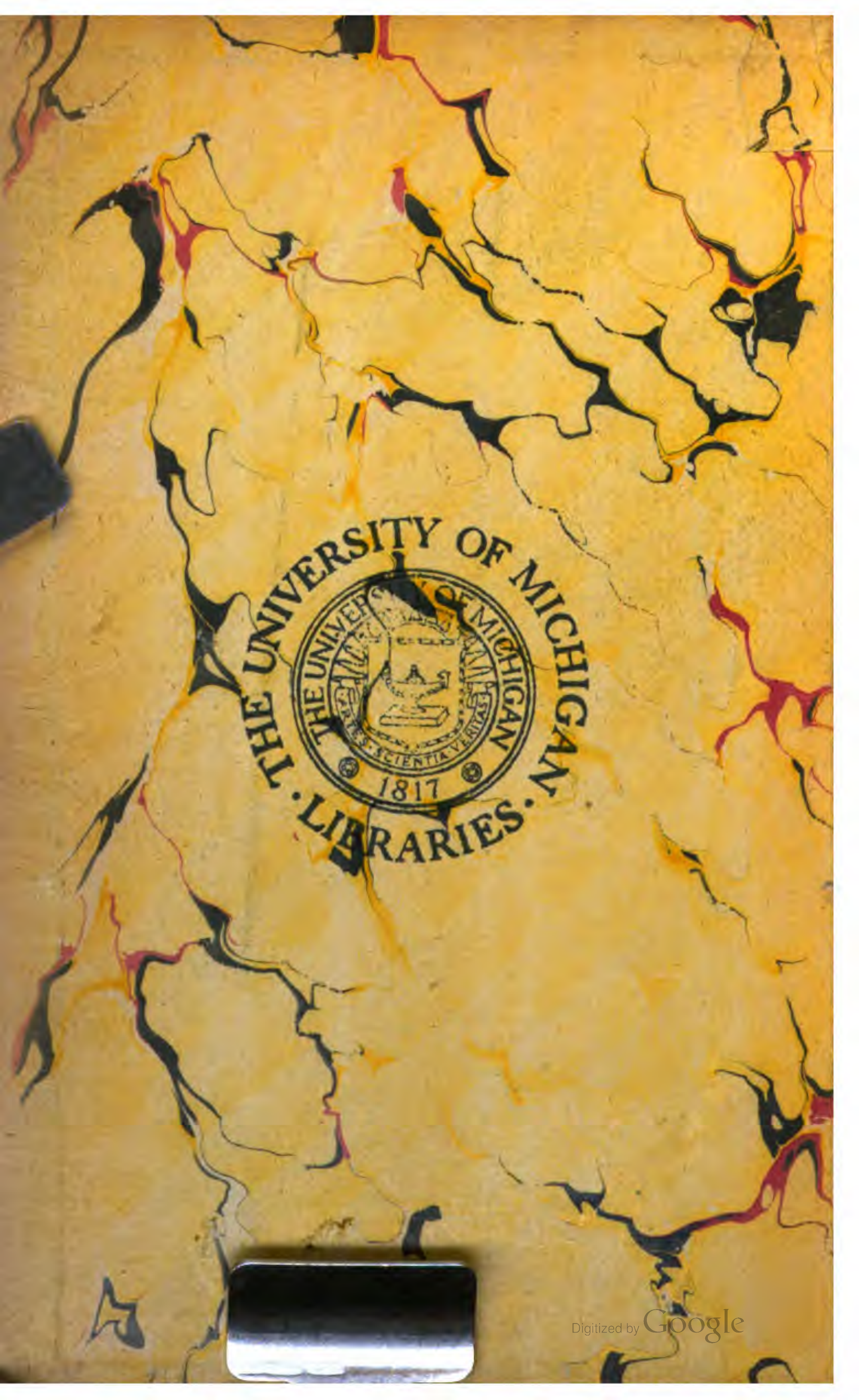

BUHR B
a39015 00024698 6b


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817



ANATOLE CLAVEAU
CHEF HONORAIRE DES SECRÉTAIRES-RÉDACTEURS
DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SOUVENIRS POLITIQUES
ET PARLEMENTAIRES
D'UN TÉMOIN

★

1865-1870



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1913

SOUVENIRS POLITIQUES
ET PARLEMENTAIRES
D'UN TÉMOIN

ANATOLE CLAVEAU
CHEF HONORAIRE DES SECRÉTAIRES-RÉDACTEURS
DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SOUVENIRS POLITIQUES
ET PARLEMENTAIRES
D'UN TÉMOIN

★

1865-1870

Deuxième édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1913

AVANT-PROPOS

La politique est un guêpier où il ne faut jamais se risquer sans gants et sans masque.

C'est comme secrétaire-rédacteur, d'abord au Corps législatif du second Empire, puis à l'Assemblée nationale de 1871, et enfin dans les diverses Chambres des députés de la troisième République, que j'ai pu recueillir des impressions devenues aujourd'hui des souvenirs.

J'ai pensé qu'il n'était pas sans intérêt de remettre sous les yeux du public cette période historique, où j'ai pu étudier de fort près, sous des régimes différents, ce que la malignité française a quelquefois appelé une comédie.

C'est un assez long espace de temps, surtout dans un pays ami des nouveautés et sujet aux révolutions. Plusieurs générations d'hommes y ont occupé la scène. Elle a quelquefois manqué de grandeur; jamais elle n'a manqué de variété; elle s'est élevée quelquefois à des hauteurs tragiques.

Je commence naturellement par les dernières années du second Empire, c'est-à-dire à l'heure précise où j'ai été à

même de voir et d'entendre. Je ne raconte rien en effet que je n'aie vu et entendu, et, à moins qu'on ne m'accuse d'avoir été trompé par mes yeux et mes oreilles, mon récit n'est pas discutable. En revanche, l'opinion que j'ai gardée du spectacle peut évidemment être discutée. Il m'a été impossible de la dissimuler complètement. On verra qu'elle s'est modifiée progressivement sur les hommes et sur les choses. On remarquera surtout — et on m'en fera sans doute un reproche, accepté d'avance — que mon admiration première pour un gouvernement où la parole exerce un pouvoir démesuré, a toujours été en s'affaiblissant. J'ai fini par me convaincre que cette suprématie de l'éloquence aboutit généralement à une absence fâcheuse de sincérité, au moins dans les moyens que les orateurs emploient pour assurer la victoire à leurs passions, bonnes ou mauvaises.

J'en serais réduit à user de mots qu'on trouverait probablement excessifs si je croyais nécessaire d'exprimer les sentiments qu'après y avoir longtemps réfléchi, certain parlementarisme m'inspire. A quoi bon insister sur une fiction que j'ai entendu qualifier d'obligatoire par de très bons esprits? Ce que je constate, c'est qu'elle m'a rendu fort sceptique et même un peu fataliste. Tous comptes faits, j'en suis arrivé à croire que son influence sur la destinée des nations n'est que passagère. En supposant qu'à la rigueur elle puisse, dans une certaine mesure, accélérer ou ralentir un instant la marche nécessaire des événements, elle n'empêche rien, en dernière analyse, de ce qui doit arriver ; elle se brise à l'inévitable.

Un jour qu'on discutait devant M. de Sacy le retour de l'île d'Elbe et la suprême tentative de Napoléon, il répondit aux épilogueurs par un seul mot, qu'il développa le lendemain dans le *Journal des Débats :* « Que parlez-vous de sagesse ou de folie? Il fallait que Napoléon livrât une dernière bataille, il l'a livrée ;

qu'il la perdît, il l'a perdue ; qu'il s'en allât mourir à Sainte-Hélène, il y est mort... »

« Il fallait ! » Je me persuade, à cette heure, que les plus furieuses mêlées de tribune n'ont guère d'autre résultat positif que de mettre en relief les combattants, et que les plus éloquents discours ne sont que des brins de paille dans le torrent de l'histoire. Seulement, ils amusent ou passionnent les amateurs. *Hoc erat in fatis!*

Je veux espérer que, même à distance, la pièce ne paraîtra pas trop défraîchie.

Février 1912.

SOUVENIRS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES D'UN TÉMOIN

LA FIN DU SECOND EMPIRE

LIVRE PREMIER

LE DÉCLIN

CHAPITRE PREMIER

UN JEU DU HASARD

Considérations préliminaires. — Comment je devins secrétaire-rédacteur au Corps législatif du second Empire. — L'influence de *la Belle Hélène* sur la destinée d'un fonctionnaire. — Avantages d'un emploi fixe pour le développement d'une vocation. — Parodie d'une parodie. — La vengeance de Ludovic Halévy. — Hésitation et perplexités. — Pronostics en sens contraire. — J.-J. Weiss et Édouard Hervé. — Le *Courrier du dimanche* et la *Revue contemporaine*. — Ernest Feydeau et *l'Époque*. — L'apprentissage. — Le saut périlleux.

I

Je puis dire sans fatuité et avouer sans honte que c'est la *Belle Hélène* qui m'a fait secrétaire-rédacteur. Elle m'a pris littéralement par la main pour m'introduire, en cette humble qualité, dans le Corps législatif du second Empire.

Je ne savais rien du service auquel je devais rester attaché pendant près de quarante ans. Je n'en connaissais l'existence que par les avertissements distribués de temps à autre aux journaux qui se permettaient de faire au procès-verbal officiel des séances parlementaires une concurrence qualifiée de *parasite* et punie comme telle par la loi. Que je pusse un jour occuper là un emploi quelconque, c'est une pensée qui n'était jamais entrée dans mon esprit. Homme de lettres et journaliste peu connu, mais plein d'espoir, je n'avais d'autre ambition que de forcer la fortune et de conquérir la renommée ma plume à la main. Rien que cela !

J'en ai beaucoup rabattu depuis et je n'en parle que pour avertir la jeunesse littéraire de ne pas s'oublier trop longtemps à ces fiertés. Les positions fixes ont du bon ; elles soutiennent les petites vocations et n'empêchent pas les grands rêves. C'est la mince couche de beurre sur du pain sec.

Je n'avais pas juré d'en faire fi si jamais elle se présentait à ma portée, d'autant que, sorti de l'École normale, je sentais flotter autour de moi comme un vague reproche d'avoir jeté le froc universitaire aux orties. C'est à cette heure délicate que la Belle Hélène, décidée à me prendre sous sa protection, me prêta une assistance que je n'avais pas réclamée et à laquelle je ne pouvais m'attendre.

Elle venait de remporter une éclatante victoire aux Variétés dans la personne de Mlle Hortense Schneider, et l'on en avait fait ce jeu de mots :

Tout Paris pour Hélène a les yeux de Pâris.

Frais émoulu de mes études classiques, épris de beauté grecque, homériste passionné, j'enrageais de cet enthousiasme des Parisiens pour une parodie. J'y voyais une profanation, et j'en voulais à MM. Meilhac et Ludovic Halévy d'en avoir usé aussi librement avec ma grande idole. Je n'étais pas le seul. Les grands critiques, Théophile Gautier et Paul de Saint-Victor, avaient énergiquement protesté.

Je donnai un libre cours à ma colère dans la *Revue contem-*

poraine où j'étais chargé alors de la critique théâtrale, et l'on y retrouverait, à la date du 31 décembre 1864, une longue étude dont la sévérité scandaliserait les auteurs dramatiques d'aujourd'hui, habitués à plus d'égards. Meilhac n'y prit garde et vous verrez bientôt qu'Halévy ne s'en fâcha point. La critique était alors moins complaisante et les auteurs moins chatouilleux. On pouvait encore, sans s'exposer à une excommunication majeure, accompagner la louange d'une légère restriction, d'un petit conseil amical et attendre au moins la seconde pièce d'un vaudevilliste pour le saluer du nom de grand.

Ah ! dame, je confesse que je n'avais pas ménagé cet *Enlèvement d'Hélène.* L'article était salé, — un peu trop au gros sel. Si j'en donnais ici le moindre extrait, non seulement on rirait de cette fureur, mais on n'y comprendrait rien, et l'ombrageuse Société qui mit un jour aux prises deux anciens ministres, deux avocats illustres, MMes Poincaré et Millerand, serait capable de me faire un procès rétrospectif en diffamation. Positivement, je dévouais ce bon Ludovic aux dieux infernaux. L'anathème commençait ainsi :

C'en est donc fait ; deux profanateurs ont porté la main sur Homère, sur Eschyle, sur la Grèce entière, sur notre patrie à tous ! Ils sont contents ! ils ont pris nos belles, nos divines traditions helléniques, le mont Ida, le jugement de la pomme, la reconnaissance de Vénus et la colère de Junon, le beau berger Pâris et Hélène, Hélène ! auquel le grand Gœthe n'osa toucher que d'une main pieuse ; ils ont pris tout cela, le voyage du Troyen, son amour pour la fille de Léda, *lacedæmoniosque hymenæos*, et la fuite d'Hélène, et l'ode d'Horace :

Pastor quum traheret per freta navibus
Idæis Helenen perfidus hospitam,

et la jolie traduction de Jules Janin : « Le berger phrygien, traître aux saintes lois de l'hospitalité, lorsqu'il emporte Hélène au delà des mers sur un vaisseau du mont Ida..., etc.

Et la malédiction continuait ainsi deux pages durant : « Croient-ils donc avoir accompli une merveille? Ils ont fait

rire trois gandins et six lorettes (1) ! La belle affaire et l'heureuse fortune ! Comme s'il y avait quelque mérite à cela ! Elle est connue, la recette de ce rire inextinguible : on fait dire à Calchas qu'il montera en wagon-lit ; à Pâris, qu'il enverra son coupé ; à Hélène, qu'elle est la fille d'un officier général. Ces gaietés ne sont pas dans la pièce ; elles pourraient y être et n'y seraient point déplacées. En un mot, on fait parler l'argot moderne aux personnages mythologiques et aux héros de l'antiquité ; on fait deviner à Achille une charade dont le mot est *locomotive*. Rien de plus simple que ce procédé... »

Et j'essayais de l'employer moi-même, pour mieux montrer à quel point ce genre de parodie est facile et bas. J'improvisais une caricature des *Adieux d'Hector et d'Andromaque;* j'accommodais « à la Meilhac » l'épisode sacré, le chant divin. Hector devenait un adjudant de la garde nationale, un Prudhomme quelconque, confiseur de son état, qui tirait vaillamment son sabre en un jour de revue considéré par lui comme un jour de bataille... Sa femme se jetait dans ses bras en pleurant et lui disait : « Joseph, ne t'expose pas ainsi ; aie pitié de ton petit Isidore et de ta malheureuse Victorine ; mon père est à Montmartre, ma mère à Montparnasse ; quant à mes frères et sœurs, étant fille unique, je n'en ai jamais eu ; Joseph, tu composes à toi seul toute ma famille ; ne m'en prive donc pas volontairement. — Volontairement, jamais ! » ripostait Joseph ; « mais il est des devoirs, entends-tu le rappel. »

Cela faisait même un vers :

Mais il est des devoirs, entends-tu le rappel?

Et tout se suivait sur ce ton en alexandrins superbes. A la fin, l'adjudant au panache ondoyant, *coruthaiolos*, prenait son fils dans ses bras comme Hector prend Astyanax ; mais Isidore, effrayé par le plumet tricolore, se rejetait en criant dans le sein de sa mère. « Je ne veux pas ! Je ne veux pas ! » Le bon Joseph tout ému déposait alors son shako sur le comptoir,

(1) Je ne me dissimule pas que ces derniers mots ont vieilli.

donnait un sucre de pomme à l'enfant pour l'apaiser et finissait par l'élever, à deux mains, jusqu'au plafond en prononçant ces paroles : « O Mercure, dieu des confiseurs, accorde-lui de continuer un jour avec succès le commerce de son père ! »

Je vous fais grâce du reste. Je concluais, me moquant moi-même de cet essai, que la parodie était le pont aux ânes, à moins qu'on y portât le génie d'Aristophane. Quant à Ludovic Halévy, je pensais l'achever par un dernier trait : « Est-ce dieu possible? disais-je, Ludovic Halévy ! Le fils d'un tel père ! Léon Halévy traduit Euripide et toute la Grèce tragique ; Ludovic Halévy parodie Homère et toute la Grèce héroïque. Il le déshonore, il l'assassine, et non seulement Homère mais tous ses descendants, toute sa race, les grands poètes de tous les pays et de tous les temps, les Virgile, les Racine, nos maîtres et le sien..

Dis-moi, Vénus, quel plaisir trouves-tu
A faire ainsi *cascader* ma vertu?

Cascader est adorable. C'est une trouvaille qui vaut son pesant d'or. Ce qui étonne, c'est qu'il n'ait pas fait dire à Ménélas : « Je la trouve mauvaise ! » car il devait en effet la trouver telle... Oh ! les barbares ! Oh ! mon Homère !

On est toujours un peu niais au sortir de l'école ; je l'étais avec véhémence. Je ne prévoyais pas ce qui allait m'arriver, et je m'applaudissais du paquet que j'avais envoyé à ces messieurs pour leurs étrennes. Comment aurais-je pu supposer qu'une plaidoirie en faveur d'Hélène me conduirait tout droit au Compte rendu analytique du Corps législatif?

Il y avait environ une quinzaine de jours que j'avais ainsi invectivé Halévy et Meilhac, lorsqu'un matin de janvier j'entendis une voiture s'arrêter au bas de la maison que j'habitais alors sur les hauteurs de Montmartre. Bientôt après, quelqu'un sonnait à ma porte et me faisait passer sa carte : LUDOVIC HALÉVY.

Je compris et ne me sentis pas très brave pour affronter ma victime. Je ne savais rien d'elle sinon qu'elle était bien en cour,

et qu'elle avait aidé M. le duc de Morny, président du Corps législatif, à mettre sur pied son *Monsieur Choufleuri.* Mais il n'y avait pas à reculer. Je me promis de faire bonne contenance et de revendiquer énergiquement les droits de la critique. A vrai dire, je n'avais pas encore subi d'assaut pareil, chez moi, sauf pourtant — je vous le donne en mille — de ce malheureux Vermorel, qui depuis... J'avais loué très abondamment un roman de lui, dont j'ai oublié le titre, mais il estimait que je lui redevais quelque chose et il vint un jour, à l'étourdie, le verbe haut, me présenter sa créance. Naturellement je l'éconduisis, mais sans envenimer notre petite querelle, parce que j'avais flairé tout de suite en lui ce qu'il fut réellement toute sa vie, un garçon honnête et brave. Nous nous quittâmes bons amis. Sa mort, dans la Commune, m'attrista sans m'étonner : il était de ceux qui se font tuer et qui savent mourir.

Avec Halévy, le cas me paraissait plus grave et la rencontre plus solennelle, je ne sais trop pourquoi. Je tirai une chaise près de la mienne, et je dis : « Faites entrer ! » Au bout du compte, il ne me mangerait pas ! Il entra, me tendit la main et s'assit, puis, tout de suite et sans autre préambule, il m'expliqua qu'il avait été très sensible à ma critique...

Je faisais des oh ! oh ! et des demi-révérences comme pour indiquer modestement qu'il y attachait trop d'importance, et que j'étais un trop petit personnage pour que mon opinion eût du poids.

« Si ! si ! répliquait-il avec politesse. J'y ai été très sensible ; votre article m'a ému, mais je ne viens pas m'en plaindre, je voudrais seulement réhabiliter la parodie à vos yeux. Je crois que vous avez un peu méconnu ses droits et ses mérites ! »

Alors, nous discutâmes et tous les parodistes y passèrent, depuis Hipponax d'Éphèse jusqu'à Ernest Blum de Paris. Et Subligny ! Et Scarron ! Voyant bien où le bât me blessait, il m'entreprit sur les Grecs et s'appliqua à me démontrer qu'Euripide, parodié par Aristophane, avait été lui-même un parodiste éminent, un auto-parodiste qui s'était quelquefois moqué

de la tragédie. La thèse était forte, je répliquai, on s'échauffa, chacun restant sur ses positions, puis il se leva, me serra très cordialement la main et finit par me dire : « Nous avons, en ce moment, une place vacante au Compte rendu analytique ; cela vous irait comme un gant ! »

Je tombais des nues. Qu'était-ce que le Compte rendu analytique? Il me l'expliqua et j'en fus épouvanté : « Mais je n'entends rien à cette besogne. — Vous vous y ferez très vite, je n'y entendais rien non plus, lorsque M. de Morny ordonna à M. Valette, secrétaire général de la présidence, de me faire une place au banc des secrétaires-rédacteurs ! — Non ! non ! dis-je, j'y ferais, moi, trop pauvre figure. — Adieu ! non, au revoir, vous y réfléchirez, j'y réfléchirai pour vous, et nous en reparlerons. — J'en doute ! »

J'avais tort d'en douter, car ce malencontreux article, qui aurait pu me nuire auprès de lui, s'il avait été un autre homme, l'avait, au contraire, intéressé à mes débuts, il avait aimé ma candeur et m'avait tout de suite pris en amitié. Et, comme ses légitimes visées théâtrales et littéraires, déjà justifiées par un éclatant succès, ne l'avaient pas empêché de s'asseoir préalablement dans un poste fixe et sûr, il eût été heureux de me communiquer un peu de cet esprit de conduite qu'il joignait à tant d'autres facultés maîtresses : vertu bourgeoise, disent les casse-cou, vertu nécessaire, disent les sages, et garantie précieuse aussi bien dans la vie littéraire que dans la vie morale.

Encore une fois, je m'afflige et m'excuse de m'étendre aussi longtemps sur des préliminaires qui exigent l'emploi continu du pronom personnel ; mais on me rendra cette justice que ce moi si haïssable n'intervient ici que comme entrée en matière et, pour ainsi parler, comme jalon indicateur. Au premier carrefour de la jeunesse, la croisée des routes vous laisse toujours un peu hésitant, on se trompe souvent sur la direction à suivre et peut-être n'est-il pas inutile de montrer que c'est généralement le hasard qui en décide. L'important est de s'y tenir quand il en a décidé. Pierre qui roule peut bien rouler un moment, mais à la condition de s'arrêter à propos, dans un

gîte qui lui promette un peu de mousse. Si cette idée revient un peu trop fréquemment dans ces *Souvenirs*, on n'y verra, je pense, qu'une bonne envie d'être utile à mon prochain.

J'ai, le long du chemin, recueilli une impression dont on sera sans doute étonné, mais que l'expérience a dû également fortifier chez d'autres. C'est qu'en dépit de la malice et des mauvais tours du sort, on est, dans la jeunesse, beaucoup mieux entouré et beaucoup plus protégé qu'on ne croit. Ce n'est pas l'opinion commune et il y a même un préjugé contraire; mais qui que vous soyez, rappelez-vous! Une atmosphère de sympathie vous défend et vous aide. Plusieurs personnes bienveillantes s'intéressaient sérieusement, et d'une manière efficace, à celui que la *Belle Hélène* venait de mettre en relations amicales avec Ludovic Halévy.

II

La *Revue contemporaine*, dont j'ai déjà dit un mot et sur laquelle j'aurai certainement à revenir, comptait alors parmi ses rédacteurs M. Fernand Giraudeau, impérialiste ardent, qui était directeur de la presse, ou quelque chose d'approchant, au ministère de l'Intérieur. Lui aussi, il avait entendu parler de cette place de secrétaire-rédacteur, et il estimait que j'étais tout désigné pour l'obtenir.

Je le rencontrai un dimanche soir chez Alphonse de Calonne qui était le directeur de cette *Revue*, alors fort éprouvée par toutes sortes de tribulations financières. Il me proposa, comme s'il en disposait, l'emploi en question et je lui répondis, comme à Ludovic Halévy, que je ne me jugeais pas capable de le remplir, sur quoi il s'efforça de me démontrer, avec la plus exquise politesse, que j'étais un parfait nigaud.

Je ne fus pas insensible aux raisons nombreuses qu'il m'en donna, et le lendemain, — non, pas le lendemain, mais trois ou quatre jours après, — comme un poltron qui cherche à gagner

du temps, j'écrivis à l'auteur de *la Belle Hélène* que, sans être absolument décidé, j'irais lui demander de plus amples renseignements et surtout du courage.

Il me reçut dans son petit appartement de l'Institut, au rez-de-chaussée, du côté de la rue Mazarine. C'était un matin. Il déjeunait, au beurre et au thé, avec Prévost-Paradol, auquel l'unissaient les liens de la plus fraternelle amitié. Il m'offrit de partager leurs tartines, et je déclinai cet honneur. La vérité est que je me sentais très intimidé entre ces deux hommes déjà célèbres. Heureusement nous étions tous très jeunes, ce qui rapprochait un peu les distances. *La Belle Hélène* avait rompu la glace entre Halévy et moi. L'École normale me rendit le même service avec Paradol. On causa, on s'anima, je me raffermis un peu et, finalement, sur un nouvel encouragement d'Halévy, je lui promis d'aller trouver Maurel-Dupeyré, qui était alors le chef des secrétaires-rédacteurs du Compte rendu analytique.

— Allez-y demain, je vais le prévenir aujourd'hui même.

J'y fus, et l'accueil de Maurel-Dupeyré me prouva qu'Halévy m'avait chaudement recommandé. La Chambre était en congé. Nous convînmes que mes essais commenceraient à son retour; car on n'était alors admis dans ce service qu'après une expérience qui durait généralement douze ou quinze jours, quelquefois plus, quand elle n'était pas immédiatement concluante. On vous plaçait au banc avec les anciens, et vous preniez, au vol, le plus de notes possible sur le discours de l'orateur. Cela fait, vous aviez trois quarts d'heure pour les rédiger et en faire un papier présentable. C'était ce qu'on appelait un compte rendu analytique; mais il n'avait rien de la sécheresse d'une analyse.

— Serrez le texte! disait Maurel-Dupeyré, c'est-à-dire serrez-le de près, et, de fait, on n'éliminait que la broutille, les répétitions, les redites, souvent nécessaires à la tribune, mais lourdes et ennuyeuses dans le discours imprimé. On n'omettait aucun argument topique, aucun mot intéressant, aucun chiffre démonstratif, si bien que la plupart des orateurs

nous faisaient leurs compliments le lendemain. Nous n'avions contre nous que les esprits pointus, les vaniteux, entichés d'eux-mêmes et jaloux de leurs moindres paroles, qui ne se rendaient pas compte du service qu'on leur rendait en coupant ce qui méritait d'être sifflé. Halévy en était un bon juge !

Ce travail délicat, lorsqu'il fut question de m'y faire associer, était fait très adroitement par un jeune romancier, Ernest Daudet, et par un vieux journaliste, nommé Letellier, qui y avaient acquis un doigté parfait, mais qui ne pouvaient plus suffire à la tâche, même avec le concours d'Halévy et de Maurel.

Celui-ci m'expliqua très clairement ce qu'il attendait de moi : « Surtout, serrez le texte ! » Je ne désespérai pas de le serrer à l'étrangler et ses encouragements me rendirent un peu de cœur... pas encore beaucoup.

Je voyais approcher avec un reste d'inquiétude le moment où il faudrait s'exécuter, et je sentais bien que je n'étais pas au bout de mes peines. Plusieurs journaux où j'écrivais alors, le *Journal de Paris*, entre autres, que dirigeaient J.-J. Weiss et Édouard Hervé, deux normaliens dont le plus jeune était mon *cacique* de promotion, ne virent pas tout à fait du même œil le changement qui allait se produire dans ma situation. Hervé m'objectait que je devenais fonctionnaire d'un gouvernement qui ne me permettrait plus d'être libre.

— Oh ! fonctionnaire un peu latéral, serviteur à côté, disais-je, en essayant de me défendre, sans grande conviction.

J'appréciais, d'ailleurs, ses conseils. Sa précoce gravité, sa prudence d'homme politique déjà mûr, lui avaient donné sur moi une sorte d'ascendant, une autorité que je ne contestais guère. Il m'avait tancé vertement à propos d'un article qu'il jugeait trop élogieux et presque compromettant sur *la Vie de César* de l'empereur Napoléon III. Il me savait très libéral, mais sa circonspection naturelle me croyait aussi fort capable d'enchaîner mon indépendance par étourderie, comme le plus souvent il arrive.

J.-J. Weiss, mon autre ami, se montra plus coulant. Il ne

voyait pas d'incompatibilité irréductible entre la littérature *libérale* que je faisais dans les journaux et un emploi de secrétaire-rédacteur au Corps législatif. Lui-même rêvait assez volontiers d'une grande place administrative qui lui tomberait un jour du ciel sous la poussée des événements. Un peu plus tard, il l'eut.

La *Revue contemporaine* et Alphonse de Calonne étaient à peu près du même avis. A les en croire, je pouvais, sans inconvénient grave, accepter ce qu'on m'offrait, à la condition de ne pas m'en contenter et surtout de ne pas m'y endormir. Les lettres, les belles-lettres, les beaux articles de Revue, devaient rester ma première ambition et ma première pensée. La situation qui se présentait ainsi pour moi n'était pas tellement absorbante qu'elle ne me laissât tout le loisir nécessaire pour continuer d'obéir à ce que, dans ce milieu bienveillant, on appelait ma vocation.

Le vrai obstacle était ailleurs et je n'avais pas encore osé l'affronter. Ernest Feydeau, un peu fripé à la Bourse, mais encore tout échauffé de l'éclatant succès de sa *Fanny*, venait de fonder un journal politique quotidien, *l'Époque*, dont il prétendait faire le soutien de l'Empire libéral, mais qui n'en était encore que le précurseur. Les négociations que nécessite une entreprise de ce genre avaient marché très vite ; l'argent venait tout seul, le bruit s'étant répandu que le baron de Soubeyran, alors sous-gouverneur du Crédit foncier, était dans l'affaire, et même un peu, disait-on, le duc de Morny.

Ernest Feydeau était au mieux avec la *Revue contemporaine*. Il lui avait donné son second roman, *Daniel*, qui réussit encore, mais où les amateurs cherchèrent en vain la fameuse scène du balcon. Il publia bientôt un troisième roman, *Catherine d'Overmeire*, aujourd'hui oublié, où il y avait de fort belles pages, notamment un sermon de prédicateur que nous jugions supérieur à ceux des PP. Hyacinthe et Félix, alors en vogue. Son auteur, très fêté, très écouté, faisait la pluie et le beau temps à la *Revue;* bientôt il s'y maria, avec une cousine de Mme Alphonse de Calonne.

Celle qui allait devenir Mme Ernest Feydeau et qui serait plus tard Mme Henry Fouquier, était une jeune Polonaise que nous ne connaissions que sous son nom de baptême, Lotzia (Léocadie), mais qui nous inspirait à tous la plus sincère admiration. Je n'ai jamais rencontré tant de simplicité dans la grâce, tant de naturel dans le charme. Un petit accent étranger, d'une douceur infinie, donnait à la droiture de son esprit et à la franchise de sa parole une pointe de singularité sans outrance et d'exquise familiarité. Quelques traits de cet exotisme, épars dans son langage et surtout dans sa prononciation, nous mettaient en gaieté, et elle avec nous.

Ainsi elle avait l'habitude d'orner d'un accent aigu tous les *e* muets, et elle ne disait jamais autrement que la *Révue*. Je jurerais qu'elle le dit encore. Il y a de cela plus de quarante ans. Elle était alors dans tout l'éclat d'une prestigieuse beauté qui ne veut pas finir et qui ne finira jamais. Sa parenté avec Mme Alphonse de Calonne avait fait d'elle la joie de la maison, notre petite camarade à tous. Et nous ne pouvions pas savoir les droits qu'elle acquerrait un jour à la reconnaissance du monde littéraire et dramatique en lui donnant Georges Feydeau... Mais je reviens à la fondation de *l'Époque*.

Nous devions tous, ou presque tous, faire partie de sa rédaction, et une délibération s'ouvrit entre nous sur son programme : l'empire libéral. C'était convenu, et les détails en furent promptement réglés ; mais on hésita et on discuta longtemps sur le titre. *L'Époque!* Plusieurs d'entre nous objectaient que cela ne disait rien, tandis que d'autres, parmi lesquels Hervé, que je suivais toujours comme un chien en laisse, répondait : « Précisément ! Les titres vagues sont les meilleurs. Trop caractéristiques, trop précis, ils engagent le journal et l'exposent à toutes sortes de plaisanteries, dès qu'il donne prise, ne fût-ce que d'un mot, contre son enseigne. Si vous vous appelez la *Liberté*, vous ne pouvez plus risquer une phrase autoritaire, même la plus légitime, sans qu'un bon confrère vous accuse de vous débaptiser ; vous intitulez-vous *le Bon Sens?* à la

moindre apparence d'incartade ou seulement de fantaisie, on vous ramène durement à votre affiche. » Un nom court, qui ne dise rien, et facile à prononcer comme à retenir : voilà quelle était l'opinion d'Édouard Hervé, qui fut, comme on sait, un maître journaliste et un admirable directeur de journal. J'opinai du bonnet.

D'autres, cependant, semblaient redouter que ce titre *l'Époque* ne fût un peu usé et ne prêtât même à quelque raillerie. On s'en était déjà servi, notamment Granier de Cassagnac le père, lorsqu'il le donna au plus grand journal de son temps, et ceux d'entre nous qui en eussent préféré un autre. rappelaient qu'on s'en était moqué dans une revue de fin d'année où le compère arrivait sur la scène poussant devant lui une immense feuille imprimée avec ce titre en caractères d'un pied de long : l'ÉPOQUE ! Il gesticulait, couvert par elle, de la façon la plus singulière, et finissait par se l'accrocher à la partie du visage qui peut à la rigueur servir de clou, tandis que la commère chantait :

Il a fourré son bras dans l'O
Et son nez dans une autre lettre !

Ce souvenir égaya la majorité sans l'ébranler. L'opinion d'Hervé prévalut et *l'Époque* naquit. La plupart des rédacteurs de la *Revue contemporaine* y entrèrent et nous y coulâmes quelques jours heureux, bientôt troublés pour moi par la résolution que j'avais prise de répondre décidément, en acceptant l'emploi de secrétaire-rédacteur, à l'invitation bienveillante et aux efforts combinés de Ludovic Halévy, de Fernand Giraudeau et de Maurel-Dupeyré.

Quand je l'annonçai à notre directeur, Ernest Feydeau, il eut un geste de colère, suivi d'un geste de pitié : « Malheureux, qu'allez-vous faire ! » Et il me montrait du doigt une espèce d'abîme où devait sombrer sans retour mon avenir. C'était un excellent homme. Sincèrement, il me croyait perdu, et comme il s'intéressait à ma jeunesse, il en éprouvait presque du chagrin. Il me fit, en conseiller à qui la chose allait au cœur, un

tableau éloquent des déceptions qui m'attendaient, de mon indépendance à jamais sacrifiée, de ma carrière brisée, de mon printemps flétri et des regrets et des remords superflus que m'apporterait bientôt cette volontaire servitude.

Il n'était plus temps. Je renonçai de moi-même à toute collaboration politique au journal, ne réclamant qu'un petit coin littéraire qu'il consentit à me laisser. Quelque chose me disait que ce demi-adieu n'était point irrévocable, que ma chaîne ne serait pas aussi lourde qu'il le croyait, et, une jolie après-dînée de mars, vent frais et beau soleil, je franchis allégrement le pont de la Concorde, au bout duquel jallais voir, suivant l'expression même de Feydeau, le malheur en personne plonger sur moi comme un vautour. Je devais n'y rencontrer que des protecteurs et des amis.

III

Cependant, au moment de sauter le pas, je saignai encore un peu du nez et fus sur le point de me dérober au bien qu'on avait voulu me faire en m'assurant une position fixe, pas trop assujétissante et relativement lucrative, car on commençait alors à cinq mille francs par an, ce que je souhaite à tous les hommes de lettres en quête d'une place. Que voulez-vous? J'avais le *trac;* cela ne se raisonne pas. Il me semblait que j'allais entreprendre un travail d'Hercule, et si, à ce moment, j'eusse donné ma démission avant l'essai, non seulement je n'en aurais éprouvé aucun regret, mais j'aurais savouré ce manque de cœur comme un délicieux soulagement. J'allai tout tremblant en parler à mon futur chef, Maurel-Dupeyré, et fis si bien que, tout en me rassurant, il se laissa gagner peu à peu à mon inquiétude. Après tout, il ne tenait pas à avoir un infirme dans son service.

La discussion de l'Adresse de 1865 allait occuper le Sénat et le Corps législatif pendant quatre ou cinq semaines ; nous con-

vînmes que je ne prendrais mon poste qu'après cette grande nouveauté, et qu'en attendant je ferais mon premier apprentissage, en suivant le débat de tous mes yeux et de toutes mes oreilles, au Luxembourg d'abord et ensuite au Palais-Bourbon. Je n'y manquai pas, et c'est au Luxembourg que je fis connaissance pour la première fois avec les sommités impérialistes. Ce monde officiel m'était nouveau, presque inconnu, sauf le peu que j'en avais entrevu chez les Calonne. Je pus l'observer à mon aise d'un petit abri où me logea l'obligeance de la questure. Je me suis familiarisé depuis avec la majesté sénatoriale.

La bataille entre le gouvernement et l'opposition — si l'on peut appeler cela une opposition — s'engagea d'abord sur la politique générale. Troplong présidait. Rouher était à son banc, en vedette, avec une demi-douzaine de conseillers d'État derrière lui, très courbés.

Le marquis de Boissy se leva. C'était un petit vieillard pétulant qui dansait sur un pied en ponctuant de saillies parfois heureuses, parfois baroques, de longs discours malicieux et incohérents. Ses yeux pétillaient quand il lançait sa flèche. Il avait de l'esprit, il en avait même beaucoup, par places. On lui en attribuait plus encore. Ses collègues, qui le trouvaient homme d'ancien régime dans le nouveau, dévoué, mais dévoyé, intrépide, mais pointu et fort capable d'une impertinence, affectaient de voir en lui un vieil enfant terrible auquel on passait la plupart de ses boutades comme des gamineries surannées. Il enrageait de cette indulgence et entendait qu'on le prît au sérieux, ayant été pair de France sous Louis-Philippe.

On racontait de lui mille anecdotes presque toutes arrangées sur un fond vrai. Quand il siégeait à la Chambre des pairs, il y faisait damner son cousin, le chancelier duc Pasquier, qui la présidait. C'était entre eux, même en dehors du Luxembourg, une guerre perpétuelle à coups d'épingle ; mais le marquis s'émancipait principalement sous la sonnette, si bien qu'un jour le duc lui dit, assez haut pour être entendu de son voisinage immédiat : « Mon cousin, quand vous serez à la tribune, il faudra y mettre un garde-fou ! » A quoi le cousin répondit :

« Et vous, mon cousin, quand vous serez au fauteuil... » Mais je ne veux pas reproduire ici une riposte rabelaisienne, du tac au tac, à laquelle je ne crois guère, bien qu'elle ait fait un certain bruit en son temps.

Le marquis de Boissy, très brave contre les préjugés, lorsque son besoin d'originalité y trouvait son compte, avait épousé la comtesse Guiccioli, l'ancienne et poétique amie de lord Byron, et ce mariage n'avait pas été, ce semble, sans contrarier un peu sa famille.

Lorsqu'il y fut résolu, il se fit un malin plaisir d'aguicher cette opposition qu'il sentait grandir autour de lui, et qui, avec un homme de son caractère, était d'ailleurs un stimulant plutôt qu'un obstacle. Il vint donc, tout pimpant, annoncer la nouvelle au duc Pasquier, parent sévère qui ne plaisantait guère sur les alliances : « Vous devez déjà le savoir, mon cousin, j'épouse la comtesse Guiccioli, la plus charmante des femmes ! » Le duc était averti, mais il fit l'ignorant... « La comtesse Guiccioli ! dit-il, en ayant l'air de chercher dans sa mémoire, la comtesse Guiccioli... oui, j'y suis maintenant. Est-ce qu'elle est parente de cette fameuse comtesse Guiccioli qui... que... lord Byron... — Ah ! mon cousin, faites-moi plus d'honneur, c'est elle-même ! »

Dans cette discussion de l'Adresse du Sénat en réponse au discours de l'Empereur, il fut, ce qu'il était toujours, provocant et brouillon, entortillé et facétieux, fuyant après l'attaque, l'espièglerie en cheveux blancs. Je ne le trouvai pas à la hauteur de sa réputation, bien qu'il eût, au suprême degré, l'art de se jeter de côté, après avoir piqué sa banderille.

Son dessein, très visible, était de séparer l'Empereur de son gouvernement. Le gouvernement ne faisait guère que des sottises, mais le génie de l'Empereur suffisait à les réparer. Malheureusement l'Empereur ne serait pas toujours là, et alors que deviendrait l'Empire?

Voilà le thème. Il n'était pas facile d'arrêter l'orateur ainsi retranché derrière le souverain. On l'essaya pourtant à plusieurs reprises. Le président Troplong lui fit observer qu'en rapportant

tout à l'Empereur, il manquait de respect aux institutions, qu'il en méconnaissait la force, qu'il en niait la durée, et que la perfidie d'une pareille attaque n'échapperait pas à celui-là même qu'elle paraissait épargner. En tout cas, le Sénat en apprécierait la convenance.

A vrai dire, le Sénat avait déjà protesté et répondu par des murmures aux épigrammes barbelées du marquis. Les interruptions désobligeantes où l'on essayait de lui faire entendre que la longueur et le décousu de son discours fatiguaient l'Assemblée étaient arrivées jusqu'à lui sans l'émouvoir. Le baron de Heeckeren, qui ne craignait pas les querelles, poussa même la chose très loin; mais M. de Boissy n'entendit pas ou feignit de ne pas entendre. Rouher, très sanguin, était furieux. Son large cou s'enflait comme celui d'un taureau prêt à donner de la corne.

Quant à moi, je me reprochais de ne pas me désintéresser de la querelle autant qu'il l'aurait fallu et surtout de ne pas garder le calme nécessaire au milieu du feu. Je prenais parti, j'interrompais, j'approuvais tout bas; je proclamais, dans mon for intérieur, que le marquis de Boissy, qui avait extravagué à souhait, était un maître orateur, et je n'étais pas éloigné de voir un aigle dans ce moineau. Rouher, déjà au pinacle depuis deux ans, me paraissait au contraire coté trop haut et surfait. Je me rends bien compte aujourd'hui que cette impression n'était qu'un agacement. L'enthousiasme continu et excessif de l'auditoire m'énervait. Rouher ne pouvait pas laisser tomber de ses lèvres une seule parole, même sans importance, qu'elle ne fût soulignée de bravos et recueillie pieusement, comme un trait de génie, par une Assemblée absolument dépourvue de critique.

J'avoue que je me suis peu à peu dépouillé de la passion que j'apportais moi-même dans mes jugements sur les orateurs et, en général, sur le personnel politique de ce temps. Malheureusement lorsque je suis parvenu à m'en défaire — sous la République — ce n'est pas l'impartialité, ce n'est pas même l'indifférence qui ont succédé à cette première et impétueuse

chaleur d'âme. C'est un tout autre sentiment qui m'a conduit peu à peu à mettre les trois quarts des politiciens dans le même sac, avec une seule étiquette.

La discussion de l'Adresse au Sénat fut ce que les admirateurs du genre appellent une belle discussion. Les impérialistes purs, claque bruyante qui d'ailleurs a fonctionné, avec des noms divers, sous tous les régimes, se démenèrent d'autant plus qu'ils commençaient à avoir des doutes et qu'ils avaient peur de les montrer.

La religion et la papauté furent sur la sellette d'un bout à l'autre du débat, défendues l'une et l'autre avec une éloquente énergie et un peu d'embarras, par leurs avocats naturels, les cardinaux, qui, toutefois, n'ayant pas tous le même tempérament, ne tinrent pas tous le même langage. Tandis que Mgr de Bonnechose, cardinal-archevêque de Rouen, non sans garder encore quelques égards pour l'Empire, sinon pour la politique impériale, répandait à flot l'amertume qui lui submergeait le cœur ; tandis que le cardinal-archevêque de Besançon, Mgr Mathieu, le prenait de très haut avec le gouvernement et, couvrant son clergé, provoquait, par une sorte de bravade, les foudres administratives, le cardinal-archevêque de Bordeaux, Mgr Donnet, sonnait une autre cloche. Conciliant et onctueux s'il en fut, la douceur même, il s'efforçait de verser un peu de baume sur la grande blessure. Il condamnait presque les excès de l'ultramontanisme et ne se contentait pas de dire : l'Église, tout court ; il disait volontiers : « L'Église de France », comme s'il eût été jaloux de lui conserver, contre vents et marées, une existence personnelle.

Mais, sévères ou indulgents, durs ou débonnaires, tous les prélats étaient unanimes pour flétrir, comme une œuvre du démon, cette fameuse convention du 15 septembre 1864, qui, en réalité, ne libérait la France que pour donner carte blanche à l'Italie. Pas un d'eux ne croyait à la sincérité de la diplomatie italienne ; tous déclaraient que la convention était sinon un blanc-seing offert par l'Empereur aux convoitises de l'Italie, tout au moins un marché de dupe qui laissait la papauté nue

et désarmée en face de Victor-Emmanuel prêt au viol. Le retrait, même échelonné, de nos troupes les exaspérait. Notre drapeau suffisait encore à arrêter l'invasion frémissante ; mais, lui disparu, aucun obstacle, aucune garantie, aucun serment, aucun traité ne défendrait Rome et le Pape.

Ils avaient raison, puisque ce drapeau, déployé sur le château Saint-Ange, protégea Pie IX jusqu'au jour où, la guerre ayant commencé avec la Prusse, on rappela décidément la garnison française installée à Rome, afin, disait-on, qu'aucune division ne manquât à la victoire. Aucune ne manqua à la défaite.

La discussion sur la convention du 15 septembre tourna à l'aigre, dès le second jour. La première apologie en avait été entreprise par Chaix d'Est-Ange, qu'on appelait depuis longtemps l'avocat des mauvaises causes. Il défendait aussi les bonnes, mais toujours en avocat qui plaide. A la tribune, il n'eut jamais un grand mouvement d'éloquence. Peut-être jugeait-il que sa figure lui interdisait le sublime. Positivement, elle ne s'y prêtait pas. Sa malice, toujours en éveil, sa bouche largement ouverte, la perpétuelle mobilité de sa tête, ses yeux surtout, étonnamment simiesques, contribuèrent, la première fois que je le vis, à me donner cette impression. Elle ne s'est jamais effacée. Mais, je le répète, je regardais trop les orateurs et je ne m'employais pas assez à analyser leurs discours.

En somme, je trouvai Chaix un peu faible, chercheur de petite bête, inégal, positivement inférieur au maniement de l'éloquence politique. Le geste lui manquait et encore plus le ton.

IV

Les choses en étaient là lorsqu'un accident d'une gravité exceptionnelle priva l'Empire d'un de ses plus dévoués serviteurs. M. de Morny mourut, fâcheux présage pour ceux qui saluaient déjà en lui le fondateur de l'Empire libéral, le prudent architecte à qui on devrait bientôt le couronnement de l'édifice.

A *l'Époque,* il était notre homme, ou plutôt l'homme d'Ernest Feydeau, qui ne jurait que par *le duc.*

De quoi mourut-il? D'épuisement, dit-on, à cinquante-trois ans. On a conté qu'il se droguait outre mesure. Sa réputation d'homme à bonnes fortunes fit insinuer à ce moment-là mille sottises. On mettait à son compte des histoires galantes que personne n'a jamais pu vérifier. Sa vie, comme on se la figurait, suggéra certainement à Octave Feuillet et, plus tard, à Alphonse Daudet l'idée de deux romans très différents de couleur et de valeur. Homme de plaisir et grugeur d'argent, brasseur de grosses affaires, tel on le voyait à Paris.

C'était, avant tout, un politique avisé, avec les grandes parties de l'homme d'État, le coup d'œil et la décision. Il avait été le bras droit du président de la République au 2 Décembre. On se rappelait sa sérénité en pleine crise et de quel air il rassurait M. de Maupas, préfet de police ahuri, que le moindre simulacre de résistance épouvantait et qui ne pouvait voir trente personnes rassemblées dans la rue sans croire l'affaire manquée. Le sang-froid était certainement la faculté maîtresse de M. de Morny.

Président du Corps législatif, il avait montré, au fauteuil, des qualités auxquelles l'opposition elle-même rendait hommage, assaisonnant de politesse, à peine ironique, les petites admonestations nécessaires, et évitant de régenter dans un temps où il était si facile, comme on le disait alors, de *faire le pion* impunément. On vantait son esprit. Il en avait, avec du charme, et du caractère encore plus, comme beaucoup de sceptiques qui, n'ayant gardé aucune illusion sur la valeur des hommes, les dominent par la puissance de la volonté. Persigny éliminé, il restait, au-dessus de Rouher, la vraie colonne de l'Empire déclinant; mais la mésintelligence entre ces deux hommes était alors si visible et si continue qu'on en faisait des gorges chaudes dans leur monde. Morny prenait la chose plus gaiement que Rouher : « Il ne peut pas me souffrir, disait-il, il ne me pardonnera jamais de... » et, en même temps, il glissait je ne sais quelle plaisanterie à l'oreille de son interlocuteur le

plus voisin. On en concluait qu'ils avaient été en concurrence ailleurs que dans les fonctions politiques et que Rouher n'avait pas eu l'avantage ; qu'il avait dû, tout au moins, se contenter de la succession de Morny.

La mort de celui-ci, coïncidant avec la fortune grandissante d'un rival que la disparition de Billault avait déjà débarrassé du plus redoutable des compétiteurs, fit faire beaucoup de réflexions aux fatalistes. A défaut du doigt de Dieu, un peu vieilli, ils y virent ce qu'on appelle la chance, la veine, contre laquelle il n'y a pas à lutter, et leur admiration pour Rouher s'en accrut.

L'opposition, pour sa part, se sentit délivrée d'un mentor d'autant plus gênant qu'il ne donnait prise sur lui par aucun pédantisme, ne morigénait personne et fustigeait de haut, mais en souriant. Elle manifesta son contentement en décidant qu'elle n'assisterait point à ses obsèques. A *l'Époque* on en fut révolté. Le directeur surtout, Ernest Feydeau, s'indigna. C'était, disait-il, un manque de savoir-vivre, une énorme inconvenance, des mœurs de goujat. Il jurait que Jules Favre s'était déshonoré et il flétrit l'abstention des députés de la gauche dans un article dont nous admirâmes l'éloquence. Tous les articles de Feydeau étaient éloquents.

J.-J. Weiss se montra plus modéré. Pour lui, la manifestation des ennemis de l'Empire n'était qu'une faute. Elle élargissait mal à propos le fossé au moment où l'on essayait de le combler en y jetant quelques fascines libérales ; mais pourquoi s'en étonner? Les partis n'en font jamais d'autres ! J.-J. Weiss avait naturellement la critique facile et sévère. Ses petits yeux perçants voyaient plus vite le mal que le bien et il se jetait dessus avec son gros front de bélier dont je n'ai jamais rencontré l'équivalent que chez un homme qui n'eut certainement avec lui aucune autre ressemblance, physique ou morale, le général Changarnier.

Cependant la bataille continuait au Sénat sur le paragraphe 15 du projet d'Adresse (rapports entre l'État et l'Église), et naturellement la convention du 15 septembre en faisait encore tous les frais. Dans le court intervalle entre la mort et les obsèques

de Morny, elle fut marquée par un incident qui parut alors très significatif. Le monde politique y vit non seulement un symptôme, mais une preuve de la guerre désormais déclarée entre le Pape et l'Empereur. En réponse aux doléances encore mitigées des cardinaux-sénateurs, M. Rouland, ancien ministre des Cultes, prononça un discours très dur, agressif, presque impertinent, contre le haut clergé. Une longue colère amassée et la vieille bile recuite des chats-fourrés d'autrefois contre l'Église romaine y débordaient en torrent. Rouland en semblait tout imprégné. Je me rappelais les anciennes attaques de Dupin contre les Jésuites : « On ne nous confesse pas, nous ! » Et au moment où je faisais, à part moi, cette réflexion, la justesse m'en fut confirmée par un sénateur encore plus catholique et papiste que césarien, qui disait entre haut et bas à son voisin, M. Goulhot de Saint-Germain dont l'histoire n'a pas conservé le nom : « Ce n'est pas Rouland qui parle, c'est Dupin ! » A quoi l'autre répondit très distinctement : « Dupin, Rouland, Rouland, Dupin, ce sont deux mauvaises têtes dans le même bonnet ! » J'adoucis la métaphore.

Leur voix m'arrivait très perceptible et à plusieurs mots que je recueillis ainsi au vol, je saisis bien que deux courants contraires se partageaient le Sénat. Les uns, les impérialistes purs, étaient surtout des militaires, comme le maréchal Magnan, et de bonnes vieilles culottes de peau comme le général Husson. Ils applaudissaient vigoureusement au réquisitoire de l'orateur et l'encourageaient de la parole et du geste. Ils respectaient la religion, mais ils n'étaient pas autrement fâchés de voir dauber ainsi sur « la prêtraille ». Ils me rappelaient ces grognards de la première République à qui le sacre de leur Bonaparte par le pape Pie VII causait une surprise traduite sur leur visage par une épouvantable grimace.

Le fait est que Rouland n'y allait pas de main morte. Je puis même dire, sans exagération, qu'il tombait sur Rome à bras raccourcis. Il dénonçait le Vatican comme un foyer d'intrigues réactionnaires, comme l'asile, trop inviolable, où se réunissaient tous les ennemis de la liberté, pour conspirer contre elle.

Il regrettait la disparition de l'ancienne liturgie française et, ce qui était beaucoup plus grave, il se plaignait d'un complot ourdi, sinon par Pie IX, au moins dans son entourage, contre le peu qui restait de l'ancienne Église française. Là, le vieux gallican se révélait, s'affichait. Qu'en avait-on fait de cette Église nationale? On s'acharnait contre elle comme trop libérale ; on avait juré d'en supprimer les derniers débris. « Et que vois-je de l'autre côté (du côté de Rome)? s'écriait l'orateur, en redoublant de véhémence : despotisme, unité, absorbante unité, tout sur un seul nom, toute la puissance de Dieu dans un seul homme ! »

Partant de là, il prenait la défense des évêques, il plaignait « ces pauvres prélats français » courbés sous une pareille tyrannie. A l'entendre, ils n'étaient même plus maîtres de leur clergé qui obéissait directement aux ordres de Rome, par-dessus leur tête. Tant qu'à la fin Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, éclata : « Je proteste au nom de tous mes collègues ; ils ne demandent pas à être défendus ainsi, ni moi non plus ! » Et comme Rouland répétait : « Je les plains !... — Nous ne voulons pas être plaints, c'est une insulte pour l'épiscopat ! » Ce qui les irritait plus que l'attaque elle-même, c'est que Rouland avait été ministre des Cultes et qu'une autorité particulière semblait s'attacher à la personne de l'accusateur.

Il y eut quelques jours de trêve à l'occasion des funérailles de Morny, et, Morny enterré, Mgr de Bonnechose répondit avec plus de tristesse que de colère, mais sans ménagements d'aucune sorte. La paille était rompue.

V

Je ne puis oublier que je ne suis pas ici un historien, mais un simple secrétaire-rédacteur en herbe.

J'aurais bien autre chose à raconter, si je suivais pas à pas les manœuvres et le développement de cette mémorable cam-

pagne. Je m'y arrête un instant dans l'unique but de montrer que j'étais à bonne école et qu'il eût fallu être un bien pauvre sire pour ne pas profiter d'aussi instructives leçons. J'en profitais, quoique toujours absorbé par le spectacle.

Le discours du cardinal de Bonnechose fut dirigé surtout contre l'Église gallicane. Il affecta d'ignorer cette épave, ce qui répondait au reproche que Rouland lui avait fait de la sacrifier. « M. Rouland a dit qu'il était catholique gallican ; catholique, je l'en félicite ; mais gallican, qu'est-ce que c'est qu'un gallican? »

Il est permis de croire qu'il le savait mieux que personne ; mais la question ne laissait pas que d'être embarrassante et le questionneur n'attendait sans doute que la moindre tentative d'explication pour démontrer que son interlocuteur n'était pas catholique, mais hérétique, schismatique, etc., etc., virtuellement excommunié, et que, dans ces conditions, il avait perdu tout droit à juger les rapports entre l'Église française et le Vatican.

Il nia cette servitude que l'orateur du gouvernement reprochait au clergé de subir. Il défendit cette Église de France qu'on représentait baisant à tout propos, agenouillée, aplatie, la mule du Pape. Consciente de son double devoir, elle rendait à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Jamais elle n'avait méconnu les droits de l'État. Cette tyrannie sous laquelle on la disait courbée n'était qu'une discipline volontaire et un respect filial inspiré par des infortunes imméritées. Elle ne s'inclinait que devant le malheur, elle n'en voulait qu'aux méchants...

On devait être tenté de lui répondre, comme Athalie à l'innocent Joas :

Ces méchants, qui sont-ils?

mais eux-mêmes n'avaient pas besoin d'indications plus claires, ils se sentaient visés et relevaient le gant violet des évêques plus énergiquement que le second Empire n'avait osé le faire jusque-là.

Après Rouland, ce fut le président Bonjean, gallican lui aussi

et très ferré sur l'antique querelle des investitures, qui souffla sur ce feu. Bonjean comme Rouland s'expliquaient, sans l'approuver positivement, le soufflet donné par Nogaret, au nom de Philippe le Bel, sur les vieilles joues du pape Boniface VIII. Ils aimaient à suivre dans toutes ses sinuosités historiques cette éternelle question de mur mitoyen entre le spirituel et le temporel, entre les papes et les rois.

Leur grande citadelle gallicane était la fameuse Déclaration de 1682, rédigée par Bossuet, mais périmée et oubliée par tout le monde depuis le Concordat. Ils s'y adossaient comme à un roc, avec une conviction sincère et des arguments faibles que je devais retrouver plus tard, à l'Assemblée nationale, sur les lèvres d'un vieux parlementaire, républicain et millionnaire, M. Guichard, le père de Mme Arnaud (de l'Ariège).

La Guéronnière, homme conciliant, qui avait l'oreille de l'Empereur et lui prêtait sa plume, défendit la convention du 15 septembre à la tribune comme il l'avait déjà fait dans cette fameuse brochure où s'était révélée, en phrases élégantes, la pensée du maître. Il y mit beaucoup de cette fine onction qui était sa principale ressource et fut écouté avec une attention spéciale, comme un interprète.

Le plus habile des orateurs, ou celui qui me parut tel, dans cette mémorable circonstance, fut certainement Mgr Darboy, archevêque de Paris. Nouvellement promu, il s'autorisa d'abord de cette toute récente promotion comme d'une excuse. Elle lui commandait, disait-il, d'être bref et de ne pas être agressif. Il composa, très artistement, une homélie qui ne cédait rien mais n'attaquait personne. Il prêcha le respect de la loi civile, du Concordat et même des articles organiques, mais en même temps il versa un pleur sur la triste position du Pape et s'arrêta, très applaudi, sans conclure.

Novice comme je l'étais, j'attendais toujours, derrière mon pilier, un mot décisif qui inclinât sa balance à droite ou à gauche. Le mot ne vint pas. Mgr Darboy répondait au président Bonjean qui avait fait un certain étalage de son gallicanisme. Il semblait donc que l'archevêque de Paris dût apporter au moins

un semblant de réfutation de la doctrine gallicane. Il s'en sépara tout doucement, mais en rendant hommage à la courtoisie et à la modération de son interlocuteur, si bien que, son discours fini, on put se demander, et on se demanda en effet quel était le plus gallican des deux. Ils étaient fort près l'un de l'autre. Qui leur eût dit que, cinq ans après, arrêtés et emprisonnés ensemble comme otages, les balles de la Commune les rapprocheraient encore davantage et les réuniraient à jamais dans la mort?

Ce fut Rouher qui ferma la discussion. Il était bien l'homme de ces étroits défilés. Il trouvait toujours le sentier d'Ephialte. Il y marchait avec prestesse et agilité, sautant par-dessus les obstacles et communiquant à sa troupe son inaltérable confiance. Il se porta fort pour la bonne foi italienne, commenta avec une subtilité optimiste les articles les plus inquiétants de la convention, la déclara très claire et très bénigne, reprocha à ceux qui la trouvaient obscure de prendre des lanternes lumineuses pour des vessies explosives, et réclama, avec une sorte d'allégresse, un vote d'approbation qu'on lui donna à l'instant même, allégrement.

Je quitte le Sénat et cette remarquable bataille religieuse de 1865 sur un mot de la fin qui fut prononcé par Chaix d'Est-Ange, et qui donne une assez juste idée de son caractère et de son esprit. Il était là, simple commissaire du gouvernement et auxiliaire éventuel des ministres. Mgr de Bonnechose, répondant à ceux qui prennent trop aisément leur parti des choses faites, même lorsque la force a primé le droit, avait lancé cette sentence : « Si la théorie des faits accomplis était acceptée, il faudrait fermer le temple de la Justice ! »

Comme on le ferme souvent de cette manière, Chaix, que personne n'en priait, saisit la balle au bond, en avocat expert, et la renvoya immédiatement à l'archevêque : « Mais, monseigneur, dans le temple de la Justice, on admet les faits accomplis ; la prescription est la patronne du genre humain ! »

Il avait peut-être raison. Tout s'oublie, tout s'efface. Le principal ustensile de la cuisine politique est une éponge.

CHAPITRE II

L'ÉCHIQUIER POLITIQUE EN 1865

Fatalisme. — Complications politiques. — Conséquences de la guerre d'Italie. — Le 24 novembre 1860. — L'opinion publique. — Chine et Syrie. — Les traités de commerce. — Rupture de l'Empire avec l'Église. — La Guéronnière. — Le Pape et le Congrès. — Louis Veuillot. — Le principe des nationalités. — La politique personnelle de l'Empereur. — Les Mille. — Giacino Carini. — Le théâtre italien en 1860. — Lamoricière et Cartelfidardo.

I

Enfin, j'acceptai la place qu'on m'offrait. Je ne m'en suis jamais repenti. Si je n'ai pas rempli toute la destinée que chacun ici-bas, dans sa juvénile présomption, se figure et s'arroge, c'est qu'à vingt ans on frète de grands navires transatlantiques et qu'on se contente, un peu plus tard, de petits bateaux qui vont sur l'eau. La vérité est que mon nouvel emploi, outre sa sécurité, ouvrit pour moi une source féconde d'observations et d'expérience, compléta mon instruction politique, dans la mesure du possible, me révéla des dessous que je n'aurais jamais soupçonnés, m'édifia sur la valeur du régime parlementaire français, et me rendit fataliste, en enracinant dans mon esprit cette condition, que ce sont les événements qui mènent les hommes et qu'en bien comme en mal, tout ce qui doit arriver arrive sans que le bienfaiteur ou le malfaiteur en soit absolument responsable. C'était écrit !

Il était écrit qu'il y aurait un politique comme Bismarck pour faire l'Allemagne et un mystique comme Napoléon III pour défaire la France. Le génie infernal de l'un et la rêverie confuse de l'autre n'ont été que les instruments d'une évolution automatique et occulte. Les peuples ont bien tort d'admirer ou de maudire ces jouets orgueilleux, mais inconscients, d'une puissance inconnue que Bossuet appelle Dieu.

Donc, le jeudi 5 mai 1865, je prenais place au *banc*, avec le titre officiel de secrétaire-rédacteur, sous l'œil vigilant de Maurel-Dupeyré et sous l'œil indulgent de Ludovic Halévy.

Lorsque je fis ainsi mon entrée au Corps législatif du second Empire par l'escalier de service, l'échiquier sur lequel la politique française et même la politique européenne finassaient de leur mieux, était singulièrement compliqué. Il s'embrouillait chaque année davantage depuis cette guerre d'Italie qui avait bouleversé l'ordre général, troublé tous les intérêts, inquiété toutes les puissances, et laissé des allumettes sur toutes les poudrières.

Entreprise dans une pensée généreuse, au nom d'un principe qui peut sembler vrai, mais d'une vérité nécessairement perturbatrice, cette guerre avait créé à la France et à l'Empereur des embarras inextricables. Chaque année, il en sortait des conséquences qui n'avaient pas fini de se dérouler, mais dont la gravité était si évidente que l'Empire en paraissait diminué. Dire qu'en ce printemps de 1865 il penchait vers son déclin, c'est peut-être exagérer, mais il est certain que la confiance dans sa fortune n'était plus aussi absolue et que la petite opposition qu'il avait rencontrée à sa naissance commençait à prendre corps. C'était déjà une vraie Fronde encouragée par l'opinion publique, surtout à Paris. Et elle datait de cette guerre d'Italie, guerre inachevée qui s'achevait toute seule, sans nous, quelquefois contre nous.

L'Empereur, d'apparence impassible, mais en réalité fort impressionnable, avait tout de suite senti la gêne perpétuelle qu'en subissait notre politique extérieure et le vague malaise qu'en éprouvait le pays. Il résolut de jeter du lest.

De là cette curieuse diversion de 1860 et ces fameux décrets du 24 novembre qui furent le commencement de l'Empire libéral. M. de Morny et M. de Persigny, d'accord pour une fois, avaient conseillé ce premier pas dans une voie destinée à s'élargir. C'était un essai qui en promettait d'autres et on l'accueillit en effet comme un gage.

Il en valait la peine. La discussion de l'Adresse rétablie, le budget rendu à l'examen et à la critique des députés, que fallait-il de plus pour amorcer une évolution politique? A peine en possession de ce cadeau, les adversaires irréconciliables de l'Empire s'en servirent comme d'un bélier pour le battre en brèche, tout en répétant dans leurs journaux que ce fameux décret n'était qu'une ruse, un appât trompeur, une simple affiche pour les badauds, en réalité rien, ou presque rien.

C'était beaucoup, c'était tout, et on ne tarda pas à s'en apercevoir, à chaque nouvelle faute du gouvernement impérial, qui les multiplia comme à plaisir pour mieux prouver sans doute l'efficacité destructive des armes qu'il venait de fournir à ses ennemis. Je n'ai pas à raconter ce *quinquennium* si rempli qui va de 1860 à 1865. C'est affaire aux historiens.

Ce que, personnellement, je me rappelle fort bien pour l'avoir noté et constaté autrefois, c'est que les décrets du 24 novembre 1860 tombèrent à l'improviste sur un pays qui les souhaitait, qui les attendait, comme une chose promise et due, mais qui ne les espérait point encore. L'opinion publique, un peu surprise, trahit son hésitation dans l'accueil qu'elle leur fit; mais favorable, ou ironique, et surtout indécise, elle les attribua généralement à un *motu proprio*, les adversaires disaient à une fantaisie, du souverain. On s'accordait à croire que, par cette détente de sa politique intérieure et par cette cassure dans la Constitution autoritaire de l'Empire, il s'était flatté d'effacer l'impression douteuse, et même fâcheuse, qu'avait laissée dans les esprits la paix brusquée de Villafranca.

Il est certain que, pour ceux qui avaient vu la rentrée de nos soldats à Paris après la campagne de Crimée, l'enthousiasme avait baissé d'un ton. La fête qu'on faisait à ces vaillantes

troupes et à leurs drapeaux criblés de balles, dont quelques-uns n'avaient plus que la hampe, avec quelque loque alentour, était toujours aussi sympathique et aussi sincère. On se rappelait avec un frémissement patriotique ce mot d'une dépêche de l'Empereur, au lendemain de Solferino : « L'aigle du 76e a été un moment en péril » ; mais la joie nationale, au moment même où elle suivait sur les boulevards le pas rythmé des vainqueurs, s'accompagnait d'un petit malaise indéfinissable. Sans prévoir toutes les catastrophes que devait déchaîner sur nous cette guerre sanglante, on sentait vaguement qu'elle n'était pas finie et que personne n'en pouvait mesurer les suites.

L'Empereur, disait-on, avait été frappé de ce léger refroidissement de l'opinion. Peut-être s'avouait-il qu'il avait cessé d'être, comme il l'était quatre ans plus tôt, au Congrès de Paris, l'arbitre de l'Europe ; peut-être avait-il conscience que la France elle-même commençait à s'en rendre compte. Ce qui est certain, c'est qu'on expliquait en partie le coup de théâtre du 24 novembre par cette déperdition, d'ailleurs peu sensible, de son influence au dehors. Le décret libéral apparaissait ainsi comme une fiche de compensation donnée à la France par un souverain très jaloux d'entretenir sa popularité.

A cette époque je n'étais pas encore à la Chambre, je me bornais à recueillir les bruits qui couraient dans *mes* journaux, c'est-à-dire dans ceux où Hervé, Weiss, Paradol, m'avaient donné accès et notamment dans ce *Courrier du Dimanche*, véritable guêpe attachée aux flancs de l'Empire. D'autre part, ma collaboration à la *Revue contemporaine*, qui approchait des puissances, me permettait d'écouter et d'entendre. Je pouvais légitimement m'appliquer le premier vers de la première satire de Juvénal : *Semper ego auditor tantum?* « Ne serai-je jamais qu'un auditeur? » sans penser que j'aurais bientôt l'ambition de devenir un scribe.

Or, voilà bien quelles étaient les dispositions du monde politique à la fin de l'année 1860, la plus occupée, la plus troublée qu'eut encore connue le second Empire.

A ce moment même les traités de commerce conclus avec

l'Angleterre indisposaient une partie notable de la grande industrie. Par la bouche, très bruyamment éloquente, de Pouyer-Quertier, elle accusait notre principal négociateur, Rouher, de s'être laissé *rouler* par Cobden et n'attendait rien de bon des concessions faites à la théorie du libre-échange, préconisée alors par deux survivants de l'ancienne école saint-simonienne, les frères Michel et Auguste Chevalier. Les mécontents durent bientôt en rabattre, car notre commerce bénéficia tellement des légers sacrifices imposés à notre industrie, et notre industrie elle-même, prise dans son ensemble, eut si peu à en souffrir que cette expérience, jugée d'abord téméraire par un certain nombre d'intéressés, aboutit à un développement de prospérité générale comme on n'en avait pas encore connu.

Cependant, à première vue, la défiance l'emporta sur l'espoir, et le régime rencontra, là encore, un peu de mauvaise humeur auprès de ses plus naturels soutiens. Il faut croire que cette contrariété n'était pas tout à fait sans excuse, puisque trente ans plus tard, sous un gouvernement républicain qui avait inscrit très longtemps la liberté commerciale dans son programme, on dut revenir au système de la protection. Personne n'ignore que l'inspirateur de ce retour en arrière, M. Méline, put être appelé par Léon Say et tous les élèves de Bastiat « le marquis du pain cher » sans y perdre, devant la nation, un atome de cette popularité qui le conduisit bientôt à la présidence de la Chambre et à la présidence du conseil. Il tomba de ce faîte, mais ses tarifs lui ont survécu, on les a même un peu aggravés.

A tous ces petits froissements venait se joindre une offense plus sérieuse, le grand déchirement, la grande désaffection catholique, la rupture de l'Empire avec l'Église, sur laquelle il s'était d'abord appuyé. Elle ne pouvait lui pardonner sa conduite, dans les suites données à la guerre d'Italie, dès 1859, et surtout en cette historique année 1860, par Victor-Emmanuel et par Garibaldi « son faucon ». C'était un mot de M. Thiers qu'il avait dit dans son salon, qu'il devait commenter plus tard à la Chambre, mais qu'on répétait partout et qui caractérisait,

non sans justesse, le genre de chasse pratiqué alors d'un bout à l'autre de l'Italie par celui qui, l'année précédente, était encore le roi de Turin. Victor-Emmanuel — mettons Cavour — lançait Garibaldi sur la proie convoitée et se l'appropriait ensuite, quitte à désavouer le chasseur.

Les catholiques français craignaient pour les Marches et l'Ombrie, pour Rome même, lorsque la fameuse brochure de M. de la Guéronnière — collaborateur autorisé de Napoléon III — éclata comme un coup de foudre non pas dans un ciel serein, mais dans un ciel déjà très nuageux, où s'amassaient les orages.

Ce factum bizarre, intitulé par son auteur : *le Pape et le Congrès*, apparut aux catholiques comme un chef-d'œuvre de duplicité, destiné à couvrir une trahison, et consomma la rupture entre eux et l'Empire.

Il y eut des demi-réconciliations, des replâtrages plus ou moins officiels, mais l'affection n'y était plus, ni la confiance. En quelques jours on en fut à l'hostilité déclarée, à une guerre ouverte dont je n'ai pas à raconter les incidents ; mais que je dois rappeler et replacer à sa date pour bien marquer quel était l'état des esprits et des partis, lorsque j'aurai, dans un instant, à y appliquer mon observation personnelle et à juger *de visu*.

A la *Revue contemporaine*, le fuyant La Guéronnière, stylé par l'Empereur lui-même, nous paraissait — et il l'était en réalité — l'homme de ces ballons d'essai. J'admirais en lui une manière d'aéronaute politique, passé maître dans l'art de se mouvoir, sans accident, au milieu des brumes de la pensée impériale. Je dois reconnaître cependant que ma conscience était un peu choquée de ce grand succès d'un journaliste qui aboutissait directement à la suppression d'un de ses plus illustres confrères. Il ne me plaisait pas qu'au mépris d'une solidarité professionnelle, dont le gouvernement, il est vrai, n'avait pas à se préoccuper, La Guéronnière eût tué Veuillot.

Celui-ci, avec sa plume brisée, se retira pour quelque temps à Rome, auprès du Pape, et cette violente rupture entre l'Empire affaibli et l'ardent polémiste qui s'était livré tout entier à

l'Empire naissant, protecteur de l'Église, ne me semblait pas d'un bon augure. Je me souvenais des terribles hyperboles de Victor Hugo sur le sang versé en décembre :

> Et l'Église joyeuse en emporte un caillot
> Tout fumant, pour servir d'écritoire à Veuillot.

Je mesurais, par là, le travail de désaffection qui s'était accompli dans les âmes catholiques sous la pression des événements, et, bien qu'enthousiaste, au début, de cette guerre d'Italie consacrée à la délivrance d'un peuple, je commençais à n'y plus voir qu'une douteuse aventure, dont tous les maux pouvaient sortir comme d'une nouvelle boîte de Pandore. J'eus même l'imprudence d'en faire l'observation, sous cette forme classique, dans le salon d'Alphonse de Calonne où l'on ne songeait pas encore à médire de la politique italo-française, et il me cloua d'un mot que je n'ai pas oublié : « Qui ça, Pandore? Le gendarme? »

Le Pape et le Congrès ayant ainsi mis le feu aux poudres, la suppression de l'*Univers* devenait une sorte de manifestation. Elle indiquait que le gouvernement en avait, tant bien que mal, pris son parti, et qu'il n'était pas disposé à subir, sans riposte, l'attaque furieuse de ses anciens alliés.

Les catholiques, de leur côté, n'avaient plus d'illusions à se faire, et n'en conservaient que dans cette mesure où il est quelquefois habile de se leurrer pour ne pas rompre complètement l'alliance et pour en rendre la rupture plus difficile à l'adversaire. Ils ne pouvaient se dissimuler que, circonvenu dans sa propre famille par des amis intéressés du Piémont ; porté lui-même, pour sortir d'embarras, à opposer leur influence à celle de l'impératrice ; flatté peut-être dans sa nouvelle politique, des encouragements de la presse d'opposition démocratique à laquelle le *Siècle* donnait le ton, l'Empereur rendait chaque jour la main à Cavour froidement et résolument emballé, et qu'il finirait par lui lâcher complètement la bride. Des propos dont on pouvait contester l'exactitude littérale, mais non la signification réelle, le représentaient comme un conseiller

3

un peu fatigué et ennuyé, mais fidèle à son vrai penchant. Amant de cœur de la jeune Italie, il n'était pas trop fâché, malgré ses remontrances, de la voir *fare da se, fardasser*, comme on le disait ironiquement, pour se donner à lui-même le prétexte et l'excuse du fait accompli.

Les choses en étaient là lorsque le coup de main de Garibaldi sur la Sicile et sur Naples ouvrit les yeux à tous ceux qui les tenaient systématiquement fermés. Les libéraux voltairiens, comme les rédacteurs du *Siècle*, le trouvèrent magnifique et célébrèrent à l'envi la victoire des Mille. Les libéraux politiques, comme M. Thiers, s'étonnèrent du consentement de l'Europe et de la France, au point que le mot historique fut dès lors prononcé dans le salon de la place Saint-Georges : « Il n'y a plus d'Europe ! » J.-J. Weiss, un des familiers du lieu, me le répéta à moi-même le lendemain. Metternich l'avait déjà dit.

Il était juste, mais nous ne devions nous en apercevoir que dix ans plus tard, à nos dépens, et les Mille dont faisaient partie plusieurs Français, entre autres Maxime Du Camp et Édouard Lockroy, bénéficièrent non seulement de l'amnistie des puissances, mais de l'admiration des peuples. Leur histoire ressembla tout de suite à une légende.

II

Je comptais moi-même, parmi eux, plusieurs amis, un entre autres, dont les aventures méritent d'être racontées, ne fût-ce que pour donner cœur et courage à tous les fétichistes qui croient à la chance, et qui s'en remettent au hasard du soin de faire ou de rétablir leur fortune. C'était un Sicilien, Giacinto Carini, qui se disait proscrit pour avoir été un des Treize du Douze, *uno dei Tredici del Dodici*, et qui l'était peut-être en effet, bien que je n'aie jamais réussi à savoir ce que c'était que les Treize du Douze, étant trop petit garçon pour oser le lui demander.

Il n'était pas absolument beau, avec ses moustaches fauves et ses cheveux presque roux, mais il était bien et avait de grandes manières. Il n'était pas non plus très jeune, à en juger par les fils d'argent qui commençaient à pointer dans sa barbe ; il avait probablement doublé le cap de la quarantaine, mais son élégance naturelle, sa voix très douce qu'on qualifierait aujourd'hui de *prenante*, sa parfaite distinction, son exquise politesse, enfin sa galantuomie ne lui permettaient point de passer inaperçu, et d'ailleurs il ne recherchait pas l'obscurité. Je ne lui trouvais qu'un défaut, grave à mes yeux, et assez rare chez un conquérant des cœurs : il prisait ! mais il prisait avec les plus jolies mains d'*abbato* qui se puissent imaginer. On ne contestait pas, dans son entourage, le motif politique qu'il attribuait à son exil ; mais on y supposait quelque roman à côté où la politique n'avait rien à voir et qui, commencé à Palerme, devait probablement se continuer à Paris.

Il avait fondé, boulevard des Italiens, une agence théâtrale franco-italienne, soutenue par un *Courrier franco-italien*. Un ami commun, Henry de Pène, que je connaissais depuis son fameux duel avec les officiers de chasseurs d'Amiens, nous avait mis en relations, et je faisais là mes premières armes. Non pas gratuites, car on touchait quelquefois cinquante francs par mois, quelquefois vingt francs, et, aux jours tout à fait maigres, des bons de dîner dans un restaurant du passage Jouffroy.

A cette époque, le théâtre Italien vivait sur son ancienne gloire. La Borghi-Mamo, la Penco, nous y détaillaient les beautés du *Trovatore*, Mario y chantait encore, avec quelle grâce, *Don Pasquale* et, avec quelle énergie, *Lucrezia Borgia*. Graziani y filait des sons veloutés ; il a laissé dans mon oreille, aujourd'hui un peu dure, le souvenir du plus admirable des barytons. Tamberlick venait de nous donner son *ut dièze* dans l'*Otello* de Rossini :

Morro, ma vindicato,
Se dopo lei morro.
Je mourrai, mais vengé, si je meurs après elle.

C'est sur *lei* que portait l'*ut*. La Grisi osait encore aborder *Norma;* l'Alboni chantait, comme personne n'a jamais chanté, tout ce qu'on voulait, dans tous les registres. Enfin la Patti allait naître, presque enfant, à la renommée. Eh bien, quoi! il n'y a guère que cinquante ans de cela, à peine un demi-siècle!

C'était l'âge d'or. Il avait au moins une supériorité sur le temps où nous vivons. Le snobisme, qui nous courbe aujourd'hui sous sa loi, n'était pas alors le tyran dont il faut, bon gré mal gré, subir le joug. En matière d'art, de musique et de littérature, on ne saluait pas du nom de grand, à son premier petit succès, un vaudevilliste ou un comédien. Enfin la critique n'avait pas encore été réduite en servitude par la réclame.

L'agence franco-italienne, entremetteuse intelligente, faisait des engagements pour Ventadour et aussi pour l'Opéra. La Borghi fut engagée à ce dernier théâtre au sortir des Italiens. Son accent lui fit quelque tort. Dans le *Trouvère*, pour dire : « C'était ton frère! » elle criait très distinctement : « Ça t'étouffera! » mais, stylée par le compositeur et violoncelliste Braga, elle rendit un incroyable relief à la *Favorite*, déjà fortement dépréciée et délaissée. Le *Courrier franco-italien* prêtait naturellement son concours aux artistes que, moyennant un honnête courtage, l'agence franco-italienne avait engagés.

Carini me gâtait et m'accablait; il me faisait faire un peu de tout dans le journal : des chroniques, des comptes rendus d'opéras ou de drames; il me confiait tous les intérims, je crois même que j'y rédigeai pendant quelques jours le bulletin financier, qui n'était pas précisément ma partie. J'avais là, pour voisin, de Lauzières, qui signait Aldino Aldini, et qui devint plus tard et resta jusqu'à sa mort le chroniqueur musical de la *Patrie*, où nous nous retrouvâmes botte à botte, après une chevauchée de vingt-cinq ans.

Édouard Hervé en fut aussi, il y entra, piloté par moi, et c'est bien l'unique circonstance où entre lui et moi je fus le pilote.

Le journal marchait clopin-clopant lorsque la guerre d'Italie vint tout à coup bouleverser ses destinées. Le personnel,

pour ainsi dire, s'envola. Un de nos bailleurs de fonds était le plus bel Anglais que j'aie vu de ma vie, M. Crawford. Je ne pense pas qu'il eût rien de commun avec les deux frères du même nom qui devinrent célèbres depuis, sous les auspices de Mme Humbert. En tout cas ce n'était point un Crawford apocryphe ; il payait. Il nous lâcha. Un frère de Carini (Placido) disparut également. Notre plieur de bandes, Carra, Sicilien lui aussi, effrayant et superbe comme le plus noir des carbonari, partit un soir et ne revint pas le lendemain. Je crois qu'il était avec Garibaldi à Varèse ; de sorte que cette guerre heureuse, qui devait ressusciter l'Italie, tua le journal italien.

Son maître et directeur, Giacinto Carini, resta encore quelque temps à Paris, désespéré, exaspéré comme la plupart de ses compatriotes, de cette paix bâclée de Villafranca et du traité de Zurich. Qu'allait-il faire? Il n'avait plus de journal. Nous apprîmes tout à coup qu'à la suite d'une cantatrice passionnément admirée il avait pris la route de Vienne qui le ramena, par un bizarre crochet, à Gênes où Garibaldi préparait, avec la haute connivence du gouvernement piémontais, son expédition des Mille. C'était la manière de Giacinto : la guerre et l'amour.

Il fut enrôlé, puis, en sa qualité de Sicilien, mis à la tête d'une compagnie et promu colonel. Là, il était dans son élément. Brave, intelligent, beau et bon cavalier, il se distingua au combat de Calatafimi et eut la chance d'être blessé d'une balle dans la cuisse à l'attaque de Palerme. Lorsque tout fut terminé, la Sicile conquise, les Bourbons chassés, Naples annexé, il entra avec son grade de colonel dans l'armée italienne régulière, devint bientôt général, puis commandant spécial d'un corps de cavalerie, et enfin député au Parlement. J'eus alors de ses nouvelles, par Lara-Minot, un de nos camarades du Compte rendu analytique, qui le retrouva à Rome... Il y est mort !

Je parlais tout à l'heure de crochet ; je viens moi-même d'en faire un qui peut compter, mais cette digression n'était pas inutile, d'abord parce qu'elle se rattache à ces équipées gari-

baldiennes qui indisposèrent les catholiques contre l'Empire, et qui allaient bientôt lui créer des embarras inextricables; ensuite, parce que l'histoire de Giacinto Carini donnera de la confiance aux jeunes gens qu'un coup de tête a pu desservir, mais qui ont encore foi dans leur étoile. Ils y verront qu'une petite semence peut produire une grosse récolte; qu'il est quelquefois très avantageux d'avoir été un des Treize du Douze, d'avoir sauté un soir par une fenêtre comme on disait que notre Giacinto avait dû le faire pour échapper aux sbires napolitains, et enfin d'être allé de Paris à Gênes par Vienne.

L'expédition à laquelle Carini avait pris part était qualifiée par les catholiques et même par les politiques, comme M. Thiers, de brigandage et de piraterie. Mais Napoléon III avait pour lui l'opinion des bourgeois et des camelots de Paris qui, après la défaite de Lamoricière à Castelfidardo, chantaient dans les rues une chanson applaudie du peuple et dont le refrain était :

Qu'as-tu fait là, Maurice, hier?

Cet *à peu près* amusait l'Empereur.

CHAPITRE III

LA RANÇON

L'évolution libérale se dessine. — Premières relations entre le duc de Morny et M. Émile Ollivier. — La mort de Cavour. — Ratazzi et Aspromonte. — L'insurrection polonaise refroidit la Russie à notre égard et la rapproche de la Prusse. — Répercussions lointaines. — La guerre de la Sécession américaine. — Guillaume Ier et Bismarck.

Politique intérieure. — Les élections de 1863. — Défaite des anciens partis. — L'opposition gagne pourtant du terrain. — Le crédit du régime semble atteint. — La confiance est ébranlée et la désaffection se dessine. — La province et Paris. — Berryer. — Les avocats de l'Empire au Corps législatif et au Sénat. — Billault et Rouher. — Le Mexique. — Les duchés de l'Elbe. — L'Angleterre et la France, jalouses l'une de l'autre, laissent commettre l'usurpation austro-prussienne, d'où sortira l'unité allemande.

I

Telle fut cette année si pleine, 1860, où les hommes travaillèrent surabondamment pour l'histoire et qui eut son été de la Saint-Martin dans le décret du 24 novembre. Se souvient-on aujourd'hui des causes principales qu'on attribua à cette charte octroyée. On y vit surtout, ou plutôt l'opposition, toujours injuste, même quand on lui cède et concède, affecta de n'y voir qu'un calcul égoïste de l'Empereur. En faisant un pas vers la liberté, promise d'ailleurs comme le couronnement de l'édifice, il se flattait, disait-on, de masquer certains échecs de sa politique extérieure, d'atténuer les mécontentements et les

défiances que le nouveau régime économique avait fait naître, de ramener à lui des dissidents qui ne s'étaient pas encore proclamés irréductibles. Enfin, il avait senti la nécessité de chercher parmi les libéraux le point d'appui qui allait lui manquer parmi les catholiques, désormais inféodés à ce que la Restauration napoléonienne appelait alors *les anciens partis*. Précédé de l'amnistie et accompagné de tous les changements introduits dans les rapports du gouvernement avec les Chambres, le décret, disait-on, n'avait pas d'autre but.

Le fait est qu'il avait désarmé des ressentiments et encouragé des espérances que M. Émile Ollivier, déjà suspect aux siens, avait résumés, en rappelant dans une conversation avec M. de Morny le mot de Catherine de Médicis : « C'est bien taillé ; maintenant il faut coudre. Vous êtes perdus, si vous vous arrêtez ! »

Cependant, au nord de l'Europe, l'horizon commençait à s'assombrir et de tous côtés des nuages grossissaient, précurseurs de tempêtes dont la France ne pouvait se désintéresser, dût-elle en être victime. L'insurrection polonaise avait réveillé chez nous des sympathies héréditaires, et le gouvernement lui-même n'avait pas su s'en défendre. Il avait pris, de concert avec l'Angleterre, des initiatives diplomatiques dont la généreuse témérité n'avait eu d'autre résultat que de refroidir la Russie à notre égard et de la jeter dans les bras de la Prusse, rendue ainsi à son alliance traditionnelle.

Un tel rapprochement entre les deux puissances du Nord inquiéta les quelques observateurs qui, en France, réfléchissent, comme s'ils avaient le pressentiment que nous en subirions les conséquences un jour ou l'autre. Nous les subîmes sept ans plus tard lorsque la Russie donna carte blanche à la Prusse contre la France, et la Russie elle-même doit sentir qu'elle les subit à son tour, lorsqu'elle voit se dresser en face d'elle ce colosse allemand qui est en partie son ouvrage.

Déjà, dans les conseils prussiens et, plus encore, dans l'opinion publique de l'Allemagne du Nord, on agitait la question des duchés, — cette étincelle qui devait bientôt mettre le feu à

l'Europe. Princes et peuples s'y attachaient avec passion. Guillaume Ier était devenu roi, et, à côté de lui, dans le malaise général de l'Europe, travaillait sourdement le génie infernal d'un des plus grands pêcheurs en eau trouble que le monde ait jamais admirés : le comte de Bismarck était ministre !

II

Il ne nous manquait plus que cette disgrâce — encore invisible — lorsque les élections de 1863 vinrent montrer à l'Empereur quel progrès les idées de liberté avaient fait en France depuis le commencement de son règne et à quel point son décret du 24 novembre répondait à ce nouvel état d'esprit. Ce n'était pas que la majorité impérialiste fût numériquement très diminuée. En province, l'opposition démocratique n'avait guère fait passer qu'une demi-douzaine de ses candidats, parmi lesquels figuraient Glais-Bizoin, farouche interrupteur, et M. Léonor Havin, élu dans la Manche, un des bourgeois les plus bourgeois qu'il m'ait été donné de connaître, Homais en personne. Directeur du *Siècle*, il prenait volontiers, les mains sur ses cuisses, la pose de Bertin aîné, directeur des *Débats*, dans le fameux portrait d'Ingres. Plus souvent, il se rengorgeait, la tête en arrière, frais et rose, entre les deux montants de son collier de barbe blanche, dans une attitude méditative. Il ne pouvait pas dire trois mots de suite, mais le peu qu'il en risquait, prenait de la majesté dans sa bouche. Voulait-il faire honneur à nos soldats, il ne parlait pas de leur courage, mais de leur vaillance qu'il prononçait *valiance*. Quant à Voltaire pour lequel il professait une admiration sans mélange, il eût cru lui manquer de respect en lui donnant simplement son nom. Il ne l'appelait jamais que l'auteur de la *Henriade*. Malgré tout, un bon bonhomme.

A vol d'oiseau, la lutte paraissait surtout caractérisée, dans son résultat, par la défaite, on disait la déroute, des *anciens*

partis, bêtes noires de l'Empire. Partout ou presque partout leurs débris jonchaient l'arène électorale.

Casimir Périer, Dufaure, Odilon Barrot, Rémusat, Saint-Marc Girardin, Prévost-Paradol, les vieux et les jeunes, gisaient pêle-mêle sur le champ de bataille, côte à côte avec Montalembert, Keller, de Jouvenel, de Flavigny, Anatole Lemercier, Garreau, de Cuverville, coupables d'indocilité et abandonnés par le gouvernement. M. Thiers avait été repoussé par trois départements, les Côtes-du-Nord, le Nord, et le sien même, son fief électoral, les Bouches-du-Rhône. Aix, sa ville d'adoption (car il était né à Marseille), lui avait préféré un candidat obscur, nommé, je crois, Laugier de Chartrouse.

Mais à Paris, la scène changeait. M. Thiers y était élu, dans son quartier Saint-Georges et, dans les neuf circonscriptions électorales, les neuf candidats officiels étaient battus. On en fit aussitôt un calembour : les cinq étaient remis à neuf. En réalité, c'était la liberté elle-même qui avait son renouveau, et ce fut bien l'impression générale du pays, l'impression surtout de la majorité impérialiste, qui, si nombreuse et si forte qu'elle restât, se sentait moralement affaiblie, entamée, diminuée dans son énergie et dans sa foi, moins confiante et moins unie. Le gouvernement lui-même, malgré son apparente victoire, mesurait bien la puissance du coup que le suffrage universel venait de lui porter. Deux influences rivales, ou plutôt deux tendances politiques contraires, s'y disputaient alors, très ostensiblement, la pensée et la préférence du souverain. L'Empire autoritaire et l'Empire semi-libéral argumentaient auprès de lui, dans la personne de M. de Persigny et de M. de Morny, comme Maxime et Cinna auprès d'Auguste. M. de Persigny, ministre de l'Intérieur, avait en somme manqué les élections ; M. de Morny, président du Corps législatif, se préparait à user de toutes ses grâces pour développer, en le canalisant, le courant de liberté dont il avait salué et favorisé la naissance. Il est fort probable que l'Empereur hésita, mais, en fin de compte, M. de Persigny fut sacrifié, retraité et fait duc.

A cette heure solennelle des élections de 1863, l'homme du

jour, le vice-empereur était un politicien qui avait un peu traîné dans tous les groupes, sinon dans tous les partis, sous la monarchie constitutionnelle, M. Billault. Centre-gauche autrefois, sous Thiers et Dufaure, il ne passait point alors pour un homme sûr, mais son ambition, servie par une parole facile et claire, frappait déjà tous les yeux. Les illustres du temps, même ceux à l'ombre desquels il affectait de marcher, la jugeaient excessive, et ceux qu'il attaquait la proclamaient ridicule. Quand il jappait aux jambes de M. Guizot, celui-ci dédaignait cette provocation, comme inoffensive, ou, poussé à bout, s'en vengeait par quelque petite bourrade proportionnée au peu d'importance de l'agresseur. Dupin seul paraissait l'apprécier. Dans ses Mémoires, il lui témoigne de l'estime. Quinze ans à peine passés, tous ces orgueilleux purent se convaincre que ce petit Billault, si négligeable à leurs yeux, était devenu le premier personnage de l'Empire. Il s'était plié rapidement aux transformations nécessaires, se faufilant à travers la République de 48 en évolutionniste qui flaire le vent et cherche sa voie. Quand il l'eut trouvée, il la parcourut d'un pas accéléré qui le conduisit, dès le lendemain du coup d'État, à la présidence du Corps législatif. On admira alors au fauteuil un ancien élève de Dufaure, qui avait été aussi un disciple de Louis Blanc. Ministre d'État, son éloquence, tout à coup développée, et facilement victorieuse de contradicteurs timides ou prompts à se rendre, fit oublier les méandres de sa carrière, et, de 1860 à 1863, il eut trois années triomphales, pendant lesquelles toute la politique impériale sembla reposer sur sa tête, au point que dans le monde parlementaire on ne jurait plus que par Billault.

Après les élections, tous les regards se tournèrent vers lui comme vers le rempart invincible et le sauveur prédestiné; mais la mort fit bien voir à ceux qui avaient placé en ce protecteur toutes leurs espérances, qu'il n'y a pas d'homme indispensable, car elle le prit avant l'ouverture des Chambres.

Il fallut, le cas pressant, lui donner immédiatement un successeur qui fut Rouher, et Rouher ne tarda pas, avec des

qualités très différentes, à faire oublier Billault, soit qu'en ce temps-là, dans le demi-silence environnant, la célébrité fût d'avance acquise aux avocats du régime, soit qu'en effet la douce persuasion qui coulait des lèvres de Billault, parût avantageusement remplacée, dans des batailles plus disputées, par la rude parole et les coups de boutoir de Rouher. Pendant cinq ans, j'ai vu celui-ci à l'œuvre et je puis affirmer que, quand il montait à la tribune, personne n'y regrettait Billault.

Il allait bientôt avoir affaire à forte partie. Visiblement la fortune impériale ne battait plus que d'une aile. En même temps qu'à l'intérieur l'opposition renforcée préparait ses assauts contre le régime affaibli; au dehors, les brouillards dont se couvrait l'Europe mettaient en défaut la clairvoyance intermittente du souverain. Il aimait assez les complications qui lui permettaient de se poser en arbitre et où, jusque-là, il avait tiré honorablement son épingle du jeu; mais le temps des solutions heureuses était passé; la *veine* n'y était plus. Lui-même était malade, découragé, inquiet, et un joueur plus hardi, un acteur plus grand, commençait à offusquer son étoile.

Il le sentait vaguement, sans vouloir se l'avouer. Il avait compris que l'opinion lui réclamait impérieusement la liberté, comme une pénitence de ses fautes et comme la rançon des embarras où il avait déjà engagé la France. Il l'avait donnée dans une mesure assez large qui permettait d'attendre le couronnement de l'édifice en en sapant les bases. De ce côté toutefois, les instruments d'autorité et d'ordre dont il disposait, le laissaient assez tranquille et quand il disait aux Chambres, dans son discours d'ouverture, que l'ordre n'était pas menacé, son accent, sa confiance dissipaient encore toutes les inquiétudes.

C'était sa politique extérieure, incertaine et flottante, toujours compliquée, souvent obscure, qui, avec ses contradictions et ses revirements, entretenait en lui une humeur déprimante et inspirait des doutes à ceux-là mêmes qui avaient d'abord cru à son génie. Il baissait visiblement dans l'admiration de ses sujets.

CHAPITRE IV

L'ENGRENAGE

La session de 1865. — Optimisme de commande. — Fragilité de la convention du 15 septembre. — Augures et compères. — La vraie pensée de l'Italie. — *Roma o la morte!* — Irritation des catholiques français. — Leur déclaration de guerre à l'Empire. — La neutralité française dans le conflit des duchés. — Découragement du souverain. — Ses déceptions diplomatiques le ramènent à la politique intérieure et aux réformes sociales. — Napoléon III socialiste.

La loi des coalitions. — M. de Morny conquiert décidément M. Émile Ollivier. — Celui-ci est nommé rapporteur du projet. — Sa rupture définitive avec ses anciens amis. — La loi effraie quelques grands industriels, mais personne n'en mesure exactement la portée. — Défiances croissantes du Corps législatif.

I

On se rappelle peut-être que, dans la convention du 15 septembre qui fut une très grosse affaire en son temps, l'Italie promettait à Napoléon III de respecter et même de défendre ce qui restait du territoire pontifical et, comme capitale, elle substituait Florence à Turin. En échange, l'Empereur s'engageait à évacuer Rome, protégée par une division française, dans un délai maximum de deux ans. Qui trompait-on, en réalité? Personne. L'Italie savait très bien ce qu'elle faisait et la France ne gardait aucune illusion sur ce qu'elle laissait faire.

M. Drouin de Lhuys, qui n'avait jamais été le complice de l'ambition italienne, essayait tout au plus de s'abuser lui-

même; en fait, il avait cédé surtout au désir de débarrasser l'Empereur de cette perpétuelle obsession romaine, et la France de cette lancinante urtiquaire.

Mais les augures n'avaient pu se regarder sans rire. Ils sentaient si bien la fragilité d'une telle convention ou plutôt la misère d'une pareille comédie, qu'ils avaient négocié dans les embrasures des fenêtres, en profitant d'une absence du nonce et en envoyant aux eaux l'impératrice Eugénie. Quand leur contrat devint public, les commentaires de la presse italienne et du parlement italien lui donnèrent sa vraie signification. La pensée de *Rome capitale*, la devise garibaldienne, *Roma o la morte!* n'étaient nullement abandonnées; Florence n'était qu'une capitale provisoire et intérimaire, une étape vers la capitale définitive, et ce qu'on affectait de considérer en France comme une garantie, prenait au contraire, dans tout le monde politique italien, l'apparence d'un encouragement et d'une promesse. La chose alla même si loin qu'il en résulta quelque froid entre les compères. Il fallut recourir à des explications nouvelles pour dissiper un malentendu qui, au fond, était parfaitement volontaire et pour voiler aux yeux des principaux intéressés, c'est-à-dire les catholiques français, le sacrifice consenti à leurs dépens.

M. Drouin de Lhuys fut sur le point de donner sa démission, et on raconte que l'Empereur tança tout doucement son cousin, le marquis Pepoli, qui avait mené un peu bruyamment toute l'affaire : « Vous autres Italiens, vous faites de la diplomatie sur les toits ! » A quoi le marquis Pepoli se serait borné à répondre : *No sempre, il tetto dopo la cava* (Pas toujours, le toit après la cave).

L'Empereur devinait l'irritation des catholiques. Il les jugeait ingrats; ils le trouvaient fourbe. Un cardinal laissa tomber de ses lèvres augustes ce mot imprévu : « C'est un jésuite! » Jamais on ne se montra si sévère pour l'homme qu'on accusait de mentir sans parler. Il n'était en réalité ni menteur ni fourbe, mais seulement taciturne, compliqué et indécis. Salluste, analysant Catilina, l'appelle *simulator ac dissimulator*, c'est-à-dire

qu'il savait feindre ce qui n'était pas et dissimuler ce qui était. Napoléon III n'en possédait que la moitié, la seconde ; il n'était pas *simulator*.

Cette querelle était encore toute chaude lorsque l'Empereur ouvrit la session des Chambres le 15 février 1865. Il prononça à cette occasion un discours dont l'optimisme fait sourire, soit qu'il voulût se rassurer lui-même, soit qu'il jugeât nécessaire d'inspirer aux personnages politiques réunis pour l'entendre la confiance qui commençait à lui manquer.

Au fond, l'orateur mesurait exactement tout le terrain qu'il avait perdu depuis neuf ans. Le temps était passé de cet arbitrage qu'au Congrès de Paris il avait fait accepter à toute l'Europe. A l'extérieur, son prestige était notablement entamé, et l'air de bravoure qu'il chantait ainsi devant les Chambres n'avait d'autre objet que de rendre du cœur au personnel impérial et de s'en donner à lui-même. Le ton d'ailleurs, toujours mélancolique, démentait un peu la chanson. On y sentait la fatigue qui renonce aux longs espoirs et aux vastes pensées. L'homme, visiblement, se repliait sur lui-même, résolu à se cantonner, à se concentrer, ayant assez à faire chez lui, dans le gouvernement de sa politique intérieure, et il finissait son discours en indiquant à la France le champ fécond et pacifique où devait maintenant s'exercer son activité. L'industrie et l'agriculture continuaient à nous offrir une source intarissable de prospérité, un perpétuel renouvellement de richesse.

II

Et les travailleurs non plus n'étaient pas oubliés. L'Empire avait fait pour eux, dès l'année précédente, plus qu'on n'a fait depuis en quarante ans ; il leur avait mis dans la main une arme terrible, dont ils ont appris à se servir comme d'un instrument de domination et de tyrannie ; il avait, en abolissant deux ou trois articles du Code pénal, légalisé les coalitions et les grèves.

A son coup d'État de 1860, l'Empereur avait ajouté une révolution.

Lorsque je me reporte à mes souvenirs, il me semble que, dans le pays, la chose ne fit pas le bruit qu'elle aurait dû faire et qu'on n'en mesura pas d'abord toute la portée. Certes, les ouvriers et les industriels s'émurent, mais les garanties dont on persistait à entourer la liberté du travail, et l'efficace protection qui lui restait promise (on le vit bientôt à Aubin et à la Ricamarie), tranquillisèrent relativement ceux qu'on appelle aujourd'hui les employeurs.

Toutefois, dans les Chambres, ce fut un gros événement qui prit tout de suite sa juste proportion. Il y eut, là aussi, des scissions, des ruptures, des désaffections, qui ébranlèrent à la fois l'opposition et la majorité. Il y eut « la grande trahison » d'Émile Ollivier qui fit un bruit dont j'ai encore, après tant d'années, l'écho dans les oreilles, et des surprises et des récriminations et des colères, et des détachements plus ou moins visibles « d'amis attristés » qui commençaient à avoir moins bonne opinion de l'Empereur et de l'Empire.

A qui remontait la première idée de cette loi volcanique?

Il parut accepté alors que c'était à l'Empereur lui-même dont on disait volontiers qu'il était socialiste comme l'Impératrice était légitimiste, et le cousin Jérôme, dit Plon-plon, républicain. Il y avait une parcelle de vérité dans ces appréciations d'ailleurs sommaires. L'auteur de *l'Extinction du paupérisme* était un homme vraiment bon et humain, que le spectacle de la misère avait toujours ému et qui rêvait sans cesse aux moyens pratiques d'adoucir le sort des déshérités. Quand il fut le maître, il jugea que sa philanthropie naturelle disposait des instruments nécessaires pour se donner satisfaction, et il n'y a que l'aveugle rancune des partis qui puisse lui contester ce mérite. Dans son entourage, quelques-uns de ses conseillers ne voyaient pas sans inquiétude ce penchant démocratique dont s'accommodait d'ailleurs la tradition napoléonienne et dont les impérialistes ont toujours tenu à se prévaloir, surtout depuis la chute de l'Empire. Mais alors, ceux qui avaient fait une partie de leur

carrière sous les précédents régimes, notamment les légistes et les magistrats, conservateurs par instinct, se défiaient visiblement d'une tendance aussi marquée vers l'émancipation de la classe ouvrière. Ils ne manquaient pas, à l'occasion, d'en féliciter l'Empereur, par exemple lorsqu'il lui arrivait, comme dans une lettre historique, d'établir un parallèle entre l'Opéra et l'Hôtel-Dieu, en manifestant sa volonté que l'asile de la souffrance fût achevé en même temps que le séjour du plaisir. Toutefois, l'un des gendres de Rouher, M. Welles de Lavalette, m'a raconté que les Troplong, les Delangle, les Devienne et presque toutes les fortes têtes de la magistrature, assise ou debout, ne dissimulaient pas, dans l'intimité, leur peu de goût pour cette *toquade*. Naturellement timorés, mais avertis et clairvoyants, ils se demandaient, avec une grimace, comment tout cela finirait et se plaisaient à répéter entre eux que l'Empereur commettait cette imprudence proverbiale qui consiste à donner des verges pour se fouetter.

Napoléon III avait sa police, dont M. Andrieux s'est un peu moqué depuis dans une page consacrée à la rivalité des deux commissaires Lagrange et Hyrvoix. Il paraît que ces messieurs passaient leur temps à se pister et dépister l'un l'autre ; le premier étant chargé de renseigner l'impératrice sur les galanteries buissonnières de l'Empereur ; le second, de les dérober, autant que possible, aux regards indiscrets.

En tout cas, le protégé de M. Hyrvoix était parfaitement édifié sur l'opinion que la haute magistrature avait de sa démocratie, et quand il tenait à sa portée un de ces sévères censeurs, il s'offrait la plaisanterie d'enchérir et de se poser en pur démocrate-socialiste, type Louis Blanc. Le même La Valette m'a affirmé qu'un jour de grande réception, comme l'Empereur venait de s'égayer ainsi aux dépens du président Troplong : « Et encore, mon cher Troplong, ajouta Rouher, coutumier de ces facéties, l'Empereur ne vous dit pas tout ! » Puis, plus bas, et très mystérieusement, dans l'oreille : « Il m'a avoué qu'il venait de s'affilier à l'Internationale. »

Troplong enrageait, mais il commençait à comprendre et,

avec le plus grand sérieux : « Quel est son parrain? » demanda-t-il. — « Je ne sais pas au juste, Tolain ou Fribourg », répondit Rouher.

Cela se passait pendant l'Exposition de 1867 et je n'en suis pas là. Le gros événement qui m'a fourni cette digression, c'est-à-dire la loi des coalitions, se produisit trois ans plus tôt.

L'Empereur fut certainement le principal auteur de cette loi qui a été l'Édit de Nantes des ouvriers, mais dont il serait bien téméraire de dire si elle a été mauvaise ou bonne. La qualification qu'elle mérite dépend évidemment de l'usage qu'on en fait. Napoléon III y avait longtemps songé et il avait, en somme, rencontré à côté de lui, moins d'opposition que d'encouragement. Je suis convaincu qu'il eût passé outre à tous les raisonnements qu'on eût faits pour le dissuader, et ce « doux obstiné » — ainsi qu'il fut baptisé tout enfant par sa mère la reine Hortense — aurait montré là une fois de plus ce que peut l'obstination jointe à la douceur ; mais il n'eut pas besoin de s'entêter. L'homme dont l'esprit politique lui inspirait le plus de confiance, le duc de Morny, fut son allié en cette affaire. Morny n'était certes pas un démocrate, mais c'était un moderne, qui ne reculait pas devant les solutions neuves et hardies.

A ses yeux, l'heure de la liberté politique et surtout de la complète liberté parlementaire, telle que l'avaient pratiquée les précédents régimes, n'avait pas encore sonné. Les décrets de 1860 avaient fortement poussé l'aiguille sur l'horloge ; mais il importait de s'orienter dans un autre sens. Avant de couronner l'édifice du bouquet final, qui en proclame l'achèvement, il fallait l'étayer de réformes positives et pratiques ; il fallait surtout couler dans un moule nouveau ce qu'on appelait la liberté.

C'est ainsi que naquit, dans les rêves de l'Empereur, l'idée de la loi sur les coalitions, c'est ainsi qu'elle prit corps dans l'esprit de M. de Morny et qu'elle se développa bientôt dans la pensée d'un autre homme, dont l'évolution politique s'annonçait, M. Émile Ollivier.

Quelle influence elle a exercée depuis quarante ans sur l'état social de notre pays ; quelle force, supérieure à celle de la vapeur et de l'électricité, elle a mise aux mains du peuple travailleur et de la démocratie niveleuse, on le sait, on le voit ; c'est une grande histoire à écrire, c'est, je le répète, toute une révolution à raconter. Il sera curieux un jour d'étudier par quelle déviation une loi de justice a souvent abouti à une œuvre de violence. Mais, au moment où elle jaillit, tout armée, du cerveau impérial, le monde parlementaire en fut plus remué que la masse du peuple. Il en subit, dans la composition de ses groupes, les premiers contre-coups. Elle divisa l'ancienne opposition intransigeante, elle rallia à un rêve d'Empire libéral MM. Émile Ollivier et Darimon ; elle donna lieu à un premier essai d'opposition constitutionnelle et dynastique. Tout balancé, si on envisage uniquement l'intérêt du régime, elle fut une imprudence, car elle ne ramena pas à l'Empire ses principaux ennemis et elle lui aliéna, non seulement sur les bancs du Corps législatif, mais dans la grande bourgeoisie, un certain nombre d'hommes considérables, qui se jugèrent menacés, presque trahis. C'était dans la phalange impérialiste, si compacte à l'origine, une seconde coupure après la première. Le mécontententement du monde industriel, déjà provoqué par les traités de commerce, s'aggravait d'autant et s'ajoutait au ressentiment du monde catholique. Ce n'était pas encore la rupture complète, mais le refroidissement qui la précède, la défiance et le soupçon qui la rendent inévitable. Peu à peu les amis du premier degré se détachaient et s'en allaient.

La discussion du projet envenima, dans tous les camps, toutes les blessures. La loi des coalitions marque certainement une ère nouvelle dans la vie économique de notre pays et de tous les pays du monde ; elle a bouleversé les anciennes conditions de l'équilibre entre les diverses classes de la société, mais à l'heure où le gouvernement impérial ouvrit bénévolement cette outre aux tempêtes, ce fut d'abord la politique qui s'en empara, et l'on fut surtout frappé d'un grand déchirement qui se produisit dans l'opposition.

Avec sa connaissance des hommes, M. de Morny avait très finement saisi certaines différences de tempérament entre M. Émile Ollivier et ses intraitables collègues de la gauche. Quoique peu sensibles au début, elles se marquaient assez toutefois pour qu'un œil pénétrant les aperçût et qu'un esprit avisé les exploitât. Le président du Corps législatif ne désespéra pas d'entrer, plus intimement, par cette légère fissure, en communion d'idées avec un adversaire d'une honnêteté évidente, qui donnait prise, par sa sincérité même, non exempte d'une certaine candeur, qui n'avait contracté avec aucun régime d'engagement indissoluble, ni prononcé jusque-là aucune parole irréparable. D'adroites flatteries, de délicates ouvertures amenèrent un rapprochement souhaité des deux parts, et lorsqu'il s'agit d'élire la commission qui devait étudier le projet de loi, il n'en coûta pas beaucoup plus de peine à M. Émile Ollivier pour en être, qu'à M. de Morny pour l'en faire nommer rapporteur. C'était la première spirale de l'engrenage ; ce fut le commencement de la brouille qui devait bientôt aboutir à une séparation définitive entre le rapporteur, très fier de sa besogne, et ses anciens amis Jules Favre et Ernest Picard.

Toutefois, le plus monté contre lui était à ce moment-là Jules Simon, récemment élu député. Pour Jules Favre, M. Émile Ollivier n'était qu'un déserteur ; pour Jules Simon, il s'annonçait comme un rival. L'auteur de *l'Ouvrière* et le rapporteur de la loi des grèves se ressemblaient trop pour s'aimer beaucoup. Une sorte de concurrence démocratique les séparait.

Tout ce feu couvait sous la cendre lorsque le débat public le fit jaillir en flammes dévorantes et en explosions meurtrières. C'est de l'histoire ancienne, mais longtemps défigurée par la passion politique et l'injustice des partis. Pendant les dernières années de l'Empire, il fut admis, des deux côtés de la Chambre, que M. Émile Ollivier avait abandonné ses anciens compagnons de lutte et répudié son premier drapeau. Si bien qu'on se demande ce qu'ils penseraient, s'ils vivaient encore, du développement de leur œuvre et ce qu'en pense M. Émile Ollivier lui-même qui leur survit.

Elle a pris, avec la loi des syndicats, des proportions que personne alors ne soupçonnait ; mais déjà beaucoup de bons esprits la jugeaient dangereuse et, dans son âme et conscience, la majorité la redoutait. La plupart de ses membres y allaient avec répugnance, uniquement pour ne pas désobliger l'Empereur. On disait, entre haut et bas : « C'est sa loi ! » et on lui donna, en rechignant, la satisfaction de la voter.

Placé entre les deux camps dans la position la plus singulière, le rapporteur n'échappa point au sort que la rancune politique réserve habituellement aux conciliateurs et aux arbitres ; on ne l'épargna ni d'un côté, ni de l'autre, mais la gauche lui porta les coups les plus sensibles. Jules Simon surtout, expert en polémique, le harcela d'incessantes piqûres. A l'entendre, la loi n'était qu'un trompe-l'œil. Dès qu'au droit de coalition le gouvernement refusait de joindre le droit d'association, elle devenait un leurre offert, pour ne pas dire un piège tendu, aux ouvriers, la plus menteuse des amorces, et chaque mot de Jules Simon semblait rendre M. Émile Ollivier complice de cette duperie.

A la fin, l'accusé se fâcha ; mais, devant le caractère inattendu de cette hostilité « amicale », il manifesta tout d'abord de l'étonnement et de la tristesse. Incapable de perfidie, comme il le fut toujours et comme il l'est certainement resté après la suprême catastrophe qui a fait de lui une victime de la fatalité antique, une sorte d'Oreste maudit des dieux, il n'en pouvait pas croire ses oreilles, il n'arrivait pas à comprendre que ses compagnons d'armes fussent devenus à ce point ses ennemis. Que leur avait-il donc fait? Les procédés ordinaires d'une opposition systématique n'entraient pas dans son esprit, et son premier discours, en réponse à tant d'assauts, fut une condamnation sévère de la doctrine du tout ou rien. Il reprocha à la gauche, dont il était encore, mais dont il allait bientôt se détacher, sa mauvaise volonté, sa mauvaise humeur contre tout ce qui venait de l'Empire. Fallait-il donc repousser un progrès évident parce qu'il laissait encore d'autres progrès à accomplir? Il en promettait de nouveaux, niés d'avance par

Jules Simon, qui connut depuis des mécomptes analogues, quoique moins cruels, à ceux de M. Émile Ollivier. Celui-ci répétait sans cesse : « A chaque jour suffit sa peine. » Et la majorité lui répondait par un tonnerre d'applaudissements.

Jules Favre riposta et rompit ce qui restait du câble, si tant est qu'il en restât encore quelque brin. Il protesta contre cet appétit démesuré de réformes radicales qu'Ollivier prêtait à la gauche, mais, quittant bientôt son sujet, qui était la loi des coalitions, il n'essaya pas de dissimuler la sourde colère qui fermentait en lui contre « le nourrisson échappé de ses langes », et il s'efforça de ramener la partie à un duel oratoire, à un duel politique entre Ollivier et lui. Il prononça des mots durs, à peine adoucis par l'accent encore à demi cordial. Il enveloppa du mieux qu'il put le grief de défection — ou du moins de *lâchage*, comme nous disons aujourd'hui — qui pointait au bout de toutes ses phrases ; mais la dragée était dans la papillotte et si le déchirement fut évité ce jour-là — 27 avril 1864 — c'est qu'Émile Ollivier y fit de son mieux et que Picard, qui ne voulait pas la rupture, employa tout son esprit à huiler la plaie.

Bientôt, d'autres influences l'emportèrent, celle de Jules Simon sans doute, fortifiée par les homélies du pauvre vieux Garnier-Pagès qui se répandait en jérémiades sur la trahison, suivant lui consommée, de ce malheureux Émile. Tant qu'à la fin énervé, provoqué, insulté, calomnié, Émile perdit patience. A la suite de paroles irréparables prononcées par Jules Favre, les mains que Picard essayait encore de rapprocher se retirèrent d'elles-mêmes, et c'en fut fait pour toujours de la longue amitié qui avait uni Fox et Burke. M. Émile Ollivier entra dans cette solitude volontaire qui ne lui déplut jamais et dont il ne sortit que pour faire l'Empire libéral, destiné à si mal finir. Pendant plus de quatre ans, il resta pour tous les partis une énigme vivante, un rêveur incompris et aussi un isolé à conquérir.

J'en ai fini avec ce préambule historique, pour mieux dire avec cette préface de mon travail. Je l'ai jugée indispensable. Quoique je fusse alors dans les journaux et assez bien placé

pour voir et savoir, je n'y ai apporté qu'une faible contribution directe et personnelle. Je vais mettre beaucoup plus de moi-même, c'est-à-dire de ce que j'ai vu et entendu, dans mes *Souvenirs*. Le témoin parlera désormais pour son propre compte.

Il croit n'avoir rien négligé, dans ce tableau rétrospectif, de ce qui était nécessaire pour l'intelligence des événements postérieurs. Tel était bien, au printemps de 1865, l'échiquier politique sur lequel était engagée la grande partie, à l'intérieur et au dehors, tandis que, comme un simple spectateur du Café de la Régence, je me préparais, d'une table voisine, à observer discrètement les joueurs, connaissant assez la position des pièces pour suivre le jeu et marquer les coups.

CHAPITRE V

UNE ADRESSE SOUS L'EMPIRE

M. Émile Ollivier. — Ses explications. — Le vote d'espérance. — L'impression générale. — M. La Tour du Moulin. — Le tiers parti. — L'indépendance d'un chambellan. — Ernest Picard et le 2 Décembre. — Ma première tempête. — Jules Favre. — Son éloquence. — Fausse légende. — Son discours sur la liberté. — Martel et Garnier-Pagès. — Granier de Cassagnac. — Mon admiration pour les députés et les orateurs de l'opposition. — Haussmann. — La politique extérieure de l'Empire. — La question italienne et le discours de M. Thiers. — Jules Favre et Orsini. — Fiorentino et Pierre Véron.

I

Je fus gâté dès mon début. Mirabeau avait eu sa ***grande trahison***. L'Adresse de 1865 fournit à M. Émile Ollivier l'occasion d'avoir la sienne qui lui fit, selon moi, beaucoup d'honneur.

Il s'était inscrit le premier, en homme qui va s'élancer dans le vide et qui désire s'exécuter tout de suite. On l'y attendait, tous les yeux étaient fixés sur lui. Il descendit du banc de la gauche où il siégeait encore et se rapprocha très lentement du bord de l'hémicycle, comme si le poids qu'il avait sur la conscience eût alourdi son pas.

La tribune n'étant pas encore matériellement rétablie, c'est de ce premier gradin qu'il parla, mais il n'avait pas dit trois mots que l'on comprit son dessein. Il avait hâte de se confesser, afin de ne laisser à ses juges aucun doute sur l'acte parfaitement loyal qu'il se préparait à accomplir.

M. Schneider (du Creusot) présidait par intérim en attendant que le successeur du duc de Morny fût nommé, et rien que dans la manière dont il dit : « La parole est à M. Émile Ollivier, » on devina chez cet homme bienveillant un grand désir de lui faciliter ce passage.

Le récipiendaire — car il s'agissait bien pour le nouveau converti d'être admis dans la majorité impérialiste — était vêtu, à son ordinaire, d'une redingote noire, d'un pantalon noir, d'un gilet noir, d'une cravate noire, serrée comme un col de crin, et jamais depuis il ne quitta cette tenue d'enterrement. Des lunettes protégeaient ses yeux également noirs, des yeux étranges, percés trop près des ailes du nez, des yeux sondeurs et fouilleurs, mais de regard indécis, qui me frappèrent la première fois que j'eus l'occasion d'analyser son visage. L'expression chercheuse de ces étranges prunelles retirées dans un coin de l'orbite comme dans une petite caverne s'est gravée dans mon esprit et ne s'en est jamais effacée. S'il est vrai que chaque physionomie humaine rappelle plus ou moins, comme on l'a prétendu, la figure de quelqu'un des mille animaux de la création, je dois dire que ce fut le hibou — l'oiseau de Minerve — dont l'image traversa d'abord ma pensée et que, peu à peu, de rapprochement en rapprochement, d'induction en induction, j'en arrivai à m'expliquer ce goût d'isolement que j'ai déjà eu l'occasion de constater chez M. Émile Ollivier.

Il annonça un discours politique, ou plutôt personnel, une profession de foi et déclara tout d'abord, comme témoignage de sa conversion, qu'il voterait l'Adresse, en attendant mieux. Certaines tendances du gouvernement, manifestées par des actes, l'amnistie, le décret du 24 novembre, la réforme financière de M. Fould, la loi des coalitions, etc., et, d'autre part, les dispositions accueillantes que la majorité lui avait manifestées à lui-même, ainsi qu'à son ami Darimon, lui rendaient cette demi-adhésion honorable et facile. Ce n'était pas qu'il considérât que les libertés politiques, la liberté de la presse et le droit d'association, eussent reçu les satisfactions nécessaires. Il ne cesserait de les réclamer ; mais il condamnait énergiquement

l'opposition systématique et il tenait à répéter, l'ayant déjà dit, qu'il ne serait jamais pour la néfaste doctrine du tout ou rien. Il reconnaissait que si, dans la pratique, la sévérité à l'égard des journalistes s'était beaucoup relâchée, les foudres administratives demeuraient toujours suspendues sur la tête des journaux ; que plusieurs, qui avaient le droit de ne plus se croire menacés, en avaient fait la dure épreuve, et que ce nouveau régime était la liberté tempérée par l'arbitraire.

Était-ce donc une raison pour garder rancune à un pouvoir, encore un peu timide, mais manifestement bien intentionné? M. Émile Ollivier se déclarait résolu, pour sa part, à lui faire crédit et il s'apprêtait à le prouver par son adhésion à l'Adresse. Il ne voulait pas « que la défiance qui perd l'emportât sur la confiance qui sauve ». Il èspérait « l'alliance durable de la démocratie et de la liberté par la main d'un pouvoir fort et national ». Son vote serait « un vote d'espérance ». Il reprochait aux oppositions de « discuter révolutionnairement ». Quant à lui, dût-il « être pour les uns un politique naïf et pour les autres un ambitieux vulgaire », il acceptait ce jugement, sûr des revanches de l'avenir. Un homme qui, en Angleterre, avait opéré une conversion analogue à la sienne, Robert Peel, n'avait-il pas été honni d'abord et, un peu plus tard, glorifié?

Cette comparaison avait paru un peu excessive, et j'avais très bien entendu quelques « oh ! oh ! » timides qui en avaient suffisamment témoigné, encore que la consigne, à gauche, fût de ne répondre à M. Émile Ollivier que par le plus absolu silence. Jules Simon, qui s'y connaissait, avait persuadé à ses collègues de l'opposition que ce mutisme était supérieur, comme leçon, aux manifestations les plus bruyamment hostiles, et les anciens amis de M. Émile Ollivier, dont Jules Simon ne fut jamais, s'étaient religieusement tenu parole. L'orateur put, pendant une heure et demie, exprimer les vérités qui leur tenaient le plus au cœur sans en obtenir le moindre signe d'assentiment, et exposer les raisons de son changement sans leur arracher la plus petite marque d'improbation.

Les impérialistes sentirent bientôt combien ce froid de glace

était gênant pour lui, car ils se détendirent les premiers et lui firent un accueil qui devint plus sympathique à mesure qu'il parlait ; de sorte que la salle s'était complètement échauffée en son honneur lorsqu'il descendit de la tribune. Je ne surpris alors, sur les bancs de l'opposition, qu'un geste assez méprisant qui voulait dire : « Regardez qui vous applaudit ! »

C'est un argument que j'ai vu employer cent fois, depuis cette époque, dans les assemblées délibérantes, et que je considère comme une pure niaiserie. Il a sa parade toute prête et également fort usitée : « Je ne m'occupe que d'avoir raison, sans me préoccuper des mains qui m'applaudissent ou des voix qui m'interrompent. » Cette riposte a son utilité ; elle est à la portée de tout le monde, et elle a bien souvent servi.

Lorsque l'émotion fut un peu calmée, je vis se dresser sur les hauteurs un petit homme entre deux âges, très chauve sur l'occiput, grisonnant et frisotté des deux côtés de la tête ; d'ailleurs propre, bien tenu, très soigneux de toute sa personne. Il aspirait à devenir le chef d'un tiers parti libéral, une manière de centre gauche dynastique, ami du progrès, encore plus dévoué à l'Empire. Il jugeait, sous sa tonsure, que M. Émile Ollivier était en passe de lui couper l'herbe sous le pied. On l'appelait M. La Tour du Moulin.

Il lut un factum assez long où le progrès et la liberté donnaient fraternellement la main à l'ordre. Il voulait bien améliorer les institutions, mais pas si brusquement que M. Émile Ollivier. En réalité, il rêvait d'une position intermédiaire entre le réformateur hardi et les bonapartistes intransigeants qui voyaient déjà l'Empire lancé sur une pente fatale.

La journée finit sur un tumulte occasionné par les sentiments qui s'agitaient encore autour du 2 Décembre. Ernest Picard parlait de cette date fort irrévérencieusement, mais avec de spirituelles précautions et des ironies enveloppées. Elles agacèrent quelques membres de la majorité, qui lui renvoyèrent durement la balle. Bientôt tous les bancs s'en mêlèrent ; on échangea des fleurettes contre lesquelles la sonnette du vice-président Schneider, qui continuait à occuper le fauteuil.

demeura longtemps impuissante. Ernest Picard, piqué au jeu, laissa échapper une boutade plus forte que les autres, qui, entendue par quelques collègues à oreille fine et tout spécialement par Granier de Cassagnac, le père, déchaîna une tempête.

Je n'en avais pas encore vu ; c'était ma première et j'en jouissais avec délices. J'aurais voulu qu'elle durât toute la nuit, dussé-je ne pas dîner. J'ai perdu depuis longtemps cette belle faculté d'enthousiasme. De trop fréquentes répétitions du même spectacle m'ont blasé. Granier de Cassagnac sommait le président de rappeler Picard à l'ordre, et tous les mameluks bonapartistes insistaient avec rage dans le même sens. De son côté, Picard faisait le bon apôtre et, sans répéter le mot, répondait qu'il n'avait rien dit d'inconvenant ni d'antiparlementaire, qu'on l'avait mal entendu ou mal interprété. Il y mettait tout ce qu'un avocat peut employer d'adresse à éviter une censure, prolongeant la discussion, l'éloignant de son point de départ, noyant la phrase incriminée dans un déluge de gloses.

Le président Schneider, visiblement, répugnait à sévir. Il déclarait que les commentaires de l'inculpé équivalaient à une rétractation, à une excuse... « Non ! Non ! criaient alors les amis de Picard, il n'a rien rétracté, rien excusé. »

Picard ne bougeait plus, il souriait, en homme qui trouvait ses témoins un peu bien prompts à le faire battre.

La droite grognait toujours. Le Président chercha un nouveau joint. Il avait saisi au vol chez Picard un petit geste d'assentiment à ses paroles conciliatrices ; il s'en empara, le fit valoir. Picard reconnut que M. Schneider ne s'était pas trompé, que telle était bien la signification du geste, qu'il n'avait pas à s'en défendre, et le Président profita d'une seconde de répit pour prononcer, d'une voix péremptoire, la phrase sacramentelle : « L'incident est clos ! »

Picard avait dit tout simplement : « Le 2 Décembre est un crime ! »

Puisque j'ai eu l'occasion de rappeler l'intervention léni-

fiante du vice-président Schneider dans cette journée, j'y veux joindre tout de suite un jugement dont les événements démontrèrent bientôt la témérité. Un commissaire du gouvernement invoquait, à l'appui de son argumentation contre la presse, l'invasion de l'Assemblée nationale républicaine le 15 mai 1848. « Hélas ! ce n'était pas la première ! » interrompit Eugène Pelletan, qui sans doute faisait allusion au 18 brumaire. « Soyez tranquille, ce sera la dernière ! » déclara M. le Président par intérim.

Évidemment à cinq ans de distance, il ne pouvait prévoir celle où il pensa laisser son chapeau, mais il ne faut jamais parler de *dernière* dans ces cas-là !

II

La séance qui suivit était, je pense, la quatrième de l'Adresse, mais si je commettais ici de petits anachronismes de jour ou d'heure, il ne faudrait pas s'en préoccuper autrement ; ce ne seraient que de légères interversions sans conséquence puisque le fond du récit reste absolument vrai et authentique.

Jules Favre prononça un magnifique discours en l'honneur de la liberté. Jules Favre ! Son nom seul, quand on l'appela, me fit tressaillir. Il avait alors une telle réputation, il jouissait d'un tel prestige, que je me préparai à entendre Dieu le Père. Et je ne fus pas trop désappointé. C'était vraiment un bel orateur. On était un peu surpris, au début, de sa respiration trop courte, de cette espèce de hoquet qui finissait chez lui en râle, comme une quinte de coqueluche dans la gorge d'un enfant ; mais bientôt sa voix s'échauffait, prenait le dessus, et le discours se développait majestueusement sans nouvelle perte d'haleine. Je trouvai l'homme imposant. Grand, grave, avec son geste dominateur, son épaisse chevelure grisonnante et sa longue figure en croissant de lune, il commandait d'abord l'attention, et bientôt une admiration où il entrait de la sympathie.

Son visage ne répondait en rien aux portraits que j'en avais vus. L'expression en était, à l'ordinaire, douce et bienveillante, et même lorsque la colère intérieure plissait sa lèvre, je cherchais en vain sur ses traits ce *Maître Aspic* dont parlaient alors des journaux mal informés et des journalistes qui ne l'avaient probablement jamais aperçu. Certes il ne s'interdisait pas l'ironie, mais ce n'était pas son procédé habituel et, même provoqué, son langage ne distillait ni fiel ni poison. Quelquefois il s'indignait et se répandait en récriminations furieuses, plus souvent il se retranchait dans une sorte de fierté dédaigneuse et hautaine. Si j'insiste, c'est qu'on a transmis à la postérité un faux Jules Favre, sec, insolent, perfide surtout, et qu'il n'était rien moins que cela, à ce moment de sa carrière. Nous le verrons un peu plus tard s'aigrir et s'exaspérer, mais alors il inclinait plutôt vers la sensibilité et la douceur. On dirait aujourd'hui que « c'était un tendre ». Très souvent, non seulement dans l'intimité, mais en public, sa parole en témoignait, et cette tendresse mal contenue se répandait au dehors.

De même son éloquence ; une légende l'a travestie. Sur la foi des nouvellistes on se la figure encore âpre, tranchante et sifflante, parfois tonnante et fulminante, sillonnée d'éclairs à la Mirabeau. Je n'ai jamais rien remarqué de pareil. Elle était surtout cicéronienne ; elle coulait librement, élégante et large, comme un beau fleuve qui n'a aucune envie de se changer en torrent. Ce surnom de Me Aspic qu'on lui avait donné au Palais, et qu'il justifiait peut-être à la barre, devenait, à la tribune, un véritable contresens. Je dirai, si l'on y tient, que la parole de Jules Favre s'enroulait en longs anneaux comme un serpent autour d'une liane, mais c'est la seule concession que je puis faire ; elle n'en eut jamais le venin. C'était, en somme, un haut et bon cœur, que la politique ne fut pas seule à troubler. Dans ces *Souvenirs*, je le retrouverai à chaque instant. Ce qui est certain, c'est qu'alors le journaliste inconnu vibrait et palpitait en écoutant l'orateur populaire.

Jules Favre consacra tout son discours à la liberté. C'était, à ce moment-là, un beau thème et on n'avait pas encore songé

à la qualifier de vieille guitare. On en parlait avec une sorte de respect religieux. « La liberté est nécessaire, disait Jules Favre, parce qu'elle est primordiale, antérieure et supérieure à tous les droits, éternelle comme la vérité et la justice, et Dieu lui-même, de qui elle émane, n'a-t-il pas créé l'homme libre? »

A l'heure où j'écris, ce langage détonne. Bien que je l'aie recueilli sur les lèvres d'un illustre républicain, les Chambres républicaines ne l'entendraient plus sans rire, et même aux conservateurs catholiques, il paraîtrait singulièrement démodé. Du haut de cette tribune où quarante ans seulement nous contemplent, il tombait comme un rayon de soleil printanier après l'hiver. Dieu et la liberté! Quelle résurrection! Jules Favre aimait d'ailleurs, en vrai Lyonnais et en bon idéaliste qu'il fut toujours, à prononcer le nom de Dieu ; il le prononçait à propos et en obtenait parfois des effets surprenants; c'était pour lui un mot de passe, qui lui entr'ouvrait les cœurs dans une Assemblée d'ailleurs réfractaire à ses doctrines. Le chrétien sauvait le républicain.

La lutte, âpre et ardente, se prolongea plusieurs jours. J'en tenais registre pour me faire la main, et, au milieu de ces tumultes, je me la faisais assez vite. C'est en nageant qu'on apprend à nager.

M. Martel, député indépendant du Pas-de-Calais, le même qui devait être un jour président du Sénat républicain, revendiqua la liberté de la presse avec beaucoup de ménagements. C'était un homme timide, prompt à rougir malgré son âge, et qui, au moment même où il abusait de la modération, demandait toujours pardon de sa hardiesse. Avec cela un peu ahuri, comme les poules mouillées, mais si vraiment honnête et bon!

Il défendit son amendement libéral sur le ton d'un homme qui dit à ses adversaires : « Tranquillisez-vous, je ne veux pas vous faire de mal! » et soixante-deux voix, grosse minorité pour le temps, répondirent à son appel. Je fis une liste de ces soixante-deux et gardai longtemps leurs noms dans ma mémoire. J'ai fini par les oublier; l'histoire aussi. Ils sont ensevelis dans le *Moniteur*.

Toutes les questions furent abordées l'une après l'autre, quelquefois enchevêtrées, et ce fut comme une revue générale de la politique. On pense bien que les journalistes de la Chambre, Eugène Pelletan, Havin, Guéroult ne laissèrent pas au tremblotant Martel l'honneur de défendre seul les journaux. Le décret, le fameux décret du 17 février 1852, fut dénoncé comme une horreur, et j'entendis alors des discours que j'avais déjà lus dans l'histoire de la Restauration et de la monarchie orléaniste. Je devais les entendre encore longtemps et souvent. Ils n'ont pas gagné à vieillir.

Garnier-Pagès était considéré comme la forte tête financière de l'opposition. Les quarante-cinq centimes lui avaient fait une réputation et M. Magnin, le futur gouverneur de la Banque, qu'on appelait alors le beau Magnin, Magnin aux cheveux d'or, n'aspirait pas encore à sa succession. Seul, M. Darimon, économiste, qui avait servi dans la presse sous Émile de Girardin, aurait pu lui disputer cette royauté; mais, entraîné dans l'orbite de M. Émile Ollivier, il commençait à devenir suspect aux puritains de la gauche, et puis Garnier-Pagès avait été ministre en 1848, ministre des Finances! Sans être précisément une recommandation, c'était un titre!

Toutefois, dans la distribution des rôles, telle que l'opposition l'avait réglée, il dut parler d'abord sur la liberté électorale et sur le droit de réunion. J'admirai alors, debout à son banc, un vieillard qui avait un immense col de chemise, pointu et tranchant, du poil dans le nez, et de longs cheveux par derrière sur sa redingote. De quelle couleur étaient-ils? On n'a jamais pu le savoir; gris assurément, mais d'un gris poivre et sel qui en rendait la nuance indécise et fausse. Jules Vallès écrivit un peu plus tard qu'ils étaient verts. A la fin de sa vie Emmanuel Arago en avait une forêt qui étaient exactement de la même teinte.

Le pauvre Pagès s'escrima de son mieux sur les comités électoraux qu'une interprétation abusive de la loi avait transformés en associations interdites, et donna, du premier coup, la mesure de son éloquence. Elle brillait surtout par la bonhomie,

qui n'est pas une qualité brillante. Il usait quelquefois d'un exorde insinuant dont il escomptait l'effet : « Je suis un honnête homme, vous êtes des honnêtes gens... Je suis un honnête homme qui parle à des honnêtes gens », et il leur insinuait qu'entre eux et lui rien ne serait plus facile que de s'entendre... il suffirait d'un peu de bonne volonté.

Granier de Cassagnac le père lui répondit de sa voix de crécelle, avec un mépris peu déguisé pour l'idéologie sentimentale, et s'appliqua à flétrir l'immoralité de certaines coalitions. C'est encore une flétrissure qui, depuis 1838, change de camp suivant les besoins. Pendant quarante ans, j'ai vu les partis se la renvoyer, inoffensive. Jules Favre répondit à Granier de Cassagnac et le président du Conseil d'État, M. Vuitry, répondit à Jules Favre.

M. Vuitry n'était pas précisément un orateur, mais un *debater* de premier ordre. Il ne pouvait prendre la parole sans obtenir un succès d'estime, tant il paraissait modéré, raisonnable, expérimenté et conciliant. Sa science juridique et sa gravité naturelle imposaient. Quoique petit et noir comme un moricaud, il avait ce prestige que donnent l'importance de la fonction et le sérieux du maintien.

Il va sans dire que les gloses juridiques de M. Vuitry me semblaient un peu bien subtiles et alambiquées, tandis que les commentaires de l'opposition m'inondaient de vérité et de lumière. Que voulez-vous? C'était mon penchant ; j'avoue que j'en suis un peu revenu depuis ; mais je demande que ce soit maintenant une affaire entendue et que je n'aie plus besoin de m'en expliquer ni de m'en défendre. Le futur rédacteur du *Peuple français* était alors tout entier dans l'opposition.

Malgré les précautions de M. le président du Conseil d'État, les esprits s'étaient fort animés et on commençait à se regarder dans le blanc des yeux lorsque Rouher se leva. Sa mèche légendaire flottait sur son dos ; elle mérite une mention spéciale, mais j'ai déjà introduit tant de cheveux dans mon récit que j'en remets la description à un autre jour ; j'aurai cent occasions pour une de la retrouver.

Quoique visiblement agacé par des chicanes qui, je m'en rends compte aujourd'hui, ne valaient guère mieux que celles du gouvernement, Rouher essaya d'abord de la bonne humeur : « Depuis quatre jours que durent ces débats, dit-il, je constate qu'il n'y a que des éloges, dans la bouche de l'opposition, pour les gouvernements tombés, tandis que, sur les mêmes lèvres, il n'y avait qu'injures pour eux quand ils étaient debout. S'il faut que nous tombions pour obtenir vos éloges, je vous préviens que nous les attendrons longtemps... » Et cinq ans après !...

III

Chaque jour mettait aux prises le gouvernement et ses adversaires. Tous les terrains semblaient bons à ceux-ci pour livrer bataille et cette combativité systématique discréditait un peu leur opposition auprès de la majorité impérialiste, toujours portée à croire qu'ils manquaient de sincérité. En manquaient-ils vraiment?

Oui et non, ces hommes haïssaient sincèrement l'Empire, bien qu'il y eût du parti pris et même de la mauvaise foi dans leurs griefs. Quand ils niaient ce profond amour du peuple, qui échauffait l'âme vraiment démocratique de l'Empereur, ils étaient bien aveugles ou bien mal renseignés. Quand ils contestaient les bonnes intentions dont il était pavé, jusqu'à l'enfer inclusivement, et qu'ils affectaient de n'y voir qu'une vaine recherche de popularité, ils prouvaient uniquement qu'ils ne connaissaient pas l'homme, l'ennemi auquel ils avaient affaire, ce qui est toujours une cause d'infériorité. En réalité il était moins timide, en face de certaines réformes, moins bourgeois que le plus hardi de tous ces éloquents réformateurs.

Encore une fois je ne voyais rien de tout cela, et à mes yeux les orateurs de l'opposition n'avaient jamais tort. Que Garnier-Pagès épluchât les finances de l'Empire ; que Jules Simon, de sa voix la plus sentimentale, dénonçât un excès de

centralisation qui n'a fait depuis que croître et embellir; que Picard s'amusât à taquiner ce grand préfet de la Seine dont un boulevard encore inachevé porte le nom, j'avais pour tous une admiration qui s'étendait à leur plus menu fretin. Forcade la Roquette, Vuitry, de Parieu, toute cette élite du Conseil d'État, Rouher lui-même, n'étaient à mes yeux, auprès de ces colosses que des nains démesurément surfaits. J'en étais à croire, comme l'insinuait spirituellement Picard, et comme on le jurait sans rire sur les boulevards, que le baron Haussmann avait bousculé Paris uniquement pour rendre plus facile la répression des émeutes. On lui prêtait une explication féroce que cent personnes prétendaient avoir entendue. « Maintenant, disait-il — par leur bouche — l'artillerie pourra manœuvrer à l'aise sur un champ de tir suffisamment agrandi. C'était absolument indispensable. Les boulets ne savent pas prendre la première à droite! »

Jamais homme ne fut plus en butte à la malignité parisienne, plus égratigné, plus chansonné que cet administrateur illustre, surnommé dans les parlottes républicaines de l'époque « le plus grand des préfets » parce qu'il avait en effet la taille d'un cent-garde. On insinuait que ce profond machiavélisme qui lui avait donné l'idée d'ouvrir au canon de longues artères rectilignes trouvait encore d'autres satisfactions, très appréciables, dans la transformation de Paris. Elle avait naturellement nécessité des expropriations considérables où beaucoup de propriétaires dépossédés avaient trouvé leur compte. De là à dire que le préfet y trouvait le sien, il n'y avait qu'un pas, bientôt franchi. On attribuait à une des filles du baron ce propos naïf : « Nous n'avons pas de chance, aussitôt que papa achète une maison, elle est démolie! » Ces épigrammes faisaient leur chemin sans que celui qu'elles visaient en parût touché. Il se sentait au-dessus de toutes ces petites piqûres, ayant bien conscience que l'immense majorité des Parisiens rendait justice à son œuvre. Il eut en effet sa revanche dans l'estime et la considération publiques, même avant la fin de l'Empire; on sut à quoi se réduisait cette immense fortune à laquelle s'était attaché un

petit venin de calomnie et, plus tard, après la chute, lorsque le baron Haussmann, vieilli, courbé, usé, reparut dans une Chambre républicaine où le suffrage universel l'avait envoyé avec son ennemi intime, M. Rouher, il y rencontra, comme une grande ruine, la curiosité la plus sympathique et le plus sincère respect. De son côté, il était tellement revenu de toutes les passions politiques qu'il n'aurait pas eu besoin de se faire une grande violence pour serrer la main à Jules Ferry, l'auteur des *Comptes fantastiques d'Haussmann*.

J'ai vu ces choses, et d'autres pareilles, ou encore plus étonnantes. Elles m'ont précisément appris à ne m'étonner de rien et m'ont guéri peu à peu de l'indignation comme de l'enthousiasme ; mais je n'en étais pas encore là.

Dans le débat sur les relations franco-italiennes M. Thiers intervint et traita cette question romaine si ardue, si complexe et bientôt si inquiétante, avec une telle supériorité qu'on sentit tout de suite de combien de coudées ce causeur dépassait tous les déclamateurs d'alentour. On vit un homme d'État, comme il le disait lui-même de sa petite voix aigrelette : « Ces messieurs sont des hommes politiques, moi, je suis un homme d'État ! » Et rien qu'à l'accent on mesurait la différence. Ce jour-là, il fut comme le Calchas d'Homère le meilleur des devins. Il prévit et prédit non seulement ce qui devait arriver dans les années suivantes, mais ce qui arrive aujourd'hui, à quarante ans de distance. « Je suis convaincu que toute collision avec l'Église sera toujours pour tout gouvernement régulier un péril et un malheur ! » Et il complétait son idée par un ingénieux développement sur *l'esprit chrétien* qui n'empêche pas la liberté de penser.

Je ne crois pas que dans tous les discours de M. Thiers on en trouve un seul, sauf peut-être son suprême avertissement à la veille de la guerre, qui égale celui-là en justesse et en portée. Seul, il avait compris, seul il avait averti. Dans mon coin, je restais tout acquis aux chimères de Jules Favre et j'en voulais même un peu à M. Thiers de les avoir méconnues ; mais le Corps législatif tout entier éprouvait une émotion à laquelle

je ne pouvais rester insensible, et dont je m'accusais intérieurement, comme d'une atteinte à mes idoles. A mes yeux, Thiers avait fait un discours papiste.

M. Émile Ollivier essaya de parer le coup, et il affronta la lutte en homme flatté de se mesurer avec un pareil adversaire; mais il ne réussit pas à affaiblir l'impression produite, et Rouher lui-même n'y parvint qu'à peine en recourant à des récriminations personnelles absolument déplacées.

Si les votes des Assemblées politiques étaient conformes à la sagesse et à la raison, le Corps législatif eût consacré en cette affaire, par une adhésion explicite, l'éclatante supériorité de M. Thiers sur M. Émile Ollivier, sur Jules Favre et sur Rouher. Il en avait bien conscience, mais une majorité, impérialiste ou autre, a d'autres devoirs que d'obéir à sa conscience, elle a surtout d'autres intérêts.

Le lendemain je rencontrai J.-J. Weiss, auprès de qui j'avais écrit dans le *Courrier du Dimanche*, supprimé par simple mesure administrative, et je m'apprêtais alors à le suivre au *Journal de Paris*. Il admirait le discours de M. Thiers et aimait beaucoup, à cette époque-là, Thiers lui-même, dans le salon duquel il fréquentait avec des souliers qui n'étaient pas beaucoup plus élégants que ceux de Dupin aîné. Il m'expliqua qu'il y avait deux hommes dans l'homme d'État de la place Saint-Georges : le politicien vindicatif qui, esclave de ses passions et de ses rancunes personnelles, se trompait souvent sur nos affaires intérieures, et le juge infaillible, doué de seconde vue, dans les questions de politique internationale.

Je me rendis compte depuis qu'il avait raison et que cette distinction était juste. Thiers est un homme qu'il faut dédoubler pour le comprendre et le classer.

La plupart de ceux qu'on appelait alors les libéraux ne le comprirent pas ce jour-là. Je fus stupéfait le lendemain en lisant des inepties dans leurs journaux. Schérer n'écrivait-il pas, à la première page du *Temps*, que M. Thiers avait été un peu faible? Encore frais émoulu de l'école, je ne pus me retenir et je criai, quoique seul en ce moment,

un vers latin sur la pauvreté de l'intelligence humaine.

A *l'Époque*, on se tint sur une réserve qui nous préserva des absurdités environnantes. Schérer, qui était protestant, aimait l'Italie contre le Pape et dans toute l'opposition française, sauf peut-être chez Jules Favre et surtout chez Ollivier, régnait le même esprit. C'était d'ailleurs un penchant très marqué chez Jules Favre que l'italianisme. Défenseur d'Orsini après les bombes de l'Opéra, il avait été vivement impressionné, comme l'Empereur lui-même, de ce qu'il avait rencontré de grandeur d'âme chez ce conspirateur assassin. Il l'avait défendu comme Orsini le lui avait ordonné en lui léguant sa montre, sans aucun de ces appels à la pitié auxquels les avocats ont naturellement recours pour sauver la vie d'un homme. Orsini ayant fait le sacrifice de la sienne : « C'est un condamné, s'écria Jules Favre, c'est un mort qui se présente devant vous ! » ou quelque chose d'approchant. Et toute sa plaidoirie, très belle, très forte, était sur ce ton. Jules Favre visita Orsini dans sa prison ; il le suivit presque jusqu'à l'échafaud, et il avait gardé de ses courtes relations avec cet illustre fanatique un souvenir qui ne s'effaça jamais. L'homme en était digne. A son complice Pierri qui allait mourir avec lui et qui affectait de plaisanter bruyamment à l'italienne pour se raffermir, il répétait : *Calma, calma !* Du calme !

IV

C'est aujourd'hui une idée acceptée par l'histoire que l'attentat d'Orsini fut pour quelque chose, deux ans après, dans la résolution prise par l'Empereur de prêter son appui à l'Italie contre l'Autriche, et comme toutes les conséquences s'enchaînent, il faudrait en conclure qu'Orsini a exercé son influence posthume sur tous les événements qui se sont déroulés dans la suite et dont la France n'a pas eu à se réjouir. Sedan est en germe dans Solferino. Quant à Jules Favre, il resta orsi-

nien, tout au moins italien, toute sa vie et, plus tard, ses relations dans la colonie italienne de Paris amenèrent Fiorentino à faire de lui son exécuteur testamentaire.

Fiorentino ! Voilà encore un nom auquel on aurait envie de s'arrêter s'il ne sortait un peu du cadre de ces souvenirs parlementaires. Pendant une quinzaine d'années, ce Napolitain, à cheval sur deux journaux, le *Constitutionnel* et le *Moniteur*, et sur deux rubriques, la critique musicale et la critique dramatique, fit la pluie et le beau temps dans le monde des théâtres. Il avait connu à Naples Alexandre Dumas père qui, l'ayant piloté un instant à Paris, s'aperçut bientôt qu'il était homme à se tirer d'affaire tout seul. En effet il débuta par un duel retentissant, qui le mit tout de suite en vedette. Le premier accueil fait à Fiorentino par ses confrères français avait été peu sympathique. Des articles anonymes avaient paru dans plusieurs journaux où l'envie insinuait que le nouveau venu n'était peut-être pas la plus fine fleur des pois italiens. On accusait sa plume non pas précisément d'être vénale, mais de ne pas se donner ou se refuser sans conditions.

Il n'en fit, comme on dit, ni une ni deux, il s'en prit à la Société des gens de lettres tout entière qui, si je ne me trompe, n'avait pas voulu l'admettre parmi ses membres et il provoqua celui qui, dans l'ordre alphabétique, figurait le premier sur son catalogue. C'était Amédée Achard, l'auteur de *Bellerose*. Achard se battit, reçut un coup d'épée magistral dont il ne revint que par miracle et Fiorentino fut respecté.

Quelques années plus tard, Edmond About disait : « Quelle chance j'ai eue de n'être pas encore sur la liste de la Société ! Mon nom m'y mettait avant Achard, et c'est moi qui aurais encaissé l'estafilade de Fiorentino ! »

Celui-ci put dès lors suivre sans obstacle un chemin semé de fleurs. On le louait partout avec une effusion communicative. Son talent y était pour beaucoup, son duel pour quelque chose. Il écrivait le français avec une pureté extraordinaire pour un Italien. C'est le seul étranger que j'aie connu aussi à l'aise, aussi sûr de lui avec notre langue, aussi complètement

débarrassé de la sienne. On disait de lui, sans rire, qu'il maniait le français comme Voltaire. C'était exagéré. Son style, net et clair, manquait parfois de vigueur et d'éclat ; mais Fiorentino n'en jouissait pas moins d'un grand crédit comme critique influent. On n'osait plus dire qu'il en abusait. On se contentait d'admirer avec quel art il savait doser, dans ses chroniques, le blâme et l'éloge de manière à faire tout craindre ou tout espérer à un artiste jusqu'au jour où il prenait décidément contre lui un parti favorable ou hostile. Il tenait longtemps et scrupuleusement l'indulgence et la sévérité suspendues sur la même tête. On citait de lui un mot caractéristique au sujet d'un ténor qui venait de débuter à Ventadour : « Ce jeune homme promet beaucoup, tiendra-t-il? »

Il y avait alors à l'Opéra deux danseuses-étoiles, d'un talent égal, quoique différent, la Rosati et la Ferraris ; la première, mime ardente et passionnée ; la seconde, impeccable, classique sur ses pointes, plus jolie femme aussi que sa rivale. Elles se partageaient les suffrages des amateurs, toujours prêts à se disputer pour elles ; mais on ne put jamais savoir laquelle préférait Fiorentino. Il est probable qu'elles s'étaient arrangées pour peser du même poids, si légères qu'elles fussent, dans l'équitable balance du juge, car ses articles les mettaient absolument sur le même pied et, mesurés à l'aune, ne donnaient pas une ligne de plus à la Rosati qu'à la Ferraris et à la Ferraris qu'à la Rosati. On s'amusait à en faire le compte et l'équivalence était si parfaitement observée que, si l'une obtenait une demi-colonne, l'autre avait sa demi-colonne, strictement égale, sans un mot, sans un centimètre de plus. Théophile Gautier, le bon Théophile, admirait beaucoup cette manière d'arpentage dans la critique.

Elle avait valu à Fiorentino une autorité qui s'attachait non seulement à ses articles, mais à sa personne.

Grand, large d'épaules, et quasi colossal de port et de stature, il portait une longue barbe calamistrée et de fortes moustaches d'un noir de jais, cirées, astiquées, vernies qui donnaient facilement à sa physionomie, quand il le voulait, un air sombre

et farouche. Au théâtre, il avait une loge à lui tout seul et s'y étalait renversé sur son fauteuil, semblable à un dieu assyrien, auprès d'une petite actrice, toute mince et menue — une danseuse, si j'ai bonne mémoire — qui avait l'air d'une mouche à côté de lui. Je n'y vis jamais une troisième personne, de l'un ou l'autre sexe. Il ne lui parlait pas, ou d'un mot seulement, dit sans presque remuer les lèvres, comme il convient à la majesté divine. Il avait réellement celle d'un mage.

Avec cela, infiniment d'esprit et du meilleur. Au *Courrier franco-italien* où il venait quelquefois, il nous raconta qu'Alexandre Dumas, son premier guide, dont il avait bien vite secoué le joug, essayait de le prémunir contre son penchant à conduire sa barque lui-même. « Jamais, lui disait-il, vous n'arriverez à la célébrité ; jamais votre nom ne voltigera sur les lèvres des hommes. Il est trop long : Fi-o-ren-ti-no ! » Et il le scandait : cinq syllabes ! « Il n'en faut pas plus de deux, voyez plutôt : Du-mas, Du-mas ! » Tant et si bien que la complaisance du bon Dumas à répéter ainsi les deux moitiés de son nom finit par agacer Fiorentino, qui éclata : « Vous avez raison, maître ! Du-mas, Du-mas ! hors des deux syllabes, point de salut, exemple : Na-bu-cho-do-no-sor ! »

Songez que tout cela se passait au temps du docteur Véron, l'auteur des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, qui a laissé son nom à un café.

Un homme possédait à fond toutes ces historiettes qui sont comme une annexe latérale de ce grand bâtiment qu'on appelle l'histoire. Et c'était précisément un autre Véron, un peu plus jeune que le premier, Pierre Véron, le directeur du *Charivari*. Il est mort et je suis bien surpris que ses héritiers n'en aient rien trouvé dans ses papiers. Peut-être était-il trop paresseux pour inscrire ce menu quotidien sur des tablettes. En tout cas il mérite bien, lui aussi, une mention, car c'était un homme de la plus aimable originalité.

Je l'avais beaucoup connu autrefois à la pension Hallays-Dabot et au collège Henri IV. Il y tranchait déjà sur le commun, fuyant la société des camarades et se promenant volontiers,

de long en large, dans les cours, avec les maîtres d'études, jusque-là que nous l'avions baptisé le *Philopion*. Nous avions même ajouté à ce surnom, comme épigraphe, une phrase qu'il ne manquait jamais de répéter lorsque l'un de nous se faisait *coller* pour la sortie du dimanche : « Tu fais une sottise amère, mon bonhomme ! »

Dans la petite classe où j'étais alors, nous le regardions, de bas en haut, non sans quelque admiration, et lui, dans la grande, nous regardait du haut en bas avec une pointe de mépris. La vérité m'oblige à dire qu'il était extrêmement avancé pour ses dix-sept ans, très lancé, causant presque toujours de « petites femmes » et déjà boulevardier par nature, déjà Pierre Véron, rédacteur du *Charivari*. Rarement vocation se manifesta de si bonne heure. Elle contrastait d'une manière bizarre avec le genre de succès scolaires qu'il obtenait presque chaque année. Il avait régulièrement le prix de version grecque au concours général ; arrangez cela ! C'était sans doute un Athénien qui avait vécu sous Périclès et sous Aspasie.

Me voilà un peu loin de l'Adresse de 1865, des discours de Jules Favre et des violences de l'opposition, mais je ne regrette pas ce détour ; il m'a reporté à des temps très lointains et à ces souvenirs d'enfance qui sont si chers et qu'on dit si doux.

CHAPITRE VI

M. Thiers, le prince Napoléon et le duc d'Aumale. — M. Thiers, financier. — Ses idées personnelles. — L'impôt sur le revenu. — Les défenseurs des finances impériales. — Timon devenu vieux. — Conversation avec M. Thiers. — La politique dans le budget. — Le Mexique. — L'intervention des États-Unis. — Complaisance de la majorité. — M. Segris et l'Hôtel des Postes. — La séance de consolation. — La politique du prince Napoléon. — Entrevue avec lui. — Son cabinet et son salon. — Quatre statues de Napoléon Ier. — Le prince Napoléon et le duc d'Aumale.

I

M. Thiers fit en 1865, comme tous les ans, un grand discours sur le budget. C'était une sorte d'ordinaire dont il ne pouvait se passer et il y obtint son succès habituel.

Il disait des choses parfaitement simples, classiques, qu'il avait l'air de découvrir et qu'on écoutait avec une attention d'écoliers. Il prêchait l'économie, sermon toujours apprécié, qui n'a converti aucun gouvernement, il recommandait l'amortissement comme la plus efficace des panacées budgétaires et surtout il réclamait un peu plus de clarté dans la manière d'établir le bilan national.

Je le retrouvai sur ce même terrain l'année d'après et encore toutes les années suivantes, car, en matière de finances publiques, M. Thiers n'ayant jamais fait qu'un seul et même discours a

soutenu qu'il n'y en avait qu'un seul à faire. A peine se préoccupait-il de broder quelques variations sur le thème invariable qu'il se flattait d'avoir emprunté au baron Louis. On ne le désobligeait pas, au contraire on lui faisait plaisir en constatant cette uniformité.

Cette fois-là cependant, il aborda un problème encore tout neuf, actuel aujourd'hui, que plusieurs de ses voisins avaient effleuré et sur lequel il avait à cœur de leur faire tout de suite la leçon du maître. J'emploie ces mots à dessein, car il y avait toujours un peu de cela dans sa parole et il me le fit bien voir à moi personnellement le soir même. Il enseignait et aimait à enseigner. Sa grande autorité sauvait d'ailleurs cette apparence de pédantisme.

Il fut très dur, voire assez méprisant pour les prôneurs de l'impôt sur le revenu. Il le combattit avec des arguments si forts qu'on n'en trouvera jamais de meilleurs et que, si on a besoin de nouvelles armes contre leur entêtement, on fera bien de les chercher dans son vieil arsenal. Il sentait le parti qu'on tirerait un jour de la théorie mal comprise des économistes Adam Smith, Jean-Baptiste Say et plusieurs autres doctrinaires. Il la dénonça comme impraticable et l'impôt sur le revenu comme la plus décevante des chimères. Elle commençait à poindre dans les journaux et elle avait frappé son attention, éveillé son inquiétude. Quand il communiqua ses impressions au Corps législatif, on affecta d'en rire, on le railla presque de cette terreur qui prenait un bâton flottant pour un monstre marin.

Le bâton flottant a fait du chemin depuis.

Les finances de l'Empire étaient alors défendues par ses avocats ordinaires, MM. Rouher, Vuitry, de Parieu, de Forcade la Roquette, de Lavenay et les autres matadors du Conseil d'État, tous habiles à plaider une cause médiocre. Leurs noms s'échelonnent, inégaux, aux divers étages du régime.

Je vis là aussi un homme, un vieillard que je ne m'attendais pas à y rencontrer, M. de Cormenin, le Timon de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, autrefois si admiré et si

redouté. Je l'avais toujours jugé un peu surfait, comme styliste, mais ses virulentes satires en prose respiraient la vertu. J'ignore si, comme le dit quelque part notre Labiche, elles avaient la respiration courte; en tout cas, ma candeur y prenait un plaisir extrême, comme aux *Iambes* d'Auguste Barbier, qui depuis!... Aussi fus-je très surpris de le retrouver là, commissaire du gouvernement. Ce caractère de personnage officiel m'apparaissait comme un criant désaveu de ses terribles philippiques. A cette époque, elles étaient encore connues sous ce nom, et lui, comme un de ces incorruptibles pour qui les palais et les cours sont de mauvais lieux dont ils s'interdisent à jamais l'entrée. L'hermine avait-elle donc perdu sa blancheur et la guêpe son aiguillon? J'en demandai des nouvelles à mon camarade Letellier, vieilli sous le harnais, et il m'apprit que Cormenin avait toujours été un impérialiste, à peine teinté de républicain.

Il n'était plus rien du tout, une ruine, peu pittoresque, un petit vieux rabougri et ratatiné, avec une perruque qui frisait en tire-bouchons sur ses tempes. On vantait en lui un juriste ferré à glace sur le droit administratif, un rival de Boulatignier. Ce Juvénal repenti fut une de mes premières déceptions.

Dans la Chambre, même parmi les députés, il y avait quelques financiers, ou réputés tels, M. du Miral, M. Larrabure, M. O'Quin, d'une science suffisante, capables de dresser un budget et de l'expliquer. Qui se souvient d'eux aujourd'hui? Cette année-là, le rapporteur général de la loi de finances était précisément M. O'Quin, député des Basses-Pyrénées, un vrai Béarnais du Béarn, sec, vif, noir comme un petit corbeau. Il répondit de son mieux aux critiques de M. Thiers, et la majorité crut, ou feignit de croire, qu'il les avait réfutées. M. Thiers demeura convaincu du contraire.

C'est dans cette discussion que je constatai pour la première fois à quel point il avait à cœur de convaincre les gens. Si clair qu'eut été son discours, j'avais des doutes sur quelques chiffres que j'avais mal entendus ou mal recueillis et qui ne me paraissaient pas concorder avec sa démonstration. J'allai

à son banc les lui montrer, en le priant de faire, sur mes notes, les corrections nécessaires. « Pas ici, me dit-il, venez avec moi. »

Il m'emmena dans un des bureaux de la Chambre, tira de sa poche plusieurs feuilles de papier, noires de chiffres et soigneusement paginées, les étendit en ordre sur une grande table recouverte d'un tapis vert et commença, sur ma copie, à l'encre rouge, les rectifications que j'avais sollicitées de sa complaisance. Il avait également cette encre rouge sur lui, dans une petite bouteille, qu'il déboucha soigneusement, de manière à n'en pas perdre une goutte. De cet homme tout m'intéressait. Soudain, il s'arrêta d'écrire et me regarda fixement : « Jeune homme, me dit-il, rappelez-vous qu'on ne sait rien en politique tant qu'on n'en a pas étudié à fond les deux grands ressorts, la finance et l'armée. » Le cœur me battait comme à un enfant de chœur devant un archevêque. Je m'inclinai.

Il reprit : « Entre nous (il me disait entre nous, à moi), entre nous, mes amis sont un peu neufs en matière de budget. Ce pauvre Garnier-Pagès ! Et les autres (les autres, c'étaient les bonapartistes) ne sont pas beaucoup plus forts. Tenez, reprenons ces chiffres, ceux-là mêmes qui vous ont fait hésiter, jeune homme, et il les reprit l'un après l'autre et il me refit ses calculs, et enfin il ajouta : « Croyez-vous qu'ils les aient réfutés? — Non certes, répondis-je, un peu enhardi. — N'est-ce pas? Je les en défie bien, ils sont irréfutables. »

Il s'était levé, il gesticulait, prenant tantôt un papier, tantôt un autre, et il me répétait tout son discours, du commencement à la fin. J'étais fort préoccupé, en pensant que les camarades devaient se demander ce que j'étais devenu, et j'avoue que, malgré tout mon respect, je l'écoutais à peine ; mais il ne s'en aperçut pas et continua ainsi pendant plus d'une heure. La séance était levée quand il me tint quitte et je sus le lendemain que, pendant la nuit, il en avait usé de même avec les sténographes ahuris, éreintés, endormis. Il lui fallait un auditoire. Lorsque le *Moniteur* paraissait en retard, on pouvait être sûr que M. Thiers avait parlé la veille, et il parlait quelquefois deux jours de suite.

L'opposition et le gouvernement se querellèrent tout particulièrement sur le Mexique, rendez-vous obligatoire et annuel. Il offrait aux mécontents un terrain si avantageux ! Leurs griefs tombaient sur le régime de tout le poids de la logique et de la raison. Les avocats de l'Empire n'avaient guère d'autre ressource que de reprocher à ses détracteurs un manque de patriotisme : « Vous faites les affaires de l'ennemi. » L'argument est faible, mais il a toujours servi et servira toujours, surtout si, en poussant trop vivement son attaque, l'adversaire prête le flanc. C'est ce qui arriva un jour à Ernest Picard, si prudent à l'ordinaire et si avisé. Les bandes juaristes avaient égorgé avec des raffinements de férocité plusieurs partisans de Maximilien et même quelques prisonniers français. Le général de Castagny, qui opérait contre elles, jura de faire un exemple et tint parole. Il suivit les égorgeurs à la piste, les cerna dans une hacienda où ils s'étaient réfugiés, y mit le feu et refusa tout quartier.

Picard l'accusa de cruauté, de sauvagerie. Rouher répondit qu'il fallait venir en France pour voir un général français insulté par ses compatriotes : « Pendant que nous arrondissons des phrases, lui, il expose sa poitrine aux balles. » Le succès ne fut pas pour Picard.

Ces petits réquisitoires sur des faits mal connus ou mal rapportés, quelquefois apocryphes, ressemblaient un peu au roman chez la portière et permettaient à Rouher de s'écrier que les Mexicains bourraient leurs fusils avec les discours de Jules Favre.

Lorsqu'on en vint au vote, il n'y eut que treize voix contre le paragraphe. La demande de scrutin avait été lue par le Président avec les noms de ses signataires :

MM. Hénon, Carnot, Ernest Picard, vicomte Lanjuinais, duc de Marmier, Bethmont, Magnin, Jules Favre, Marie, Garnier-Pagès, en tout dix.

Une voix cria : « Vous oubliez Juarès ! »

En somme, cette grave discussion du budget qui est devenue, dans ces derniers temps, un chipotage électoral et une mani-

festation de mendicité collective, fut surtout, cette année-là, une bataille politique très acharnée, très intéressante, où l'opposition toujours refoulée au scrutin put inscrire plusieurs victoires morales, sinon budgétaires, à son actif. On ne se sentait pas tranquille. Question italienne, question romaine, question mexicaine ; il n'y manquait plus que la question allemande, déjà née, et même déjà mûre, pour changer l'inquiétude en angoisse. Ce serait pour l'année suivante.

Cependant rien ne fut refusé au gouvernement qu'un seul crédit de six millions qu'il demandait pour construire un nouvel Hôtel des Postes entre la rue Mondovi et la rue Mont-Thabor, précisément, si je ne me trompe, sur l'emplacement actuel de la nouvelle Cour des Comptes.

La commission du budget était d'avis d'accorder ces six millions. Le rapporteur, qui était le marquis de Talhouet, rencontra en face de lui un député de Maine-et-Loire, M. Segris, qui commençait à jouir d'un certain crédit dans la Chambre.

Le marquis de Talhouet, que je retrouverai, aussi bien que M. Segris, dans des circonstances plus graves, et qui mourut de chagrin après la guerre, était un petit homme sec et brun, qui avait de la race jusqu'au bout des ongles. Il n'aurait pas fallu lui marcher sur le pied, et Guyot-Montpayroux en fit bientôt l'expérience ; mais, dans ses relations avec ses collègues, il apportait une exquise politesse, une bienveillance, une douceur même, qui en avaient fait un des benjamins du Corps législatif. On l'aimait pour lui-même.

M. Segris, un peu ventripotent, ressemblait à Louis XVI. Quand il devait prendre la parole, il rougissait, il tremblait, mais, une fois lancé, il dominait sa peur et on le trouvait éloquent. Ses velléités d'opposition, très espacées et très bénignes, lui avaient conquis un commencement de popularité. On suivait avec faveur ces légers accès d'indépendance, approuvés et encouragés par ceux qui en étaient incapables, et quand on annonçait, sur une matière quelconque, une intervention de M. Segris, on se confiait gravement la nouvelle dans les couloirs : « Vous savez, Segris parlera ! »

Segris parla et démolit aisément le nouvel Hôtel des Postes, ou du moins le plan, fort beau sur le papier, qu'en avait fait la commission. Tout l'effort du marquis de Talhouet n'y put rien. On était si heureux de résister bravement dans une affaire qui ne touchait point à la politique ! Les six millions disparurent du budget.

Je ne trouve plus rien dans mes souvenirs qui rende quelque intérêt à cette discussion budgétaire. On avait alors l'habitude d'y consacrer une dernière séance dite de consolation, dans laquelle chaque député, animé d'un beau zèle pour le développement des travaux publics, réclamait un petit chemin de fer dont son arrondissement avait besoin. C'était prévu. Le directeur des chemins de fer, qui était M. de Franqueville, avait sous les yeux sa carte des voies ferrées, étudiée avec un soin minutieux. Il n'était pas chiche de promesses et s'empressait de donner satisfaction à tout le monde. « Comment donc ! Vous désirez un raccordement de cent kilomètres. Il fallait le dire. Ce serait déjà fait. » Il n'en pensait pas un mot et les solliciteurs, toujours bernés, jamais éconduits, savaient ce qu'en valait l'aune. Lui-même avait soin quelquefois de les en avertir entre deux portes ; mais il leur suffirait de rapporter à leurs électeurs la bonne parole publiquement prononcée, insérée au *Moniteur*, et la séance finissait avec la session dans un long applaudissement, où se mêlaient quelques cris de *Vive l'Empereur*, plus rares et plus faibles chaque année.

II

Pendant que ses partisans et ses adversaires épluchaient ainsi ses finances, l'Empire voyageait. Il voyageait en Algérie dans la personne de l'Empereur, il voyageait en Corse dans la personne du cousin de l'Empereur, le prince Napoléon. Et celui-ci, en bon parent, se permettait à Ajaccio ces frasques d'opposition libérale qui rentrent naturellement dans les habi-

tudes des branches cadettes, des héritiers présomptifs et des princes à côté. A l'occasion d'une cérémonie de famille en l'honneur de Napoléon Ier, il définissait à sa façon la politique napoléonienne, et lui imprimait, de son autorité privée, un caractère ultradémocratique, contre lequel l'Empereur lui-même se crut obligé de protester par une note assez sèche dans le *Moniteur*. Il y était dit que personne n'avait le droit d'interpréter la pensée profonde du fondateur de la dynastie et que son successeur s'en considérait lui-même comme l'unique dépositaire. Le cousin tancé grinça, mais se tut. Il n'était pas trop fâché qu'on lui tapât ainsi de temps en temps sur les ongles. Il se figurait que ces semonces le posaient dans l'opinion et le vernissaient de libéralisme.

Au fond, c'était un pur jacobin, le plus autoritaire des hommes. Par là, il ressemblait bien plus à son oncle Napoléon Ier qu'à son cousin Napoléon III, et quand il se prévalait de sa fidélité à la vraie tradition impériale, il ne se vantait pas. Il n'eût pas fallu le presser beaucoup pour qu'il s'avouât, comme il le fit quelques années après, républicain plébiscitaire.

Puisque je rencontre ici, pour la première et dernière fois sur ma route, le prince Napoléon — en langage populaire Plon-Plon — je vais profiter de l'occasion pour raconter dans quelles circonstances j'ai pu voir de près celui qu'Edmond About appelait un César déclassé.

C'était vers la fin de l'Assemblée nationale de 1871, au beau milieu des intrigues de toute nature auxquelles donna lieu la restauration éventuelle de la monarchie et le vote de la Constitution républicaine.

Je faisais alors un compte rendu des séances parlementaires dans *Paris-Journal* qui était dirigé par Henry de Pène et qui ne s'était pas encore fondu dans le *Gaulois* de M. Arthur Meyer. Je m'y étais sans doute montré un peu dur pour les royalistes qui, suivant moi, évoluaient à contre-sens et bridaient l'âne par la queue. J'étais agacé par ces petites toiles d'araignée soi-disant machiavéliques que je les voyais chaque jour tisser sous mes yeux et qui leur ôtaient toutes leurs chances.

Cette impression perçait sans doute dans mes articles, qui, en ces temps troublés, jouissaient d'une fortune exceptionnelle : on les lisait quelquefois.

Un de nos camarades du *banc*, M. Lara-Minot, me dit un jour sans autre préambule : « Tu as joliment tapé sur eux ce matin ; vois donc le prince. » C'était son prince à lui. Je pris la chose légèrement, n'ayant aucun penchant de ce côté ; mais Lara-Minot ne se lassa point : « Vois donc le prince, il désire te parler. »

J'hésitai fort longtemps. « Cela n'engageait à rien », insinuait le tentateur. Dix minutes de conversation avec le plus étincelant des causeurs qui se trouvait être en même temps le plus aimable des hommes, et l'on s'en allait absolument libre, comme on était venu.

J'entrevoyais que l'ami Lara était une sorte d'agent recruteur, chargé de dénicher des adhérents pour je ne sais quelle combinaison hypothétique, et je ne me souciais guère d'être pris un jour ou l'autre dans un simulacre de complot. Enfin la politesse et surtout la cusiosité l'emportèrent : « Ce n'est pas un ogre ! » pensai-je, si bien que je m'acheminai un beau jour vers l'avenue d'Antin, où habitait alors le prince. Il était averti de ma visite et me fit prier de l'attendre quelques instants dans son cabinet. Je n'eus pas un instant l'idée qu'il m'observât derrière une tapisserie et je pus examiner la pièce à loisir. Elle me parut fort élégante. Un tableau de Pils ou d'Yvon (je ne me souviens plus), *Le prince Napoléon à la bataille de l'Alma*, en occupait tout un panneau. Au centre, adossé à une table de travail, l'admirable *Napoléon mourant* du sculpteur italien Véla, et aux quatre angles, quatre statues en marbre blanc du grand Empereur aux différents âges de sa vie, de Brienne à Sainte-Hélène. Une surtout me frappa : un Bonaparte adolescent, en costume Louis XVI. Cette figure attire par je ne sais quel charme sous lequel déjà la volonté perce. J'en subissais, planté là, toute la séduction, lorsque le prince entra. Je crus voir l'Empereur en personne. Il me tendit la main de la meilleure grâce du monde et me fit asseoir près de lui, mais bien en face,

comme il aimait à regarder les gens. Je fus surtout frappé de l'éclat de ses yeux.

Je dois dire tout de suite qu'il ne me proposa pas d'assassiner M. Thiers. Nous causâmes de choses et d'autres, en effleurant la politique. Je le trouvai ce qu'il était réellement, très prince et très peuple, éloquent, spirituel, et aussi talon rouge quand il s'en mêlait que le plus raffiné des marquis, mais volontairement discourtois, mal embouché à certains moments, et cherchant un peu l'originalité dans la crudité du langage. Comme entrée en matière, il me posa cette question assez embarrassante pour un secrétaire-rédacteur : « Que faites-vous de nos p..... du Palais-Bourbon? » Et il donnait à entendre que ceux qu'il qualifiait ainsi étaient capables de se vendre au premier venu pourvu qu'il y mît le prix.

Je n'en pensais pas autant de mal et j'évitai de répondre. Il sentit apparemment qu'il était allé un peu loin dans une première conversation et il changea de sujet.

Il aurait pu insister sans me désobliger autrement. Je touchais alors à un état d'esprit qui me permettait de tout entendre, ou presque tout, sur les hommes et sur les partis avec une philosophie déjà très calme. La guerre, la Commune, l'Assemblée nationale avaient soufflé sur mes illusions et les avaient sensiblement refroidies ; je crois bien qu'il n'était plus en mon pouvoir de me scandaliser.

Le prince Napoléon ne pouvait, sur un personnage aussi chétif que moi, nourrir d'autre idée que de me compter parmi ses partisans, en quoi il se fût trompé. Sa brutalité, affectée ou naturelle, me prévenait contre lui. Il ne me demanda rien de précis ; je n'eus rien à lui refuser et ne gardai de cette rencontre qu'une admiration très vive pour son salon, son cabinet et ses marbres. Il observa que je tournais souvent la tête, un peu distrait, vers ce Napoléon tout jeune, quinze ans peut-être, l'éphèbe sérieux et doux que je n'ai jamais vu ailleurs ; puis vers le Napoléon au front chauve, ridé, vieilli et déjà guetté par la mort. La vérité est que je m'hypnotisais sur ces deux chefs-d'œuvre, séparés par un intervalle qui évoquait toute

une vie, et quelle vie ! Le Premier Consul de Marengo et l'Empereur de Tilsitt attiraient aussi les regards, mais les retenaient moins. Je ne pouvais me détacher des deux autres. Le prince s'en aperçut et, répondant à ma pensée : « Oui, dit-il, vous avez raison ; ceux-là font rêver ! »

Je songeais aussi à cette *Bataille de l'Alma*, où le peintre avait représenté le prince Napoléon au milieu de ses officiers. Il y fit, certifié par ceux qui le virent alors de près, une très honorable figure, ce qui n'empêcha pas, un peu plus tard, de répandre contre lui la plus calomnieuse des légendes. La chanson même s'en mêla.

J'ignore si le Condé de Rocroi portait, comme l'a dit Bossuet, la victoire dans ses yeux, mais celui-ci y portait certainement le courage. Ils jetaient des flammes comme ceux de son oncle dont il était l'image vivante et parlante. Je ne crois pas que deux hommes se soient jamais plus ressemblés physiquement que Napoléon et Plon-Plon. La différence ne se marquait que dans la taille. Plon-Plon, sous la toise, était beaucoup plus grand que Napoléon.

J'ai eu quelquefois l'occasion de causer à la chasse, dans la forêt de Chantilly, avec un autre prince, le duc d'Aumale, que plusieurs abîmes séparaient du prince Napoléon. Le duc d'Aumale, lui aussi, était à la fois très prince et très bon enfant, mais pas de la même manière. Sa simplicité était celle du général français, troupier dans l'âme, qui fume volontiers sa pipe de bruyère avec vous. Mais toute cette bonne grâce, toute cette courtoisie, si voisine qu'elle fût de la cordialité, ne l'empêchait pas de maintenir les distances. Encore qu'il vous invitât volontiers à sa table, on ne lui mangeait pas dans la main. Je retrouverai ailleurs ce prince charmeur, soldat et artiste, en qui on a salué le dernier des Français, mettons, comme on dit, l'avant-dernier, pour ne décourager personne ; mais en vérité les mufles pullulent.

La dernière fois que j'eus l'honneur de le voir, son rhumatisme lui laissant quelque répit, il chassait le chevreuil à cheval dans la forêt de Coye avec une petite meute spéciale, très diffé-

rente du grand équipage. Il remontait doucement cette large allée, aujourd'hui fermée aux promeneurs, qui va du Moulin-du-Bois à la Baraque-du-Moulin. C'était, je pense, deux ans avant sa mort. Il savait que j'avais écrit sur sa mère, la reine Marie-Amélie, deux ou trois pages plutôt sympathiques. Il se pencha vers moi et me dit : « Comme je m'amuse ! Comme je m'amuse !... Et vous ? »

C'était un remerciement !

Mon bizarre rendez-vous avec le prince Napoléon m'a amené à dire un mot du duc d'Aumale. Entre ces deux hommes qui se sont haïs, qui ne sont jamais parvenus à se rencontrer et à se le dire que par correspondance, il y a une sorte d'inexplicable magnétisme, deux fluides de nom contraire ; l'un appelle l'autre.

CHAPITRE VII

AVANT SADOWA

Le travail souterrain de Bismarck. — Les fautes et les erreurs de la diplomatie européenne. — L'insurrection de Pologne. — Hésitation du gouvernement impérial. — Le Sénat et le Corps législatif. — Vaines démarches et négociations avortées. — Les puissances ne peuvent s'entendre. — Traité d'alliance entre la Prusse et la Russie. — La guerre des duchés. — Le général Fleury et Bismarck. — Déception et découragement de l'Empereur. — Expectative fataliste. — Première querelle entre la Prusse et l'Autriche. — Inertie et neutralité de la politique française. — La *béatitude* de la majorité parlementaire. — Bismarck à Biarritz. — Mauvais symptômes.

Il semble que la diplomatie française et l'Empereur lui-même, qui s'amusait quelquefois à la contrarier, n'aient compris que fort tard la gravité des événements qui troublèrent le nord de l'Europe, dans les deux ou trois années employées par Bismarck à préparer la grande rupture entre la Prusse et l'Autriche.

A vrai dire, les autres puissances du continent ne furent guère moins aveugles. Il fallut le coup de foudre de Sadowa pour les réveiller et les éclairer ; mais il n'était plus temps. Déjà elles étaient incapables de soutenir le peu qui restait du vieux droit public européen créé par les traités de 1815 et fortement entamé par la politique italienne de Napoléon III. Aussitôt que le Danemark fut menacé et les duchés envahis, M. Thiers aurait pu dire le mot qu'il ne prononça que l'année suivante, et qu'on attribue quelquefois à Metternich : « Il n'y a plus d'Europe ! » On ne tarda pas à s'en apercevoir. L'Angle-

terre elle-même, si attachée aux traditions de sa politique, céda aux préventions enracinées de lord John Russell contre la France et laissa rompre l'équilibre.

L'orage arrivait peu à peu sans qu'on en prévît les conséquences, et les Chambres françaises n'en éprouvèrent d'abord qu'une faible impression ; elles avaient l'esprit ailleurs. La politique intérieure, influencée par les récentes élections de 1863, absorbait exclusivement leur pensée. Préoccupé de l'avertissement qu'il venait de recevoir et des moyens d'y remédier, le gouvernement impérial, sans se désintéresser absolument des affaires extérieures, n'y appliquait qu'une attention distraite, presque découragée, qui l'exposait à des défaillances dangereuses sans le préserver suffisamment des initiatives maladroites et des ingérences compromettantes.

Je ne suis pas un historien et j'ignore ce que l'histoire — j'entends l'histoire définitive — en dira ; mais il suffit de relire les débats du Corps législatif pour se convaincre du peu de clairvoyance dont firent preuve à ce moment les représentants de la nation. C'est à peine si, en dehors de la question italienne, toujours brûlante, on rencontre dans les *Annales parlementaires* quelque discussion sur ce qui s'agitait au nord de l'Europe.

Il est vrai qu'on ne communiquait pas aux Chambres les secrets diplomatiques et qu'elles ne voyaient du mouvement européen que les manifestations publiques, celles qu'on ne peut pas tenir cachées.

Mais si occulte, si flottante surtout que fut; dans ce menaçant imbroglio, la politique impériale, compliquée du jeu personnel de l'Empereur, il fallait être sous l'influence de je ne sais quel narcotique pour ne pas discerner, à certains signes, qu'il s'apprêtait quelque chose de grave, et il fallait aussi être singulièrement timide pour ne pas réclamer, à haute voix, quelques explications nécessaires.

Les faits parlaient assez d'eux-mêmes pour solliciter la vigilance, et même pour éveiller les craintes, des pouvoirs publics, des assemblées parlementaires et du monde politique tout

entier. On sentait se remuer dans l'ombre un homme partout présent, qui aspirait visiblement à un grand rôle, pour lui-même comme pour son pays, et qui tissait une sorte de toile d'araignée métallique autour de l'Europe. On trouvait sa main là même où il semblait invraisemblable de la rencontrer, et, par un phénomène bizarre, on n'avait pas l'air de la voir. Les journaux eux-mêmes, dont l'imagination va vite et qui se répandent volontiers en pronostics, se bornaient à enregistrer les événements quotidiens, sans soupçonner ce que cachait le rideau derrière lequel le comte de Bismarck biseautait déjà les cartes de sa grande partie. Quand ils se décidaient à exprimer une opinion, leurs jugements prouvaient qu'à leurs yeux notre patriotisme n'avait pas sujet de s'inquiéter d'affaires où nos intérêts et notre honneur n'étaient pas engagés. C'est ainsi que la guerre des duchés danois et l'insurrection polonaise n'éveillèrent chez la plupart d'entre nous que ce sentiment de générosité instinctive qui nous a toujours portés à défendre le faible contre le fort.

Il éclata lorsque la Pologne essaya encore une fois de secouer le joug russe et de reconquérir au moins un semblant d'indépendance. Malgré certaines désillusions vite oubliées, chacun de nous se retrouva *polonais* dans l'âme. Le sang coulait à Varsovie et il nous était bien difficile de ne pas compâtir à cette suprême misère d'un peuple qui semblait ne sortir un moment de son tombeau que pour y rentrer. On s'indignait de ces feux de salve sur des processions en prière qui ne demandaient qu'à pleurer librement leurs victimes, et, quand aux premières supplications à genoux succéda la révolte armée, le cœur français se remit à palpiter d'admiration et d'espérance. On ne voulut pas se rendre compte de l'inanité d'une pareille tentative; quelques succès partiels d'un jeune chef, Maryan Langiewicz, dont l'héroïsme intelligent retarda un peu l'inévitable écrasement final, nous émurent jusqu'à l'enthousiasme, et bientôt la sympathie officielle, visible à mille marques, ne manqua pas plus à la Pologne que la sympathie populaire. Chose rare en France, tous les partis se trouvèrent d'accord pour réclamer

une intervention, au moins diplomatique, en faveur de notre vieille et malheureuse cliente du Nord. M. Havin pensait là-dessus comme M. de Montalembert. Il fallait à tout prix donner à la Pologne un témoignage de reconnaissance et faire un geste d'amitié.

Un seul homme, chez nous, parut long à s'y décider, l'Empereur lui-même, fort hésitant en cette affaire et peu rassuré sur ses suites. J'écrivais alors à la *Revue contemporaine*, très *polonaise* nécessairement, par alliance. La femme du directeur, Mme Alphonse de Calonne, appartenait à cette nation infortunée. Elle avait infiniment d'esprit, auquel une pointe de singularité donnait une saveur spéciale. Lorsque, dans son salon de la rue Pigalle, elle évoquait les héros de son pays, l'ardeur et l'originalité de sa parole exerçaient sur tout l'auditoire une véritable fascination. Nous aussi, nous devenions polonais pour une heure, entre deux tasses de thé ; le peintre Ricard et Beaudelaire lui-même étaient prêts à marcher sur Varsovie.

Comme Mme de Calonne recevait beaucoup d'exilés, nous avions par eux ce qu'on appelle aujourd'hui des *tuyaux*. Les relations de la *Revue* avec les gros personnages du monde politique nous en assuraient d'autres, et c'est ainsi que nous fûmes avertis, dès le début, de la très sage hésitation de l'Empereur et des embarras que cette insurrection de Pologne lui causait. « Ce n'était donc pas assez de l'Italie ! » disait-il à M. Drouin de Lhuys, son ministre des Affaires étrangères, qui manifestait son propre ennui en levant les bras au ciel, dans la mesure où un diplomate a le droit de les lever.

Que Napoléon III s'intéressât vivement au sort de la Pologne, il n'était pas permis d'en douter ; qu'il se sentît disposé à faire quelque chose pour elle, on en parlait à la *Revue* comme d'une chose tellement sûre et d'un air si entendu, qu'on eût dit qu'elle en avait reçu la confidence de la bouche impériale. Je crois bien qu'au fond elle ne savait rien de plus là-dessus que les autres journaux. Mais elle comptait sur la tradition napoléonienne, sur l'attachement de l'Empereur au principe des nationalités, sur son penchant à suivre les impulsions de l'opinion

publique, si montée en ce moment qu'elle semblait pousser à une revanche de la campagne de Russie ; enfin, et à plus juste raison, sur ce bon cœur qui fut toujours la grande faiblesse de Napoléon III.

Il ne s'y livrait pas, cette fois, sans quelque difficulté. Il regrettait l'alliance russe en formation. Une estime réciproque, née précisément du récent corps à corps des deux peuples, la préparait plus sûrement que tous les papiers et protocoles diplomatiques. Depuis qu'on s'était vus face à face sur les remparts de Sébastopol, on avait une égale envie de se donner l'accolade, et ce fut l'insurrection polonaise qui recula d'environ quinze ans — de vingt-cinq peut-être — ce nécessaire rapprochement. On ne saura jamais ce que ce retard nous a coûté, — peut-être l'Alsace et la Lorraine.

L'Empereur sentait le péril et résistait. Il eût voulu protéger la Pologne sans désobliger la Russie, mais il se rendait bien compte des déceptions que lui rapporterait ce rôle toujours un peu ridicule de conciliateur bénévole entre l'enclume et le marteau. Ce qui devait arriver arriva : à la suite de négociations internationales qui durèrent près d'une année (février-novembre 1863) et qui se terminèrent contre nous par un *lâchage* général, l'Empereur dut comprendre qu'il avait perdu son seul allié, la Russie. J'ai ouï dire plus tard par un homme qui l'approcha de fort près et dont j'aurai à parler, Clément Duvernois, que le jour où il consentit à faire sa partie dans une intervention dite européenne, en faveur de la Pologne, il entrevoyait ce lamentable fiasco. Il ne s'exécuta que par point d'honneur et aussi, en empereur plébiscitaire, sous la poussée du pays.

On l'en pressait à la Chambre, on l'en pressait au Sénat, où siégeait et où parla, en cette occasion, un Poniatowski. Le prince Napoléon leur servit aussi un discours de sa façon ; très bataillard, il frappa à tort et à travers comme une corneille qui abat des noix. D'autres rappelaient la chanson de Béranger :

Rien qu'une main, Français, je suis sauvé !

L'Empereur souffrait de voir jaillir encore ce flot de sang polonais « qui s'épuise en gardant sa vertu ». Il chargeait bien M. Billault de modérer les ardeurs parlementaires, et celui-là s'acquittait de sa mission sur un ton grondeur où l'on refusait de voir la vraie pensée du maître. A la fin, la pression devint trop forte. Il céda, non sans un secret pressentiment de l'avenir.

Et alors commença une de ces graves comédies diplomatiques qui communiquent un peu de gaieté à l'histoire. Toute l'Europe parut un moment conjurée contre la Russie. On rédigea une Note collective, où les remontrances affectaient la forme d'une respectueuse prière. Mais il y manquait la signature de la Prusse. La Russie avait pris ses sûretés de ce côté-là. L'empereur Alexandre II venait de conclure avec son oncle, le roi de Prusse Guillaume, une convention *défensive* qui le garantissait amplement contre toute tentative d'intimidation ; et son chancelier Gortschakoff, qui se fit plus tard jouer sous jambe par Bismarck, n'avait pas résisté au plaisir de mêler quelque persiflage aux politesses évasives dont il honora ces premières ouvertures de l'Europe.

Bientôt les puissances de second ordre se retirèrent du jeu, continué un instant par l'Angleterre, la France et l'Autriche, puis par la France et l'Autriche, abandonnées de l'Angleterre, puis par la France seule qui, en désespoir de cause, émit l'idée d'un congrès et, visiblement humiliée, en fut pour ses avances. La Pologne ne tarda pas à rendre le dernier soupir, et le comte de Bismarck commença à rire dans la coulisse.

Il savait que dorénavant il pouvait compter sur la reconnaissance de la Russie, et, couvert ainsi sur ses derrières, il s'apprêta à travailler plus hardiment sur un nouveau théâtre. Il connaissait maintenant tous les hommes d'État de l'Europe et il mesurait sa force à leur faiblesse. La mort du roi de Danemark offrait un nouveau débouché à son ambitieuse activité. La question des duchés danois était ouverte. Ce fut le second acte de la grande duperie dont l'Europe tout entière paie encore les frais.

Je n'ai pas à en raconter les édifiantes péripéties, mais seulement à en rappeler, avec mes souvenirs personnels, les répercussions parlementaires.

L'abstention de la Prusse, lorsque toute la diplomatie européenne réunie imagina d'agir sur la Russie au moyen d'une pression commune, aurait dû ouvrir les yeux les plus fermés. Ceux de l'Empereur, dans la rêverie habituelle qui les tenait demi-clos, en reçurent une impression qui ne s'effaça plus. Attachés obstinément sur l'Italie, ils se détournèrent peu à peu des affaires septentrionales et de ce nuage danois d'où allaient jaillir les premiers éclairs.

Napoléon III était humilié et découragé des échecs successifs que venait de subir sa participation à la politique générale. Un grand désir lui était venu de se tenir désormais à l'écart des complications lointaines, un grand besoin de bouder. Sans compter l'Italie, qui ne le laissait plus dormir, le Mexique lui apportait un supplément d'inquiétudes et de tracas. Son ministre des Affaires étrangères, M. Drouin de Lhuys, aussi désappointé que lui, et déçu chaque jour dans son espoir de nouer les fils d'une alliance autrichienne, fût-ce contre cette remuante Italie, manifestait l'intention de se reposer un peu dans sa propriété de Verrières-le-Buisson. Je me rappelle fort bien que, dans les milieux politiques où je fréquentais alors, on les disait l'un et l'autre sensiblement déprimés, lorsque, au mois de novembre 1863, dans le temps même que le médiocre Gortschakoff se moquait de nous, s'ouvrit cette crise dont, après plus de quarante ans, l'Europe entière continue à subir les conséquences.

A Frédéric VII, roi de Danemark, mort sans héritier direct, avait succédé le duc de Glücksbourg, qui, proclamé roi sous le nom de Christian IX, devait plus tard fournir des gendres et des brus à toutes les familles royales de cette même Europe bouleversée dont on l'appela le beau-père. La perte du Schleswig-Holstein fut le don de joyeux avènement que la destinée lui réservait.

Le général Fleury, envoyé en Danemark, déclara franche-

ment à Christian IX qu'en dehors d'une neutralité bienveillante, il ne devait rien attendre de la France. A son retour, il passa par Berlin et vit Bismarck qu'il se flattait d'embobiner et qui l'embobina. A la suite des conversations qu'ils eurent ensemble, le Prussien, déjà rassuré du côté de l'Angleterre, comprit qu'il avait carte blanche et pouvait marcher. Il excellait dans ce genre d'opération que les pêcheurs de goujons appellent piloner. Elle consiste non pas précisément à troubler la surface de l'eau, mais à remuer le fond de sable pour en faire sortir le poisson surpris et inquiet, proie facile. Bismarck pilona.

A travers les *Souvenirs* du général Fleury on discerne aisément comment s'y prit son interlocuteur, tâtant, sondant ici et là, sans avoir l'air d'y toucher, jetant au hasard, quitte plus tard à les désavouer, des mots tentateurs, des hypothèses flatteuses, des amorces auxquelles il affectait de n'attacher qu'une importance relative, mais certain d'avance qu'elles ne tombaient pas dans l'oreille d'un sourd et que, galamment accueillies, elles seraient précieusement recueillies. Dès cette époque, on suit très bien sa méthode. Il en use avec Fleury comme il en usera bientôt avec Benedetti, diplomate habile, mais généralement malheureux, sur qui notre colère fit plus tard ce mot cruel : Pourquoi *detti?*

Dans toutes les carrières, il y a des hommes que la fatalité poursuit : ils jouent de malheur. Au contraire, il y a des veinards. M. Thiers dit exactement de Marmont ce que je viens de dire de Benedetti : général capable, mais toujours battu! Au contraire, Cicéron, voulant faire donner je ne sais plus quel commandement à Pompée, vante d'abord le premier de ses mérites, *fortunam*, la chance. Il faut dire qu'elle ne s'attache jamais indéfiniment à personne, puisque Bismarck lui-même mourut disgrâcié et enragé.

A cette époque il était déjà en possession de toute sa faveur et de tous ses moyens. Tranquille du côté de la Russie qui, pendant l'insurrection polonaise, avait été très sensible aux bons offices de la Prusse, il s'appliqua d'abord à semer la défiance

entre les deux puissances les plus manifestement intéressées à contrecarrer ses ambitions danoises, l'Angleterre et la France. Mais il put se rendre compte assez vite qu'il n'avait pas besoin d'y tant travailler. Elles proclamaient à l'envi l'une et l'autre qu'elles se contenteraient de donner des conseils, sans y ajouter la sanction nécessaire, et Bismarck n'était pas homme à s'arrêter devant les interventions platoniques.

Restait l'Autriche qui se fit complice par la peur d'être dupe et qui finit, à son grand dommage, par être dupe après avoir été complice. J'ai bien gardé le souvenir que, dans cette guerre des duchés, il y eut deux phases très distinctes ; le Danemark attaqué et accablé rencontra d'abord en France des sympathies presque générales. Son héroïque résistance nous intéressait ; on souhaitait sa victoire qui était impossible ; on se plaisait à dire que, sans le fusil à aiguille dont les Prussiens faisaient alors l'essai, comme nous allions faire l'essai du chassepot à Mentana, la petite armée danoise aurait eu le dessus. En un mot, l'opinion publique était manifestement pour le petit Danemark contre le colosse à deux têtes qui l'écrasait ; mais dans le monde officiel, on affectait, par impuissance d'agir, un détachement dont les discours du trône ont conservé la trace.

Les Chambres, qui, depuis quatre ans, avaient reconquis le droit de parler, restèrent d'abord presque muettes. A ce moment, Jules Favre dédiait une magnifique oraison funèbre à la Pologne et, à force d'adresse oratoire, parvenait à stigmatiser la politique d'extermination du gouvernement russe, sans s'attirer le *veto* de M. de Morny. Le Corps législatif s'en étonnait presque et n'épargnait pas toujours à l'orateur des murmures qu'il sentait appuyés *in petto* par le président. Mais de sa personne, M. de Morny évita systématiquement d'arrêter Jules Favre, et le bruit se répandit alors que, à demi russifié par son mariage, il s'était fait scrupule d'intervenir dans une question qui lui devenait personnelle. Je crois plutôt qu'il se réservait, ne sachant pas au juste ce qu'en pensait le souverain.

Le souverain n'en pensait rien lui-même ou, pour mieux dire,

ne savait pas ce qu'il en devait penser. J'ai déjà dit que ses ardeurs de touche-à-tout européen commençaient à se calmer. Le découragement et la fatigue qui suivent les déceptions l'inclinaient peu à peu à ces attitudes passives et à ces neutralités fatalistes qui laissent marcher les événements, et c'est bien le mot de neutralité qui se détacha, en plein relief, dans son discours, quand il eut l'occasion de faire allusion, en ouvrant la session de 1865, à l'intrigue prussienne.

Jusque-là on ne trouve, dans le milieu parlementaire, aucune trace d'inquiétude ni même de curiosité un peu éveillée sur ce qui allait en sortir.

Le premier orateur qui prit la parole au Corps législatif fut un certain baron de Geiger, député de la Moselle (Sarreguemines), peu familier avec la tribune. Il ressemblait à un vieux reître allemand et on l'accusait d'être Bavarois. Il mâchonna quelques phrases presque inintelligibles à la fin d'une séance. Si ses collègues, déconcertés par son fort accent alsacien, y eussent prêté plus d'attention, ils auraient démêlé qu'il faisait l'apologie de la Confédération germanique. Il était très dévoué à l'Empire, qu'il paraissait confondre avec le Saint-Empire. Ce Burgrave croyait positivement que le monde n'avait pas marché depuis Louis le Débonnaire. A ses yeux la Lorraine devait être encore la Lotharingie. Du reste, impérialiste intransigeant et cuirassé, il s'apprêtait à figurer, avec Granier de Cassagnac le père, parmi ces « Sept sages de la Grèce » dont il n'avait peut-être jamais soupçonné l'existence.

Pendant ce temps-là, M. de Bismarck continuait à manœuvrer, le Danemark râlait. L'Autriche et la Prusse, d'accord pour conquérir la proie, se disputaient déjà pour la partager. De gros nuages, avant-coureurs d'un orage dévastateur, se dessinaient à l'horizon. La convention boiteuse et malassise de Gastein (août 1865) ne laissait aucune illusion aux deux larrons qui en étaient les signataires. Ils ne songeaient l'un et l'autre qu'à s'assurer des alliés pour en découdre. L'Europe, secouant sa torpeur, commençait à ouvrir les yeux et les oreilles. Trop tard !

De quel côté irait la France? Elle ne le savait pas elle-même. Il y eut là un moment psychologique, une heure d'hésitation très curieuse à analyser. J'allais en être témoin au Corps législatif. J'allais apprendre comment on prépare la chute d'un empire et l'abaissement d'une nation. J'ai dû remonter un peu haut dans l'histoire de ce temps, pour mettre les champions en présence, mais, encore quelques mois, et je pourrais saisir le rapport tangible des causes et des conséquences. Elles se déroulaient rapidement sous les yeux un peu étonnés de l'humble secrétaire-rédacteur, penché sur sa copie.

La complicité active de l'Autriche, la complicité sympathique de la Russie, la complicité muette de la France et de l'Angleterre dans l'étranglement du Danemark par la Prusse, apparaissaient à l'observateur comme une triple faute destinée à recevoir bientôt une punition exemplaire.

J'avoue que ce châtiment éventuel demeurait encore très obscur dans mon esprit ; mais je me rappelle fort bien qu'à *l'Époque*, où nous écrivions ensemble, mon ami Édouard Hervé — qui voyait loin et juste — me dit alors en propres termes : « Rappelle-toi ce que je te dis : l'Europe le payera cher ! »

Il avait raison. Trois mots fatidiques furent écrits dès lors sur le tableau noir de l'avenir : « Sadowa, Sedan, Moukden. »

Personne n'eut assez d'yeux pour les voir ou les lire. Un jour le duel de l'éléphant et de la baleine y ajoutera probablement un autre nom. Lequel?

M. de Bismarck poursuivait son but sans être encore complètement fixé sur les derniers moyens de l'atteindre, mais très convaincu — en quoi il exagérait — qu'il fallait avant tout avoir pour soi Napoléon ou, au pis-aller, ne pas l'avoir contre soi.

Il avait déjà tâté le pouls à la France et, depuis la violence faite au Danemark, il avait trouvé la nation d'assez méchante humeur contre lui. Au rebours, l'attitude des Chambres, leur indifférence apparente, le discours très applaudi de M. Émile Ollivier, le langage d'une partie de la presse, comme le *Siècle* et l'*Opinion nationale* que leur passion anticléricale inclinait

vers la Prusse protestante, et surtout l'alliance offensive et défensive plus qu'à moitié conclue entre la Prusse et l'Italie, mettaient beaucoup d'atouts dans la main d'un joueur qui saurait s'en servir. Toutefois, avant de risquer le dernier coup de la dernière partie, il fallait à tout prix savoir ce qu'en pensait le grand arbitre. Dans les premiers jours d'octobre, M. de Bismarck fit le voyage de Biarritz.

Lui aussi, il croyait au génie politique de l'Empereur, sur la foi d'une tradition presque passée en proverbe dans l'Allemagne du Nord : « *Wie klug ist Napoleon!* — Ce Napoléon est-il malin (1) ! » Il voulut savoir décidément à quoi s'en tenir, si bien que le monde entier, pendant huit jours qu'il y resta, eut les yeux fixés sur Biarritz et sur lui.

Le monde était bon enfant, s'il est vrai que rien de positif n'y fut conclu. Ce qu'on sut assez vite, par les indiscrétions calculées de Bismarck lui-même, c'est que, sans se livrer, l'Empereur se tint sur une défensive indulgente qui fit bonne impression et ne découragea aucune espérance. Il se montra beaucoup moins *autrichien* que M. Drouin de Lhuys, son ministre, et Bismarck comprit qu'il pouvait évoluer entre les deux.

Toute la fin de l'année se passa pour l'Europe en cabales, machinations et maquignonnages auxquels on fait trop d'honneur en les qualifiant de diplomatiques, et lorsque les Chambres françaises se réunirent de nouveau au mois de janvier 1866, — la première des deux années terribles, — l'Empereur leur adressa un discours du Trône qui ressemblait à une potion calmante, mais qui, malgré cette béatitude affectée dont parlait Jules Favre, laissa dans les esprits une certaine oppression ; l'orage montait.

(1) Je tiens à dire que j'emprunte ce détail à l'historien du *Second Empire* M. de La Gorce.

CHAPITRE VIII

INDÉCISION ET NEUTRALITÉ

La session et l'Adresse de 1866. — La présidence du comte Walewski. — Sa ressemblance avec Napoléon. — Son embarras au fauteuil. — L'interrupteur Glais-Bizoin. — La querelle s'aigrit entre la Prusse et l'Autriche. — La convention de Gastein. — La neutralité française blâmée par Jules Favre et expliquée par M. de Parieu. — Attaque de M. Émile Ollivier contre Bismarck. — Le débat finit sur une équivoque.

Le pouvoir temporel du Pape. — Le plus éloquent et le plus applaudi des discours de Jules Favre. — L'idéalisme religieux en matière économique.

Toujours la question italienne. — Discours de M. Thiers contre l'unification de l'Italie. — Réponse de Guéroult à la tribune. — Réponse de Louis Jourdan et de M. Havin dans le *Siècle*. — Triomphe de Louis Jourdan. — La politique libérale de l'*Époque* et du *Courrier du Dimanche*. — Amis et ennemis de l'Empire défendent ensemble la liberté. — Prévost-Paradol.

Depuis la mort du duc de Morny, le Corps législatif était régulièrement présidé par un vice-président, M. Schneider, et quelquefois par un autre vice-président, un peu plus obscur et moins indiqué, M. Alfred Le Roux. On savait cependant que le fauteuil était réservé à un des principaux personnages de l'Empire, M. Walewski ; mais M. Walewski était sénateur. Il se fit élire député, avec une extrême facilité, dans le département des Landes, fut nommé président de la Chambre et présida en effet, bien que son élection ne fût pas encore validée, la première séance de la session ; après quoi il attendit, pour

reprendre possession du fauteuil, la vérification de ses pouvoirs.

Jules Favre souleva, à ce propos, deux objections de droit constitutionnel. Un membre du Sénat pouvait-il se présenter à la députation avant d'avoir donné sa démission de sénateur, et même un sénateur, étant nommé à vie, avait-il bien le droit de donner sa démission? La discussion prit un air de chicane et, après quelques explications de M. Rouher, l'élection fut validée.

De démission non contestée, il n'y eut que celle du plus brillant de nos camarades, Ludovic Halévy, qui était entré au Compte rendu sous le patronage du duc de Morny et à qui le succès éclatant de *la Belle Hélène* permettait de chercher, dans une autre voie, la fortune qui ne lui a pas manqué. Toute la Chambre s'associa aux regrets que nous causa son départ. Elle l'aimait parce qu'il était en effet le plus aimable des hommes et qu'il donnait des billets de théâtre aux députés.

La vraie session commença le lundi 26 février. Le nouveau président ouvrit le débat sur l'Adresse. Le comte Walewski était beaucoup plus décoratif que M. Schneider. On lui donnait à tout propos de l'Excellence. Il avait présidé, dix ans auparavant, le Congrès de Paris. La première fois qu'il monta au fauteuil, je crus y voir Napoléon Ier, que je n'ai jamais vu. Il lui ressemblait, par la gravité du masque, encore plus que le prince Jérôme. Qu'il fût son fils, nul n'en doutait et il eût été fâché qu'on en doutât. Le mystère a été d'ailleurs complètement éclairci, à l'honneur de sa mère, par M. Frédéric Masson. J'ai encore devant les yeux ces mains fines, ces mains d'ivoire qui, au témoignage des contemporains, étaient celles de Napoléon, et que tous ses portraits ont reproduites. Chez le comte Walewski elles étaient typiques.

Il eût été fort bien placé à la présidence, s'il eût mieux présidé, mais dès la première séance son embarras se trahit. La Chambre devenait moins facile à conduire, les événements avaient marché. Debout derrière lui, le raide secrétaire général Valette, que nous appellions Bureaucrate Ier, avait beau lui souffler les choses à dire ou les résolutions à prendre, il s'y embrouillait visiblement et sollicitait du regard une demande de clôture

que la majorité lui accordait volontiers, mais qui finit bientôt par irriter l'opposition. Celle-ci se plaignait à tout propos que la parole ne fût pas libre. Ses orateurs, quand ils se jugeaient trop systématiquement interrompus, avaient pris l'habitude de se rasseoir. Alors la majorité, un peu décontenancée et craignant l'effet, au dehors, de ces haltes oratoires, qu'elle qualifiait de comédies, invitait le récalcitrant à continuer. Généralement il cédait, et le président ne manquait jamais d'ajouter qu'il prouvait, par cet exemple, que le Corps législatif jouissait de la plus entière liberté.

« Oh ! répondit un jour Ernest Picard, c'est la liberté tempérée par la clôture ! »

Néanmoins, et moyennant qu'elle y mît des formes, l'opposition disait à peu près tout ce qui lui passait par la tête. Elle s'accommodait sans trop de peine aux exigences du régime et s'habituait à respecter ce que les bonapartistes appelaient les convenances, si bien qu'en relisant les séances parlementaires de ce temps, on leur trouve une assez belle tenue.

Le fameux Glais-Bizoin, député des Côtes-du-Nord, était à peu près le seul qui ne pût se plier à aucune discipline. Ce Breton opiniâtre et têtu interrompait constamment, et quelquefois son humeur agressive, ses allusions malicieuses auxquelles il donnait volontiers la forme d'un apologue, et surtout sa familiarité avec la Constitution, lassaient la patience des ministres. Dès le début de la session, il déchaîna une nouvelle tempête. Ses plaisanteries fortement alambiquées et son coq-à-l'âne perpétuel avaient irrité M. Rouher, qui s'écria : « Ce n'est plus de la politique, c'est de la pasquinade ! » Un rugissement lui répondit : « A l'ordre ! A l'ordre ! A la porte ! » Je crus que toute la gauche allait se jeter sur le ministre d'État, et je me sentais en disposition de m'associer à ce geste. Elle sommait le ministre, impassible à son banc, de retirer le mot. Il tint bon, ne retira rien, jura qu'il saurait faire respecter le gouvernement, et, pour couper court, Son Excellence M. le comte Walewski leva la séance. On cria au scandale.

J'en ai vu bien d'autres depuis !

Dans toute discussion politique ou parlementaire il y a un homme que l'opinion proclame vainqueur, même quand le vote lui donne tort. Dans l'affaire des duchés danois, ce vainqueur fut Jules Favre ; il avait mené le débat non seulement en maître de la parole, mais en diplomate averti. Il avait très distinctement aperçu et très courageusement affirmé que la vraie conduite à tenir pour défendre le droit du Danemark contre l'ambition prussienne, sans indisposer l'Allemagne contre nous, était de désavouer hautement nous-mêmes toute idée de compensation, autrement dit toutes les visées ambitieuses qu'on nous prêtait sur les provinces du Rhin.

C'était en effet la bonne politique, c'était au moins la politique de la paix ; je garde la conviction qu'elle n'eût pas empêché la guerre ; mais il eût été plus difficile à M. de Bismarck, quand elle éclata, de nous en rendre responsables. Comme il faut, malgré tout, être sincère, je dois reconnaître que mon Jules Favre me semblait aller un peu loin en sacrifiant ainsi, comme entrée de jeu, à son amour de la paix, nos espérances rhénanes. Dès le collège, aussitôt que j'eus quelque notion de notre histoire, je m'étais mis dans la tête que la rive gauche du Rhin était notre propriété légitime et qu'elle devait un jour, bon gré, mal gré, nous revenir. « La France libre, s'écriait l'orateur, n'a pas besoin de se faire la gardienne de la pierre sépulcrale de Charlemagne ; mais, pour que l'Allemagne en soit convaincue, il faut que la liberté, en France, lui garantisse notre désintéressement. »

Mon admiration pour Jules Favre souffrait de l'entendre parler ainsi. Aix-la-Chapelle ! non, pensais-je ; mais au moins la ligne de la Sarre. A vrai dire, je rêvais mieux : Mayence, le confluent du Mein et du Rhin, ou même Coblentz, le confluent, l'angle stratégique du Rhin et de la Moselle ; c'était pour moi la frontière naturelle de la France. Plus tard je le dis, je l'écrivis ; mais n'anticipons pas, je n'aurai que trop à en reparler.

Jules Favre blessait ainsi mon patriotisme déjà inquiet et même un peu agressif ; mais son prestige n'en était pas entamé dans mon esprit. Je me disais : c'est un philosophe !

Il fut, pendant toute cette session de 1866, l'orateur écouté et respecté, le roi de l'éloquence, à côté de Thiers. La majorité subissait, malgré elle, leur ascendant à tous les deux, avec une nuance de sympathie peut-être plus marquée et un penchant à préférer Jules Favre, dont les opinions républicaines et démocratiques lui semblaient moins éloignées de la conception impérialiste que le vieux parlementarisme de Thiers. Elle avait beau protester contre ses audaces, il ne prononçait pas un seul discours qu'elle n'en restât profondément impressionnée. Elle aimait aussi l'idéalisme qu'elle devinait dans l'âme religieuse du Lyonnais Jules Favre, et elle ne craignait pas de le lui faire entendre lorsque l'occasion s'en présentait.

Il la lui offrit précisément quelques jours après, dans cette même discussion de l'Adresse, à propos du paragraphe relatif au conflit toujours menaçant entre l'Italie et la papauté.

L'Empereur avait dit, dans son discours du Trône, qu'il avait lieu de compter sur la scrupuleuse exécution de la convention du 15 septembre et sur le maintien indispensable du pouvoir du Saint-Père. La phrase, un peu ambiguë, prêtait à plusieurs interprétations. Afin de couper court aux commentaires et d'éviter les surprises, les rédacteurs de l'Adresse, enchérissant, ajoutèrent au mot *pouvoir* trop élastique le qualificatif *temporel* qui avait au moins le mérite de la clarté.

La plupart étaient convaincus que le pouvoir temporel du Pape était la plus sûre garantie de son indépendance. Jules Favre ne le pensait pas, et c'est ici que se place le discours qui fut peut-être son plus grand succès oratoire au Corps législatif. Dans un magnifique langage, il protesta contre cette idée que l'indépendance du Souverain Pontife était attachée à son pouvoir temporel. Suivant lui, ce temporel affaiblissait, au lieu de la fortifier, la puissance spirituelle de la papauté et sa véritable action sur les âmes. Il invoqua, comme un titre de noblesse, la pauvreté du christianisme primitif. A mesure qu'il parlait, sa voix prenait plus d'accent et de profondeur. Sa parole, empreinte d'une lointaine solennité, n'était plus de l'orateur politique, mais du prédicateur religieux qui

s'adresse aux fidèles du haut de la chaire de vérité. Très ému lui-même, tout vibrant et palpitant de sa propre éloquence, il rencontra une dernière inspiration qui enleva l'Assemblée et lui arracha un cri d'enthousiasme.

« Quand le dernier citoyen de Rome a été proscrit, ce peuple qui avait vaincu le monde a été vaincu par sa propre lâcheté, il s'est affaissé sous le poids de ses vices, il a roulé avec ses maîtres dans la fange du despotisme. Et alors, d'où est venue la régénération? Elle est venue d'un Dieu qui était né pauvre dans une crèche, de douze pêcheurs qui ont enseigné sa doctrine, qui n'avaient ni richesses, ni armée, ni flotte, ni puissance matérielle, qui n'avaient pour eux que le rayonnement de leur âme et de la vérité... »

Ce fut, pour employer le mot même de Jules Favre, comme un rayonnement d'âme sur toute l'Assemblée. J'avais déjà été témoin de ces effets d'éloquence qui se traduisent dans les comptes rendus officiels par la formule : *sensation, bravos prolongés*, mais je n'avais rien vu de pareil. Une moitié de la Chambre s'était levée et applaudissait, les mains tendues vers l'orateur. Quelques députés, ses adversaires pour la plupart, essayaient de se frayer un passage à travers ses amis pour lui témoigner de plus près leur admiration. Et lui, debout, la poitrine haletante, il épongeait son front ruisselant de sueur et disait aux complimenteurs, d'une voix brisée d'émotion et de fatigue : « Merci ! Merci ! » Moi-même, je ne pouvais me contenir. Penché sur mon papier, je balbutiais de sourdes exclamations saccadées qui, dans ma situation, étaient une inconvenance. Mais l'hémicycle était si obstrué et l'exaltation si générale que personne heureusement n'y prit garde.

Dans ces moments de fièvre, Jules Favre était sujet à des hémorragies nasales, qui le forcèrent plus d'une fois à s'interrompre au milieu d'un discours. Tout à coup on le vit porter de son front à sa bouche son mouchoir, qui bientôt se teignit de sang, et il quitta la salle, suivi d'une traînée de sollicitude et de sympathie.

Ces échappées religieuses n'étaient pas rares, en ce temps-là,

au Corps législatif, et quand elles oubliaient d'être éloquentes, elles paraissaient au moins toutes naturelles. On y parlait volontiers de Dieu et de la Providence ; j'ai gardé dans mes souvenirs et je retrouve dans mes notes certains incidents d'une grande bataille économique qui se livra, à la même époque, entre M. Thiers et M. Rouher. Sur les lèvres de l'un comme sur celles de l'autre, la protection et le libre-échange invoquent Dieu à chaque instant, l'appellent à leur aide et se font de la Providence un argument.

Écoutez M. Thiers : « S'il était vrai que les souffrances de l'agriculture viennent de l'extrême abondance des récoltes, il n'y aurait qu'à remercier la Providence, car on est maudit quand on maudit ses bienfaits ! »

M. Rouher répond : « La Providence, adoucissant ses rigueurs, a envoyé des récoltes abondantes qui ont réparé les désastres des années d'épreuve.. »

Un peu plus loin : « Quand le prix de la viande de mouton s'est élevé, le prix de la laine s'est naturellement abaissé. La Providence ne peut pas nous distribuer tous ses dons à la fois... »

Un peu plus loin encore : « Vous voulez, imprudents, conspirer contre l'œuvre de Dieu ! Vous voulez détruire cette savante organisation géographique de la France ! Dieu n'a pas donné à l'homme le moyen facile d'améliorer la condition humaine. Il a voulu qu'elle s'améliorât lentement, graduellement, et non par les petits moyens empruntés à une protection surannée. »

En d'autres termes, Dieu est un protecteur qui n'est pas protectionniste.

Ce qui est certain, c'est que chaque fois qu'un orateur prononçait son nom, il y avait des applaudissements pour Dieu et pour l'orateur. Cela dura encore une dizaine d'années. Aujourd'hui ce seraient des ricanements. Comme instrument oratoire, la Providence est tombée très vite en désuétude. Et ce changement s'est opéré sous mes yeux. Avec quelle révérence on parlait de Dieu quatre ans avant la guerre ! Cette catastrophe serait-elle cause que notre respect pour lui a diminué?

Ce jour-là, il donna raison à Rouher contre M. Thiers ; depuis, en revanche, il a donné raison à M. Méline contre M. Léon Say. Il a mis un fort droit de douane sur les blés.

Revenons à l'Adresse. Le premier orateur de gauche qui prit la parole sur l'expédition du Mexique fut l'enfant terrible de l'opposition, Glais-Bizoin, l'éternel interrupteur. La tribune n'étant pas encore rétablie, — elle ne devait l'être que l'année suivante, — il parlait de sa place, au premier banc de la gauche, et c'est à peine si on pouvait saisir quelques bribes de son discours, encore qu'il eût soin d'élever un peu la voix quand il décochait une malice.

De la guerre d'Italie, Thiers, comme toujours, parla fort mal, rappelant le perpétuel embarras qu'elle nous causait, et affirmant qu'en ce moment même elle pesait comme une gêne sur nos relations extérieures, et imprimait à la tradition française la plus fâcheuse déviation. « Jamais, disait-il, le souverain d'un pays libre n'eût osé l'entreprendre. » On pouvait dès maintenant mesurer les conséquences de cette unité italienne, dont l'empire était si fier, et se demander s'il n'en sortirait pas quelque grand malheur national.

A cette thèse, un autre député de Paris, Guéroult, directeur de l'*Opinion nationale*, opposa, sans éloquence, mais non sans fermeté, l'antithèse naturelle. La guerre d'Italie était, à ses yeux, la plus noble et la plus féconde des entreprises. Comptez-vous donc pour rien l'indépendance de vingt-deux millions d'hommes? « Bien loin d'empêcher cette guerre, un peuple libre l'eût ordonnée. »

Ces contradictions prouvent qu'il y avait alors, dans l'opposition, deux camps bien tranchés, les *italiens* et — je ne trouve pas de mot plus exact — les *papistes*, c'est-à-dire ceux qui appréhendaient que l'indépendance de la papauté ne payât la rançon de l'indépendance italienne. A la tête de ces derniers se trouvait, par la force des choses, M. Thiers ; mais il y avait bien des différences de pensée et de sentiment entre ce chef et ceux qu'il conduisait, un peu malgré lui, au combat. M. Thiers n'était pas un fougueux catholique à la façon de M. Kolb-

Bernard ou de M. Chesnelong. Il ne partageait à aucun degré leurs ardeurs. C'était par esprit politique et non par passion religieuse qu'il prenait parti en faveur du Pape menacé contre l'Italie envahissante.

Je note ces nuances au passage parce qu'elles sont à l'origine de toutes les coalitions et qu'elles finissent presque toujours par les dissoudre.

Chez Guéroult, au contraire, comme chez son confrère Havin, directeur du *Siècle*, la conviction était déterminée, dictée et primée en cette circonstance, par le fanatisme antireligieux. Ces deux journalistes poursuivaient l'Église d'une véritable haine de sectaires, assez épaisse et grossière dans ses manifestations écrites ou orales. Pour eux, Rome était l'ennemie. Ils ne voyaient pas plus loin, et représentaient assez bien, en cela, ce vieil esprit soi-disant voltairien qui domine encore dans une partie un peu subalterne et arriérée de l'opinion française. Ils voulaient toujours écraser l'infâme, et un des collaborateurs de Léonor Havin en donnait dans le *Siècle* des raisons qui ont suffi à assurer la gloire d'un apothicaire immortel. Ce précurseur s'appelait Louis Jourdan, il ne manquait pas d'une certaine verve, à laquelle faisait concurrence, dans le même temps, celle de Vacquerie. Mes contemporains ne l'ont certainement pas oublié. Il aimait à s'égayer sur les mystères. Sur l'Eucharistie, notamment, il était intarissable. Bien entendu, l'histoire religieuse lui fournissait aussi des indignations et des plaisanteries où l'Inquisition jouait un rôle considérable. Il provoquait Torquemada tous les matins, et la moyenne des bourgeois de Paris torquemadait avec lui.

Guéroult et Havin, quatre mois avant Sadowa, jetèrent feu et flamme contre le Pape et se montrèrent bientôt conséquents avec eux-mêmes, car ils applaudirent ensemble à l'alliance offensive de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche, sous le regard presque sympathique de la France. La question cléricale, plus simplement la haine du curé, pesait déjà de tout son poids sur une partie de la presse libérale et, par cette presse, sur la politique de l'Empire. Chacun de ceux qui avaient voix au

chapitre partait d'un point de vue différent, favorable ou hostile, mais Rome était au fond de toutes les pensées et de toutes les arrière-pensées. Isolée et presque abandonnée, elle avait conservé une puissance d'obsession qui troublait le monde. C'est de cette universelle inquiétude qu'allait sortir Sadowa.

Pendant que la Prusse et l'Autriche, sous le couvert d'une mauvaise cuisine diplomatique, où tout était sophistication et mensonge, se préparaient à une lutte désormais inévitable, le Corps législatif de France entendait les beaux discours annuels que Thiers, Jules Favre, Ernest Picard, Jules Simon dédiaient à la liberté, à toutes les libertés. Ces messieurs redoublaient d'éloquence et, *pro humili parte*, j'étais toujours avec eux de cœur et de plume — dans l'*Époque* et dans le *Courrier du Dimanche*, plus tard dans le *Journal de Paris*.

Ce n'est pas que ces journaux eussent des points de contact bien évidents ; mais ils appelaient ensemble cette liberté que nous trouvions trop lente à venir et la liberté était alors une délicieuse tarte à la crème. L'*Époque* se montrait infiniment plus respectueuse du gouvernement que le *Courrier du Dimanche*, rempli chaque semaine des jolies impertinences de Prévost-Paradol et destiné, par cela même, à une mort très prochaine. Cependant, cette même *Époque*, qui s'en tenait au ton d'une amie impatiente, s'était procuré, de bric et de broc, le plus bizarre assemblage de rédacteurs. A côté de J.-J. Weiss, d'Édouard Hervé et de quelques autres seigneurs de moindre importance, dont j'étais, à côté surtout d'Ernest Feydeau, qui comparait l'impératrice Eugénie à Blanche de Castille, figurait au premier rang la fine fleur de ce qui devait être, six ans plus tard, la Commune de Paris, Jules Vallès, Paschal Grousset, Arthur Arnould, Vermorel. Assolant, que la mort seule arrêta sur cette pente, était aussi des nôtres, et le directeur avait fort à faire de surveiller ses articles. « Je vous en prie, disait Feydeau, évitez autant que possible d'écrire en propres termes que l'Empereur est un bandit ! — Vous avez raison, répondait Assolant, je me contenterai de l'indiquer ! »

Quant au *Courrier du Dimanche*, j'y jouissais de mon reste. Il allait mourir au mois d'août, à la suite d'un article où, dans une phrase enveloppée comme une papillote, Paradol assimilait l'Empereur à un palefrenier, sans se douter que, moins de cinq ans après, ce palefrenier oublieux l'enverrait comme ambassadeur à Washington. C'était, d'ailleurs, un genre de comparaison que Paradol affectionnait. Déjà il en avait usé fort injustement contre Duruy, en représentant l'Université comme une bonne bête de labour qui fait consciencieusement son travail, malgré le lourdaud qui la maltraite et la conduit.

CHAPITRE IX

LA DERNIÈRE FAUTE

Mes premiers doutes sur la clairvoyance de l'opposition. — Un vieux journaliste. — Les deux courants. — La querelle s'envenime entre la Prusse et l'Autriche. — Les parlementaires se divisent sur la direction de notre politique étrangère. — L'opinion française est décidément acquise à l'Autriche. — Le plus *prussien* des députés. — Chanson de soldats. — Explications de Rouher. — Neutralité loyale et liberté d'action. — Discours prophétique de M. Thiers. — La consigne est de dormir. — Retour sur le Mexique. — Conseil tenu par les rats.

Lois d'affaires. — Longue discussion sur la propriété littéraire. — Doit-elle être temporaire ou perpétuelle. — Un descendant de Corneille. — Lutte oratoire entre Jules Favre et Jules Simon. — Joseph Prudhomme, rapporteur. — Les dernières lois et les derniers jours de la session. — La marine marchande.

I

Lorsque j'eus un an de Chambre, je commençai à réfléchir. Je sentis peu à peu s'attiédir en moi l'admiration enthousiaste que l'opposition m'avait d'abord inspirée. Il s'y mêlait quelque vague réserve. Ses attaques contre la politique intérieure du régime me semblaient toujours aussi éloquentes et aussi justifiées. Je n'avais encore aucune prévention contre le rabâchage obligatoire de ses orateurs, et ils pouvaient recommencer à satiété leurs jérémiades sans me causer le moindre ennui. Mais plusieurs d'entre eux apportaient dans l'examen de notre situation extérieure des partis pris qui me choquaient et m'ef-

frayaient, si bien que, sur ce point capital, je ne croyais plus qu'à M. Thiers.

J'avais à côté de moi, à notre banc, un vieux journaliste nommé Letellier, fortement revenu de la rhétorique. Il avait pris part autrefois, sous Louis-Philippe, aux grandes batailles de la presse et possédé toute la confiance de M. Guizot. Quelque chose lui en était resté. Il méprisait un peu, si cotés qu'ils fussent, les gens d'opposition et cherchait doucement à me prémunir contre l'effet, toujours fâcheux suivant lui, des harangues tribunitiennes; c'est ainsi qu'il les appelait. Tribun, tribune, il mettait tout cela dans le même sac. A la façon dont il expédiait notre compte rendu, il avait dû faire, vingt ans auparavant, un très substantiel publiciste. Je crois même que, rédacteur de l'*Assemblée nationale* en 1848, il avait été mêlé, précisément par M. Guizot, à un essai infructueux de fusion entre les deux branches de la monarchie française. Pour sa part, il en gardait rancune à la branche aînée, et longtemps après, lorsqu'une seconde tentative, plus sérieuse, se brisa contre l'obstination du comte de Chambord, il me rappela qu'il avait prévu et prédit l'échec final. Les légitimistes n'étaient pas pour lui des exilés, mais des émigrés. « Il n'y a rien à faire avec ces gens-là! » disait-il. Au total, il n'aimait pas beaucoup plus Thiers que Berryer. Il maugréait contre tous les orateurs en écrivant.

Un type original, que ce vieux Letellier, propre, mais un peu râpé, dans notre installation en plein hémicycle, en pleine lumière. Tous les matins, il avalait une pastille de Vichy et lisait une page de Montesquieu, assurant qu'il n'y avait pas de meilleur régime pour faire un bon journaliste. J'en essayai sans constater chez moi un progrès sensible. Letellier, au contraire, était frais comme une rose et très alerte d'esprit, à soixante-huit ans! Par exemple, il perdait peu à peu la vue, et nous admirions son courage à rester dans le service malgré cette infirmité. Il y demeura jusqu'à l'extrême limite, avec un abat-jour vert, et n'y renonça même pas lorsque ses yeux s'éteignirent tout à fait. Sa femme, son excellente et dévouée

compagne, à peine plus jeune que lui, l'amenait tous les jours de la rue Chanoinesse à la Chambre. Là, il trouvait un ami de bonne volonté qui le conduisait au banc, où son oreille lui suffisait pour prendre quelques notes à la volée à travers le discours de l'orateur. Aveugle, il les écrivait très gros sur d'étroites bandes de papier. Son quart d'heure fini, il retournait dans notre bureau ; son ami lui relisait les notes qu'il avait prises et, avec ce simple memento, avec sa mémoire surtout, il reconstruisait complètement le discours entendu et le sens y était toujours, sinon la lettre. J'appris pourquoi on ne le mettait pas à la retraite : il n'avait pas de quoi vivre !

Cet héroïque Letellier m'a un peu éloigné de la session de 1866, où l'opposition fit rage sur la politique intérieure et se divisa en deux camps bien tranchés sur la politique étrangère, à la veille du grand conflit entre l'Autriche et la Prusse. La psychologie parlementaire fut alors très curieuse à étudier ; mais il fallait être là pour en pénétrer les secrets. La nation n'y pouvait rien voir. Les vrais partisans de la politique impériale étaient d'abord et tout naturellement les admirateurs forcenés du régime, les *béats*, qui n'admettaient pas que Napoléon III pût se tromper et s'indignaient de toute supposition contraire comme d'un outrage à la morale publique. A côté d'eux siégeaient nombre de courtisans, moins sincères, mais qui s'efforçaient de dissimuler leurs doutes sous un redoublement de flatterie. Enfin, il y avait les libres penseurs, les Guéroult, les Havin, pour qui l'Autriche représentait la réaction cléricale, l'attachement au papisme, l'hostilité au développement de l'unité italienne et au principe des nationalités ; l'Autriche, qui détenait encore la Vénétie, crime inexpiable, tandis que, malgré sa part de Pologne, la Prusse généreuse, la Prusse protestante, marchait à la tête du progrès moderne. L'Autriche, c'était le passé ; la Prusse, c'était l'avenir. Jules Favre, Ernest Picard et Jules Simon, quoique plus clairvoyants et mis en défiance par l'annexion violente des duchés danois, n'étaient pas loin de penser comme Havin et Guéroult. Émile Ollivier les dépassait tous dans ses attaques contre la politique autri-

chienne. Il était certainement le plus *prussien* de toute la Chambre, et c'est un point à retenir quand on songe à ce qui lui arriva quatre ans plus tard.

La Prusse, unie à l'Italie, avait contre elle M. Thiers, qui valait une armée et pour qui les vraies années de gloire se préparaient. Il avait groupé autour de lui, dans ces circonstances mémorables, un certain nombre de collègues, qui avaient foi dans son coup d'œil et à qui leur instinct patriotique révélait que la Prusse, menée par Bismarck, était beaucoup plus à craindre pour nous que l'Autriche. Enfin, l'approbation des catholiques intransigeants comme M. Kolb-Bernard, le comte de Latour, M. Chesnelong, était d'avance acquise à M. Thiers, défenseur, contre l'ambition italienne, des traités anciens ou récents et du pouvoir temporel du Pape.

Ce classement des opinions, observé alors sur place, par un spectateur relativement désintéressé, comme je l'étais, donne une idée de la confusion qui régnait dans les esprits et explique, au moins en partie, l'espèce de débilité dont parut alors atteint le gouvernement français. Chez beaucoup ce n'étaient pas des opinions fermement arrêtées, mais plutôt des tendances, de timides velléités incapables d'inspirer à un souverain irrésolu une manifestation efficace. Ce que je me rappelle fort bien, ce que je notai à ce moment avec précision, c'est qu'en dépit du *Siècle*, de l'*Opinion nationale* et même du *Journal des Débats*, l'opinion publique était visiblement autrichienne et nettement hostile à la Prusse. Les peuples auraient-ils une vague conscience de ce que le destin leur prépare? Ou bien cédions-nous à cette disposition si française qui nous fait bientôt prendre en amitié un ennemi que nous avons battu la veille? Toujours est-il que, depuis Solférino, nous nous sentions portés vers les Autrichiens comme, après Sébastopol, vers les Russes. Ce fut bien autre chose encore l'année suivante lorsque Sadowa fit deux vaincus, l'Autriche et nous. Mais, au printemps de cette année fatale, lorsque la guerre n'était encore qu'en suspension dans l'atmosphère de l'Europe, de cœur nous étions déjà Autrichiens; nos troupiers, autour de la bouteille du dimanche,

applaudissaient une chanson doucement sentimentale, dans laquelle un zouave — ou un chasseur à pied — racontait, ému de pitié, qu'il avait naguère enfoncé sa baïonnette dans la poitrine d'un pauvre soldat de l'Autriche. Et la chanson finissait ainsi :

> Ce sera peut-être mon tour demain,
> Car tout n'est pas rose à la guerre,
> En attendant remplis mon verre,
> Au souvenir de l'Autrichien !

Dans le monde politique, à défaut de sentiments, on avait au moins des pressentiments et on inclinait aussi en majorité vers l'Autriche ; on lui pardonnait la convention de Gastein signée par elle crainte de pire ; mais le visage indéchiffrable de l'Empereur, son langage énigmatique qu'on voulait croire profond, retenait les bons conseils sur les lèvres d'où ils auraient dû sortir. On n'osait pas parler, on attendait et les événements marchaient. Un moment arriva où l'on ne pouvait plus attendre et la bataille s'engagea le jeudi 3 mai entre Rouher et Thiers à propos d'un projet de loi sur le contingent.

Le Tout-Paris des grandes premières parlementaires assistait à la séance. Comment avait-il été prévenu? Je l'ignore. Il y avait sans doute des signes dans l'air. Les tribunes étaient envahies, encombrées, et, dès le début, chaude et vibrante, électrique, la salle haletait de curiosité.

Ce fut Rouher qui ouvrit le feu. Les bruits de guerre qui retentissaient en Europe l'obligeaient, dit-il, à préciser le caractère de la politique impériale. Il le fit en trois mots où l'on vit une simple paraphrase du discours du Trône : politique pacifique — neutralité loyale — entière liberté d'action.

Ce dernier terme fit un peu sourire. A quoi donc servait-elle, cette liberté d'action, si on n'en usait pas? Mais, au total, la déclaration de Rouher fut énergiquement applaudie, et Bethmont, fils de Bethmont, inscrit pour prendre la parole, la céda immédiatement à M. Thiers.

Le discours que M. Thiers prononça en cette circonstance est

resté historique ; c'est même plus qu'une page d'histoire, c'est une prophétie. Je frémissais, je sentais mes joues trembler et mes yeux s'allumer en l'écoutant : « Ah ! vous voilà encore ! me disait à voix basse l'impassible Letellier, calmez-vous ! » Je n'avais pas le privilège de l'émotion, car la Chambre tout entière subissait l'ascendant de l'orateur. Cette petite voix grêle et pincharde, qui habituellement montait, en flûte, jusqu'aux combles, avait emprunté à la gravité du sujet un caractère exceptionnel de solennité et de profondeur.

Il commença par reconnaître que la politique du gouvernement « telle qu'il l'entrevoyait » était fort bonne sur le papier, mais quels résultats avait-elle produits? Et il expliqua, très encouragé par son auditoire, qu'il venait défendre le droit et la paix. Il n'y avait plus de sûreté en Europe pour les petits États. Leur territoire était à la merci d'un voisin puissant et ambitieux. La France devait au Danemark, son allié fidèle, une fidélité réciproque, et elle l'avait sacrifié à ce soi-disant principe des nationalités qui ne peut devenir un principe qu'à la condition de bouleverser toute l'Europe.

Le Danemark a été envahi, accablé : « Que ces nobles armées autrichiennes et prussiennes permettent à un Français qui honore le courage partout, de leur dire qu'après les grandes choses qu'elles ont faites dans le monde et dont nous avons été les témoins, elles pouvaient aspirer à un triomphe plus digne d'elles ! »

Les bravos éclatent, spontanés, irrésistibles, et l'orateur continue. Il rappelle les défiances et les froissements qui empêchèrent définitivement l'Angleterre et la France de s'entendre pour opposer une barrière à l'ambition de M. de Bismarck, et, finalement, leur commune défaillance, et le droit violé, et le Danemark spolié, et la force triomphante et la paix universelle menacée.

C'était un spectacle nouveau, sous l'Empire, qu'une Chambre aussi sincèrement acquise à la parole et à la pensée d'un homme en qui elle redoutait pourtant un des plus dangereux ennemis du régime. Une oppression pesait sur tous les cœurs, on éprou-

vait le besoin de se secouer, de se détendre un peu, de se dérober un instant à l'embrasement de la salle, et comme il arrive toujours en pareil cas, on criait de toutes parts à M. Thiers : « Reposez-vous ! Reposez-vous ! »

Il déclina cette offre obligeante et, abordant de front le problème : « Que faut-il faire? » il montra du doigt la Prusse prête à tout pour mettre la main sur la Confédération germanique et imposer son hégémonie, à l'Allemagne d'abord, à l'Europe ensuite.

En mon for intérieur, j'étais convaincu que c'était déjà fait et je hochai la tête lorsque M. Thiers indiqua les moyens qu'il fallait prendre pour s'y opposer. N'en voyant d'autre que la guerre, je trouvais ici l'orateur un peu flasque. Il ne voulait pas de la guerre, il ne voulait pas davantage de la neutralité ; il préférait les conversations. Il fallait faire peur à la Prusse, il fallait lui dire qu'elle menaçait l'équilibre de l'Europe, le repos du monde et qu'on ne le souffrirait pas.

— « Alors, c'est la guerre ! » interrompit Jules Favre, et il avait raison, car la menace doit être suivie d'effet. Dépourvue de sanction elle fait hausser les épaules à ceux qu'elle vise. Alors M. Thiers revint à ce qu'il appelait « la forme douce » et indiqua qu'on pouvait recourir à des remontrances courtoises. Il y avait aussi le silence improbateur. Enfin et surtout on devait agir auprès de l'Italie pour l'empêcher de lier partie avec M. de Bismarck et persuader à ce trouble-fête qu'on ne la laisserait pas entrer dans son jeu.

Tout cela me semblait plus facile à dire qu'à faire, du moment qu'on était bien décidé à ne pas aller jusqu'au bout. « On ne bougera pas ! » me disait Letellier, ne voyez-vous pas que l'Empereur a un fil à la patte? » Le fil, c'était l'Italie, et chacun comprenait que Napoléon III ne se résignerait jamais à le rompre. Comme tous les bienfaiteurs, il était tenu par son bienfait. Les services se cramponnent à ceux qui les rendent, comme un noyé qui entraîne son sauveteur dans l'abîme.

La séance resta longtemps suspendue. A la reprise, Jules Favre réclama en faveur de l'Italie qui fut certainement alors

la grande gêneuse. Rouher pria la Chambre d'en rester là. M. Émile Ollivier enchérissant invita tout le monde à se taire. La déclaration du gouvernement, suivie du discours de M. Thiers et l'émotion même de la Chambre, soulignée par une sorte d'adhésion de son président, M. Walewski, donnaient à cette séance, suivant M. Émile Ollivier, la valeur d'un acte solennel qui ferait réfléchir l'Europe. M. Thiers le croyait peut-être! Son triomphe oratoire lui troublait la vue. Ce ne fut qu'une parole en l'air. Les événements se précipitaient.

J'ignore si beaucoup d'hommes politiques en eurent alors le sentiment. Il n'y parut guère; mais mon vieux Letellier, sous son paletot élimé, grommelait après la petite manifestation de M. Émile Ollivier : « Imbécile! on se battra demain! »

Pour mon compte, c'était bien ce que j'espérais, croyant à la victoire de l'Autriche.

La Chambre prit un congé d'une huitaine de jours pour se recueillir, puis elle s'attela aux lois d'affaires. Elle regrettait presque d'avoir trop marqué son sentiment et fait le jeu de M. Thiers. Le discours, le fameux discours d'Auxerre, prononcé trois jours après par l'Empereur, avait résonné à son oreille comme l'avertissement d'un souverain irrité qui n'accepte pas les conseils d'un adversaire.

A bon entendeur, salut! Le Corps législatif comprit le langage impérial et se garda soigneusement des entraînements semblables pendant tout le reste de la session. L'autruche avait mis sa tête sous ses plumes.

La séance du 3 mai eut son pendant quelques semaines après dans la journée du 12 juin; son pendant, c'est-à-dire son contraste. Au moment même où les choses achevaient de se gâter, une parole décisive paraissait nécessaire; on l'attendait, elle tomba sous une forme où on ne l'attendait pas, de la bouche même de l'Empereur.

La séance était à peine ouverte. Il s'agissait de voter des suppléments de crédits. Jules Favre se lève, et immédiatement Rouher intervient : « Je demande la parole! » Et M. Walewski, de son fauteuil : « La parole est à M. le ministre d'État! »

Il ne faudrait pas croire que ce fut une surprise. Dans ces cas-là, les Chambres ne savent pas toujours exactement ce qui va se passer, mais elles savent généralement qu'il va se passer quelque chose. Le Corps législatif n'ignorait pas que le ministre d'État allait lui lire une lettre de l'Empereur à son ministre des Affaires étrangères. La renommée, aidée par quelques confidences ministérielles, lui avait même appris dans quel sens elle était conçue ; mais il faut toujours entourer ces communications d'un peu de cérémonie. Il se fit un grand silence, un silence vraiment religieux, et M. Rouher donna lecture de ce document historique où l'auteur annonce que la guerre va éclater, exprime l'espoir que la France ne sera pas obligée d'y prendre part, repousse, sans y renoncer absolument, toute idée d'agrandissement territorial et résume sa pensée dans la fameuse formule : neutralité attentive !

C'est ainsi que dans les manifestes de l'Empereur, comme dans les discours de son ministre d'État, un mot se détachait toujours en relief. Nous aurons bientôt les « angoisses patriotiques » et « les trois tronçons ». Cette neutralité attentive n'eût d'ailleurs choqué personne, si on ne lui eût en même temps ordonné d'être muette. Mais Rouher mit un doigt sur sa bouche. Il fit entendre que la consigne était de se coudre les lèvres, et le Corps législatif, dans sa sottise obstinée et despotique, l'observa rigoureusement. Il se croyait patriote.

C'est ainsi que la discussion générale fut close avant d'avoir commencé.

— Qu'avez-vous donc? me demanda Ernest Daudet. Il paraît que je lui donnais des coups de pied sous la table et la faisais trembler au point de l'empêcher d'écrire. J'enrageais. Je déclarais la guerre à la Prusse et je volais au secours de l'Autriche. Je n'étais pas dans le courant. Je le devançais de quatre années.

Vingt jours séparaient l'Europe — et la France — de Sadowa.

Il ne fut plus question de la querelle austro-prussienne. La neutralité attentive leur avait suffi.

Un seul homme, à mes yeux, sortait grandi de cette mêlée :

c'était M. Thiers. Il avait cent coudées et la double vue. A un certain moment toutefois il avait manqué de logique, ou paru en manquer. Il manqua surtout du courage qui tire d'un discours énergique des conclusions fermes. En lui criant : « Alors, c'est la guerre ! » lorsqu'il invitait l'Empereur à chapitrer la Prusse, Jules Favre avait raison contre lui. De la mercuriale que M. Thiers suggérait au gouvernement, rien ne pouvait sortir que la guerre. Bismarck n'était pas homme à reculer et d'ailleurs il était sûr de son terrain, sûr de la neutralité française, sur de l'alliance italienne et de la sympathie russe. L'histoire s'est faite peu à peu. Les documents publiés depuis quarante ans prouvent qu'il n'était même plus temps d'arrêter l'Italie. Elle avait hésité un instant, elle n'hésitait plus. Le besoin de lui assurer Venise avait contrarié toute la politique de l'Empereur.

Il attendait, fataliste, que le hasard favorisât ses mystérieuses ambitions. Le rôle d'arbitre du monde qu'il avait joué un moment et qui le tentait toujours pouvait lui revenir par la guerre. Arbitre généreux, mais honnête courtier sans doute, comme disait Bismarck.

Dans les profondeurs obscures de sa pensée, il entrevoyait qu'après avoir fait à chacun sa part, on lui laisserait prendre la sienne, vers le Rhin. Le désintéressement dont il se prévalut plus tard, contraint et forcé, n'allait pas jusqu'à dédaigner toute compensation. Les papiers diplomatiques, les archives des chancelleries ont parlé. On sait maintenant qu'à la suite de négociations très embrouillées et de résolutions très flottantes, les alliances qui se nouèrent définitivement à la veille de la rupture furent sur le point de se distribuer tout différemment et que la chose ne tint qu'à un fil. On admet généralement que le sacrifice de la Vénétie, plus spontané et plus prompt de la part de l'Autriche, eût changé la face des choses, en la débarrassant d'un de ses deux ennemis. Et la France, libre de son obsession italienne, de quel poids n'eût-elle pas pesé dans la balance de l'Europe ! Et la Prusse elle-même, eût-elle osé ?

Réflexions chimériques, faites après coup aujourd'hui, mais qui se présentèrent, lumineuses, à l'esprit de M. Thiers dans cette grande séance du 3 mai et qu'il soumit inutilement à la Chambre, d'ailleurs très impressionnée et très sympathique. Il y manquait pourtant cette conclusion dont Jules Favre soulignait l'absence en lui criant : « Alors, c'est la guerre ! » Évidemment, si on eût fait ce que Thiers conseillait, c'était la guerre à peu près inévitable. Je n'étais pas un très sagace observateur politique, mais mon esprit en était frappé. « Eh oui, c'est la guerre ! » pensais-je, et je ne m'en effrayais pas, tant s'en faut. Elle me semblait être dans la logique des choses et dans ces fatalités historiques qui amènent tôt ou tard le choc de deux nations contiguës et rivales. Il y a, dans la distribution des domaines entre les peuples, trop de démarcations indécises et aussi trop de murs mitoyens pour qu'on évite ces sanglants procès. On hésite, on transige, on attend jusqu'au jour où on se fâche, et alors intervient le juge en dernier ressort, le canon. Pourquoi dissimulerais-je que ce jour me semblait venu pour la France et la Prusse? Je ne me trompais, en somme, que de quatre ans. J'expliquerai plus tard quelle espèce de rancune atavique je nourrissais contre les Prussiens.

En attendant, malgré mon admiration pour M. Thiers, je lui en voulais un peu de retenir sur ses lèvres éloquentes ce mot *guerre*, prêt à sortir. C'était d'ailleurs une habitude chez lui. Il reculait, presque toujours, au dernier moment, devant sa propre logique. Son plaisir était d'exciter sans conclure. Je le comparais à un aguicheur de chiens qui, après les avoir poussés les uns sur les autres, essayerait de les séparer et les empêcherait de se mordre. Il y faut le fouet du maître, et M. Thiers ne l'avait pas à sa disposition. Je le retrouverai bientôt dans ce même office d'excitateur, lorsqu'en 1870, à la veille de la guerre, il conseilla et organisa cette interpellation Cochery, désavouée plus tard, mais semée alors de pois fulminants et très propre à mettre le feu aux poudres. Lorsque l'explosion se produisit, plus ne voulut l'avoir faite l'un ni l'autre, et M. Thiers s'empressa de donner les plus sages con-

seils, qui firent de lui, après nos malheurs, le maître de la France.

Je l'ai assez loué et je garde encore, à cette heure, une assez haute idée de son génie politique pour avoir le droit de dire qu'il aimait ce petit jeu. Une de ses malices consistait à brouiller les cartes pour les remettre ensuite prestement dans leur ordre ; mais quelquefois il manquait son coup et elles restaient brouillées. Il y eut en lui, jusqu'à sa mort, une pointe d'étourderie corrigée bientôt par la justesse de son coup d'œil. Sa clairvoyance était admirable. Elle lui fut souvent inutile.

Lorsque le Corps législatif eut interdit aux orateurs la controverse essentielle et vitale en décidant que, dans la discussion du budget, qui allait suivre, on ne parlerait ni de l'Italie ni de l'Allemagne, il me sembla qu'on m'ôtait le pain de la bouche et qu'on le remplaçait par un bâillon. Plusieurs députés avec qui j'avais fait connaissance m'avouèrent qu'ils éprouvaient la même impression. De quoi parler, en effet, sinon de l'inquiétude universelle et du branle-bas déjà commencé? Ce silence imposé soulageait les trembleurs, mais tout le monde ne tremblait pas.

II

Cette session législative de 1866, pendant laquelle la France resta suspendue sur un abîme que ses représentants ne voulurent pas voir et où elle finit par tomber, ressemble à un conseil tenu par des rats que le chat guette. Cependant on y vota de bonnes lois d'affaires qui tenaient les esprits en haleine et faisaient diversion à l'inquiétude générale. La plupart donnaient lieu à de longs débats qui m'intéressaient presque autant que les grandes batailles politiques. Elles m'apprenaient une foule de choses que je n'avais étudiées ni dans Thucydide ni dans Tacite, et je n'étais pas fâché de cet appoint pour grossir mon petit bagage ; quand on est jeune, on aime à s'ins-

truire et les lois d'affaires sont comme les voyages : elles forment la jeunesse.

Parmi ces lois d'affaires, dont la discussion a éclairci pour moi nombre de questions souvent ingrates et obscures, j'en rencontre une sur la propriété littéraire. Elle m'a laissé des souvenirs d'autant plus précis, que nous vivons encore sous son régime, qu'elle reste à l'ordre du jour et qu'autour des intérêts contradictoires qu'elle essaya de concilier se formèrent alors comme aujourd'hui deux camps absolument séparés de tendance et de doctrine.

La durée du droit des auteurs doit-elle être perpétuelle ou temporaire? C'était le problème à résoudre. Il mit aux prises des hommes habitués à combattre sous le même drapeau, entre autres Jules Simon et Jules Favre. La politique étant absente, nous eûmes le spectacle de la plus belle des batailles sans larmes. La loi, telle qu'elle était sortie des délibérations du Conseil d'État et de la commission, après de longues et laborieuses études faites, depuis soixante ans, par les plus illustres légistes, constituait un progrès réel sur le passé.

Auparavant, la veuve d'un auteur, héritière de ses droits, en jouissait sa vie durant; leurs enfants en conservaient pendant trente ans le bénéfice. S'il n'y avait que des héritiers collatéraux, les droits s'éteignaient au bout de dix années. La loi nouvelle, plus libérale et plus simple, donnait cinquante ans de jouissance à tout le monde. Une œuvre quelconque, livre, pièce de théâtre ou partition, ne tombait dans le domaine public qu'un demi-siècle après la mort de son auteur. L'amélioration était si évidente et si considérable que nous en sommes restés là.

Mais le mot d'Alphonse Karr : « La propriété littéraire est une propriété ! » était alors, à l'état de lieu commun, dans toutes les bouches et, à l'état de dogme, dans beaucoup d'esprits. La plupart des orateurs se donnèrent carrière sur ce principe et la lutte engagée — un peu en dehors du projet — entre la propriété perpétuelle et la propriété temporaire prit immédiatement des proportions imprévues. J'étais tout oreilles,

nourrissant alors cette illusion que, si on consacrait ce genre de propriété, je pourrais un jour devenir propriétaire.

Le premier orateur entendu fut un revenant de 1848, M. Marie, ancien membre du gouvernement provisoire, un peu fatigué, mais très respecté et très digne de l'être. Je le vois encore se lever de son banc et ouvrir solennellement son dossier comme s'il y portait le sort du monde.

Il commence et son éloquence paraît terne. Sa voix a de la peine à s'échauffer. L'élégance de sa parole révèle plutôt un avocat disert qu'un tribun vibrant. Il se prononce pour la pérennité, comme on disait alors, c'est-à-dire pour la propriété perpétuelle sans restriction, sans condition, et il semble regretter de ne pas connaître un descendant d'Homère. pour lui payer des droits d'auteur.

Je m'étonne de n'être pas plus impressionné. Cependant l'orateur s'élève peu à peu aux plus hautes considérations poétiques et philosophiques. L'œuvre littéraire n'est pas seulement une propriété légitime, c'est une propriété sacrée. On prétend qu'elle appartient à tout le monde, parce qu'il y a un fonds commun d'idées où chacun puise. « Virgile ne s'expliquerait pas sans Homère ! » a osé dire le président Bonjean. Mais alors comment expliquez-vous Homère? demande M. Marie. Et les bravos éclatent.

M. Lafond de Saint-Mür répond. Je crois bien qu'il avait appris son discours par cœur. C'était un Corrézien qui tenait à en faire un ou deux tous les ans. Pincé dans sa redingote, portant haut une grosse tête couronnée de cheveux crépus, il semblait fort à l'aise dans son éloquence écrite. Il mêlait des mots préparés, par exemple que la Commission s'étant trompée sur un point, il y avait une pièce fausse dans ses louis d'or. Il rappelait que, sous le régime de Napoléon III, « les maréchaux de l'art et de la science étaient confondus au Sénat avec les maréchaux de la victoire ».

En somme, il admettait que la propriété littéraire fût une propriété, mais limitée et spéciale. Un peu pompier en somme, M. Lafond de Saint-Mür, mais je crois que le mot n'était pas

encore très répandu en dehors de l'école. Il redoutait qu'un héritier malintentionné ne supprimât l'œuvre d'un homme de génie. « Supposons, disait-il, que les droits de Voltaire existent encore : son héritier, le marquis de Villette, a failli avoir pour héritier l'évêque de Moulins ! » Incline à penser que cet évêque n'aurait pas supprimé Voltaire ; mais M. Lafond de Saint-Mür se méfiait.

L'espèce d'embargo mis sur la propriété littéraire par un bonapartiste libéral qui ne manquait pas de bonnes raisons, avait visiblement agacé Eugène Pelletan, toujours en colère. Il murmurait, gesticulait, roulait des yeux furibonds sous ses noirs sourcils. Tout à coup il se lève : « Oui ou non, s'écrie-t-il, la propriété littéraire est-elle une propriété? » Et il épluche l'argument tiré du fonds commun, d'où résulte la restitution plus ou moins tardive au domaine public. Est-ce que je le diminue quand j'y puise? Je lui rends plus que je ne lui prends, je lui paie ma dette à très gros intérêts. Et la société, à son tour, m'en doit compte. Le droit des auteurs existe, par sa vertu propre, *in infinitum*.

Dans ces débats où la politique n'avait rien à faire, l'auditoire applaudissait avec le même entrain tous les orateurs, ceux du gouvernement toutefois un peu plus bruyamment que les autres. Pelletan eut sa large part de bravos, mais le conseiller d'État Riché l'obtint plus grosse encore, avec moins de peine. Il expliqua l'économie du projet, il en montra les avantages et s'excusa spirituellement de ne pas suivre ses contradicteurs dans les brouillards de la théorie. Il joua surtout, contre la pérennité littéraire, du brevet d'invention qui ne donne à l'inventeur qu'une jouissance de quinze ans, et qui paie un droit. Est-il bien démontré que ce raisonnement soit un sophisme? Juste ou faux, il porta.

On était en goût. Le dialogue continua entre Nogent-Saint-Laurens, avocat habile, pérenniste convaincu, et le journaliste Guéroult qui, ancien saint-simonien teinté de socialisme, affichait une préférence marquée pour le domaine public et n'accordait qu'avec hésitation les cinquante ans d'héritage.

Pendant son discours, un incident égaya la Chambre. Il avait dit un peu imprudemment : « Si les fils de Corneille et de Molière veulent être payés et honorés par nous, qu'ils fassent *le Cid* et *le Misanthrope*. » Et il s'était arrêté une demi-seconde sur cette phrase à effet. Des hauteurs de la droite une interruption retentit.

Il y avait alors, parmi les députés de Rouen, un vieillard nommé Corneille qui était l'arrière-petit-neveu du cousin de celui dont Napoléon eût voulu faire un prince. Il s'écria dans un élan de modestie : « Les moules des grands hommes sont brisés. » Mais Guéroult continuant à taquiner les descendants des grands ancêtres, il n'y tint plus et, d'une voix plus forte qu'on ne l'eût attendue de son âge : « Je demande la parole. — « Pour un fait personnel ! » ajouta Belmontet qui avait quelquefois de l'esprit. Et l'on se mit à rire dans cette Chambre où l'on riait peu. Quant à M. Corneille, député de Rouen, content sans doute d'avoir demandé la parole, il ne la prit pas.

M. Achille Jubinal se mesura contre le baron de Beauverger. Fort lettrés l'un et l'autre, et également distingués d'esprit, ils ne se ressemblaient guère de langage. Jubinal, député de Bagnères, et rude comme ses Pyrénées, parlait trop vite. Sa volubilité avait un air de violence. Un vrai torrent ! Un gave ! Au contraire, le baron de Beauverger, lentement, posément, distillait son miel. La course du flambeau, de ce flambeau que les poètes se passent de main en main, mais que nul n'a le droit de garder ou d'éteindre, était tout indiquée. Il s'en empara et l'exploita avec succès.

Le débat durait depuis deux jours et les maîtres d'armes n'avaient pas encore donné. On attendait le numéro sensationnel, l'assaut final entre Jules Simon et Jules Favre. Il figurait sur l'affiche.

Jules Simon, particulièrement qualifié, présidait la Commission. Il expliqua d'abord que le projet de loi n'était pas encore pour lui l'idéal. Bien qu'il le soutînt et se promît de le voter dans sa forme actuelle, il le considérait seulement comme une

étape — une forte étape — vers le mieux, et il restait partisan de la propriété perpétuelle, autrement dit du droit commun. C'était une concession à ses amis pérennistes, comme Marie et Pelletan.

Il fit ensuite de la musique d'Hérold, de *Zampa* et du *Pré aux Clercs* un éloge qui peut-être ne trouverait plus d'écho aujourd'hui. Je me souviens d'en avoir causé, quelque temps après, avec une musicienne, qui était alors un précurseur, Mlle Louise Bertin, la fille de Bertin l'aîné (du portrait d'Ingres), la sœur d'Armand et d'Édouard Bertin, l'amie intime de Berlioz et de Victor Hugo. Elle fut en France une des initiatrices de la musique moderne, dans un temps où cette musique paraissait trop moderne. On a d'elle une *Esmeralda*, dont Victor Hugo fit les paroles, et plusieurs autres partitions injustement oubliées. Elle m'honora toute sa vie de sa protection efficace et de sa maternelle amitié, et, à ce moment-là même, j'entrais aux *Débats*, sous ses auspices. Je lui racontai dans sa maison des Roches, près Bièvres, cette glorification d'Hérold par Jules Simon, et je la mis en colère : « Hérold ! Hérold ! murmura-t-elle, le dessous du panier ! »

Il va sans dire que je ne prends pas ce jugement à mon compte. Je fus étonné, après cela, et surtout après ce que je savais de ses ambitions réformatrices, de lui entendre dire que Mozart était le Dieu de la musique. Elle me demanda ce qu'on pensait, dans le journalisme, d'un certain Richard Wagner dont les musiciens commençaient à parler. Son nom n'avait jamais été prononcé devant moi que par Rudolph Lindau qui collaborait à mes côtés au *Dictionnaire des contemporains* de Vapereau et qui fit l'article sur Wagner. « C'était, suivant ses compatriotes allemands, la musique de l'avenir ! » Il parlait ainsi en 1855.

Le discours de Jules Simon en faveur de la propriété littéraire fut d'autant mieux accueilli que la majorité éprouvait un malin plaisir à savoir Simon en opposition là-dessus avec Jules Favre. L'orateur avait développé les raisons ou réfuté les objections que tout le monde connaît et qui sont devenues

classiques, mais qui ne l'étaient pas alors, car c'est bien à cette date que fut créé l'arsenal où l'on se fournit maintenant, de part et d'autre, quand un procès quelconque renouvelle la bataille entre la pérennité et le demi-siècle. Il avait surtout mis en pleine lumière la véritable concession faite à l'auteur, le droit de tester.

Le rapporteur était Joseph Prudhomme, de son nom M. Perras, député du Rhône. Il avait un semblant d'esprit, bénin, bénin, dont on s'égayait par complaisance. Il se perdit dans les feux de file au point de se faire doucement rappeler à la question par le président de la séance, M. Alfred Le Roux. Un député, dont le fils est encore député du Calvados (1), M. Paulmier, ayant eu l'imprudence d'insinuer que la loi devait prendre quelques précautions contre les mauvaises veuves d'auteurs, comme la femme de Socrate et celle de Molière,le bon Perras se posa immédiatement en avocat de Xantippe et d'Armande Béjart.

Et d'abord, M. Paulmier savait-il bien sous quel régime Socrate était marié, et s'il n'y avait pas quelques torts de sa part? Quant à Molière, eh bien, oui, il était jaloux, et il avait peut-être quelque sujet de l'être. Mais, après sa mort, Armande Béjart avait été une digne veuve, une veuve fidèle. L'honnête rapporteur en répondait : « Tant il est vrai, ajoutait-il, que le bien conjugal porte avec lui le sentiment intime de tous les devoirs. »

Et il n'était pas le seul qui, à l'appui de sa thèse, apportât une connaissance plus ou moins approfondie de l'histoire littéraire universelle, panachée des anecdotes authentiques ou apocryphes qui s'y sont accrochées. Il y eut là comme un défilé des auteurs de tous les temps. En tête, Homère, dans une apothéose assez semblable à celle de Paul Delaroche. Venaient ensuite Virgile, Sophocle, Euripide et Racine, Boileau et Horace, Alfred de Musset appuyé sur Byron et Shakespeare, Bossuet et Descartes, Fénelon et La Fontaine de compagnie;

(1) Il est mort depuis.

Voltaire (déjà nommé), Rabelais et Beaumarchais, les petites filles de Milton sollicitant la charité publique à la porte d'un théâtre; Jean-Jacques Rousseau proclamant que l'écrivain doit faire trois vœux : pauvreté, liberté, vérité; Montesquieu, Bernardin de Saint-Pierre à qui ses *Études de la nature* faillirent rester pour compte. Puis Villemain, Cousin, Sainte-Beuve, Nisard, Chateaubriand et Lacordaire: et enfin à l'arrière-plan, bras dessus bras dessous, l'abbé Barthélemy et Paul de Kock.

« Qui lit aujourd'hui Paul de Kock? » demanda un orateur. — « Les femmes de chambres ! » répondit Jules Favre. Il aurait pu ajouter : « Les collégiens, dans leurs pupitres ! »

Chaque député avait ses auteurs favoris comme les spectateurs d'une revue militaire qui préfèrent tel général à tel autre quelquefois sur la mine.

Je n'affirme pas que les facultés esthétiques fussent chez tous également développées. Le même qui avait demandé : « Qui lit encore Paul de Kock? » demanda : « Qui lit encore Paul-Louis Courier? »

Et, un peu plus tard, Glais-Bizoin, dans un débat sur les subventions théâtrales, accusait l'Odéon dégénéré de corrompre la jeunesse. Pauvre Odéon ! Aux yeux de ce sévère censeur, il était morne, engourdi, somnolent et ne suppléait même pas par sa moralité aux qualités qui lui manquaient. Sa troupe avait joué pendant plusieurs mois une vieillerie empruntée au Vaudeville, pièce abandonnée, dans laquelle on enseigne chaque soir à la jeunesse de nos écoles, c'est-à-dire à l'élite de la jeunesse, les vilenies de cette vie de bohème qui a flétri dans leur germe tant de généreux talents.

Ce sont les propres paroles de Glais-Bizoin. Il n'était plus d'âge à comprendre Murger. Dans le même discours, il appelle Voltaire un maître de la scène. Décidément la critique dramatique n'était pas son fort.

Les choses en étaient là lorsque Jules Favre, prenant la parole, déclara qu'il laisserait de côté Armande Béjart. Suivant lui, ce projet, qui est la loi actuelle, violait tous les principes.

Il introduisait la confusion et l'anarchie dans la famille; il donnait à la veuve un privilège exorbitant, il bouleversait notre Code civil en attribuant à la « femme dotale » et même à « la femme séparée de biens » le même droit qu'à « la femme commune ». En un mot, il emprisonnait le droit immortel de la pensée dans les mesquines combinaisons de la propriété industrielle. L'assimilation était impossible. Ce droit sacré, il fallait d'abord l'isoler pour lui faire honneur et le rendre ensuite à la société tout entière (le domaine public) « afin qu'il pût déployer ses ailes dans le champ de l'infini qui est son véritable domaine ».

Deux et trois salves répondent au grand orateur idéaliste; on se précipite vers lui, on le félicite, on lui prend les mains et, après une suspension de séance, Jules Simon annonce qu'incapable de suivre son éloquent ami à de pareilles hauteurs, il va se tenir et s'appuyer, crainte de chute, sur le solide terrain de la réalité. Oui, l'idée, la vérité appartient à tout le monde, et celui-là même qui en a trouvé une, n'a pas le droit de la confisquer à son projet, mais la traduction qu'il en a faite, la forme qu'il lui a donnée, il en est bien apparemment le propriétaire. « La vraie propriété, c'est la forme! » Et croyez-vous qu'on puisse parler avec dédain de la forme de Pascal, de Molière et de Jules Favre! »

Pascal apparaissait pour la première fois dans la bataille, mais quelle habileté, quelle malice que de lui donner Jules Favre lui-même pour compagnon! Jules Simon invoqua également Juvénal et Perse, « ennemis des tyrans », puis il exalta, il glorifia « la propriété intellectuelle ou autre, a propriété, fille du travail, fondement de la société et de la civilisation modernes ».

Il glorifia surtout la femme, l'épouse, à qui Jules Favre trouvait qu'on avait trop sacrifié les enfants, et il lui dédia quelques-unes de ces phrases attendries qu'on appelle plus tard simoniennes. Nul ne posséda jamais au même degré l'art de la petite larme.

L'Auvergnat Mège, qui devait bientôt être ministre, essaya de réagir contre cette impression et y apporta non pas son

tempérament personnel qui était plutôt doux, mais sa brutalité régionale. C'était un homme robuste et large d'épaules, avec de gros sourcils broussailleux, qui se hérissèrent lorsqu'il protesta contre les avantages laissés à la veuve, même séparée de corps.

On fut long à s'entendre. Des retouches parurent nécessaires. La délibération interrompue le 5 juin ne fut reprise que le 27. Les juristes chicanèrent de plus belle sur des pointes d'aiguilles; mais enfin la loi fut votée ce jour-là par deux cent cinquante et une voix contre deux. Il faut croire qu'elle était bonne, car elle vit encore, et cependant elle naquit de circonstances exceptionnelles. En réalité les auteurs la doivent à deux illustres morts, Alfred de Musset et Augustin Thierry, dont les héritiers allaient être dépossédés en faveur du domaine public, si bien que Musset et Thierry ont acquis à notre reconnaissance un titre généralement ignoré.

Le gouvernement avait hâte de licencier les Chambres. Elles se séparèrent le 30, trois jours avant Sadowa. Les cris de : « Vive l'Empereur ! » furent encore plus nourris qu'à l'ordinaire. On eût dit qu'il s'y mêlait une certaine inquiétude. Eugène Pelletan cria de toute la force de ses poumons : « Vive la Liberté ! »

Pendant le cours de cette session de 1866, plusieurs autres lois, dites lois d'affaires, furent adoptées à la suite de débats instructifs qui me faisaient peu à peu un commencement d'éducation politique et administrative, mais qui n'ont pas laissé d'autre trace dans mes souvenirs. J'appris par exemple à y voir un peu plus clair dans un budget et bientôt l'amortissement lui-même n'eut plus de secrets pour moi. Je me persuadai très vite que depuis nombre d'années, dans l'état des finances françaises, il consiste uniquement à découvrir saint Pierre pour couvrir saint Paul. J'ai retenu cependant les conseils de M. Thiers, qu'il faut amortir même quand on n'a pas d'argent disponible. Pourquoi? Parce que c'est une bonne habitude. Je fus un peu plus long à saisir ce qu'on entend au juste par les excédents; je n'en avais pas encore eu dans mon budget.

Une loi fort importante sur la marine marchande ne m'apprit pas grand'chose ; les droits de quai, la francisation des navires, la surtaxe de pavillon, les primes à la construction et à l'armement, c'était vraiment trop spécial pour un apprenti. J'entendais bien, par exemple, que dès cette époque, chaque fois qu'il était question de cette pauvre marine marchande, on criait de tous côtés : « Madame se meurt ! Madame est morte ! »

Comme on le criait encore à la Chambre des députés quarante ans plus tard, j'ai dû en conclure que Madame avait l'âme chevillée au corps. Quatre ou cinq fois, son agonie fut mise ainsi en délibération, de sorte que j'en arrivai presque à comprendre la maladie de langueur dont elle souffrait et les remèdes qu'on proposait pour la soulager ou la guérir. Mais ce que je compris le mieux, c'est qu'elle était à la fois incurable et immortelle. On lui donne des bouillons périodiques qui la prolongent sans la relever.

LIVRE II

CHAPITRE X

SADOWA

Les événements se précipitent. — Angoisse générale. — Sadowa. — Émotion en Europe. — Stupéfaction en France. — Qu'avait rêvé l'Empereur? — Mon impression personnelle. — Les hésitations du gouvernement. — La politique des compensations. — Paris illumine et la rente monte. — L'Empereur, déçu, se retourne vers la politique intérieure et cherche un regain de popularité dans une nouvelle réforme libérale de la Constitution. — Le 19 janvier. — Le mauvais vouloir de l'opposition. — L'Empire devient un gouvernement parlementaire. — Le discours du trône dissimule à peine, sous des affirmations optimistes, la tristesse du souverain. — L'annonce d'une refonte de nos institutions militaires trahit ses inquiétudes et alarme la bourgeoisie. — La tribune définitivement rétablie.

Silence presque général sur Sadowa. — Diversions. — La loi sur l'instruction primaire. — Elle est combattue par les catholiques. — Le ministère Duruy. — La faveur du souverain soutient le ministre contre la défiance et l'hostilité du monde politique. — Ses hardiesses dépassées depuis. — La gratuité et l'obligation. — Le maître d'école prussien. — La lettre d'obédience. — Les trois aunes de drap.

I

Les souvenirs pénibles se pressent dans mon esprit au moment où j'aborde les quatre dernières années du second Empire. Il

me semble que je descends un escalier tortueux dont les marches glissantes mènent à l'enfer. A mesure qu'on en approche, le vertige augmente. On y pénètre par une porte basse et l'on en sort par une poterne plus basse encore, sur l'abîme ! Les mauvais présages, les sinistres oracles vont se multiplier, à la fois sombres comme la nuée et lumineux comme l'éclair. Je suis des yeux les étapes de cette chute, je me représente ce mortel tournoiement dans le vide et — ceci est affaire aux psychologues — l'espèce d'obsession que j'en éprouve, au lieu de prendre une forme dramatique proportionnée à l'événement, se traduit chez moi par une réminiscence d'école qui m'en rappelle l'ironie sans m'en atténuer l'horreur.

Alors que je cherche des mots tragiques égaux à cette catastrophe, je ne trouve que le fameux vers macaronique :

De branca in brancam degringolat, atque facit pouf!

A-t-on mesuré tout ce qu'il tient d'histoire nationale entre ces deux mots : Sadowa et Sedan !

Les députés venaient à peine de se mettre en vacances lorsque le plus grand coup de tonnerre qu'on eût entendu depuis Waterloo, changea la face de l'Europe. Celle du lendemain n'était plus celle de la veille et le monde en était bouleversé, comme par un tremblement de terre général. Il avait bien le sentiment que quelque chose d'irréparable venait de s'accomplir, que le *commandement* passait entre des mains nouvelles, et que l'histoire universelle allait, d'un nouveau point de départ, commencer un nouveau cycle.

La brusquerie du dénouement avait surpris toutes les puissances et déconcerté toutes les diplomaties ; mais le gouvernement impérial en fut comme stupéfié. Que rêvait l'Empereur, au milieu de cet imbroglio d'où sortit la guerre entre la Prusse et l'Autriche? Les historiens ont essayé de le deviner, mais ils en ont été réduits aux conjectures par l'excellente raison que le rêveur ne le savait sans doute pas bien lui-même et que sa pensée dut alors tourner à tous les vents, mais surtout au vent d'Italie, comme une girouette Le mieux est de s'en tenir

à l'évidence ; il ne fit rien et attendit. Une victoire de l'Autriche, très escomptée dans son entourage, et très désirée en France, lui eût permis de reprendre ce rôle d'arbitre qui chatouillait son amour-propre. Il l'espéra et fut déçu, voire troublé et désorienté. Ce qu'on sait aujourd'hui de ses perplexités après la victoire prussienne prouve qu'en se faisant battre, Benedek lui joua un très vilain tour.

A mon sens, il l'avait mérité. La façon dont il avait mis les meilleurs atouts dans le jeu de son véritable ennemi semble un défi à la raison. La justice voulait donc qu'il fût puni par où il avait péché. Malheureusement on commençait à craindre qu'il ne fût pas puni seul et que la France payât sa faute. Pour ma part, j'en eus le sentiment, aussitôt la dépêche reçue.

J'ai déjà dit à quel point j'étais personnellement antiprussien. J'aimais l'Allemagne à laquelle, dans mon esprit, semblaient me rattacher mes plus lointaines origines. Au lycée, j'avais opté pour sa langue et j'avais même eu un accessit d'allemand au concours général. J'éprouvais je ne sais quel tressaillement atavique en récitant *la Cloche* (die Glocke) de Schiller et sa jolie chanson du pêcheur au début de Guillaume Tell : *Es laechelt der See;* Gœthe m'apparaissait comme une sorte de roi de la poésie ; mais arrangez cela : je ne pouvais pas sentir la Prusse. Je me rappelais que, dans ma famille, les vieux soldats de l'Empire n'en voulaient qu'aux Prussiens. Les gens de mon village ne s'en prenaient pas aux quinzerlics (*Kaiserlicks*), les Autrichiens, pas même aux Cosaques qu'ils trouvaient plus sales que méchants ; mais aux Prussiens qui avaient tout pillé et saccagé en 1815. Seuls, les Prussiens représentaient pour eux l'invasion comme Robespierre la Terreur ; on n'y connaissait, on n'y maudissait qu'eux et lui.

J'avais sans doute subi cette impression et peu à peu elle s'était fortifiée en moi jusqu'à devenir une conviction. J'avais dans l'oreille la chanson de Becker ; j'y répondais entre haut et bas, dans la rue, en récitant *le Rhin allemand* de Musset. Le Rhin était, à mes yeux, je le répéterai toujours, la frontière naturelle de mon pays. De gré ou de force, il fallait en

reconquérir la rive gauche; les Allemands nous la devaient.

Je me figure, n'étant pas un personnage, que ces détails intimes n'auront pour qui les lira qu'un intérêt très relatif. J'ai cru cependant devoir m'y arrêter un instant, comme au signe d'un état d'esprit qui m'était commun avec beaucoup de jeunes Français. Je m'étonnais, comme eux, qu'on n'eût pas mis Pélissier sur le Rhin avec cent mille hommes.

Lorsque la nouvelle de Sadowa vint secouer notre léthargie, je ne doutai pas qu'il ne fallût bientôt l'y mettre, lui ou un autre, avec une immense armée. Je m'écriai devant nos camarades de l'*Époque* : « C'est la guerre avec la Prusse ! » Je me persuadais qu'elle était inévitable, nécessaire, fatale; ce qui me paraît encore vrai aujourd'hui; mais, en même temps, j'étais convaincu qu'elle serait heureuse. Je n'aurai que trop à y revenir. Si c'est un crime, je m'en accuse.

Je crois bien que, dans le voisinage de l'Empereur, on tourna autour de la même pensée; mais comme notre situation militaire, très affaiblie à tous les points de vue (1) par l'expédition du Mexique, ne nous permettait pas de passer tout de suite à l'exécution, on songea à tirer de l'événement, désormais accompli, le meilleur parti possible et surtout à sauver la face.

On le pouvait peut-être en opérant très vite. M. Drouin de Lhuys, ministre des Affaires étrangères, conseillait l'alliance avec l'Autriche vaincue et l'intervention immédiate. On y songea un instant, mais les Italiens de Paris, ceux qu'on appelait les *italianissimes*, comme M. de la Valette, l'entourage du prince Napoléon, Rouher lui-même, se liguèrent contre cette velléité; ils n'avaient qu'un argument, mais bon, dont ils usaient et abusaient depuis six ans ; à savoir, que la France ne pouvait pas s'exposer à défaire de ses propres mains son œuvre italienne.

L'Empereur céda et retomba encore une fois dans cette indécision qui, de l'avis de tous ceux qui l'ont approché, était le fond de son caractère. Pendant deux heures, cette guerre

(1) M. Émile Ollivier l'a nié tout récemment dans une préface, mais le comte de Mun (dans un article du *Gaulois*) a mis les choses au point.

dont l'impératrice Eugénie disait quatre ans plus tard (l'a-t-elle vraiment dit?) que c'était la sienne, fut envisagée comme une solution nécessaire ; puis l'idée en fut abandonnée, comme sujette à trop de risques.

On revint à la politique des compensations, que la diplomatie prussienne avait fait miroiter, avant la guerre, aux yeux du général Fleury et de la diplomatie française, pour s'assurer la neutralité de la France. Personne ne s'avisa qu'après la victoire l'heure en était passée. Elle l'était déjà pendant les négociations longues et compliquées qui précédèrent l'armistice et la paix. La cloche légendaire qui sonne le : « Il est trop tard ! » aux gouvernements surpris comme aux hommes indolents commençait à bourdonner dans les oreilles de l'Empereur. Il se promit de trouver une meilleure occasion pour réclamer, en échange de ses bons offices, ce que Bismarck appela bientôt son *pourboire*, et il alla au plus pressé.

Je n'oublie pas que cette seconde moitié de l'année 1866 est hors de mon cadre, puisque le Corps législatif n'est pas réuni et que le contre-coup des événements ne l'atteindra que dans six ou sept mois. Je n'en suis pas moins forcé de revivre rapidement, avec mes impressions de journaliste, cette histoire de malheur et de ruine.

Dans la partie à quatre que la Prusse venait de gagner, trois amours-propres également blessés demeuraient aux prises et menaçaient de retarder la pacification. L'Autriche consentait bien à abandonner la Vénétie ; mais sa dignité s'arrangeait mieux de la céder à la France qu'à l'Italie, qui, vaincue à Custozza, n'avait pas mérité de recevoir directement ce riche cadeau. De son côté, l'Italie, froissée de cette combinaison, s'obstinait à vouloir conquérir les armes à la main une province que la France, qui ne l'avait qu'en dépôt, s'apprêtait à lui remettre. Un de ses plus fougueux généraux, Cialdini, le vainqueur de Lamoricière, se livrait sur le Mincio à des démonstrations militaires désormais inutiles, tandis que son amiral Persano éprouvait le besoin de se faire battre à Lissa par les bateaux de bois de l'amiral Tégéthoff.

Enfin le gouvernement français lui-même n'était pas autrement fier de ce rôle de médiateur que l'Autriche lui offrait, que la Prusse lui laissait prendre, et que l'Italie avait presque envie de lui refuser. Certains aveux qu'il ne pourra bientôt plus retenir montreront assez qu'il mesurait à sa valeur cette satisfaction platonique et qu'il n'était pas loin de se considérer comme le plus vaincu des trois ; mais son intérêt lui conseillait de faire contre fortune bon cœur et de présenter ce pis-aller de médiation comme un suprême hommage à la grandeur et au désintéressement de l'Empire.

Le mot d'ordre fut donné en ce sens, les journaux officieux commencèrent ; le groupe italo-prussien ne manqua pas d'enchérir et, le lendemain de Sadowa, Paris illuminait ! J'étais furieux ; je circulais dans la foule, murmurant comme si je m'adressais à moi-même : « Idiots ! Idiots ! » Un de nos collaborateurs de l'*Époque*, Leguevel de Lacombe, dont j'aurai bientôt à parler, me retenait par le bras et s'efforçait de me calmer. On dut me prendre pour un fou. J'aurais voulu casser tous ces lampions imbéciles.

La rente avait monté de quatre francs !

Ces grimaces de fausse joie me serraient le cœur. J'ai su depuis par Clément Duvernois qui en reçut la demi-confidence que l'Empereur lui-même, forcé de s'y associer, n'acceptait cette complicité obligatoire qu'avec une répugnance voisine du dégoût. Il avait bien conscience que quelque chose s'était déclanché dans la machine et que les gens qui réfléchissent commençaient à s'en apercevoir.

Il résolut encore une fois de jeter du lest et, suivant son habitude, d'offrir un petit supplément de liberté à la nation française en échange des lourds sacrifices que le nouvel âge d'or allait lui demander. Telle fut l'origine de ce 19 janvier qui, à six ans de distance, complétait le 24 novembre.

La *Lettre* de l'Empereur au ministre d'État marquait un progrès considérable dans la voie de l'empire libéral et témoignait chez le souverain d'une bonne volonté que l'opposition s'empressa de méconnaître. On le vit bien, à l'ouverture des

Chambres, le 14 février suivant. Peu s'en fallut qu'elle ne protestât contre ce qu'elle obtenait. Et elle obtenait à peu près tout le nécessaire, le droit d'interpellation, une extension considérable du droit d'amendement, la présence des ministres dans les Chambres, une loi sur la presse, la promesse d'une loi sur les réunions. Enfin la tribune était définitivement rétablie. Que le Corps législatif nommât son président et il ne manquait plus rien d'essentiel à la restauration définitive du régime parlementaire. Mais le devoir des oppositions est de toujours chercher querelle au gouvernement. Ma première admiration pour elles en était quelque peu diminuée. L'Empereur me faisait maintenant l'effet non certes d'un grand homme, mais d'un brave homme, et je ne pouvais me décider à considérer comme un comble de rouerie l'effort d'un souverain qui se démunissait volontairement de ses armes en faveur de ses ennemis.

A l'ouverture de la session, il expliqua dans son discours du trône que le moment lui semblait venu de faire à la liberté de nouvelles concessions et d'y associer le Corps législatif qui l'y avait invité. On eut dit qu'il voulait par là alléger le poids de sa responsabilité personnelle. Il se rappelait sans doute que l'année précédente l'amendement historique des Quarante-cinq avait réuni, minorité très forte alors, 63 voix.

Sur les affaires extérieures, le parti pris de contentement absolu que j'ai déjà signalé et qui m'irritait jusqu'à la fureur, surtout lorsque mon vieux camarade et voisin Letellier se moquait de mon émotion, dominait tout le discours. Chaque mot semblait calculé pour masquer, d'un bout à l'autre, les imprudences commises et les déceptions subies. Non seulement tout était bien, mais tout était pour le mieux dans une Europe modernisée à souhait, suivant l'heureuse formule des nationalités. Le grand Napoléon, le fondateur de la dynastie, avait prévu à Sainte-Hélène cette transformation nécessaire, l'avait désirée, y avait travaillé. Comment l'héritier de son nom et de son Empire, le continuateur de son œuvre, aurait-il songé à la détruire? La récente unité des autres nations était-elle donc de nature à inquiéter la vieille et forte unité de la France?

La neutralité, strictement observée pendant le conflit, nous permettait l'intervention conciliatrice après la guerre ; nous avons parlé, on nous a entendus ; l'arbitrage définitif est un arbitrage français.

Au Mexique, le dénouement n'avait pas répondu aux premiers succès. Il avait paru à propos de liquider une entreprise devenue trop onéreuse, et de même, en Italie, nous avions retiré nos troupes de Rome ; mais si la démagogie menaçait de nouveau le pouvoir « temporel » du Pape, nous serions là, sans doute avec toute l'Europe, pour épargner un si grand trouble au monde catholique.

Cette fois, l'adjectif y était. Le mot, très discuté l'année précédente, coupait court aux commentaires.

Cette table des matières finissait par une invocation confiante à la liberté ; mais le ton du lecteur avait un peu gâté le sonnet. Sous cette apologie de commande perçait une tristesse mortelle, et quand bien même l'Empereur eût mieux réussi à dissimuler ses préoccupations, une seule phrase de ce discours du Trône eût suffi pour mettre le pays tout entier en éveil. Les conditions de la guerre étant changées, y disait-on, il fallait augmenter nos forces défensives et « nous organiser de manière à être invulnérables ». Le maintien de notre influence dans le monde était à ce prix.

L'Empereur prévoyait-il l'hostilité que la nouvelle loi militaire allait rencontrer sur tous les bancs de la Chambre? Il est certain que les esprits n'étaient pas préparés à un telle réforme. Elle contrariait trop nos habitudes nationales. La nécessité et l'urgence n'en apparurent qu'à un très petit nombre de députés, et le gouvernement lui-même, dans son besoin d'amortir un coup si rude, n'osa jamais aller jusqu'au bout de ses craintes. On verra bientôt à quel point, dans cette circonstance mémorable, la bourgeoisie française fit preuve d'égoïsme et combien il lui semblait naturel de ne pas payer l'impôt du sang.

La session avait été ouverte le 15 février, un vendredi ! Mais alors que le nom de Sadowa semblait écrit en traits de feu sur les murailles et que l'écho de toutes les conversations intimes

répétait : Sadowa ! Sadowa ! on eût dit que personne n'osait en parler publiquement. Il y avait un tel écart entre la glose optimiste qu'en avait donnée le discours du trône et l'amertume qui noyait les cœurs que c'était à qui ne romprait pas ce lourd silence. Il se produit dans la vie politique comme dans la vie privée des catastrophes si douloureuses qu'on hésite à les montrer dans toute leur étendue. Celle-là ressemblait à une faillite dans laquelle les intéressés évitent longtemps de chiffrer le passif pour conserver quelques illusions sur le dividende.

L'opposition elle-même porta d'abord son attaque sur d'autres points et notamment sur la Lettre du 19 janvier. Suivant sa coutume, elle nia ou contesta les concessions obtenues et récrimina sur celles qui restaient à obtenir. Mon éducation commençait à se faire et ma candeur à s'effriter. A défaut de reconnaissance, dont j'admettais bien qu'elle ne fût pas capable, j'aurais voulu qu'elle montrât un peu de justice. Elle eût renversé l'Empire pour le punir de Sadowa que je n'aurais pas trouvé le châtiment hors de proportion avec la faute ; mais ergoter sur l'avantageuse substitution du droit d'interpellation à une Adresse qui doublait inutilement la très large discussion du budget, j'y voyais un parti pris de chicane sans bonne foi. Après avoir cru longtemps que la politique et la loyauté n'étaient pas nécessairement incompatibles, me faudrait-il renoncer à cette illusion? Je ne la rejetais pas absolument, mais je commençais à m'étonner et à réfléchir. Depuis, j'ai conclu.

Vous n'imaginez pas les sophismes employés par un Lanjuinais, fils de Lanjuinais, pour dénaturer le caractère de la Lettre du 19 janvier et discréditer, devant l'opinion, cette nouvelle conquête de la liberté.

II

De Sadowa, jusqu'ici, pas un mot ! Tout le monde y pensait, personne n'en parlait. Le nom seul de ce village de Bohême brû-

lait les lèvres. Que nous eussions subi du désastre de l'Autriche un choc en retour plus rude que le coup qu'elle avait reçu elle-même, les plus aveugles bonapartistes en convenaient peut-être dans l'intimité, mais ils se refusaient à le reconnaître en public, et l'opposition elle-même, si armée qu'elle fût, semblait reculer devant la grandeur du désastre. Faire mesurer à la France aveuglée sa déchéance militaire peut-être irréparable, c'était une si périlleuse hardiesse. Évidemment on n'y renoncerait pas ; mais une sorte d'effroi prolongeait la veillée des armes.

Il fallut, avant d'y venir, discuter encore une loi sur l'instruction primaire, et ç'eût été une assez secourable diversion pour amortir le choc inévitable si le gouvernement, pourtant bien intentionné, n'eût rencontré là une autre opposition, une résistance moins bruyante, mais aussi opiniâtre et encore plus irréductible, celle des conservateurs catholiques, très défiants et très excités depuis leur demi-rupture avec l'Empire à la suite des annexions italiennes. Victor Duruy était alors ministre de l'Instruction publique, et on le considérait avec raison comme *persona gratissima* auprès du souverain. Il était arrivé au sommet de la faveur moins par un pur caprice de Napoléon III, comme on aimait à l'insinuer, que par un très réel accord avec lui, d'idées et de sentiments démocratiques. C'étaient vraiment deux hommes tout près l'un de l'autre et faits pour s'entendre. Je n'en vois même pas un seul, parmi tous les serviteurs du maître — à la fois débonnaire et distant — qui ait dû pénétrer plus avant dans son intime sympathie. Mais si Duruy était bien avec l'Empereur, il était mal en cour et mal en Chambre, désavoué ou tenu à distance par la plupart de ses collègues, et sa rapide élévation lui avait fait des ennemis, même dans l'Université. » Pion déclassé ! » disait Nisard. Et J.-J. Weiss s'offrait aussi quelques ironies du même genre. Il se défiait d'un ministre qui rêvait de transformer l'instruction publique, et qui avait déjà commencé par la création de l'enseignement secondaire spécial et des essais de bifurcation professionnelle. Ennemi de toute spécialité pédagogique, Weiss,

conservateur intransigeant sur ce point, ne croyait qu'aux *humanités* si sottement sacrifiées depuis.

Seules, elles pouvaient donner à l'intelligence, avec son premier pli, son complet développement, et, ainsi préparée, elle discernait elle-même sa vraie vocation et choisissait sa voie. On n'allait au collège que pour apprendre à apprendre, et l'enseignement classique était l'instrument naturel de cette première éducation, le viatique du voyage. C'était une des idées fixes de Weiss ; pour ma part, je la crois juste, elle reprend un peu de faveur aujourd'hui.

Duruy, au contraire, avait sur la nécessité de réformer l'enseignement secondaire des vues très arrêtées, mais ce fut à propos d'une loi d'instruction primaire que se produisit, en mars 1867, son premier contact avec le Corps législatif, mal disposé et prévenu.

Il entendait restreindre certaines prérogatives accordées aux congrégations religieuses par la fameuse loi de 1850. La lettre d'obédience pour leurs institutrices et surtout la dispense du service militaire pour leurs instituteurs y étaient directement visées comme des privilèges incompatibles avec le droit de l'État. Incontestablement le projet, tel que l'avait élaboré le ministre, tendait à rétablir entre l'enseignement universitaire et l'enseignement libre la balance rompue, dix-sept ans auparavant, au profit de ce dernier. Il paraît aujourd'hui singulièrement timide, il parut alors très hardi, et les catholiques y virent une véritable conspiration contre la liberté, alors que Duruy, manifestement sincère, le présentait comme une simple barrière opposée par l'État à l'usurpation congréganiste.

La position du ministre, en cette affaire, était assez bizarre. Il avait pour lui toute l'opposition, il semblait être de connivence avec elle et plus particulièrement avec Jules Simon, qui en était l'organe autorisé, tandis qu'une partie de la majorité impérialiste se tenait sur ses gardes et se refusait plus ou moins au représentant du gouvernement impérial. Renversement bizarre des situations et des rôles, qui caractérisera désor-

mais la discussion de toutes les lois importantes, jusqu'à la chute du régime. Un observateur plus expérimenté que je ne pouvais l'être alors eût pressenti, dans cette rupture d'équilibre, l'inévitable craquement de l'édifice.

Le premier discours contre la loi fut un discours écrit. Son auteur, le vénérable M. Kolb-Bernard, député catholique du Nord, le lut d'une voix si basse, que, malgré l'attention de l'auditoire, il fut à peine entendu. Le Corps législatif n'aimait guère cette absence d'improvisation. Tout au moins voulait-il que l'orateur apprît sa harangue par cœur et la récitât. C'était à ses yeux un signe de respect que de se donner cette peine, et M. de Morny lui-même, qui n'aimait les longs discours ni écrits ni parlés, avait un jour manifesté assez durement, dès 1862, la mauvaise humeur que lui causaient les lectures. Il désirait que le Corps législatif s'assujettît à la discipline anglaise qui les interdit d'une manière absolue. « Quant à moi, disait-il, voici comment j'entends mes devoirs et mes droits de président ; je ne me considère que comme l'interprète des volontés de la Chambre ; je dois faire écouter avec respect tout ce qu'il lui plaît d'entendre, mais je ne laisserai plus continuer la lecture d'un discours devant une Chambre inattentive ou déserte. Nos discussions sont faites pour nous éclairer et non pour figurer au *Moniteur*. Le compte rendu, ainsi que la sténographie, ne sont pas faits pour recueillir des manuscrits ! »

Excellent ! pensais-je, mais un jour que j'en parlais à M. Eugène Pierre, secrétaire général de la présidence, auquel rien n'est inconnu de tout ce qui se rapporte à l'histoire intérieure de la Chambre, il me répondit : « C'est très bien, en effet, mais le discours dans lequel M. de Morny recommandait aux orateurs de ne pas écrire était un discours écrit ! »

Celui de M. Kolb-Bernard dans cette première journée de bataille sur l'instruction primaire ne produisit donc tout d'abord que peu d'effet sur le Corps législatif. Salué de quelques murmures à gauche, il recueillit à droite quelques approbations clairsemées qui se changèrent le lendemain en félicitations discrètes, mais sincères, après lecture faite. Je viens de le relire et je ne

saurais exprimer le sentiment d'admiration qu'il me laisse. Non que j'en épouse toutes les idées ; j'ai trop sucé le lait universitaire pour m'y convertir, mais je suis tout d'abord surpris d'une pareille élévation de style chez un homme qui s'était plus occupé d'industrie que de littérature. Ce discours est, en effet, de la plus belle tenue littéraire, sans déclamation, sans ombre de recherche ou d'apprêt. L'argumentation très serrée, très sévère, s'y développe avec abondance, en formules d'une simplicité lapidaire où il serait impossible de déplacer un mot sans altérer la pensée. Et chaque pensée est une prédiction avec un appel à l'avenir, l'orateur parle de haut et de loin, en prophète. Il a certainement la double vue.

La discussion, qui dura six séances, est d'ailleurs une des plus belles que j'aie entendues sur ce sujet toujours actuel de l'instruction primaire. Elle s'envenima très vite. L'opposition y apporta et y défendit son programme de gratuité et d'obligation (il n'était pas encore question de laïcité) que la République devait réaliser plus tard en l'amplifiant. Jules Simon donnait à Duruy la réplique d'un compère. Mais ni l'un ni l'autre ne prévoyaient l'abus qu'on ferait un jour de leurs idées. Le ministre s'écriait avec un vibrant accent de sincérité : « Pour mon compte, si on me forçait d'envoyer mes enfants à une école qui ne me conviendrait pas, sous un maître qui me serait suspect, je dirais que c'est la plus insupportable des tyrannies. Or, ce que je ne voudrais pas pour moi, n'ayez garde de croire, messieurs, que je l'impose à d'autres... »

Ces paroles, dans la bouche d'un homme aussi profondément honnête que Duruy, rassuraient un peu les catholiques. Elles expliquent les regrets qu'il exprima au duc de Broglie quelque temps avant de mourir. Non qu'il désavouât ce qu'il avait fait lui-même, mais il s'indignait du chemin parcouru entre son point de départ et le point d'arrivée de ses successeurs. Encore n'avait-il pas tout vu ni prévu. Ceux qui commencent s'étonnent toujours qu'on les dépasse. Ils devraient pourtant y être habitués.

Hippolyte Carnot s'espaça à loisir sur le gratuit et l'obli-

gatoire. Il reprochait aux auteurs du projet de ne pas s'être inspirés des travaux de Condorcet et de Daunou. Duruy avait pourtant dû y songer. Mais le grand argument de ce bon M. Carnot et de tout son groupe (car Jules Simon ne tarda pas à le reprendre), c'est que la bataille de Sadowa avait été gagnée par les maîtres d'école prussiens et que le fusil à aiguille n'y avait été qu'un insignifiant accessoire.

Je frémissais de colère. Cette pédagogie épouvantait mon bon sens. Moi qui aurais voulu qu'on mît un vrai fusil dans les mains des écoliers, j'enrageais d'entendre soutenir qu'il leur suffisait d'un livre. « Oui, murmurais-je tout bas, le nez sur mon papier, en rongeant mon frein, cela nous mènera loin ! » Tout vieux qu'il était, le père Carnot avait l'oreille fine et quelquefois il s'arrêtait comme inquiet de ce petit bourdonnement au-dessous de lui.

A cela près, il dit de bonnes choses, et formula des vœux raisonnables. Lorsque je me demande aujourd'hui ce qui me refroidit peu à peu à l'égard de l'opposition républicaine, j'ai honte d'avouer que ce fut son pacifisme outrancier, sa répugnance à armer de pied en cap, pour une revanche immédiate, cette France que je sentais affaiblie et menacée. J'avoue l'ébullition belliqueuse qui fermait alors mes yeux à la beauté des conceptions idéalistes d'un Jules Simon ou d'un Carnot, mais c'est bien apparemment en écrivant ses *Souvenirs* qu'on doit se montrer tel qu'on est ou tel qu'on fut. Libre à qui me lira de qualifier d'aveuglement cette colère à jet continu contre les prédications philosophiques des politiciens, le fait est que je n'en étais plus le maître et qu'elle commençait à refroidir sensiblement mes anciennes admirations. Ma collaboration à *l'Époque* et au *Journal de Paris*, mes relations avec la plupart des journalistes ralliés dès lors à l'Empire libéral contribuaient sans doute à ce détachement ; j'aurai à en expliquer les phases, mais je ne veux point anticiper.

Si j'ai parlé de cette loi sur l'instruction primaire, très hardie alors, et complètement dépassée aujourd'hui, c'est qu'elle donna lieu à un incident historique qui marque une date et que les

hommes de ma génération n'ont certainement pas oublié.

La discussion se prolongeait et s'aigrissait en se prolongeant. Le ministre manquait de cette flamme d'éloquence qui échauffe un auditoire. Il avait de la gravité, de la dignité ; mais sa parole était lente et triste. Elle ne s'imposait pas. Il avait défendu une première fois l'Université accusée d'irréligion par M. Kolb-Bernard et l'avait représentée, avec un peu d'exagération, comme très attachée à l'Évangile. « Je n'admets, disait-il, qu'une morale, c'est celle qui est descendue de la Montagne que vous connaissez ! — De quelle montagne ! Ne pas confondre ! » interrompit un député facétieux.

On savait d'ailleurs que Duruy était un penseur très indépendant, vaguement déiste, et le Corps législatif n'était qu'à moitié convaincu du zèle religieux de l'Université. Il sentit qu'on avait des doutes et, abordant un autre ordre d'idées, la nomination des instituteurs par le préfet, il conclut que ce système devait être préféré à tous les autres « parce que le préfet est le père de famille du département » !

Il le disait et le croyait dans son innocence d'universitaire un peu boutonné et replié ; mais tous ses amis de la gauche lui répondirent par un immense éclat de rire, et il fit ainsi beau jeu à Jules Simon, qui ne pouvait pas se donner l'air d'être d'accord jusqu'au bout avec un ministre.

Jules Simon accusa le gouvernement de chercher à mettre la main sur les instituteurs pour en faire des agents politiques. Il flétrit cette idée comme *immorale*, et Glais-Bizoin s'écria qu'il ne faut faire de politique ni en religion ni en instruction primaire. En les retirant de ce monde l'un et l'autre, la Providence leur a épargné la douleur de voir à quel point leur double flétrissure a laissé indifférents leurs successeurs de la troisième république. Les instituteurs se sont jetés dans la politique à corps perdu, et le gouvernement les y a utilisés sans hésitation ni remords.

Le ministre s'étonna d'une opposition qui semblait lui reprocher (ce dont sa loyauté était bien incapable) de vouloir transformer les maîtres d'école en agents électoraux. Mais sa candeur

l'empêchait de voir ce qu'un ministre de l'Intérieur était capable de faire par-dessus sa tête.

Dans la séance suivante, qui était déjà la troisième, M. Havin, directeur du *Siècle*, lut une sorte de plaidoirie en faveur de la gratuité. Ce bourgeois majestueux portait beau, mais il n'était pas orateur. Comme écrivain, il donnait volontiers dans le lyrisme de Népomucène Lemercier. Bien qu'ennemi déclaré du gouvernement impérial, il était tout à fait premier empire, et la noblesse de ses attitudes évoquait l'idée d'un maître d'hôtel de la reine Hortense. Il lut longtemps.

Le directeur de l'*Opinion nationale*, Adolphe Guéroult, ne pouvait moins faire que le directeur du *Siècle*. Il s'était établi entre eux une sorte de concurrence amicale ; à tour de rôle l'un était la voix et l'autre l'écho, bien qu'au fond ils fussent très différents de tendance et d'esprit. Léonor Havin (il s'appelait Léonor) ne s'élevait pas beaucoup au-dessus du vieux voltairianisme anticlérical, mais déiste. Il appartenait à la catégorie des philosophes qui honorent Dieu et haïssent les prêtres. On disait de lui : imposant, mais pas fort. Figurez-vous Homais député de l'opposition. Guéroult avait plus de surface. Le saint-simonisme dont il avait tâté lui avait communiqué un sentiment assez exact de la vie moderne. Son économie politique, débordée par son économie sociale, ne ressemblait déjà plus que de fort loin à celle de Jean-Baptiste Say et de Bastiat. En réalité il devançait, comme Michel Chevalier, les démocrates étatistes et son positivisme le rapprochait beaucoup d'Auguste Comte. Il apporta de nouveaux arguments en faveur de la gratuité ; mais son discours, dans sa bouche empâtée, produisit peu d'effet ; on attendait le vrai spécialiste, Jules Simon.

Avait-il conféré secrètement avec Duruy? Je suis très disposé à le croire. Il attaqua sans aucun ménagement la *lettre d'obédience* que le ministre n'osait attaquer lui-même et excita tout de suite les passions en l'appelant le privilège de l'ignorance.

Le mot parut dur, mais il le maintint en l'expliquant. Cette lettre d'obédience, qu'était-elle autre chose, disait-il, que

l'ordre donné à une religieuse par sa supérieure de se rendre dans une localité déterminée et d'y prendre la direction de l'école primaire? Il demandait qu'on obligeât tout au moins les institutrices congréganistes à se pourvoir du brevet de capacité.

Il développa ses arguments avec sa malice ordinaire et finit par irriter la majorité à force d'avoir raison. Elle se sentait prise dans un filet dont elle ne pouvait s'échapper qu'en le crevant par la brutalité d'un vote. Baroche, alors ministre des Cultes, se prononça en douceur pour le maintien de la lettre d'obédience, et Jules Simon fut battu à une énorme majorité par des gens dont plusieurs éprouvaient quelque regret de le battre.

Je n'ai pas l'intention de raconter, si instructif qu'il soit, ce long débat sur l'instruction primaire. On y rencontrerait une foule de cadavres, je veux dire une foule de morts qui ne disent plus rien à personne. Qui se rappelle aujourd'hui M. Delamarre (de la Creuse), M. Chauchard, le baron de Beauverger, le comte de la Tour, le comte de Nesle, le comte de Boigne, le comte Hallez-Claparède, le vicomte de Grouchy, et même ce brave marquis de Piré qui fut un héros au 4 Septembre. Ce sont des noms pourtant, mais rien que des noms! Qui se rappelle M. Faure, M. Josseau, M. Bérard, M. Morin, et tant d'autres qui se jetèrent dans cette mêlée?

C'était, en somme, une grosse affaire, le premier assaut sérieux contre la loi de 1850, que Duruy lui-même proclamait intangible, à la condition qu'on ne l'étendît pas outre mesure.

La bataille durait depuis cinq ou six jours. Le ministre, redoublant de prudence, avait presque dissipé les préventions de la majorité lorsque le sourd dissentiment qui subsistait entre elle et lui aboutit à un violent éclat. Duruy était un homme d'apparence douce, et même un peu mélancolique, de parole pénible et traînante, mais au fond très résolu et très convaincu; une véritable barre de fer peinte en roseau. Taquiné, harcelé, il s'était longtemps contenu, mais à la fin la colère le prit et il lâcha ce qu'il avait sur le cœur. La prétendue vocation de

certains congréganistes n'était qu'une spéculation, « très peu héroïque ». On entrait dans les ordres pour ne pas aller au régiment. Et, s'animant de plus en plus, le ministre prononça la fameuse phrase : « Le pays, dans son vieux bon sens gaulois, ne comprendra jamais qu'avec trois aunes de drap noir ou gris un chef de communauté puisse faire un dispensé militaire. »

Une immense clameur lui répondit, que n'ont pas oubliée ceux qui l'ont entendue.

Jamais mot plus juste, jamais vérité plus élémentaire n'étaient tombés à la tribune de la bouche d'un ministre ; mais la vérité même avait, sous cette forme, un air provocant auquel l'orateur n'avait pas habitué son auditoire. On y sentait comme une bravade. C'était la dernière phrase d'un discours monté progressivement à la note aiguë, c'était le mot de la fin.

Pour mieux dire, on ne s'y attendait plus, il en résulta une surprise irritée, et le tumulte fut presque égal à ceux que nous avons vus depuis sous la République. Désormais le fossé ne pouvait que s'élargir entre Duruy et une majorité impérialiste qui était en même temps une majorité cléricale. L'homme n'était plus seulement suspect, il était condamné, et cette répudiation dont il avait conscience lui causait moins de chagrin à lui-même que de plaisir à la plupart de ses collègues. Il n'était pas de leur génération politique et, pour ainsi parler, de leur monde. Ils le regardaient comme un parvenu, comme un intrus.

CHAPITRE XI

LES TROIS TRONÇONS

On se décide à parler de Sadowa. — Une interpellation de quatre jours. — M. Émile Ollivier manifeste son parfait contentement. — Les déconvenues de la politique impériale. — Un nouveau discours de M. Thiers. — L'équilibre européen rompu au détriment de la France. — Tactique de l'orateur. — Plus une faute à commettre. — Fondation en France d'un journal subventionné par le roi de Hanovre. — Sa rédaction. — Opinion de Garnier-Pagès sur Bismarck. — Apologie de la politique impériale par Rouher. — Les *angoisses patriotiques* et la théorie des *trois tronçons*. — Après Jules Favre, Thiers et Rouher, Granier de Cassagnac dit le vrai mot de la situation.

Insuffisance présidentielle du comte Walewski. — Sa démission. — Jugement sur les politiciens et la politique. — Les membres du Conseil d'État.

I

Il y avait plus d'un mois que les Chambres étaient réunies et personne n'osait prononcer le mot qui brûlait toutes les lèvres : Sadowa ! Où en était la France? Où en était l'Europe, depuis Sadowa? Chacun était obsédé de cette pensée douloureuse, mais les plus hardis n'en parlaient que tout bas, comme au lit d'un malade.

Cependant une interpellation avait été annoncée par M. Thiers. Berryer était intervenu pour en fixer la date. La bataille s'engagea le jeudi 14 mars 1867.

Elle dura quatre jours, pendant lesquels il se débita, sons l'in-

fluence du malaise général, tant d'erreurs et de sottises que jamais peut-être l'infirmité des jugements humains ne s'est plus misérablement trahie. Le choc avait été trop rude, les esprits en restaient ébranlés. La position, fausse pour tout le monde, ne permettait à personne, ou presque à personne, une sincérité absolue et les rares orateurs qui furent complètement sincères, comme M. Émile Ollivier, choquèrent leurs collègues par un déploiement de jubilation qu'on jugea excessif et inconvenant. C'était aussi une trop grande hardiesse que d'applaudir aux faits accomplis. Déçue et inquiète, la grande majorité du Corps législatif ne pouvait accepter d'un orateur qui lui était suspect, comme M. Émile Ollivier, les conseils optimistes et les invitations rassurantes. Elle voulait tout au moins que ce fût le gouvernement qui en prît l'initiative, et s'il fallait faire le sacrifice de son mécontentement, elle entendait ne le faire qu'au délégué officiel de l'Empereur. Ce duel de sentiments et de pensées contradictoires lui ôtait d'avance ses facultés de libre décision. Elle comprenait qu'en fin de bataille elle en serait réduite à dissimuler sa clairvoyance pour attester son dévouement.

De son côté, l'opposition avait aussi ses embarras. La division s'était mise parmi ses membres. Les journalistes, comme Havin et Guéroult, se frottaient les mains de la façon dont les choses avaient tourné et ne séparaient point, dans l'expression de leur sympathie, l'Italie et la Prusse. Les politiques, comme Jules Favre et Ernest Picard, faisaient leurs réserves sur les ambitions de la Prusse tout en s'associant à la satisfaction de l'Italie.

Seul ou presque seul, M. Thiers estimait que leur commune victoire était pour la France un désastre et maudissait ensemble ces deux fléaux de l'Europe, *duas pestes Europæ.*

Il faut dire que huit mois s'étaient écoulés depuis la bataille de Sadowa, que M. de Bismarck avait bien employé son temps ; que la politique des compensations essayée puis abandonnée par la diplomatie impériale, et ses fausses démarches, et ses déconvenues successives nous avaient mis dans la plus fâcheuse

posture. Encore ne savait-on pas tout ! On ne pouvait pas savoir — et le gouvernement s'était bien gardé de le dire — qu'après avoir constitué la Confédération du Nord sur les bases les plus solides, M. de Bismarck s'était empressé de franchir la ligne du Mein et de nouer avec les États du sud de l'Allemagne, notamment le Wurtemberg et la Bavière, des relations qui en faisaient déjà les feudataires de la Prusse. Mais si on n'en avait pas la certitude, on s'en doutait, parce que cette extension, favorisée par des affinités nationales, était dans la nature des choses.

Il était bien impossible de n'y pas penser et une telle menace n'était pas faite pour alléger le poids qui opprimait tous les cœurs.

Alors commença une tragi-comédie qui ne pouvait finir que par une catastrophe. M. Thiers prit la parole le premier. Il aimait les longs discours, et le sien occupa toute la première séance. Il refit, en remontant aux origines, l'histoire complète de l'équilibre européen depuis la fin du quinzième siècle et s'attacha à établir que tous les conquérants qui avaient voulu le rompre à leur profit, Charles-Quint, Louis XIV, Napoléon, avaient fini par succomber sous une coalition générale de l'Europe.

On ne distinguait pas d'abord très nettement où il voulait en venir avec cette longue conférence. Mais peu à peu son dessein se précisa. Il tenait à prouver que l'Empire avait laissé rompre à notre détriment, en accumulant fautes sur fautes, ce nécessaire équilibre. Il enfourcha son dada favori. Le principe des nationalités, cher à l'empereur Napoléon III, avait produit pour nous des conséquences désastreuses. L'unité de l'Italie, œuvre de la politique impériale, avait abouti et devait aboutir à l'unité allemande, de sorte que la France se trouvait maintenant étranglée entre les deux. Il l'avait prédit, il triomphait. Jamais la grandeur nationale n'avait souffert un tel dommage. C'était plus qu'une étourderie, plus qu'une erreur, c'était un suicide. Pourquoi avoir abandonné la vieille politique française qui consistait à soutenir les petits États, à les protéger

contre l'ambition des grandes puissances et, en somme, à diviser pour régner?

L'orateur ne le disait pas ouvertement, mais c'était bien là sa pensée et on la devinait sous ses réticences. L'Europe et la France en particulier s'étaient manqué à elles-mêmes en permettant ces annexions plus ou moins violentes qui, ayant supprimé tous les tampons, amèneraient fatalement tous les chocs. A qui ferait-on croire que l'intérêt de la France ne se fût pas mieux accommodé d'une Italie morcelée et d'une Allemagne fédérale que d'une Italie et d'une Allemagne unifiées?

C'était du rétrospectif, mais si vrai et si poignant! Durant toute cette récrimination, j'étudiais la physionomie de l'auditoire, je suivais, je notais même toutes ses émotions et les mouvements divers par lesquels il les manifestait. Ce n'étaient le plus souvent que des échappées presque involontaires, rachetées et rattrapées bientôt par quelques rares murmures lorsque l'orateur poussait trop vivement l'attaque directe contre l'Empire ; mais je puis dire que, jusque-là, il avait avec lui la grande majorité des consciences. Elles s'associaient bon gré mal gré à ses regrets patriotiques. Lasses de se contenir, elles lui crièrent à la fin : « Reposez-vous! Reposez-vous! » ce qui était une manière de se reposer elles-mêmes. Il s'empressa, cette fois, d'user de la permission, pour se recueillir un peu avant d'expliquer comment il entendait qu'on réparât ce qui était irréparable.

Je m'arrête un instant à mon tour, agité par mes propres souvenirs. J'étais dans un état d'esprit assez singulier et sous le coup d'impressions bizarres, dont le caractère ne paraîtra peut-être pas trop personnel, si l'on songe qu'elles m'étaient communes avec la plupart des fortes têtes de l'époque.

J'étais tout ensemble furieux et navré de la victoire prussienne ; je sentais la blessure que la France en avait reçue. J'aurais voulu qu'on se mît immédiatement sur un bon pied de guerre, qu'on cherchât partout des alliances, qu'on intéressât l'Europe à s'armer contre une domination qui devenait de jour en jour plus menaçante et qu'au moindre prétexte, sans

négocier davantage avec le plus grand des effrontés politiques — c'était M. de Bismarck — on se jetât tous ensemble sur cette Prusse insatiable qui ne dissimulait même plus ses appétits. Il m'apparaissait que, si on lui laissait le temps de reprendre haleine, nous serions sa première victime et, à moi tout seul, je dressais contre sa dévorante ambition un plan de coalition universelle. Je ne crois pas qu'à ce moment il y eût quelqu'un dans le monde de plus antiprussien que moi.

Outre je ne sais quelle prescience instinctive qui m'y poussait et qui m'excuse, j'avais de bonnes raisons pour me passionner ainsi. D'abord j'écrivais dans deux journaux, *l'Époque* et *le Journal de Paris* qui, séparés d'opinion sur la politique intérieure, se rencontraient dans l'aversion que l'arrogance de la Prusse inspirait à la plupart de leurs rédacteurs. Le directeur de *l'Époque* était alors Frédérik Terme, frère d'un député de Lyon. Il se posait à nos yeux en profond politique et se fâchait lorsqu'on oubliait d'écrire son prénom avec un k.

Au *Journal de Paris*, mon ami J.-J. Weiss partageait les idées de M. Thiers sur la nécessité de rétablir l'équilibre. Il aimait à nous rappeler que Mazarin, qu'il jugeait supérieur même à Richelieu, n'avait jamais eu d'autre politique et je crois bien que, dans le fond de sa pensée, il faisait un vague rapprochement entre M. Thiers et Mazarin. Au moins avait-il de plus que nous la sagesse de ne pas mépriser Bismarck. Il le tenait, au contraire, pour un génie prodigieux, contre lequel nous n'aurions pas trop de toutes nos forces le jour où s'engagerait la grande partie, inévitable et prochaine. Plus tard, quand nous l'eûmes perdue, au lieu de le renier, il le glorifia. Il écrivit un admirable article, intitulé *Les Bismarck*, où il le représentait comme le héros et le type accompli d'une vieille race féodale, dont la rudesse, entretenue de père en fils, devait fatalement écraser notre dégénérescence moderne. Weiss aimait ces hommes de fer. Quand il mourut, il en était à nous souhaiter quelque nouveau Charles le Téméraire pour se jeter coûte que coûte sur l'Alsace et la Lorraine. Il ne concevait pas la France sans la rive gauche du Rhin.

J'étais donc en bonne compagnie et plutôt encourageante. Mais j'avais un motif tout spécial de maudire la Prusse. Il était question, en ce moment, de fonder à Paris un journal *hanovrien*, c'est-à-dire un journal dans lequel le vieux roi de Hanovre, le glorieux vaincu de Langensalza, aurait confié à des rédacteurs payés de son argent le soin de faire valoir ses griefs contre l'avidité prussienne. On se rappelle comment Bismarck en avait usé avec lui. Non content de lui prendre ses États, il lui avait séquestré ses propriétés particulières, jugeant sans doute que les proscrits sont dangereux quand ils conservent de grands immeubles dans leur patrie. Ainsi l'avait pensé Napoléon III lorsqu'il confisqua les biens de la famille d'Orléans et s'attira de Dupin lui-même ce mot si connu : « C'est le premier vol de l'aigle ! »

Le roi de Hanovre n'en avait pas moins sauvé de son naufrage une fortune assez considérable pour entretenir à ses frais un journal rédigé en français et publié à Paris. La *Situation* fut fondée, et je ne sais plus comment je me trouvai désigné pour en être un des principaux rédacteurs politiques.

Il y a quarante-cinq ans que ces choses se sont passées, et quand j'y réfléchis, j'en suis encore à me demander ce qui me valut cet honneur. Sans doute mes opinions hautement affichées? Mais qui donc, d'un publiciste aussi obscur, pouvait sérieusement y prendre garde?

Le fait est que je m'installai un beau matin dans les bureaux de la *Situation* et que Bismarck en vit de dures. Nous étions là un tas de petits Davids qui avaient juré, sur leur plume, de tomber Goliath ; mais le plus ardent, et aussi le plus avisé, était un garçon maigre qu'on ne s'attend pas à voir en cette affaire. Il s'appelait Jules Guesde et portait un chapeau pointu. Je l'ai revu depuis à la Chambre, il ne m'a pas reconnu ; nous nous serions serré la main en l'honneur du roi... de Hanovre.

Nous avions pour directeur Antoine Grenier, ancien élève de l'École normale, Auvergnat robuste et bonapartiste intransigeant qui joignait à beaucoup de finesse beaucoup de paresse. Il avait un grand style, simple et fort, qui donnait une auto-

rité particulière à ses articles. Dans l'attaque, il poussait la franchise jusqu'à la rudesse. Qui se souvient aujourd'hui d'Antoine Grenier? Et pourtant il mériterait, dans l'obituaire des bons journalistes, sa juste place entre Armand Carrel et Louis Veuillot. Malheureusement, il aimait trop la bière, et on le voyait moins souvent à son journal que dans un cabaret de la rue Saint-Honoré où l'on en buvait d'excellente. Si encore il y fût allé seul, mais les trois quarts du temps il nous y emmenait avec lui.

Bientôt la *Situation* périclita et, au bout de quelques mois, elle disparut, sans laisser de traces, mais aussi sans laisser de dettes. Nous fûmes tous largement payés, rubis sur l'ongle, et je me suis laissé dire que Grenier y gagna un semblant de château, du côté d'Étampes. Sans le connaître, nous l'appelions le *Pavillon de Hanovre*.

Le roi de Hanovre était aveugle, et c'est presque une image shakespearienne que cette grande figure, ce fantôme à cheval, les yeux fermés, dans la suprême bataille qui lui coûta son royaume; mais ses conseillers étaient affligés d'une cécité qui dépassait la sienne, quand ils se figuraient que, même à prix d'or, on pouvait faire vivre à Paris un journal français qui exerçât quelque influence en Allemagne. Je m'étais attelé sans confiance à cette besogne inutile, un peu réconforté toutefois par l'idée que ce malheureux journal n'avait pu paraître qu'avec l'autorisation du gouvernement, sous l'influence d'arrière-pensées conformes aux miennes. Le choix du fidèle Grenier, comme rédacteur en chef, révélait assez une demi-connivence, tout au moins un assentiment détourné.

J'ai un peu devancé l'ordre des temps et anticipé de quelques mois sur les dates pour en finir avec cet essai de journal franco-hanovrien, mais c'était nécessaire pour n'avoir pas à y revenir, et surtout pour bien montrer quelle réputation de *preussenfresser* m'avait faite dans notre petit cercle de mangeurs de Prussiens la violence des sentiments dont j'étais alors animé.

Aussi quelle ne fut pas ma déception lorsque, dans cette mémorable séance du 14 mars 1867, M. Thiers, reposé, mais

jouant la fatigue, développa la seconde partie de son discours. Très nettement, il avait indiqué le mal, on attendait le remède. Et quel remède offrait-il? Rien, ou presque rien, la prudence, une extrême prudence, louvoyer, temporiser, ne rien attendre que du hasard, se tenir sur ses gardes, rester fort pour être respecté. Et encore, avec tant de précautions, à peine pouvait-on répondre de l'avenir. Tout cela pour finir sur le coup de théâtre préparé et prémédité : « Il n'y a plus une seule faute à commettre ! » L'effet fut très grand, la majorité en resta, une minute, comme atterrée, et le président Walewski, fidèle à son système, s'empressa de lever la séance, tandis que toute l'opposition, massée sur ses bancs, applaudissait à l'arrêt d'un médecin qui, après avoir suivi et détaillé les diverses phases de la maladie, s'offrait le délicieux plaisir de la déclarer mortelle.

Comédie, ai-je-dit, le mot est excessif, mais quel nom donner à une tactique parlementaire qui, quatre années durant, de Sadowa à Sedan, fut invariablement celle de M. Thiers? Elle évoluait sur ces deux termes : Exciter et arrêter, stimuler et retenir, inquiéter et paralyser l'adversaire, par ce double jeu et cette perpétuelle oscillation. L'adversaire, au fond, c'était l'Empire ; M. Thiers le traitait comme un cheval qui choppe. Il le relevait d'abord d'un coup de fouet, puis lui serrait la bride pour l'empêcher de repartir.

Garnier-Pagès, sexagénaire naïf, parla après M. Thiers et dit des niaiseries. Il jura que M. de Bismarck ne réussirait jamais à réaliser l'unité allemande, et que la France n'avait pas à s'en inquiéter. « Qui, ce Bismarck? Un violent, qui ne croyait qu'à la force, comme si la force avait jamais rien fondé ! Voyez Napoléon ! s'écriait ce bon vieillard, il a fini à Waterloo et il est mort à Sainte-Hélène ! » Et ses cheveux verts se retroussaient furieusement sur le collet de son habit, et son immense col de chemise se pliait et se cassait, tordu par cette éloquente apostrophe. Je me rappelais le mot célèbre : « Si Napoléon était resté simple officier d'artillerie, époux de Joséphine, il serait encore, à l'heure qu'il est, sur le trône de

France, mais c'était un ambitieux! » « Bismarck, lui aussi, était un ambitieux, rien de plus! clamait Pagès. L'unité allemande! il ne l'avait pas faite, mais défaite, elle ne survivrait pas aux coups qu'il lui avait portés. » C'était le raisonnement dont Rouher allait s'emparer pour rassurer la Chambre et la France avec ses trois tronçons.

Ce discours fut applaudi. Je n'en aurais pas dit un mot s'il n'était resté dans ma mémoire comme le parfait spécimen d'une ingénuité sénile qui vous donnait sur les nerfs. Je croyais voir à la tribune le bon Panard de Béranger.

Et M. Émile Ollivier refit à peu près le même sermon, mais mieux, en idéaliste, ferme sur les principes, et tout spécialement sur le principe des nationalités. C'était, à son avis, le droit moderne, et il ajoutait que le consentement populaire avait rendu légitimes la plupart des annexions italiennes. Il se refusait à voir les pressions exercées, les manifestations payées et toute l'honnête cuisine des plébiscites, si bien que le duc de Marmier lui cria : « Vous oubliez la légitimité des baïonnettes! »

En revanche, il trouvait M. de Bismarck inexcusable d'avoir incorporé à la Prusse le Hanovre, Francfort et la Hesse. A l'entendre, la conscience allemande protestait. La vérité est qu'elle ne protestait pas du tout, et nous le vîmes bien quand nous fîmes la *Situation* pour le roi de Hanovre. Il ne nous parvint d'Allemagne aucun écho encourageant. Mais, pour faire avaler jusqu'au bout un aussi amer calice, l'orateur avait besoin de mettre un peu de miel sur les bords. Le « Bismarck inexcusable » était une simple précaution oratoire.

Elle ne suffit pas à défendre longtemps M. Émile Ollivier contre la mauvaise humeur de son auditoire et lorsqu'il osa dire : « C'est l'Autriche qui voulait la guerre! » le *tolle* fut général et dura près de dix minutes, si bruyant que les murs de la salle en paraissaient ébranlés. On n'en revenait pas. Les interruptions, les apostrophes, les invectives se croisaient dans l'air, et quelques députés montraient le poing à l'orateur. M. Ollivier a toujours été très brave contre ce genre de manifestations, et le mieux eût été de les lui épargner, car elles ne

servaient qu'à l'enfoncer dans son erreur. Il y persévérait avec d'autant plus d'obstination qu'on la lui soulignait avec plus de vivacité. Cette fois encore, il n'y manqua pas. Il répéta jusqu'à trois fois, *rinforzando*, que l'Autriche voulait la guerre, et lorsque son énergie lui eut conquis un peu de silence, il expliqua son opinion par un sophisme : « Oui, dit-il, en refusant de céder la Vénétie sans combat, l'Autriche a trahi sa secrète pensée. Elle a prouvé qu'elle cherchait la guerre. Si elle se fût montrée plus accommodante sur ce point, l'Italie n'aurait pas fait alliance avec la Prusse et la guerre eût été évitée. »

Cette façon de raisonner parut bizarre aux gens raisonnables. Un voleur vous arrête : « La bourse ou la vie ! » Vous refusez votre bourse, vous essayez de vous défendre, il vous tue. Soutiendra-t-il que c'est vous qui l'avez attaqué?

Voilà comment on appréciait, après la séance, dans toutes les conversations particulières, la logique de M. Émile Ollivier. La passion politique avait faussé la droiture naturelle de son esprit, de même que l'envie de se donner raison à tout prix avait affaibli en lui, un moment, le besoin de justice dont sa haute conscience fut toujours possédée.

Par les relations qu'il entretenait dans le monde impérialiste depuis ses intelligences avec le duc de Morny, peut-être avait-il eu vaguement connaissance des négociations très compliquées qui avaient précédé la guerre de Sadowa, et des efforts de notre diplomatie pour détacher l'Italie de la Prusse, en obtenant de l'Autriche l'abandon volontaire de Venise, pomme de discorde.

Il ne retrouva la faveur de l'Assemblée qu'au moyen d'une péroraison sonore où il protestait que, si pacifique qu'il fût, il préférerait mille fois la guerre à une paix sans honneur et sans dignité. Il ne se doutait guère qu'il serait bientôt amené, malgré lui, à manifester sa préférence.

Je ne saurais suivre pas à pas cette mémorable discussion et je n'en retiens que ce qui a marqué dans mes souvenirs.

Rouher plaida. Il plaida devant des juges qui n'attendaient qu'un prétexte pour se déclarer convaincus et se croire inno-

cents. Il ne prononça presque pas un seul mot qui ne fût une échappatoire ou une erreur. Au moment même où il commentait les événements, avec un optimisme obligatoire, ils se chargeaient de lui répondre. Je crois bien qu'il le savait, et que sa sécurité apparente cachait de mortelles inquiétudes. Mais son emploi l'obligeait à rassurer ceux dont il partageait les alarmes. Il y fit de son mieux, trompant ou trompé.

Il n'eut pas beaucoup de peine à justifier la guerre d'Italie en s'appuyant sur les sympathies qu'elle avait rencontrées en France. Il expliqua, en outre, que l'affranchissement partiel de l'Italie, en face de ce redoutable quadrilatère incessamment braqué sur elle, fût toujours resté incomplet et précaire, si elle ne l'eût complété et assuré par cette nécessaire rentrée de Venise dans le giron national.

Mais quand il en vint à Rome et au Pape, il se noya dans l'illusion et la chimère. Il se portait fort pour l'Italie, il jurait qu'elle n'avait aucune vue, aucune ambition sur Rome, ce qui parut un peu hasardé, même aux gens décidés à croire quand même. Le sentiment de l'Europe et la signature de la France assuraient au Pape, disait-il, une garantie non moins sérieuse, et, sur ce bon billet il déclara, au nom du gouvernement, tête haute et *mèche allumée*, qu'il ne regrettait rien de ce qui s'était fait en Italie.

J'ai promis au lecteur l'explication de cette mèche allumée.

Chauve par places, M. Rouher avait gardé, sur l'occiput, une longue mèche de cheveux qui se déroulait en torsade autour de sa tête et qui, dans les moments de passion, retombait frémissante sur le collet de son habit. Gamins comme nous l'étions, nous nous avertissions du coude : « Attention ! Sa mèche s'allume ! » On en riait d'ailleurs d'un bout à l'autre de la salle.

Quand de l'Italie il passa à l'Allemagne, se sentant plus faible, il fut encore plus affirmatif. M. Thiers lui avait reproché l'inertie, l'inaction de la France dans la question des duchés danois. Pourquoi, dès le début, n'avait-elle pas mis résolument le pied sur cette allumette de malheur? Elle le pouvait. A la

conférence de Londres, l'Angleterre, appuyée par la Russie, avait proposé l'envoi d'une flotte dans la Baltique. Pourquoi la France avait-elle refusé? C'était la faute, la très grande faute, et M. Thiers avait mis le doigt sur la plaie.

Rouher glissa et on le laissa glisser. De l'Autriche et de la Vénétie, il parla comme M. Émile Ollivier, ce qui dut le gêner un peu, car ces deux hommes, se sentant ennemis, cherchaient à se taquiner, même quand ils étaient d'accord. Pourquoi l'Autriche n'avait-elle pas cédé la Vénétie sans combat? Pourquoi avait-elle résisté au bon conseil que lui en donnaient la France et l'Angleterre? La Prusse eut reculé devant la guerre; en tout cas, dans un duel à deux, et non plus à trois, l'Autriche avait pour elle toutes les chances.

Je ne puis dire à quel point cet argument m'horripilait. L'Angleterre aussi! Et qu'aurait-elle dit, l'Angleterre, si on lui eût proposé de rendre Gibraltar à l'Espagne!

Rouher ne cacha pas que l'opinion publique, et probablement l'Empereur lui-même, escomptaient une victoire de l'Autriche, et quand, au lieu d'une victoire, ce fut une déroute, le gouvernement français se trouva tout déconcerté, il éprouva des *angoisses patriotiques*.

Le mot produisit un grand effet et avec les *trois tronçons* que je rencontrerai tout à l'heure, il a laissé son nom à ce discours historique. On l'appelle le discours des angoisses patriotiques et des trois tronçons.

En effet le coup avait été rude et l'angoisse du ministre n'en donnait qu'une faible idée. Rouher ne disait pas ce qui s'était passé dans les conseils du gouvernement à la nouvelle de Sadowa. Il se taisait sur la soirée du 3 juillet, sur la nuit et la journée du 4, sur le trouble et l'anxiété des conseillers de l'Empire, sur le désarroi de notre diplomatie, sur les résolutions improvisées et abandonnées, enfin sur une espèce d'affolement dont la trace demeure visible dans les documents contemporains, et qui s'empara du capitaine et de l'équipage quand il fallut se rendre compte que le navire avait touché.

Par bonheur, les passagers n'en savaient rien. Rappelez-vous

qu'ils illuminaient ! Et dans le cabinet de l'Empereur on semblait pris de vertige. Que faire? Deux influences contraires s'y livraient bataille. D'un côté, l'impératrice et M. Drouin de Lhuys ; de l'autre, le prince Napoléon et M. de la Valette : sans compter M. Rouher, habile ordinairement à démêler les secrètes préférences du maître, incapable aujourd'hui de discerner sa vraie pensée à travers une agitation maladive qui le portait tour à tour aux extrêmes. Il y avait aussi le maréchal Randon, alors ministre de la Guerre. Il se faisait fort de jeter immédiatement cent mille hommes sur le Rhin, c'est-à-dire de faire après ce qu'on aurait dû faire avant.

Il fut question là d'une guerre éventuelle, voire immédiate, et des ressources en hommes et en matériel qu'on y pourrait appliquer. Déjà on faisait comme une répétition de ce qui devait se passer quatre ans plus tard, alors qu'il aurait fallu y penser depuis sept ans. C'est à Düppel que le péché mortel fut commis, c'est à Sadowa qu'il fut avoué, c'est à Sedan qu'il fut puni.

La majorité de ce conseil de gouvernement qui à ce moment-là ressemblait singulièrement à un conseil de famille, penchait pour une action énergique, pour une médiation armée appuyée sur une alliance offensive avec l'Autriche atteinte, mais non abattue. C'était depuis longtemps la politique de l'*autrichien* Drouin de Lhuys, et, sous l'énergique pression de l'impératrice, elle fut sur le point de l'emporter. Elle obtint même un commencement de satisfaction. Des paroles avaient été prononcées, des dépêches même envoyées, lorsque l'*italianissime* La Valette, qui était alors ministre de l'Intérieur, pénétra brusquement dans cette réunion comme un bœuf dans une boutique de porcelaine et démolit en un clin d'œil tout le magasin de Drouin de Lhuys.

Au moyen d'une de ces petites niches que se faisaient volontiers entre eux les conseillers de l'Empereur, on s'était ingénié à l'en exclure et, s'il faut l'en croire lui-même, c'est le hasard qui l'y amena. Le hasard, cruel pour nous, aurait bien dû l'y amener lorsque, quatre ans plus tard, le duc de Gramont, aussi

autrichien que M. Drouin de Lhuys, nous fit déclarer la guerre à la Prusse. Il eût donné alors un bon conseil, tandis qu'au lendemain de Sadowa sa victorieuse intervention dans le conciliabule du 5 juillet nous fit perdre une occasion qui ne devait jamais se retrouver.

J'ai entendu dire à M. Welles de la Valette, député et secrétaire du Corps législatif, qui le tenait de son beau-père M. Rouher, que ce conseiller de malheur y avait déployé une éloquence extraordinaire, devant laquelle l'Empereur hésita et finalement recula. Il avait surtout développé cette idée, trop juste, que nous n'étions pas prêts, parce que le Mexique avait vidé nos magasins, nos arsenaux et nos cadres. Il en parlait d'ailleurs comme si la guerre était déjà déclarée entre la France et la Prusse, tandis que, dans la pensée de M. Drouin de Lhuys et même du maréchal Randon, une simple démonstration suffirait pour avertir et arrêter le vainqueur.

On sait comment la chose tourna. Flatté de jouer ou de paraître jouer encore une fois le rôle d'arbitre, l'Empereur s'interposa officieusement entre la Prusse victorieuse, l'Autriche vaincue et l'Italie humiliée. A la médiation armée se substitua la médiation amicale. M. de Bismarck, content de faire ses petites affaires dans l'Allemagne du Nord, en se réservant de les étendre à l'Allemagne du Sud, se montra très coulant sur le reste et parut épargner l'Autriche. L'Italie eut la Vénétie, et nous n'eûmes rien ; pas même la commission du courtier.

Rouher s'efforça de prouver que malgré ses *angoisses patriotiques*, désormais calmées, tout s'était terminé au mieux de nos intérêts et sans aucun dommage pour la France. Il fallait bien justifier l'optimisme apparent du discours du Trône ! De quoi se plaignait-on? Et que parlait-on d'unité allemande? Il y avait maintenant trois Allemagnes au lieu d'une, *trois tronçons* d'Allemagne : la Prusse, augmentée de la Confédération du Nord ; la Conféración du Sud, et l'Autriche diminuée, qui, par cette heureuse distribution, pesait maintenant d'un poids moins lourd sur l'équilibre européen. Quand on revoit, à dis-

tance, cette carte politique, on est pris d'un fou rire; mais Rouher ne riait pas. Une telle division des forces allemandes devait, selon lui, réjouir le cœur de M. Thiers. Elle était si manifestement avantageuse pour nous que nous ne pouvions que nous en féliciter avec lui. Et puis la Sainte-Alliance était à jamais brisée!

Cette béatitude n'était qu'une réminiscence et, en même temps, une consigne. M. de la Valette, devenu ministre des Affaires étrangères par intérim à la suite de son coup de tête dans la poitrine de M. Drouin de Lhuys, l'avait donnée, deux mois après Sadowa, dans une dépêche à tous nos ambassadeurs. Le ton en parut sans doute un peu outré; mais le mieux était de ne pas s'en apercevoir, pour n'avoir pas à s'en plaindre.

La majorité prodigua ses bravos à Rouher et, lorsqu'il descendit de la tribune, elle le reçut dans ses bras comme un sauveur inespéré. Je murmurais tout bas : « Lâches! » Et il n'eût pas fallu me défier de le crier tout haut. Je sentais, je voyais que tous ces flatteurs ne croyaient pas au boniment qu'on leur débitait et que leur enthousiasme était une hypocrisie. Si nous avions tant de sujets de nous réjouir, si la France avait encore grandi, « non en étendue, mais en hauteur », comme le disait Rouher; que signifiait donc cette parenthèse assombrie dans laquelle le discours du Trône appuyait sur la nécessité d'améliorer et de renforcer notre organisation militaire; et cette annonce d'une loi qui demanderait à la nation de nouveaux sacrifices, et cette préoccupation constante des journaux, interprètes de l'inquiétude publique, qui parlaient sans cesse de nouvelles inventions meurtrières dont la supériorité devait nous assurer la victoire?

Pendant que Rouher s'extasiait ainsi sur cette félicité particulière de la Providence, une interruption partit des bancs de la gauche et s'imposa, par sa logique, à toute l'Assemblée :

— Alors, désarmons! cria Pelletan.

Et l'on ne parlait que d'armer!

Ce fut Jules Favre qui répondit, et il n'eut pas de peine à mettre en lumière la contradiction flagrante qui démentait

les bonnes assurances données au pays par l'Empereur lui-même et par ses ministres : « Il n'y a plus une faute à commettre ! avait dit M. Thiers. — Nous n'en avons commis aucune ! répondait le gouvernement ! » Alors pourquoi cette pensée toujours tendue sur les précautions à prendre et sur l'armée à refaire?

Si le discours de M. Rouher n'était pas un manifeste de pure et vraie ostentation, disait Jules Favre, il fallait retirer immédiatement le projet de loi militaire qui avait jeté l'alarme dans le pays. Le tort de l'orateur était d'abuser d'une situation dangereuse, non seulement pour l'Empire, mais pour la France. Il exploitait les embarras d'un gouvernement auquel son patriotisme aurait dû tout au moins accorder un sursis, auquel sa loyauté l'eut certainement accordé si la politique, telle que les oppositions l'ont toujours pratiquée en France, et telle que je commençais à la comprendre, n'était pas, en toute occasion, la plus venimeuse des perfidies.

Évidemment, l'absurde panégyrique de La Valette et de Rouher n'était qu'un fastueux mensonge destiné à cacher ce qu'on allait préparer derrière. Mais était-il à propos d'en signaler le néant? « Je ne crois pas, disait triomphalement Jules Favre, qu'on puisse répondre à mon dilemme ! » On pouvait au moins lui répondre qu'il eût mieux fait de s'en abstenir. Son discours ne fut qu'une longue chicane, un perpétuel effort pour mettre en opposition le discours du Trône et le plaidoyer de Rouher, c'est-à-dire le souverain et son avocat. Il railla des angoisses patriotiques qui n'étaient que trop justifiées, et dont il devait bientôt connaître lui-même toute l'amertume. Quelle leçon, si l'on songe qu'un jour viendrait où la France elle-même raillerait les larmes de Jules Favre !

Je n'ai pas besoin de dire que, dans le cours de ce long débat, je ne fus pas un instant avec mes premières idoles, les anciens Cinq de la gauche ; je n'étais qu'à moitié avec M. Thiers. Je saluais en lui un homme d'État et un patriote, mais si je déplorais que son rôle d'opposant rancunier le condamnât à des réticences impolitiques, j'étais avec qui? Je le donne en mille :

avec Granier de Cassagnac, le père, qui se chargea de réfuter les sophismes pacifiques de Jules Favre, comme les formules ambiguës de M. Thiers et qui fit, ce jour-là, le vrai discours, le seul discours. Jamais homme ne me fut plus antipathique. Tout en moi répugnait à la violence de ses idées autoritaires. Et j'en étais réduit à m'incliner devant sa logique. C'était un supplice, mais accepté.

Il avait sur le cœur le mot d'Émile Ollivier : « C'est l'Autriche qui a voulu la guerre ! » Il prouva que la guerre était née du ferme dessein manifesté et suivi par la Prusse de provoquer une crise générale. Elle s'était attachée, accrochée à tous les prétextes pour atteindre ce but. Elle avait fait flèche de tout bois. Le monde en avait entendu l'aveu public de la bouche même de M. de Bismarck. La Prusse étouffait dans le territoire informe où l'avaient emprisonnée les traités de 1815, et elle était résolue à briser sa chaîne.

Les traités ! M. de Bismarck avait dû rire, lorsque M. Thiers, se retranchant derrière cette barrière vermoulue, avait reproché au gouvernement français de n'avoir pas su les défendre. Comme si c'était à la France de monter la garde autour de ces traités de 1815, de ces maudits traités, faits contre elle et qu'elle avait déjà si fortement entamés de son épée en Crimée et en Italie !

Les événements, plus forts que les hommes, avaient sonné l'heure où tous ces protocoles devaient disparaître et il fallait en faire son deuil. Que venait-on nous parler de l'ordre européen, il était mort, comme l'ordre européen de la guerre de Sept ans, comme l'ordre européen de la guerre de Trente ans, comme l'ordre européen de la Bulle d'or. Le premier coup de canon devait naturellement balayer toute cette poussière.

Mais l'état nouveau a-t-il créé à la France des devoirs et des droits? « Oui, s'écriait Granier de Cassagnac, elle a ses droits. Elle a surtout des précautions à prendre et des garanties à réclamer, sans forfanterie, mais sans pusillanimité. L'Europe est en train de virer de bord ; dangereuse manœuvre, caractérisée autrefois dans la marine à voiles par ce commandement du capitaine : « A Dieu va ! » Eh bien, le vaisseau européen

désemparé ne gouverne plus. Que doit faire la France? L'histoire récente nous a appris qu'il est inutile de se présenter dans les congrès avec son droit si l'on n'y est accompagné de sa force. Il ne s'agit pas de pêcher en eau trouble, mais il faut armer et attendre.

« La paix est un trésor ; mais je veux la devoir à la force de la France et non à la complaisance de l'étranger. Nous sommes en face d'un immense inconnu. M. Thiers le condamne, M. Émile Ollivier l'absout ; je ne puis ni l'absoudre ni le condamner, je veux attendre et juger. Mon patriotisme est exigeant ; il a ses ambitions, ses égoïsmes, ses âcretés. Il tourne ses yeux vers la sécurité et la dignité de la France comme l'enfant bien né qui contemple la splendeur de sa mère. Il doit avoir ses préjugés, il les a. D'abord il croit aux frontières naturelles. Il croit qu'on est plus en sûreté derrière une montagne ou derrière un fleuve que derrière un poteau timbré aux armes de la Prusse. Il croit ensuite au droit d'intervention dans toutes les questions où l'intérêt de la France est engagé. Il croit que la patrie a le droit de définir son intérêt et d'en marquer la limite. Voilà les préjugés de mon patriotisme ; j'en fais des droits. Je demande d'abord la paix, la paix si l'on veut, et la guerre si on l'impose. Qui sera juge du moment? Le pays, l'Empereur et vous. Une grande nation n'a que deux arbitres, elle-même et Dieu ! »

Jamais discours plus fort n'a été prononcé dans une assemblée politique plus molle. Le hasard avait voulu que ce fût mon tour de le recueillir au vol de la plume et je viens de l'analyser tel que je le retrouve dans mes notes. L'idée m'était d'abord venue de le collationner sur l'*Officiel*, mais en y réfléchissant, et par un petit amour-propre de métier, j'ai préféré le donner tel quel. Il ne doit pas différer sensiblement du texte définitif et authentique, moins authentique souvent que cette première épreuve non retouchée. C'est le jeu naturel, le mouvement sincère de la pensée et de la phrase.

Il produisit sur le Corps législatif une impression étrange qui fut surtout une impression d'effroi. La fanfare belliqueuse y sonnait avec trop d'éclat et de liberté. La prudence parlemen-

taire défendait de s'associer trop allégrement à cet appel de clairon.

Quant à moi, j'étais *tué*, comme on dit, tué d'émotion et de plaisir. Enfin, j'étais tombé sur un homme et sur un discours qui répondaient à toutes mes pensées, à toutes mes passions. Le cœur me battait, je me sentais « et transir et brûler »! Je lisais, en traits de feu, sur mon papier ce que j'osais appeler ma politique, et si éloquemment résumée! La plume me tremblaït dans les mains, j'ébranlais du genou notre commune table-pupitre et j'en suis encore à me demander comment je pus aller jusqu'au bout. Instantanément, Granier de Cassagnac était devenu mon homme — pas pour longtemps, comme vous pensez.

Après ce coup d'audace — dont l'auteur fut blâmé par beaucoup de ses collègues — tout le reste de la discussion me parut inutile et terne. Pour moi, le vrai mot était dit, et par Cassagnac! Je frémissais et j'enrageais. Il fallut encore deux ou trois séances pour liquider cette grosse interpellation; mais je n'y prenais plus d'intérêt. M. Thiers recommença, M. Rouher repiqua; je méprisais ce rabâchage, acclamé tour à tour par une opposition et une majorité également aveugles.

Il y eut pourtant quelques incidents assez chauds, qui ne m'échauffèrent plus. M. Rouher s'étant risqué à dire que la légitimité des gouvernements modernes ne reposait que sur la volonté nationale et que le vote de la nation française avait légitimé le 2 Décembre, un cri de fureur s'éleva de tous les bancs de la gauche. « Ne parlez pas du 2 Décembre devant ceux qu'il a proscrits! » Jules Favre, Jules Simon, M. Thiers, Berryer lui-même, habituellement plus calme, protestaient ensemble, s'interrompant les uns les autres, avec une violence qui stupéfiait M. Walewski sur son fauteuil. Peu préparé à ces tumultes, il se bornait à dire : « Je vais vous rappeler à l'ordre! — Ne me forcez pas à vous rappeler à l'ordre! » tandis que Rouher, directement attaqué et d'humeur plus combative, résistait énergiquement à cet assaut : « Vous le voyez bien, criait-il, que le 2 Décembre a sauvé la France de l'anarchie.

Regardez ces énergumènes! Ah! si vous croyez que cette espèce d'insurrection arrêtera ma conviction et ma parole, vous vous trompez! »

Enfin, on se calma de part et d'autre parce qu'on finit toujours par se calmer; mais, comme président, le comte Walewski n'avait pas brillé. Il n'était pas l'homme de ces bourrasques et son indulgence allait bientôt lui porter malheur.

Pour le moment, cette bataille de quatre jours était finie. 45 députés contre 219 donnèrent tort au gouvernement. Désormais, dans la plupart des votes, nous retrouverons ce noyau de quarante-cinq voix opposantes, quelquefois grossi, mais il n'a aucun rapport avec ce qu'on a appelé les Quarante-cinq.

II

Cette séance du 18 mars qui scella sans retour notre adhésion aux faits accomplis et notre décadence internationale eut bientôt un épilogue; la fin présidentielle de M. Walewski approchait. Il n'avait plus que onze jours à vivre.

La bagarre parlementaire où, sous une grêle de vociférations et d'injures, Rouher s'était vu contraint de faire face à toute l'opposition, précipita une exécution à laquelle on songeait depuis un certain temps. L'homme s'était réellement montré inférieur à sa tâche et, contre cette meute d'aboyeurs, il avait défendu le ministre d'État avec tant de mollesse qu'à la fin celui-ci se retourna furieux et lui dit entre haut et bas : « Mais présidez donc, nom de Dieu! »

Dans ses *Souvenirs d'un comparse*, un secrétaire-rédacteur de nos camarades, Paul Dhormoys, mort aujourd'hui, a raconté la scène. Il y fait dire à Rouher toute une phrase développée en mercuriale. Il avait sans doute l'oreille plus fine que moi, car je ne l'ai pas entendue. Je n'ai saisi que le « Nom de Dieu, présidez donc! » Le fait est que M. Walewski avait peu présidé.

Soit qu'intimidé ou reconnaissant il eût à cœur de ménager M. Thiers, qui, sous la monarchie de Juillet, lui avait mis le pied à l'étrier diplomatique ; soit qu'habitué à présider des congrès d'ambassadeurs, sa haute politesse se refusât au métier de garde-chiourme parlementaire, il n'avait pas prêté à Rouher, harcelé de toutes parts, la protection usitée en pareil cas.

De sa nature, le ministre d'État n'était pas vindicatif, mais il craignit sans doute que cette défaillance du président ne lui jouât, un jour ou l'autre, quelque mauvais tour, car l'affaire fut portée devant l'Empereur. Pendant neuf ou dix jours les vice-présidents Schneider et Alfred Le Roux occupèrent le fauteuil, et enfin, le 29 mars, M. Walewski, s'y installant pour la dernière fois et pour cinq minutes seulement, annonça lui-même au Corps législatif sa démission. C'est apparemment tout ce qu'on lui avait permis. Il ne dissimula pas ses regrets, déclara qu'il obéissait à un intérêt supérieur d'union et de concorde, et invita M. Schneider à s'asseoir dans ce fauteuil où le grand usinier du Creusot devait enterrer l'Empire.

La manifestation qui suivit l'allocution du comte Walewski fut très curieuse à étudier. La majorité partageait l'émotion de l'homme d'État évidemment disgracié, qui lui faisait ses adieux ; mais beaucoup de ses membres hésitaient à l'exprimer, même à la montrer. Ils se sentaient surveillés par Rouher. A gauche, au contraire, on se répandait avec affectation en témoignages aussi bruyants que flatteurs. Ce fut Glais-Bizoin lui-même, peu indiqué pour ce genre de compliments, qui rendit hommage à la haute impartialité du président déchu. Belmontet osa dire que le regret était unanime et La Tour du Moulin cria : « C'est le triomphe de la réaction ! »

Au moment où Walewski se retirait, presque tous les membres de l'opposition se levèrent et vinrent lui serrer la main, suivis, à distance, par une vingtaine de leurs collègues de la droite, dont plusieurs restèrent en route. Visiblement étonnés d'avoir cédé à un mouvement de sympathie que semblait condamner le front rembruni de Rouher, ils s'inquiétaient déjà de leur

audace. Les autres ne bougèrent pas et composèrent leur visage sur le sien.

Le 4 avril suivant, M. Schneider prenait possession du fauteuil et adressait à ceux qui avaient regretté M. Walewski un compliment bien tourné. On ne lui chicana pas trop sa bienvenue.

Ces spectacles quotidiens perfectionnaient mon éducation. J'y acquérais une certaine connaissance des hommes, à laquelle je préférai bientôt la science des choses. J'entends par là que, pénétré de ma profonde ignorance, je m'intéressai plus aux lois d'affaires qu'à la politique proprement dite dont j'apercevais dès lors toutes les vilenies. Elles m'en donnaient une idée, que je ne veux pas qualifier, mais qui a fini par pousser dans mon esprit les plus profondes racines. Je la résume d'un mot pour n'avoir plus à y revenir : le plus honnête homme du monde, devenu politicien, cesse d'être un honnête homme complet. Cela dit, je m'empresse d'ajouter que députés ou journalistes, nous sommes tous, à un moment donné, des politiciens.

CHAPITRE XII

SURSIS ET ATTENTE

Nouvelles complications diplomatiques. — L'affaire du Luxembourg, liquidée par M. de Moustier. — Suprême faveur de la fortune. — Grondements lointains. — Conversation avec un Allemand, pêcheur à la ligne. — Loi sur les conseils municipaux. — Berryer. — La loi sur les sociétés financières occupe dix séances et n'en est pas meilleure. — Ses lacunes et ses pièges. — Les débuts de Pouyer-Quertier. — L'arrivée de l'empereur de Russie en France.

Le gouvernement allait avoir d'autres soucis. Outre ceux que le Mexique lui apportait, l'affaire du Luxembourg se dessinait à l'horizon. On savait qu'il se passait quelque chose de ce côté. Quoi? On aurait voulu être renseigné, et le pays, très nerveux depuis Sadowa, commençait à s'émouvoir. Le 8 avril, plusieurs interpellations furent déposées au-devant desquelles alla une communication du ministre des Affaires étrangères, le marquis de Moustier. Cette information était d'ailleurs assez vague. L'éventualité d'une acquisition de territoire y était bien envisagée, mais sous l'expresse réserve du consentement des puissances. Des pourparlers étaient engagés; la paix ne courait aucun risque. Après un échange d'observations, assez aigres, et un de ces petits couplets de pédagogie diplomatique où triomphait M. Thiers, on convint d'attendre le sort que les bureaux du Corps législatif, juges de l'à-propos, feraient aux interpellations déposées, et on se mit à discuter une loi sur les conseils municipaux. J'y entendis pour la première fois Berryer.

Encore que le sujet ne prêtât guère aux grands mouvements d'éloquence, je fus frappé de la sienne, et encore plus de sa tenue d'orateur.

Il parlait de sa place en jouant avec son lorgnon d'or, très écouté, très admiré et toujours très modéré, sauf dans deux incidents que je retrouverai à leur date et sur lesquels j'aurai l'occasion de revenir. On disait qu'il avait des raisons personnelles de ne pas attaquer trop violemment l'Empire et surtout l'Empereur. Dépensier et besogneux, il passait pour avoir non pas demandé, mais indirectement subi un service d'argent offert sous les plus honorables prétextes. On citait même un chiffre assez gros.

L'affaire n'a jamais été bien éclaircie et, pour ma part, je me défie de ces histoires. Pour croire à celle-là, il faudrait supposer que la loi des coalitions avait créé entre le souverain et l'avocat d'accord sur cette réforme un lien moral qui permît au souverain d'obliger sans condition et à l'avocat d'accepter sans honte. Je me borne à rappeler le propos. Berryer, disait-on, se souvenait et sa mémoire mouchetait un peu son éloquence. Le fait est qu'il ne parla jamais de Napoléon III comme de Louis-Philippe. Il aurait pu oublier et n'avoir rien à craindre d'un souverain qui fut le moins vindicatif des hommes. D'autres que Berryer en firent l'expérience, Jules Favre notamment.

Berryer s'était tout d'abord imposé l'obligation de siéger au centre, parmi les libéraux constitutionnels, et de ne critiquer qu'à bon escient, avec une affectation de réserve et presque d'ennui. Il paraissait un peu fatigué ; on le disait souffrant et, en effet, l'âge ne lui avait pas complètement ménagé ses atteintes. Sa coquetterie y opposait un soin tout particulier de son extérieur. Il ne venait guère à la Chambre qu'en habit bleu à boutons d'or, sur un gilet chamois à grandes fleurs. Il promenait ce costume avec une majesté d'ancien régime, se redressait dans sa petite taille et sur ses petites jambes surmontées d'un buste puissant, comme Napoléon III lui-même, qui n'était tout à fait bien qu'à cheval. Son large front commençait à se creuser de rides qui devenaient menaçantes dans ses rares

colères, — deux fois, ai-je dit, — et alors ses yeux habituellement assoupis jetaient des flammes.

On ne le sentait bien à l'aise que dans la discussion des affaires extérieures, comme cette question du Luxembourg, ou dans les débats de pure administration, qui ne touchaient qu'indirectement à la politique du régime, par exemple la loi sur les conseils municipaux. Il tenait non pas à se séparer, mais à se distinguer de M. Thiers, et je ne les vis qu'une fois, dans le feu de la question romaine, marcher ensemble, bras dessus bras dessous, à la bataille. L'un et l'autre avaient à cœur de marquer leurs distances et de n'être point confondus. C'était, d'ailleurs, une préoccupation que la plupart des membres de cette minorité ne cherchaient pas à dissimuler. Tous de l'opposition, mais à des degrés divers, et chacun sur son échelon. Le moins à gauche était Berryer, puis Thiers, puis M. Marie, le plus modéré et le plus éteint des revenants de 48, puis Picard, Jules Favre et les anciens Cinq, moins Ollivier, à demi converti, et enfin Eugène Pelletan, toujours furieux, celui-là, et farouche.

Dix jours après cette première communication de M. de Moustier, il en vint une seconde. L'affaire du grand-duché de Luxembourg était réglée. La diplomatie française, très prudemment dirigée par le ministre, avait réussi à éteindre, sans humiliation trop visible pour nous, cette allumette qui avait failli remettre le feu à l'Europe. Nous en sortions à peu près saufs, au prix d'une légère reculade qui prenait l'apparence d'une concession à la paix. M. de Moustier avait cheminé à travers des écueils semés sous ses pas par l'obstination de l'Empereur à négocier personnellement sans ses ministres. Comme les choses s'embrouillaient et prenaient déjà, sous l'inspiration de Bismarck, cette même tournure fâcheuse qu'il avait su leur imprimer contre nous, au lendemain de Sadowa, lors des pourparlers relatifs aux *compensations*, M. de Moustier eut la vision claire d'une alternative étroitement resserrée entre ces deux termes, ou une déconvenue, ou la guerre. Il manœuvra très adroitement pour éviter cette fourche, et il obtint qu'une

conférence internationale, d'où il prit la précaution de nous exclure, se chargeât de clore l'incident au mieux de l'intérêt général. La conférence décida que la garnison prussienne quitterait la forteresse de Luxembourg qui serait démolie et rendue à la neutralité hollandaise. Nous y gagnions au moins cela — et la paix, ce qui, comme on put le voir trois ans plus tard, était certainement une aubaine.

Je n'en étais pas autrement flatté, ayant espéré mieux. Je me rappelle même que mon chauvinisme français eut, à cette occasion, une querelle avec le chauvinisme prussien. Parmi les pêcheurs à la ligne, intrépides preneurs de brochets et de carpes qui joutaient d'habileté autour des étangs de Comelle, il y avait alors un Allemand, nommé Siegfried, originaire des provinces rhénanes, avec qui j'avais toujours entretenu d'excellents rapports. C'était, je crois, un commissionnaire en marchandises. Il venait là en compagnie de sa femme, qui parlait comme lui un mauvais français, quelquefois inintelligible, mais qui s'entendait très bien à toutes les ruses et malices de la pêche. Lorsque la question du grand-duché de Luxembourg menaça de mettre le feu aux poudres, j'eus avec ce Siegfried une petite conversation aigre-douce, à laquelle je n'attachai d'abord qu'une importance secondaire, mais qui devint bientôt pour moi une révélation, et que je me rappellerai toute ma vie. Il m'en apprit plus en cinq minutes que les rapports de Stoffel et les avertissements de Ducrot n'en apprirent dans les années suivantes au gouvernement français.

Un dimanche matin, il préparait ses ustensiles à quelques pas de moi. J'allai à lui, et, avec un accent qui n'était peut-être pas complètement exempt de provocation :

— Eh bien, lui dis-je, nous allons donc nous battre pour cette bicoque de Luxembourg?

— Vous auriez tort, me répondit-il gravement, en bourrant sa pipe.

— Comment, tort ! Croyez-vous que cette forteresse, presque sur notre frontière, ne soit pas une menace pour nous.

— Vous l'appeliez tout à l'heure une bicoque ; maintenant,

c'est une forteresse. Forteresse ou bicoque, vous auriez tort de vous battre pour elle.

— Et pourquoi, monsieur Siegfried, aurions-nous tort de nous battre pour elle?

— Parce que vous seriez battus!

La moutarde me montait au nez.

— Battus, nous? par des Prussiens!

— Battus, vous, par des Prussiens! fit-il, les dents serrées, avec une conviction qui me frappa, tant elle ressemblait à une certitude. Je continuai, mais avec moins d'assurance :

— Allons donc! Et pourquoi serions-nous battus?

— Parce que nous avons tout ce qu'il faut pour vous battre, et non seulement pour vous battre, mais pour vous administrer la plus formidable raclée que vous ayez jamais reçue.

Il parlait cette fois en très bon français. Je crus un moment que nous allions en découdre. Je me répandis en quelques fanfaronnades violentes, auxquelles il se contenta de répondre :

— Vous verrez! vous verrez!

Je finis par lui tourner le dos; mais il avait raison : j'ai vu!

Parmi les sessions législatives qui, à travers les orages de cette fin d'empire, reparaissent dans ma mémoire comme les plus encombrées et les plus actives, celle-ci — du 14 février au 24 juillet 1867 — occupe certainement une des premières places. Les événements s'y précipitent, et les lois s'y entassent, pendant que l'Exposition universelle, coucher de soleil éclatant, rayonne sur la France et sur le monde comme une suprême gloire, comme une dernière illusion.

C'est dans la discussion de la fameuse loi sur les sociétés financières que Pouyer-Quertier, appelé bientôt à une célébrité éclatante, fit véritablement ses débuts. Il montait à la tribune pour la première fois, ayant toujours, jusque-là, parlé de sa place. Il mit cette longue hésitation à quitter son banc sur le compte d'une prétendue timidité, si peu en rapport avec l'exubérance naturelle de son personnage que son auditoire lui répondit par un éclat de rire. La timidité d'un pareil gaillard!

Il en rit lui-même, et le mot devint proverbial. On ne tarda pas à dire de tout orateur qui faisait claquer son fouet à la tribune : « Il est timide comme Pouyer-Quertier ! »

Avec Jules Brame, qui était un peu son *alter ego* et son jumeau de tempérament, Pouyer-Quertier appartenait au groupe des *méfiants* qui reprochaient au gouvernement et à sa loi d'offrir trop de facilités aux sociétés douteuses et à l'agiotage. Tandis qu'Émile Ollivier, toujours absolu, demandait qu'on enlevât toutes les barrières, Pouyer-Quertier et Brame les eussent plutôt renforcées.

Le commissaire du gouvernement, qui était le grave légiste Duvergier, rappelait-il à la Chambre qu'il y avait des honnêtes gens dans le monde. « Et des fripons aussi ! » claironnait Pouyer. On applaudissait, et Ollivier vexé ripostait : « Tant pis pour les actionnaires imbéciles ! » Leur innocence, à nulle autre pareille, ne lui inspirait aucune pitié. Il n'admettait pas qu'un homme pût être naïf, lui qui avait tant de haute et honnête candeur !

Pouyer-Quertier, plus moderne, avait été frappé de tous les kracks et puffs financiers qui, dans les années précédentes, avaient affligé l'épargne française. Il nourrissait en outre une sorte de jalousie bizarre de grand industiel contre grand financier. Pour lui, tous les hauts banquiers du régime étaient plus ou moins des faiseurs. Il en voulait aux Mirès, aux Millaud, aux Frémy et plus particulièrement aux Pereire qu'il visait dans tous ses discours. Quand on recherchait la cause de cette hostilité continue et violente, on la découvrait dans une rivalité économique. L'antagonisme était profond, irréductible, entre ces intrépides lanceurs d'affaires internationales, qui opéraient sur le monde entier, et le protectionniste passionné qui aurait volontiers entouré la France d'une muraille de la Chine. Ils représentaient deux systèmes, deux dogmes ennemis, dont aucun n'a pu complètement prévaloir et dont l'absolutisme a dû se plier, depuis cinquante ans, à de perpétuelles transactions.

La discussion s'éternisa, embroussaillée de malentendus et comme embourbée dans les chicanes. Elle empiéta sur trois

semaines, du lundi 27 mai au jeudi 13 juin. L'opposition de Picard, de Bethmont, de Jules Favre lui-même s'y révéla tracassière et taquine, au fond peu convaincue, mais terriblement ergoteuse et, çà et là, ignorante. Celle du couple Brame-Pouyer avait au moins plus d'allure. La commission et son rapporteur Mathieu ne firent pas grande figure dans le débat ; mais le gouvernement, mieux armé, y eut incontestablement l'avantage. Trois ministres, de Forcade la Roquette, Baroche et Rouher, secondés par des conseillers d'État comme le vieux Duvergier, s'en partagèrent le poids et résistèrent victorieusement à tous les assauts. En fin de compte, la loi fut votée par 223 voix contre 7. Elle existe encore, imparfaite, élastique et trompeuse.

Pendant une des séances qu'on lui consacra, celle du samedi 1er juin, un incident bizarre mit la salle en émoi. Pouyer-Quertier était à la tribune. Malgré le don qu'il avait d'intéresser son auditoire, on vit tout à coup les bancs se dégarnir et la Chambre se vider peu à peu, comme une passoire dont l'eau s'écoule, si bien qu'au moment de voter sur un amendement, M. Léopold Javal, qui pourtant était borgne et avait un bandeau sur l'œil, s'en aperçut et cria : « La Chambre n'est pas en nombre ! »

C'était vrai, il n'y avait même plus de secrétaires au bureau. M. Marie, habituellement plus calme, s'en plaignit avec amertume, et bientôt le grelot attaché par lui sonna furieusement. L'opposition fit rage. Il semblait, à l'entendre, que la majorité eût manqué à tous ses devoirs. C'était honteux ! scandaleux ! Le président Schneider ne savait plus où donner de la tête. On lui soufflait : « Levez la séance ! » — « A une pareille heure ! » criait Ernest Picard. Et, en effet, il n'était pas beaucoup plus de trois heures et demie. Après des récriminations assez vives, on finit par se mettre d'accord pour continuer la discussion et donner ainsi, en même temps qu'une leçon aux absents, un spectacle que d'avance on proclama digne et beau.

Plusieurs députés, MM. de Janzé, Josseau, Dalloz, d'autres encore, le rapporteur Mathieu lui-même, occupèrent successive-

ment la tribune avec un grand sérieux. Cependant on ne les écoutait guère et, nonobstant la résolution prise, le bruit des conversations couvrait leur voix, tandis que, çà et là, un certain nombre de membres causaient debout et en groupes dans les coins. Tant qu'à la fin le président dut les inviter sévèrement à se rasseoir, en leur rappelant que la discussion de la loi devait être la seule préoccupation de la Chambre.

Évidemment il se passait quelque chose de plus fort que les avertissements du président et que les volontés les plus disposées à lui obéir. On ne tenait plus en place, lorsqu'une violente interruption de Pelletan révéla qu'il y avait de la politique sous roche : « Personne ne comprendrait, s'écria-t-il, que le Corps législatif, qui a si vivement protesté contre l'anéantissement de la Pologne, levât sa séance pour aller au-devant de l'empereur de Russie ! »

Elle ne fut levée en effet qu'à l'heure ordinaire, vers six heures moins un quart ; mais on comprit l'acharnement de l'opposition à la prolonger, lorsque Floquet, quatre jours après, cria son *Vive la Pologne, monsieur!* sur les marches du Palais de Justice, préludant ainsi au coup de pistolet de Berezowski.

Alexandre arrivait, en effet, et on lui épargnait courtoisement l'itinéraire du boulevard de Sébastopol ; il venait admirer, avec beaucoup d'autres souverains, les merveilles de l'Exposition ; il ne se fit pas faute de les vanter et l'ambassade de Russie s'efforça de nous cacher, par l'éclat des fêtes qu'elle donna, la série de mauvaises impressions qu'Alexandre dut éprouver de son premier contact avec Paris. Qui saura jamais ce qu'elles nous ont coûté?

CHAPITRE XIII

L'EXPOSITION

L'Exposition universelle de 1867. — Ivresse et vertige. — Tous les souverains à Paris. — *La Grande-duchesse de Gérolstein.* — La grande kermesse nationale. — La vie à outrance. — Craquements dans l'édifice. — La folie mexicaine. — Maximilien fusillé. — L'impression à la cour.

Les trois grandes lois sur la presse, sur les réunions publiques et sur l'armée. Cette dernière, mal accueillie par la nation, devient une arme entre les mains des ennemis de l'Empire. — L'ajournement à une session supplémentaire. — Les premières rencontres entre Rouher et M. Émile Ollivier. — La discussion du budget. — M. La Tour du Moulin. — La réforme militaire. — L'aveuglement de la Chambre. — Dernier grand débat sur le Mexique. — Berryer parle sur les obligations mexicaines. — « Attendez votre Tacite ! »

I

L'Exposition de 1867 battait son plein et jamais on n'avait rien vu de pareil. C'était bien *la* foire la plus éblouissante et la plus ahurissante dont l'histoire eût jusque-là fait mention. On l'a égalée, et peut-être surpassée depuis. Le second Empire jouissait de son reste et dansait son dernier galop. Il expirait joyeusement dans une sorte de délire sardanapalesque, avec le monde entier pour témoin et pour complice. Sans être tout à fait tranquille, il s'efforçait de se leurrer et de s'étourdir, car, à certains signes, on sentait venir la catastrophe.

En vain, les galas succédaient aux galas ; en vain Napoléon III avait pu réunir à Paris ce parterre de rois que, soixante ans auparavant, son oncle avait offert à Talma ; dans cette atmosphère de fièvre et de plaisir des frissons passaient sur la Cour et sur la ville. On était ivre, on était fou, avec des intermittences d'humeur noire. Le succès, le triomphe endiablé de *la Grande-duchesse de Gerolstein* symbolisait assez exactement cet état d'esprit. C'était une autre société que le monde royaliste à la veille de la Révolution ; mais c'était bien la même frivolité, la même sérénité française dans le vertige : après nous le déluge ! Meilhac et Halévy étaient les lions du jour comme le roi de Prusse et Bismarck, surtout Bismarck qui riait à gorge déployée sous sa grosse moustache en nous préparant ce que vous savez.

Pour ma part, j'étais plutôt triste que gai, et le meilleur souvenir que m'ait laissé cette infernale kermesse est celui d'un verre de bière très blonde servi par des Viennoises authentiques. A aucun moment je ne fus dans le train ; mais je n'entends pas attribuer cette réserve à une clairvoyance exceptionnelle. Certes, je trouvais que tout allait de mal en pis depuis Sadowa ; il s'était opéré dans la distribution des forces européennes un changement dont je redoutais les prochaines conséquences, mais je n'aurais pas osé prévoir l'océan de malheurs qui allait submerger mon pays.

Le peu de goût que m'inspirait l'Exposition tenait à une disposition naturelle qui n'a aucun intérêt pour le public. Je fuis d'instinct la foule et le bruit et ne suis point attiré par ce qu'on appelle communément le progrès. Un lapin vivant qui sort chapeau des diverses mécaniques où on le promène me laisse plutôt indifférent, peu convaincu, en tout cas, que toutes ces nouveautés contribuent réellement au bonheur de l'homme. J'en veux au vautour qui mange le foie immortel, *immortale jecur*, de Prométhée ; mais je ne suis pas très sûr que Prométhée ait eu raison. Quant au vautour, la fable a sans doute entendu symboliser l'araignée que tous les inventeurs ont dans le plafond et qui les ronge.

Encore une fois, mon opinion n'a aucune autorité et je ne

prétends l'imposer à personne ; cette foule et ce bruit, qui me faisaient peur, n'effrayaient en somme que quelques encroûtés paralytiques et culs-de-jatte qui eussent inutilement essayé de se mettre au pas avec leur temps. Mais la masse suivait le torrent qui se brisait en cascades variées autour d'elle. Manifestement, il s'y mêlait un peu d'écume, mais on ne la voyait pas, on était comme secoué d'un inextinguible accès de fou rire, malgré les lamentations de Pelletan qui stigmatisait de son banc cette *vie à outrance* comme incompatible avec le bon état des finances publiques. Ses successeurs en ont vu bien d'autres ; mais Pelletan était un homme vertueux qui se persuadait que prospérité et moralité sont inséparables. Il fallut pourtant bien, au milieu de ce vacarme, entendre le sourd craquement qui se produisit dans l'édifice impérial encore privé du couronnement promis, lorsque, le 3 juillet, le *Moniteur* annonça que l'empereur Maximilien venait d'être fusillé à Queretaro. La France en fut réveillée en sursaut. Dans cette espèce d'apothéose de féerie où elle vivait depuis l'ouverture de l'Exposition, elle avait oublié le Mexique et son malheureux empereur. Elle ne pensait plus qu'au grand Turc qui ne se dérange pas facilement et qui s'était dérangé.

On se rendait bien compte en haut lieu que quelque chose se fêlait dans la machine et il y avait de noirs pressentiments dans l'air, quand, au milieu de cet immense bluff de l'Exposition, retentit le glas mexicain : « Maximilien... ! » L'Empereur inaugurait je ne sais quelle fête ce jour-là. On lui apporta la dépêche ; il la montra au prince de Metternich qui pâlit, et le prince la montra à la princesse qui pleura. On soupçonna qu'un grand malheur venait d'arriver quand on les vit se retirer l'un et l'autre.

II

Le *Moniteur* ne parla que le lendemain. La discussion du budget était commencée depuis trois jours, inaugurée par ce

pauvre La Tour du Moulin, encore un dont le nom n'est pas resté dans la mémoire des hommes. Il affichait de grandes ambitions, qui semblaient insuffisamment justifiées par son génie. M. Émile Ollivier le tenait en grande estime.

Plus tard, on sut quel mépris ce raté inspirait à M. Rouher. Celui-ci avait l'habitude d'emporter à son château de Cercey, considéré alors par lui comme un asile inviolable, des papiers qu'il ne voulait pas laisser traîner au ministère. On les y trouva après le 4 septembre, à la faveur de l'invasion, et les journaux se firent un plaisir de publier une espèce de memento qui piqua vivement la curiosité publique. C'était, dressée par M. Rouher lui-même, une liste des personnages que le vice-empereur indiquait au souverain comme éventuellement ministrables. Chaque nom y était suivi d'une appréciation parfois flatteuse, mais le mot flatteur aboutissait toujours à quelque *seulement*...

Celui de M. La Tour du Moulin n'y figurait pas, et M. Rouher s'excusait de l'avoir omis en expliquant à l'Empereur que « ce document avait la prétention d'être sérieux ». L'intéressé ne se releva pas de ce coup de massue.

L'opposition n'avait pas besoin de lui pour devenir plus audacieuse de jour en jour. Tant de malheurs successifs — mais surtout Sadowa et Queretaro — l'excitaient au lieu de la désarmer. Le doux Picard lui-même devenait, contre sa nature, provocant et amer. Pelletan écumait ; M. Thiers démolissait le régime méthodiquement, minutieusement, pièce à pièce ; quant à Jules Favre, il ne décolérait plus. Excité par les applaudissements des comparses et aussi par la faveur publique, il s'était fait, de son autorité privée, le grand accusateur de l'Empire, et c'était une besogne où il excellait. « De la confiance ! s'écriait-il. Vous osez nous demander notre confiance quand nous marchons de tous côtés sur des ruines. Ce serait plus qu'une folie de vous l'accorder, ce serait un crime ! »

Voilà à quel ton était montée l'opposition intransigeante et irréductible. J'admirais encore, je tressaillais encore à ces paroles enflammées ; mais à la réflexion, ma confiance, à moi aussi,

ma foi en ces éloquents discours, s'entamait de plus en plus.

Je n'arrivais pas à comprendre que des hommes aussi intelligents qu'un Jules Simon, par exemple, refusassent d'armer la France de pied en cap devant les nuages qui s'amoncelaient outre-Rhin. J'enrageais lorsque M. Émile Ollivier s'obstinait à les nier. Je plaignais le gouvernement de l'embarras où le mettaient ces perpétuelles attaques, dirigées contre le rétablissement de notre force militaire si malheureusement diminuée. Il ne pouvait pas dire, lui, ce qu'il devinait, ce qu'il savait, ce qu'il voyait, ce que tout le monde d'ailleurs aurait dû voir. Il était obligé de se répandre en paroles pacifiques et d'affecter un optimisme de commande que démentait cette annonce d'une prochaine et nécessaire augmentation de l'armée; mais alors on l'accusait de légèreté, d'inconséquence et on signalait à la France déconcertée la contradiction éclatante de ses paroles et de ses actes.

Rouher prit tous ses adversaires corps à corps dans un discours qui s'imposa à la Chambre comme l'expression victorieuse de la vérité. Il les fit crier et pâmer sous son étreinte, il les défia de combattre sérieusement cette réforme militaire dont le besoin se faisait si impérieusement sentir. Pour la première fois, ma conscience me dit que, tout au moins en cette grave affaire, l'avocat du gouvernement avait raison.

Malheureusement les autres avaient toujours leur revanche assurée : le Mexique. Pour fermer la bouche à Rouher, ils répétaient sans cesse à bout de souffle : « Le Mexique! le Mexique! » Et ils usaient et abusaient contre lui de cette faute qui était devenue si vite un malheur.

Ce fut bien pire lorsque la mort de Maximilien y mit le sceau des grandes catastrophes. Ils purent alors en triompher à leur aise.

Dans une discussion que le gouvernement ne pouvait éviter, on entendit Berryer qui avait annoncé un discours sur les obligations mexicaines et l'on put se convaincre que le vieux lion n'avait pas perdu un poil de sa crinière. Il fut, sur un sujet ingrat, l'éloquence même, ce qui, d'ailleurs, ne lui arriva que

deux fois dans cette période de sept ans qui précéda la fin de l'Empire. De son propre aveu, il n'était jamais pressé de prendre la parole, mais il la prit cette fois fort allégrement. Son dessein était d'établir le bilan financier de l'expédition du Mexique.

Quelques jours auparavant, le maréchal Niel, ministre de la Guerre, avait prononcé un mot héroïque : « Avant la bataille, nos soldats ne comptent pas leurs adversaires ; après, ils ne comptent pas leurs morts. » Berryer, tout en admirant cette fière parole, la corrigea pourtant au passage : « Mais enfin, dit-il, il y a en France des mères, des femmes et des filles qui les comptent. » Puis il aborda la question financière, la discuta avec une précision froide dans ses plus minutieux détails, et s'arrêta tout à coup comme scandalisé en jetant les yeux sur une note de son dossier. Je le vois encore, non pas à la tribune, car il parlait de sa place. Un tremblement convulsif secouait ses joues et ses épaules. Son œil, sous ses forts sourcils, s'injectait de sang, toute sa colère allait éclater. Elle se contint. A cette physionomie indignée, succéda peu à peu une expression de tristesse et, d'un ton grave, pénétré, avec un accent presque douloureux : « Est-ce possible, dit-il, vous ministre, vous ministre de France, vous avez signé une contre-lettre, vous avez compromis l'État en signant une contre-lettre à des banquiers ! »

Comprit-on tout de suite la portée, la profondeur du reproche? Je ne sais, mais tout le monde frissonna de cette contre-lettre, comme de la révélation d'un sacrilège. Il semblait qu'un patriarche réprouvât et maudît ses enfants coupables. Ce fut une des deux circonstances où le fluide de Berryer entra, irrésistible, dans l'âme de ses collègues. J'aurai à revenir plus tard sur la seconde.

On se sépara le 24 juillet, en se donnant rendez-vous au mois de novembre pour discuter les trois grandes lois annoncées dans le manifeste du 19 janvier. C'était évidemment un rendez-vous de guerre et, dans tous les cas, une innovation caractéristique, un signe des temps. A mesure que les discussions devenaient plus violentes, les sessions se prolongeaient et les séances se multipliaient. L'incendie, plus souvent allumé, durait plus

longtemps. A peine en vacances, on brûlait de se revoir, pour se mesurer de nouveau. Le 24 juillet, en quittant leur salle, les députés fidèles au régime crièrent : « Vive l'Empereur ! » Mais il parut bien que quelques voix avaient faibli ou manquaient au concert. La minorité répondit par un formidable hourrah : « Vive la liberté ! Vive la France ! » C'était pour elle une variante de « Vive la République ! »

Jules Favre, toujours un peu solennel dans ses prophéties et ses menaces, avait dit aux ministres de l'Empire et à l'Empire lui-même : « Attendez votre Tacite ! » Tacite n'est pas venu, mais sa monnaie, je veux dire les historiens qui ont raconté la fin du règne. Ceux qui ont essayé d'être justes, ont condamné, à côté du principal accusé, quelques-uns de ses accusateurs et n'ont pu s'empêcher de répartir à peu près équitablement les charges. Chacun en a son lot ; mais l'histoire définitive a besoin d'un siècle pour mûrir.

CHAPITRE XIV

MENTANA

La session extraordinaire de novembre 1867. — Ce qui s'est passé pendant l'intersession. — Mentana. — Les chassepots font merveille. — L'interpellation à la Chambre. — Le sophisme de Jules Favre et de Jules Simon. — Chesnelong se révèle. — Le triomphe de M. Thiers. — Le « *Jamais!* » de Rouher. — Enthousiasme général. — Troisième journée. — Discours de M. Émile Ollivier en réponse à M. Thiers et à Rouher. — L'incident Kervéguen. — Guéroult. — La première gifle.

L'Empereur ouvrit lui-même, le lundi 18 novembre 1867, une session législative qu'on ne voulut pas appeler supplémentaire, bien qu'elle le fût, et qui, dans les comptes rendus officiels, porte le millésime de 1868. Son discours est celui d'un chef d'État très préoccupé. Il y constate — aveu bien rare chez un souverain — que la situation n'est pas exempte de certains embarras. Le mouvement industriel et commercial s'est ralenti et le malaise est général en Europe. Il faut voter les deux lois libérales sur la presse et les réunions publiques, promises le 19 janvier, mais surtout la loi sur l'armée.

Celle-là était la pilule amère, moins une promesse qu'une menace. Si nécessaire qu'elle fût, elle gênait et inquiétait non seulement tous les partis, mais le pays lui-même, directement intéressé, et le gouvernement l'avait si bien senti que, dans l'intervalle de deux sessions, il avait singulièrement édulcoré son premier projet. Quant à la politique générale, l'impérial orateur donnait aux Chambres les meilleures assurances. Que

voulait-il? Ce qu'il avait toujours voulu, « développer les institutions libérales sans affaiblir le principe d'autorité ».

On commençait à voir que, chimérique en toutes choses, le souverain aimait ainsi à mener de front deux besognes contraires. Et n'était-ce pas une perpétuelle contradiction que sa conduite à l'égard de l'Italie, son enfant gâtée, aujourd'hui plus qu'indocile, qu'il empêchait de se compléter après l'avoir faite, et à qui il venait de refuser encore une fois la possession de Rome?

Dans les derniers quatre mois, elle lui avait causé de tels soucis qu'il s'était vu obligé d'y intervenir à main armée, contre le *faucon* de Victor-Emmanuel, pour sauver le Pape. Les chassepots avaient fait merveille à Mentana et le gouvernement ne pouvait se dissimuler quel contre-coup aurait dans les Chambres cette victoire remportée sur Garibaldi et sur la révolution. Il mesurait toutes les difficultés qu'elle lui créait et s'empressait de proclamer que cette seconde expédition de Rome, comme on l'appela aussitôt, ne menaçait à aucun degré l'unité et l'indépendance italiennes. Il l'atténuait, s'en excusait presque. Une conférence internationale règlerait prochainement les rapports de l'Italie avec le Saint-Siège.

En attendant, on s'en tenait à la convention du 15 septembre, vieille pourtant de quatre années, de quatre années assez tourmentées pour vieillir et pourrir toutes les conventions politiques. Le discours annonçait sans grande conviction que l'Italie tiendrait sa promesse. Elle n'irait pas de Florence à Rome.

Ai-je besoin de dire que personne n'en croyait rien parmi ceux qui redoutaient qu'elle y allât, comme parmi ceux qui désiraient l'y voir aller? On sentait de part et d'autre que Florence n'était et ne pouvait être qu'une étape. Mais à quand était remise l'enjambée finale? C'était là-dessus qu'on allait livrer une des plus furieuses batailles parlementaires du règne.

Le discours finissait en queue de poisson, sur les voies de communications et les chemins vicinaux. On commentait

encore cette homélie de souverain découragé, lorsque deux interpellations rivales qui avaient le même objet, la question romaine, vinrent exciter les passions et déchaîner les colères. L'une était signée de Jules Favre et de ses amis ; l'autre, de MM. Larrabure et Chesnelong, députés catholiques. C'était le choc de deux politiques ennemies, la collision inévitable grosse de conséquences meurtrières.

A cette époque, pour qu'une interpellation fût autorisée, il y fallait au moins le consentement de quatre bureaux sur neuf. Presque tous les bureaux consentirent, tant les deux camps avaient hâte d'en venir aux mains. On comprenait de part et d'autre qu'on ne retrouverait jamais une occasion pareille de s'expliquer, c'est-à-dire de se battre. Les chassepots de Mentana avaient enflammé tous les courages.

L'affaire s'engagea le lundi 2 décembre et ce fut Jules Favre qui tira le premier, sous le coup d'une émotion profonde partagée, disait-il, par la France entière. En réalité, les quatre cinquièmes des Français n'avaient éprouvé qu'une joie patriotique en songeant aux résultats obtenus par la nouvelle arme de l'infanterie. C'était même pour leur procurer contentement et confiance qu'à la suite d'une longue discussion dans le conseil, le maréchal Niel, ministre de la Guerre, avait obtenu l'insertion textuelle et intégrale au *Moniteur* de la dépêche joyeusement brutale du général de Failly. Il faut bien dire les choses comme elles sont, la prétendue cruauté du général nous remplissait d'espérance, tandis que cette *seconde expédition de Rome* exaspérait l'opposition.

Son orateur, après avoir constaté que tous les partis éprouvaient le même sentiment d'inquiétude en présence d'un avenir incertain et menaçant, se fit fort d'établir dans un discours en quatre points, qui auraient pu être réduits à un seul, que notre intervention en Italie nous avait placés dans une situation périlleuse, dont nous ne pouvions plus sortir qu'humiliés et impuissants.

C'était vrai, mais ce que Jules Favre oubliait de dire, et ce qu'on allait bientôt lui rappeler, c'est que l'imprudence de 1867

n'était qu'une suite de la généreuse témérité où nous avait entraînés huit ans auparavant le don-quichottisme napoléonien. Dès lors, nous nous étions trouvés pris dans l'engrenage italien, condamnés par la force des choses à des résolutions incohérentes ; et Jules Favre n'avait pas été un des moins ardents à nous y pousser.

Il ne se trompait pas quand il prétendait qu'il nous était aussi impossible maintenant d'avancer que de reculer. Mais à qui la faute, sinon à une connivence antérieure de l'Empire et de l'opposition? Son discours fourmilla d'éloquents sophismes, glissés au milieu de beaux développements oratoires ; mais il aboutit au moins à une conclusion nette et franche : abandonner ce Pape, dont le pouvoir temporel nous cause d'inextricables embarras. Entre l'Italie et la papauté, il y a une radicale incompatibilité d'humeur. Ne mettons pas le doigt de la France entre ce vieil arbre et cette jeune écorce.

Malheureusement on l'y avait mis bien avant Mentana, et Mentana prouvait qu'il était presque impossible de l'en retirer.

Le lendemain, M. Chesnelong, catholique violent et sincère, prit la parole. Lui aussi, il fut éloquent, il eut surtout l'éloquence de la brièveté. Au lieu de remonter au déluge, il partit tout simplement de la convention de Septembre, qu'il résuma ainsi : deux engagements, l'un de la France envers l'Italie, celui d'évacuer Rome dans un délai de deux ans ; l'autre, de l'Italie envers la France, celui de respecter et de faire respecter la frontière des États pontificaux. Son engagement, la France l'a tenu. L'Italie a-t-elle voulu, a-t-elle pu tenir le sien? Toute la question est là et quand on la pose ainsi, la seconde expédition romaine devient simple comme le droit et impérieuse comme l'honneur.

Cette formule rectangulaire fut accueillie par les applaudissements de la droite et du centre ; elle est mathématiquement rédigée ; mais, en politique, cette quadrature n'est jamais rigoureusement exacte. Ce qui prouve que la chose ne parut pas aussi simple ni aussi impérieuse au gouvernement de l'Empereur, c'est que l'expédition ne fut résolue qu'à la suite d'hési-

tations et de revirements qui retinrent longtemps la flotte en rade de Toulon, qui la rappelèrent, déjà partie, et qui l'auraient peut-être rappelée encore, en pleine mer, si elle n'avait été alors trop loin des sémaphores et des télégraphes. On raconte même que l'amiral de Gueydon, qui la commandait, supprima de son autorité privée un dernier signal de retraite, ou feignit de ne pas l'avoir aperçu. Le droit et l'honneur invoqués par M. Chesnelong ne s'imposaient donc pas aussi clairement à l'esprit de l'Empereur. Il paraît que, dans son cabinet, le pour et le contre, représentés réciproquement par d'énergiques champions, se colletèrent avec fureur jusqu'à la dernière minute et même au delà.

M. Chesnelong avait été si bref qu'après la séance quelques députés facétieux l'appelaient Chesnecourt. Ce fut Jules Simon qui lui répondit et ici je réclame la parole pour un fait personnel. J'ai été et je reste un des admirateurs de Jules Simon, de son talent oratoire et littéraire, de sa laborieuse activité, de son dévouement passionné aux classes populaires, de son habileté politique, supérieure certainement à celle de tous ses voisins de banquette, et aussi de son courage civique, qui fut très grand, dans des circonstances dont j'aurai à parler plus tard et qui font partie de la grande histoire.

Dire qu'il avait en outre de l'esprit jusqu'au bout des ongles, qu'il en usait contre ses adversaires, et même quelquefois contre ses amis, c'est ne rien apprendre à personne. Ce qu'on sait moins, c'est que cette causticité naturelle, qui glissait sans appuyer, n'entamait en rien le fond solide de ses amitiés et de ses convictions. Moi qui l'ai beaucoup connu et qui me suis assis plusieurs fois à sa table de famille, je puis affirmer que ce penchant à la raillerie allait très rarement jusqu'à la malignité. Et, aussi bien, ses égratignures n'étaient-elles le plus souvent que des ripostes. Je dois avouer cependant que cette vertu évangélique qui s'appelle le pardon des injures ne lui était pas familière ; il ne tendait guère l'autre joue. On était frappé du ton de bonhomie qu'il mettait dans ses épigrammes les plus cuisantes, et sans un certain clignement d'yeux dont

il les accompagnait, on n'en eût pas toujours senti la pointe.

Je n'insiste pas, car j'aurai probablement à y revenir à mesure que le rôle de Jules Simon grandira, mais j'ai tenu à exprimer dès maintenant les sentiments que je lui garde, pour me donner le droit de dire combien, dans cette discussion sur la question romaine, je le trouvai aveugle et prévenu. La modération de ses idées le rapprochait plus de M. Thiers que de Jules Favre ; cependant, en cette affaire, il tomba tout à fait du côté de Jules Favre et fit, sur le pouvoir temporel, un épais discours de libre penseur, sans ménagements ni nuances. Lui aussi, il conseilla au Pape, dans une antithèse, de sacrifier sa couronne à sa tiare. C'était le seul moyen de reconquérir son indépendance qu'il avait perdue — à Mentana sans doute — en consentant à n'être plus qu'un roi *protégé*. « Respecté ! » lui cria Berryer avec le peu qui lui restait de poumons. A ce compte Jules Simon eut pu dire de même que Victor-Emmanuel était, lui aussi, un roi protégé, et cela était si vrai que le malheur de Napoléon III fut toujours d'avoir été le protecteur de quelqu'un et de se trouver pris ainsi entre deux patronages incompatibles qui imprimaient à sa politique une perpétuelle oscillation.

Que l'Empereur l'eût ou non désiré, Mentana avait ramené vers lui un certain nombre de catholiques rendus défiants par sa complaisance à l'égard des convoitises italiennes. Le vent soufflait alors de ce côté. Ce rapprochement, qui n'était qu'un résultat, Guéroult le dénonça comme un but poursuivi systématiquement par la politique impériale, devenue docile à toutes les prétentions catholiques. C'était une politique espagnole, une politique de Philippe II, qui rêvait la Restauration des Bourbons à Naples, en attendant de les ramener à Paris.

Napoléon III métamorphosé en Philippe II ! la chose parut tout de même un peu forte.

Guéroult était un gros homme, un peu apoplectique, qui, malgré son air calme, débitait toutes ces hyperboles avec conviction, les dents serrées, et secoué à l'intérieur d'une sourde

colère. J'étais étonné qu'un homme pût être à la fois aussi intelligent et aussi sot. Suffisait-il donc d'un parti pris politique pour tourner ainsi la tête aux gens? Jules Simon, Guéroult, montés à ce ton et ainsi perdus dans l'enflure; un tel bouillonnement d'âme à propos d'une affaire où le juste et l'injuste étaient si difficiles à démêler, je n'en revenais pas.

J'entendis ensuite le marquis de Moustier, ministre des Affaires étrangères, diplomate circonspect, qui venait de nous tirer adroitement du pied l'épine du Luxembourg. Il n'arriva pas à me convaincre que la politique italienne de l'Empereur dans ces dernières années n'eût pas été la plus inconsistante des politiques. Ce qui était vrai et ce qu'il ne pouvait pas dire, c'est que ce flottement était inévitable du moment qu'on voulait ménager à la fois la chèvre du Roi et le chou du Pape. Napoléon III lui-même n'ignorait pas qu'il est impossible de marier le Grand Turc avec la République de Venise. Seulement il avait voulu, à Mentana, empêcher l'un de se jeter trop vite sur l'autre, et voilà ce que les Jules Favre, les Simon et les Guéroult ne pouvaient pas lui pardonner.

Enfin M. Thiers, très réclamé, parut à la tribune, et aussitôt la scène changea. On se trouva tout à coup dans une nouvelle zone d'idées. Le respect des traités, l'équilibre européen, le droit public international, toutes ces vieilles choses, toutes ces vieilles ruines, se relevèrent comme par enchantement sur ses lèvres. Au contraire, le principe moderne des nationalités s'écroula soudain comme un château de cartes.

« Que diriez-vous, s'écria-t-il, si, au nom de ce principe vicieux, l'Allemagne vous réclamait l'Alsace? » L'orateur avait touché juste, et l'Allemagne n'attendit pas trois ans pour lui répondre. Et quelle haute raison! Quelle profonde sagesse! On eût dit qu'il lisait dans l'avenir. Non pas seulement parce qu'il répétait que l'unité italienne, faite par nous, avait fait l'unité allemande; mais parce qu'il prévoyait tous les malheurs qui devaient en résulter pour la France.

On invoquait contre la seconde expédition romaine, que M. Thiers approuvait pleinement, le principe de non-inter-

vention ; mais quoi ! N'étions-nous pas intervenus, dans des heures autrement graves, en faveur de l'Italie? Et sans reculer devant la conclusion : « Nous reprochiez-vous, alors et depuis, de protéger le spoliateur ; pourquoi donc nous reprochez-vous de protéger le spolié? »

Ce fut un coup de théâtre. On savait bien qu'il ferait ce discours, mais on ne croyait pas qu'il y mettrait cette franchise. Rouher s'écria : « Vous avez raison ! » donnant ainsi le signal d'une acclamation unanime. A partir de ce moment, le défenseur, non pas inattendu, mais plus ferme et résolu qu'on ne s'y attendait, du pouvoir temporel du Pape tint la Chambre suspendue à sa parole. Jamais il n'avait exercé sur elle pareil ascendant. Elle vibrait aux accents de cette petite voix aigrelette aussi sincèrement qu'à l'éclatant clairon de Rouher. Il en fut positivement le maître pendant quelques heures dans un courant d'émotion électrique, plus irrésistible peut-être qu'il ne l'avait souhaité.

Je n'ai assisté à ce spectacle que deux ou trois fois dans ma longue carrière. De ces enthousiasmes momentanés, qu'on appelle aujourd'hui des emballements et qui naissent d'un mot bien trouvé ou bien lancé, j'en ai vu beaucoup, j'ai vu le « Varus, rends-moi mes légions ! » du duc d'Audiffred-Pasquier ; j'ai vu « le libérateur du territoire, le voilà ! » de Gambetta montrant M. Thiers à la Chambre ; j'en ai vu bien d'autres ; mais d'adhésion aussi absolue, aussi retentissante, à toute une politique qui touchait au fond même de la conscience humaine, je serais peut-être embarrassé d'en trouver un second exemple, ou du moins le complet équivalent. Ce n'était pas seulement le consentement conditionnel d'un homme d'opposition, mais bien l'approbation ardente et passionnée d'un homme d'État qui, pour en arriver là, avait dû se séparer de ses amis ordinaires en les accusant de ne rien entendre à la politique.

La majorité bouleversée, vaincue, conquise, ne ménageait plus à l'orateur les témoignages de son admiration. Lorsqu'il finit sur un conseil énergique : « Dites à l'Italie : Je ne puis vous livrer mon honneur ! » lorsqu'on le vit aller, sans hésita-

tion, jusqu'à la dernière conséquence de sa pensée, la guerre : « Tant pis pour l'Italie si elle se jette sur votre épée ! » La Chambre lui répondit par un cri d'allégresse, et la majorité impérialiste presque tout entière se précipita vers lui dans un de ces mouvements que les comptes rendus officiels appellent simplement *prolongés*. Je ne juge pas, je raconte.

Un tel succès ne faisait pas tout à fait le compte de Rouher. Le discours de M. Thiers lui avait un peu coupé l'herbe sous le pied ; il se demanda sur quel terrain nouveau il devait se placer pour disputer à cet allié envahissant la faveur de la Chambre. Son coup d'œil lui montra la position à prendre. M. Thiers avait défendu la deuxième expédition de Rome en insistant sur les faiblesses qui l'avaient rendue nécessaire. Il s'était posé tout ensemble en avocat du Pape et en accusateur de l'Italie. Rouher comprit qu'il ne lui restait plus qu'à soutenir l'un, en enchérissant même sur M. Thiers, mais sans attaquer l'autre. Il serait ainsi le vrai traducteur de la pensée impériale, et rallierait, « ramasserait » comme on disait en langage de couloir, la majorité désorientée.

Il commença par tomber à bras raccourcis sur Garibaldi et sur l'appui révolutionnaire qu'il avait prêté au roi d'Italie. Il condamna énergiquement la conquête et l'annexion de Naples, opérées par des moyens et acceptées avec une désinvolture dont Victor-Emmanuel subissait aujourd'hui le châtiment. L'invasion des Marches et de l'Ombrie était encore plus incorrecte. En tout cas, c'était assez ! La France ne pouvait permettre davantage, à moins de renoncer à son droit de gendarme ami et allié. N'était-ce pas son rôle d'intervenir pour le volé contre le voleur?

Mais qui, ce voleur? Garibaldi ou Victor-Emmanuel? Quelques députés dirent entre haut et bas : « Contre le recéleur ! » et la phrase fut saluée d'une bruyante acclamation. Rassuré et se sentant en pleine communication avec son auditoire, le ministre, un peu hésitant d'abord, s'enhardit et enchérit même sur M. Thiers dans sa défense du Pape. Que reprochait-on au Pontife? L'Encyclique? Comme si la théologie devait exercer

une influence quelconque sur la politique européenne. C'était du temporel et non du spirituel qu'il s'agissait en ce moment, et la France n'avait que tout juste fait son devoir en protégeant un temporel garanti.

A mesure que l'orateur parlait, tous les cœurs allaient vers lui dans une sorte d'élan, et les bravos éclataient, en salves plus nourries, à chacune de ses phrases. Entraîné lui-même, il en arriva à prononcer ce fameux : « Jamais ! » que l'événement a démenti, mais qui est resté historique. Jamais l'Italie ne prendrait Rome ! Jamais la France ne le permettrait ! Elle ne supporterait pas une telle violence faite à son propre honneur et au monde catholique ! Jamais !

Les catholiques eux-mêmes, encore que Mentana les eût un peu réconciliés, ne croyaient pas que le gouvernement irait si loin, et ils soulignèrent l'engagement dans un tel transport d'allégresse que l'orateur en ressentit, de son propre aveu, quelque confusion. Quand donc, disait-il, à quel jour, à quelle heure avait-il tenu un autre langage? La France n'avait-elle pas toujours voulu que l'unité italienne et la papauté temporelle existassent côte à côte?

— C'est difficile ! crièrent quelques interrupteurs.

— Oui, répliqua Rouher; mais nous avons pour nous le temps, dont la puissance souveraine finit toujours par conduire à la justice et à la vérité.

— En disposez-vous, du temps? interrogea Guéroult.

Ils n'en disposaient pas, ni lui ni son maître. On raconte que celui-ci, tout en félicitant Rouher d'un triomphe oratoire qui dépassait ses succès les plus brillants, lui dit doucement devant témoins : « Il ne faut pas dire *jamais* en politique ! »

Ni *toujours* apparemment, qui d'ailleurs est synonyme.

Mais dans cette mémorable séance, l'orateur fut grisé par l'enthousiasme de son auditoire. On répétait de banquette à banquette : « L'avez-vous entendu? Il a dit jamais ! » La gauche semblait frappée de stupeur, tandis que le reste de la Chambre rayonnait d'admiration et de joie.

Lorsque Rouher descendit de la tribune, il ne put franchir

l'étroit espace qui le séparait de son banc ministériel. On l'entourait, on l'acclamait. Il ne touchait plus terre. Au premier rang on vit Berryer, suivi de Chesnelong qui s'accrochait à ses basques, s'approcher par derrière du triomphateur et lui glisser quelques mots à l'oreille. Rouher ainsi empêtré se retournait de son mieux et leur répondait par des signes d'assentiment. Ils arrivèrent enfin à le joindre. On devinait qu'ils le pressaient, le poussaient, s'efforçaient de lui arracher une dernière promesse. Tout à coup, d'un fort mouvement des deux coudes, il se dégage de ce cercle d'admirateurs fanatisés, remonte à la tribune et déclare de sa voix la plus solennelle, qu'en parlant de Rome intangible, il a naturellement envisagé tout le territoire pontifical.

Alors, c'est du délire! Thiers approuve et rit, vainqueur modeste. Berryer lève les bras au ciel, comme pour le remercier et le prendre à témoin d'une telle victoire. Chesnelong répète, sans s'en apercevoir, tous les gestes de Berryer, qu'il tient toujours par le pan de son habit.

Cependant on se ressaisit peu à peu et Jules Favre essaya de protester; mais l'émotion était encore si forte que, sans y mettre de parti pris, la majorité faisait un vacarme qui couvrait sa voix. Le président Schneider s'épuisait en vaines tentatives pour lui maintenir la parole. A la fin, il pria Jules Favre, qui paraissait pour la troisième fois à la tribune, de pardonner à la lassitude de la Chambre : mais il n'en obtint que cette sèche réponse : « La Chambre est fatiguée? Qu'elle se repose! » Elle ne demandait pas mieux. Chesnelong prit acte; Berryer ravi proclama que la manifestation du Corps législatif français retentirait d'un bout à l'autre de l'Europe. Il aurait voulu que la déclaration « ineffaçable » du gouvernement figurât dans un ordre du jour motivé; mais le règlement ne permettait alors que l'ordre du jour pur et simple. 17 voix seulement contre 237 repoussèrent ce témoignage de confiance, et la Chambre, très secouée en effet, s'adjugea trois jours de repos.

Mais ce n'était pas fini. Le lundi suivant le pauvre Garnier-Pagès, sortant de sa spécialité, fit le discours banal contre le

pouvoir temporel. M. Émile Ollivier lui succéda à la tribune, et comme il ne perdait jamais une occasion d'en remontrer à Rouher, il qualifia tout de suite en deux mots la politique du gouvernement : contradiction et impuissance.

Bientôt l'attaque devint si vive que la majorité commença à murmurer et se tourna vers M. Thiers que, dans cette affaire, elle considérait comme son interprète. Le petit grand homme jubilait. Elle semblait lui dire : « Est-ce que vous n'allez pas nous débarrasser de ce fâcheux? »

A ce moment même, le fâcheux prêtait le flanc en présentant sous un jour paradoxal jusqu'au défi l'ancienne et classique politique de toute la vieille monarchie française. Il risqua, sans rire, qu'Henri IV avait voulu fonder la République universelle. Alors M. Thiers n'y tint plus et lui cria : « Je sais, monsieur Ollivier, que vous êtes un élève studieux, mais vous a-t-on bien expliqué la politique de Henri IV? »

Harcelé et attaqué de toutes parts, l'élève studieux se fit une orgueilleuse joie, qui était bien dans son caractère, de tenir tête et de braver. Il avait dès lors ce génie de l'isolement qui inquiétait ses meilleurs amis, et dont ses malheurs et les nôtres lui firent bientôt une douloureuse nécessité, plus facilement subie par lui que par d'autres vaincus du destin. Il aimait à répéter la fière devise latine : *Etiamsi omnes, ego non.*

La troisième journée de cette grande bataille fut marquée par un incident imprévu dont on a sans doute perdu le souvenir, mais qui eut alors un grand retentissement parce que c'était le premier d'un genre destiné à fleurir et à prospérer. Adolphe Guéroult, directeur de l'*Opinion nationale*, et réputé parmi les *italianissimes* de la Chambre, venait de prononcer, en faveur du principe des nationalités, un discours qui ne manquait ni de force ni de logique. Il y développait cette idée que la France, qui avait travaillé si obstinément pendant plusieurs siècles à constituer son unité, ne devait ni empêcher ni contrarier celle des autres. Il ajoutait qu'après avoir laissé faire la Prusse, il fallait maintenant laisser faire l'Italie, sous peine d'être pris

un jour comme dans un étau entre la première que nous n'avions pas su arrêter, et la seconde qui n'admettait plus qu'on l'arrêtât. Il y avait bien un peu de vrai dans cette manière de juger la situation, et, malgré ses murmures, la majorité n'était pas si aveugle qu'elle n'entrevît ce danger.

Un député obscur, nommé Kervéguen, le vicomte de Kervéguen, qui avait fait sa fortune à la Réunion dans les cannes à sucre, répondit tant bien que mal à Guéroult ; mais on était averti qu'il machinait quelque scandale et que la journée ne se passerait pas sans un gros incident. En effet, Kervéguen, rompant tout à coup le fil de son discours, accusa cinq grands journaux français, entre autres l'*Opinion nationale* et le *Siècle*, dont les directeurs Adolphe Guéroult et Léonor Havin siégeaient à la Chambre, d'avoir reçu des subsides de la Prusse pour défendre la politique et l'alliance italo-prussienne, qui nous avait valu Sadowa.

C'était la première fois depuis le rétablissement de l'Empire, qu'un député osait s'attaquer ainsi à des collègues et leur jeter à la face le reproche de corruption, presque de trahison. Il faut dire que ce lièvre avait déjà été levé dans la presse, et que le *Journal des Débats*, également incriminé, s'était défendu avec autant d'habileté que d'énergie. A la Chambre, l'impression fut considérable. Parmi les membres de la majorité un certain nombre étaient persuadés qu'il y avait bien en effet anguille sous roche ; mais ils savaient à quel point, en pareille affaire, il est dangereux d'attacher le grelot, et ils lancèrent le naïf Kervéguen, quittes à le désavouer une heure après.

Les amis de Guéroult et, au premier rang, Émile Ollivier interrompirent vivement l'accusateur et le défièrent de dire sur quels renseignements il fondait une aussi grave dénonciation.

Kervéguen était un fort bel homme, très grand et très robuste, que les clameurs n'intimidaient guère, mais qui, n'ayant aucun usage des assemblées politiques, fut assez long à comprendre dans quel guêpier il s'était fourré. Il tira tranquillement de sa poche un journal où étaient chiffrées les sommes qu'il prétendait avoir été reçues par les cinq grands journaux

français, et qui n'allaient pas à beaucoup moins de deux millions, exactement quinze cent mille thalers.

« Je demande la parole! cria Guéroult. — Je demande la parole! » répéta Léonor Havin. Et ils sommèrent l'accusateur d'aller jusqu'au bout de la lecture. Le président Schneider eût voulu l'en empêcher, mais il n'était plus temps. « Le nom du journal? demandèrent en même temps vingt députés. — La *Finance*, répondit Kervéguen. — Un journal de chantage! » fit Guéroult. Et l'altercation, continuée sur les bancs, prit bientôt les proportions d'un tumulte. Berryer estimant que la scène était indigne de la Chambre voulait qu'on y coupât court immédiatement; Guéroult, haletant de colère, tenait à confondre l'accusateur; il déclara qu'il ne descendrait pas jusqu'à se justifier; mais chacune de ses paroles visait à forcer Kervéguen dans ses derniers retranchements, en l'obligeant à prendre la calomnie pour son compte. De son côté, Kervéguen restait coi à son banc, tout en haut des travées centrales, presque sous la galerie. Voyant peu à peu tout le monde se tourner contre lui, il commençait à comprendre l'imprudence que de plus malins lui avaient fait commettre. Ollivier monta à la tribune et prit la presse française tout entière sous sa protection; il s'avançait beaucoup, à sa manière.

Enfin le président déclara que l'incident était clos; mais, à ce moment même, on vit Guéroult, fou de rage, monter les gradins, se diriger vers Kervéguen et le frapper au visage, avant que les huissiers eussent le temps de l'en empêcher. Il fut rappelé à l'ordre — les pénitences étaient douces en ce temps-là — et le président lui fit observer que son exaltation et son geste nuisaient plutôt à la dignité de sa défense. Il se calma du mieux qu'il put, mais, la séance levée, assis et muet à sa place, son ventre et ses joues tremblaient encore. Kervéguen n'avait pas bougé. Ils sortirent bientôt, suivis par les huissiers qui se tenaient prêts, le cas échéant, à séparer ces deux dogues. Le lendemain on bataillait dans les journaux sur le point de savoir si Guéroult s'était servi de sa main ouverte ou de son poing fermé. Il paraît que ce sont deux choses fort

différentes. J'avoue que cette subtile distinction m'a toujours échappé.

C'était la première gifle parlementaire que je voyais; elle me causa presque autant d'émotion qu'au principal intéressé. La brutalité de Guéroult me semblait d'ailleurs excusable après cette téméraire attaque d'un collègue mal armé, mal documenté. J'ai pu me convaincre depuis, en des circonstances analogues, que ce genre d'accusations est très dangereux pour l'accusateur. Sous peine d'être honni et conspué, il lui faut avoir les preuves, les *reçus* en main, et authentiques. Il arrive, dit-on, quelquefois que le corrupteur en demande; mais je me figure que le corrompu n'en donne pas. Leur commun intérêt leur conseille d'ailleurs de s'entendre comme larrons en foire et de ne se trahir ni l'un ni l'autre.

En somme, de toute cette affaire, il ne resta rien qu'un soupçon sur l'*Opinion nationale*. Guéroult n'était pas sympathique. Sauf quelques saint-simoniens, comme Auguste Chevallier, le frère de Michel, qui le fréquentait encore, il ne comptait pas un seul ami dans la majorité. Sa réputation de mangeur de prêtres le suivait jusque dans les couloirs. Libre-échangiste, il irritait la grosse phalange Pouyer-Quertier; autoritaire, il alarmait les vrais libéraux; familier du Palais-Royal, il inquiétait ses amis de l'opposition; journaliste parisien, il était suspect à tous les députés de province.

Un extérieur avantageux aurait pu rétablir la balance en sa faveur, mais la nature ne s'était pas montrée prodigue à son égard. Il ressemblait à Chopart, dit l'*Aimable*, si bien qu'avec un fouet et une limousine il aurait pu figurer sans trop d'infériorité dans le *Courrier de Lyon*.

Malgré tout, ce n'était ni un homme, ni un talent ordinaires. Armé d'une plume, il valait les meilleurs. Sa phrase un peu sèche, mais nette, judicieuse, proportionnée, touchait le but et s'y arrêtait. Il possédait en propre certaine coupure de petit article en vingt-cinq lignes qui, dans les crises politiques, devenait souvent l'exacte formule d'une situation. Orateur, il gardait sa précision, mais il avait l'air de mâcher des étoupes,

et, de plus, comme il n'avait plus le loisir de surveiller son style, on eût dit qu'il y apportait une préméditation de vulgarité.

Quelque temps après la gifle, j'eus l'occasion de faire de lui dans un journal un petit portrait qui ne différait pas sensiblement de celui que je viens de dédier à sa mémoire. « Guéroult, disais-je, n'est pas un caractère engageant, mais c'est un caractère ! » De ce demi-compliment, il me sut beaucoup de gré et m'en remercia sur un ton de sincère contentement qui me révéla chez ce rébarbatif une très réelle hauteur d'esprit.

CHAPITRE XV

L'ARMÉE ET LA PRESSE

La loi militaire. — Mauvaise disposition du public et des Chambres. — Forte opposition même parmi les impérialistes. — Les gaîtés du sabre. — Le baron Jérôme David. — L'éternelle querelle des armements. — Faut-il les considérer comme une provocation ou comme une défense? — *Si vis pacem.* — Échec à l'esprit militaire. — Le maréchal Niel. — Ses idées sur la levée en masse. — Aveuglement des libéraux. — Le remplacement et les dispenses. — Trois semaines de discussion. — Loi mort-née. — Elle eût peut-être sauvé la France.

La loi sur la presse. — La comédie. — L'Empereur plus libéral que ses ministres. — L'opposition continue à se plaindre. — Conspiration contre la loi. — Baroche et Pinard sont chargés de la défendre. — Faveur inexpliquée de Pinard. — Sa canne. — Péché d'orgueil. — Le jury. — Granier de Cassagnac et les ultras. — La logique de leur opposition. — Le rôle spécial de Baroche. — Coup de théâtre et changement à vue. — Rouher emporte de haute lutte l'adhésion de la majorité. — Les sept sages de la Grèce. — La galette des rois.

Rencontre oratoire entre Baroche et Berryer. — L'amendement Martel. — La magistrature et la presse. — La magistrature et la politique. — Le président Delesvaux. — Victoire de Berryer. — Éloge de Guizot par Berryer. — La politique et la conscience.

La loi sur les associations et les réunions publiques. — Les dédains de l'opposition. — Les appréhensions de la majorité. — Résignation dans le péril.

I

Quand elle vint en discussion, au mois de décembre, la loi militaire, qui eût peut-être été le salut de la France, avait déjà

subi bien des épreuves. Dans son premier texte, qui était le bon, elle nous donnait une armée de douze cent mille hommes; qui, en deux ou trois ans, eussent été douze cent mille soldats. Plus de bons numéros, plus d'exonération; c'était presque, avec un séjour plus long sous les drapeaux, le service universel et obligatoire qui fonctionne aujourd'hui.

On croira sans peine qu'avec mes idées de ce temps-là sur la nécessité pour la France d'avoir la plus forte armée du monde, je trouvais la chose admirable; mais je dois reconnaître que mon admiration n'était partagée ni par la Chambre, ni par le pays. La loi était impopulaire. Elle rencontrait parmi les plus fidèles amis du régime une opposition peu dissimulée. La commission, qui avait travaillé pendant tout l'été à la rendre acceptable, n'était point d'accord avec le maréchal Niel, ministre de la Guerre, sur tous les tempéraments qu'elle y avait apportés, et pourtant le maréchal lui-même s'était résigné à des concessions qui, de son propre aveu, étaient de nature à en affaiblir l'effet.

L'opposition avait à son service, pour la combattre, des armes qu'elle s'empressa d'utiliser : la mauvaise humeur de la Chambre, le mécontentement du pays, la tentation qu'on prêtait au souverain de chercher dans la guerre une diversion aux mécomptes de sa politique intérieure, l'antimilitarisme qui commençait à poindre et qui se manifestait dans divers journaux par des articles plus ou moins hostiles à l'armée. Jules Simon prononça encore un de ces discours qui me faisaient frapper du pied sous notre table et qui restent aujourd'hui comme le témoignage le plus éclatant de ce que l'esprit de parti peut ôter à la clairvoyance d'un homme politique. Le thème était facile et allait bientôt revenir sous la plume du général Trochu. Les armées les plus nombreuses ne sont pas les plus fortes. Même portées à un million d'hommes, elles ne sont invincibles que si elles combattent pour une de ces deux grandes causes, la liberté politique, ou l'indépendance nationale. Il faut qu'elles sentent en elles un aiguillon moral qui les pénètre et qui les pousse.

A chacune des phrases de Jules Simon, je répondais, entre haut et bas, par une espèce de refrain : « Et Austerlitz ! Et Iéna ! Et Friedland ! Et Wagram ! Et la gloire ! Et l'honneur ! »

Je ne puis me rappeler aujourd'hui, sans en éprouver quelque honte, ces émouvantes boutades que l'orateur entendit fort bien, car, se penchant vers moi, il me murmura à l'oreille, pour moi tout seul : « Et Waterloo ! »

Mais aussi son discours était vraiment un peu trop celui d'un bon père de famille et d'un parfait garde national. La longue présence au corps et le retard qui devait en résulter pour les mariages le remplissait de tristesse et de crainte. C'était immoral ! disait-il et vous vous rappelez le terrible accent circonflexe qu'il mettait sur l'*â* de cet adjectif. A ce moment-là, je n'avais pas encore fait connaissance avec lui et je n'imaginais point que je dusse un jour aller à son égard jusqu'à l'admiration la plus sincère et la plus justifiée. En politique, les premiers jugements qu'on porte sont presque toujours téméraires. Il n'en est guère dont je ne sois revenu.

Le baron Jérôme David, bonapartiste ardent, avec qui j'allais bientôt faire personnellement connaissance, répondit à Jules Simon et développa la seule idée qui, à ce moment, me parut juste : la loi fût-elle encore plus onéreuse, plus rigoureuse, il fallait la voter et la voter bravement, sans chicane, comme un sacrifice au maintien de notre état dans le monde. L'orateur donnait discrètement à entendre que notre étoile n'était pas sans avoir quelque peu pâli. C'était du courage, si l'on songe qu'il était lié d'assez près, quoique de la main gauche, à la famille impériale. Fils naturel du roi Jérôme et, par conséquent, frère consanguin du prince Napoléon et cousin de l'Empereur, ce bâtard jouissait à la Cour d'une faveur proportionnée à sa haute parenté et justifiée par un dévouement sans bornes. Son bonapartisme hostile à toute détente du régime contrastait avec les impétueuses sorties libérales du César déclassé et leur servait de contrepoids. Les deux Jérômes passaient pour ennemis ; mais le souverain aimait le baron autant que le prince. Moins près du trône, il était peut-être plus près du cœur.

La discussion générale dura trois jours et parut insuffisante à Jules Favre, qui essaya en vain de la rallumer au dernier moment. Il s'y échangea plus de sottises que tous les évêques de France n'en eussent béni en dix ans.

La même équivoque, planant sur toute la suite du débat, en altérait forcément la sincérité. Aux partisans de la loi qui disaient : « Nous voulons être prêts si on nous cherche querelle », ses adversaires ripostaient : « Vous voulez être prêts pour chercher querelle aux autres ! »

Je connus alors cette sorte de furieux dépit qu'on éprouve à voir la vérité méconnue par les gens qu'on admire et qu'on aime, tandis qu'elle est défendue par ceux dont une radicale contrariété d'opinions et de tendances vous a toujours éloigné. Je ne reprochais à ceux-ci que la mollesse de leur défense et l'humilité de leurs excuses. Mais allez-y donc franchement, pensais-je. Ils vous disent qu'ils craignent pour la paix maintenue et pour la liberté renaissante cet appareil belliqueux dont la nouvelle loi les menace, eh bien criez-leur que, sans cet appareil belliqueux, il n'y aura bientôt plus ni paix, ni liberté, ni patrie.

Voilà où en était ma jeunesse. Avait-elle tort? Même à cette heure, après quarante-cinq ans de réflexion, après ces terribles événements qui ont changé la face de monde, je n'ose pas me condamner. S'il est permis à l'homme, dans une minute suprême, d'éviter ce qui n'est encore écrit qu'au crayon sur le livre du destin, je persiste à croire que cette minute doit être cherchée, pour la France, dans les quatre années qui s'écoulèrent entre Sadowa et Sedan.

Dès cette époque, l'opposition s'en prenait au militarisme comme à un fléau. Elle flétrissait « l'esprit militaire ». — « Pas d'armée prétorienne ! » criait Pelletan. Et enfin Jules Simon, homme de bon sens, prononçait cette mémorable parole, qu'il se garda bien de répéter, quatre ans plus tard, dans l'Assemblée nationale de Versailles : « Je demande une armée qui n'en soit pas une ! » Et tous à l'unisson entendaient qu'en cas de besoin on substituât aux armées permanentes la levée en masse Le

souffle de 92 suffisait pour coucher par terre toutes les invasions. Nous l'avons vu, le souffle de 92 !

Pendant ce temps-là, le maréchal Niel, alors ministre de la Guerre, rongeait son frein, haussant les épaules quand on ne le regardait pas. A Solférino, il avait vu sa ligne presque rompue, ses meilleurs régiments osciller, fléchir même un instant sous des averses de mitraille, « l'aigle du 76e en péril », et il n'imaginait pas que le souffle de 92 pût donner à des conscrits la force de soutenir une pareille tempête. Déjà les concessions qu'on s'était cru obligé de faire à l'opinion publique l'inquiétaient. Il se contint pourtant et se borna à répondre que, pour assurer la défense du pays, la levée en masse serait le plus désastreux des systèmes. Puis, forçant un peu la note, il alla jusqu'à dire que, pendant les guerres de la Révolution, le pays avait été sauvé « malgré la levée en masse » et il invoqua l'opinion de Gouvion Saint-Cyr « qu'après le malheur d'avoir besoin de la levée en masse, le plus grand malheur est de s'en servir ».

La légende un peu égratignée cria ; en pareil cas, elle a toujours crié, elle criera toujours.

Depuis ce temps les catastrophes sont venues, on a bouleversé tout notre système militaire, on a fait trois grandes lois de recrutement, dont la dernière consacre l'égalité absolue de tous les Français devant le service obligatoire et personnel, mais, en allant au fond des choses, j'ai pu me convaincre que l'antagonisme des opinions sur l'utilité des armées permanentes, nombreuses et fortes, ne s'est pas sensiblement modifié. D'un commun accord, le but poursuivi est la paix, la grande paix internationale ; mais la querelle continue sur les moyens de l'atteindre : « Désarmons ! disent les uns. — Restons armés ! » répondent ceux qui persistent à croire que la meilleure garantie de la paix est une vigilante préparation à la guerre.

La discussion de la loi Niel se prolongea sans interruption pendant trois grandes semaines, du jeudi 19 décembre au mardi 14 janvier ; on siégea le 31 décembre, on siégea le 2 jan-

vier, sans repos ni trêve, même pour les confiseurs, et c'était une loi mort-née. Elle ne reçut un semblant d'application que dans nos désastres, lorsque l'intervention, même tardive, même partielle, de la garde mobile montra ce qu'on aurait pu faire de cette armée de seconde ligne, si elle eût été plus prête et mieux exercée. Pauvres petits soldats, tout leur manquait, sauf le cœur !

II

Les péripéties de cette lutte acharnée sur la loi militaire m'avaient bien donné l'impression d'un drame où se jouait le sort de mon pays ; mais, après le drame, la discussion de la loi sur la presse me régala d'une comédie de haut goût qui changea heureusement le cours de mes idées. J'eus la claire vision des *Fourberies de Scapin* succédant, sur l'affiche de la Comédie-Française, à *Sertorius* ou à *Mithridate*. Dans un de ces accès de libéralisme, qui étaient assez fréquents chez lui, l'Empereur ayant manifesté l'intention d'adoucir le régime discrétionnaire auquel le fameux décret du 17 février 1852 avait soumis les journaux, son gouvernement s'était vu obligé de faire honneur à sa parole. Un projet avait été déposé qui, sans rompre toutes les entraves, marquait cependant une forte étape vers la liberté. C'était une de ces trois grandes lois sur lesquelles on avait déjà tant bavardé l'année précédente. Elle remplaçait l'autorisation préalable, c'est-à-dire l'arbitraire administratif, par les tribunaux correctionnels, auxquels le soin était remis de condamner les journalistes à de fortes amendes, la prison étant supprimée. Nous étions tous très contents et à l'*Époque* notamment où je n'avais pas cessé d'écrire, nous nous frottions les mains ; mais dans les feuilles d'opposition perpétuelle, la consigne était de ne pas l'avouer. Pour elles, c'était tout ou rien. Dès qu'on ne leur lâchait pas complètement la bride, il était convenu qu'elles ne cesseraient

de se cabrer. Jules Simon, plus à l'aise ici que dans la loi militaire, exprima d'un mot leur pensée en commençant son discours : « Je suis partisan absolu de la liberté absolue de la presse. » Cet homme si souple aimait les formules raides.

A la rigueur, ses amis et lui étaient dans leur rôle. Ils accueillaient la réforme comme une restitution partielle pour laquelle ils ne devaient aucune reconnaissance à l'usurpateur repenti. Mais, dans le camp opposé, parmi les plus fidèles soutiens de l'Empire, et même chez la plupart des hauts personnages du gouvernement, cette détente avait produit un effet extraordinaire de trépidation et d'angoisse. Il leur semblait que le train lancé à toute vitesse dans lequel ils étaient réunis heurtait tout à coup un butoir et les jetait, ahuris, les uns sur les autres. Il faut avoir vécu en ce temps-là pour se rendre compte aujourd'hui de l'étrange sensation qu'ils en éprouvèrent. Lorsqu'ils furent un peu remis, ils se trouvèrent d'accord, en grande majorité, pour blâmer cette mauvaise surprise, et se plaindre, plus ou moins haut, de la peur qu'elle leur faisait. A les entendre, l'Empire, ou du moins l'Empereur, commençait à dérailler. Quelques-uns de ses fanatiques, comme Granier de Cassagnac, ne se gênaient pas pour le dire.

Le plaisant de l'affaire, et ici la comédie prend tout son sel, c'est que les ministres, avertis de ce mouvement, n'éprouvèrent pas trop de répugnance à s'y associer. Ils déploraient, eux aussi, en petit comité, cette fâcheuse tendance du maître à se dépouiller spontanément de son armure. Il fallait pourtant s'y accommoder ou du moins s'arranger, en ne contrariant pas ouvertement ce caprice, pour le rendre aussi inoffensif que possible. Ce fut un travail politique plein d'intérêt. Chacun y apportait sa petite pierre, et dans leur cercle de la rue de l'Arcade, les mameluks, comme on les appelait, s'excitaient les uns les autres. On allait jusqu'à se dire, sous le manteau, qu'on ferait à l'Empereur plus de plaisir que de peine en refusant un cadeau annoncé *ad pompam et ostentationem*. En tout cas, on lui rendrait un véritable service puisqu'il garderait le bénéfice de son attitude libérale sans en éprouver les inconvé-

nients. N'était-il pas généreux, héroïque de s'immoler ainsi en son honneur? Au fond, tous ces héros redoutaient le tort que la liberté des journaux pourrait leur faire dans la bataille électorale. Alors comme aujourd'hui, la crainte de l'électeur était le commencement de la sagesse.

Ils se persuadèrent pendant un mois qu'ils étaient approuvés, soutenus secrètement en haut lieu, par le gouvernement de l'Empereur, sinon par l'Empereur lui-même. Ils se croyaient sûrs tout au moins de n'être pas désavoués. Dans leur pensée, on se désintéressait d'une réforme témérairement promise et on les abandonnait, sans rancune, à leur libre initiative.

Les premières escarmouches des ministres contre l'opposition encouragèrent en eux cette conviction; des indices caractéristiques la fortifièrent, et j'avoue qu'elle me parut, à ce moment-là, très fondée. Je sentais, ou croyais sentir, sous cette mascarade, un machiavélisme superfin qui me dégoûtait encore un peu de la politique. Je ne cachais pas cette impression dans les journaux où j'écrivais, notamment à l'*Époque* et au *Journal de Paris*, mais généralement les camarades me trouvaient un peu sceptique pour mon âge. J'avais déjà vu tant de ficelles!

Le gouvernement avait désigné, pour défendre ses couleurs, deux champions, M. Baroche, ministre de la Justice, et M. Pinard, ministre de l'Intérieur, celui-ci beaucoup moins connu que l'autre. La faveur impériale l'avait tout récemment enlevé à la magistrature pour lui donner la place la plus en vue dans l'exécutif. On n'a jamais bien su ce qui valut tant d'honneur à M. Pinard; c'étaient probablement quelques mots, plus ou moins crânes, qui, colportés jusqu'aux Tuileries, n'étaient pas tombés dans l'oreille d'un sourd. On disait aussi que les recommandations de l'Impératrice n'avaient pas nui à ce bizarre avancement. Ce qui est certain, c'est que cet intrus, poussé en une nuit, comme un champignon, au milieu des Excellences, inspirait une certaine inquiétude à la plupart de ses voisins. Ils en parlaient volontiers, je l'ai su plus tard par Clément Duvernois, comme ils avaient parlé de Duruy et comme les ministres de Charles II parlent de Ruy-Blas dans

le drame de Victor Hugo. J'espère que, de son côté, il n'aurait pas eu le droit de leur lancer un aussi désobligeant anathème.

Ce qui est certain, c'est que, dans l'entourage intime de l'Empereur, on fondait sur Pinard de grandes espérances et qu'il ne les justifia ni comme ministre, ni même comme orateur.

Aux sombres attaques de Pelletan, aux ironies violentes de Jules Simon et aux revendications beaucoup plus modérées de Thiers, il répondit, conformément aux bonnes règles, en rejetant la guerre dans le camp ennemi ; mais évidemment il n'était pas de force pour cette offensive, et la petite voix stridente de M. Thiers lui coupait tous ses effets. En réalité, il avait manqué le coche ; un tacticien plus habile eût mis Thiers de son côté. Au lieu de lui jeter à la tête comme une riposte les fameuses lois de Septembre, il eût fallu les oublier et louer, chez un adversaire qu'elles gênaient, cette haute prudence de l'homme d'État qui, averti par l'expérience, ne saurait s'associer, même quand il réclame un surcroît de liberté, à tous les casse-cou de la politique. En un mot la bonne manœuvre consistait à laisser M. Thiers à part, comme il s'y était mis lui-même, et à le séparer tout doucement de ses collègues, ce qui ne lui déplaisait pas, quand on savait s'y prendre.

Mais M. Pinard n'avait pas la manière. J'ai bien cru voir alors que ses brillantes facultés et son honnêteté naturelle le livraient tout entier au péché d'orgueil. Un peu pointu de visage, et de taille très exiguë, il affichait, comme beaucoup de petits hommes, la prétention de pourfendre tous les géants de la terre. Pour la taille, avec M. Thiers, ils étaient à deux de jeu ; mais, pour le reste, la lutte, quoique M. Pinard en pensât, était trop manifestement inégale. Tout de suite, il y eut le dessous, bien que les raisons de son illustre contradicteur fussent, pour cette fois, singulièrement pauvres ou alambiquées.

En fait, les lois de Septembre étaient des lois de réaction, et la loi que l'Empire concédait en ce moment était une loi de progrès. Mais Pinard s'efforça de piquer le vieil escrimeur qu'il

avait en face de lui et réussit uniquement à l'irriter, de sorte qu'au lieu de diviser ses adversaires, il les souda.

Je crois le voir encore, ce petit M. Pinard (1), avec sa suffisance peu dissimulée et la façon léonine dont il se redressait à la tribune. On devinait aisément que, la tête ainsi rejetée en arrière, bravant, provoquant l'ennemi, il se jugeait superbe ; et sur ses lèvres frémissantes courait un léger murmure qui semblait poser la question à l'auditoire : « N'est-ce pas, messieurs, que vous me trouvez grand? » Il lui aurait fallu la toge ; la redingote le laissait trop mince.

Peut-être se rendait-il compte lui-même de ce contraste, toujours fâcheux dans une assemblée, entre un corps chétif et une grande âme, car, pour se rehausser un peu, il ne venait jamais à la Chambre qu'armé d'une canne de tambour-major, plus grosse que lui et dont la tête ressemblait à une massue. On l'en raillait, on lui appliquait la plaisanterie historique de Cicéron sur son gendre : « Regardez donc la canne qui promène Pinard ! » Mais il n'en avait cure et il passait sous le feu des épigrammes, invulnérable comme un dieu. Un peu plus tard, dans une bagarre du cimetière Montmartre, où il donna fort inutilement de sa personne, il portait encore ce bijou. Il crut, ce jour-là, qu'il avait sauvé la France et sonna sa victoire à cor et à cri. On trouva qu'il manquait de mesure comme il avait manqué de sang-froid, et sa canne de muscadin ne le préserva point d'une disgrâce, suivie d'un prompt oubli. Elle est restée moins célèbre que celle de Balzac.

A côté de lui, dans cette joute sur la presse, la prévoyance gouvernementale avait placé Baroche, avec Rouher en réserve. Baroche eut affaire à forte partie, car toute l'opposition — et non seulement celle de gauche, mais celle qui commençait à se dessiner à droite — se répandit en assauts furieux contre tous les articles du projet. Bien entendu, elle fit rage contre la juridiction. La police correctionnelle ! disait le gouvernement. Le jury ! criaient Pelletan, Picard, Simon, Favre et vingt autres,

(1) Il est mort oublié en 1908 dans une retraite volontaire, silencieuse et digne.

de tous leurs poumons. Je ne les y trouvai point merveilleux; le sujet était défloré par les polémiques quotidiennes et ils rabâchaient trop. Sur cette vieille liberté de la presse le répertoire était tellement riche que le moins éloquent n'avait qu'à y puiser pour faire figure, et ils ne s'en privaient pas. On vit là des noms que l'histoire n'a pas retenus, bien qu'ils aient eu leur minute de notoriété consignée au *Moniteur*. D'autres, comme Segris, y consolidèrent un semblant de réputation qui n'a pas survécu à l'Empire.

Le vrai interprète de la majorité, l'homme suivant son cœur, fut encore, en cette mémorable circonstance, Granier de Cassagnac le père. Pendant toute la période préparatoire, il avait soufflé parmi les *ultras* du régime ce feu d'opposition qui ne demandait qu'à flamber. A la tribune, il le promena, comme une torche incendiaire, sur le gouvernement lui-même, encore indécis et peut-être à moitié complice. Cette crânerie, qui était tout son caractère, fut saluée de bravos frénétiques où se trahissait la véritable pensée des mamelucks. Jamais, sous aucun régime, pareil réquisitoire n'a été dirigé par un journaliste contre la liberté des journaux, dont il se proclamait d'ailleurs le défenseur et l'ami. « La liberté de la presse, disait-il, mais nous l'avons, nous en jouissons pleinement, dans la bonne et honnête mesure. Elle suffit ainsi à qui se rappelle les excès qu'elle a commis et les ruines qu'elle a faites. Au delà, c'est la licence, le trouble, la perversion des esprits, la révolte, l'émeute, la révolution, la dictature nécessaire et la mort inévitable de la presse elle-même, par ses propres fautes. Nous ne voulons pas de ce suicide, et surtout nous ne voulons pas ôter au gouvernement les moyens de l'en préserver. »

L'accueil maussade fait au projet par l'opposition de gauche facilitait cette opposition de droite, et Granier de Cassagnac avait très habilement tiré parti de la mauvaise humeur unanime : « Cette loi a été accordée à vos adversaires, ils n'en veulent pas; vous n'en voulez pas davantage; alors que vient-elle faire ici? Il n'y a qu'à en débarrasser au plus vite le tapis parlementaire. »

La vérité est que « les adversaires » en voulaient bien ; mais ils ne le disaient pas, parce qu'ils désiraient mieux. Ils s'appliquaient, en avocats expérimentés, à faire élever le chiffre des dommages-intérêts qu'ils jugeaient dus à la presse pour son bâillon de quinze ans.

Le gouvernement semblait hésiter. Ce fut le ministre de la Justice, Baroche, qui, dans cette perplexité générale, visiblement perplexe lui-même et embarrassé, mais beaucoup moins peut-être qu'il ne voulait le paraître, se décida à prendre la parole. J'eus le sentiment qu'il faisait exprès de soutenir la loi comme la corde soutient le pendu. Dans son visage en poire, son petit nez pincé par la nature, repincé par le lorgnon qui comprimait la narine, donnait à sa voix un accent traînard d'où la conviction était absente. Il avait bien l'air de leur dire : « Faites-en ce qu'il vous plaira ! » De sorte que le soir, dans tous les groupes politiques, on ne causait plus que de la mort prochaine de la loi.

Que se passa-t-il alors? Y eut-il un échange de communications secrètes entre les Tuileries et le ministère d'État? L'Empereur s'en remit-il à Rouher seul du soin de faire honneur à sa parole? Toujours est-il que, trois jours après, la crise se dénoua brusquement par coup de théâtre. Rouher défendit le projet avec une ardeur qui ressemblait à une conviction, si bien que l'indécise guitare finit en éclatante fanfare. Autant Baroche avait été fuyant et mou, autant Rouher se montra confiant et énergique. Cette loi de liberté, méconnue des uns et redoutée des autres, répondait à une évolution nécessaire du régime. Du moment qu'elle était promise, elle était due ; l'Empire se chargeait de la contenir dans ses justes limites et d'assurer l'ordre public contre les excès éventuels de la presse émancipée.

L'orateur sut communiquer sa confiance, feinte ou sincère, à son auditoire, car la plupart de ceux qui, la veille encore, manifestaient les plus vives inquiétudes, se jetèrent dans ses bras et le remercièrent avec effusion du soulagement qu'il venait de leur procurer. Ce fut certainement un de ses plus

difficiles triomphes. Il n'eût pas été moindre si l'avocat eût plaidé avec la même chaleur la thèse contraire. Les malins souriaient à Baroche qui semblait s'être volontairement sacrifié pour donner plus d'éclat à la victoire de son collègue. On en était bien sûr maintenant : l'Empereur le voulait ! Cette certitude détermina dans la majorité une vraie débâcle. L'article premier de la loi, qui en consacrait le principe, ne rencontra que sept opposants, les « sept sages de la Grèce », comme les qualifia immédiatement, dans le tumulte qui suivit le scrutin, la voix grinçante de Cassagnac.

Pour mon compte, je ne savais plus trop où j'en étais. Journaliste, je ne pouvais qu'applaudir aux efforts de Pelletan, de Favre, de Picard, d'Ollivier pour affranchir la presse ; mais j'étais irrité de la mauvaise grâce, pour ne pas dire de la mauvaise foi, avec laquelle la plupart d'entre eux accueillaient le cadeau qu'on leur offrait. Letellier ronchonnait à côté de moi, plus fort que moi. « Votre boulanger, me dit-il, vous a-t-il envoyé une galette le jour des Rois? — Oui ! — Vous ne l'avez pas trouvée trop petite? — Non ! — Eh bien, les voilà vos amis ! Ils ne voient que la dimension de la galette ! Elle est encore trop grosse, et l'Empereur s'en apercevra comme s'en est aperçu M. Guizot ! »

Je ne m'associais point aux sombres pronostics de Letellier ; mais les amères récriminations échangées pendant la bataille entre des hommes aussi éminents que Jules Favre, Thiers et Baroche, m'avaient un peu ahuri. J'y démêlais fort clairement qu'ils avaient plus ou moins raison, tour à tour, les uns contre les autres, et que les points de vue changent suivant qu'on est au pouvoir, ou qu'on n'y est pas, ou qu'on n'y est plus. Peut-être est-il inévitable, et même utile, qu'il en soit ainsi, mais cette nécessité ne m'entrait pas encore dans la tête. J'en étais resté à ce « cynisme des apostasies » dont Berryer avait autrefois accablé M. Guizot. Je ne croyais pas qu'il fût permis, comme on le proclama trente ans plus tard dans une métaphore militaire, de « changer ainsi son fusil d'épaule ». En réalité Thiers avait été très faible, contre Pinard lui-même,

dans sa défense des lois de Septembre, et j'aimais presque mieux Baroche, *reus confitens*, quand il reconnaissait « qu'une certaine opposition l'avait guéri de l'opposition ». Je m'acheminais doucement vers cet état d'âme, sans me douter qu'un jour d'autres méfaits du gouvernement me rejetteraient, malgré moi, dans le camp des mécontents et des révoltés.

Le débat sur les articles amena à la tribune plusieurs membres du groupe qu'on appelait déjà le centre gauche et qui n'était encore qu'un assez timide centre droit. Cette « graine de quarante-cinq », disait Rouher, commençait à pulluler comme un chiendent. Elle avait été semée solennellement par M. Émile Ollivier, et on se rappelle le bruit que fit cette cérémonie. Ils multiplièrent les amendements, mais il en passa très peu, et c'est à peine si le gouvernement accepta quelques insignifiantes retouches.

Il y eut toutefois un duel superbe entre Baroche et Berryer, sur une proposition de ce bon M. Martel, qui devint, sous la troisième République, président du Sénat. C'était un excellent homme, bourgeois dans l'âme, qui ressemblait un peu de visage au type légendaire de Joseph Prudhomme, et pas seulement de visage. La timidité naturelle lui donnait un air ahuri. Elle se trahissait par une rapidité d'allure et une volubilité de parole qui paraissait incompatibles avec la gravité de son personnage. Il ne faisait rien posément parce qu'il avait peur de son ombre.

J'en suis encore à me demander comment il osa réclamer la création d'un jury spécial pour juger les délits de presse. On l'avait certainement poussé à cette petite manifestation parlementaire, qui dut prendre dans sa pensée les proportions d'un sacrifice héroïque. Il s'arma de courage et défendit son amendement en bredouillant un peu. Baroche le combattit comme trop compliqué et affecta d'y voir un acte de défiance contre la magistrature impériale. C'est alors que Berryer intervint et que je pus vraiment apprécier son éloquence. Il commença doucement, prudemment, sur le ton réservé d'un homme en qui son passé, sa famille, son père, cinquante années

de barreau, et ce contact d'un demi-siècle avec les avocats, les procureurs et les juges ont imprimé, enfoncé, pour ainsi dire, un respect indélébile et obligatoire de la magistrature et de la justice.

Puis il demanda qu'à défaut d'un jury spécial, peut-être difficile à composer, on établît un roulement entre les présidents de Chambre, de façon que les délits de presse ne fussent pas toujours soumis au même président.

L'habitude s'était en effet introduite de les déférer tous, ou presque tous, à la sixième chambre, présidée alors, ou qui bientôt devait l'être, par un juge, tout ensemble sévère et narquois, qui devint la terreur des journalistes. Il les condamnait méthodiquement, systématiquement, avec d'assez lourdes ironies, non pas au maximum, mais à de bonnes amendes, plutôt au-dessus de la moyenne. A défaut de prison, il y ajoutait quelques conseils. C'était si bien réglé que le prévenu savait d'avance à quoi s'en tenir. Son juge fonctionnait comme un appareil automatique. La sixième chambre et son président Delesvaux sont demeurés célèbres dans les annales de la presse. Ce bourreau avait au moins une excuse : il était sincère et intrépide dans sa férocité. Après le 4 septembre, il resta tranquillement à Paris et n'en bougea pas davantage au 18 mars. Il mourut dans son lit, sous la Commune qui l'en eût probablement arraché. Quelques-uns ont dit qu'il s'était tué, à l'antique, pour ne pas tomber vivant entre les mains d'ennemis peu enclins au pardon.

Siégeait-il déjà lorsque Berryer eut avec Baroche ce violent colloque qui fut pour lui, non pas le chant du cygne, mais le dernier rugissement du lion? Mes souvenirs ne sont pas précis sur ce point ; mais, à défaut de Delesvaux, il y en avait d'autres, et Berryer exprimait un vœu presque général quand il réclamait pour les procès de presse un roulement entre les juges. Il n'y mettait d'ailleurs, suivant sa coutume, aucune acrimonie, et se bornait à souhaiter que, dans le nombre, il se rencontrât quelque président plus disposé à l'indulgence.

Baroche, qui devait pourtant le connaître, eut la mala-

dresse de le prendre presque directement à partie. Il affecta de s'étonner qu'un Berryer pût ainsi mettre en doute l'indépendance et l'impartialité des magistrats. Ils étaient face à face, Berryer debout, au centre droit, Baroche à son banc de ministre, plus à droite encore, le visage tourné vers son interlocuteur. Un éclair brilla dans les yeux de Berryer, et d'une voix dont l'accent remua toute la salle : « Vos magistrats, s'écria-t-il, voulez-vous que je vous dise ce que vous en faites, de vos magistrats? » Et comme l'autre semblait braver : « Eh bien, soit, je ne nommerai personne ; mais le magistrat qui a présidé la sixième Chambre en 1859 a été nommé conseiller en 1860 ; celui qui l'a présidée en 1860, a été nommé conseiller en 1861 ; celui qui l'a présidée en 1862 a été nommé conseiller en 1863 ; celui qui l'a présidée en 1864 a été conseiller à la fin de 1865 ; celui qui la présidait en 1866 a été conseiller en 1867 ; nous attendons le sort de celui qui la préside actuellement !... »

Les applaudissements éclatèrent, spontanés, incoercibles. La droite semblait consternée. Les ministres, Baroche et Rouher, balbutièrent quelques apologies banales qui n'entamèrent point le terrible réquisitoire de Berryer, et le dialogue dégénéra en échauffourée parlementaire. Eugène Pelletan et le président Schneider s'y escrimèrent de leur mieux l'un et l'autre ; mais le coup était porté ; la magistrature sortit de là un peu déplumée, quoiqu'il lui restât encore beaucoup à perdre de son panache et qu'elle fût très loin du discrédit où elle est tombée sous la troisième République, au moment même où j'écris.

Le lendemain de cette grande émotion, procurée par Berryer à ses collègues du Corps législatif, on ne parlait dans les couloirs que de son discours. On s'étonnait de cette puissance de mémoire et d'improvisation qui lui avait permis de désigner, sans erreur, les uns après les autres, tous les présidents de la sixième Chambre qui avaient bénéficié d'un siège à la Cour. « Oh ! improvisation, dit Nogent-Saint-Laurens, il avait certainement calculé son effet et mis une liste dans sa poche. Seulement il eut assez de présence d'esprit pour n'en avoir pas besoin. »

Je crois n'avoir rien omis des rares interventions de Berryer

depuis sa rentrée de 1863 dans la politique : un discours admirable sur les obligations mexicaines ; une action, une pression pour ainsi dire matérielle exercée sur Rouher dans la séance où fut prononcé ce fameux *jamais* si vite démenti par les événements ; et le suprême coup de boutoir à Baroche, défenseur de la magistrature impériale.

Je me rappelle pourtant l'ouverture d'une séance où il prit la parole je ne sais plus sous quel prétexte, et probablement sans aucun prétexte, pour couronner de fleurs M. Guizot, qui avait flétri autrefois en lui le pèlerin de Belgrave-Square et auquel il avait rendu lui-même boulet pour balle en mainte rencontre. Ils s'étaient rapprochés depuis dans la défaite ; l'Académie et les salons avaient facilité leur réconciliation contre l'ennemi commun. Ce jour-là, Berryer tenait sans doute à la rendre publique ; mais ses premières phrases, assez entortillées, n'indiquaient pas où il voulait en venir. Enfin, sa pensée s'éclaircit : « Je viens de rencontrer ce grand vieillard, qui vit pauvre après avoir gouverné la France pendant sept ans, tandis que d'autres ont scandalisé le monde par l'enflure de leur fortune privée. » C'était juste pour Guizot, c'était injuste pour ceux qu'ostensiblement il visait, Rouher sans doute, qui ne fut jamais riche, et Haussmann, le plus pauvre et le plus calomnié des démolisseurs de Paris.

Toutes ces discussions, abondantes pour moi en surprises, perfectionnaient mon éducation politique. Les journaux où j'écrivais sous l'œil de l'orléaniste Édouard Hervé et de l'éclectique J.-J. Weiss ne laissaient pas que d'ajouter chaque jour quelque leçon à l'enseignement supérieur des batailles parlementaires. Ma conscience, de cire molle d'abord, où se gravaient tant d'impressions contraires, s'habituait et s'endurcissait progressivement au spectacle démoralisateur que j'avais sous les yeux. C'était donc ça, la politique ! Je commençais à m'y résigner. Précurseur du mépris, encore lointain, mais qui gagnait de proche en proche, le doute s'infiltrait dans mon esprit et m'insinuait qu'il y avait une forte part de comédie plus ou moins malhonnête dans le gouvernement des hommes Il est bien

fâcheux que je n'aie pas plus d'autorité personnelle pour soumettre ces réflexions à mes contemporains. Quelques-uns peut-être en profiteraient.

La nouvelle loi sur la presse fut votée le 9 mars 1868. Elle eut pour elle 242 voix contre une seule, qui, par suite d'un hasard inexplicable, se trouva précisément être celle de Berryer.

CHAPITRE XVI

LA BATAILLE ÉCONOMIQUE

Protection et libre-échange. — La brièveté des conceptions humaines. — Thiers et Pouyer-Quertier. — L'éloquence de Pouyer-Quertier. — Son hygiène. — Le prisonnier. — Les deux amis.

Le reste de la session fut presque totalement employé à des discussions économiques qui eurent alors un grand retentissement. J'y admirai une mêlée d'opinions contraires et surtout un duel de principes dont la défaite alternative a prouvé depuis que, sur les moyens d'assurer la prospérité des nations, vaines sont les controverses des hommes et courts leurs jugements.

Une foule de circonstances dont ils ne sont pas les maîtres, en les obligeant à changer souvent de système, ont dû leur inspirer une salutaire défiance des théories absolues. Le libre-échange et la protection, qui mirent aux prises Rouher et Forcade la Roquette d'un côté, Pouyer-Quertier et Thiers de l'autre, ont subi tour à tour des démentis qui ont rabattu la fierté de leurs plus illustres champions. La concurrence internationale en est réduite aujourd'hui à une guerre de tarifs et à une recherche d'équilibre. Rien n'est vrai, rien n'est faux. Tous les traités de commerce sont des transactions, par conséquent des accrocs aux principes.

Mais les principes, même faux, ont la vie dure et, à cette époque, on y croyait encore. Une bataille de huit jours s'engagea, bataille épique, dont Pouyer-Quertier fut le héros.

Jamais homme ne jongla si prestement avec les chiffres. Il excellait à imprimer aux statistiques une déconcertante élasticité. Il leur faisait dire tout ce qu'il voulait.

Avec cela, un tempérament d'enfer. Tous les dons de l'orateur, sauf l'ordre et la méthode. De composition, point ; mais le geste, l'accent, la résistance, la chaleur, l'entrain, l'aplomb, l'aplomb surtout. La Chambre se fût écroulée sans l'émouvoir. Quand il parlait, ses longs cheveux châtain clair, touffus et frisés, qui avaient l'air d'une perruque, quoiqu'ils fussent bien à lui, se débouclaient furieusement sur sa tête ; mais ce n'était qu'un vent de surface. L'homme restait imperturbable, impassible. Où avait-il pris cette carrure? Probablement dans les grandes affaires. Rien ne donne de l'assiette à un homme comme de brasser des millions. On sait de reste que Pouyer-Quertier avait, en outre, son hygiène, qui devait, trois ans plus tard, étonner Bismarck lui-même. Avant de monter à la tribune, il mangeait et buvait copieusement, sûr d'éviter ainsi les défaillances. Le robuste député de Rouen n'en avait jamais. Il arrivait tout joyeux et retournait à sa place tout fumant, prêt à recommencer dix minutes après, moyennant qu'on n'oubliât pas le verre de Porto. Les gaillards de sa trempe méprisent l'eau sucrée.

Sa façon de *faire un prisonnier* est restée populaire. Un jour qu'il accompagnait Jules Simon au Sénat, ils s'arrêtèrent chez Foyot, et il enseigna sa méthode au philosophe : « Garçon, une bouteille de Pomard ! » On l'apporte et en deux traits il l'avale. « Garçon, un potage ! » Et il l'engloutit. « Garçon, une bouteille de Margaux ! » Elle disparaît en un clin d'œil comme la première et, regardant Jules Simon avec un gros rire : « Eh bien, dit-il, voilà : le bouillon est prisonnier ! »

Il n'y ajouta qu'un conseil à l'usage de son interlocuteur, qui d'ailleurs n'en essaya jamais : « L'opération doit marcher très vite, trois temps et trois mouvements ; c'est pourquoi j'aime les grands verres ! »

Je tiens ce récit de la bouche même de Jules Simon, plus sobre que Pouyer-Quertier.

Qu'est-ce que l'éloquence? Pouyer-Quertier était parfois éloquent comme Rouher, dans la langue de Garnier-Pagès. La phrase lui venait abondante, colorée, expressive, mais diffuse, filandreuse et enchevêtrée, surchargée d'à peu près et de redites, sans proportion ni règle, et quelquefois sans clarté. Il ne pouvait sortir ni d'un argument, ni d'une période, ni d'un discours, et il se répétait vingt fois par cette impuissance à finir. Le dernier mot, le mot qui résume et qui clôt, le fuyait presque toujours. Il courait après sans pouvoir l'atteindre et le remplaçait généralement par une boutade.

Son arme principale était une familiarité, une rondeur qui affectait de dédaigner les ressources ordinaires de l'art oratoire, pour ne faire appel qu'au bon sens. Mais cette bonhomie s'appuyait souvent de chiffres hasardeux et suspects. Elle s'alliait fort bien chez lui avec un esprit très délié, et il y entrait au fond beaucoup de finesse normande.

Le discours qu'il prononça dans cette grande joute économique de mai 1868 est resté célèbre sous le nom de « Discours des deux amis ». Il reprochait au gouvernement d'enfler ses chiffres pour jeter de la poudre aux yeux du public et présenter plus avantageusement les résultats du traité de commerce. A l'entendre, on portait l'addition du simple au double : « Un ami entre chez moi. Un ami ! Il en sort : deux amis ! Voilà comme vous comptez ! » On lui prouva sans peine que l'administration n'y mettait pas tant de malice et qu'il suffisait d'un peu d'attention pour établir le calcul du commerce extérieur et des « valeurs en douane ». Mais la sincérité humoristique de son raisonnement avait frappé tous les esprits, et ceux qui ne croyaient pas adhéraient au moins par leurs rires. Ainsi encouragé, il criait de plus en plus fort : « Des comptes ! Des comptes ! des comptes ! » et il arrivait à conclure que deux et deux font quatre, comprenant à merveille qu'il suffit de répéter de temps à autre quelques axiomes de cette force pour acquérir la réputation d'un homme pratique et d'un logicien invulnérable.

CHAPITRE XVII

SAINTE-BEUVE SÉNATEUR

La guerre religieuse. — Sainte-Beuve et la princesse Mathilde. — Mes relations avec lui. — Son article sur le maréchal de Saxe. — Les mots historiques. — Discours sur l'enseignement primaire. — Défense de Renan. — Séance orageuse au Sénat. — Seconde intervention à propos des *Bibliothèques populaires*. — Les *pieds-de-nez* de l'avenir. — Provocation en duel. — Heeckeren et Lacaze contre Sainte-Beuve. — Sainte-Beuve et Dumas. — L'hypocrisie sociale. — Sainte-Beuve cesse de paraître au Sénat. — Son admiration pour la politique du prince Napoléon.

On commençait alors dans les journaux, dans les assemblées, dans le ministère, à se diviser en papistes et antipapistes, en cléricaux et anticléricaux. Partout ce double courant se dessinait. Personne n'ignorait que le prince Napoléon, libre penseur par goût et italien par alliance, travaillait de son mieux à ramener de ce côté la pensée indécise et flottante de son cousin.

Au Sénat même, dans cet asile de la prudence et de la paix, la querelle avait violemment éclaté l'année précédente, à la suite d'une juste intervention de Sainte-Beuve, qui, après avoir tenu le bon bout, finit bientôt par gâter sa cause. L'incident fit un bruit énorme dont tout le monde politique s'émut.

L'auteur de *Volupté*, de *Port-Royal* et des *Lundis* avait ardemment désiré un siège au Sénat. La nomination s'était fait un peu attendre, soit qu'on eût des amis plus dociles à caser, soit qu'on craignît d'introduire un loup dans la bergerie séna-

toriale. Enfin, elle fut emportée d'assaut par la princesse Mathilde, dans l'entourage de laquelle vivait Sainte-Beuve, à côté des Goncourt, d'About, de Nieuwerkerke, et de beaucoup d'autres écrivains ou artistes. Sainte-Beuve en témoigna sa reconnaissance avec une chaleur égale à son plaisir ; il se sentait délivré des soucis matériels d'une existence devenue trop laborieuse pour sa santé comme pour son âge, et il se réjouissait, dans une lettre fameuse à *la princesse*, de sortir enfin d'un *four* où il restait enfermé du lundi matin au vendredi soir.

On riait un peu, dans leur cercle, de la jubilation qu'il en manifesta. Il sautait de joie et, naturellement, à partir de ce jour, il fut de cœur « prince Napoléon ». Il n'eut certainement aucune concession à faire pour le devenir. Tous ses penchants l'y poussaient. Son tempérament critique en faisaient un libre penseur né ; la plupart de ses amis l'entretenaient dans cette belle indépendance d'esprit, en faveur de laquelle plusieurs d'entre eux lui pardonnaient, tout en la regrettant, sa franche adhésion à l'Empire. Il avait d'ailleurs une revanche à prendre. Il gardait sur le cœur certaines avanies lointaines que les étudiants lui avaient faites et tenait beaucoup à rentrer en grâce auprès de cette bouillante jeunesse du quartier latin.

Je connaissais personnellement Sainte-Beuve. J'avais eu l'occasion de dîner chez Alphonse de Calonne, directeur de la *Revue contemporaine*, à côté de lui et de Taine qui, pendant tout le repas, ne prononça pas trois paroles. Sainte-Beuve, au contraire, alimentait la conversation. Taine pensait pendant que Sainte-Beuve causait. C'était au moment où celui-ci achevait sa grande étude sur Proudhon. Je dus risquer quelques jugements téméraires, des étourderies de tout jeune homme, dont il ne me tint pas rigueur car plusieurs articles que je publiai sur lui dans *la Revue* amenèrent entre le maître et l'élève d'excellentes et presque affectueuses relations, surtout par correspondance. Il m'écrivit souvent et m'encouragea même par quelques lignes flatteuses soit dans le *Moniteur*, soit dans son *rapport* sur la littérature française à l'exposition de 1867.

A propos d'une *variété* qu'il consacra au maréchal de Saxe, et dont le *Constitutionnel* eut, je crois, l'étrenne, je pris sur moi de lui écrire, avec toutes les respectueuses précautions nécessaires qu'un témoignage sérieux, celui du marquis de Valfons, dans ses *Souvenirs*, lui avait probablement échappé ; il m'en remercia sans humeur et en tint compte dans la suite de son *Étude*. Valfons, brillant officier, présent à la bataille de Fontenoy, assure que les militaires français n'y manœuvrèrent pas « en gens instruits et habiles » et son jugement, juste ou excessif, était curieux à recueillir. Pour ma part, je n'ai rien trouvé ailleurs d'aussi précis et d'aussi vivant tout ensemble sur l'attaque meurtrière des gardes anglaises et sur la charge victorieuse de la Maison du Roi, qui termina tout. Quant au mot légendaire de Fontenoy, dans la bouche de ce témoin oculaire et auriculaire il prend un caractère particulier de vraisemblance sans changer très sensiblement de physionomie. A lord Charles Hay, capitaine des gardes anglaises, qui l'invitait à faire tirer ses hommes, le colonel français aurait répondu simplement : « Monsieur, nous ne tirons jamais les premiers ! » Ainsi retouché et confronté avec le mot de Waterloo, tel que la plupart des historiens anglais le rapportent : « Des gens comme nous ne se rendent pas ! » le mot de Fontenoy semble indiquer que l'imagination populaire ne manque jamais d'ajouter aux paroles vraiment héroïques un complément de panache, élégant ou grossier, qui les gâte.

Sainte-Beuve, avec qui j'en reparlai plus tard, était bien de cet avis ; mais ce n'est pas la bataille de Fontenoy qui me fait ici évoquer son ombre. Je n'ai pas affaire aujourd'hui à l'historien ou au critique, mais au sénateur libertin, et il est bien entendu que je prends ce dernier mot dans le sens qu'il avait au dix-septième siècle, laissant à d'autres l'impertinence de lui donner une signification plus moderne. Je veux seulement dire que Sainte-Beuve était un libre penseur très résolu, un peu bruyant même, comme tous les convives de ce fameux dîner gras du vendredi saint : que son indifférence, quelque peu agressive, en matière confessionnelle, faisait de lui, dans le

Sénat, une manière d'isolé, d'exilé, et que, fier de cette quarantaine, il cherchait une occasion de sonner la cloche anticléricale.

Des imprudents la lui offrirent et il en usa, à plusieurs reprises. La première fois, ce fut à la séance du 29 mars 1867; je n'y étais pas, mais je me souviens du bruit que fit son intervention. L'écho en arriva au Corps législatif, répercuté par tous les journaux. A la fin de la discussion sur la loi de l'enseignement primaire, le sénateur comte de Ségur d'Aguesseau, catholique militant, fit une sortie contre les publications où la religion était attaquée. Il les qualifia d'impies, de dangereuses pour la société et reprocha au gouvernement sa mollesse à les poursuivre. Selon lui, M. Rouland devait avoir sur la conscience, comme un remords, certaine nomination scandaleuse... Tout le monde comprit qu'il s'agissait de Renan, professeur au collège de France. Sainte-Beuve se leva et protesta énergiquement contre cette offensante allusion « à un homme de conviction et de talent dont il s'honorait d'être l'ami ».

Alors ce fut un beau tapage, un tapage comme le Sénat n'en avait peut-être jamais entendu. De tous côtés partaient des cris : « A l'ordre ! A l'ordre ! » Le président Troplong, complètement débordé, fit observer à Sainte-Beuve, dans une de ces phrases équivoques dont les présidents ont quelquefois besoin pour couper court aux tumultes et rétablir l'ordre, que M. de Ségur d'Aguesseau n'avait nommé personne. Mais il ne réussit pas à dominer le bruit et le baron de Chapuis-Montlaville, plus violent encore que le comte de Ségur d'Aguesseau, se chargea de venger tous les pieux sénateurs que la nomination de Renan et l'interruption de Sainte-Beuve avaient scandalisés. Il éprouvait, disait-il, une affliction profonde à voir fouler aux pieds les lois de l'ordre éternel et attaquer la religion, base de l'ordre social. L'immoralité coulait à pleins bords.

Peut-être M. de Chapuis-Montlaville était-il sincère. Il fut acclamé, mais il avait affaire à un homme tenace, auquel ces violences faisaient la partie belle. Sainte-Beuve se leva de nou-

veau, protesta de son mépris pour le courant d'immoralité et d'obscénité que dénonçaient si furieusement ses collègues ; mais, en même temps, il revendiqua les droits de la liberté en faveur d'opinions philosophiques « honorables et respectables », qu'il ne laisserait jamais attaquer et calomnier sans protestation.

Le vacarme redoubla et ils partirent tous à la fois. M. Lacaze, M. Maupas, le comte de Grossolles-Flamarens, le maréchal Canrobert lui-même, rivalisèrent d'indignation. Le Verrier fut un peu plus raisonnable. Il se refusait à respecter les opinions philosophiques défendues par Sainte-Beuve, mais il ne demandait pas qu'on les attaquât. Ceux qui avaient conservé un peu de sang-froid, M. Ferdinand Barrot, M. Suin, M. de Mentque, insistaient pour qu'on revînt purement et simplement à la discussion de la loi ; c'était bien aussi l'avis du président Troplong, mais M. Rouland, de son naturel assez batailleur, encourageait M. de Ségur d'Aguesseau à parler, parce qu'il brûlait de lui répondre. Enfin, on se calma, sauf Sainte-Beuve, qui, houspillé de cette façon, rongeait son frein et se promettait bien de revenir sur l'affaire.

Dès le lendemain, il écrivit à M. Troplong une lettre où il se plaignait de l'intolérance de ses collègues, rappelait que, de l'aveu même de M. de Ségur d'Aguesseau, c'était bien Renan qui était visé, sinon nommé, constatant avec une joie maligne qu'on avait fort reculé sur le Sénat du premier Empire qui comptait parmi ses membres Laplace, La Grange, Sieyès, Volney, Cabanis, Tracy, et il concluait ainsi : « Ne serait-il donc plus permis d'être de la religion philosophique de ces hommes? Vous, si éclairé, je vous en fais juge. »

Trois mois après, il récidiva à propos des *Bibliothèques populaires*, dénoncées par une pétition de cent deux habitants, de Saint-Étienne, comme insuffisamment expurgées et, par cela même, corruptrices. Là encore, il avait beau jeu. Le rapport, disait-il, « avait épousé la pétition ». Quels étaient les corrupteurs? Voltaire, J.-J. Rousseau, Proudhon, Michelet, Renan, George Sand, Lanfrey, Eugène Pelletan, tous uniformément proscrits. Pourquoi pas Molière? Pourquoi pas *Tartufe?* Le

Sénat allait-il donc se transformer en Congrégation de l'Index? Allait-il tailler au peuple ses bouchées : « Tu liras ceci et tu ne liras pas cela ! » C'était commettre une grande imprudence, se préparer de grands mécomptes et de grands *pieds-de-nez* dans l'avenir.

Le mot était manifestement prémédité. Quoique amené et ménagé de loin, il étonna un instant la solennité sénatoriale, mais Sainte-Beuve avait sur le cœur une interruption que M. Lacaze lui avait adressée dans cette fameuse séance où le Sénat tout entier avait conspué son apologie de Renan. M. Lacaze avait dit : « Ce n'est pas pour cela que vous êtes ici ! »

Sainte-Beuve y revint. C'était relever bien tard une boutade oubliée. Il affecta d'y attacher une importance capitale ; soit qu'il eût été réellement blessé, soit qu'il s'emparât de ce froissement d'amour-propre, grossi à dessein, pour réveiller le chat qui dormait. « C'est précisément *pour cela* que je suis ici, » dit-il, et il se donna comme un envoyé spécial de l'Empereur, chargé d'apporter une note libérale dans une assemblée réactionnaire. Son ton fut si vif, que M. Lacaze lui envoya deux témoins, dont l'un était le baron de Heeckeren, le même qu'un duel tragique avait déjà rendu célèbre.

Ce genre de provocation parut un peu excessif. On ne voyait pas bien Sainte-Beuve, avec sa petite calotte de bedeau, l'épée ou le pistolet à la main. Il affecta lui-même de ne pas prendre la chose au sérieux. Il déclara ne pas accepter aussi couramment qu'on semblait le supposer (je crois bien qu'on ne le supposait pas) cette jurisprudence qui consiste à étrangler une question et à supprimer un homme dans les quarante-huit heures. Il ajoutait que ses amis et lui « savaient les choses de la pensée, de la plume et de la parole, mais que, sans être pour cela moins fermes et moins gens d'honneur, ils n'étaient pas docteurs ès-armes ».

L'affaire n'en resta pas là. Entre M. de Heeckeren et Sainte-Beuve, entre Sainte-Beuve lui-même et M. Lacaze, elle se prolongea, comme il arrive habituellement, dans une correspondance aigre-douce, à laquelle mit fin une dernière lettre où

Sainte-Beuve déclarait ne s'en rapporter qu'au jugement du public. Jusque-là, il avait raison, mais il se diminua en adressant sous forme de profession de foi à un tiers, M. Albert Collignon de Metz, catholique libéral, une sorte de manifeste, qui concluait au pur athéisme. Il y parlait de très haut, au nom, disait-il, de la science victorieuse des religions, un langage qui n'était pas très supérieur à l'éloquence de M. Homais.

Les passions de ce temps qui étaient déjà celles du nôtre firent autour de cette affiche un bruit énorme, mais Sainte-Beuve en avait gros sur le cœur et il recommença l'année suivante. A propos de la loi sur la presse, il prononça, les yeux sur son manuscrit, un discours miel et vinaigre, qui reproduisait presque tous les griefs articulés précédemment au Corps législatif par les orateurs de l'opposition. Il y reprochait à la majorité des deux Chambres et aux ministres eux-mêmes d'opposer leur défiance à la volonté libérale du souverain. Jamais, disait-il, une pensée spontanée et généreuse n'avait été plus contrôlée et chicanée. On n'y adhérait pas franchement. Ceux-mêmes qui défendaient la loi n'y allaient visiblement qu'à contre-cœur. C'était la vérité, et Sainte-Beuve s'en autorisait pour faire la leçon au Sénat. Il finit par l'ennuyer et peu à peu le bruit des conversations couvrit sa voix, au point de faire dire au comte de Nieuwerkerke : « C'est inconvenant ! » La sonnette du président, fortement agitée, réussit un instant à rétablir le silence, et Sainte-Beuve continua son discours, un peu longuet pour une lecture. Si habilement qu'on lise, je n'ai pas vu une seule fois, en quarante ans, un discours écrit, fût-il excellent, produire tout l'effet qu'en attendait son auteur. Il vaut encore mieux, bien que les oreilles exercées s'en aperçoivent aisément, apprendre par cœur et réciter.

Les conversations reprirent peu à peu et un sénateur réclama la clôture. La Guéronnière protesta contre cette demande en encourageant Sainte-Beuve. De son côté, le président voyant se grouper dans l'hémicycle la demi-douzaine d'amis que l'orateur comptait au Luxembourg, s'efforça de le protéger contre l'inattention générale; mais ce fut en vain. Bientôt plusieurs

sénateurs protestèrent contre l'insertion au *Moniteur* d'un discours auquel on ne pourrait pas répondre puisqu'on ne l'avait pas entendu. « Laissez-moi achever, messieurs, répondit Sainte-Beuve, je tiens à avoir mon affront jusqu'au bout, de même que j'ai mon public ! »

Il le savait bien, qu'il avait son public, et que les journaux le vengeraient. Il parla encore longtemps sans être écouté, jouissant de *son affront*, et ne quitta la tribune qu'après avoir savouré cette coupe délicieuse où s'abreuvait sa popularité reconquise.

Elle lui parut si délectable que, douze jours à peine passés, il justifiait le proverbe : « Qui a bu boira ! » en prononçant un troisième discours aussi long que les deux autres sur la liberté des opinions. Il protesta contre *l'hypocrisie sociale*, qui se couvrait du masque de la religion et se fit admonester par un savant, le grand chimiste Dumas, qui lui jeta à la tête, dans une vive interruption, que les spiritualistes, les hommes religieux, avaient droit au respect, et que la sincérité n'appartenait pas seulement aux libres penseurs. Sainte-Beuve s'excusa du mieux qu'il put ; mais tout son discours justifia cette prétention au monopole de la sincérité contre laquelle venait de s'élever Dumas, et l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, le plus modéré des hommes, insinua doucement à l'orateur qu'en effet il fallait être sincère, même à la tribune. Trois ans ne s'étaient pas écoulés que ce prélat conciliant tombait sous les balles des libres penseurs de la rue, encore plus sincères que les libres penseurs du Sénat.

L'illustre critique eut la faiblesse, dans cette circonstance, de déclarer, comme conclusion, qu'il votait *pour* l'ordre du jour. « C'est-à-dire contre la liberté ! » s'écria Le Verrier, encore un savant.

C'était, en effet, la liberté de l'enseignement supérieur que réclamaient des catholiques déjà baptisés *cléricaux*. Et Sainte-Beuve n'en voulait pas, ou du moins il y mettait pour condition qu'on supprimât jusqu'au dernier sou le budget des cultes. Ici se trahissait le jéromiste. Plus tard, il eut complète satisfaction : seulement, il était mort !

Puisque je l'ai rencontré ici, au début du conflit violent qui allait mettre aux prises pour un demi-siècle, et qui dure encore, les libres penseurs et les catholiques, autant que j'en finisse tout de suite avec ses rares interventions dans la politique. A son insu, et certainement contre sa propre opinion, elles ne furent jamais complètement libérales. C'est-à-dire que, s'il y règne un véritable souffle de liberté, un vif désir d'affranchissement pour la pensée humaine, l'esprit d'égalité y trouve moins aisément son compte. Ces diverses manifestations laissent l'impression d'un petit et involontaire exclusivisme intérieur qui veut bien de la liberté pour soi, mais qui ne se ferait pas beaucoup prier pour la chicaner aux autres. On était ainsi, à cette époque, dans l'entourage du César déclassé; et c'est cette politique qui a triomphé depuis, poussée à l'extrême dans les conseils du gouvernement républicain. Elle a abouti et devait aboutir à la rupture du Concordat et à la séparation. De sorte qu'on peut dire, sans paradoxe, que les deux Napoléon, les deux cousins, Louis et Jérôme, étaient bien l'un et l'autre, de cœur et d'esprit, dans le double courant qui entraînait la France même avant ses malheurs, puisque les tendances démocratiques et socialistes du premier ont finalement obtenu la consécration du suffrage universel, tandis que le jacobinisme irréligieux du second a reçu, et au delà, des pouvoirs publics républicains toutes les satisfactions qu'il pouvait souhaiter. A y regarder de près, c'est une victoire posthume pour toute la famille.

Sainte-Beuve, découragé par l'accueil de ses collègues, ne prit plus guère la parole au Sénat. A la suite du fameux sénatus-consulte de 1869, qui inaugura l'Empire libéral même avant la formation du ministère Ollivier, il allégua, pour ne plus paraître au Luxembourg, le mauvais état de sa santé, et se contenta d'envoyer par lettre ses impressions à Nefftzer et au *Temps*. Elles étaient fort optimistes. On y démêlait que, sentant venir l'explosion révolutionnaire, l'Empereur, dans sa haute sagesse, avait ouvert à propos la soupape de sûreté, et que lui seul avait vu clair.

Alors que ses ministres, avertis tour à tour, par des observateurs perspicaces, d'une désaffection progressive de tous les intellectuels de la nation, se contentaient de répondre en haussant les épaules : « Qu'est-ce que cela nous fait? Nous avons pour nous la masse du peuple ! » l'Empereur avait compris qu'on ne gouverne pas contre une élite, et il avait spontanément tendu à cette élite le rameau d'olivier. Ce geste donnait bon espoir à Sainte-Beuve. Le discours prononcé le 1er septembre au Sénat par le prince Napoléon, « discours rempli de grandes vues, » lui inspira une véritable admiration ; il acclama une politique qui déployait aussi largement son drapeau. Malheureusement, l'accueil plus que froid du Sénat et du monde officiel lui ôta bientôt cette belle confiance. Le sénatus-consulte n'était plus, à ses yeux, qu'une tentative. Un an après, il n'y avait plus d'Empire.

LIVRE III

LA RÉVOLUTION EN MARCHE

CHAPITRE XVIII

LE VOLCAN

La politique du prince Napoléon. — La question religieuse prend un caractère aigu. — La candidature officielle. — Les fonds secrets. — Un quiproquo. — Les jeux de bourse. — Le marché à terme. — Haussmann. — Mes premières tribulations personnelles. — Mon ami Lacombe. — Les *Profils parlementaires*. — La bienveillance de M. Schneider. — La colère du baron David. — Attaque et parade. — L'*Internationale*. — Fribourg et Tolain. — Le vrai peuple. — Avant l'émeute. — Les réunions publiques et les orateurs révolutionnaires. — La *Lanterne*. — Renouvellement du personnel républicain. — Les vieux et les jeunes. — Le volcan crache. — Gambetta se révèle. — Notre rôle à l'*Époque*. — Clément Duvernois. — Le favori du prince. — Le journal commandité par un tailleur. — Dusautoy *m'essaie*. — Le *Peuple français*.

I

La question religieuse, traitée gravement dans les Chambres, avec un peu moins de sérieux dans les journaux, et avec une insolente familiarité dans les réunions populaires, commençait à prendre le pas sur toutes les autres. On y accrochait à dessein

une foule de revendications politiques, par exemple, la nécessité d'une étroite alliance franco-italienne, qu'on déclarait incompatible avec les Encycliques, le *Syllabus*, le Concile même, qui n'était pas encore réuni, et l'intransigeance de la papauté. Ce n'étaient pas seulement Sainte-Beuve et Guéroult, c'était Jules Favre lui-même, et, dans une certaine mesure, Ollivier, qui soutenaient la politique du prince Napoléon. Un peu plus tard, dans nos malheurs, ils purent prétendre que Rome et la question romaine nous avaient privés, en nous aliénant l'Italie, d'un renfort italien de cent mille hommes. Pour ma part, je ne l'ai jamais cru. J'ai su depuis, par les confidences d'un membre du cabinet Palikao, abusé lui-même et berné, que le renfort promis par Victor-Emmanuel et prêt à partir, avait été décommandé par son gouvernement et, à tort ou à raison, j'en ai conclu que roi et ministres étaient de mèche. Je me persuade qu'un examen attentif des communications échangées et des pièces diplomatiques en ferait foi. Mais je concède aussi que, sous peine de donner dans une chevalerie qui ne lui a pas été conseillée par Machiavel, l'Italie ne pouvait guère se conduire autrement. Elle devait autant de reconnaissance à la Prusse qu'à la France, et surtout elle avait Rome à prendre.

Ces questions religieuses qui agitaient alors tous les esprits donnèrent une animation particulière à la discussion du budget de 1869 ; mais l'opposition, de plus en plus querelleuse, y engagea d'autres batailles où elle eût rarement le dessus. Il me parut bien qu'un perpétuel besoin de chicane y nuisît souvent à sa bonne foi. Certes, les candidatures officielles lui offraient un beau thème, mais elle le gaspilla par des commérages puérils et des griefs absurdes. De son côté, le gouvernement alléguait la nécessité de se défendre, et la vérité est qu'il en était réduit à la défensive du sanglier acculé. Son hallali m'inspirait quelque pitié. Je trouvais pour ma part qu'il abusait de son pouvoir en mettant au service de ses candidats officiels toutes les forces de l'administration ; mais j'avais perdu quelques illusions sur la loyauté de ses agresseurs, et j'estimais que dans la mêlée des opinions il avait au moins le droit de désigner à l'électeur

les hommes qu'il considérait comme ses véritables amis. Seulement, ceux qu'il avait appelés un jour ses amis du second degré se plaignaient amèrement de la guerre qu'il leur faisait. Dévoués à la dynastie, ils n'admettaient pas qu'on les punît de leurs velléités d'indépendance et ils se vengeaient quelquefois en liant partie avec les adversaires de l'Empire. Je leur donnais presque raison : je m'étonnais surtout que le gouvernement leur témoignât une telle défiance, lorsque mille indices de leur prochaine victoire l'avertissaient qu'il serait bientôt forcé de s'incliner devant eux. Je ne pouvais pas supposer alors que la candidature officielle deviendrait pour tous les gouvernements un instrument de règne et que les républicains, qui la flétrissaient alors avec indignation, perfectionneraient un jour les moyens de s'en servir. On croira aisément que ce genre de palinodies ne me scandalise plus. Tous les partis se le sont si bien approprié tour à tour que je me demande si la candidature officielle n'est pas l'outil naturel du pouvoir et le correctif nécessaire d'une foule de pressions et de corruptions qu'on emploie quelquefois contre lui. Les réquisitoires et les apologies dont elle a été l'objet tour à tour n'ont pour moi, à cette heure, que la valeur de grelots vides. Picard, Pelletan, Jules Favre, excellaient alors à les faire sonner, et ce fut bien pire, trois ans plus tard, à l'Assemblée nationale.

Jules Simon s'était réservé pour un débat sur la liberté du colportage. Il la voulait entière et se fit battre à plates coutures par La Tour du Moulin, qui n'était pourtant pas un aigle. Jules Simon n'admettait pas l'estampille. On la refusait, disait-il, à des ouvrages sérieux, tandis qu'on l'accordait aux *Anciens et nouveaux calembours pour plaire à la société*, aux *Anciens et nouveaux tours de magie*, à *l'Art de tirer les cartes*, à *l'Art de lire l'avenir dans le marc de café ou les blancs d'œufs*, etc., et à une foule d'autres catéchismes orduriers ou remplis des plus grossières superstitions. La Tour du Moulin lui répondit, avec preuves à l'appui, que la commission du colportage n'était pas infaillible, que certains petits livres avaient pu passer, malgré elle, entre les mailles de son filet ; mais que l'estampille

était encore le seul moyen d'empêcher la diffusion dans les campagnes de publications immondes ou stupides livrées par la librairie au colportage. Il montra les ravages qu'elles n'y avaient déjà que trop exercés ; mais s'il convainquit la Chambre, il n'arriva pas à persuader Jules Simon. Celui-ci tint bon pour la liberté absolue qui, aujourd'hui, a fait ses preuves, au grand désespoir du sénateur Bérenger. Il la jugeait plus morale que l'estampille. Désabusé par les résultats qu'elle a produits, peut-être s'est-il ravisé avant sa mort. Tel que je l'ai connu dans le désenchantement de sa vieillesse, j'imagine que, s'il vivait encore, il entrerait dans la Ligue contre la licence des rues.

Le débat que Pelletan souleva ensuite sur les fonds secrets réveilla en moi de vieux frissons. Était-il possible, comme le prétendait l'orateur, qu'un gouvernement corrompu et corrupteur employât ainsi l'épargne des citoyens à soudoyer des gens tarés et d'infâmes mouchards? D'anciennes oppositions changées en gouvernements dits vertueux m'ont enseigné depuis que c'était un commerce absolument nécessaire, et qu'il fallait, sous peine de mort, payer des coquins pour espionner les honnêtes gens. J'ai fini par me rendre à l'évidence, et j'ai même admis que sur ce chapitre des fonds secrets, qui revient chaque année à la tribune comme la plus banale des antiennes, il n'y a ni à discuter ni à vérifier : c'est, comme on dit, une question de confiance. Cette année-là, ce fut un demi-libéral, M. Segris, qui le rappela à la Chambre et rabroua Pelletan.

Le hasard m'a fourni deux fois sous la République des indications intéressantes sur l'emploi de ce denier de la délation. Un de nos voisins de banc, M. Arthur Behaghel, dont les origines étaient plutôt impérialistes, avait jugé, après la révolution du 4 septembre, que l'emploi de secrétaire-rédacteur devenait une ressource très hasardeuse et que, pour ceux qui n'en avaient pas d'autre, le moment était venu de se retourner. Profitant de certaines relations qu'il avait nouées dans le parti victorieux, il se fit, sans trop de peine, nommer préfet de la Haute-Loire et en remplit fort bien l'emploi, avec une autorité, mitigée de souplesse, qui manque souvent aux nouveaux venus.

Malheureusement, il arriva qu'un beau matin les maîtres du jour trouvèrent son nom sur la liste des fonds secrets de l'Empire, et Gambetta averti le révoqua immédiatement sans autre forme de procès. C'était une vilaine chute. Béhaghel, qui avait du caractère, ne se tint pas pour battu : il remua ciel et terre pour prouver au ministère que l'allocation qu'il recevait ainsi, encore qu'elle fût inscrite sur ce registre suspect, ne méritait à aucun titre d'y figurer. C'était tout simplement la juste rémunération d'un petit compte rendu de la séance qu'il fournissait à Rouher lorsque celui-ci était empêché d'y assister. Sans même qu'il en fût prévenu, on le dédommageait sur l'argent des fonds secrets d'une besogne qui n'était qu'un très court procès-verbal et qui n'avait absolument rien de répréhensible. A force d'efforts, il finit par convaincre Gambetta, qui lui délivra, la vérité étant bien établie, un certificat de réhabilitation explicite et formel. Il ne retrouva pas son poste de préfet, mais il reprit sa place parmi les secrétaires-rédacteurs, ce qui, par un ricochet des plus bizarres, ne fut pas sans me causer quelque ennui. Pendant son court passage dans la Haute-Loire, Béhaghel avait mécontenté — on ne peut pas contenter tout le monde — un notable du département, M. Henri Vinay, qui, élu député à l'Assemblée nationale, s'était bien promis de *repiger* son ancien préfet. Chaque fois qu'il passait près de notre banc, il nous lançait des regards furieux que Béhaghel seul devait comprendre, mais dont il ne nous dit pas la cause, n'aimant pas à parler de cette mauvaise heure de sa vie. Nous nous demandions ce que le Compte rendu avait bien pu faire à cet Auvergnat renfrogné, pour nous attirer ainsi son ressentiment, lorsqu'un jour je crus m'apercevoir que ses yeux s'arrêtaient de préférence sur moi. Il les y tint même si longtemps fixés que mon ami Boysse me dit : « Il n'y a pas de doute, c'est à toi qu'il en veut. » Pour en avoir le cœur net, je quittai le banc ; il me suivit, et à l'entrée du couloir, d'une voix basse mais menaçante, il me jeta ces mots dans l'oreille : « Je vous ferai sauter ! » Je le regardai d'un air si profondément ahuri, qu'à son tour une sorte de stupéfaction le cloua sur place.

Puis, tout à coup, se frappant le front, il s'éloigna. Je sus quelques jours après qu'il m'avait pris pour Béhaghel et se rendait enfin compte de son erreur.

Deux ans plus tard, dans les jours qui précédèrent la chute de M. Thiers, j'eus un second renseignement sur la manière dont on utilisait quelquefois cet argent des fonds secrets. Nous avions parmi nous le secrétaire intime, pour mieux dire le factotum du président de la République, Sextius Aude, le dévouement fait homme. Son père avait été le camarade d'études de M. Thiers, et Sextius nous racontait les bonnes farces que les deux jeunes gens faisaient ensemble à la Faculté d'Aix dans les premières années de la Restauration. L'une des plus hardies fut, un beau jour, d'introduire un âne au cours de droit. Le fils, après le père, était resté l'ami, le familier de la maison, et, à ce titre, il rendait quantité de services gratuits, étant l'homme de ces missions et commissions de confiance qu'on n'ose pas rémunérer. Il avait pour M. Thiers et les siens la plus respectueuse affection. Cependant un jour il nous arriva furieux, et me prenant dans un coin : « Vous n'imaginerez jamais, me dit-il, la sottise qu'ils m'ont faite ! » Et il me raconta que, dans un petit vestibule attenant au cabinet de travail de M. Thiers, il avait rencontré Barthélemy Saint-Hilaire, très affairé, qui écrivait des noms sur des enveloppes. Il y en avait bien là une douzaine. Tout à coup, le traducteur d'Homère lui en remit une en lui disant : « Voici la vôtre ! » Il l'ouvrit, croyant y trouver une invitation quelconque. Elle contenait cinq billets de mille francs qu'il rejeta bien vite sur la table, comme s'ils lui eussent brûlé les mains. Et à Barthélemy Saint-Hilaire qui insistait : « Non, dit-il, vous vous êtes trompés d'adresse ! » Il ne lui pardonna jamais complètement ce qu'il considérait comme une injure.

Sextius Aude, qui avait un beau visage romain comme son nom, était non seulement un des hommes les plus honnêtes que j'aie connus, mais un modèle, un peu arriéré, de délicatesse. On le nomma, bientôt après, entreposeur des tabacs, puis Léon Say en fit un trésorier-payeur général de la Corse. Il

mourut, avec le même emploi, à Montauban. C'est ainsi que M. Thiers lui paya, ou plutôt lui fit payer tant de petits services quotidiens. Je lui dus de savoir où passent quelquefois les fonds secrets.

La session parlementaire finit, comme toujours, en queue de poisson. Sauf de petites échappées un peu vives, elle se traîna sur des réclames électorales, les députés insistant qui, pour un chemin de fer, qui, pour un canal. J'ai déjà raconté ailleurs que l'on consacrait toute une séance, quelquefois deux, à ce pique-nique. Le vieux Franqueville, commissaire du gouvernement, versait un petit verre d'eau bénite à tout le monde. On ne lui en demandait pas davantage, et l'on se séparait en criant, les uns : « Vive la France ! » et les autres : « Vive l'Empereur ! » C'était le cérémonial usité.

Cette fois je m'en allai songeur, hochant la tête et causant tout seul. Dans tout ce que j'avais vu, il y avait, pour ne rien dire de plus, trop de fictions de la part du gouvernement, trop d'habileté à expliquer ses erreurs et à masquer ses fautes ; parfois aussi, du côté de l'opposition, trop de prévention et même d'ignorance. Les meilleurs dissimulaient sous les généralités d'une vague éloquence, un manque de connaissances pratiques dont on tirait facilement parti contre eux. Et je leur en voulais de se faire battre.

C'est ainsi que Jules Simon, qui n'avait peut-être pas tort d'attaquer Magne sur les valeurs à lots et les loteries, commit l'imprudence d'englober dans son anathème toutes les opérations de Bourse et, au premier chef, le marché à terme, sans lequel tous les financiers vous diront qu'il n'y aurait pas de marché du tout. Cette exagération donna barre sur lui au ministre, qui, de sa voix mielleuse, le ramena à une vue plus juste des choses et lui demanda s'il prétendait empêcher la liberté des transactions. Il eut même le dessous avec Duruy, qui n'était pourtant pas un orateur, dans un court engagement sur les causes d'une décadence littéraire qui n'était d'ailleurs niée ni par l'un ni par l'autre. A entendre Jules Simon, c'était le despotisme impérial qui avait amené cette dépression ; suivant

Duruy, c'était au contraire l'invasion de la politique dans la littérature. Trop de politique ! disait-il et il rappelait que vingt ans auparavant tout lycéen, avant d'entrer dans le monde, avait fait sa tragédie en cinq actes ; maintenant il n'aspirait qu'à faire son premier Paris. J'incline à penser que Duruy voyait juste.

Ce qui me mettait en garde contre l'opposition, c'était cet acharnement à dénaturer les meilleures intentions et à contester les plus sages mesures, par exemple la transformation de Paris. Mon innocence ne s'était pas encore avisée que la mauvaise foi est le nerf de la discussion. Cependant elle commençait à s'étonner de toutes ces attaques violentes et injustes. Personne, ici ni là, n'était vraiment franc du collier. Je vous ai raconté tout ce qu'on disait alors d'Haussmann. Ses *Comptes fantastiques* avaient fait ou allaient faire un commencement de réputation à Jules Ferry. L'opposition l'avait choisi pour tête de Turc et il ne se passait guère de séance où elle n'essayât son poing sur lui. A sa gestion préfectorale, elle avait ajouté un petit roman chez la portière. La chronique scandaleuse n'en voulait point lâcher sa part et le montrait attardé dans les coulisses du Vaudeville et de l'Opéra-Comique. Je ne sais ou ne veux savoir qui lui avait fourni ses renseignements et ce qu'il convient d'en retenir. Ce qui est certain, c'est que, si on eût demandé quel était à cette époque l'homme de France le plus décrié et sans doute le plus calomnié, tout le monde, d'une seule voix, eût répondu : Haussmann ! A propos d'une dérivation d la Loire, Pelletan mettait en gaieté tout le Corps législatif en déclarant qu'il fallait amener la Loire à Paris, « ne fût-ce que pour laver l'administration de M. le préfet de la Seine ».

Pendant ce temps-là, celui qu'on a appelé le plus grand des préfets, non seulement pour sa haute taille, mais pour sa supériorité sur toute la corporation, poursuivait tranquillement son chemin sans répondre. Et aujourd'hui il survit à tous ses détracteurs dans la mémoire de Paris reconnaissant ; il jouit de sa gloire ; il a son boulevard, comme Hoche et Marceau.

II

Cette année 1868 m'apporta mes premières tribulations. Ma fonction de secrétaire-rédacteur et mon métier de journaliste, sans être absolument incompatibles, n'étaient pas toujours faciles à concilier. J'y mettais beaucoup de prudence, limitant de mon mieux mon indépendance à ce que permettait la discipline. Cependant un jour arriva où il y eut un frottement. J'écrivais toujours à l'*Époque*, qui était passée sous la direction de M. Frédérick Terme (avec un *k*) ; nous y défendions d'avance l'Empire libéral qui n'était encore qu'en suspension dans l'atmosphère politique, et nos confrères de la presse nous en faisaient volontiers honneur. Nous n'avions guère d'ennemis que les vieux séides bonapartistes, qui n'admettaient, comme régime, que la compression à outrance, dût la machine sauter.

Malheureusement, le journal ne battait que d'une aile, l'argent manquait; on avait déjà usé plusieurs commanditaires, entre autres M. Cochery, le futur ministre des Postes de la République, et certains signes annonçaient une fin prochaine. En réalité, l'*Époque* se traînait et, pour ma part, j'étais bien aise de donner au *Journal de Paris* des *Études* historiques ou littéraires qui me reposaient de l'ennui et de la fatigue qu'on éprouve à tourner la meule dans un quotidien qui se meurt.

Un des secrétaires de la rédaction (car l'*Époque* en avait plusieurs) était alors Leguevel de Lacombe, un très beau garçon, ignorant, aimable, industrieux, ancien sous-officier aux dragons de l'Impératrice, et bourreau des cœurs. Il habitait rue de Moscou, dans un quartier galant, un joli petit appartement de femme, tout en dentelles. Je ne sais qui l'avait placé chez nous, peut-être le sévère M. de Sacy, des *Débats*, dont il se disait le filleul. Avec ses cheveux, coquettement disposés, et ses fines moustaches de beau militaire, il paraissait plus

jeune que son âge. Nous l'aimions tous pour sa bonne humeur et surtout pour son adresse à se tirer d'affaire dans les plus épineuses aventures. Il était débrouillard au premier chef, jamais embarrassé ni pour lui ni pour personne ; j'ai toujours pensé que sa présence, au journal, s'expliquait par quelque grasse aubaine qu'il lui avait procurée à la suite de négociations difficiles... Pauvre, il avait un art à lui de faire des dettes, et même de les payer.

Je voudrais qu'on se rendît bien compte de nos situations respectives à l'*Époque*. Il m'appréciait comme journaliste, je l'admirais comme *arriviste*, bien que le mot ne fût pas encore inventé. Il louait ma plume, j'enviais son aplomb. Nous fûmes bientôt très liés. Le premier jour il passa son bras sous le mien pour remonter sur les hauteurs ; le second jour, il me tutoyait. J'en étais flatté ! Bientôt je l'appelai Rastignac sans y mettre de malice, il ne s'en offensa pas. Je me résume : j'étais un naïf et lui un roublard, sinon un roué, au demeurant le meilleur fils du monde.

Je ne me rappelle plus si l'idée vint de lui ou de moi ; mais le *Figaro* de Villemessant étant le point de mire de tous ceux d'entre nous qui désiraient vivre un peu plus largement, je me demandai ce qu'on pourrait bien y faire et je songeai tout de suite à des portraits de députés. J'étais à la fois bien et mal placé pour entreprendre cette série, bien placé pour voir, mal placé pour peindre, car il sautait aux yeux qu'on ferait payer au peintre la moindre hardiesse de l'observateur. Il fut convenu avec Lacombe que j'écrirais et qu'il signerait. Villemessant flaira une bonne affaire, il accepta du premier coup, je commençai mes petits portraits par ordre alphabétique de département, et le public fit accueil tout de suite aux *Profils parlementaires* de Leguevel de Lacombe. Celui-ci me céda une moitié des droits d'auteur, et je le trouvai généreux.

A cette époque, une publication comme celle-là était tout ensemble audacieuse et neuve. Il ne faisait pas bon s'en prendre à des députés. Le moins qu'on risquât était un joli procès en diffamation, et certainement, dans ma situation, je risquais

davantage. Aujourd'hui, la liberté a fait de ce genre de portraits une telle consommation qu'on n'en trouve plus aisément le débit; mais, en 1868, il n'avait pas été défloré par l'abus, et il gardait toute sa fraîcheur. Je dois dire que j'y avais mis beaucoup de modération; je suis même étonné, quand mes yeux retombent par hasard sur les *Profils*, de l'effet que produisirent alors ces petites photographies anodines. La vérité est qu'on n'avait pas encore substitué le vitriol à la camomille et que la camomille elle-même paraissait un peu amère. La plupart des intéressés lui trouvèrent une saveur insupportable.

Je sentis brusquement courir sur moi dans la Chambre un vent sec et frais; à des riens, ces choses-là se devinent. Quelques députés, avec qui j'avais fait connaissance et qui m'avaient d'abord témoigné de l'intérêt, s'écartaient à mon approche pour ne plus me serrer la main. Je n'en avais égratigné aucun, n'étant encore qu'au département de l'Eure. J'avais traité avec la plus extrême courtoisie un des secrétaires, le marquis de Conegliano, député de Besançon, où le nom de Moncey est resté populaire.

Je n'avais été un peu dur que pour ce pauvre M. La Tour du Moulin qui était notre amusette à l'*Époque*, mais dont Jules Richard s'était plus spécialement chargé. A notre banc, on ne me parlait de rien. Seul, mon ami intime, Ernest Boysse, m'avait glissé dans le tuyau de l'oreille: « C'est toi, canaille, je t'ai reconnu! »

Je ne m'attendais donc pas, malgré ce petit souffle précurseur, à ce que l'orage éclatât si tôt, lorsque le chef des secrétaires-rédacteurs, M. Maurel-Dupeyré, me prit un soir à part, après une séance, et me dit: « J'ignore ce que vous veut le président, mais il me fait savoir par le secrétaire général qu'il vous recevra demain, à dix heures, dans son cabinet. »

J'étais un peu inquiet de cette convocation hiérarchique, mais je fis bonne contenance et je répondis simplement: « J'y serai! » J'y fus en effet, ne doutant pas qu'on ne m'y appelât pour mon *affaire*.

Trois juges, à visage impassible, siégeaient là sur trois fau-

teuils : Maurel-Dupeyré, mon chef direct ; le secrétaire général Valette, et le président de la Chambre, M. Schneider en personne. Celui-ci m'invita à m'asseoir et me tint textuellement le bref discours que voici :

— On prétend, monsieur, que c'est vous qui faites les *Profils parlementaires* du *Figaro;* vous allez me dire que ce n'est pas vous !

Il faut être sincère ; j'essayai un moment d'équivoquer.

— Mais, monsieur le président, répondis-je, ne sont-ils pas signés Leguevel de Lacombe?

Mais lui, avec une bienveillance accentuée :

— Je vois bien que vous ne me comprenez pas ; je ne vous demande pas de me dire si c'est vous qui les faites ; je vous ordonne, comme votre chef, de me dire que ce n'est pas vous et je vous engage formellement à m'obéir.

— J'obéis donc ! monsieur le président.

— A la bonne heure ! Encore une fois, c'est tout ce que je vous demandais. Maintenant, *j'ai votre parole, et s'ils m'ennuient,* je saurai que leur répondre.

En même temps il se mit à écrire je ne sais quoi sur la table. Je sortis, les deux assesseurs en firent autant, Maurel souriant, Valette toujours impénétrable. L'audience était levée.

Je commençais à comprendre. M. Schneider tenait à pouvoir répondre à ceux qui l'*ennuyaient* — et je sus bientôt par qui il était tout particulièrement ennuyé — que ce n'était pas moi le coupable, et qu'il en avait l'assurance de l'accusé lui-même. Je lui fus très reconnaissant de se contenter de cette assurance-là et du moyen qu'il avait employé pour l'obtenir. Un président plus égoïste m'eût tout simplement sacrifié à son repos et n'en eût pas été dissuadé par le sévère Valette. Peut-être Maurel-Dupeyré avait-il plaidé ma cause en secret. Il n'aimait guère les occupations *latérales*, c'est-à-dire ces collaborations aux journaux dont plusieurs d'entre nous commençaient à se rendre coupables ; il y voyait une concurrence fâcheuse au compte rendu analytique sacro-saint. Mais il était bon et indulgent par nature. Sans M. Schneider et sans lui, les *Profils*

parlementaires interrompaient presque à son début une carrière qui devait se prolonger plus de quarante ans. Je serais bien embarrassé de dire si ce fut pour moi un bien ou un mal.

Quoi qu'il en soit, je n'en avais pas fini de mes peines. Ce premier écueil n'était pas franchi que les difficultés de la navigation recommencèrent. Un beau matin, comme nous déjeunions au café du Croissant, à deux pas du journal, Lacombe tout effaré me dit qu'il venait de rencontrer le gérant du *Figaro*, Dumont, qui m'engageait vivement à me tenir sur mes gardes. Il avait su, par un ami, qu'un des vice-présidents de la Chambre, le baron Jérôme David, député de la Gironde, n'attendait que son portrait pour faire un incident à la tribune. C'était à moi de m'arranger pour parer le coup. Dumont, très timoré, appréhendait qu'il n'en résultât quelque mauvaise éclaboussure pour le *Figaro*. Villemessant allait volontiers au-devant de tout ce qui faisait de la publicité à son journal; mais le pauvre Dumont, qui, comme gérant, endossait les mois de prison, se défiait avec raison des procès; son instinct l'avertissait, puisque, devenu plus tard directeur de l'*Événement*, il paya lourdement les pots cassés d'un délit de presse où il n'était absolument pour rien. Une chronique un peu trop déshabillée, commise par un de ses rédacteurs, lui valut, sans compter l'amende et la prison, le surnom de « vieux pornographe ».

Je savais, ou plutôt je devinais, que le baron Jérôme David visait beaucoup plus haut que moi et qu'il ne me cherchait noise que pour atteindre le président lui-même, M. Schneider, dont il convoitait assez ouvertement le fauteuil. C'était lui qui, à tout propos, *ennuyait* l'excellent homme qui venait de me couvrir de sa protection. J'eusse été désolé de causer quelque nouvel ennui à un si bon président, et lorsque ce fut le tour du département de la Gironde, je fis du baron un portrait tout aimable qui le caressait aux endroits sensibles, sans flatterie disproportionnée. Si tant est, y disais-je, que la majorité ait des chefs, M. Jérôme David en est le plus jeune, le plus actif, le plus indépendant et le plus sympathique... Autrefois, il ne traitait guère que la question algérienne; aujourd'hui il

aborde plus volontiers la politique générale; encore faut-il qu'il y soit amené par cette singulière tentation que certains sujets impopulaires font naître dans les âmes braves : le Mexique, par exemple, ou la loi militaire... C'est l'homme qui aime à se jeter dans les forteresses à moitié prises pour ranimer le courage des assiégés ou se faire sauter avec eux...

Je le représentais comme plus dévoué au souverain qu'aux ministres et je savais qu'aucun compliment ne pouvait le toucher davantage...

Je n'insiste pas, j'avais ma grâce. Le surlendemain il me fit prier à dîner par un de nos camarades, M. Lara-Minot, qui était son secrétaire. Je m'excusai poliment. Trois ans après, meurtri, brisé par la chute de l'Empire, mais toujours député de la Gironde, il venait me trouver à ma sellette et me serrait mystérieusement la main, sans mot dire, comme à un ancien ami. Il me jugeait écrasé, moi aussi, sous cette ruine.

Rien ne m'eût été plus facile, au contraire, que d'opérer, comme notre ami et collaborateur Raoul Frary, une petite conversion à gauche. Le monde n'en eût pas été ébranlé. Elle était presque dans mes sentiments et je ne sais, en vérité, ce qui me retint; peut-être une vague fidélité au malheur, ou plutôt (car, à ce moment, chacun avait le droit de s'en croire délié) une secrète prévention contre ceux qui s'apprêtaient à exploiter et à aggraver nos misères. En tout cas, à la fin de juillet 1868, l'heure n'était pas encore venue de choisir. Il n'y avait qu'à observer.

III

La révolution suivait son cours. L'opposition parlementaire, qui avait fait la dégoûtée devant les libertés nouvelles, les tournait maintenant contre l'Empire; mais elle était débordée elle-même par une concurrence révolutionnaire qui poussait l'usage de ces libertés jusqu'au plus criant abus. Les

Jules Favre, les Jules Simon, les Picard, mesuraient bien la portée d'une agitation anarchique qui menaçait de les emporter eux-mêmes dans un remous. La rue ne se gênait pas pour mépriser la Chambre et pour qualifier durement ces Gérontes politiques qui, devenus académiciens comme Jules Favre, se gargarisaient encore de professions de foi spiritualistes. Les jeunes, c'est-à-dire les fous, réclamaient leur place au soleil et prétendaient se la faire aux dépens des *vieux*. Pour eux, ces hommes qui, au lendemain de Décembre, avaient ranimé et entretenu l'étincelle libérale, au point de forcer le gouvernement à la redouter, n'étaient plus que de ridicules perruques. Leur opposition sénile ressemblait à un pauvre petit feu de cheminée dont ils avaient peur eux-mêmes et qui ne deviendrait jamais un incendie. Ces jeunes pouffaient de rire au seul nom de Garnier-Pagès. Pendant que ce brave homme recommandait à la Chambre de veiller soigneusement sur l'argent des Caisses d'épargne, un certain Raoul Rigault parlait déjà de brûler le Grand-Livre.

On en était là au mois de juillet 1868, lorsque le Parlement s'en allait en vacances, sa session finie, et il y avait même plus de cinq ans que des signes précurseurs annonçaient une éruption volcanique. Des jets de lave, chaque jour plus chaude, sortaient du cratère. Dès 1863, l'Internationale ébauchait ses premières tentatives avec Tolain et Fribourg. Elles ne visaient d'abord qu'à l'émancipation sociale des travailleurs, et je crois bien que le gouvernement, ou du moins l'Empereur, ne les voyait pas d'un trop mauvais œil. Elles répondaient vaguement à son idéal démocratique. J'ai connu Tolain et Fribourg; j'ai même été le collaborateur de Fribourg dans un journal qui n'était pas l'ennemi de l'Empire. Il y faisait des articles de politique et d'économie sociale, mais il dut bientôt cesser d'y écrire, sous peine de passer pour un traître et un vendu. C'était un homme jeune, actif, prudent, même dans les revendications ouvrières, qui eût rendu de réels services à l'Internationale si cette société n'eût dégénéré bien vite, sous l'influence de quelques meneurs, comme Tridon et Varlin, en agence

de révolution. Je me souviens d'avoir eu avec Fribourg des conversations extrêmement intéressantes qui ne devaient qu'à lui seul leur intérêt. Il n'avait pas été comme moi à l'École normale, et il avait l'innocence de le regretter. Quand je lui parlais de ce qu'on apprenait dans les lycées ou à la Sorbonne, il ouvrait de grands yeux et rougissait de son ignorance, lui dont la tête était pleine d'idées. Il est un des rares hommes qui, sans professer, m'aient appris quelque chose en causant, tandis que je n'avais rien à lui apprendre. Je l'aimais, sentant en lui le bon peuple, le vrai peuple, fier et fort, très intelligent, ruisselant de sève, et qui ne demandait qu'un léger surcroît de culture pour monter à sa place et donner tout son fruit. J'ignore comment Fribourg a fini, l'ayant perdu de vue dans la tourmente. Si ce peuple-là avait eu la sagesse, peut-être impossible, de se modérer, de se contenir, de résister aux déclamateurs et de se défier des ambitieux qui l'exploitent, je crois bien qu'il fût arrivé, régulièrement et sans secousse, à éliminer les anciennes classes dirigeantes, ou du moins à partager avec elles le gouvernement de la France. A cette heure il le partage, il le possède même tout entier, si l'on veut, mais sans les profits, comme personne interposée et homme de paille, ennemi et destructeur, à son propre détriment, d'une société qu'il était appelé à vivifier et à rajeunir.

Je n'ai été en relations avec Tolain que quatre ou cinq ans plus tard à l'Assemblée nationale de Versailles. Il ne manquait, lui non plus, ni d'intelligence ni de modération, et la Commune, dont il s'était écarté à propos, lui avait appris où mènent les extravagances. Avec les camarades, il était forcé de hausser son verbe et de jeter l'anathème aux capitalistes, mais, dans les causeries à tête reposée, il avouait très facilement que le capital et le travail ne pouvaient vivre l'un sans l'autre. Avec ses neuf mille francs d'indemnité parlementaire, — on n'en était pas encore à quinze mille, — le brave Tolain ne semblait pas fâché de se considérer lui-même comme un petit capitaliste, et il eût trouvé mauvais qu'on le renvoyât à son ancienne condition de salarié.

Même en politique, il n'était féroce que sur la question cléricale. Il fit rage à l'Assemblée nationale contre le Sacré-Cœur de Montmartre, et surtout contre le vocable d'ailleurs maladroit, *Gallia pœnitens*, qu'il prononçait *el vocaible*, avec un accent et un déhanchement faubouriens. Il ne s'en exprimait pas moins avec beaucoup de facilité, en discuteur qui s'est longtemps exercé dans les réunions publiques.

Je ne sais plus au juste comment je fis connaissance avec lui ; probablement ce fut ce contact journalier des secrétaires et des orateurs qui nous mit en relations. Nous étions chargés de revoir les petites incorrections inséparables de l'improvisation à la tribune, et généralement ils nous en savaient gré. Nous avions la sagesse de leur insinuer qu'ils se seraient corrigés d'eux-mêmes s'ils avaient eu le temps de se relire, et que nous ne servions qu'à leur épargner ce petit travail. Ce n'était pas toujours vrai, mais ils aimaient à le croire et appréciaient notre modestie. Dans ma très longue carrière je n'ai guère connu que quatre ou cinq grincheux, qui tinssent à leurs gaucheries de style et à leurs fautes de français. Tolain, qui n'en faisait guère, n'était pas de cet acabit. Il nous témoignait la plus grande confiance et nous appelait ses décorateurs. Quelquefois il employait une autre métaphore qu'il ne savait pas renouveler d'Horace : les secrétaires-rédacteurs étaient la pierre ponce qui polissait les discours.

Nous nous serrions la main et nous causions fort souvent, soit dans les couloirs de l'Assemblée, soit dans les rues de Versailles, généralement aux environs du Marché. Je crois bien qu'il était un peu porté sur sa bouche. Quand je sortais le matin, j'étais à peu près sûr de le rencontrer caressant quelque victuaille sous sa vareuse, presque toujours une langouste. Il faisait son marché lui-même et ne s'en cachait pas autrement « Encore une langouste, Tolain ! lui disais-je. — Que voulez-vous? J'ai tant mangé de cervelas dans ma vie ! » Il est mort sénateur.

Cette Internationale, si menaçante, n'était pourtant pas le principal souci du gouvernement. On commençait à attaquer

l'Empire directement dans la presse, et même dans la rue, en usant contre lui de toutes les armes qu'il avait rendues à ses adversaires. Un reste de naïveté m'irritait contre cette ingratitude, comme si l'ingratitude n'était pas le vice naturel, je dirais aujourd'hui le droit des partis.

Ce qui est certain, c'est que, depuis trois ans, la révolution travaillait, l'anarchie s'essayait. Harcelé à la Chambre par une opposition chaque jour plus entreprenante, ce pauvre Empire était provoqué ouvertement à Paris et en province par tous ses ennemis coalisés. A la controverse, même ardente et violente, avaient succédé l'injure, l'outrage et le défi. Plusieurs des personnages qui se signalèrent plus tard dans la Commune ne se gênaient pas, non seulement dans des conciliabules secrets, mais dans des assemblées à ciel ouvert, pour annoncer sa fin prochaine et s'y préparer. Protot, Jaclard, Germain Casse, opéraient de préférence à l'étranger, dans des Congrès cosmopolites, à Liége, à Lausanne, où ils portaient leurs coups plus haut et s'appliquaient à ruiner les bases mêmes de la société, avec l'espérance avouée d'enterrer le gouvernement impérial sous ses décombres. L'assaut était dirigé dès cette époque contre la religion, la famille et la propriété, qui ont subi depuis d'assez rudes atteintes pour que les hommes qui les ébranlèrent alors aient le droit de se considérer comme des précurseurs. S'il en reste quelques-uns, ils peuvent se féliciter d'avoir donné le signal de ce qu'on appelle *l'évolution*. Les *solidaires* de Bruxelles inauguraient les enterrements civils, avec des billets de confession laïque. La franc-maçonnerie, détournée de son objet primitif, négligeait ses programmes philanthropiques et exploitait la libre pensée comme instrument d'influence et outil de démolition. La philosophie matérialiste qui se vantait d'avoir la science pour alliée, mais qui avait certainement l'ignorance pour complice, faisait chaque jour de nouvelles recrues et déchaînait à plaisir tous les bas appétits de la bête humaine. Sous un sincère désir d'émancipation se dissimulait une immense avidité de jouissance. On était en pleine émeute morale, et on la prêchait en attendant l'émeute armée.

Les observateurs sérieux la sentaient venir, et le gouvernement commençait à s'en inquiéter. Il affectait de mépriser cette agitation et la qualifiait de superficielle ; il lui répugnait d'évoquer, après seize ans de règne, ce spectre rouge qui avait tant contribué à la restauration de l'Empire ; il s'efforçait même de calmer les appréhensions qui avaient eu leur écho au Sénat, dans ces journées mémorables où Sainte-Beuve s'était refait une virginité en les raillant. Peut-être voyait-il sans déplaisir s'étaler au grand soleil cette licence « que les sots appellent la liberté, *quam stulti libertatem vocant* » (le mot est de Tacite, un ennemi des tyrans). Peut-être espérait-il en dégoûter à jamais les gens raisonnables. Et puis, il était sûr de sa force pour arrêter l'inondation le jour où elle deviendrait décidément une menace. Toutefois, je sus que parmi ses ministres on n'était pas sans appréhension et que le principal conseiller de l'Empereur, celui qui avait gardé toute sa confiance, M. Rouher, inclinait à penser que l'heure était venue d'intervenir. Les *Profils parlementaires* m'avaient valu l'amitié de son gendre, M. Welles de La Valette, député de la Dordogne. Baptisé par moi le « Prince de la jeunesse », il me savait gré de l'avoir montré, tel qu'il était, le dévouement fait homme, et incapable d'un semblant de tiédeur. Il aurait craint de passer pour un parricide, s'il avait voté une seule fois contre un ministre. Avec La Valette pour père adoptif et Rouher pour beau-père, il ne se croyait pas le droit de manquer ainsi à la famille. Dans les grandes batailles on le voyait, aide de camp infatigable, parcourir en tous sens le terrain, porter des instructions aux principaux chefs, gourmander les hésitants, ramener les fuyards. Il revenait ensuite siéger au bureau parmi les six secrétaires de la Chambre, et, satisfait du résultat, il comptait ses bulletins d'un petit air conquérant comme des prisonniers faits par lui. Lorsque, par hasard, il en trouvait un bleu, sa figure s'allongeait et il était facile de voir, à son étonnement, qu'il considérait la chose comme invraisemblable. « Ah ! maugréait-il, ce Segris ! ce Martel ! des *chiffes* sur lesquels on ne pourra jamais compter ! J'aime mieux Glais-Bizoin ! » J'avais dit de lui que s'il ne parlait

pas plus souvent, c'est que les lauriers de son beau-père le couvraient de leur ombre et lui fermaient nécessairement la bouche ; qu'au reste il n'avait pas besoin d'être éloquent pour être aimable. De tels propos ne s'oublient guère. Il me le prouva par des marques d'une sympathie qui alla parfois jusqu'aux confidences. Il me prenait le bras dans un couloir, m'emmenait dans l'embrasure d'une fenêtre et me causait tout bas de la politique. Je ne crois pas qu'il eût en sa possession beaucoup de secrets d'État ; mais il était à même de recueillir des impressions et de me les transmettre, telles quelles. J'appris de lui que la police impériale, soupçonnée de payer quelques énergumènes pour attiser le feu et provoquer l'incendie dans le but d'effrayer et de rallier la grande masse timide dont se compose une nation, avait essayé en effet de s'offrir ce luxe ; mais que cela n'avait pas rendu. A côté de ces faux boute-en-train, l'immense majorité des orateurs révolutionnaires ne relevaient que d'eux-mêmes et cherchaient sincèrement tous les moyens de démanteler l'Empire avant de l'abattre. De son côté, l'Empereur voulait pousser la patience jusqu'à ses plus extrêmes limites et rester sur une défensive dédaigneuse, dont il ne sortirait que contraint par l'audace de ses adversaires. On était à neuf ou dix mois des élections générales. Pourquoi ne pas attendre le résultat de la consultation populaire? L'Empereur avait la conviction qu'elle lui donnerait toute la force nécessaire pour agir ; mais qu'elle ôterait en même temps aux autres l'envie de continuer. Welles de La Valette trouvait cette confiance excessive, d'où je conclus que Rouher la trouvait dangereuse et que, livré à sa seule inspiration, il eût agi un peu plus tôt.

Le fait est que les nouvelles lois sur la presse et sur les réunions publiques, impunément violées tous les jours, semblaient lui en donner le droit. Il suffisait à l'Empire d'opposer ces lois elles-mêmes à tous les révoltés qui en abusaient contre lui. Il l'essaya bientôt sans grande confiance et sans grand succès. La loi sur la presse était du 11 mai 1868. Le 30 mai de la même année, paraissait le premier numéro de la *Lanterne*. En juillet, Ténot publiait son livre sur le 2 Décembre ; Peyrat fondait

l'*Avenir national;* Pelletan, la *Tribune;* Picard, l'*Électeur libre;* Victor Hugo, le *Rappel;* Delescluze, le *Réveil.* C'était la guerre à outrance, la guerre à mort, sans trêve ni merci, déclarée à l'Empire par des hommes habitués à croire qu'on renverse les gouvernements avec des brochures et des articles de journaux. On les déconsidère, on les ébranle, mais on ne les renverse pas à soi tout seul. Il y faut une trahison intérieure, une garde nationale imbécile, ou un appoint de l'étranger. Ayant vu ce que j'ai vu, je garde la conviction très ferme, contraire, je l'avoue, au sentiment général que, sans la guerre, on n'eût jamais renversé celui-là, soutenu comme il l'était par la magistrature et par l'armée, mais on en nourrissait l'espérance, et l'attitude de la population, surtout à Paris, n'était pas faite pour décourager les agresseurs. La foule assistait, curieuse et amusée, à ce spectacle semi-tragique, comme la plèbe romaine à la lutte entre les soldats de Vitellius et de Vespasien. On ne désirait pas de révolution; mais on lisait la *Lanterne* avec délices. On en savourait l'insolence; le nom de Rochefort était dans toutes les bouches. Le toast légendaire de Félix Pyat à la « petite balle » semblait un peu excessif, venant d'un homme qui, avant de manifester ainsi ses goûts personnels, avait toujours soin de mettre la frontière entre la loi et lui. Le fanatique Delescluze paraissait décidément trop sombre, dans son *Réveil,* avec ses alinéas tranchants comme un rapport de Saint-Just. On l'appelait « la vieille hyène », et il justifiait assez ce nom. C'est Rochefort qui était le roi du jour. On peut en éprouver aujourd'hui quelque étonnement en relisant la *Lanterne.* Le déchet qu'elle a subi est le sort commun de tous les pamphlets; mais la France éprouvait alors un besoin maladif de manquer de respect à son gouvernement; la *Lanterne* l'y aida et en recueillit le bénéfice. Dans l'état des esprits elle répondait à une passion de fronde et à une fringale d'irrévérence. On se la passait sous le manteau jusque dans l'entourage de l'Empereur.

Parmi les politiciens, il n'y avait guère que les anciens parlementaires, les Jules Simon et les Jules Favre, à qui son éclatant triomphe causât quelque dépit. Le coup d'essai de Roche-

fort était un coup de maître, qui, du jour au lendemain, les rejetait au second plan. Leur vieille étoile filait devant cette lanterne. Ils se sentaient dépassés, distancés, éclipsés, et on ne se gênait pas pour le leur dire. Toute une jeunesse, ambitieuse et entreprenante, les dénonçait comme de vieux radoteurs, tombés au-dessous du niveau de leur temps, et dont on n'a plus rien à attendre, des ganaches, pour tout dire. Elle leur signifiait leur congé et aspirait ostensiblement à prendre leur place. Ils en paraissaient tout décontenancés. Ferry, Laurier, Brisson, Floquet s'étaient déjà désignés à l'attention publique. Gambetta allait venir.

IV

Cette seconde moitié de l'année 1868 a dû laisser à tous ceux qui avaient alors l'âge de la réflexion des impressions de volcan en travail. Du cratère bouillonnant jaillissait une aigrette de feu. En se réveillant, on se demandait quel serait le spectacle du jour et on en cherchait l'affiche dans les journaux. Pour ma part, je ne croyais pas encore à la disparition d'Herculanum, mais je pensais bien que cette perpétuelle coulée de lave apporterait un jour de sérieux ennuis au gouvernement. On marchait, sans trop s'inquiéter d'ailleurs, sur des cendres brûlantes, avec du feu dessous. Les ennemis de l'Empire redoublaient d'efforts pour précipiter l'explosion. Après la *Lanterne*, la souscription Baudin. Après Rochefort, Gambetta. J'étais frappé de cet état d'esprit général qui régnait dans Paris, encore plus curieux d'aventures que sérieusement désaffectionné, et qui assurait une popularité immédiate aux audacieux. Gambetta fut célèbre du jour au lendemain. Une plaidoirie suffit à sa gloire naissante. Sa défense de Delescluze traversa, comme la foudre, les nuages amoncelés. Il y était allé, contre le régime, jusqu'à la provocation, jusqu'à la menace, sans rencontrer, sur cette route naguère dangereuse, ni empêchement ni obs-

tacles. Plusieurs de ceux qui assistèrent à cette audience historique n'en revenaient pas. Ils s'étonnaient moins encore de ce que l'avocat avait dit que des facilités qu'on lui avait laissées pour le dire. Il avait positivement pétrifié ou, comme il s'en vantait lui-même, submergé le président Vivien et le procureur Aulois. Le flot de sa tumultueuse éloquence les avait surpris comme une vague, entraînés comme un torrent. Il sortit de ce procès Baudin armé pour de nouvelles batailles, désigné pour de nouvelles victoires. Dans le milieu surchauffé des étudiants et des stagiaires, où il jouissait déjà d'une renommée de quartier, on lui avait prédit un grand avenir politique : mais personne ne supposait que la prédiction dût se réaliser si vite et qu'il suffirait de deux ans pour faire de lui un dictateur. Dans le monde parlementaire, les gros bonnets, un peu pelés, du parti républicain flairaient en ce vainqueur, non sans quelque malveillance, un compétiteur et un rival.

Dans la Chambre, dont il allait bientôt faire partie, on aurait bien voulu le considérer uniquement comme un de ces Méridionaux exubérants qui se font remarquer partout où ils passent, et spécialement sur le Boul'Mich', par la hauteur de leur verbe et le négligé de leur tenue ; mais en réalité elle lui attribuait plus d'étoffe. Il y était venu l'année précédente, coiffé d'un énorme panama qui s'imposait aux regards, et alourdi déjà par un commencement de ventre. Maintenant il fréquentait assidûment les séances, raillant, de la galerie, la timidité des attaques, signalant les fautes des vieux chefs et expliquant à ses familiers par où avait péché le plan de bataille... Ah ! ce serait autre chose, quand il serait là, lui, Gambetta, l'année prochaine !

Il avait déjà un auditoire qui lui faisait une garde dans la salle des Pas perdus et qui saluait le vrai héros du jour en cet homme de trente ans, dont la réputation allait passer, en trois étapes, du café au prétoire et du prétoire à la tribune.

Après son triomphe oratoire du Palais de justice, j'entendais répéter par quelques impatients qu'avec Rochefort et Gambetta l'Empire n'en avait pas pour trois ans. Ils ne savaient

pas si bien dire, mais je persiste à croire et à répéter, malgré l'opinion commune, que sans la guerre, ni Rochefort déjà réfugié en Belgique, ni Gambetta lui-même, n'en auraient eu raison. Il y eût fallu une émeute, une guerre des rues, impossible avec les dispositions de l'armée. Autour de moi, dans le petit monde de journalistes où je vivais alors, on n'avait sur ce point aucune espèce d'inquiétude et je me rappelle fort bien qu'au *Journal de Paris* ces menaces faisaient hausser les épaules à J.-J. Weiss et à Hervé. A l'*Époque*, nous étions encore plus tranquilles, et le libéralisme progressif de l'Empire nous inspirait pleine confiance. Nous y voyions le salut de la dynastie, et chacun de nous y travaillait avec une conscience et un entrain dignes d'un meilleur sort.

En effet, malgré la justice que les journaux de l'opposition n'hésitaient pas à nous rendre, cette malheureuse *Époque*, qui avait déjà traversé tant de crises, ne parvenait pas à s'en relever. Elle périclitait tous les jours entre les mains de M. Frédérick Terme, qui, se croyant une vocation de diplomate, nous recommandait de mettre dans nos articles toutes les subtilités, toutes les réticences et toutes les équivoques du style diplomatique. Ils en devenaient illisibles et nous étions les premiers à en rire. La liberté que nous prêchions prenait sous notre plume des airs de prude effarouchée ou de vieille coquette sur le retour. Elle minaudait, diplomatiquement. On s'abordait, entre camarades, par cette question : « Avez-vous été assez diplomate ce matin? — Oui, j'ai mis à la liberté un voile à la fois transparent et obscur qui lui donne une physionomie riante ou boudeuse, suivant la façon dont on le place ! » Et M. Frédérick Terme se frottait les mains ; mais Clément Duvernois n'était pas content.

Ce n'est pas la première fois que je prononce le nom de cet homme qui joua un rôle si important dans les trois dernières années du second Empire ; mais c'est à ce moment que je l'approchai réellement et que j'appris à le connaître. Le petit groupe d'actionnaires qui s'intéressaient à l'*Époque* et qui lui avaient déjà fourni des fonds — pas assez pour la faire vivre —

sentirent qu'elle allait mourir si on ne lui portait un prompt secours. Ils résolurent de la sauver, mais ils se rendirent compte en même temps que M. Frédérick Terme n'était pas l'homme de ces résurrections *in extremis* et, après avoir pris conseil (je me le figure) en très haut lieu, ils lui adjoignirent Duvernois, un de ces auxiliaires qui mettent prestement les titulaires dans leur poche. M. Frédérick Terme ne parut bientôt plus au journal qu'à l'état d'ombre et on l'en récompensa par la croix d'honneur. Duvernois daigna m'annoncer qu'il m'attachait exclusivement, sous lui, à la partie politique de l'*Époque*, et je ne tardai pas à me convaincre que ce n'était pas un vain mot, car son activité se dépensait surtout en paroles, il n'aimait pas à écrire tous les jours, et alors je le remplaçais, bien ou mal.

Mais, avant tout, il fallait trouver une nouvelle commandite. Je voyais passer dans nos bureaux des figures *ad hoc*, un peu hautaines, comme il convient quand on va donner son argent. Il y eut alors des négociations auxquelles je crois bien que Leguevel de Lacombe ne fut pas étranger. Il entrait, grave, dans le bureau de Duvernois, lui rendait compte sans doute de l'état des pourparlers, et en sortait avec un air d'importance que justifiait sa faveur croissante, mais qui n'était pas habituellement dans son caractère. Enfin la préférence de notre nouveau directeur s'arrêta sur un tailleur illustre, M. Dusautoy, qui avait certainement sollicité l'honneur de nous venir en aide. Un sacrifice ne lui coûtait pas, disait-il, estimant qu'il devait bien cela à l'Empire, et surtout à l'Empereur qu'il avait habillé. Il ne demandait, en bon commerçant, qu'à voir les choses d'un peu près pour faire ses évaluations sur pièces et documents positifs.

Duvernois, ayant stipulé pour son personnel, avait mis, au bout de mon nom, une somme d'appointements assez modeste, mais qui parut considérable à ce bon M. Dusautoy. Il pria Duvernois de me faire venir, me regarda bien en face, me demanda sur la politique quelques explications auxquelles je vis qu'il ne comprenait rien, mais qui le satisfirent complète-

ment, et se tournant vers Duvernois : « Allons, fit-il, c'est bien, nous l'essaierons ! »

L'autre ne put s'empêcher de lui répondre, dans les mêmes termes : « Je l'ai déjà essayé ! » Et quelques minutes après, lorsque l'essayeur fut parti : « Que voulez-vous, mon cher ami? me dit-il, c'est un mot de métier ! »

Je n'en avais éprouvé aucun dépit. Malheureusement le dévouement de M. Dusautoy ne sauva point l'*Époque* et il fallut bientôt créer un nouveau journal, le *Peuple français*, plus libéral encore que l'*Époque*, mais aussi plus officieux, où je continuai d'écrire, par habitude. Il y a ainsi une foule de plis pris sur lesquels on s'endort, sans grand plaisir, pour ne pas changer d'oreiller.

CHAPITRE XIX

LES ÉLECTIONS DE 1869

L'approche s'en fait sentir. — Premières réclames. — Les vins du Midi. — Jules Favre cautionne Bismarck. — Les préparatifs de la grande bataille. — Duruy et le marquis de Piré. — L'Haussmann de l'instruction publique. — Deux députés laboureurs. — Clôture de la session et de la législature. — Les deux armées. — État d'esprit de la nation. — Parisiens et ruraux. — Les journaux révolutionnaires. — Prédictions et pronostics. — Le *Peuple français*. — Clément Duvernois. — Ses relations avec l'Empereur. — Interprète et conseiller. — Homme d'État et bohème. — Sa politique. — Un serment au grand 16.

I

Les élections générales de 1869 marquent une date d'une importance capitale dans l'histoire du second Empire. C'est, pour ainsi parler, le commencement de la fin. Il s'était passé tant de choses depuis six ans; tant d'événements graves avaient mis aux prises, dans le Corps législatif, l'opposition et la majorité que, de part et d'autre, on avait hâte d'en venir aux mains sur un terrain plus large et de savoir le jugement qu'en porterait la nation directement consultée. Toute la discussion du budget s'en ressentit.

On vit dès lors apparaître ces amendements intéressés qui ruinent les finances publiques, mais qui recommandent leurs auteurs à la gratitude du peuple. Il y en eut un notamment, du vicomte Clary, qui réclamait un supplément de pension pour les instituteurs. Déjà!

Dans cette même discussion du budget, mes « notes d'audience » font allusion à un débat sur les vins de l'Hérault. Je n'en parlerais certainement pas si je n'y rencontrais la preuve éclatante d'un de ces brusques retours des choses humaines qui mettent en bas ce qui était en haut et, à la place de la prospérité, la ruine. Ce fut un véritable duel entre le Midi, représenté par M. Roulleaux-Dugage, et le Nord, représenté par M. Jules Brame. A cette époque, s'il faut en croire ce dernier, les gens de l'Hérault qui avaient payé une propriété cent mille francs, en tiraient chaque année un revenu égal à son prix d'achat. Et Brame ajoutait que, pour rendre potables ces vins si productifs, il fallait leur faire subir un traitement hydrothérapique.

Leur fortune a bien changé, puisque, depuis ces heureux jours, nous avons vu les vignerons du Midi s'insurger au nombre de trois cent mille, refuser le payement de l'impôt, promener leur misère, vraie ou fausse, à travers les villes, et mettre le couteau, avec lequel ils taillent leurs ceps, sur la gorge du gouvernement. C'est un insecte, le phylloxera, qui en est cause. Il est vrai qu'ils accusent aussi un autre rongeur, la fraude, qui exercerait de formidables ravages. Les mauvaises langues prétendent qu'elle sévit même chez ceux qui la dénoncent ; quelques procès scandaleux et truqués semblent, en effet, prouver qu'elle n'est pas étrangère à leurs maux. Il est trop certain que, là aussi, la politique a mis la lumière non pas sous le boisseau, mais sous le tonneau.

A la fin de la discussion budgétaire de 1869, Jules Favre, qui avait manifestement des prétentions personnelles à connaître et à conduire, comme on le vit plus tard, la politique extérieure de la France, ne put se retenir d'en parler. Il prit Bismarck sous sa protection et garantit à la Chambre les intentions pacifiques de celui qui allait inventer contre nous, en Espagne, la candidature Hohenzollern. « On ne voit, disait ce clairvoyant Jules Favre, aucune raison de suspecter sa sincérité ! » La Valette lui répondit que nous n'avions pas à nous mêler des affaires alle-

mandes, et ne le ferions que le jour où l'on porterait atteinte à notre honneur et à notre droit.

Ce sera un éternel problème et l'histoire elle-même ne le tranchera pas, que de décider si ce jour-là était venu lorsque surgit ce fantôme de la candidature Hohenzollern. Il me faudra bientôt avouer que, dans mon humble jugeotte de journaliste, je le crus et qu'à mes yeux la faute, l'immense faute ne fut pas là. Non, ce ne fut pas un crime que de faire la guerre, mais ce fut une inconcevable aberration que de la faire comme on la fit, sans plan arrêté, sans information, sans préparation suffisante, au hasard de la rencontre et, pour ainsi parler, au petit bonheur. C'était aller au-devant des catastrophes. Elles firent la moitié du chemin.

Mais, comment qualifier, après ce qu'on a lu, vu et su depuis, cet aveuglement d'un Jules Favre cautionnant la loyauté et le désintéressement d'un Bismarck? Il est vrai qu'il allait proposer, en même temps, une réduction de deux cent mille hommes sur nos effectifs. De son côté, Pelletan préparait une charge à fond contre la garde impériale et tenait à dire encore une fois leur fait aux prétoriens.

Toutes ces discussions n'avaient, je le repète, ni leur éclat, ni leur intérêt ordinaires. Elles se traînaient, veules et molles. Ce qui était batailles l'année précédente n'était plus qu'escarmouches et feux de file. L'approche des élections, au lieu d'exciter les gens, paraissait les calmer. Non qu'on eût peur de se compromettre, mais on sentait qu'à la veille de l'action la parole n'était plus qu'une manifestation accessoire. On chicana un peu sur tous les budgets, mais sans ardeur et sans entêtement. Je ne retrouve ici qu'une petite scène, savamment ménagée par M. Thiers, dans une discussion économique, pour aboutir à un mot de la fin : « Votre régime n'est qu'une comédie ! »

Ces hyperboles ne portaient plus, sonnaient faux. On ne s'intéressait vraiment qu'aux préparatifs de la lutte, et, des deux côtés, on travaillait à s'y assurer l'avantage. Lorsque par hasard un fantaisiste, comme le marquis de Piré, montait à la

tribune, on se plaisait à l'entendre, et on ne lui en voulait pas d'amuser le tapis. Cela lui arriva dans un petit débat sur les collèges communaux, où il déploya toute sa verve. Jules Simon et le ministre Duruy avaient fait grand éloge de ces pauvres établissements où l'on n'apprenait pas grand'chose, mais auxquels les municipalités demeuraient attachées comme à de petites gloires locales. Le marquis de Piré en demanda la suppression au nom des principes démocratiques. « L'instruction supérieure pour les intelligences d'élite, à la bonne heure, disait-il. Multipliez les bourses dans les lycées impériaux, mais point de ces collèges avortés à l'usage de petits messieurs qui veulent porter une redingote noire pour dissimuler qu'ils n'ont pas de chemise. Créez-moi beaucoup d'écoles professionnelles, qui formeront de bons ouvriers capables de gagner le pain de leur famille. Malheureusement, M. Duruy veut tout faire à la fois, « c'est l'Haussmann de l'instruction publique ! »

Il y avait bien une parcelle de vérité dans cette boutade. Et redoublant : « C'est comme vos filles que vous envoyez à la Sorbonne, j'aimerais mieux les voir rester chez leurs mères ! » Il sortait ainsi de la question, ou plutôt du chapitre que l'on discutait, et le président Schneider s'efforça de l'arrêter dans cette incartade ; mais ce fut en vain.

« Il doit y avoir ici, insistait ce fougueux critique, un chapitre pour les femmes. Où est-il? je ne le vois pas. Dans l'intérêt même des collèges communaux, monsieur le Président, il faut des mères, sans quoi ils manqueraient d'élèves. Les cours libres créés par M. Duruy ont été institués pour les femmes qui s'ennuient dans leur domicile. »

Évidemment, Piré n'aimait pas cela. Il reprenait à son compte l'épitaphe romaine : *domum coluit, lanam fecit,* devant laquelle nos petites filles modernes poufferaient de rire, et il quittait la tribune pour ne pas s'attirer la disgrâce de M. le Président ; mais non sans décocher à celui-ci un dernier trait : « Je sens toujours, non pas une épée de Damoclès, mais un clou de Sisara sur ma tête ! » Ce fils boiteux d'un intrépide général de cavalerie, qui fut admirable dans la campagne de Waterloo,

joignait un gentil brin d'esprit à la bravoure de son père.

Enfin, le jour béni arriva. Le lundi 26 avril 1869, la clôture de la session, qui était en même temps celle de la législature, fut prononcée. La cérémonie annuelle eut un certain éclat.

On se sépara au cri de : « Vive l'Empereur ! » De la gauche y répondirent des cris assez nourris de « Vive la liberté ! Vive la France ! » et on se serra la main en se promettant de se revoir, Mais plusieurs ne revinrent pas.

II

En réalité, les deux armées ne marchaient à la bataille ni avec la même confiance, ni avec le même entrain. L'opposition s'y précipitait, non pas sûre de vaincre, mais escomptant de nouveaux avantages, et désignant d'avance par leur nom les importantes recrues qui devaient grossir ses rangs ; la majorité au contraire y allait avec une pointe de découragement. Elle sentait bien qu'un certain discrédit commençait à entamer le régime, et, au fond, dans son for très intime, elle craignait qu'il n'en rejaillît sur elle-même un peu de défaveur. Elle restait encore disposée à se bien battre, elle ne doutait même pas de la victoire ; mais elle la prévoyait fort disputée, moins complète, moins décisive qu'à l'ordinaire, et se demandait de quel prix il lui faudrait la payer. Elle appréhendait d'y perdre quelque chef, ou plusieurs de ses meilleurs soldats et mesurait avec mélancolie le déchet sensible qui éclaircirait la vieille phalange.

C'est au gouvernement qu'elle s'en prenait de cette perte à peu près inévitable. En lâchant trop la bride, il avait mis ses anciens serviteurs dans une situation difficile, dont ils ne pouvaient sortir maintenant qu'au prix d'un grand effort, très secoués et bousculés. D'autres, au contraire, se plaignaient qu'il n'eût pas assez détendu les ressorts du régime et orienté plus franchement sa marche vers la liberté. Ceux-ci étaient décidés à s'affranchir, s'il le fallait, de sa tutelle, tandis que les

vieux bonapartistes insistaient auprès de lui pour qu'il l'exerçât avec plus de résolution et de vigueur.

Cette double impression se manifestait dans les préparatifs du combat. Le gouvernement ne demeurait pas inactif : il travaillait de son mieux les populations et les fonctionnaires, stimulant le zèle des préfets et des maires, voire des instituteurs et des juges de paix ; rappelant les services et multipliant les promesses ; mais réduit à dissimuler un peu son action et à manœuvrer, autant que possible, dans la coulisse.

L'opposition avait calculé qu'une tactique différente servirait mieux ses intérêts, elle déployait au grand jour ses divers drapeaux qui étaient à la fois pour elle une force et une faiblesse. Elle avait intérêt à montrer au peuple que tous les anciens partis, oubliant leurs griefs respectifs, s'étaient unis dans un mécontentement général pour donner une leçon à l'Empire ; mais la province et surtout les campagnes semblaient un peu déconcertées par cette mise en scène bariolée, image d'une coalition hétérogène où leur fidélité entrevoyait un complot. Elles n'avaient guère connu le second Empire que par des bienfaits dont elles lui demeuraient reconnaissantes et n'attachaient pas le même prix que les villes à un nouveau progrès de la liberté politique.

L'émotion y était cependant plus grande qu'à l'ordinaire ; il y avait de l'agitation presque partout ; on se remuait, avec ce besoin de bruit qui caractérise les passions superficielles de la bourgeoisie française.

Lorsque l'observateur réfléchi allait au fond des choses, il ne tardait pas à démêler ce qu'il y avait de factice, ou plutôt de soufflé, dans cette tapageuse animation. Elle était sincère, et elle fût devenue furieuse si on eût contesté sa sincérité, mais elle ressemblait un peu à ces cabales de théâtre qui sont montées pour faire tomber une pièce et qui emploient volontiers, pour y réussir, les artifices dramatiques, les *ficelles* qu'elles y dénoncent. C'était une Fronde, plutôt qu'une révolte, ou, si l'on veut, une révolte amusée d'écoliers en colère contre un professeur qui a déplu.

En tâtant sérieusement le pouls aux Parisiens, on y comptait quelques pulsations au-dessus de la normale ; mais on n'y sentait aucune fièvre de révolution. Jamais peut-être, sauf pendant l'Exposition universelle de 1867, ils n'avaient montré plus d'entraînement à tous les plaisirs qu'en ce printemps, où les élections elles-mêmes épicaient agréablement le ragoût. C'était une attraction supplémentaire qui piquait la curiosité. Chacun allait allègrement à ses affaires, sous l'influence d'une légère ivresse, où la politique intervenait comme une jolie mousse de champagne, mais pas plus.

Quelques furieux, retranchés dans quatre ou cinq journaux incendiaires, bombardaient, avec l'Empire, toute la société française. Les Delescluze faisaient rage et annonçaient chaque matin qu'elle allait sauter, qu'en tout cas le régime n'en avait pas pour six mois ; les *Lanternes* pullulaient sous des noms divers ; mais ces prophéties nous laissaient tous assez tranquilles. Pour ma part, j'allais avoir trente-quatre ans ; mon stage au Corps législatif, en me donnant quelque expérience, m'avait un peu blasé sur la valeur des pronostics noirs ; et je puis affirmer que toutes les prédictions révolutionnaires produisaient exactement sur la masse du pays le même effet que l'annonce d'une comète qui doit, en passant, pulvériser la terre. On en cause, on en rit, on y croit, on n'y croit pas et on dort sur ses deux oreilles en attendant la fin du monde.

Tel était bien l'état d'esprit des Français dans cette crise. Nul désir de bouleversement ; un certain goût à vivre dans une atmosphère chaude et, çà et là, orageuse ; une surexcitation spéciale, caractérisée par un besoin de mouvement et de bruit ; un léger courant d'électricité dans l'air ; en un mot, un peu d'étourdissement causé par une nervosité qui devenait un plaisir ; voilà ce que j'ai vu et senti, cru voir ou sentir.

Des circonstances particulières, sur lesquelles je vais revenir, m'avaient laissé, je l'espère, le calme, qui observe, et la raison qui conclut. Je ne croyais pas que l'Empire fût en péril, et, en réalité, aucun danger intérieur ne le menaçait sérieusement. Je répéterai toujours que c'est la guerre et la guerre seule qui

l'a perdu. Napoléon III est tombé, comme son oncle, sous les coups de l'étranger. Il n'a été trahi que par la fortune.

III

Donc, le journal où j'écrivais alors était le *Peuple français*. Il recevait ses inspirations du cabinet de l'Empereur et elles étaient assez libérales pour nous attirer des recrues qui, n'ayant pas d'engagements antérieurs, acceptaient sans répugnance insurmontable de mettre à la liberté une étiquette impérialiste. Peu leur importait qui la donnât, pourvu qu'elle fût donnée loyalement et sans retour. L'oisiveté leur pesait.

C'étaient pour la plupart des jeunes gens qui se sentaient un avenir et ne se souciaient que médiocrement d'en sacrifier l'espérance à une éternelle bouderie. J'en étais là, ou du moins je m'y acheminais à mesure que l'opposition parlementaire m'éloignait d'elle par ses ritournelles pacifiques et ses chicanes sur l'armée. Je voyais dans ces perpétuelles récriminations un péril national et j'accusais de surdité ceux qui, alors comme aujourd'hui, fermaient leurs oreilles aux grondements d'orage plus rapprochés tous les jours. Depuis trois ans, la guerre entre la Prusse et la France me paraissait nécessaire, inévitable.

Clément Duvernois, dont on commençait à s'occuper dans le monde politique, avait la haute main sur le journal et y écrivait des articles, où les plus grands personnages de l'État cherchaient à démêler la vraie pensée impériale. On savait, ou on croyait savoir qu'il en était le confident, quelquefois l'inspirateur. Il s'apprêtait à la résumer dans une formule, peut-être convenue, qui fut alors très commentée : « Sire, faites grand ! » Elle signifiait dans sa bouche que l'Empire ne devait pas reculer devant de larges mesures démocratiques et sociales ; qu'il pouvait hardiment s'engager dans cette voie, parce que c'était la voie du salut. Par là, on donnerait au peuple des satisfactions substantielles qui, dans la balance, feraient plus qu'équilibre

aux revendications exclusivement politiques de la bourgeoisie, c'est-à-dire de ces subtils philosophes qu'on n'appelait pas encore des intellectuels et qu'on avait cessé d'appeler des idéologues.

Sur ce point, l'Empereur et son interprète, quelquefois son conseiller, avaient dû facilement s'entendre. Nous qui, au journal, étions témoins des allées et venues entre les Tuileries et la rue du Croissant, nous savions que Clément Duvernois prenait gaillardement beaucoup de choses sous son bonnet, mais qu'il ne fut jamais désavoué, même par le *Constitutionnel*, notre officieux rival. Le *Peuple français* était plus et moins qu'un officieux, c'était un ami, ou plutôt un benjamin, un enfant gâté.

Comment un jeune homme d'une tenue un peu lâchée, tel que Duvernois, avait-il fait la connaissance du souverain? Ce fut toujours pour nous un mystère. Il arrivait tout chaud, tout bouillant, de l'Algérie, avec quelques recommandations dont la meilleure était certainement son brillant début dans la polémique algérienne. Le docteur Yvan, Émile de Girardin et M. Émile Ollivier lui ouvrirent sans doute, par une série d'étapes, les avenues qui l'amenèrent au pied du trône. Le secrétaire particulier de l'Empereur, qui était alors M. Conti, y fut peut-être aussi pour quelque chose.

J'imagine qu'il plut et fut agréé surtout comme un phénomène. Il y avait en lui de l'homme d'État et du bohème, et ce fut peut-être ce contraste qui fixa sur lui l'attention du souverain. Il était tout ce qu'on voudra, excepté un sot ; dans ses paroles comme dans ses actions, il savait arrêter l'audace au point juste où elle eût touché à l'inconvenance, et il excellait à glisser la flatterie au défaut de la cuirasse. Plus ma pensée se le remémore, plus je me persuade qu'il dut conquérir par là cette haute faveur. Elle le suivit — atténuée toutefois — jusqu'à la fin de l'Empire. Sans doute il s'y joignit un peu de chance. Le hasard entre toujours, pour une certaine part, dans l'issue de ces rencontres et de ces liaisons paradoxales. Quelquefois un mot heureux en décide, et la première impression

que la plus petite maladresse pouvait rendre fâcheuse, tourne à l'avantage de l'ambitieux qui en a franchi l'écueil.

Au moment où Clément Duvernois remplaça l'*Époque* par le *Peuple français*, quelques mois avant la grande crise électorale de 1869, il s'avançait, dans la mêlée politique, appuyé sur deux puissants soutiens, M. Émile Ollivier et Napoléon III. On a dit qu'ils le pilotaient, mais il aidait bien aussi à la manœuvre, avec une puissance d'initiative dont son habileté avait soin de laisser l'honneur à ses deux alliés. C'était un petit père Joseph, très jeune — il n'avait que trente-trois ans — devant lequel les courtisans commençaient à se découvrir. Il n'affectait d'ailleurs ni les allures ni les vertus d'un capucin. Sa discrétion politique — il n'avait que celle-là — n'était pas du tout obséquieuse et se refusait à toute apparence d'humilité.

L'hiver précédent, il nous avait réunis dans un dîner solennel au Café Anglais, où le Grand 16 lui-même fut témoin du serment que nous fîmes d'accoucher enfin cet Empire libéral qui hésitait encore devant l'opération nécessaire. La rédaction n'était pas nombreuse ; je ne vois guère que Duvernois, son frère Alexandre, Frary, Lacombe, Charles Gaumont, tous morts aujourd'hui, et moi-même, qui eussions quelque droit à nous mêler de cette délicate entreprise, mais l'administration du journal, qui était assez nombreuse, et même sa composition, jurèrent pour nous. En réalité, nous ne fûmes habituellement que trois, Duvernois, Frary et Claveau, quelquefois Albert Duruy et Augustin Filon.

Notre directeur nous laissait assez libres, jugeant avec raison que ses seuls articles, immédiatement discutés et commentés, avaient une réelle importance. Il était d'ailleurs entendu depuis longtemps, et reconnu par nos confrères de toute la presse, que le *Peuple français* représentait la liberté dans l'Empire. Cela nous fit une demi-popularité ; l'opposition se servait de nos articles pour embarrasser les autres journaux du gouvernement et notamment ce *Constitutionnel* avec qui nous ne fûmes jamais en bons termes. Notre politique, précisée par nous-mêmes dans mainte conversation, était fort simple. C'était celle des

anciens Quarante-Cinq, à savoir — autant qu'on peut comparer des étiquettes et même des idées dont la signification change suivant les époques — un doux mélange de centre-gauche et de centre-droit ; mais toujours avec un peu plus de *démocratie socialiste* que l'un et l'autre ; le bien, et plus particulièrement le bien-être du peuple avant tout. Nous n'étions pas loin, déjà ! de rechercher par quels moyens on pourrait diminuer un peu l'écart entre les conditions humaines. Duvernois, qui n'avait aucun intérêt à nous tromper sur ce point, disait que c'était le rêve de l'Empereur. Je l'ai cru et je le crois encore.

Mais, pour le reste, c'était bien vers la liberté que nous inclinions. Plus d'un an auparavant, un *quarante-cinq* de la Charente, Gellibert des Seguins, étant mort, je lui avais fait, en latin, dans les *Profils parlementaires*, une épitaphe élogieuse qui me valut les compliments du fort latiniste Sarcey, bien que je l'eusse attribuée à M. Émile Ollivier. Je la reproduis ici, comme un souvenir de jeunesse, et surtout comme une preuve de nos tendances libérales :

HIC JACET
SUCCESSOREM NONDUM NACTUS,
NOBILIS HOMO
GELLIBERTUS DE SEGUINIBUS
UNUS EX ANIMOSIS PROVINCIARUM LEGATIS
QUI, CIRCA QUADRAGINTA ET QUINQUE,
EMILIO DUCE,
RES OLIM DISSOCIABILES CONSOCIARE TENTAVERUNT,
PRINCIPATUM ET LIBERTATEM.
CONSILIO MELIOR QUAM ELOQUIO
OBIIT
ANNO ÆTATIS SUÆ XLIII
POST CHRISTUM
MDCCCLXVIII

Et comme le défunt n'avait jamais été bavard, j'ajoutais, suivant l'antique usage, un mot sur sa tombe : *E silentio ad silentium*. Voilà comment on s'amusait au bord du fossé.

CHAPITRE XX

LA BATAILLE

Clément Duvernois candidat à la députation dans les Hautes-Alpes. — La coalition contre l'Empire. — L'Union libérale. — La situation des partis. — Examen de conscience. — Conseils aux débutants. — Rivalité du *Peuple français* et du *Constitutionnel*. — Un petit-neveu de Coffinhal.

La candidature de M. Émile Ollivier à Paris. — Le proscrit Bancel. — L'ami Jumelle. — Un duel à mort. — La réunion du Châtelet et la victoire de Bancel. — Le résultat dans toute la France. — La coalition battue. — Renan candidat. — Duvernois député. — Mes aventures personnelles. — Candidat malgré moi. — Carnot et Rochefort à Montmartre. — Le troisième larron. — Décoré ! — Le farouche Castagnary.

Pendant que le gouvernement et ses ennemis s'entraînaient pour le grand branle-bas des élections générales, le *Peuple français* nourrissait une ambition personnelle et, si j'ose le dire, égoïste. Son directeur était candidat officiel dans les Hautes-Alpes, ce qui n'était pas un bon moyen de prouver au pays qu'on renonçait à certaines pratiques. Nous le comprenions et Clément Duvernois n'était pas homme à se le dissimuler. Mais sa clairvoyance était quelquefois en défaut quand sa passion était en jeu.

Il n'y en avait pas de plus ardente chez lui que l'envie d'être député pour devenir ministre, car il allait toujours et du premier coup aux extrêmes. On lui aurait prédit qu'il serait un jour empereur, je crois bien qu'il aurait cru la chose possible et même probable. Il avait l'habitude de dire que tout homme

qui naît en France peut y devenir roi ou pendu ; que toutefois il a plus de chances pour être pendu. Ce fut, à tout prendre, ce qui lui arriva à lui-même. Après avoir été, pendant dix-huit mois ou deux ans, plus vice-empereur que Rouher lui-même, il finit pendu, ou quelque chose d'approchant.

Mais il n'en était pas là, quand il partit pour les Hautes-Alpes, à la conquête d'un mandat électoral, qui n'était pas très facile à décrocher. Il emmenait notre aîné au journal, Charles Gaumont, ancien ouvrier horloger, qui écrivait en langage honnête des articles d'économie politique, et que son âge désignait pour chaperonner la jeunesse de Duvernois.

Leur départ nous eût laissés, Frary et moi, à peu près seuls et maîtres au journal s'il n'avait eu en même temps pour résultat d'y ramener le fantôme de M. Frédérick Terme, l'ancien directeur de l'*Époque* après Ernest Feydeau. En réalité il était resté accroché au *Peuple français,* mais il n'y jouait plus qu'un rôle de fantôme lorsque cette absence du vrai directeur lui rendit un peu de corps.

Il reparut et me répéta : « C'est entendu? n'est-ce pas. Une politique prudente? Des articles diplomatiques? »

Ce n'était pas précisément ma partie, mais il suffisait d'en fabriquer d'inintelligibles pour le contenter. Plus on y multipliait les ambiguïtés et même les contradictions, plus il se frottait les mains. L'équivoque lui apparaissait comme le dernier terme de la littérature politique, peut-être parce qu'il était bègue et que ce vice de nature imprimait à sa parole une perpétuelle hésitation. J'étais au mieux avec son frère, député et maire de Lyon, qui avait, au contraire, une allure franche et ouverte. Leur famille jouissait, de père en fils, d'un grand crédit et même d'une réelle popularité dans la seconde ville de France. Lyon envoyait alors au Corps législatif deux députés hostiles à l'Empire, MM. Jules Favre et Hénon, et trois bonapartistes résolus, MM. Perras, Laurent-Descours et Terme. Celui-ci votait, sans difficulté, toutes les propositions du gouvernement ; mais on savait à Lyon qu'il voterait la liberté avec plus de plaisir que le reste. M. Laurent-Descours était

18

un agent de change, et naturellement on l'appelait Laurent-Descours (de la Bourse).

Quant au bon M. Perras, j'admirais en lui un avocat généralement enrhumé qui avait étudié l'éloquence dans les recueils du premier Empire. Son langage, tour à tour solennel et fleuri, semblait copié sur les morceaux les plus choisis de Lemercier et de Fontanes. Très lettré d'ailleurs, et impitoyablement classique, il ne pouvait dire deux mots sans citer quelque phrase peu connue, d'un auteur célèbre ; par exemple : *Madame se meurt, Madame est morte*, ou bien : *Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire*, ou encore : *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux*, et autres nouveautés. Il professait qu'on doit approprier son style aux sujets qu'on traite, mais en ayant bien soin de mêler le plaisant au sévère pour ne pas fatiguer son auditoire ; par exemple un couplet de Scribe dans un discours de Royer-Collard.

Hénon, Perras, Terme, et même Jules Favre. Comme tous ces hommes paraissent lointains ! Comme tout ce qu'ils ont pu dire ou faire est oublié ! C'est bien pour cela que je le rappelle. Je n'ai pas encore bu l'eau du Léthé.

Nous étions donc seuls, ou presque seuls, M. Frédérick Terme, Frary et moi, au *Peuple français* pendant ces redoutables élections de 1869. Nous recevions d'un peu partout des instructions qui n'étaient pas toujours concordantes et qui me donnaient à réfléchir. Nous aurions dû n'en recevoir que du cabinet de l'Empereur, et cette source, ramifiée en plusieurs canaux, eût suffi pour imprimer à ces *monita* fort peu *secreta* une embarrassante diversité, mais la plupart des ministres, nous sachant dévoués, ne se gênaient pas pour nous adresser chaque jour, et chacun pour son compte, de petits papiers que nous nous empressions de renvoyer en bloc à Clément Duvernois dans les Hautes-Alpes. C'était notre *valise* à nous.

Il l'ouvrait, lorsque le travail de son élection lui laissait quelque loisir, et nous bâclait de là-bas quelque réponse plus ou moins vague et obscure dont l'ambiguïté faisait le bonheur de M. Frédérick Terme, habile à deviner des énigmes et surtout à en inventer.

Ceux qui vivent encore se rappellent ce que furent les élections de 1869 et, d'ailleurs, l'histoire en a conservé le souvenir ; mais, pour bien s'en retracer le tableau, il faut l'avoir vu.

Rien de ce qui s'est passé depuis, sauf peut-être les élections qui suivirent le 16 mai 1877, n'en peut donner une idée. La coalition, qui s'intitulait l'*Union libérale*, se composait de personnages qu'une même haine avait réunis, mais dont l'assemblage semblait la plus déconcertante des gageures. Ils ne hurlaient point, ils se félicitaient au contraire de se voir accouplés, tandis que le spectateur de bonne foi avait peine à comprendre ce salmigondis politique.

Un tel mélange, où des légitimistes de marque, comme un M. de Larcy, figuraient à côté d'Esquiros, de Gambetta, de Raspail, de Rochefort, déroutait la pensée, et même un peu la conscience. Ils se disaient rapprochés dans un commun assaut contre le *pouvoir personnel* — c'était le mot d'ordre — et se flattaient, sinon de renverser l'Empire, de lui infliger tout au moins la plus cuisante leçon. Chacun des anciens partis avait mis en ligne ce qu'il avait de plus présentable ; mais le fort contingent était celui des parlementaires orléanistes, où manquait seul M. Guizot, considéré comme impossible. La mort de Berryer avait décapité le groupe légitimiste et ne lui avait guère laissé que des personnages de second plan, presque inconnus, à demi morts, ou figés dans l'oubli, et qui ne devaient ressusciter que l'année suivante, après nos désastres. Mais les Casimir-Périer, les Rémusat, les Calmon, les Decazes, les Bocher et les Broglie se mirent en avant, rajeunis et comme cautionnés par des hommes nouveaux comme Prévost-Paradol et Édouard Hervé.

Ce n'étaient certes pas les talents qui manquaient à cette coalition. Elle en comptait beaucoup plus que l'armée de la résistance, mais un peu arriérés, démodés, avec cet air juste-milieu que ne comprennent guère les masses. Quand le peuple les voyait se disputer entre eux sur le vieux thème, à savoir si dans la monarchie constitutionnelle le roi gouverne ou ne gouverne pas, ses yeux s'écarquillaient comme des lucarnes.

Qu'est-ce, pour le bon sens du peuple, qu'un roi qui ne gouverne pas? Un soliveau, ou, comme disait Bonaparte à Sieyès, « un porc à l'engrais ». Les jeunes le sentaient bien. Prévost-Paradol aux *Débats*, Hervé et Weiss au *Journal de Paris*, s'efforçaient d'éclaircir la question, mais leur subtil raisonnement échappait à la galerie. De notre côté, au *Peuple*, nous les invitions à se mettre d'accord avec M. Thiers. Pour celui-ci, le principe était que le roi ne gouverne pas, mais il y admettait des exceptions. Il inclinait à penser que ministre, président de la République ou dictateur, quand on s'appelle Thiers, on doit tout ensemble régner et gouverner.

S'il faut le dire, ces débris des régimes déchus, avec leur physionomie bourgeoise et leur politique raisonnable, apparaissaient au gros de la nation, toujours simpliste, comme des revenants aigris ou boudeurs qui « n'étaient plus dans le mouvement ». Elle ne retrouvait point en eux cette allure démocratique qui lui plaisait, même dans l'Empire autoritaire. Ils n'étaient pas assez peuple pour elle.

Au contraire, une minorité déjà considérable était acquise à la démagogie révolutionnaire, qui flattait à la fois ses instincts et ses rancunes. Se venger tout ensemble de la bourgeoisie de 1850 et du coup d'État de 1851, n'était-ce pas faire d'une pierre deux coups et caramboler en même temps sur la monarchie et sur l'Empire? N'était-ce pas rapprocher le troisième avènement de cette République, que la France a dans le sang? La nouvelle génération républicaine le disait franchement à la barbe de ses alliés orléanistes, qui se croyaient plus fins qu'elle et qu'en dernière analyse elle devait duper et éliminer. Elle se proclamait hardiment *irréconciliable*, et le mot faisait si bien fortune que Laurie , qui devait plus tard rédiger la loi relative à la restitution des biens des d'Orléans, s'en emparait après Gambetta, quelques-uns ont même dit avant. Laurier irréconciliable ! Il faudrait ne pas l'avoir connu pour y croire ! En politique, ce sont les circonstances qui baptisent les hommes ; chacun leur demande quel nom il doit prendre pour s'assurer la faveur publique, et toutes ces étiquettes ne sont en réalité

que des réclames ; on en change quand elles sont usées. Laurier irréconciliable !

Nous cherchions avec Duvernois — lui à Gap, nous à Paris — les meilleurs moyens de gagner la bataille électorale et de blesser l'adversaire à mort. L'entrée en scène du parti radical ne nous inquiétait guère, et tous ces fiers-à-bras, jeunes ou vieux, qui prêchaient la révolution à la ville et à la campagne, nous apparaissaient bien plutôt comme des auxiliaires que comme des ennemis. Ils effrayaient le bourgeois et nous rendaient ainsi un service qui, de leur part, n'était point suspect. C'était une joie, au *Peuple*, que de voir Gambetta lancé contre Carnot, Ferry contre Guéroult, Raspail contre Garnier-Pagès, et Floquet contre toutes les vieilles barbes de 1848. Dans cette guerre des jeunes aux revenants, nous nous bornions à marquer les coups et à compter les points, avec une légère inclination vers les jeunes. Toute l'énergie de notre attaque, ou plutôt de notre résistance, était dirigée contre l'offensive des anciens partis, contre la coalition républicaine, royaliste et, çà et là, cléricale. Nous nous battions comme Napoléon à Leipsick contre trois ou quatre armées, et l'Empire, quoique affaibli, s'en tira.

Je devrais dire : l'Empire libéral, car, dans ce suprême conflit, nous défendions surtout la liberté, n'ayant pour la dynastie, ni même pour l'ordre intérieur, aucune crainte. On me pardonnera de dire encore une fois que, malgré tant de pronostics malveillants et de sinistres prophéties, le trône de Napoléon III et de son fils reposait sur des bases qu'aucune guerre civile ne pouvait sérieusement ébranler. Il y fallut la guerre étrangère; mais autrement, si l'opposition était devenue trop menaçante, la fidélité de l'armée eût permis à l'Empereur toutes les réactions, toutes les reprises dont son gouvernement aurait eu besoin.

Ce n'était pas le *Peuple français* qui les lui aurait suggérées ; nous avions assez à faire de lutter contre le *Pays* de Granier de Cassagnac, qui, sans les conseiller positivement, en prévoyait la plus ou moins prochaine nécessité, et même contre le *Cons-*

titutionnel, qui nous jalousait comme des escrimeurs fantaisistes, introduits subrepticement dans le jeu régulier de la politique impériale.

Entre lui et nous, la querelle devint un moment si vive, qu'il fut question d'un duel où mon excellent ami Robert Mitchell représenterait le *Constitutionnel*, tandis que je serais le champion du *Peuple français*. Je ne sais s'il s'en souvient ; mais la chose ne tint qu'à un fil. Sa tactique consistait à prétendre qu'il connaissait mieux que nous les instructions données en haut lieu, à Duvernois, toujours à Gap, et que celui-ci serait réduit, d'un moment à l'autre, à nous désavouer, comme trop indisciplinés et trop libéraux.

Parmi nos collaborateurs, nous avions, pour les articles judiciaires, un petit neveu de ce Coffinhal qui, au 9 thermidor, jeta si prestement Henriot par une des fenêtres de l'Hôtel de Ville. C'était un garçon très avisé et en même temps très loyal. Il s'appelait Coffinhal-Laprade et, si je ne me trompe, il a fait plus tard son chemin dans la magistrature. Il croyait savoir, lui aussi, que j'étais exposé, comme tout sous-ordre qui doit bravement couvrir son chef, à un humiliant désaveu, et peut-être réduit à une rétractation p'us mortifiante encore. Cette perspective le contrariait parce qu'il m'avait pris en amitié, et il m'insinuait de faire une retraite, plus ou moins lente et dissimulée, par échelons.

Au demeurant, il ne m'en arriva rien ; on ne me reprocha ni directement, ni de biais, d'avoir trop célébré les charmes de la liberté ; il n'y eut pas de duel, et huit jours n'étaient point passés que la paix se fit entre camarades également bien intentionnés et fidèles.

Dans ces conditions, M. Émile Ollivier était notre homme. Indiqué par le courant de la politique, désigné par l'Empereur et par lui-même, montré du doigt par la moitié de la France pour inaugurer l'Empire libéral, il avait à nos yeux l'avantage spécial d'être en relations étroites avec Duvernois. Notre Clément servait de truchement entre l'Empereur et lui, et, si fermé que fût ou voulût être notre directeur, ses lettres ou sa

parole laissaient toujours percer quelque chose de ses impressions. Nous savions ainsi à quoi nous en tenir et qu'aucune élection ne tenait plus au cœur du souverain que celle de M. Émile Ollivier, dans le troisième arrondissement de Paris

Il y avait dans la rue Saint-Denis, presque à la hauteur de la rue aux Ours, un petit mercier, nommé Jumelle, qui faisait de bonnes affaires, tout en s'occupant de politique. Son origine et ses goûts le portaient vers l'Empire libéral. Son père, vieux soldat du premier Empire, avait perdu une jambe dans une bataille, et en gardait au vainqueur de Friedland une admiration reconnaissante. Sous la Restauration, il vint s'établir horloger-bijoutier au numéro 8 de la rue Montmartre, et son commerce prospéra, sans le rallier à la monarchie des Bourbons ou de Louis-Philippe. Il avait horreur de la République. Le fils avait hérité de cette aversion, mais le progrès du temps et la marche des événements l'avaient conquis à nos idées. Il ne manquait ni d'intelligence ni de courage. C'était, fond et forme, un bon bourgeois de Paris, un excellent garde national impérialiste. Il se serait fait tuer devant une barricade pour la plus grande gloire de Napoléon III, sauveur de la France et restaurateur de la liberté.

Notre politique du *Peuple* l'avait absolument séduit. Son père et le mien s'étaient connus à la campagne et avaient failli échanger deux balles en 1848, à la suite d'une violente altercation dans laquelle l'un tenait pour Louis-Bonaparte et l'autre pour le général Cavaignac. Je n'étais alors qu'un enfant et naturellement je me proclamais, moi aussi, cavaignaquiste.

Vingt ans plus tard, mon nom, dans un journal qui flattait toutes ses opinions, frappa Jumelle, et il vint me trouver au *Peuple*, au moment où la campagne électorale allait s'engager. Rien ne restait, entre nous, de l'ancienne brouille paternelle et nous fûmes bientôt si bons amis que sa passion, un peu bavarde, m'empêchait quelquefois de faire mes articles. Il nous invita à déjeuner, Lacombe et moi ; nous le lui rendîmes, à deux francs par tête, dans un petit café au coin de la rue du Croissant. Gaumont en fut, et Frary, et Coffinhal. Quant à Jumelle, il

avait l'âme trop haute pour s'étonner de notre honnête et obligatoire parcimonie. Ses moyens lui permettaient Brébant.

Un moment, il ne fut plus question au journal que de notre bon ami et allié Jumelle et des services fort appréciables qu'il rendait à la cause commune. Très connu et estimé dans le quartier, il y faisait une propagande utile, réunissait chez lui d'autres négociants, les catéchisait et leur arrachait des promesses, que plusieurs, je pense, étaient décidés à ne point tenir.

Il s'enhardit jusqu'à faire part à M. Émile Ollivier de ses vœux et de ses efforts, pour le triomphe de sa candidature. Jamais fatigué, jamais découragé, il ne plaignait ni son temps, ni sa peine, ni sa bourse. Il organisa, presque à lui tout seul, la grande réunion historique du Châtelet, ranimant les tièdes, invectivant les adversaires, éteignant les murmures sous les bravos retentissants d'une claque habilement recrutée ou grassement payée.

Son dévouement méritait de mieux réussir. Un jour, dans le plein de la lutte, il arriva au journal un peu plus ému qu'à l'ordinaire, nous pria, Lacombe et moi, de passer seuls avec lui dans un petit cabinet voisin du bureau et nous apprit qu'il avait une affaire avec son associé. Celui-ci lui avait reproché de trop négliger sa mercerie, il s'était fâché, on avait échangé des mots violents, des injures qui ne pouvaient plus se laver que dans le sang de l'un ou de l'autre. Il comptait absolument sur nous pour être ses témoins; ceux de son associé viendraient au journal s'aboucher avec nous dans une heure ou deux.

Nous lui demandâmes quelques détails et, voyant que dans cette querelle de boutique dégénérée en querelle d'opinion, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat, Lacombe me cligna de l'œil, je lui répondis de même, et Jumelle obtint de nous tout ce qu'il voulut.

Le soir, les témoins arrivèrent, deux négociants dont j'ai oublié les noms, très boutonnés et d'abord très raides. Ils ne parlaient que d'un duel tout à fait sérieux et je crois bien qu'ils

prononcèrent le mot : un duel à mort. Il paraît que Jumelle avait risqué à tort un mot de Molière qui figure maintenant dans toutes les comédies. Peu familier avec l'épée, ces messieurs réclamèrent comme insultés le pistolet à vingt pas, au visé. Je touchai du pied Lacombe qui comprit et me laissa faire. « A vingt pas ! dis-je, un duel ridicule, un duel d'enfants ! Entre gens d'honneur, comme nous sommes tous, de pareils outrages exigent le duel à dix pas, voire à cinq, et, au besoin, avec un seul pistolet chargé ! »

Je n'ai pas besoin de dire que je ne me serais pas permis une aussi grosse plaisanterie avec des ambassadeurs plus expérimentés. Ceux-ci ne firent point trop la grimace, à peine quelques difficultés, et se retirèrent, extrêmement polis, pour en référer à l'associé de M. Jumelle.

Vers dix heures du soir, ils revinrent et nous apprirent que, pour une pareille rencontre, ils avaient cru devoir violer les règles, mettre les intéressés face à face dans un dernier conciliabule et qu'après une nouvelle explication l'affaire s'était arrangée. Cette réconciliation n'avait jamais fait pour nous l'ombre d'un doute.

Il n'en est pas moins vrai que deux bons bourgeois, deux associés, deux vieux amis de vingt ans qui avaient leur raison sociale sur leur enseigne, avaient pensé très sincèrement à s'entre-tuer pour MM. Ollivier et Bancel, et que sans la bouffonne hyperbole dont j'usai, ils y allaient d'aussi franc jeu l'un que l'autre. Elle les interloqua, eux et leurs témoins, ils y réfléchirent, se ravisèrent, se serrèrent la main et on déjeuna *avant* comme on déjeune quelquefois après.

Le défaut capital, et peut-être la force de Jumelle, était cette perpétuelle illusion qu'on appelle l'optimisme. Au moment même où on se jetait les bancs et les chaises à la tête dans la salle du Châtelet, et où il apostrophait d'une voix qu'on n'entendait plus les banceliens triomphants, il croyait encore à la victoire. Sa déception fut cruelle, mais sa tristesse se changea en joie quand il sut qu'Émile Ollivier, pour lequel il professait un véritable culte, était élu dans le Var. Ce Var hospitalier

devait être aussi, à trente ans de distance, le refuge de M. Clemenceau, expatrié de Paris.

On sait comment, en dernière analyse, la chose tourna. Battu à d'énormes majorités dans toutes les circonscriptions parisiennes, le gouvernement ne perdit en province qu'un petit nombre de sièges, une vingtaine environ. La coalition, cette coalition qui paraissait profondément immorale à ce que j'avais encore d'innocence, restait presque tout entière sur le carreau. A peine avait-elle pu faire passer une demi-douzaine de ses coryphées, M. Keller, M. de Barante, le comte Daru, M. de Kératry, M. Estancelin, et çà et là quelques inconnus sans prestige. Aucun royaliste de grande marque n'avait réussi à franchir le réseau encore serré de la candidature officielle. M. de Rémusat, M. Casimir-Périer, MM. Calmon, Bocher, les ducs Decazes, d'Audiffret-Pasquier et de Broglie gisaient meurtris, au pied du rempart. Paradol et Édouard Hervé n'avaient pas été plus heureux. En revanche, l'opposition avait perdu deux hommes de valeur, Pouyer-Quertier et Lambrecht.

Imagine-t-on la figure que faisait Renan dans cette bagarre? Par quelle aberration d'esprit s'y était-il risqué? A quelles suggestions du diable avait bien pu obéir cet éternel abstentionniste pour y fourvoyer sa philosophie? C'est un problème que je me suis souvent posé et que je me sens encore incapable de résoudre. Renan, oui, Renan s'était présenté dans la Seine-et-Marne, et la Brie l'avait renvoyé à ses chères études. Plus tard, il voulut tâter du Sénat et eut le même sort, qui le rendit enfin, très désabusé, à sa naturelle sagesse.

Raspail était élu à Lyon et Esquiros à Marseille ; mais ces deux grands débris en furent bientôt réduits à gémir du vide qui se faisait autour de leurs personnes sacrées. Ils ressemblaient à des fakirs, en contemplation devant leur nombril.

Les véritables vainqueurs étaient les héritiers des Quarante-cinq. Ils représentaient précisément notre politique, avec des nuances qui les firent bientôt se diviser en deux groupes, un centre gauche et un centre droit. J'avoue que je n'ai jamais pu

saisir les différences profondes qui, à les entendre, les séparaient sans espoir et sans retour.

Cette grande bataille, qui ne précéda guère que de quinze mois la chute de l'Empire, m'est restée dans la mémoire, d'autant plus précise et vivante, qu'elle m'exposa pendant un jour à la plus cruelle des mésaventures.

Plusieurs députés de l'opposition ayant été nommés dans deux collèges, durent opter, et optèrent en effet pour celui qui leur paraissait le moins sûr, afin de laisser l'autre à un ami. C'était de bonne guerre et même d'élémentaire tactique. Ainsi Gambetta, élu à Paris, opta pour Marseille et Jules Favre pour Lyon.

Quatre circonscriptions parisiennes se trouvèrent vacantes; mais l'attention publique se concentra bientôt sur celle de Montmartre, lorsqu'on sut que les comités républicains y appelaient Rochefort, et que tous les autres candidats, sauf le vieux Carnot, s'effaçaient en sa faveur.

Carnot venait d'être « dévissé » par Gambetta et il faisait preuve d'un grand courage en affrontant une seconde lutte contre Rochefort. Il faut se rappeler que l'auteur de *la Lanterne* était peut-être à ce moment-là l'homme le plus populaire de France et certainement de Paris. Sa victoire était escomptée avec une sorte de fièvre par tous les ennemis mortels de l'Empire, et espérée avec une curiosité enfantine par la grande masse des indifférents. Il était à l'étranger, sous le coup d'un mandat d'arrêt, et il ne pouvait rentrer en France qu'avec un sauf-conduit. Toujours généreux en pareille circonstance, et même plus dédaigneux que ne l'eussent voulu ses ministres, l'Empereur donna spontanément ce sauf-conduit qui ne lui était pas demandé.

C'est ainsi que Rochefort rentra en France au commencement de l'hiver, pour en repartir bientôt, candidat-idole, après quelques apparitions triomphales dans les clubs.

L'idée naquit alors dans le cabinet de l'Empereur de glisser un concurrent entre Carnot et lui. Peut-être aurait-on ainsi un ballottage qui, sans donner la victoire à ce pauvre troisième

larron, assurerait au moins le succès de l'honnête et modéré Carnot. On se plaisait à dire que celui-ci n'était pas absolument un irréconciliable, et, comme en politique, on cherche toujours des rapprochements impossibles, on rappelait que son père, le grand Carnot, avait été le ministre de l'Intérieur des Cent-Jours.

Jusque-là, je ne voyais dans cette intervention qu'un assez médiocre stratagème, mais je crus que le tonnerre me tombait sur la tête, lorsqu'un beau matin, en arrivant au journal, j'appris de la bouche de Gaumont qu'on avait, aux Tuileries, jeté les yeux sur moi. Duvernois avait prié Gaumont d'essuyer le refus irrité qu'il prévoyait. J'étais bien décidé en effet à ne point m'embarquer dans cette galère ; mais le coup était si rude que je n'eus pas même la force de crier. Sans dissimuler le peu de goût que m'inspirait une telle proposition, je demandai quelques heures pour réfléchir, et, une fois calmé, je répondis à Gaumont, en l'absence de Duvernois, par un non ! très net, que j'appuyai toutefois des plus solides raisons. Personne ne me connaissait à Montmartre, ni d'Ève ni d'Adam. Je n'avais pas d'autre titre que d'y habiter, depuis quelques années, rue de la Mairie. Ce n'était pas seulement courir à un échec certain, mais à une équipée ridicule qui m'empêcherait pour toujours de rendre le moindre service, même comme journaliste, et me détournerait, sans aucun profit, de ma seule et unique vocation.

Pendant que je m'expliquais ainsi et que je donnais ma conclusion en trois mots, progressivement accentués : « Non ! Non ! Non ! » je vis passer derrière mon dos comme une ombre qui s'enferma avec Gaumont. Celui-ci ne m'avait pas laissé ignorer les avantages de toute nature réservés comme compensation à mon sacrifice. Il est probable qu'il les énuméra également dans son colloque avec l'ombre, car j'appris bientôt qu'elle acceptait ma succession. C'était M. Frédérick Terme. J'en éprouvai le soulagement d'un prisonnier après une levée d'écrou.

Je suivis de tous mes vœux cette candidature, je la soignai de ma plume. Ceux qui l'avaient inventée firent l'impossible

pour assurer au candidat, sans frais pour sa bourse, une minorité présentable. Il réunit — ce qui parut beau à Montmartre — trois ou quatre mille voix napoléoniennes. Le pauvre Carnot en récolta environ six mille et Rochefort près de dix-huit mille.

Cet outrage à la majesté impériale, par personne interposée, était trop prévu pour qu'on y fût très sensible. Il ne venait d'ailleurs qu'après beaucoup d'autres. A ce moment, la véritable offense datait de six mois. C'était la *Lanterne!*

CHAPITRE XXI

LE 12 JUILLET

Deux courants. — Les hésitations de l'Empereur. — Le 12 juillet, complément du 24 novembre et du 19 janvier est son œuvre. — M. Émile Ollivier et le prince Napoléon. — L'opposition dynastique. — L'état de Paris après les élections générales. — Les premières barricades. — La déveine. — La Ricamarie et Aubin. — La lettre à Mackau. Clément Duvernois. — Son ambition et sa clairvoyance. — L'interpellation des 116. — La vérification des pouvoirs. — Estancelin. — La spécialité d'Ernest Picard. — La mine se charge. — Les méditations de Rouher. — Guyot-Montpayroux. — Il se passe quelque chose. — — Une nouvelle réforme libérale flotte dans l'air. — Les débuts de Jules Ferry. — Le coup de théâtre. — Le renoncement de l'Empereur. — Il abandonne ses dernières prérogatives. — L'attitude de l'opposition.

I

Entre les élections générales et la triomphante élection de Rochefort, on s'était déjà montré fort ému dans les conseils du gouvernement. L'Empereur, raidissant ce qui lui restait de force et de volonté, s'était décidé de lui-même, et, dit-on, malgré plusieurs de ses familiers, à donner un troisième coup de pioche dans la constitution de l'Empire.

Bien que réservé à une moindre célébrité, le 12 juillet 1869 allait compléter le 24 novembre 1860 et le 19 janvier 1867, de sorte qu'il ne restait plus de l'Empire autoritaire que le souvenir et le ressentiment de son origine. Ses adversaires le haïssaient toujours d'avoir été ce qu'il n'était plus.

Il me faut maintenant reprendre, à son point de départ, cette troisième étape de la liberté sous le second Empire. Remaniement, bouleversement, progrès ou recul, on l'appellera comme on voudra, mais il est certain que ce changement s'opéra sous l'influence de la récente consultation populaire, interprétée par le Corps législatif rajeuni et qu'elle fut l'œuvre spontanée de l'Empereur, inspiré par M. Émile Ollivier, stimulé par le prince Napoléon et par le très remuant entourage du prince.

Bien que le suffrage universel n'eût pas creusé trop de vides dans l'ancienne masse bonapartiste, il fallait bien voir qu'il venait de se montrer quelque peu inconstant et irrésolu. L'enthousiasme n'y était plus ; la confiance même semblait ébranlée ; le dogme de l'Empereur infaillible rencontrait beaucoup d'incrédules.

L'Empire, à ne voir que les chiffres, pouvait encore se prévaloir du nombre de ses fidèles et compter, au besoin, sur une forte majorité ; seulement cette majorité n'était plus la même, son dévouement avait fléchi. Elle se rappelait l'effort qu'il lui avait fallu faire pour vaincre et elle envisageait avec inquiétude l'heure prochaine où cet effort échouerait. Malgré la complaisance des statistiques, elle ne pouvait fermer les yeux à certains symptômes. Elle savait que l'écart entre elle et l'opposition atteignait à peine quatorze cent mille voix.

Certes toute cette opposition n'était pas antidynastique, il n'y avait peut-être pas à la Chambre plus de quarante députés qui voulussent sincèrement la chute de l'Empire. En revanche, on en comptait au bas mot cent cinquante qui souhaitaient un changement de système. L'Empereur, quoique malade, en avait bien le sentiment. Son indécision naturelle l'empêchait de se livrer à ce courant, surtout quand il voyait se dresser en face du groupe réformateur un bloc relativement compact d'amis sincères et de vieux serviteurs qui lui représentaient les réformes comme un danger et la liberté comme un abîme. Il en était positivement aux fluctuations d'un Louis XVI entre la Constituante et la Cour.

Ce fut, dans cette avant-dernière année de l'Empire, une heure d'oscillation curieuse, où la pensée impériale allait et venait de droite à gauche, comme un balancier de pendule, entre Rouher entamé et Émile Ollivier indiqué, souhaité peut-être, mais non encore accepté. Une partie de la majorité inclinait vers celui-ci, tandis que les bonapartistes intransigeants restaient attachés à l'autre et conspiraient pour le maintenir au pouvoir, avec tout ce que son nom et son passé impliquaient.

En réalité ce second groupe était aussi nombreux que le premier ; il obéissait à des hommes résolus, comme le baron David et Granier de Cassagnac le père, qui ne laissaient pas échapper une occasion de ramener à eux et d'amarrer, à l'ancien garage la barque flottante de l'Empire. Mais ils n'avaient pas l'Empereur de leur côté, ou ils ne l'avaient que par intervalles, lorsque l'opposition lui lançait quelque grosse injure. De cœur et de penchant, Napoléon III était avec ces modérés, centre gauche et centre droit, qui rêvaient de réformes prudentes et qui finirent par le décider.

Les scrutins de ballottage étaient à peine terminés qu'on les vit, libéraux et autocrates, prêts à se dévorer les uns les autres, avec M. Émile Ollivier entre les deux. Il était la bête noire des vieux impérialistes et des vieux républicains ; il inspirait une certaine défiance aux néo-parlementaires, et cependant il était déjà l'arbitre d'une situation qui ne pouvait guère se dénouer sans lui.

L'attitude de Paris n'était pas de nature à encourager l'Empereur. La fermeture du scrutin y fut suivie de petites émeutes qui durèrent toute une semaine. On s'essayait un peu partout, mais plus particulièrement sur le boulevard, en conspuant la police, en démolissant les kiosques et en brisant les réverbères. Il y eut même quelque simulacre de barricades à Belleville. La réserve d'insurgés qui campait et qui campe encore aujourd'hui dans certains faubourgs fit là un premier apprentissage ; elle dételа et renversa un omnibus.

Après beaucoup de patience, il fallut sévir et arrêter un peu

au hasard, dans le tas. Des promeneurs, qui prenaient le frais, furent victimes de leur curiosité et d'une certaine difficulté de choisir, dans ces désordres de la rue, entre les vrais agitateurs et les passants inoffensifs. On les relâcha bientôt, mais ils crièrent, se démenèrent comme des possédés, et l'opposition s'empressa d'interpeller en leur honneur. Elle usa là encore des lieux communs usités en pareille occasion. Il y en a un catalogue.

La bouche spirituelle d'Ernest Picard s'ouvrit à ces niaiseries doubles que les avocats de l'émeute tiennent en réserve pour le jour où elle éclate. Si elle ne réussit pas, c'est la police qui l'a provoquée. Si elle aboutit à une révolution, c'est le peuple qui l'a voulue. Je commençais à me familiariser avec ce genre d'explications et à hausser les épaules, lorsque la claque de l'orateur y applaudissait. Elles ne produisirent pas un grand effet sur la nouvelle Chambre.

Mais la fatalité s'en mêlait. L'agitation parisienne était à peine calmée que l'affaire de la Ricamarie ralluma les colères. Un bataillon d'infanterie, attaqué et cerné dans un chemin creux par des mineurs, fit usage de ses armes. Il y eut des morts et des blessés. Nous avons revu cela depuis, avec un dénouement semblable; quelle que soit la forme du gouvernement, les fusils finissent invariablement par partir tout seuls; des femmes, des enfants tombent, et la pitié pour les victimes dégénère en indignation contre les *bourreaux*, buveurs de sang.

Il y a aussi, pour ce genre d'incidents, un manuel de récriminations et d'anathèmes. Si quelque pauvre soldat succombe dans la bagarre, on ne songe pas même à le plaindre. C'est son métier que de recevoir des coups sans les rendre; mais si quelque émeutier est atteint, jamais semblable forfait n'a révolté la conscience publique. C'est de règle. La Ricamarie et Aubin, sous l'Empire; Fourmies, Chalon-sur-Saône, Narbonne, Raon-l'Étape, Villeneuve-Saint-Georges, sous la République (j'en passe) ont fourni aux orateurs parlementaires le même développement d'éloquence. Ni le thème, ni les variations n'ont changé. C'est toujours de l'humanité qu'on se réclame; on

parle de massacre, on se voile la face devant « la tuerie » ; on dénonce à l'univers les soldats et les chefs, « ces sauvages » ! Et partout et toujours, les *sauvages* provoqués, insultés, menacés, attaqués, lapidés ont poussé la patience jusqu'aux limites où elle perd son nom.

L'histoire de ces petits drames périodiques prouve qu'ils commencent et finissent toujours de même. Jusqu'au dénouement tragique, ils se déroulent suivant une formule constante, comme un théorème de science. L'enquête sur la Ricamarie et les dépositions devant le tribunal de Saint-Étienne prouvèrent, de façon irrécusable, que les soldats n'avaient tiré qu'à la dernière extrémité et que le capitaine qui les commandait avait fait l'impossible pour éviter un malheur ; il n'en resta pas moins sur l'Empire une nouvelle tache qui parut élargir celle de Décembre. Dans ces cas-là, un gouvernement a toujours tort. Le sang versé crie contre lui.

L'Empereur eut bien cette impression. Cette férocité que lui prête Victor Hugo dans les *Châtiments* était tout le contraire de sa nature. La Ricamarie lui causa un véritable chagrin, mais le laissa en même temps fort perplexe. Entre les violents qui lui conseillaient de revenir en arrière et les impatients qui le poussaient vers la liberté, il ne savait plus qui écouter ; et comme il avait du penchant à écouter tout le monde, les avis contradictoires faisaient à son oreille un bourdonnement confus contre lequel il n'avait d'autres recours que la franchise, adroitement indiscrète et tranchante, de Duvernois. Elle le soulageait, bien qu'il ne fût pas encore résigné à suivre l'avis du hardi conseiller qui lui répétait chaque matin : « Prenez Ollivier ! » en ajoutant qu'il fallait, suivant qu'Ollivier donnerait sa mesure, ou l'utiliser ou l'user.

On s'y perdait un peu ; mais le directeur du *Peuple français* y voyait clair. Il savait, et nous savions par lui, à n'en pouvoir douter, que tout cela finirait par un nouvel accès de libéralisme, l'Empereur ayant bien plutôt des velléités et des élans qu'une politique ferme et suivie. Le Corps législatif leva ses doutes. A peine était-il réuni pour la vérification des pouvoirs, qu'un

grand courant s'y dessina, dans le sens libéral, et indiqua au maître embarrassé une orientation sur laquelle il lui était impossible de se méprendre. Un groupe décida, en petit comité, de procéder par voie d'interpellation, comme les Quarante-cinq avaient procédé trois ans auparavant par voie d'amendement à l'Adresse. Mais quels entraîneurs formèrent le premier petit comité, et à qui revient l'initiative de la proposition? Clément Duvernois lui-même, qui, élu député des Hautes-Alpes, était au courant de toutes les menées et de toutes les intrigues, n'a jamais pu exactement le savoir.

Il inclinait à croire que l'idée en avait été soufflée par M. Thiers lui-même à son factotum M. Cochery, qui, à son tour, l'avait insinuée à quelques députés du centre gauche, entre autres, MM. Buffet et Daru, qui l'avaient approuvée, répandue et recommandée, comme le meilleur moyen de peser sur les résolutions de l'Empereur. Toujours est-il que la demande d'interpellation fit la boule de neige et, en trois jours, devint bloc.

Le programme qui l'accompagnait se couvrit bientôt de signatures, parmi lesquelles firent sensation celles de MM. de Mackau et de Mouchy, amis personnels de l'Empereur et tout près de son oreille. Il y avait un entraînement. On s'abordait joyeusement dans les couloirs : « Vous savez, Mackau signe ! — Parbleu, Mouchy lui-même va signer ! » et le duc de Mouchy, superbement habillé par le premier tailleur de Paris, peut-être ce même Dusautoy qui m'avait *essayé*, signa en se dandinant dans son onduleuse redingote.

C'était à qui inscrirait son nom sur ce papier cabalistique. Tout le centre gauche, tout le centre droit, séparés par de minuscules différences d'étiquettes et de légères antipathies de personnes, signèrent à l'envi. On parla d'abord de trente adhérents, puis de soixante, puis de cent. Ils arrivèrent avec les retardataires et les singes au chiffre de cent trente-cinq, mais certaines signatures furent contestées, quelques-unes retirées, et l'histoire n'en a retenu que cent seize. Ce chiffre a prévalu ; c'est l'interpellation des 116 qui est restée célèbre. Elle parut

décider un moment de nos destinées, et peut-être leur eût-elle imprimé une direction satisfaisante, si d'autres événements, plus graves qu'une interpellation parlementaire, n'en eussent brusquement changé le cours.

Je dois dire que ce mouvement m'inspirait la plus vive curiosité. Non que j'eusse une grande admiration pour ce Corps législatif renouvelé, dont presque tous les membres, à droite comme à gauche, avaient flagorné le peuple en réclamant, dans leurs professions de foi, une diminution des charges militaires, alors que, suivant moi, le plus vulgaire patriotisme ordonnait de les subir et même de les aggraver. C'est une des rares vues justes que j'aie eues dans cette période tourmentée de notre vie nationale, et je ne vois pas pourquoi je me retirerais à moi-même une aussi légère compensation.

La vérification des mandats n'était pas faite pour apaiser l'ébullition générale. Dès le premier jour, le ministre de l'Intérieur, M. de Forcade la Roquette, eut à subir les assauts de l'opposition renforcée. Elle ne lui laissa pas une minute de repos.

L'élection de M. Schneider dans la Saône-et-Loire permit à M. Estancelin, récemment élu dans la Seine-Inférieure, de déployer cet esprit combatif dont il avait déjà donné des preuves dans l'Assemblée législative de la deuxième République. Il était fort jeune en 1849, le plus jeune, si je ne me trompe, des représentants du peuple, et très mal vu des républicains, qui, raillant ses victoires dans les concours agricoles, ne parlaient jamais que d'Estancelin et de son cochon. Depuis, ils avaient fait leur paix, sur le dos de l'Empire, avec ce saint Antoine orléaniste et ils s'associèrent à sa petite offensive contre le président de la Chambre, M. Schneider, député du Creuzot, certainement un des hommes les plus populaires de Saône-et-Loire.

Je savais par mes amis du *Journal des Débats* et du *Journal de Paris* que M. Estancelin jouissait, dans leur parti, d'une estime toute particulière et je m'étonnai d'une attaque indigne de son talent et de son courage. Elle fut vertement relevée

par le rapporteur, M. Busson-Billault, qui avait joint à son nom celui de son illustre beau-père et qui, comptant parmi les lumières de la Chambre, se préparait à être bientôt ministre. Il va sans dire que M. Schneider s'en tira à son honneur et trouva même là un petit regain de popularité parlementaire ; quant à M. Estancelin, il était possédé, à ce moment, d'une telle démangeaison de parole qu'il trouva le moyen de récriminer au sujet de sa propre élection qui n'était contestée par personne. Il avait d'ailleurs fort bon air à la tribune. Grand, mince, jeune encore et très blond, serré dans sa redingote bleue, on devinait en lui un tempérament de lutteur. Il semblait chercher, dans l'espace, un adversaire à défier.

Derrière toutes ces chicanes d'élection, la politique travaillait ; l'interpellation des 116 faisait son chemin ; on la voyait, pour ainsi dire, opérer dans les conciliabules intérieurs de la Chambre et on savait qu'elle était le gros souci du gouvernement. « Patience ! nous disait Duvernois, la mine se charge, elle va éclater. » Il est probable qu'il en disait autant, dans les couloirs, aux collègues qui le consultaient. Or on le consultait beaucoup, mais avec certains importants qui, en l'abordant, avaient un peu l'air de le traiter en parvenu et de faire les dégoûtés, il faisait l'entendu et disait : « Je ne sais rien ! » d'un ton qui signifiait clairement : « Je sais tout ! » C'était sa petite vengeance.

Dans la séance du jeudi 8 juillet, comme la vérification des pouvoirs marchait assez lentement, Jules Favre insinua qu'on faisait exprès de la traîner en longueur pour faciliter certaines intrigues ministérielles et pour donner au cabinet, un peu disloqué par le résultat des élections, le temps de se reconstituer. Mais Rouher, qui pourtant allait bientôt disparaître : « Des intrigues ministérielles, s'écria-t-il, allons donc ! » Et il ajouta que ce qui s'élaborait dans l'ombre c'était bien au-dessus des misérables compétitions de portefeuilles. Ce sont de graves questions, disait-il, qui n'intéressent pas seulement quelques personnes, qui intéressent nos institutions mêmes et l'avenir du pays tout entier. « Il s'agit d'élever une digue contre la révolution ! »

Jules Ferry répondit, en montrant les bancs de la droite : « La révolution, elle est de ce côté ! » curieux pendant à un autre mot caractéristique qu'il prononcera plus tard et que son frère Charles a vainement nié : « Le péril est à gauche ! »

Il s'ensuivit un assez fort tapage, au milieu duquel le marquis de Piré s'écria : « Nous ne vous laisserons pas escamoter le gouvernement ! »

Et Rouher, déchirant alors un coin du voile : « Je ne sais ni quand, ni comment, ni par qui l'accord se fera, mais je suis profondément convaincu que les forces vives réunies dans cette Chambre sauront s'entendre pour diriger le mouvement... » Il pensait : « Et le contenir ! » Mais, instruit sans doute de la tournure que prenaient les intentions de l'Empereur, il faisait bon marché de sa propre personne. La querelle recommença le lendemain.

Guyot-Montpayroux, nouvellement élu, et qui brûlait de se distinguer, releva les paroles de Rouher, il déclara qu'il ne tolérerait pas de semblables provocations, les qualifia de vulgaires effets oratoires sans portée et se défendit d'être un révolutionnaire. Ce n'était qu'un Duvernois de gauche, avec autant d'esprit, mais moins de fond. Il comprenait fort bien la politique, et il la résumait en phrases piquantes, en formules heureuses, un peu trop préparées. Bon garçon, au demeurant, et très étourneau, malgré le flair dont la nature l'avait doué. Personne n'était plus prompt que lui à relever une sottise et à la faire.

Ils étaient ainsi trois ou quatre qui, dans le trouble des esprits, cherchaient alors à pêcher quelque chose, sans savoir exactement quoi : Guyot-Montpayroux, Clément Duvernois et un Levantin, Grégory Ganesco, grand fondateur de journaux politiques et financiers, qui s'était offert à l'Empire, mais qui, trouvant les issues gardées et les places prises, se retournait maintenant du côté de l'opposition. A tort ou à raison, peut-être à tort, et parce qu'il venait de loin, on lui avait fait cette réputation d'aigrefin étranger que justifia si glorieusement vingt ans plus tard le fameux docteur Cornelius Herz. On

intercalait une lettre désobligeante dans la dernière syllabe de son nom.

Je ne l'ai pas approché personnellement, j'ai seulement ouï dire par des connaisseurs que son parler traînant et chantant dissimulait beaucoup de ruse unie à beaucoup d'audace. Dans cette trinité d'artistes, Clément Duvernois tenait la corde ; mais ils se connaissaient de longue date et semblaient plus enclins à se soutenir qu'à se jalouser.

Il restait une soixantaine d'élections à vérifier lorsque l'opposition, armée du règlement, demanda à la Chambre de se constituer, c'est-à-dire de remplacer par un bureau définitif son bureau provisoire. Autrement, on ne pouvait, disait Jules Favre, aborder aucune des questions graves qui flottaient dans l'air et intéressaient le pays tout entier. Ainsi présentée, la réclamation, bien qu'appuyée sur une interprétation judaïque des textes, paraissait à la fois juste et inoffensive ; mais elle cachait le dessein peu loyal d'exclure des scrutins ces soixante députés, qui appartenaient presque tous à l'ancienne majorité bonapartiste et conservatrice. Ce n'était peut-être pas l'esprit, mais c'était la lettre du règlement ; n'étant point validés, ils ne voteraient pas, ils n'auraient pas le droit de se prononcer sur une espèce de révolution parlementaire que chacun voyait venir et dont on parlait déjà couramment à la buvette. Pendant quatre ou cinq jours on se battit là-dessus, et les plus subtils avocats de l'opposition s'épuisèrent à maintenir l'avantage que le règlement semblait leur donner. De son côté, le président Schneider s'efforçait de gagner du temps pour diminuer, en pressant les vérifications, le nombre des députés non validés et laisser ainsi moins de prise à leurs plaintes. Enfin l'équité triompha, l'opposition sentit qu'elle plaidait une mauvaise cause et l'on s'entendit sur une solution raisonnable où se rencontrèrent Émile Ollivier, Rouher et Pelletan. On décida que les députés non validés voteraient quand même, et c'est ce système qui a prévalu depuis dans tous les règlements successifs des Assemblées.

II

Cela fut décidé le samedi 10 juillet ; mais la foire était sur le pont et, le lundi 12, il y eut un coup de théâtre qui fit comprendre aux plus candides pourquoi on avait tant lanterné. Ernest Picard, élu à Paris et à Montpellier, venait de déclarer qu'il optait pour l'Hérault lorsque M. Schneider, plus solennel qu'à l'ordinaire, se leva de son fauteuil pour prononcer ces simples mots : « La parole est à M. le ministre d'État. » J'ai déjà dit que ce genre d'annonces n'est jamais très imprévu. Les Chambres, même en matière de coups d'État, sont toujours à peu près averties de ce qui se passe. Elles savent ou devinent, en tout cas, qu'il se passe quelque chose et dans quel sens. Personne n'ignorait que le Corps législatif allait recevoir un message de l'Empereur.

Pour donner plus de gravité à sa mission, et aussi à cause de son poids personnel, Rouher monta lentement les degrés de la tribune et lut un papier, qui cachait dans ses plis une révolution. Le souverain tenait ses promesses. A la séance d'ouverture du 20 juin, le même Rouher avait déclaré qu'il allait méditer sur le résultat des élections et soumettrait ensuite à la haute appréciation des pouvoirs publics les résolutions et les projets qui lui paraîtraient les plus propres à réaliser les vœux du pays.

C'était le fruit de cette méditation que Rouher venait apporter à la Chambre, et ce n'était pas une vaine manifestation, encore moins un escamotage. L'Empereur donnait loyalement aux attributions du Corps législatif « l'extension compatible avec les bases fondamentales de la Constitution ». Le Sénat allait être convoqué pour étudier et consacrer ce changement. Le Corps législatif aurait le droit de faire son règlement intérieur et d'élire son bureau. La façon d'introduire les amendements et de les discuter serait simplifiée. Le gou-

vernement s'obligeait de lui-même à soumettre à l'approbation législative les tarifs de douane.

Cette dernière victoire avait été remportée par M. Thiers et surtout par Pouyer-Quertier, non réélu pour sa récompense. Le budget serait voté par chapitres afin de rendre le contrôle plus complet et plus efficace. Enfin, l'incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions de ministre était supprimée, et l'exercice du droit d'interpellation était tout ensemble facilité et étendu.

Le mot n'est pas excessif : une révolution ! Le souverain promettait également une étude des attributions du Sénat, la délibération en conseil de toutes les affaires publiques, une loyale entente avec la majorité parlementaire ; il se dépouillait enfin de ses dernières prérogatives essentielles et ne se réservait, suivant son propre langage, que celles qui lui avaient été explicitement confiées par le pays. Lesquelles? On ne voyait pas bien ce qui lui restait, sauf le maintien de l'ordre et la défense de la société.

Il y eut un peu de surprise dans le contentement que le Corps législatif en exprima. On ne s'attendait pas à une si complète aubaine. Une acclamation très sincère et très nourrie en signala l'importance, et on sentit comme un élan de gratitude dans ce cri de : Vive l'Empereur ! tant de fois poussé. L'interpellation des 116 avait agi, comme un moteur, sur la pensée flottante de Napoléon III et l'avait entraînée à sa suite. Le 12 juillet était le large complément du 24 novembre et du 19 janvier, le couronnement de l'édifice ; mais, pour beaucoup d'amis du régime, c'était aussi le commencement des concessions dangereuses, le coup de pioche décisif dans ce qui restait de la forte muraille impériale. Un député conservateur de la Côte-d'Or, le *beau* Rolle, avec qui je voyageais un jour en chemin de fer, me dit une phrase que je me suis toujours rappelée : « L'Impératrice, qui aime tant Marie-Antoinette, devrait bien se préoccuper un peu du sort de Louis XVI ! »

III

On ne devait se revoir qu'à la fin de novembre et ce rendez-vous semblait gros de menaces. Déjà quelques éplucheurs de constitution chicanaient sur la date et la déclaraient illégale. Plusieurs s'apprêtaient à en faire un événement. A ce moment-là tout prétexte était bon pour taquiner, harceler l'Empire et le rendre furieux, comme on agite la muleta devant le taureau pour l'exciter.

En attendant, c'étaient — sauf cette grave délibération du Sénat — quatre mois et demi de vacances qu'on avait devant soi. Mais, avec de semblables dispositions, le pays n'en profita pas. L'agitation continua. Il était écrit que le peuple français ne jouirait plus jamais de ce calme qui est nécessaire au travail et qui fait partie de la santé des nations.

Entre le 24 novembre 1860 et le 19 janvier 1867, il s'était écoulé plus de six ans; entre le 19 janvier 1867 et le 12 juillet 1869, l'intervalle n'était déjà plus que de deux ans et demi. Six mois à peine nous séparaient maintenant de l'empire libéral. Il arrivait. La liberté avait retrouvé ses ailes et déjà elle en abusait. On disait dans les réunions publiques et on écrivait dans les journaux des choses qu'on ne saurait déclarer inoffensives sans témoigner par là, pour la parole et la presse, du plus profond mépris. Je suis porté à croire qu'elles ne le sont pas complètement et que la République qui s'est fait un honneur de les supporter commence à les trouver insupportables. Il faut cependant reconnaître qu'à force de violence et d'hyperbole, elles ont un peu perdu de leur nocuité. Jules Simon disait, il y a plus de vingt ans : « Quand un contradicteur m'appelle gredin, je comprends qu'il m'accuse de ne pas être d'accord avec lui sur la façon d'allumer les réverbères. » Voyez, je le répète, le déchet qu'ont subi les pamphlets de Rochefort dont la verve n'en a subi aucun. Décidément, tout s'use.

La politique ne chôma donc point en l'absence de la Chambre, puisqu'on n'avait éloigné les députés que pour laisser le champ libre aux sénateurs ; mais le gouvernement ne permit pas au Sénat de délibérer sur une table rase. Ayant changé les choses, il changea les hommes. Un nouveau ministère fut formé qui s'appela tout de suite un cabinet de transition, un cabinet provisoire. Forcade la Roquette continuait à y figurer comme ministre de l'Intérieur. Ayant fait les élections, il parut seul capable de les défendre ; mais, avec un désintéressement que l'Empereur ne tarda pas à récompenser, Rouher, devenu un obstacle, offrit de se retirer et se retira en effet. Le vice-empereur n'était plus ! Avide de repos, il s'apprêtait à prendre ses Invalides comme président du Sénat. Troplong venait de mourir à point pour lui laisser ce fauteuil.

Fort peu homogène dans sa composition, car des demi-libéraux y coudoyaient de solides réactionnaires, le cabinet, dont M. de Forcade restait la clef de voûte, brillait surtout par son obscurité. On l'avait fait volontairement incolore, avec cette idée pourtant que Forcade y figurerait le dernier lambeau de la prérogative impériale et du pouvoir personnel. La vraie valeur modeste n'y manquait point, mais la notoriété, le renom. Le public ne connaissait aucun de ces fantômes. A côté des célébrités ronflantes, comme Rouher, Baroche, La Valette, Vuitry, Duruy, qu'étaient-ce que MM. Duvergier, Bourbeau, Alfred Le Roux, et même le prince de la Tour d'Auvergne? On avait mis celui-ci aux affaires étrangères et le peuple croyait bonnement qu'il était le petit-fils du premier grenadier de France. M. de Chasseloup-Laubat, qui succédait à M. Vuitry comme président du Conseil d'État, sans le remplacer, disait-on, avait aussi quelque relief, grâce à son nom et à sa particule ; mais les autres étaient considérés comme de simples doublures. Quelques-uns pourtant valaient autant et plus que l'étoffe antérieure, par exemple le nouveau garde des sceaux, M. Duvergier, jurisconsulte éminent, d'une tenue irréprochable et d'une parfaite dignité, mais qui avait moins l'air d'un magistrat bonapartiste que d'un revenant de l'ancien

régime. Sur la tête chenue de ce vieillard on cherchait instinctivement une perruque à marteau. A côté de lui, M. Bourbeau aurait eu besoin d'un petit supplément de prestige. Sa grosse figure naturellement boudeuse se donnait un mal énorme pour essayer de sourire. Le prestige ! L'éclat ! Manifestement ils en étaient dépourvus, et leurs prédécesseurs ne se gênaient pas pour le dire. On les avait baptisés d'un nom assez bien trouvé : les liquidateurs ! Eux-mêmes s'avouaient temporaires et mettaient une certaine coquetterie à se donner comme des *extras* qui font un intérim. Ils ne demandaient qu'un peu de l'estime due aux ouvriers de bonne volonté qui nettoient la place et préparent les matériaux pour une nouvelle équipe.

Avant de paraître devant le Corps législatif, il leur fallut paraître devant le Sénat, gardien d'une Constitution expirante, chargé d'en surveiller les derniers moments, d'en régler décemment les obsèques et surtout de lui donner une remplaçante. Un magistrat éminent, M. Devienne, premier président à la Cour de cassation, celui dont le nom se retrouva plus tard, en assez fâcheuse aventure, dans les papiers des Tuileries, fut chargé de rédiger l'acte de décès de l'ancien pacte fondamental et l'acte de naissance du nouveau. Les ministres n'assistèrent, pour ainsi dire, que de loin à cette cérémonie, et M. de Forcade la Roquette fut le seul qui, parmi eux, prit la parole pour relever quelques turbulences du prince Napoléon.

C'était pourtant un spectacle assez nouveau que de voir Forcade, l'ancien bras droit de Rouher, se retrouver avec lui au Sénat pour défendre une métamorphose constitutionnelle qui ne leur plaisait ni à l'un ni à l'autre ; et, en serre-file, le prince Napoléon, arrogant, provocant, pour lequel ils avaient une commune aversion et qui le leur rendait bien. Les vieux sénateurs, très au courant des dessous de la politique et des intrigues de palais, riaient sous cape de cette savoureuse comédie. Les ministres en devinaient aussi quelque chose, mais elle ne les amusait pas autant, parce qu'ils étaient prévenus que leur rôle finirait en même temps qu'elle.

Quant au public, malgré les journaux qui s'efforçaient de l'y intéresser, il n'y prenait goût qu'à demi et il en attendait le dénouement sans ombre de passion. On était en plein été, et même en pleine canicule, tout le monde en vacances, aux eaux, à la montagne, à la mer. Le Sénat pouvait délibérer en paix. Nous-mêmes, au *Peuple français*, n'attachions pas grande importance à cet enfantement d'un nouvel *Acte additionnel* aux constitutions de l'Empire. Notre directeur Clément Duvernois nous en expliquait les beautés sur un ton d'indifférence qui n'était guère propre à nous les faire goûter. Il avait pourtant contribué plus que personne à ce changement de programme, mais il affichait pour les textes le plus complet mépris, n'appréciant que les actes, même contraires aux textes. Il nous disait quelquefois, en déjeunant chez Champeaux : « Moi, je ferais au besoin un coup d'État par jour ! » Je n'ai pas connu d'homme qui eût moins de respect pour les constitutions écrites. En somme, le 12 juillet, cent fois plus considérable que ses antécédents du 24 novembre et du 19 janvier, produisit beaucoup moins d'impression sur le peuple. Il est parfaitement oublié aujourd'hui. On commençait à se blaser sur ces surprises, et puis celle-là était tombée dans une mauvaise saison, en plein été.

La discussion du sénatus-consulte, commencée le 1er septembre, c'est-à-dire à une date où beaucoup de ceux qui étaient forcés d'y assister eussent préféré être à la chasse, dura six jours. Elle se termina par un consentement pur et simple, mais non pas, comme l'opposition affecta de le dire, dans l'obéissance passive. Interprète du Sénat, le rapporteur Devienne avait au contraire indiqué, avec une fine politesse de magistrat ou d'académicien, les sentiments ondoyants et divers que cette évolution avait fait naître dans l'âme sénatoriale. Ils étaient fort mélangés et plutôt tristes. De controverse, en dehors d'une boutade du prince Napoléon, il n'y en eut guère. Seul, le président Bonjean présenta un amendement encore plus large et plus libéral que le projet. La Commune l'en remercia dix-huit mois après en le fusillant à la Roquette. Son fils se donne

aujourd'hui tout entier à des œuvres de philanthropie et d'humanité qui lui ont déjà rapporté beaucoup de désagréments.

Une fois le sénatus-consulte voté et promulgué, tout le monde politique qu'il avait mis en mouvement s'envola comme une bande de canards sauvages et se dispersa pour prendre un de ces repos qu'on appelle communément bien gagnés. L'Empereur, qui commençait à souffrir de la pierre et dont on cachait avec soin la naissante infirmité, éprouva un mieux sensible et quitta Saint-Cloud pour Compiègne.

Lorsque tous les chats furent partis, les souris dansèrent. Pendant cette fin d'automne, le monde révolutionnaire, de nouveau émancipé, s'en donna à cœur-joie. Ce fut une vraie sarabande romantique. A côté des conspirateurs sérieux comme Delescluze, deux poètes, Gagne et Victor Hugo, eurent chacun leur journée. Victor Hugo, qui, dans son évolution politique, en était arrivé au socialisme intégral, fut porté en triomphe au Congrès de Lausanne. Il y avait prononcé quelques-uns de ces mots profonds qui égayent parfois les indifférents, mais que recueillent pieusement les fanatiques. Il en était coutumier, il les aimait et les préparait. On n'a pas oublié, on n'oubliera jamais l'heureuse formule dont il salua plus tard, à la fin d'un banquet d'admirateurs, son auditoire enthousiasmé : « Dans confrères, il y a frères ! »

Au cours de cette fiévreuse année, il trouva un rival inattendu dans la personne d'un vieux fou, nommé Gagne, qui, durant plusieurs jours, détourna l'attention publique à son profit. Ce Gagne, avec sa grande barbe blanche et ses cheveux flottants sur ses épaules, était alors célèbre comme patriarche et comme prophète. Il vaticinait à tout propos et se répandait, dans les rues, en oracles obscurs qui ressemblaient à ceux de Nostradamus. A chaque élection nouvelle, il se présentait, candidat perpétuel, avec des professions de foi cabalistiques et recueillait généralement trois ou quatre voix. Il était à lui tout seul, pendant le chômage parlementaire, une des distractions de Paris. Mais, cette fois, il avait une occasion sans pareille de manifester. Elle lui était offerte par des gens en vue, jour-

nalistes et politiciens, qui ne rèvaient que plaies et bosses.

A la tête de ce groupe était un député breton, nouvellement élu, M. de Kératry, qui évidemment cherchait sa voie. Il ne l'avait pas trouvée dans le métier militaire, bien qu'il eût servi avec distinction au Mexique comme capitaine et officier d'ordonnance du maréchal Bazaine, dont il resta toujours l'ami fidèle et l'obstiné défenseur. Il avait au milieu du front un petit trou à demi refermé qu'on disait lui avoir été fait par une balle. Était-il réellement républicain? A cette époque on le classait plutôt parmi les orléanistes. Il fut plus tard le préfet de police de la Défense nationale. Hardi et intelligent, il semblait digne de tous les emplois, mais on disait que son caractère difficile l'empêcherait de se tenir dans aucune place. Et on lui appliquait volontiers le proverbe : « Bon à tout, propre à rien! »

Il avait le goût des petites attaques de biais et ne les ménageait pas à l'Empire. Vers le milieu d'octobre il s'avisa, en épluchant la Constitution, qu'elle était outrageusement violée. Suivant lui, elle obligeait le gouvernement à convoquer le Corps législatif au plus tard le 26 de ce mois et le gouvernement n'y paraissait pas songer. Il est bien vrai que le délai de six mois entre une dissolution et une convocation nouvelle de la Chambre ne devait pas être dépassé et que la Chambre avait été dissoute le 26 avril. Mais, dans son interprétation judaïque, M. de Kératry oubliait la session extraordinaire de quatorze jours du 28 juin au 12 juillet, pendant laquelle on s'était fort querellé, à propos de la vérification des pouvoirs, et où lui-même n'avait pas laissé sa part aux pies.

Cette mauvaise chicane n'en eut pas moins ses avocats, qui la trouvèrent excellente pour combiner une nouvelle attaque contre l'Empire. Avec plus ou moins de conviction, les enragés s'en emparèrent; leurs journaux chauffèrent le peuple, et il fut question d'organiser un immense cortège de protestation qui partirait de la Bastille et s'en irait le 26 octobre pousser des cris indignés sur la place de la Concorde. Mais, peu à peu, ils se calmèrent, sauf le père Gagne qui y alla d'abord tout

seul, puis escorté, dans la boue, par un millier de badauds.

Cette bouffonnerie finit en fou rire sous les parapluies. Les meneurs, en tâtant le pouls à la population parisienne, n'y avaient pas compté les pulsations nécessaires.

Un certain nombre d'opposants, amadoués par les concessions récentes, s'étaient dérobés, non sans quelque ironie à l'adresse des irréconciliables. Ceux-ci étaient sans doute avertis qu'on était prêt à les recevoir et que toute sérieuse tentative d'émeute se heurterait à une résistance qui leur ôterait pour longtemps l'envie de recommencer. Après avoir préconisé l'audace, ils recommandèrent la prudence, de sorte que cette fameuse journée du 28 octobre ne fut que la journée historique du père Gagne.

Parmi les vieux bonapartistes, plusieurs le regrettèrent. Ils auraient voulu que l'Empire donnât une leçon à ses ennemis. Une bonne échauffourée dans la rue ne pouvait, à les entendre, que dessiller les yeux de l'Empereur, arrêter le mouvement libéral, déterminer une réaction que les indécisions du souverain leur laissaient encore espérer. Tous étaient partisans de ce qu'on a appelé depuis la manière forte.

Au contraire, parmi les jeunes libéraux, ceux qui désiraient le maintien du régime se félicitaient d'un dénouement dont la tournure comique devait rassurer le souverain sur sa propre force en lui révélant à quel point ses plus furieux adversaires avaient encore peur de lui. Le fait est que le coup monté par M. de Kératry avait piteusement échoué et que les inventeurs de cette petite machine infernale en étaient réduits maintenant à se venger de leur impuissance par des violences de réunion publique et des invectives de journal.

CHAPITRE XXII

VERS L'EMPIRE LIBÉRAL

Tous les symptômes l'annoncent. — Clément Duvernois entre l'Empereur et M. Émile Ollivier. — Correspondance historique. — Interprète et courtier. — Politique à trois. — Machiavel. — La mise en train. — Les visées personnelles de Duvernois. — Le monsieur de Saint-Tropez. — La franchise de M. Émile Ollivier. — Tout ou rien. — La négociation traîne. — Les sous-entendus et les malentendus la prolongent. — Le cheval de Duvernois. — Les scrupules du souverain. — Les conditions du futur ministre. — Déférent et indocile. — Intervention d'Émile de Girardin. — Entrevue secrète à Compiègne. — Pourparlers sans résultat. — Tout est rompu et tout se renoue. — L'avènement ministériel de M. Émile Ollivier est décidé. — Les obstacles.

Au *Peuple français*, notre directeur, Clément Duvernois, député des Hautes-Alpes, non encore validé, avait d'autres soucis qu'une validation, même problématique, à propos de laquelle il se réjouissait d'être attaqué et défendu à outrance, comme il sied à un favori. En attendant l'heureux jour où il serait ainsi en vedette sur l'affiche et prendrait une part personnelle et publique au combat, il suivait tout doucement sa politique et ne négligeait aucune des chances qui s'offraient à lui.

Son plan était fort simple et il le résumait alors en un seul mot, qui, emprunté au souverain lui-même, était encore une flatterie : le couronnement de l'édifice ! Cette métaphore le suivait jusque dans ses conversations avec nous et il abondait en mots d'architecte. Il travaillait donc à ce couronnement jugé par lui nécessaire, en s'efforçant d'amener un rapprochement

définitif entre M. Émile Ollivier et Napoléon III. Il se flattait d'y réussir.

« C'est moi, disait-il, qui rédigerai le contrat ! » Quelquefois il ajoutait : « L'Empereur prendra Ollivier, comme son oncle a pris Carnot en 1815 ! » Ce qui — Frary en fit la remarque — n'était pas d'un très bon augure. En attendant, il écrivait des articles également goûtés des deux personnages qu'il mettait en rapport et auxquels il servait de truchement. On y eût trouvé matière à bien des malentendus, et ce fut en effet ce qui arriva lorsqu'il fallut s'expliquer de plus près. Mais le subtil interprète excellait à éluder les divergences éventuelles pour mettre en relief le point de contact, et il trouvait de merveilleux traits d'union entre l'Empire qui voulait rester l'Empire et la liberté qui voulait être la liberté.

Quand il avait ainsi lié leur sort dans une phrase amphibologique, il souriait avec un air de malice aimable et contente. On a dit souvent qu'il y avait du chat en lui comme du lion en Gambetta ; mais Clément Duvernois n'appartenait à la race féline que par l'expression du visage et l'onduleuse souplesse des manières. Sa chatterie, caressante et pateline, était parfaitement exempte d'arrière-pensées sournoises et méchantes. Il regardait d'ailleurs la méchanceté comme une bêtise. Il avait le coup de griffe très rare et seulement à la dernière extrémité, lorsque sa patte de velours avait rencontré un accueil trop brutal.

Je n'ai pas connu d'homme politique aussi naturellement bon enfant. Arriviste avant tout, et jouisseur encore plus qu'arriviste, et bohème encore plus que jouisseur, il eût peut-être sacrifié un ami à son égoïste ambition ; mais il ne s'en serait même pas aperçu. Et encore cette ambition n'était-elle qu'intermittente ; sa paresse y faisait des vides.

Une fois député, il s'employa presque uniquement à cette correspondance confidentielle entre M. Émile Ollivier et l'Empereur. Celui-ci avait décidément jeté les yeux sur l'homme qui devait être son dernier ministre. Une force invisible, une sorte d'aimant les attirait l'un vers l'autre. Dans cette grande

crise politique qui suivit les élections générales de 1869 et le coup de théâtre libéral du 12 juillet, ce qu'il y avait de meilleur et de plus noble en eux les destinait à se rechercher et à se rencontrer. Les lettres qui furent échangées alors entre l'Empereur ou son cabinet, Clément Duvernois et M. Ollivier, appartiennent à l'histoire ; on les a publiées et elle s'en est servie ; elles éclairent d'un jour relatif la longue et laborieuse négociation qui aboutit à la formation du ministère libéral ; mais, pour en renouer tous les fils et surtout pour démêler, jusque dans ses intimes replis, la vraie pensée, quelquefois la vraie passion qui se cache sous la phrase écrite, il faut avoir suivi et recueilli jour par jour, heure par heure, les impressions changeantes de l'intelligent courtier qui avait un si gros intérêt dans l'affaire.

Il était d'une humeur massacrante lorsqu'elle semblait péricliter et, au contraire, joyeux et expansif, lorsque, tournant à son gré, elle lui promettait la commission qu'il se croyait en droit d'en attendre et qu'il s'était bien juré d'en obtenir. C'était ma pierre de touche, et je n'avais pas besoin d'autre indication pour me tenir au courant. Je mesurais, sur le visage de Duvernois, les chances qu'avait M. Émile Ollivier de devenir bientôt premier ministre. Je savais d'ailleurs que son avènement — un mot qu'on retrouve dans ses lettres à l'Empereur — serait celui de l'Empire libéral ; mais il n'était pas pressé, l'Empereur non plus, tandis que Duvernois l'était pour trois. L'intérêt du spectacle consistait précisément dans l'effort quotidien de l'entremetteur pour leur faire partager son impatience.

Il allait de l'un à l'autre, transmettant les conditions, réfutant les objections, atténuant les résistances, écartant ou dissimulant les obstacles, enfin mettant partout le liniment nécessaire à une pénétration réciproque. Nul plus que lui n'était propre à ce rôle. On n'imagine pas les trésors de dextérité qu'il y employa sans affectation et sans jouer au mystérieux en plein mystère. Tant de diplomatie étonne chez un si jeune homme qui ne pouvait même pas invoquer son désintéressement personnel, car il ne prenait pas la peine de masquer son

ambition sous les apparences du dévouement. Il ne le fit que plus tard lorsqu'elle se trouva déçue et qu'il fallut lui garder un air honnête. Mais, au début, il ne nous cachait guère qu'en travaillant au bien de l'État, il travaillait aussi pour « son meilleur ami », et, par la même occasion, pour nous.

Les deux hommes qu'il lui fallait rapprocher et unir pour recevoir sa récompense, étaient portés vers lui par une égale sympathie mêlée d'un peu de défiance; ils sentaient l'un et l'autre qu'à un moment donné il pouvait leur glisser dans la main comme une anguille, mais en même temps ils se rendaient compte que personne n'était plus propre à jouer entre eux ce rôle d'homme de confiance qui porte les lettres, et qui les lit.

Je ne doute pas que, dès le premier jour, avec sa vue pénétrante, Duvernois n'ait aperçu que les difficultés s'aplaniraient et qu'Ollivier serait ministre. Pourvu qu'on l'acceptât sans arrière-pensée et sans ingérence latérale, il en répondait. Mais je tiens également pour certain qu'il ne sépara jamais sa propre cause de celle de ses commettants et qu'il se vit tout de suite ministre lui-même, ou tout au moins sous-secrétaire d'État, à côté de M. Émile Ollivier. Il regardait la chose comme convenue. L'appétit ne lui vint pas en mangeant, il eut du premier coup les dents aussi longues qu'un homme politique peut les avoir et se promit de faire largement honneur à cette table impériale où on l'invitait.

Son ambition n'était pas de celles qui cheminent lentement et méthodiquement vers un but déterminé, elle s'élançait d'emblée à l'excessif et même à l'impossible, quitte à en revenir gaiement, mais non point tout à fait sans dépit, si elle rencontrait devant son impétuosité un obstacle décidément insurmontable. Le démesuré et l'illimité n'existaient pas pour elle; en d'autres termes, elle était sans bornes, mais elle ne s'en rendait pas compte et se croyait peut-être modeste, les événements l'ayant habituée à se mouvoir avec aisance dans le surnaturel et l'extravagant.

Au fond, Duvernois était-il vraiment un ambitieux?

Oui, sans doute, mais non pas, à bien l'étudier, un véritable ambitieux politique. S'il tenait à quelque chose, c'était bien plutôt aux satisfactions matérielles que procure le pouvoir qu'à ses plaisirs raffinés d'influence et d'orgueil; il mettait l'argent fort au-dessus des honneurs. Et ici même, je distingue : il aimait l'argent pour le jeter par les fenêtres quand il en avait, et s'accommodait fort allégrement de n'en plus avoir, jouissant beaucoup plus de la possession qu'il ne souffrait de la privation. Je l'ai vu oublier des pièces d'or sur les coussins de son fiacre et emprunter dix sous à un ami pour acheter le tabac de ses cigarettes.

Mais j'y pense, ses cigarettes, elles jouaient un rôle capital dans sa vie. Il les fabriquait lui-même, en bon fumeur, les allumait et rallumait sans cesse tout en causant, et finissait, après trois petites bouffées, par les laisser sur son bureau ou même par les fourrer dans sa poche, sans les éteindre, si bien qu'elles en brûlaient invariablement la doublure et qu'elles faillirent, à mainte reprise, mettre le feu à ses papiers.

Ses relations avec Émile Ollivier dataient d'assez loin. C'était Émile de Girardin qui avait établi le contact; mais entre eux l'amitié et la confiance ne demandaient qu'à se développer lorsque, dans l'été de 1869, la poussée des élections générales leur en inspira le désir et leur fournit l'occasion d'un plus complet rapprochement. Clément Duvernois multiplia les visites à la rue Saint-Guillaume où habitait alors, avec une vieille gouvernante, M. Émile Ollivier, veuf de sa première femme, et ils commencèrent à ébaucher ensemble les plans d'Empire libéral qui devaient recevoir leur exécution six mois après.

Je ne puis pas dire positivement qu'à cette heure précise de la fièvre politique qui échauffait alors toutes les têtes, Duvernois reçut de l'Empereur la mission expresse de tâter M. Émile Ollivier; mais il avait bien deviné qu'il ne déplairait pas en l'essayant, et, de son côté, M. Émile Ollivier ne fit point de façons. Il se déclara tout de suite, avec une sincérité absolue, prêt à se donner, à se sacrifier, mais sous certaines conditions assez dures ou qui devaient paraître telles à un ancien *tyran*.

Tous comptes faits, il a fallu constater, à leur mutuel honneur, qu'ils y apportèrent l'un et l'autre autant de bonne volonté que de franchise. Leur correspondance est là. Sur les points principaux, c'est-à-dire sur le régime parlementaire, sur la responsabilité ministérielle, enfin sur la liberté, Émile Ollivier est irréductible et se déclare incapable de rien faire sans elle Il est son homme, elle est sa chose. Séparés, elle est impuissante et il est désarmé. Si l'Empereur juge que l'heure n'a pas encore sonné, eh bien Émile Ollivier attendra.

L'Empereur, de son côté, n'a aucune envie de le faire attendre, il croit, lui aussi, que donner et retenir ne vaut, il cédera aisément sur les idées, sur le programme, mais il hésite, par bonté d'âme, sur les personnes. Il souffre de congédier sans retour des amis dont il a éprouvé l'affection et le dévouement. Ollivier est obligé de lui citer Machiavel pour le convertir.

Duvernois riait volontiers avec nous de ce goût d'Ollivier pour Machiavel, et, en général, pour les historiens et publicistes italiens qui ont réduit la science politique en formules. Il les invoquait souvent, jusque dans les conversations familières, et il semble bien, même aujourd'hui, que cette grande admiration exerce encore une influence sur ses jugements. Duvernois riait de ce perpétuel hommage rendu par M. Émile Ollivier au génie de Machiavel. Il le trouvait un peu comique, et sans doute un peu affecté, chez un ministre qui poussait la droiture jusqu'à la candeur et qui, par cela même, se révélait sans cesse à lui comme le moins machiavélique des hommes.

Après les premiers pourparlers et la petite mise en train nécessaire, la négociation officieuse commença. Ce n'était pas chose très facile que de converser par lettres, comme on le fit pendant six semaines, M. Émile Ollivier étant encore à la Moutte, près Saint-Tropez, dans ce département du Var qui lui avait conservé son siège de député. Pour ne pas toujours répéter son nom, nous l'appelions, entre nous, le monsieur de Saint-Tropez.

Son attitude, dès les premières ouvertures, fut très nette, et l'on comprit qu'averti des secrets désirs de l'Empereur, il avait

dû en délibérer longtemps avec lui-même et prendre ses résolutions. Il ne dissimule pas que, dans sa pensée, il ne peut être de quelque utilité au régime que si on l'emploie franchement à le transformer, c'est-à-dire à inaugurer l'Empire libéral. Autrement, on l'usera sans aucun avantage, et il préfère ajourner.

A quoi bon compromettre dans des combinaisons hybrides la ressource que l'on veut bien voir en lui? Président du Conseil, premier ministre, ou rien. Il faut de toute nécessité qu'il apparaisse à tous les yeux comme l'homme des temps nouveaux, libre de son action et tout entier à son rôle. Il insiste là-dessus avec modestie, mais avec fermeté, et toutes les précautions oratoires, tous les adoucissements de style dont il use pour définir ainsi son concours, laissent assez entrevoir qu'il ne se donnera qu'à ce prix.

Le destinataire de ses lettres, Clément Duvernois, estimait qu'il avait raison et ne l'accusait ni d'outrecuidance ni d'orgueil, mais il se rendait bien compte que le breuvage paraîtrait un peu amer à un souverain, qui, pour donner satisfaction à son nouveau serviteur, serait obligé de rompre avec les anciens. Par une étrange contradiction de son caractère, Napoléon III aimait à procéder par coups de théâtre et en même temps à ménager les transitions.

Duvernois s'appliqua à lui enduire de miel les bords de la coupe et, d'autre part, à obtenir de M. Émile Ollivier quelques menues concessions. Il ne lui en arracha guère que de pure forme. On était alors au commencement d'octobre, dans le plein de cette agitation factice à laquelle servait de prétexte la tardive convocation des Chambres et qui s'éteignit dans la ridicule apothéose du vieux Gagne.

Le *monsieur de Saint-Tropez* était toujours à la Moutte, ce qui rendait la correspondance plus difficile et plus rare, mais ce qui permettait aussi à l'intermédiaire d'introduire des tampons entre des volontés que séparaient encore de fortes dissidences et d'attendre le moment précis où le rapprochement des personnes amènerait l'accord définitif des volontés.

Clément Duvernois alla-t-il à la Moutte? Je ne le crois pas,

il me l'aurait dit en confidence, devant trois ou quatre de nos camarades, la discrétion n'étant pas toujours sa faculté dominante. Il est vrai qu'il s'absenta deux jours ; mais, à certains mots qu'il me glissa dans l'oreille, je reste persuadé que la politique était absolument étrangère à cette courte disparition. Il était surtout préoccupé alors de se montrer dans un équipage qui ne lui était pas ordinaire. Il venait d'acheter, d'occasion, un cheval et une voiture. La voiture était un coupé pas trop usagé ; le cheval avait une robe originale qui le désignait de loin aux regards ; il était pie. Nous le vîmes bientôt à la porte de la Chambre, à côté du robuste *pêchard* de M. Jules Brame qui supportait brillamment le parallèle.

Le fil de la négociation, entre les hésitations de l'Empereur et les scrupules de M. Émile Ollivier était assez difficile à suivre, et quelquefois il semblait prêt à se rompre. Nous devinions alors, à l'humeur de Duvernois, que l'affaire cahotait. Invariablement, il trouvait détestable l'article que Frary ou moi nous lui soumettions ; il le criait en frappant du pied dans le bureau, puis entrait dans son cabinet, notre copie à la main, se plaignant amèrement du mal qu'il avait à rafistoler nos *tartines*. Nous n'en étions pas autrement émus, sachant ce qui allait arriver. Cinq minutes après il reparaissait et, d'un air de résignation boudeuse : « Envoyez à la composition, » disait-il. C'était notre papier ; il n'y avait pas changé un mot.

Le désaccord principal entre l'Empereur et M. Émile Ollivier résultait tout naturellement de la différence des situations et des caractères. L'Empereur, de sa nature, était irrésolu, mais il était empereur, et il aurait voulu que son interlocuteur lui montrât non pas plus de déférence (aucune des délicatesses du respect n'était étrangère à M. Émile Ollivier), mais plus de docilité. Il s'étonnait que celui-ci refusât d'entrer immédiatement dans le ministère et, avec cette douce obstination qui était le fond même de son caractère, il s'entêtait à l'y introduire. Comme M. Émile Ollivier ne cédait point à la tentation de s'y faufiler, objectant que ce passage par la petite porte ne ferait de lui qu'un intrus sans autorité, les pourparlers n'avan-

çaient guère. « Ils ne voient pas que la poire est mûre, » disait Duvernois avec dépit. Cependant il n'avait pas renoncé à son projet qui était d'enter son ambition personnelle sur la fortune de son grand ami. Un troisième personnage, Émile de Girardin, que nous appelions le Saint-Esprit, manœuvrait entre eux et pour eux. Ils le tenaient au courant et suivaient volontiers ses impérieux conseils. Après un premier échec, la correspondance continua, surchargée de redites, pendant tout le mois d'octobre et se termina d'abord par une mascarade.

Duvernois voulait à tout prix mettre M. Émile Ollivier et Napoléon III face à face ; il était sûr qu'ils finiraient par se comprendre ; mais l'important était de tenir l'entrevue aussi secrète que possible. Autrement, quelles gorges chaudes on en ferait ! Ce serait la fable de la cour et de la ville. Or, l'Empereur était à Compiègne et Compiègne était infesté de reporters.

Sur une indication de M. Piétri, préfet de police, confirmée par Duvernois, le solitaire de Saint-Tropez revint à Paris et partit pour Compiègne la nuit, dans un déguisement dont un énorme cache-nez, recommandé par M. Piétri lui-même, était la pièce principale, franchit les grilles sans être reconnu, dépista toutes les curiosités et regagna Paris avant le jour, après une conversation qui dut se prolonger deux heures sans résultat. Son itinéraire et son horaire avaient été prévus et concertés comme pour une opération de police. Départ de Paris par le train de huit heures du soir ; arrivée à Compiègne à dix heures une minute ; retour à deux heures cinquante du matin, rentrée à Paris à quatre heures quarante-cinq. J'espère qu'une petite collation fut offerte à M. Émile Ollivier vers minuit ; mais les papiers des Tuileries n'en font pas mention et j'oubliai alors de le demander à Duvernois.

Cela se passait le 30 octobre et, les Chambres ne devant se réunir que le 29 novembre, on avait encore du temps devant soi. Mais ce qui m'apparut tout d'abord, c'est que cette entrevue nocturne, si savamment arrangée, laissait chacun sur ses positions. Les parties contractantes s'étaient séparées, sur une poignée de mains, sans conclure. Entre les personnes la sym-

pathie s'était accrue ; sur la chose à faire le désaccord persistait.

L'Empereur, tenant à ses anciens ministres, voulait en conserver plusieurs et surtout reculait à l'idée, toujours pénible, de remercier des serviteurs fidèles qui n'avaient commis d'autre faute que d'obéir trop passivement à ses changeantes volontés. Il désirait Ollivier comme un paravent pour les couvrir.

Celui-ci vit très distinctement, et du premier coup, qu'un rapiéçage ainsi compris ne serait d'aucune utilité ni pour l'Empire, ni pour l'Empereur, ni pour lui-même. Il eut la sagesse de se réserver pour une meilleure occasion et, après y avoir réfléchi pendant cinq jours, répondit finalement comme le pape lui-même : *Non possumus.*

Sa lettre à Duvernois, dans laquelle il déclare la négociation avortée, témoigne d'un esprit politique supérieur. Il y règne quelque tristesse, comme d'un rêve fini ou reculé ; mais le dernier mot est un compliment à Duvernois. M. Émile Ollivier y rend hommage à l'étendue de son intelligence. En réalité, elle était plus vive qu'étendue.

Malgré ce premier échec, qui lui fut très sensible, le directeur du *Peuple français* n'avait pas encore renoncé à son projet qui était d'associer son ambition personnelle à la fortune de son protecteur protégé. Il y déploya toute son adresse et, après des alternatives de crainte et d'espoir, il finit par réussir. C'est le chef-d'œuvre de sa courte existence politique.

Il fallait d'abord entretenir, coûte que coûte, les relations entre Compiègne, Paris et Saint-Tropez où M. Émile Ollivier, qui n'avait pas été ministre, était retourné comme un ministre renversé et avide de recueillement.

Duvernois n'était pas fâché de cette demi-retraite. Il craignait pour M. Émile Ollivier le séjour, les suggestions, obsessions et intrigues de Paris : « Paris lui est mauvais ! » écrivait-il à l'Empereur. Le fait est qu'il se sentait plus de prise sur son partenaire quand il l'avait ainsi chambré, loin des cabales ennemies et des influences rivales. Ce fut donc encore une fois par correspondance qu'il opéra.

Comme il importait, avant tout, que le projet de mariage ne fût pas ou n'eût pas l'air abandonné, il y mit tout son art. Il avait très bien saisi deux choses, d'abord que le fougueux libéralisme de M. Émile Ollivier avait un peu inquiété l'Empereur, et ensuite que l'Empereur gardait à M. Émile Ollivier une véritable affection. Tout de suite il joua des deux cordes, la corde politique et la corde sentimentale. Nous le vîmes un matin entrer dans le bureau plus boutonné qu'à l'ordinaire et se tournant vers nous : « Vous pouvez vous reposer cette semaine, dit-il, c'est moi qui fais l'article ! » Il en fit même plusieurs, durs et comme hautains, commandés à coup sûr, et qui nous surprirent

Le principe d'autorité, la politique de résistance, avaient trouvé en lui un àvocat tellement inattendu que nos confrères de la presse n'en revenaient pas et que le *Peuple français* lui-même, dans la personne de ses rédacteurs, semblait tout ahuri de cette subite volte-face. On nous avait enrôlés pour donner un petit coup de barre à gauche, et voilà que notre pilote en donnait un, très violent, à droite. Nous devinions bien que le gouvernail était tenu, à ce moment-là, par une autre main que la sienne, mais nous n'en étions ni plus rassurés ni plus contents. La vérité est qu'il avait cru faire plaisir à l'Empereur ; mais il l'avait certainement ému bien davantage, en lui parlant, dans une lettre confidentielle, du dévouement attendri, textuellement « un peu tendre » dont M. Ollivier ne demandait qu'à donner des preuves.

Dans ces conditions la conversation fut reprise cordialement de part et d'autre ; il n'y fallut pas plus de quatre ou cinq jours, et l'affaire marcha très vite, comme il arrive quand on est décidé aux concessions réciproques et qu'un premier malentendu étant dissipé, on s'étudie des deux côtés à n'en pas créer un second. Bientôt il ne resta plus qu'à régler les derniers détails d'une cérémonie désormais inévitable. Ministre, M. Ollivier le serait, et même premier ministre ; il l'était déjà *in partibus;* ce point était accordé ; mais prendrait-il officiellement le pouvoir avant ou après la rentrée des Chambres? Et quels

seraient ses principaux collaborateurs? Quelle serait la vraie couleur de son ministère?

Duvernois, toujours pressé, et qui aimait mieux tenir que courir, le poussait à entrer tout de suite, et ce fut d'abord cette idée qui prévalut. On s'entendit ou on parut s'entendre sur une date très rapprochée. M. Émile Ollivier ferait son ministère avant le retour des Chambres, qui se trouveraient ainsi placées devant un fait accompli et auraient affaire non plus à un aspirant ministre, mais à l'homme d'État choisi et désigné par l'Empereur lui-même pour régénérer l'Empire.

Cette combinaison ne séduisait pas beaucoup M. Émile Ollivier, soit qu'il hésitât un peu avant de sauter le pas, soit plutôt qu'il craignît d'être démoli avant d'avoir gouverné. Il ne cachait pas que cet avènement, suivant lui prématuré, donnerait le temps à toutes les ambitions déçues, à toutes les rancunes amassées, à toutes les défiances, à toutes les hostilités, déclarées ou occultes, d'ourdir contre lui une vaste conspiration, dont il n'arriverait pas à triompher, n'ayant pas la Chambre en face de soi et la tribune à son service. Il redoutait surtout l'influence de Rouher sur une majorité qui n'avait pas cessé d'être de cœur avec lui, et que, de son fauteuil présidentiel du Sénat, il semblait encore diriger.

Je suis convaincu que M. Émile Ollivier voyait juste. Il céda cependant, et après avoir obtenu de Duvernois et de l'Empereur que le *Peuple français*, considéré, à sa naissance, comme le porte-fanion de l'Empire libéral, revînt à ses premières amours, il se déclara prêt à entrer.

Il n'entra pas. Les embarras, les barricades qu'il rencontra sur sa route quand il lui fallut composer son ministère, le retardèrent au delà même de ce qu'il avait désiré, et lorsque les Chambres se réunirent, malgré son zèle et sa bonne volonté, il n'était pas prêt. Il lui fallut encore, pour achever sa descente aux enfers, tout un grand mois d'efforts et de dégoûts, après lequel il écrivait à Duvernois : « Dieu vous garde à jamais d'une pareille besogne ! »

Ce n'était sans doute pas l'avis de son correspondant, qui

eût mieux aimé que Dieu l'en chargeât ; mais il est certain que jamais homme de courage et d'honneur ne se trouva aux prises avec d'aussi sérieuses difficultés. Le terrain se dérobait à chaque instant sous les pas de M. Émile Ollivier, ou, pour employer une image plus juste, il n'avait pas plutôt bouché une voie d'eau dans la barque qui le portait, lui et sa fortune, qu'immédiatement il s'en déclarait une autre. Et ce n'était rien encore que la barque, mais l'équipage ! C'était l'équipage, en effet, qui, au moindre écueil, semblait prendre plaisir à s'échouer.

Après son *non possumus* du 30 octobre, le futur premier ministre s'était remis en campagne dès le 11 novembre, à la suite d'une invitation pressante de l'Empereur, mais sans céder un pouce de son terrain. Nous le voyons qui s'attache alors à réfuter ces articles singuliers où Clément Duvernois avait évoqué, dans notre journal, le souvenir de Casimir-Perier, et préconisé une politique de résistance. Il répète que son nom ne signifie rien s'il ne signifie liberté ; encore une fois, c'est le règne de la liberté qu'il veut inaugurer en prenant le pouvoir. Mais avec qui le prendrait-il?

C'était toujours la pierre d'achoppement. M. Émile Ollivier, respectueux des scrupules de l'Empereur et jaloux de ne point trop les contrarier, acceptait quelques anciens, même pris en dehors du Parlement, Magne, Chasseloup-Laubat, à la rigueur Forcade, pourvu qu'on lui donnât un portefeuille moins en vue que celui de l'intérieur ; il fut allé au besoin jusqu'à Piétri ; mais il tenait à avoir, dans son cabinet, des hommes nouveaux, pris dans le Corps législatif, parmi les 116 de la fameuse interpellation ; il voulait infuser à l'Empire du sang jeune, il y voyait le salut de la dynastie et du prince impérial. Déjà il s'était assuré la collaboration de Philis, comme sous-secrétaire d'État à la Justice. Dans toutes les combinaisons, Clément Duvernois apparaissait comme sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, avec cette nuance toutefois que l'Empereur paraissait un peu moins chaud que M. Émile Ollivier pour le choix de ce favori qui semblait mener toute l'affaire.

Je me suis toujours demandé, et certains mots de Duvernois

me l'ont fait croire, si le souverain n'eût pas préféré garder ce jeune père Joseph dans la coulisse. La chose d'ailleurs était difficile. Duvernois déjà député, et ardent à se produire, n'était pas l'homme des collaborations secrètes et inavouées.

Quoi qu'il en soit, on ne put conclure et, après ce nouvel échec, il fallut se résigner, de part et d'autre, à attendre la réunion des Chambres pour voir de quel côté le vent tournerait. Cette seconde tentative, suivie d'une seconde rupture, n'avait causé aux principaux intéressés qu'un dérangement de quinze jours. Des notes officielles annoncèrent que tous les bruits de remaniement ministériel étaient de pure invention. Notre directeur, mécontent de ses deux patrons, ne se gênait pas pour crier sur les toits qu'ils n'avaient pas plus d'énergie l'un que l'autre, et il ajoutait que, s'il avait eu le don du théâtre, il aurait doublé la pièce de Destouches d'une comédie plus forte intitulée *les Deux irrésolus*. Nous avions déjà *les Deux timides* de l'immortel Labiche.

CHAPITRE XXIII

L'ENFANTEMENT

La convocation des Chambres. — Rajeunissement passager de l'Empereur et de l'Empire. — La nouvelle opposition. — Intransigeants et irréconciliables. — Nouvelles attaques contre la candidature officielle. — L'apprentissage de Gambetta. — La dictature et la liberté. — Première intervention de Clément Duvernois. — Son élection et sa défense. — Deux jours de lutte. — Député! — Physionomie générale de l'homme. — Reprise des pourparlers entre M. Émile Ollivier et l'Empereur. — Les difficultés de l'enfantement. — Centre droit et centre gauche. — La conspiration des mamelucks. — Intrigues et cabales. — Le désintéressement de Duvernois. — Son nom et son passé gênent les diverses combinaisons. — Le conflit des scrupules et la rivalité des ambitions. — Classification des partis à la fin de 1869. — Quelle sera exactement la couleur du nouveau ministère? — Bataille de nuances.

I

Enfin le Parlement se réunit le 29 novembre dans le salon du Corps législatif qu'on appelle encore aujourd'hui la salle du Trône, et qui resta ornée longtemps, même sous la République, d'un fauteuil doré et vide. Je n'assistai à cette cérémonie que d'un couloir voisin, mais je n'ai pas oublié les figures rayonnantes des députés bonapartistes quand ils se répandirent dans le Palais, après que l'Empereur eût prononcé son discours. Avez-vous vu de quel air il a dit : « L'ordre, j'en réponds! » Le mot avait produit sur eux une impression pro-

fonde, à peine affaiblie par la phrase suivante : « Aidez-moi à fonder la liberté ! » qui annonçait l'Empire libéral. On s'accordait à trouver l'Empereur ranimé, rajeuni et de meilleure mine que jamais. On répétait qu'il fournirait encore une longue carrière et qu'en tout cas il irait bien jusqu'à la majorité de son fils. Il y eut, ce jour-là, comme une explosion d'enthousiasme sincère, auquel Duvernois nous associa de son mieux. « L'ordre, j'en réponds ! » lui avait paru aussi grand que le *qu'il mourût* du vieil Horace.

L'enfantement de l'Empire libéral n'en restait pas moins inachevé et soumis à toutes les vicissitudes que pouvaient lui faire subir les incidents parlementaires. *Tantæ molis!...* Et ils furent fréquents, presque quotidiens, les incidents !

Dès cette rentrée de novembre, l'opposition renforcée inaugure contre l'Empire affaibli une espèce de chasse à courre où les grands piqueurs sonnent de la trompe, tandis que les valets sonnent de la voix. Chaque jour on découple sur quelque vieil abus, reniflé par les limiers, et toute la meute se précipite. Lorsque le gouvernement essaye de rompre les chiens, on lui reproche de vouloir donner le change à la nation et on le ramène, à cor et à cri, sur la bonne piste. C'est ainsi que Rochefort l'accusera bientôt d'avoir inventé Jud, l'assassin présumé du président Poinsot, et même Tropmann, pour dérouter l'opinion et lui fournir une autre pâture que la politique. Rochefort ne croyait pas ou feignait de ne pas croire à Tropmann. J'ignore s'il y croit maintenant.

La vérification des pouvoirs, interrompue en juillet, occupait de nouveau la Chambre, avec tout ce que les événements des cinq derniers mois, et les libertés octroyées par la nouvelle Constitution, donnaient de prise aux ennemis du gouvernement.

La candidature officielle appelait tout naturellement leurs attaques, et comme la majorité en était le produit plus ou moins direct, la controverse théorique tournait immédiatement à l'offense personnelle. Le président, élu cette fois par le Corps législatif aux termes du sénatus-consulte de septembre, était

toujours M. Schneider, à qui sa modération et ses tendances libérales avaient conquis des sympathies et une réelle autorité.

Il n'abusait point du rappel à l'ordre pour ne pas l'user; mais il se dépensait en admonestations et en remontrances qui n'étaient pas toujours inutiles. L'ancienne opposition les accueillait souvent avec des marques de déférence et de respect; la nouvelle, plus jeune et plus hardie, ne se gênait pas beaucoup plus avec le président qu'avec l'Empereur.

C'est ainsi qu'à propos d'une rectification au procès-verbal, Rochefort, irrité d'une très légère ironie ministérielle, put s'écrier : « Si ridicule que je puisse être, je ne me suis jamais promené sur une plage avec un aigle sur l'épaule et un morceau de lard dans mon chapeau ! » Jules Ferry s'essayait également, sur un ton plus sérieux, aux mauvaises chicanes. Il y avait aussi Guyot-Montpayroux, le plus agressif de tous, toujours querelleur et quelquefois spirituel, doué même, à l'occasion, de finesse politique et à qui presque rien n'eût manqué pour être un second Duvernois, s'il en avait fallu deux.

Il était le demi-frère d'un homme qui devait occuper plus tard une place considérable dans la République, l'Auvergnat Guyot-Dessaigne, qu'on vit, après la chute de l'Empire, se transformer assez vite en républicain radical, très hostile au clergé, mais qui, à l'époque où son frère consanguin faisait quelque bruit dans l'opposition du dernier Corps législatif impérial, se donnait au contraire comme un impérialiste à tous crins et un clérical à petit collet. Ses fonctions de procureur lui permettaient des excès de zèle qu'on lui rappela plus tard; mais il répondit alors sans aucun embarras qu'il vendait aussi bien des marrons bouillis que des marrons rôtis, c'est-à-dire que, gouvernemental quand même, son dévouement était acquis d'avance à n'importe quel régime, empire, monarchie ou république. Il a été fidèle à sa doctrine.

A côté de ce bruyant Guyot-Montpayroux, auquel ses hardiesses allaient bientôt rapporter une cuisante déconvenue,

Estancelin et Bethmont faisaient rage, et il ne se passait guère de jour où il n'en résultait quelque algarade.

On commençait à qualifier le 2 Décembre de guet-apens. Gambetta, en quelques interjections rapides, s'y exerçait. Il montrait du doigt « la tache de sang » et parlait déjà de la justice immanente qu'il appelait alors la justice éternelle. Quel que fût leur effort pour rester sur la brèche, les anciens, Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard, devaient très souvent céder la place aux jeunes, plus alertes, plus remuants et plus insolents. Pelletan lui-même, avec sa voix caverneuse et sa barbe hirsute, ne paraissait plus au ton ; évidemment le diapason était changé.

Et le même mouvement se produisait, en sens contraire, parmi les défenseurs du gouvernement. Les principaux n'étaient plus là. Seul, le ministre de l'Intérieur, Forcade, tenait bon. Ce fut sa période héroïque. Il fit un grand discours où il remit en lumière cette vérité de sens commun — et d'histoire romaine — que, dans la vie des peuples, il y a un temps pour la dictature comme il y a un temps pour la liberté, et que, si autrefois la dictature avait été nécessaire, la liberté était redevenue possible. Cette distinction n'alla point sans provoquer d'amères récriminations, mais comme on marchait visiblement vers la liberté, une telle perspective désarmait un peu les rancunes ; on savait qu'il se passait quelque chose dans la coulisse, et on songeait moins au passé qu'à l'avenir.

La première élection invalidée fut celle du baron de Sainte-Hermine, député de la Vendée, et Duvernois y embourse, comme rapporteur, son premier camouflet.

On se faisait la main contre lui. Son élection dans les Hautes-Alpes était visée depuis longtemps. Minutieusement épluchée par le bureau, on y releva tous les caractères de la candidature officielle, dons et libéralités de l'administration, intervention personnelle des fonctionnaires, concessions dangereuses aux habitants du pays, ingérence visible du clergé, enfin toutes les influences qu'un gouvernement peut employer dans un département pauvre. Duvernois sentit que, dans le bureau même,

avant que l'élection fût soumise à la Chambre en séance publique, son affaire tournait assez mal, et alors, usant d'un moyen qui lui était familier, il alla au-devant d'une disgrâce possible et réclama spontanément une enquête. Cette abnégation, qui n'était en réalité qu'une ruse de guerre, mit tout le monde à l'aise, et l'accord se fit sur cette demande d'enquête, imaginée, comme une arme défensive, par l'intéressé.

Il avait un mauvais rapporteur, M. Horace de Choiseul-Praslin, jeune député, gros et court, pendu aux basques de M. Thiers, hargneux et bilieux, qui semblait en vouloir à la société tout entière d'un horrible drame de famille dont il était la première victime. Trop heureux de pouvoir, sur la demande même de Duvernois, conclure à une enquête, M. de Choiseul avait rassemblé et mis dans une lumière désobligeante un tas de menus détails qui prenaient de l'importance par leur réunion, et qui faisaient de son rapport ce que les Anglais appellent un réquisitoire *constructif*. Cela rappelait un peu le faisceau de minuscules griefs qui coûtèrent la tête au Strafford de Charles Ier et le procès de paille et de foin que fit Richelieu au maréchal de Marillac. Mais il n'en ressortait pas moins que l'accusé avait été, au premier chef, candidat officiel dans les Hautes-Alpes et, en vérité, il ne pouvait s'en défendre. Nous ne le savions que trop au *Peuple français*.

Il s'en glorifia. Et, comme on lui reprochait des promesses excessives, il déclara hautement qu'il les avait faites, qu'il se multiplierait pour les tenir, qu'il se dévouerait corps et âme à un département oublié et sacrifié. Ses congénères exultaient. Il y avait, dans le rapport, une allusion au crédit personnel dont il jouissait auprès de l'Empereur : « Ah ! celui-là, s'écria-t-il, je le diminuerais en le défendant ! » Et les applaudissements éclatèrent.

Puis il prit l'offensive et n'eut pas de peine à établir qu'échauffés par la bataille, ses concurrents avaient commis nombre de ces peccadilles qui sont à peu près inséparables de toute brigue électorale. Un peu plus, il démontrait que c'était son principal compétiteur, M. Guiffrey, un futur sénateur répu-

blicain, qui avait été le seul et unique candidat officiel. On admira son esprit et sa malice.

Malgré tout, l'adversaire tenait bon et ne voulait pas lâcher prise. Quelle victoire, si on arrivait à frapper Napoléon dans la personne de son favori ! Ce fut une belle lutte qui dura deux jours.

L'enquête, à laquelle Duvernois avait consenti ou paru consentir, devenait une arme contre lui. « Pourquoi refuser ce qu'il accepte? » disait le rapporteur, énergiquement soutenu par toute la gauche et une notable fraction du centre.

Lorsqu'il vit qu'il prêtait ainsi le flanc à ses ennemis et qu'il mettait trop à l'aise des amis tièdes, un peu prompts à se retrancher derrière sa propre adhésion, il changea brusquement de moyen, sans changer de tactique, et, allant au delà du rapport: « Non, non, dit-il, devant un pareil acharnement, plus d'enquête, plus d'enquête ; l'invalidation pure et simple, afin que, vengé par mes électeurs, je puisse rentrer ici la tête haute ! »

Je crois bien que la Chambre l'eût fort attrapé en lui accordant ce qu'il réclamait, et il en convint le soir même dans un de ces élans de franchise qu'il réservait à notre amitié ; mais quelques timides eurent peur de déplaire en haut lieu, et finalement Clément Duvernois fut validé, contre vents et marées, le mercredi 15 décembre, après une dernière déclamation de Bancel. L'enquête n'avait été repoussée qu'à la faible majorité de 23 voix, 135 contre 112.

Aussitôt l'arrêt rendu, il quitta la salle. Son cheval pie et son coupé l'attendaient à la porte. Il se fit conduire tout chaud tout bouillant au *Peuple français* et nous offrit un dîner, que nous payâmes. Non qu'il fût carottier ou avare ; mais il avait oublié sa bourse. Il l'oubliait souvent. Combien de fois, hélant une voiture, il me dit : « Venez faire une petite promenade avec moi ! » Et, après une ou deux heures de Bois : « Réglez cela, mon ami ! »

Jamais il ne remboursait, mais il vous dédommageait en libéralités et prodigalités de toute sorte, plutôt folles. Quand on sortait avec lui, il fallait être son argentier, et ces

façons de grand seigneur gênaient quelquefois son escorte.

Enfin il était député et il avait fait à la tribune, *pro domo suâ*, un début remarquable, qui l'avait classé, non pas peut être parmi les orateurs éloquents, mais parmi les débaters pleins de ressources, plutôt renard que lion. Nous l'avions forcé à s'habiller tant bien que mal, pour la circonstance, et à mettre des bretelles, grâce auxquelles son gilet, sauf encore un petit bout de chemise, avait presque fini par rejoindre son pantalon. Il n'avait de ces choses aucun souci et n'était coquet que de son pied, qu'il avait en effet petit et fort élégant (1).

Cette négligence lui faisait tort auprès des hautes cravates de la Chambre, qui ne pouvaient se décider à voir en lui un homme sérieux. Il le sentait, mais nous ne pûmes jamais l'en faire revenir. Il s'y étudiait quelquefois et retombait le lendemain dans son péché de bohème.

Les fers étaient au feu. Pendant que le Corps législatif s'épuisait à cette vérification des pouvoirs, flétrissait de scandaleux abus, scories inévitables du suffrage universel sur lesquelles on est aujourd'hui blasé, quelques hommes politiques poursuivaient dans la coulisse un travail très supérieur à cette mauvaise cuisine. Les pourparlers n'avaient jamais été complètement rompus entre l'Empereur et M. Émile Ollivier. Désormais libre de son action, Clément Duvernois se remit tout entier à la besogne.

On voyait bien dans la Chambre qu'il se passait quelque chose et il aurait fallu être aveugle pour ne pas le voir. Si dissimulées qu'elles fussent, les démarches de M. Émile Ollivier auprès des chefs des Cent seize, n'échappaient point au regard inquisiteur du monde politique et à cette manière d'espionnage continuel qu'il pratique d'instinct, presque à son insu. On se demandait où le futur ministre en était avec le centre droit Segris-Louvet et le centre gauche Buffet-Daru. Parve-

(1) De tous les hommes politiques que j'ai connus, je ne vois guère que M. de Soubeyran, d'ailleurs mieux chaussé, qui aurait eu le droit de disputer cette palme à Duvernois. Lui aussi, il en était très fier et lorsque je fis les *Profils parlementaires*, il eut soin de dire à Leguevel de Lacombe, qui pratiquait l'interview sans m'en prévenir : « Surtout, n'oubliez pas mon pied ! »



nait-il à concilier leurs deux programmes? Et l'Empereur, que disait-il? Se prêterait-il bénévolement à des combinaisons qui n'avaient d'autre but que de lui arracher les derniers débris de son pouvoir? L'ancienne droite autoritaire, le baron Jérôme David, l'avocat Mathieu, Granier de Cassagnac le père, et cinquante députés ennemis des réformes s'étaient réunis en un groupe compact et résolu qui conspirait dans l'ombre pour les faire échouer. Il ralliait à lui les vieilles culottes de peau impérialistes, qui aimaient d'amour les Napoléon, faisaient de la politique une affaire de cœur et se flattaient que, victime un moment de perfides conseils, leur Empereur finirait bien par retourner à ses vrais amis.

En ce mois de décembre 1869, un réseau d'intrigues enveloppait la Chambre, mais tellement compliquées et enchevêtrées que la vue la plus pénétrante avait de la peine à se reconnaître dans ce tas de petites toiles tissées par des araignées rivales qui ne songeaient qu'à se dévorer, ou du moins à se paralyser les unes les autres, sous l'œil ironique d'une opposition armée en guerre contre un régime détesté.

L'Empereur, converti, non sans quelques réticences, à l'idée que la liberté était le salut, avait presque donné carte blanche à son mandataire, M. Émile Ollivier. Il en avait fait décidément son homme de confiance. Mais il fallut un grand mois pour sortir de ce que le secrétaire de l'Empereur, M. Conti lui-même, appelait le gâchis.

A partir de décembre, la coopération de Duvernois, toujours active, changea un peu de caractère. Son dévouement s'appliqua surtout à faire réussir les combinaisons où il avait un rôle et à miner celles qui le laissaient à l'écart. Nous assistions de fort près à cet intéressant travail.

Dès le début, avant le ralentissement qui succéda à l'ardeur des premiers rendez-vous, il avait été question de Duvernois comme sous-secrétaire d'État de Forcade, dans un cabinet Ollivier où Forcade restait ministre de l'Intérieur. C'était Duvernois lui-même qui, à la fin d'une grande lettre politique et presque en manière de post-scriptum, avait pris

sur lui de dire à l'Empereur que tel était le désir d'Ollivier. Il y protestait d'ailleurs de son désintéressement personnel, parce qu'il prévoyait que sa personne pouvait devenir un obstacle. Cette façon d'aller au-devant d'une élimination éventuelle ne paraissait pas lui coûter.

Elle lui coûtait tellement que, le jour où il lui fallut s'y résigner, il laissa devant nous éclater son dépit ; mais alors il n'en était pas là.

La mission de former un cabinet libéral, déjà très épineuse lorsque le Parlement était en vacances, devenait presque impossible depuis qu'il était réuni, et que les ambitions avouées ou les prétentions secrètes pouvaient s'observer et se mesurer chaque jour. Un homme moins tenace que M. Émile Ollivier y eût certainement renoncé ; mais il y mettait son honneur et il avait, pour l'y encourager, Clément Duvernois qui y attachait sa fortune.

Sur la politique à inaugurer, sauf quelques nuances de forme, on était à peu près d'accord. Il fallait à tout prix faire du nouveau, sans désavouer les anciens serviteurs. Le changement devait être profond et visible à tous les yeux, mais ne point ressembler à une déchirure. Après tout, le paradoxe n'était pas si criant : c'était tout simplement la liberté qui, après une dictature nécessaire, reprenait possession de ses droits, et ceux-là l'entendaient bien ainsi, qui se proposaient généreusement pour imprimer une nouvelle direction au régime. Le programme fut donc accepté par tous les candidats ministres, avec une facilité relative, chacun y sacrifiant un peu du sien.

Le Corps législatif commençait à se partager en groupes qui tenaient à leur étiquette : extrême droite, droite, centre droit, centre gauche, gauche constitutionnelle, gauche antidynastique, gauche intransigeante et irréconciliable. En tout sept, sans compter les fractions. A ces diverses qualifications répondaient assez exactement des noms connus. Le baron Jérôme David, Granier de Cassagnac, M. Mathieu (de la Corrèze), M. Roulleaux-Dugage ; MM. de Miral, Busson-Billault, Alfred

Le Roux et quelques satellites de moindre importance représentaient l'extrême droite et la droite. Ils déploraient la nouvelle inclinaison du gouvernail, et le premier usage que les ennemis de l'Empire faisaient de la liberté renaissante n'était pas de nature à les rassurer. Qu'il leur faudrait, un jour ou l'autre, avaler Émile Ollivier, ils s'en rendaient compte, mais ils s'apprêtaient à le digérer vite.

Le centre droit, qui avait formé le principal noyau des Cent seize, était composé de réformistes prudents, très attachés et dévoués au régime, mais partisans d'un progrès échelonné qui, sans séparer trop violemment l'Empire de ses origines démocratiques et plébiscitaires, le rapprocherait peu à peu de l'ancienne monarchie constitutionnelle. Ces hommes, pour la plupart très distingués, s'appelaient Segris, Louvet, Mège, Chevandier de Valdrôme, et leur nom figure avec honneur, comme celui de médecins intelligents, mais déconcertés par une maladie imprévue, au lit de mort du second Empire.

On ne voit pas bien, même aujourd'hui, ce qui les séparait de leurs amis du centre gauche. C'était probablement la vieille théorie de la responsabilité ministérielle diversement entendue, même à cette époque, par les survivants du règne de Louis-Philippe et par les rédacteurs du *Journal des Débats*, où Prévost-Paradol se faisait rappeler à l'ordre par ses anciens pour avoir dit : « Le roi règne et ne gouverne pas ! » Les Bertin rectifièrent : « Le roi règne et gouverne ! » Ce fut, on le sait, la grande dissidence entre M. Thiers et M. Guizot. Dans cette formation du ministère Ollivier, ce fut aussi, je pense, le point de divergence théorique entre le centre gauche et le centre droit. On s'en moquait un peu au *Peuple français* et, aujourd'hui encore, je demeure convaincu que Duvernois avait raison de s'en moquer. C'est un byzantinisme enfantin qui a tourné parfois en dangereuse casuistique et qui, en cette affaire, eut un peu plus tard d'assez fâcheuses conséquences.

Le centre gauche du nouveau Corps législatif comptait parmi ses membres deux hommes importants avec qui il fallait compter et un troisième, le marquis d'Andelarre, qui se remuait

beaucoup pour qu'on le comptât. C'était un fort honnête petit vieux marquis, tout blanc, frisé, poudré, pincé, qui avait l'air d'être en sucre. L'un de nous avait fait sur lui, en vieux français, un quatrain que j'ose à peine reproduire, même dans une note (1).

Le bruit courait, et le marquis lui-même ne s'en cachait pas, que la peur de la tribune lui donnait une colique affreuse et qu'il n'était jamais sûr, en y montant, d'aller sans mésaventure jusqu'au bout de son discours. Il n'était pas le seul. Dans le cours de ma longue existence sous-parlementaire, ils sont plus de trente qui m'ont fait la même confidence, et un jour, Bethmont le fils, qui était la franchise même, poussa l'aveu jusqu'à sa plus extrême limite. Chez lui le mal s'aggrava toujours, au lieu de s'atténuer ; il était encore plus impressionnable que le marquis.

Les deux hommes éminents dont il fallait absolument obtenir l'adhésion, et même le concours, étaient M. Buffet et le comte Daru, la loyauté en personne, mais butés sur des subtilités constitutionnelles et vraiment un peu pointus pour la circonstance. Le centre gauche, qui reconnaissait en eux ses chefs, avait perdu, aux élections, M. Lambrecht, plus malléable et plus moderne.

Mais, outre le marquis d'Andelarre, M. Plichon, M. Brame et quelques autres, qui jouissaient d'une certaine réputation, il restait à ce groupe un assez bon noyau d'hommes indépendants et cultivés, très capables de faire figure dans une discussion. Le marquis de Talhouet, universellement aimé et respecté, n'en était pas nominalement, mais il voisinait sur sa frontière et aurait pu au besoin jouer le rôle d'estafette de confiance, je crois même qu'il le joua, entre le centre gauche et le centre droit.

Le pauvre M. Émile Ollivier, secondé par Clément Duvernois,

(1) Ce petit vieux marquis, qui sur ses pieds se hausse,
Ce marquis à jabot, ce marquis à toupet,
Cuidant ne lascher qu'un légier pet,
Embrena tout son haut de chausse.



allait des uns aux autres et s'appliquait, comme le disait Duvernois lui-même, à les *raboter* pour les unir. Il s'exténuait à ce travail de menuiserie, où des *nœuds* d'abord inaperçus créaient sans cesse des solutions de continuité et des difficultés de jointure entre le chêne et le sapin. Figurez-vous les allonges d'une table de salle à manger dont les saillants ne rentrent pas exactement dans leurs mortaises. Inévitablement la table vacille.

L'entrepreneur, souvent découragé, eut un instant l'idée de prendre tout son ministère dans le centre droit Segris-Louvet, avec un léger assaisonnement de droite pure. Cette combinaison plaisait tout particulièrement à l'Empereur qui y trouvait le moyen de conserver auprès de lui quelques-uns de ses plus dévoués serviteurs, compromis uniquement pour l'avoir trop défendu. De Rouher, il ne pouvait être question. Il n'y fallait même pas penser, et M. Émile Ollivier disait avec infiniment de raison qu'étant aux antipodes, toute tentative pour les rapprocher n'aboutirait qu'à les discréditer l'un et l'autre. Un jour peut-être, plus tard, beaucoup plus tard!... Il n'en repoussait pas absolument l'idée, il semblait même y entrevoir, pour l'avenir, un regain de vie et de force. Mais pourquoi sacrifier Forcade, demandait l'Empereur, Forcade, coupable tout au plus d'un excès de zèle dans les dernières élections? Cet homme éminent, orateur vigoureux, travailleur infatigable, qui s'appelait Forcade la Roquette, était alors ministre de l'Intérieur. Tous les jours il exposait bravement sa personne aux coups d'une opposition qui l'attaquait sans le haïr. Le centre droit s'en fût accommodé ; mais comment faire accepter Forcade par les petites bouches grimaçantes du centre gauche?

M. Émile Ollivier finit par y renoncer. Il fut entendu que ce bon serviteur serait déplacé jusqu'à nouvel ordre. Décidément il prendrait la présidence du Conseil d'État et à M. de Chasseloup-Laubat, ainsi dépossédé, on offrirait un portefeuille en échange. Le centre gauche à son tour s'accommoderait de ce chassé-croisé qui avait à ses yeux l'avantage de caractériser la politique nouvelle. D'abord qu'il en fût question, Duvernois,

je l'ai dit, s'y résignait, à la condition de rester, dans la combinaison, le bras droit de Chasseloup; mais il ne tarda pas à sentir que celui-ci avait la ferme intention de se servir lui-même. Alors il se refroidit et multiplia les objections. Il s'était réellement attaché à Forcade autant que Forcade s'était attaché à lui, et il ne dissimulait pas complètement le déplaisir qu'il éprouvait à voir fuir, loin de ses atteintes, un sous-secrétariat d'État qui, pour le moment, eût suffi à son ambition.

II

C'était la première déception de notre Clément et il se dédommageait auprès de nous de ne pas trop la montrer ailleurs. Il ne tarissait pas de plaisanteries sur ces deux ou trois « vieilles Arsinoës » du centre gauche dont sa présence effarouchait la pudeur. Prudes, bégueules, ces deux mots alternaient sur ses lèvres, et il était bien rare que la conversation ne finît pas sur quelque citation empruntée à la fameuse scène du *Misanthrope*. A ce moment précis — pendant deux ou trois jours — sa collaboration à l'enfantement de l'Empire libéral se relâche, il boude, partagé entre la crainte de montrer son dépit et le désir qu'on le devine. Je serais bien surpris que le grand et unique survivant de cette entreprise, M. Émile Ollivier, ne s'en fût pas aperçu.

Il rencontrait lui-même, du côté de ce pointilleux centre gauche, d'énervantes difficultés. Les deux chefs qui le représentaient, MM. Buffet et Daru, à qui on venait de sacrifier Forcade, avaient nettement déclaré qu'ils entreraient ensemble ou n'entreraient pas. D'autre part, le marquis de Talhouet, qui paraissait jouer le rôle d'arbitre entre les deux centres et qui jouissait dans toute la Chambre d'une considération où il entrait beaucoup de sympathie, se refusait à faire partie de la combinaison si MM. Buffet et Daru se récusaient.

Le grand obstacle était M. Buffet, ministre une première fois,

sous la République, du président Louis-Napoléon, le prince l'avait trouvé difficile à vivre. Sa loyauté, son intégrité étaient hors de cause ; on le savait profondément honnête ; on vantait sa connaissance des affaires, et d'avance il était réputé comme un parfait administrateur de la fortune publique. Pour tout dire, on le voyait déjà ministre des Finances. Mais, en même temps, ceux qui l'avaient approché le jugeaient minutieux et méticuleux à l'excès, trop entêté de ces détails que doit négliger le prêteur, non pas précisément mauvais coucheur, mais parfois grognon et quinteux, têtu surtout comme un Lorrain qu'il était ; et lui-même résumait tous ces légers griefs dans un aveu aussi significatif que méritoire : « Je suis incommode ! »

Se sachant tel, et n'ayant d'ailleurs dans le succès final qu'une confiance limitée, il hésitait, faisait des objections, posait des conditions, exigeait je ne sais quelles garanties. « Vous verrez qu'il vous demandera un papier ! » disait Duvernois à M. Émile Ollivier. La combinaison, à peine édifiée, se trouvait démolie le lendemain ; la légitime envie de dissiper tout malentendu aboutissait à des accrocs, quelquefois à des ruptures qui rendaient la reprise difficile et longue. Tant qu'à la fin fatigué et rebuté, près de succomber sous ce treizième travail d'Hercule, M. Émile Ollivier eut l'idée de former un ministère *libéral* de droite pure, avec M. Magne comme président du Conseil. Clément Duvernois s'en frottait les mains, et je crois bien qu'il avait conseillé lui-même ce pis-aller. Ce qui me le fait croire, c'est que, des correspondances publiées depuis, il résulte que M. Émile de Girardin, en qui Duvernois et M. Émile Ollivier avaient une égale confiance, goûtait fort cet expédient. Il sembla un instant que sur ce nom de Magne tout dût s'arranger. Magne ! Magne ! pendant vingt-quatre heures, il fut acclamé — tout bas — dans les conciliabules politiques et parlementaires. Il était manifestement le ministre de la Bourse, et c'était peut-être pour cela qu'il était l'homme de Girardin, mais il fallait s'aveugler volontairement pour saluer en lui l'homme de cette crise.

Elle ne pouvait logiquement se dénouer que par une rapide

et énergique marche en avant, par un acte, sincère et tangible à tous, où la liberté si bruyamment inaugurée trouvât son compte ; et pour la prendre par la main, pour conduire à l'autel la nouvelle mariée, on choisissait qui? Un financier prudent, mais retardataire, un ennemi né des réformes, l'inertie, l'inaction même, un abstentionniste systématique, dont l'habileté principale consistait à se défiler au premier caillou de la route, M. Magne enfin, l'immobilité faite homme. Son premier soin, quand on l'appela, fut de persuader à l'Empereur et à M. Émile Ollivier que M. Clément Duvernois, bon conseiller, intelligent et débrouillard, utilisable au premier chef dans la coulisse, devenait gênant dans le plein jour d'un ministère et officiellement impossible. C'était *à côté* qu'il devait rendre des services, et qu'il en avait déjà rendu. Ministre, il constituait un embarras pour ses collègues qui seraient toujours tentés de voir en lui l'interprète des volontés du souverain. Et, par cela même, un dissolvant, les uns étant décidés à obéir et les autres enclins à résister.

Clément, notre Clément, comme on disait au *Peuple*, n'était pas homme à avaler en douceur cette petite couleuvre. C'était même une des faiblesses de ce politicien avisé que de ne pas savoir rentrer ses déplaisirs. Quand notre amitié, à laquelle il laissait très libéralement ses coudées franches, lui en faisait l'observation : « Allons donc ! répondait-il, c'est ma force ! *Violenti rapiunt.* »

Dès qu'il sut ou qu'il comprit les simagrées de M. Magne, il brisa son lien. Ce n'était plus M. Magne qui ne voulait pas de lui, c'était lui qui ne voulait pas, qui n'avait jamais voulu de M. Magne. Jamais il ne consentirait à être ministre avec M. Magne. Lui, Duvernois, homme d'initiative, d'action, de progrès, lui, le jeune des jeunes, il unirait sa jeunesse à ce vieillard encroûté, à ce réactionnaire impuissant, à cette paralysie, à cette épave, à cette borne ! M. Émile Ollivier dut en entendre de belles, et quelques échappées en arrivèrent sans doute jusqu'aux oreilles de l'Empereur, qui, désapprouvant aussi ce mariage mal assorti, en donnait des raisons moins désobligeantes pour M. Magne.

La combinaison manqua, ceux qui l'avaient imaginée furent forcés, après réflexion, de convenir que ce ne serait qu'un replâtrage sans durée. Il fallait, de toute nécessité, montrer au public comme à la Chambre qu'on n'était plus aujourd'hui ce qu'on était hier ; il fallait, en un mot, faire du neuf et par conséquent s'appuyer sur ceux qui en réclamaient, sur le centre droit et sur le centre gauche, sur les 116. On y revint. La logique le voulait ainsi, et la dernière quinzaine de l'année imprima enfin aux négociations engagées depuis trois grands mois la seule tournure qu'elles pouvaient prendre. S'il y eut encore quelques bâtons dans les roues, ce ne fut pas l'Empereur qui les y mit. Après quelques timides observations sur ce ton dolent qui lui était habituel, il accepta tout, et Buffet.

De son côté, Duvernois s'employait toujours, mais avec un peu moins de zèle, depuis qu'il se sentait discuté, sinon écarté sans retour. Il multipliait surtout ces protestations de désintéressement où l'on commence par s'éliminer soi-même, pour en épargner la peine aux autres. Il continuait à nous vanter M. Émile Ollivier comme le seul homme possible ; mais il s'amusait à lui découvrir de petites lacunes, tout particulièrement une ignorance des menues nécessités de la vie pratique qui lui semblait fâcheuse, même chez un homme d'État. Il nous en citait des exemples. Il nous raconta ainsi qu'un matin il était allé en toute hâte, rue Saint-Guillaume, prévenir le futur ministre que l'Empereur le mandait et qu'il eût à se rendre immédiatement aux Tuileries.

M. Émile Ollivier s'habilla et ils descendirent ensemble ; mais ils n'étaient pas au milieu de l'escalier que la gouvernante (un nom comme Joséphine) rappela son maître : « Monsieur ! Monsieur ! — Quoi donc, Joséphine? — Avez-vous pris de l'argent? — Ma foi, non ! répondit-il en tâtant son gousset. — Eh bien, en voilà ! » Ils remontèrent un étage et elle lui mit une pièce de cinq francs dans la main, en lui parlant bas à l'oreille, comme si elle lui eût recommandé de ne pas faire de folies.

La scène est absolument authentique. Lorsqu'il nous la

mima, Duvernois n'avait pas eu le temps de l'inventer. Je regrette de n'avoir pas retenu le nom de la gouvernante; c'était un certificat. L'important, c'est que M. Émile Ollivier se rendit, muni et pourvu, chez l'Empereur. Il avait cent sous dans sa poche !

Ce mépris, ou plutôt cette ignorance de l'argent, a toujours été chez lui caractéristique et l'histoire lui en fera certainement honneur. Duvernois y voyait un vice de conformation politique. Lui-même en avait bien d'autres, mais pas celui-là !

La session extraordinaire de 1869 fut close le 27 décembre, sur l'invalidation significative de M. Isaac Pereire. L'élection avait paru tellement méridionale, que 31 députés seulement contre 130 eurent le courage de la déclarer bonne et valable. Ce résultat était un soufflet retentissant à l'adresse des candidatures officielles et de l'administration impériale qui les avait soutenues. Dans le discrédit où elles étaient tombées, il suffisait de les attaquer pour acquérir le droit d'être niais et sot à plaisir. Ainsi, au cours du débat, un maire ayant été accusé d'avoir ouvert l'urne du scrutin avec une fausse clef, l'opposition prétendit qu'on s'était servi de fausses clefs partout et que cinquante-trois maires, sans compter deux cent soixante-cinq scrutateurs, avaient prêté la main à cette opération de serrurerie. Jules Favre lui-même parut y croire. Or, l'existence des fausses clefs n'avait même pas été établie, et il était démontré, en tout cas, que personne n'en avait fait usage.

Au moment même où finissait la session extraordinaire de 1869 et, sans aucune interruption de séance, sur un simple coup de sonnette, le président Schneider donna la parole au garde des sceaux Duvergier.

Le ministre, très grave, lut un décret de l'Empereur qui ouvrait immédiatement, en dehors de tout cérémonial, la session ordinaire de 1870. On procédait ainsi pour aller plus vite, tant on avait hâte d'en finir avec le gros événement prévu et annoncé. Personne ne se doutait qu'on fût si près d'un événement autrement considérable, et que la fin de

l'Empire autoritaire dût précéder de si peu la fin de l'Empire.

Cette session ordinaire de 1870 fut, pour lui, la dernière. La convocation que nos premières défaites nécessitèrent sept mois plus tard, le 9 août, fut qualifiée d'extraordinaire. Et elle l'était bien !

Après la lecture de M. Duvergier, on procéda aux formalités réglementaires. Il y eut un petit remue-ménage au bureau. M. Schneider céda le fauteuil au colonel Réguis, président d'âge, et les quatre plus jeunes députés du Corps législatif vinrent s'asseoir de chaque côté du colonel. C'étaient alors le duc de Mouchy, MM. Wilson, Baboin et Guyot-Montpayroux. Trois d'entre eux ont gardé quelque notoriété. Le pauvre Baboin, qui n'en eut jamais aucune, était un très joli garçon, bien élevé.

La Chambre se réunit de nouveau le lendemain 28, qui était un mardi, pour nommer son bureau définitif. M. Schneider fut réélu président, quelques voix s'égarèrent à dessein sur des noms impossibles et il y eut des bulletins blancs, évidemment hostiles au vainqueur. Parmi les vice-présidents figuraient le marquis de Talhouet, M. Chevandier de Valdrome et le comte Daru, qui, déjà désignés comme ministres, au choix de l'Empereur, n'avaient que quatre jours à vivre comme vice-présidents. Une place de secrétaire fut donnée au centre gauche Martel et une autre fut réservée à M. Magnin, qui, dès lors, je pense, était républicain, mais qui n'avait pas encore le droit de le dire. Les deux questeurs furent M. Hébert et le général Lebreton.

Il était nécessaire d'expédier ces formalités préliminaires pour que le nouveau ministère, qu'on entendait frapper à la porte, se trouvât en présence d'une Chambre définitivement constituée. Quand elles furent terminées, M. Schneider fit un petit discours dans lequel il célébra la magnanimité de l'Empereur, sans oublier, à l'adresse de la Chambre, une amicale recommandation qu'il jugeait dès lors nécessaire. Il l'invitait à répondre par sa modération et sa dignité à cette grandeur d'âme du souverain, mais il ne péchait pas, de ce côté, par excès de confiance. Il connaissait son monde.

Cela dit, il proposa de prendre un petit congé d'une douzaine de jours et de ne se réunir que le 10 janvier suivant. Il ne rencontra sur ce point aucune opposition. Personne n'ignorait ce qui allait se passer dans l'intervalle.

Il était entendu qu'on donnerait à la France le ministère libéral pour ses étrennes. On le lui donna, et Duvernois n'en fut pas. Au contrat final son nom fut encore prononcé. Les deux dernières lettres échangées entre M. Émile Ollivier et lui portent l'une et l'autre la date du 31 décembre. C'est l'attaque et la riposte presque simultanées, du tac au tac. On y apprend que l'avant-veille, se servant de Girardin comme intermédiaire, M. Émile Ollivier avait encore offert le portefeuille du Commerce à Duvernois, désappointé et irrité. Celui-ci, sentant qu'on lui montrait cette dernière fiche de consolation avec l'espoir qu'il la refuserait, eut en effet la sagesse de se réserver pour une meilleure occasion et repoussa de la main ce disgracieux cadeau.

A cette heure précise, M. Magne faisait toujours partie de la combinaison. Une dernière retouche l'en évinça, et ce fut M. Buffet qui eut le portefeuille des Finances.

Le 2 janvier (mémorable éphéméride !), le *Moniteur* annonça que M. Émile Ollivier, garde des sceaux, mais non pas président du Conseil — on avait tenu à cette chinoiserie (1) — composait ainsi le ministère attendu : M. Chevandier de Valdrome à l'Intérieur, M. Segris à l'Instruction publique, M. Louvet au Commerce. C'était la part du centre droit.

Le comte Daru aux Affaires étrangères ; son *alter ego* M. Buffet aux Finances, le marquis de Talhouet aux Travaux publics et M. Maurice Richard aux Beaux-Arts et Belles-Lettres donnaient au nouveau cabinet une bonne physionomie centre gauche. Il n'était plus question de MM. de Forcade et Chasse-

(1) Elle était si contraire au bon sens et à la nature des choses que nous-mêmes, à notre banc de secrétaires-rédacteurs, chaque fois que M. Émile Ollivier prenait la parole, notre plume fourchait, bien qu'avertie, et lui donnait le titre qu'un ridicule byzantinisme lui avait refusé. Il restait entendu qu'il n'y avait pas d'autre président du Conseil que l'Empereur ; mais le ministère n'en était pas moins le ministère Ollivier.

loup-Laubat. La présidence du Conseil d'État était dévolue à l'Auvergnat de Parieu, bon légiste et avocat rocailleux. Enfin, inaugurant une règle qu'on aurait bien dû suivre toujours, M. Émile Ollivier tenait la Marine et la Guerre à l'écart de la politique. Il les avait laissées à l'amiral Rigault de Genouilly, superbe marin dont la voix faisait trembler les vitres, et au maréchal Le Bœuf surnommé depuis « Bouton de guêtre ». L'Empire libéral était fondé.

M. Émile Ollivier lui avait donné pour épigraphe cette phrase d'excuse et de découragement qu'on trouve dans sa lettre d'adieu à Duvernois : « Je vous souhaite de n'être jamais chargé de former un ministère et de ne jamais vous trouver aux prises avec la férocité des amours-propres. »

Quel que fût l'avenir du nouveau régime, Duvernois n'en attendait plus rien de bon. Aucun progrès ne pouvait sortir d'un système inauguré sans lui. Il rentra furieux et railleur dans sa coquille.

Ses mauvais pronostics n'empêchèrent pas cette tragique année 1870 de s'ouvrir sur une magnifique aurore de confiance et d'espoir. Mais ce n'était qu'une aurore boréale ; il y avait des ennemis dans la place et des déserteurs autour. Dans six mois nous retrouverons Duvernois aux prises avec celui qui avait été tout à la fois son pupille et son tuteur.

CHAPITRE XXIV

L'EMPIRE LIBÉRAL

Premières impressions. — La physionomie de la Chambre. — Le ministère du 2 janvier et les partis. — Fausseté de la situation. — La dissolution à la fois nécessaire et impossible. — Les bonapartistes intransigeants. — Les pièges qu'ils tendent au cabinet. — Le tribun enchérisseur. — Légers dissentiments dans le ministère. — Nuances de nuances. — Attitude respective des groupes. — Le nouveau gouvernement est accueilli avec faveur par la grande majorité du pays. — Le comte Daru au Sénat. — Le ministère des honnêtes gens. — Les actes. — La disgrâce d'Haussmann. — Son caractère et son œuvre. — Le despotisme doux. — La *Diane* d'Émile Augier. — Querelle d'académiciens.

La déclaration ministérielle. — Gambetta s'essaie. — La Chambre indulgente à ses hardiesses. — Mme Émile Ollivier. — Son salon et son influence. — Invites secrètes. — L'ère des difficultés.

Depuis quelques mois, la physionomie du Corps législatif était sensiblement changée. Dans cette salle d'abord si calme, la liberté, encouragée par le gouvernement lui-même, s'était fait peu à peu une place proportionnée à ses droits. A l'ancienne torpeur avait succédé une animation spontanée, qui devenait plus vive de jour en jour et qui rappelait, sans désavantage, les plus chaudes sessions des assemblées parlementaires de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Après les élections générales de 1869, elle dégénéra en turbulence, et lorsque l'Empire libéral parut autoriser toutes ses hardiesses, on peut dire, sans exagération, qu'elle tourna presque à l'émeute. J'entends

par là que, dans mainte séance, le vacarme remplaça la discussion, que les cris se substituèrent aux discours et que plus d'une fois on fut tout près d'en venir aux mains. Ces mauvaises mœurs se sont propagées depuis chez d'autres nations, dans les assemblées délibérantes ; mais c'est le dernier Corps législatif de l'Empire qui en a donné l'exemple, et c'est encore nous qui, pour la fréquence et la violence, détenons certainement le record de ces orages (1).

La situation, détendue en apparence par l'avènement de l'Empire libéral, contribuait au contraire à les déchaîner. Elle mérite une courte analyse. Personne, sauf peut-être le gouvernement, sauf plutôt M. Émile Ollivier tout seul, n'y apportait une absolue sincérité et une complète bonne volonté. Un premier malaise, dont la conséquence était une déperdition de force, résultait d'une évidente contradiction entre les exigences de la liberté renaissante et la composition d'une Chambre issue des candidatures officielles. Tout de suite le débat s'aigrit et ne pouvait que s'aigrir sur cette espèce de fluxion, de pleurésie politique, qui venait d'un contraste trop marqué entre deux températures et d'un passage trop rapide du chaud au froid.

L'opposition, enflée d'une longue série de succès partiels qui semblaient lui promettre une complète et prochaine victoire, s'égosillait à réclamer la dissolution que le gouvernement ne pouvait décemment lui accorder. Elle était dans la logique, mais le gouvernement était dans son droit, en se refusant à jouer le rôle du guillotiné par persuasion. Son but était de convertir tout doucement sa majorité sans la congédier. Et en réalité, sauf un certain nombre d'irréductibles, qui restaient étroitement attachés à l'Empire autocratique et à ses origines, elle ne demandait pas mieux que d'être convertie ; elle acceptait la chose pourvu qu'on n'appuyât pas trop sur le mot.

Mais ces irréductibles, à la tête desquels se trouvaient toujours Granier de Cassagnac et le baron Jérôme David, ne ces-

(1) Dans les *Annales parlementaires*, rien n'égale, sous ce rapport, la séance du samedi 5 novembre 1910.

saient pas de tendre des pièges au ministère nouveau-né. Attentifs à tous ses mouvements, ils ne manquaient jamais de souligner les embarras que lui créait sa « marotte libérale » et le peu de profit que ses concessions lui rapportaient. A les entendre, il perdait l'Empire. Quelquefois, changeant de tactique, ils enchérissaient sur ses propositions, comme le fameux et éternel tribun qui ruina la popularité des Gracques et permit ainsi à l'aristocratie romaine de les immoler.

On pense bien que l'opposition de gauche ne perdait aucune occasion de se faufiler à travers ces mécontentements de l'opposition de droite et de les exploiter. C'est le pont aux ânes et, sur un parcours de quarante années, j'ai pu me convaincre que cette partie élémentaire du métier en devenait souvent la principale. J'aurai à y revenir, dans six ou sept ans, lorsque le libérateur du territoire et le fou furieux, naguère ennemis mortels, se serreront fortement la main pour étrangler ensemble le maréchal de Mac-Mahon.

Mais le gouvernement lui-même et sa majorité n'étaient-ils pas un peu divisés de tendances et de vues sinon sur la marche à suivre, au moins sur le pas à prendre, sur l'accélération plus ou moins rapide du mouvement? J'ai dit plus haut que l'opinion publique était absolument incapable de démêler ce qui séparait un centre droit comme ce bon M. Segris d'un centre gauche comme ce bon M. Daru. Mais il paraît qu'entre intéressés ces nuances de nuances deviennent très sensibles et constituent même le fin du jeu parlementaire. J'en serai bientôt réduit à le constater sans le comprendre, et j'incline à croire que ces prétendues divergences d'opinions sont surtout des différences de caractère, des antipathies ou des concurrences de personnes. A la tribune un orateur appelle souvent « mon ami » un allié d'occasion qu'il ne peut pas souffrir.

Telle était la situation à la naissance de l'Empire libéral. Une opposition ardente, envahissante, agressive, qui n'avait pas besoin d'être homogène pour attaquer ; une majorité timide, fatiguée, découragée, désunie, qui aurait eu besoin de la plus étroite cohésion pour se défendre ; un gouvernement suspect

à quelques-uns des plus fermes soutiens du régime, servi d'ailleurs par des ministres honnêtes, intelligents, quelques-uns très courageux, mais dont chacun gardait intérieurement ses idées et ses préférences personnelles, sous la conduite d'un chef entreprenant et résolu, actif et sincère, brave s'il en fut, mais, quoi qu'il en pensât, un peu affaibli et gêné par ses origines. Les luttes qu'il eut bientôt à soutenir ne durent lui laisser là-dessus aucune illusion.

La véritable force du ministère, à la condition qu'il sût en user, était dans la faveur publique. Il m'apparut bien clairement alors que l'opinion allait vers lui et que sa bienvenue lui riait dans *presque* tous les yeux. Le dépit des révolutionnaires en portait témoignage. Leur fureur donnait la mesure de leur déception. La révolution s'étant faite pacifiquement, sans eux et contre eux, ils enrageaient.

Au contraire, le bourgeois de Paris semblait content. Il prédisait au nouveau régime le plus brillant avenir, et aujourd'hui encore, après tant d'années, je persiste à croire que, pour donner un démenti à ces heureux pronostics, il a fallu une conspiration de toutes les fatalités. L'inconnue menaçante, qui se cache pour tous les hommes dans le *si qua fata aspera rumpas*, est tombée de tout son poids sur le second Empire et l'a écrasé. Ce terrible *demain* dont on ne peut jamais dire de quoi il sera fait succéda, presque sans interruption, aux joyeuses noces d'or de la liberté reconquise. Le nouveau cabinet n'eut pas dix jours de tranquillité : c'était écrit !

Il donna au Sénat la primeur de ses explications, et elles reçurent, de cette froide Assemblée, un accueil très encourageant. Le comte Daru, ministre des Affaires étrangères, lui fit un petit discours dont le mot principal, répété et commenté dans toute la France, était celui-ci : *Nous sommes d'honnêtes gens*. L'étiquette s'en attacha tout de suite au nouveau cabinet. Il fut « le ministère des honnêtes gens », ce qui ne laissait pas que d'être un peu désobligeant pour ses prédécesseurs.

Le comte Daru entendait simplement par là que les nouveaux ministres ayant fait des promesses auraient la probité

de les tenir ; mais la malignité publique y mit une épigramme qui certainement n'y était pas. Celui qui disait ces choses jouissait, grâce à son nom, d'une autorité qui n'avait pas encore eu le temps de faire ses preuves ; mais sa personne était aussi bourgeoise que possible. Il prisait, ce qui donnait à sa parole un accent enrhumé, et il se mouchait dans un énorme foulard rouge, dont la corne passait quelquefois hors de sa redingote. Jamais physionomie ne fut plus orléaniste. Il n'y manquait que le petit toupet de 1830, et les mauvaises langues napoléoniennes n'oubliaient pas de s'en égayer.

Cet air était aussi celui de M. Buffet, ce qui leur faisait dire qu'au lieu d'avancer on reculait de trente ans. Où était-elle cette alliance nécessaire des Napoléons et du peuple? de l'Empire et de la démocratie? Espérait-on leur persuader que ces gens-là étaient des démocrates? Il n'y avait dans le cabinet que deux vrais bonapartistes, le maréchal Le Bœuf et l'amiral Rigault de Genouilly, c'est-à-dire le ministre de la Guerre et le ministre de la Marine ; mais ils y faisaient tache. « Que ne les remplaçait-on par le duc d'Aumale et le prince de Joinville? » On affirma bientôt dans les couloirs de la Chambre que le mot avait été risqué, à la faveur d'une réception, par Granier de Cassagnac, assez près de l'Empereur pour que celui-ci l'entendît ; mais la vérité est qu'il courait alors sur toutes les lèvres et qu'on ne saura jamais par qui il fut inventé.

Le ministère des honnêtes gens n'en faisait pas moins son chemin dans l'opinion publique, et le discours du comte Daru, par sa brièveté même, avait porté. On y voyait un homme pressé de sortir du bavardage pour passer aux actes.

Le premier qu'ils commirent fit grand bruit. Ils brisèrent l'homme le plus puissant du jour, le baron Haussmann, que M. Rouher lui-même, malgré sa bonne envie, n'avait jamais osé attaquer en face, tant il le savait soutenu en haut lieu. Ce fut un crève-cœur pour Napoléon III que de livrer Haussmann, et on assure qu'il fit sentir à ses nouveaux ministres l'importance du gage qu'il leur abandonnait.

Jamais administrateur plus hardi, plus indépendant, plus

indifférent aux critiques et aux remontrances, n'avait méprisé à ce point la légalité et les règles. Aucune des garanties prises contre les fonctionnaires trop entreprenants n'était capable de l'arrêter. Non content d'avoir reculé les barrières de Paris, il avait reculé, de sa propre autorité, les limites de l'arbitraire. Sa volonté presque toujours intelligente était sa seule loi, et il n'en faisait, comme on dit, qu'à sa tête. Il voyait grand et plaisait ainsi à un maître qui voulait faire grand. Appuyé sur son bras droit, Alphand, incomparable dessinateur de jardins et de squares, le Le Nôtre du second Empire, le baron allait droit devant lui, sans souci des épigrammes, des pamphlets et même des dénonciations de presse ou de tribune. « Je le charge d'embellir ce que j'ai assaini, » disait-il d'Alphand. Le fameux libelle de Jules Ferry, *les Comptes fantastiques d'Haussmann*, n'avait pas troublé un instant sa sérénité. Ces longues enfilades d'avenues dont on lui faisait un crime n'avaient d'autre but, dans sa pensée, que de donner de l'air et de la lumière aux Parisiens. Ceux-ci ne le niaient pas, ils ont fini par le reconnaître, et personne ne conteste plus à ce grand remueur de pierres la seule gloire qu'il ambitionna. On sait que M. Thiers le jugeait inférieur à M. de Rambuteau, mais cette opinion n'a pas prévalu.

Ce qui est vrai, c'est que son dédain des formes régulières et sa façon tranchante d'en user avec les obstacles ou les délais mettaient quelquefois le gouvernement lui-même dans l'embarras et causaient aux ministres une gêne qui amusait l'Empereur. Celui-ci n'était pas ennemi de ces petites niches interministérielles. Cependant il tançait amicalement Haussmann, qui ne manquait jamais de lui répondre par ces deux vers de la *Diane*, d'Émile Augier :

> Le despotisme seul féconde le chaos,
> Je veux ! L'enfantement du monde est dans ces mots.

« Le despotisme doux ! » mon cher baron ! « le despotisme doux ! » répondait l'Empereur.

Le bon tyran qu'était Napoléon III n'en était pas moins

flatté de cette allusion à une tirade de Richelieu. Il se rappelait que *Diane*, représentée à la Comédie-Française le 19 février 1852, avait été comme une bienvenue du coup d'État et le premier salut de la poésie dramatique à l'Empereur.

Je ne résiste pas au plaisir de raconter ici par quel hasard, presque enfant, j'étais de ceux, très rares, qui en avaient eu l'étrenne avant le public.

Émile Augier avait fait ses études à la célèbre institution Hallays-Dabot qui suivait les cours du collège Henri IV, et son nom brillait, au parloir, en lettres d'or, sur un des écussons qui consacraient la gloire des lauréats du concours général. Il aimait cette maison, théâtre de ses premiers succès, et manquait rarement, quand il avait fait une pièce nouvelle, d'en donner la primeur en famille, au vieux M. Hallays, qui en était un fort bon juge. A la faveur d'un dîner du jeudi que me valut une place dans une composition de vers latins, j'entendis de beaux vers français, j'assistai à la lecture du quatrième acte de *Diane*, et ce fut un des premiers plaisirs littéraires de ma vie.

Je pus me convaincre depuis, en suivant Émile Augier dans toute sa carrière, que les idées qu'il met là dans la bouche de Richelieu étaient vraiment les siennes, qu'il était franchement impérialiste, impérialiste libéral et anti-clérical, démocrate sincère à la manière de Duruy, et peu goûté, par cela même, du clan d'à côté, où dominaient les influences religieuses et autocratiques. On le vit bien dans sa querelle avec de Laprade, son confrère à l'Académie, qui lui avait reproché de flatter l'Empire. Loin de s'en défendre, Augier s'empressa de reconnaître que, le nouveau régime l'ayant plutôt encouragé, il n'avait aucune raison de lui en vouloir. Est-il vrai que de Laprade, objet des mêmes encouragements ou des mêmes avances, oublia qu'il ne les avait pas toujours dédaignés? Je n'en sais rien ; mais « il y a, monsieur, lui répondit Augier, quelque chose de plus honteux que de lécher la main qui nous nourrit, c'est de la mordre ! »

Le mot était dur et partagea l'Académie, mais tous les ducs furent pour de Laprade, qui était d'ailleurs un fort honnête homme.

Me voici un peu loin d'Haussmann; c'est Émile Augier qui en est cause, et je reviens bien vite à ce curieux fonctionnaire. Lorsque l'Empereur lui recommandait le « despotisme doux », le baron aurait pu lui répondre que son despotisme préfectoral n'était pas dur. Sa volonté, une fois exprimée, devenait absolument infrangible; mais rien dans sa personne ni dans son langage n'en révélait l'énergie. Il n'élevait jamais la voix, et son « je veux ! » ressemblait à un léger murmure, qui ne fût devenu tempête et ouragan que si on eût fait mine d'y résister; seulement on ne s'y frottait pas.

L'extérieur du personnage n'était pas plus impressionnant que sa parole. A cette époque, son visage rosé et rasé lui donnait l'apparence d'un vieil enfant quinquagénaire. Il ne portait pas trace de barbe; mais sa haute taille faisait de ce poupon une manière de géant.

A peine dans l'administration, les Bordelais l'avaient baptisé le grand préfet. Plus tard, lorsque son nom commença à se répandre, des flatteurs lui dirent qu'on l'appelait ainsi pour le distinguer du reste des hommes, comme le grand Corneille; mais il joignait à une confiance absolue en lui-même un plastron de modestie extérieure contre lequel toute flatterie venait se briser, et les critiques pareillement s'émoussaient sur ce matelas d'insensibilité, comme de mauvaises flèches d'archer sur une cible de paille.

Le faible que l'Empereur avait pour lui venait certainement des grands services que le baron avait rendus à l'Empire; mais il était né, disait-on, d'une impression favorable que sa présence d'esprit avait produite sur Louis-Napoléon, alors que celui-ci n'était encore que président de la République, dans une circonstance où la haute stature d'Haussmann avait joué le principal rôle. Ils parcouraient ensemble les rues de Bordeaux en calèche découverte, et le prince disparaissait si bien à côté de cet immense préfet que la population, pourtant très curieuse de le connaître, avait quelque peine à l'apercevoir. Il en fit la remarque, à laquelle son interlocuteur était sans doute préparé, car il s'empressa de répondre : « C'est peut-être le

tambour-major qu'on voit, mais c'est le général qu'on cherche ! »

Pour éloigner un tel homme, il fallait du courage. Le ministère de l'Empire libéral essaya d'en avoir. Comprenant que ce premier acte donnerait la mesure de ses intentions, il décida en conseil de les manifester par la sensationnelle disgrâce du grand baron. Il demanda à Haussmann sa démission. Haussmann la refusa, on le révoqua et l'effet fut produit, moins grand et moins durable toutefois qu'on ne l'avait espéré. Un regret perçait chez beaucoup de ceux qui avaient l'air d'approuver et chez l'Empereur lui-même, volontairement muet et passif. Les félicitations n'allaient guère au delà de l'assentiment tiède : « Vous ne pouviez pas faire autrement. »

Ce fut M. Émile Ollivier qui lut la déclaration ministérielle à la première séance de rentrée du Corps législatif. Elle était tout ensemble modeste et ferme : elle témoignait surtout d'un grand respect de l'opposition dont on promettait de ne pas négliger les conseils, elle conviait l'Assemblée tout entière à une œuvre de réconciliation et de paix, qui « ferait triompher le progrès sans la violence et la liberté sans la révolution ».

Le programme était beau, l'orateur était éloquent ; ils furent acclamés l'un et l'autre par l'immense majorité de la Chambre ; mais ces avances tentatrices, auxquelles un certain nombre d'opposants ne semblaient pas éloignés de céder, ne faisaient pas l'affaire d'une demi-douzaine d'irréconciliables, à la tête desquels étaient Gambetta et Jules Ferry. Il fallait y couper court très vite et déclarer la guerre sans retard, pour enflammer les esprits et dissiper cette déprimante atmosphère de réconciliation où s'oubliaient les ressentiments et s'endormaient les rancunes.

Ce fut Gambetta qui, fort habilement, souffla sur le feu encore mal éteint et le ralluma. Prenant prétexte du cas de deux soldats qu'on avait envoyés en Afrique pour leur ôter le goût, trop prononcé chez eux, des réunions publiques révolutionnaires, il chercha querelle au maréchal Le Bœuf qui le reçut fort mal. Les deux militaires en question étaient deux sous-officiers cassés, de ceux qu'on appelle les fortes têtes. En

les punissant, il avait voulu, disait-il, donner une leçon aux meneurs qui seraient tentés de les imiter, et, tant qu'il serait ministre, il réprimerait de la même façon toutes les atteintes à la discipline de l'armée. Quant à ces cerveaux brûlés, sur lesquels la révolution comptait, elle n'avait qu'à descendre dans la rue, il en ferait des têtes de colonne contre elle, et elle s'apercevrait bien vite qu'ils seraient les premiers à marcher.

La faveur de la Chambre était si visiblement acquise au maréchal que Gambetta dut s'en tirer par quelques-unes de ces phrases violentes auxquelles on a recours quand on a tort. M. Émile Ollivier eut l'imprudence de les relever. Il y mit infiniment de courtoisie, affectant de croire, plus qu'il n'y croyait sans doute, au loyalisme de l'opposition de gauche et à la parfaite sincérité de l'attitude constitutionnelle que lui imposait sa présence dans le Corps législatif de l'Empire. Entre elle et le gouvernement, il ne pouvait exister que des divergences sur des questions de mesure...

Gambetta n'attendait que ce mot pour le relever : « Entre nous et le régime actuel, il y a plus qu'une question de mesure, s'écria-t-il de sa voix la plus tonnante, il y a une question de principe. Vous invoquez comme nous le suffrage universel; comme nous vous vous réclamez de lui et de lui seul. Or, nous estimons que le suffrage universel n'est pas compatible avec votre gouvernement. Ne comptez donc pas sur notre concours pour fonder la liberté; vous ne l'aurez jamais ! » Ainsi parla Gambetta. C'était sa manière de se proclamer irréconciliable et de crier : « Vive la République ! » dans une Chambre impérialiste. Cette hardiesse produisit un certain effet; mais Gambetta était un homme nouveau, la curiosité publique, et même parlementaire, s'attachait à lui depuis le procès Baudin; elle l'emporta sur l'indignation, et l'on montra plus de penchant à admirer le tour ingénieux de la bravade qu'à relever le ton injurieux du défi. Dans ce procès Baudin, Gambetta s'était vanté d'avoir *submergé* l'avocat général Aulois; il commençait à submerger tout le monde. Le débordement de son éloquence vous coupait la respiration et la parole.

M. Émile Ollivier répondit cependant et n'eut pas de peine à faire ressortir la restriction mentale que dissimulait l'attitude contradictoire de Gambetta et de ses amis, constitutionnels sous bénéfice d'inventaire. Jules Favre intervint, visiblement distancé par ses cadets; Jules Simon aussi, et ils furent très faibles l'un et l'autre, comme s'ils avaient conscience du reflux d'opinion qui portait d'autres barques et de plus jeunes fortunes.

M. Émile Ollivier, de son côté, usa dans sa réplique de la plus extrême modération. Il n'avait peut-être pas perdu toute espérance de dompter, par la douceur, ces lionceaux rugissants parmi lesquels il avait déjà conquis Philis. Je tiens d'un témoin oculaire qu'en tout cas il n'avait pas encore rompu définitivement avec eux, ni eux avec lui, car plusieurs fréquentaient assidûment ses salons de la place Vendôme où l'on faisait d'excellente musique, très propre à adoucir les mœurs.

Veuf en 1862 de la fille de Liszt, M. Émile Ollivier avait épousé, en 1869, au moment même où on le désignait déjà comme le prochain régénérateur de l'Empire, la fille d'un négociant de Marseille, Mlle Gravier.

Tous ceux qui ont eu l'honneur de la connaître, et qui ont gardé son souvenir, proclament que c'était une charmante femme, très artiste, comme M. Émile Ollivier lui-même, dilettante autorisé et dégustateur émérite. Lorsque son mari arriva au pouvoir, elle contribua de sa présence à décorer et à embaumer, modeste violette, les salons où se réunissait le ministère des honnêtes gens.

Naturellement les rancunes et les ironies ne désarmèrent pas. On ne manqua pas de dire, en faisant allusion à l'évolution politique de M. Émile Ollivier, qu'il était destiné à se marier deux fois et à épouser l'Empire après la République. Mais l'impression générale était plutôt favorable et le public désintéressé tenait un autre langage. La tenue parfaite de la seconde Mme Émile Ollivier plaidait non seulement en sa faveur, mais en faveur du cabinet nouveau, dont elle était l'ornement et la grâce. Il n'en fallait pas davantage pour

retenir auprès d'elle un certain nombre de membres de l'opposition, entre autres Jules Ferry, dont elle aimait la conversation et qui, de son côté, se plaisait dans l'atmosphère d'élégance un peu sévère où elle donnait le ton (1). « Elle le rend meilleur! » disait M. Émile Ollivier. C'était une habitude chez cette jeune femme, vraiment exquise, de ne point s'habiller d'étoffes trop voyantes et de ne se décolleter que dans une mesure discrète, à une époque où la chronique scandaleuse prétendait, avec une pointe d'exagération, que la plupart des beautés à la mode se déshabillaient jusqu'à l'inconvenance.

(1) J'ai entendu dire, dans ces derniers temps, que cela était exact, mais se rapportait à la première Mme Émile Ollivier.

CHAPITRE XXV

LE MAUVAIS SORT

Aventure tragique. — La mort de Victor Noir. — Rupture définitive avec les irréconciliables. — L'émotion à Paris. — Mes relations avec Victor Noir. — Sa collaboration au *Journal de Paris*, sous la direction de J.-J. Weiss. — Comment on exploite un malheur. — La nuit du 10 janvier dans les clubs. — L'article de Rochefort. — La séance. — Rochefort à la tribune. — Bonaparte et Borgia. — Les explications de M. Émile Ollivier. — Deux mots ajoutés après coup. — Poursuites contre Rochefort. — Les obsèques de Victor Noir. — Préparatifs d'émeute. — Flourens. — La fiancée du mort. — La discorde chez les insurgés. — Les précautions du gouvernement. — Avait-il raison de poursuivre Rochefort? — La discussion. — Le coup de Jarnac. — Le discours de M. Émile Ollivier. — Bon conseil d'un ami indépendant.

Le jour où se produisit cette première rencontre publique entre M. Émile Ollivier et Gambetta, je ne connaissais pas ces détails d'intérieur et je m'étonnais de la patience que le premier ministre avait montrée en face d'un tel adversaire. En avait-il donc peur? Non. Je ne pouvais attribuer cette façon de prendre les choses en douceur à une timidité qui n'était point dans son caractère, et je finis par penser qu'il attendait et préparait une meilleure occasion. J'ai compris depuis qu'il ne voulait pas couper un câble dont il espérait que quelques fils résisteraient à toutes les pressions.

Il se trompait : dès le lendemain le câble était à jamais rompu. La fatalité s'en mêlait, cette fatalité, visible à l'œil nu, qui ne cessa de peser sur toute la généreuse entreprise de M. Émile Ollivier. Victor Noir était mort !

Au moment où le ministre se défendait avec une politesse inutile contre des irréconciliables que sa politique eût voulu réconcilier, une balle de pistolet rouvrait le fossé de sang, depuis longtemps séché, qu'un coup d'État, vieux déjà de dix-sept ans, avait creusé entre l'Empire et ses ennemis. Le meurtrier était un prince et un Bonaparte ; la victime, un enfant du peuple. Quelle aubaine ! Quelle occasion pour exhumer les souvenirs et rallumer les colères. Et quel coup pour le nouveau régime ! On ne pouvait imaginer d'événement qui fût d'une exploitation plus facile pour des gens décidés à en tirer parti. Personne ne savait, et personne n'a jamais pu savoir exactement comment les choses s'étaient passées ; l'instruction même et le procès, malgré tout le bon-vouloir et toute la sincérité qu'on y apporta, ne firent pas la lumière complète.

Le prince Pierre Bonaparte, qui d'ailleurs était chez lui, dans son appartement d'Auteuil, y fut-il provoqué, jusqu'aux voies de fait inclusivement, par les témoins que lui envoyait Paschal Grousset et plus particulièrement par un soufflet de Victor Noir? Sa brutalité naturelle attendit-elle vraiment pour agir d'y être poussée par une agression directe? C'est le point que les dépositions contradictoires devant la Haute-Cour de Blois n'ont point suffisamment éclairci. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que le colloque dégénéra vite en querelle, la querelle en insultes, et les insultes en sévices, suivis du dénouement tragique devant lequel la violence habituelle du prince ne recula pas. Cet homme était une manière de sauvage, mal déshabitué des vendettas corses, à demi répudié par sa famille et qui n'avait en sa faveur, comme circonstance atténuante, que l'inviolabilité du domicile où on était venu le relancer.

A la suite d'un échange d'invectives dans les journaux, M. Paschal Grousset et M. Rochefort, sans s'être entendus et chacun pour son compte, avaient éprouvé le besoin de se battre avec cet ours. Il s'agissait donc d'un duel, et même de deux duels, dont la préparation fut pleine d'irrégularités, relevées depuis par des docteurs qui ont acquis une véritable autorité en ce genre de protocoles. Ils étaient quatre témoins, ceux de

M. Rochefort et ceux de M. Paschal Grousset, qui se promenaient en deux fiacres sur la route d'Auteuil et qui prenaient même des passagers en chemin. Toutes les incorrections et toutes les imprudences préludèrent à cette sanglante aventure et aboutirent à ce que Shakespeare appelle *l'acte*, à ce qui, étant fait, ne peut plus se défaire, en un mot à l'irréparable.

L'émotion fut très grande à Paris et tourna vite à la fièvre dans les faubourgs. Toutes les vieilles haines contre l'Empire éclatèrent à la fois, et l'on vit bien que la colère dominait la pitié. Victor Noir n'était pas mort depuis deux heures qu'on se concertait, entre émeutiers, sur le meilleur moyen d'utiliser son cadavre. De son côté, le gouvernement mesurait bien le coup qui venait de lui être porté, et il prenait rapidement toutes les précautions nécessaires contre ce croc-en-jambe du destin.

Je souhaitais qu'il s'en tirât, mais j'étais furieux, moi aussi, contre « cette brute » qui venait de m'enlever un ami. Car, avec Victor Noir, nous en étions, sinon à l'amitié même, du moins à la plus confiante camaraderie. Quand il fut tué, il écrivait à la *Marseillaise*, mais je l'avais beaucoup connu, dans les années précédentes, au *Journal de Paris*, où J.-J. Weiss, qui l'affectionnait réellement, s'était fait son maître d'école. Son instruction avait tellement besoin d'être complétée qu'à chaque jour de l'an, lorsqu'on échange ses vœux entre journalistes, nous ne manquions jamais de lui souhaiter un peu d'orthographe. Il apportait des nouvelles, quelques racontars médiocrement rédigés, qui faisaient dire à Weiss : « Noir, si vous continuez ainsi, vous ne serez jamais Armand Carrel. » Il ne faisait pas mystère de ses opinions anarchiques et de la résolution qu'il avait prise avec lui-même de démolir la société pour la reconstruire sur de nouvelles bases ; mais ce débordement de jeunesse ne nous inquiétait guère, nous le mettions sur le compte de ses vingt ans, et le pauvre garçon était d'humeur si belle, d'allures si franches, de jovialité si contagieuse, qu'il était plus que sympathique à toute la rédaction du

Journal de Paris. Avec cela, grand, musclé, fort et intrépide comme un jeune lion, capable de plier une pièce de vingt sous entre ses pouces, nous songions vaguement à lui pour tenir tête à une descente de police, dans le cas où il plairait à cette indiscrète de nous visiter.

Je tiens à dire que cela se passait en 1867 et 1868, et que je ne faisais que de la littérature au *Journal de Paris*, comme Ranc lui-même qui y était alors chargé du feuilleton dramatique. Autrement on ne comprendrait pas comment, rédacteur de l'*Epoque* et du *Peuple français*, où nous cherchions à réconcilier l'Empire et la liberté, je pouvais en même temps faire de la politique au *Journal de Paris*, et manger ainsi, à deux rateliers ennemis, la même avoine. Noir, au contraire, se donnait le plaisir de glisser dans ses informations un trait agressif, une parenthèse tendancieuse qu'on lui biffait presque toujours, parce que la nuance y manquait, mais qui eût trahi ses sentiments quand bien même nous ne les aurions pas connus. Aussi ne fûmes-nous pas surpris de le voir émigrer du *Journal de Paris* à la *Marseillaise*, qui était sa vraie place et qu'il ne devait plus quitter que pour mourir.

Je fus un moment très lié avec lui : nous avions une passion commune, la pêche à la ligne, qui n'a qu'un intérêt relatif pour la postérité, et dont je ne dis un mot ici que pour montrer combien Victor Noir, à côté de son exubérance juvénile, était doux et pacifique dans la plupart de ses goûts. Il m'avait prêté, pour pêcher la carpe au grelot, un petit instrument très portatif, qui était, si je me le rappelle, de l'invention de son père, et dont le mécanisme extrêmement ingénieux me rendit les plus grands services. Un jour, il en eut besoin, et je le lui rendis, quatre ou cinq mois seulement avant sa mort.

Il fut tué le lundi 10 janvier. La nouvelle s'en répandit dans la Chambre au moment même où les députés se séparaient sous l'impression des prophéties menaçantes par lesquelles Gambetta avait répondu aux discrètes invites de M. Émile Ollivier. Elle y jeta la consternation chez presque tous ceux qui étaient encore là ; l'espoir d'un soulèvement populaire vint à quelques

autres, mais inavoué et dissimulé sous l'apparence d'une crainte; ils feignaient d'appréhender ce qu'ils désiraient. On vit se former, dans les couloirs et dans la salle des Pas-Perdus des groupes animés, d'où s'échappait rapidement quelque membre de l'opposition qui semblait chargé de transmettre une consigne. Les amis du régime se promenaient deux à deux, visiblement inquiets, et secouaient la tête en échangeant à voix basse leurs confidences. Qu'allait-il se passer le lendemain?

Dans les clubs informés, la soirée et la nuit furent employées en discours incendiaires et même en préparatifs de combat. La mise en scène y tenait la première place. En dehors de ces orageux conciliabules où les orateurs n'étaient pas d'accord, les uns conseillant la prudence et les autres poussant à l'action immédiate, une sourde agitation régnait d'un bout à l'autre de Paris. Malgré la saison, d'ailleurs assez clémente, la terrasse des cafés du boulevard était remplie de consommateurs qu'une sorte de curiosité tumultueuse réchauffait, et qui commentaient l'événement avec une passion insuffisamment renseignée.

L'impression générale n'était pas favorable au meurtrier; on prononçait partout le mot d'assassinat; un citoyen avait été *assassiné* par un prince. Ceux-là n'étaient pas nombreux qui regrettaient que ce prince fût un Bonaparte. L'heure avancée dissipa tous les rassemblements, mais les Parisiens rentrèrent chez eux avec la furieuse envie d'être au matin pour voir ou savoir quelque chose de plus.

Ils eurent à leur réveil l'article de Rochefort dans la *Marseillaise*. Il est assez connu pour que je n'aie pas besoin de le reproduire. C'était un appel pressant et direct à l'insurrection. Non seulement le prince Pierre y était traité de bandit, mais toute la famille des Bonaparte y était représentée comme un ramassis de coupe-jarrets et d'égorgeurs.

La saisie du journal priva de cette lecture plusieurs de ceux qui l'eussent probablement savourée; mais, comme il arrive toujours en pareil cas, un certain nombre de numéros purent être soustraits à la police; on se les passa de mains en mains.

Des gens qui ne les avaient pas eus en leur possession et qui n'en connaissaient pas un traître mot, les récitèrent, les commentèrent, et bientôt tout Paris sut ou devina ce qu'il y avait dans ce papier interdit.

De son côté, le gouvernement ne perdit pas la tête ; il avait eu le temps de se préparer contre la Chambre et contre la rue. Lorsque la séance s'ouvrit, tous les ministres étaient à leur banc, sur la défensive, et les chefs militaires avaient reçu leurs instructions.

Ce fut Guyot-Montpayroux qui attacha le grelot. Il demanda, en termes volontairement adoucis, que le droit commun fût appliqué au prévenu, c'est-à-dire qu'on ne lui donnât pas d'autres juges que le jury. C'était attaquer le gouvernement au défaut de sa cuirasse, car on le plaçait entre une violation impossible et une application impopulaire de la loi. En effet, un sénatus-consulte accordait à tous les princes de la famille Bonaparte le privilège d'une juridiction exceptionnelle, d'une Haute-Cour, et le ministre de la justice, obligé de respecter ce texte, sentait bien qu'en le respectant il aurait contre lui l'opinion publique, plus avide de vengeance que soucieuse de légalité.

Il s'apprêtait à s'en expliquer, lorsque Rochefort parut à la tribune et, dès son premier mot, compara les Bonaparte aux Borgia, ce qui simplifia les choses. Il fut rappelé à l'ordre par M. Schneider et le bruit qui couvrit sa voix l'empêcha de continuer.

Il en avait d'ailleurs assez dit pour sa satisfaction personnelle, et aussi pour ses moyens oratoires qu'on a toujours jugés inférieurs à ses facultés d'écrivain. Il paraissait aussi content que Gennaro, après avoir dévissé le B du palais de Lucrèce. Le vieux Raspail, à peu près seul, le félicita. Rochefort avait comparé le prince Bonaparte à un Borgia, Raspail le compara à Tropmann.

M. Émile Ollivier fournit, avec autant de calme que de dignité, les explications nécessaires. Aussitôt averti, le gouvernement avait donné l'ordre d'arrêter le meurtrier ; mais

celui-ci n'en avait pas attendu l'exécution et s'était de lui-même constitué prisonnier à la Conciergerie. Il serait jugé par une Haute-Cour puisque la loi l'exigeait, — et sur ce point un regret perçait dans les paroles du ministre, — mais l'opinion publique pouvait se fier à ce tribunal. C'était, en somme, un grand jury national dont les membres étaient tirés au sort dans le conseil général de chaque département, et où donc trouver une pareille garantie d'indépendance? Ce jury agrandi serait-il par hasard moins soucieux de justice et plus suspect de partialité qu'un simple jury parisien, accessible à toutes les impressions du dehors, à toutes les influences de la politique?

Quant aux excitations des journaux et des clubs, aux appels à l'émeute et à l'insurrection, le gouvernement les *contemplait* avec la plus dédaigneuse impassibilité, prêt à les réprimer au moindre geste de révolte : « Nous sommes la loi, nous sommes le droit, et, si vous nous y contraignez, nous serons la force ! » s'écria M. Émile Ollivier.

C'est moi qui faisais en ce moment, au banc des secrétaires-rédacteurs, mon métier de scribe. On pense bien que j'avais recueilli et transcrit fidèlement la phrase ; elle en valait la peine ! Aussi fus-je un peu étonné le lendemain en la retrouvant dans les comptes rendus officiels amplifiée ainsi de deux mots nouveaux : « Nous sommes la loi, nous sommes le droit, *nous sommes la modération, nous sommes la liberté,* et si vous nous y contraignez, nous serons la force ! »

M. Émile Ollivier, qui a survécu à tant de catastrophes imméritées, se rappellera certainement qu'en revoyant ses épreuves, il atténua de ces deux mots, *modération* et *liberté,* la raideur primitive de sa conclusion. C'était d'ailleurs un droit reconnu à tous les orateurs. Pour son compte, il n'en usait geuèr, le plus souvent, que par un besoin d'élégance littéraire, en artiste soucieux de sa forme ; mais il tenait beaucoup à cette minutieuse revision, bien différent, en cela, de son ancien ami Jules Favre, qui ne daigna jamais revoir sa copie avant de l'envoyer aux typographes. Et le fait est, tant son premier jet était sûr, qu'elle n'en avait pas besoin.

Depuis cette époque, les comptes rendus officiels ont été bien autrement *tripatouillés*, et il m'arriva souvent, devenu chef de service, d'en manifester ma mauvaise humeur, en exigeant que de plus grands chefs me couvrissent de leur responsabilité. Ils m'appelaient mauvaise tête : « Que craignez-vous, me disait spirituellement l'un d'eux, n'avez-vous pas un ordre écrit? »

L'ordre écrit, c'était le texte arrangé par lui ou par l'orateur, mais j'appréhendais toujours qu'on ne le crût arrangé par moi et qu'on ne m'attribuât ces petites falsifications de l'histoire.

Le discours de M. Émile Ollivier, même sans la modération et la liberté, avait fini dans une acclamation assez unanime pour étouffer le timide murmure de quelques mécontents. Mais le gouvernement n'était pas au bout de ses peines. Le vieux Raspail venait de quitter la tribune où il avait dit des injures aux magistrats, lorsque le président de la Chambre, M. Schneider, se leva de son fauteuil en dépliant un papier dont chacun devina l'importance et dont plusieurs connaissaient le contenu.

C'était une lettre dans laquelle le procureur général Grandperret demandait au Corps législatif l'autorisation de poursuivre Rochefort et son article.

L'impression fut profonde, mais muette. On décida que la demande serait examinée le lendemain par les bureaux. Ceux-ci nommeraient une commission qui ferait un rapport.

La commission se prononça à l'unanimité pour les poursuites, et elle confia la rédaction du rapport à M. Nogent-Saint-Laurens, avocat habile, mais qui, en cette circonstance, avait encore plus besoin de courage que d'habileté. Il allait aborder une meute de chiens dévorants, déjà excitée par une irritante interpellation de ce Jules Ferry qui devait acquérir peu à peu une renommée d'homme d'État, mais qui n'était encore qu'un ergoteur. Nogent-Saint-Laurens avait d'ailleurs du temps devant lui pour se préparer à cette redoutable épreuve, car on était au jeudi 13 janvier et la discussion de son

rapport fut fixée au lundi 17. Les divers groupes de l'opposition, représentés par Garnier-Pagès, Arago, Gambetta, Cochery, avaient réclamé cet ajournement. Rochefort s'en était désintéressé.

Dans l'intervalle, les funérailles de Victor Noir avaient ajouté une journée historique, le mercredi 12 janvier, aux annales parisiennes, déjà si riches de dates révolutionnaires. Le débat sur le renvoi du prince Bonaparte devant une Haute-Cour, ayant eu lieu la veille, suivi de la demande de poursuites contre Rochefort, les esprits étaient naturellement fort échauffés et l'aspect de certains quartiers aiguillonnait la tentation des entrepreneurs d'émeutes.

Ils avaient entre les mains leur instrument classique, un cadavre, un jeune cadavre, sur lequel on ne pouvait que s'attendrir. Ils pensèrent aussitôt, Flourens surtout, à en exploiter la promenade. Était-il donc impossible de ramener ce mort à Paris et de mettre à profit tous les incidents qu'une pareille translation, escortée de vingt mille furieux et de cent mille curieux, devait inévitablement faire naître sur sa route?

Rarement exhibition théâtrale fut aussi perfectionnée. On dénicha au pauvre Victor Noir une fiancée qu'il ne s'était probablement jamais connue et qui, vêtue de deuil, suivrait ce convoi funèbre. Elle n'y manqua pas, et l'imagination mélodramatique du peuple parisien trouva là une nouvelle occasion de larmes. La sauvagerie d'un assassin corse avait ainsi tué du même coup la jeunesse et l'amour. Quoi de plus propre à émouvoir en même temps la terreur et la pitié? Tout Paris fut sentimental ce jour-là.

On ne savait pas au juste ce qui allait se passer, mais chacun se disait qu'il allait se passer quelque chose. En fait, il ne se passa rien de fort grave; la révolution n'était pas aussi prête qu'elle voulait le paraître, et ses chefs n'arrivaient même pas à s'entendre sur le meilleur moyen de livrer bataille au gouvernement.

Celui-ci avait d'ailleurs pris ses précautions avec le souci

très marqué de ne pas les rendre trop ostensibles et de leur ôter toute apparence de provocation. Des pelotons de cavalerie occupaient, depuis le rond-point des Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe, le débouché des grandes avenues. Ils étaient commandés par des officiers très sûrs et très résolus, mais qui avaient pour consigne de se borner à maintenir l'ordre, tant qu'ils ne seraient pas directement attaqués. J'entendis de mes oreilles le ministre de la Guerre répondre à un député, qui semblait inquiet de ce modeste déploiement de forces : « Oh ! soyez tranquille, j'ai là un bon petit général qui ne manque pas de sang-froid et qui, au besoin, ne manquerait pas d'énergie. » C'était le général Clérembault, qui, deux heures après, justifia pleinement la confiance de son ministre.

S'il avait fallu lui porter secours, on avait sous la main une nombreuse infanterie, dissimulée dans les sous-sols du Palais de l'Industrie, du ministère des Affaires étrangères et du Palais-Bourbon. Mais il se tira d'affaire tout seul par quelques charges inoffensives, lorsque, vers le soir, les attroupements devinrent plus compacts et plus menaçants.

La principale et presque la seule bagarre se produisit, entre les manifestants, autour du cercueil. On avait transporté le cadavre à Neuilly, dans la maison habitée par le frère de Victor Noir, et le vœu de la famille était qu'on l'enterrât au cimetière communal. Le farouche Delescluze, « la vieille hyène, » et Rochefort lui-même, avertis du sort qui attendait toute sérieuse tentative d'émeute, et convaincus que les circonstances ne s'y prêtaient pas, conseillaient aux plus animés de se conformer à ce désir ; mais Flourens, soutenu par quelques amis aussi convaincus, aussi intrépides et aussi fous que lui, était d'un avis différent. Ils criaient : « à Paris ! à Paris ! Au Père-Lachaise ! » Et plusieurs de leurs hommes faisaient déjà retourner le corbillard. Il y eut une forte bousculade, et on échangea des horions. A ce moment, Rochefort, pressé et étouffé dans la foule, pensa s'évanouir. On l'entoura, on le dégagea ; mais que faire sans Rochefort? Cet incident assura la victoire des partisans du cimetière de Neuilly. Victor Noir y fut inhumé, et il y repose

en paix aujourd'hui, après avoir involontairement bouleversé Paris pendant huit jours.

Au retour, la manifestation se heurta aux barrages de cavalerie, qui la refoulèrent de quelques coups de plat de sabre vers les boulevards extérieurs, où elle se dispersa d'elle-même, un peu honteuse du coup manqué. Personne ne fut tué ni blessé, au grand désespoir des meneurs. Ils regagnèrent, l'oreille basse, leurs faubourgs et leurs clubs, où, toute la nuit, ils se dédommagèrent, par de furibonds discours, d'un échec qu'ils se rejetèrent les uns sur les autres, en jurant d'ailleurs que c'était simplement partie remise et que le Bonaparte aurait bientôt de leurs nouvelles.

Pendant ce temps-là, le Corps législatif discutait, avec une sérénité de commande, son nouveau règlement. Vers cinq heures, on vit arriver Rochefort, crotté, harassé, défait, sorti vivant, à grand'peine, de l'étau populaire. Beaucoup de députés s'empressèrent autour de lui et, impatients d'avoir des nouvelles, le soumirent à un véritable interrogatoire. Brisé comme il l'était, il répondit par monosyllabes à ce groupe de fâcheux. Mais, si affaissé qu'il parût ou voulût paraître à ce moment, le gouvernement n'en avait pas fini avec lui. Je le retrouve le lundi suivant non plus sous l'étreinte d'une foule, mais sur la sellette d'une Chambre. Ses collègues allaient-ils le rejeter comme indigne?

Plusieurs pensaient que la demande de poursuites était une imprudence, une *faute*, comme le cria de son banc le marquis de Piré, un des plus solides amis du gouvernement. Ne valait-il pas mieux laisser tomber, sans avoir l'air d'y prendre garde, ce fameux article de la *Marseillaise?* Huit jours après, qui donc s'en fût souvenu? Mais aussi était-il possible d'appliquer ce système de prétérition à un aussi injurieux appel aux armes? N'était-ce pas abdiquer devant l'émeute?

La question est encore aujourd'hui controversée. L'histoire semble être avec les partisans du *spreta exolescunt;* mais elle juge à distance, et peut-être ne se rend-elle pas assez compte du sentiment des contemporains. J'affirme, en témoin désin-

téressé, que si le gouvernement s'était décidé pour une méprisante indulgence, la grande majorité du monde politique y eût vu, et même dénoncé, un mouvement de crainte et un signe de faiblesse. Il fallait entendre les ralliés que l'Empire libéral avait conquis ! L'audace de Rochefort les révoltait autant que son esprit les avait amusés. La liberté allait-elle de nouveau pactiser avec l'émeute ou reculer devant la révolution? Espérait-on encore une fois faire de l'ordre avec du désordre, comme Laffitte en 1831 et Lamartine en 1848. Ainsi pensaient et parlaient de bons bourgeois, naguère encore orléanistes. On en voyait un certain nombre dans les salons impérialistes qui, en célébrant la liberté, prêchaient déjà la politique de résistance.

La discussion sur les poursuites brilla, comme à l'ordinaire, par une absence complète de sincérité. L'opposition n'y chercha qu'une occasion d'affaiblir le gouvernement. En le sommant de renoncer à sa demande, elle voulait qu'il s'infligeât à lui-même un humiliant démenti, et elle employa tous les moyens, douceur et violence, pour l'y amener. Ernest Picard, Emmanuel Arago, Jules Simon, se succédèrent à la tribune, arguant tour à tour soit de l'immunité parlementaire, soit de la liberté dont la presse jouissait depuis six mois. Était-ce donc une vaine amorce, un piège qu'on avait tendu aux journalistes, pour mieux les prendre, à l'heure qu'on aurait choisie? Et qui prenait-on? Qui choisisssait-on comme bouc émissaire et victime expiatoire? Un député ! Un élu du peuple ! Un représentant de Paris ! N'était-ce pas le cas ou jamais de respecter ce caractère sacré dans la personne d'un écrivain qui, en somme, devant le cadavre d'un ami, n'avait poussé qu'un cri de colère et de douleur? Et que deviendrait ce privilège de l'immunité parlementaire, seule garantie laissée à l'indépendance du député contre les fantaisies tyranniques du pouvoir, si on la supprimait ainsi pour un article de journal? Ce n'était pas M. Rochefort, c'était le droit du législateur, c'était la Chambre elle-même qu'on visait.

Toute cette avocasserie laissa le Corps législatif assez froid.

Il avait paru plus sensible à une proposition qui, dès l'ouverture du débat, lui avait été présentée, sous forme d'ordre du jour, par un groupe de députés, au fond ennemis mortels de l'Empire. M. Estancelin en avait pris l'initiative; MM. de Kératry, Wilson, de Choiseul, Cochery et quelques autres l'avaient signée.

Dans cet insidieux papier, on rendait un complet hommage au ministère, à son attitude libérale, à son effort sincère, on le félicitait en même temps de sa fermeté, on reconnaissait la nécessité des mesures qu'il avait prises pour maintenir la paix publique; enfin on lui témoignait la confiance la plus entière; seulement!... seulement on y mettait une condition, c'est qu'il retirât la demande de poursuites.

Le ministère eût dit volontiers : « Trop de fleurs! » Il vit dans ce compliment — tout le monde l'y voyait à l'œil nu — une ruse de M. Thiers, et M. Émile Ollivier y opposa immédiatement une fin de non-recevoir absolue, voire un peu raide. Non content de repousser ce pain bénit qu'on lui tendait, il déclara que tout ce qui ne serait pas le vote pur et simple des poursuites serait considéré par lui comme un acte de défiance qui mettrait le gouvernement dans l'impossibilité de continuer son œuvre. Manifestement cette mise en demeure n'était pas un coup de tête et il est certain que les ministres l'avaient décidée en conseil. L'immense majorité de la Chambre y répondit par des bravos prolongés.

Rochefort dit alors quelques mots. En une minute, pas davantage, il expliqua qu'il ne voulait pas se défendre. Le peuple de Paris verrait dans la mesure proposée l'envie d'éloigner de la Chambre un député désagréable. Quant à lui, il était trop heureux, disait-il, de laisser l'Empire se débattre dans une série de sottises qui ne pouvait profiter qu'à la République. C'est après cette petite manifestation du principal intéressé que Picard aborda la vraie discussion par un de ces discours embarrassés qu'on prononce pour taquiner un gouvernement dont on est l'ennemi, en faveur d'un client de circonstance dont on n'est pas l'ami. Il y avait un abîme entre Picard et

Rochefort, il n'y avait qu'un fossé entre Picard et l'Empire.

Le rapporteur, Nogent-Saint-Laurens, se tint sur une prudente réserve. Moins que personne il eût voulu porter atteinte à l'inviolabilité parlementaire; il n'avait dans l'espèce ni à accuser ni à défendre. Commis par un simple citoyen, l'acte qui avait donné lieu à la demande de poursuites serait-il poursuivi? C'était toute la question et le rapporteur invoquait l'égalité devant la loi. Argument d'une extrême faiblesse, puisque l'inviolabilité parlementaire constitue précisément, nécessaire ou non, un privilège contre cette égalité; mais les Chambres n'y regardent pas de si près et le pauvre raisonnement du rapporteur : « Un simple citoyen serait-il poursuivi? Oui, donc un député doit l'être, » fut accueilli par des bravos dépourvus de toute logique.

M. Émile Ollivier, souvent interrompu par Rochefort et par Gambetta, qui décidément s'essayait, donna de meilleures raisons. Lui non plus, il ne voulait pas toucher à la liberté de la presse, les journalistes pouvaient, sans crainte, publier toutes leurs opinions, fantaisies et paradoxes; tout serait toléré, tout passerait, sauf l'outrage à l'Empereur et l'appel à la guerre civile.

Ce n'était pas se montrer bien méchant et, quarante ans après, dans la même licence effrénée, nous avons vu la République poser aussi deux ou trois barrières et sévir durement, avec l'appui de l'opinion publique, contre l'injure à l'armée et l'appel à la désertion ou à l'indiscipline. Nous avons même connu les *lois scélérates*. Quelle que soit l'outrecuidance des gouvernements, il leur faudra toujours se réserver un petit coin, entouré de palissades, pour se défendre contre la turbulence des gouvernés.

Il était manifeste que Rochefort avait escaladé et même un peu détérioré les clôtures. Il ne l'était pas moins que la majorité était acquise aux deux interdictions proclamées nécessaires par le ministre. « Nous ne voulons pas de troubles dans la rue; nous ne voulons pas de *journées*, » s'était écrié M. Émile Ollivier, et le mot avait porté coup. 34 voix seulement contre 222

refusèrent leur vote aux conclusions du rapporteur, c'est-à-dire leur confiance au gouvernement.

Un seul homme, à mon avis, avait bien posé la question et c'était ce brave marquis de Piré, une de ces voix de Cassandre qui sont condamnées à toujours crier dans le désert. L'affaire toute politique, suivant lui, se réduisait à ces simples termes : « N'y a-t-il pas, pour l'Empire, plus d'inconvénients que d'avantages à prolonger l'agitation en poursuivant Rochefort? » Et cet intrépide impérialiste concluait que l'on prenait encore une fois le tison par le côté du feu.

Je ne pus me défendre d'une certaine émotion en entendant sa béquille sonner sur le parquet de la tribune. Il ne demanda qu'un quart d'heure qu'il n'épuisa même pas et se répandit à tort et à travers, suivant sa coutume, en digressions humoristiques, où il n'y avait, par-ci, par-là, qu'un mot en rapport direct avec la discussion ; mais ce mot était typique et fut prophétique.

Il se rappelait d'autres temps et ne voulait pas qu'une Assemblée quelconque livrât un de ses membres. Il redoutait, avec quelle justesse de vue ! le retour des choses humaines et rappelait la fameuse inscription des Girondins : *hodie mihi, cras tibi.* Mais surtout il conseillait à l'Empire, comme Duvernois, de faire grand, d'inaugurer « la grande politique », de rappeler en France tous les princes de la maison de Bourbon, de lever le séquestre mis sur les biens de la famille d'Orléans. Les prétendants, disait-il, sont comme les bâtons flottants, quelque chose de loin, rien de près, et il entendait que l'Empereur s'en rapportât uniquement, pour l'avenir de son fils, à la reconnaissance du peuple français envers le premier souverain démocrate. Il se comparait lui-même à un aéronaute audacieux qui s'écrie : « Lâchez tout, *sic itur ad astra!* »

Lorsque sept mois plus tard je revis ce même vieillard énergique lutter presque seul contre l'envahissement de la Chambre et, dans la débandade générale, défendre encore son Empereur en opposant sa vaillante poitrine à l'émeute, je me rappelai son intervention inutile dans l'affaire Rochefort.

J'avais cru alors que c'était son dernier mot, mais il en avait encore d'autres à dire. Je me convainquis ainsi que le proverbe a raison et qu'il n'y a pas d'heure pour les braves.

Rochefort fut donc poursuivi et condamné à la prison ; mais serait-il arrêté? Serait-il emprisonné? Le 7 février, c'est-à-dire le jour même où toutes les formalités ayant été remplies, le jugement devenait exécutoire, Crémieux interpella et ressassa à loisir le vieil argument percé à jour, l'inviolabilité des représentants du peuple, la privation de son député infligée à une circonscription de Paris, le scandale de l'arrestation, le danger de l'emprisonnement. Il invoqua fort mal à propos la magnanimité de l'Assemblée de 1848, qui, au contraire, s'était montrée très peu accommodante en pareille matière. Emmanuel Arago enchérit encore sur cette plaidoirie où, trop manifestement, la conviction manquait.

Ils se relayaient à la tribune ; Picard y vint, incisif et spirituel, même dans le rabâchage et, pour ne pas laisser aux anciens tout l'honneur de l'attaque, Gambetta y parut à son tour et développa l'argument politique. Selon lui, l'exécution du jugement serait une faute, et comme on lui reprochait de s'abriter ainsi derrière la raison d'État, il expliqua sa pensée en établissant une distinction subtile entre cette raison d'État, dont, à l'entendre, il avait horreur, et la science de l'à-propos qui était, selon lui, une des qualités maîtresses de l'homme d'État. Déjà opportuniste, il considérait que les circonstances défendaient d'arrêter Rochefort.

Émile Ollivier leur répondit à tous qu'il ne connaissait que son devoir et qu'il le remplirait. Là encore, il rencontra sur son chemin le marquis de Piré, terrible interrupteur : « On vous criera que la légalité vous tue ! » Et ce dialogue s'engagea :

M. le marquis de Piré. — M. le garde des sceaux croit faire de la force.

M. Émile Ollivier. — Je fais du droit et de la loi.

M. le marquis de Piré. — Et moi, je fais de la politique dans votre intérêt... On pose une question de droit, il n'y en a pas. Le raisonnement de M. le garde des sceaux est peut-être incontestable au point de vue légal ; mais il eût été mieux de ne pas l'invoquer et de laisser M. Rochefort terminer la session à son banc...

Bien que le Corps législatif affectât généralement d'attacher peu d'importance aux *frasques* du marquis, quelques-uns de ses membres furent frappés de cette conformité d'opinions entre un adversaire irréconciliable comme Gambetta et un ami du premier degré comme le marquis de Piré.

Elle leur donna à réfléchir; mais elle ne changea pas leur vote. M. Émile Ollivier passa outre aux remontrances hostiles comme aux avertissements sympathiques, et l'interpellation Crémieux ne recueillit que 45 voix contre 191. On remarqua cependant que le nombre des opposants s'était augmenté de onze voix depuis l'autorisation des poursuites et qu'il y avait vingt abstentions de plus. Ce n'était pas un bon signe.

CHAPITRE XXVI

LE PLÉBISCITE

Clément Duvernois reparaît. — Sa nouvelle politique. — Sa rancune contre M. Émile Ollivier. — Ses coquetteries avec l'extrême droite. — Le Comité central parisien et ses succursales de province. — La clarté du vote. — Toute la France comprend qu'elle va se prononcer pour ou contre l'Empire. — Les inquiétudes du gouvernement. — Le résultat final — Six contre un. — Les commentaires des vaincus. — Le vote de l'armée. — La vérité sur le plébiscite. — Impressions diverses. — Anarchie morale.

Reprise des travaux législatifs. — Trois ministres nouveaux. — MM. Mège et Plichon. — Le duc de Gramont. — La loi sur la presse rend le jury aux journalistes. — Première rencontre hostile entre Clément Duvernois et M. Émile Ollivier. — M. Émile Ollivier met le marché à la main à l'opposition de droite. — Nouveau portrait de Duvernois. — Ruy Blas et don César. — Les trois Horaces. — Accalmie relative. — Les arènes de la rue Monge. — J.-J. Weiss, orateur. — La nomination des maires.

Le percement du Saint-Gothard. — Le concile. — Abstention volontaire du gouvernement.

I

Le second Empire s'acheminait laborieusement vers la liberté, promise par lui comme le couronnement de son édifice. Trois étapes successives, le 24 novembre 1860, le 19 janvier 1867 et le 12 juillet 1869, plus important quoique moins connu, avaient enfin abouti au ministère Ollivier, lorsque celui-ci,

harcelé sans cesse par une opposition antidynastique, chercha dans l'appel au peuple une sorte de consécration pour le nouveau régime et pour lui-même. Ce fut le plébiscite de 1870.

Le gouvernement y fut amené par le besoin d'en finir avec une situation parlementaire inextricable et qui tournait au pur gâchis. Tout y devenait prétexte à soupçons, objurgations et colères. Chaque jour, on semblait prêt à se gourmer dans l'enceinte même du Corps législatif. La bonne envie qu'avaient certains hommes de tuer ce pauvre chien boiteux qui s'appelait l'Empire libéral, leur faisait dire, à tout propos, qu'il était malade et même enragé. La politique a rarement mis plus de mauvaise foi au service de plus de haine. Le Cabinet fut bien obligé de voir qu'une seule mesure pouvait les contenter, la dissolution, parce qu'ils en espéraient la victoire. Et c'est alors que l'idée d'un plébiscite, substitué à de nouvelles élections générales, entra dans son esprit. L'occasion s'offrait d'elle-même. Quoi de plus naturel que de faire ratifier par la nation la réforme constitutionnelle qui était soumise en ce moment à l'examen du Sénat? N'était-ce pas la vraie, la seule consultation populaire, bien supérieure à cette poussière du scrutin d'arrondissement? Et quel admirable moyen de retremper la dynastie dans les grandes eaux du suffrage universel! On prétendait qu'après dix-huit ans elle avait besoin d'un second baptême; eh bien! y avait-il un plus solide bâillon pour fermer la bouche aux anabaptistes?

Ils se hâtèrent de l'ouvrir toute grande avant qu'on ne la leur fermât.

Soit qu'ils eussent bien calculé le profit que le gouvernement tirerait d'un appel au peuple, soit qu'ils redoutassent le déchet qu'ils en subiraient eux-mêmes, le sénatus-consulte n'était pas encore sorti du Sénat qu'on s'escrimait à la Chambre sur le plébiscite. On sait que le premier bénéficiaire en fut Gambetta, et quel regain de prestige lui apporta son fameux discours du 5 avril. Du premier coup, il prit le pas sur les anciens; il les distança en s'en excusant.

Tandis que ceux-ci se bornaient à nier la valeur d'un scrutin

plébiscitaire, parce qu'ils y voyaient une consolidation de la dynastie, il se séparait d'eux pour montrer, au contraire, l'efficacité d'un mode de consultation indéfiniment renouvelable, qui laissait toujours aux mains du peuple le droit et le moyen de changer les institutions, de supprimer une monarchie ou un Empire pour y substituer une république.

Ses pauvres alliés de la gauche ne voyaient que le présent; lui, il se réservait l'avenir; ses pauvres adversaires de la droite, empaumés par son adhésion, même conditionnelle, au plébiscite, lui firent un succès qui décida de sa fortune.

Une chose invraisemblable, dont j'eus connaissance alors par Duvernois, et à laquelle je refusai de croire, mais qui a été confirmée depuis par d'irréfutables documents, c'est que le principal intéressé, l'Empereur lui-même, fut le dernier à accepter cette suprême ressource de l'appel au peuple. Peut-être partageait-il l'opinion de Gambetta, que la nation a le pouvoir, à toute heure, de lier et de délier, c'est-à-dire de défaire ce qu'elle a fait, par un simple vote. En tout cas, une juste défiance de ces cérémonies trop décisives s'était emparée de lui et, à un moment donné, le plébiscite cessa de lui plaire. Son gouvernement dut l'y amener presque de force. Il laissa faire sans conviction. Le consentement de Gambetta l'avait laissé rêveur.

Je fus frappé, comme tout l'auditoire, de l'originale nouveauté d'un discours qui, péniblement commencé et un peu rocailleux au début, s'était vite débrouillé, éclairci, échauffé au point d'acquérir d'un seul coup, à l'orateur, une renommée supérieure à celle de ses plus éloquents rivaux. Quand on le relit aujourd'hui au *Moniteur*, on s'aperçoit qu'il a été arrangé, on n'y retrouve pas cette gêne initiale qui se traduisait par des tournures comme celle-ci : « Je serai en réfutation d'esprit avec beaucoup d'entre vous ! » à laquelle on a substitué cette phrase plate : « Je heurterai beaucoup de vos convictions. » J'aimais mieux le vrai texte, parce qu'il donne une impression plus exacte d'un certain embarras, qui se manifesta presque toujours dans les laborieux exordes de Gambetta, et, par consé-

quent, une plus juste idée de l'orateur et de l'homme lui-même. Il était un peu lent à partir.

Quoi qu'il en soit, ce fut un véritable triomphe oratoire. Dès ce moment, l'idée du plébiscite était acceptée, et c'était un irréconciliable qui, avec force réserves, en avait montré le mérite et assuré le succès. M. Émile Ollivier répondit et ne fut point inférieur à son adversaire, devenu pour un instant son allié.

Gambetta avait fini son discours sur une espèce de sommation aux députés : « Imposez votre volonté à ce ministère qui dépend de vous, il la fera prévaloir aux Tuileries et il l'imposera ! »

Le ministère saisit la balle au bond. Que parlait-on de despotisme, de tyrannie, de gouvernement personnel, puisqu'on reconnaissait en même temps que la Chambre avait plein pouvoir sur le cabinet, qui avait plein pouvoir sur le souverain ; puisque, contrairement aux inquiétudes exprimées la veille par Picard, on déclarait que le plébiscite, loin d'être un attentat contre la souveraineté nationale, en était la consécration.

Le garde des sceaux soulignait ainsi, aux applaudissements de la Chambre, cette espèce de schisme que l'audace de Gambetta venait de créer dans l'opposition, et, en même temps, il relevait les contradictions nombreuses, inévitables, qui se cachaient sous l'apparente logique de Gambetta lui-même, et que toute la souplesse de sa parole n'avait pas réussi à dissimuler. Il fallait, disait le ministre, aller tout de suite au fond même de cet éloquent discours, déchirer tous les voiles, arracher tous les masques. « Il y a incompatibilité radicale, nécessaire, organique, indestructible entre le suffrage universel et la monarchie ! » Tel était le principe auquel Gambetta avait accroché toute sa métaphysique constitutionnelle. Était-ce un principe juste? L'expérience ne prouvait-elle pas que, loin d'être incompatible avec la monarchie, le suffrage démocratique l'avait deux fois en cinquante ans substituée à la république?

Ainsi parla M. Émile Ollivier, en l'honneur du premier et du second Empire.

Et je trouvai que cela aussi était un sophisme, car on ne

pouvait guère invoquer, comme une conséquence du cours régulier des choses, deux phénomènes extraordinaires, hors cadre, deux exceptions, les deux plus grandes déviations et, pour ainsi parler, les deux plus grandes excentricités de l'histoire de France, du moins la première, d'où était née la seconde. Il n'était donc pas exact de dire que, de son plein gré, et spontanément, la démocratie va à la dictature et à l'empire ; mais l'argument portait en ce sens que la démagogie va aisément à l'anarchie, favorable aux volontés dominatrices et aux ambitions dictatoriales. L'histoire des deux Napoléon, plus encore du second que du premier, puisque le neveu n'avait de son oncle que le souvenir sans la gloire, en était un irrécusable témoignage, dont la Chambre fut frappée sans en chercher plus long sur les effets et les causes. Elle accueillit le raisonnement de l'orateur par des acclamations prolongées.

Ce fut Jules Simon qui répondit. Il soutint que le plébiscite n'était pas un hommage, mais une injure à la souveraineté nationale, et développa cette idée avec cette subtilité qu'il devait sans doute à l'étude des philosophies antiques et modernes. Il appela Gambetta « son ami », et l'on vit huit mois après ce qu'était cette amitié, lorsque, détaché à Bordeaux par ses collègues parisiens de la Défense nationale, Jules Simon, convaincu que Gambetta et Ranc voulaient le faire arrêter, accepta pour une ou deux nuits l'asile que lui offrit mon ami Paul Dhormoys, rue Poudensan, au bout des Allées de Tourny.

Dans cette discussion, Jules Simon ajouta que le plébiscite était une duperie entée sur une équivoque. En apparence, on appelait la souveraineté nationale à se prononcer sur les trente-trois questions contenues dans le sénatus-consulte, et on se prévaudrait ensuite de son approbation globale, par oui ou par non, pour prétendre à tort qu'elle avait tout accepté et sanctionné.

Jules Simon se trompait : ce que l'Empire demandait ainsi aux Français, c'était bien une ratification, une consécration nouvelle de son existence, une seconde proclamation de sa légitimité, mais non pas un vote de détail sur chacune des

réformes soumises au Sénat. Et lorsque « l'ami de Gambetta » exigeait, pour qu'un plébiscite fût sérieux, qu'il se réduisît à une seule question, précise et claire, il avait pleine et entière satisfaction. Le sénatus-consulte n'était qu'un prétexte. Le plébiscite apparaissait au gouvernement comme une suprême ressource, comme une arme contre les revendications révolutionnaires, arme défensive et au besoin offensive, la cuirasse et l'obus. L'Empereur demandait simplement à la France : « Voulez-vous encore de moi et de ma race? » Et c'était, la réponse étant prévue, ce qui exaspérait ses ennemis.

Elle est d'ailleurs prévue dans toute consultation plébiscitaire ou simplement électorale, dès que c'est sur la constitution, c'est-à-dire sur le régime, république ou monarchie, que l'on vote. Les républicains, fussent-ils séparés les uns des autres par des abîmes, ne peuvent répudier la République, alors même qu'ils répudieraient certains articles de son programme.

Ils l'ont prouvé depuis à vingt reprises, et c'est même ce qui fausse toutes les élections. La question y est invariablement déplacée. Au plébiscite de 1870, tous ceux qui ne voulaient pas renverser l'Empire votèrent *oui* sans en demander davantage. Ils étaient dans leur droit et dans leur rôle.

Après le feu d'artifice tiré par Jules Simon, il n'y avait plus de place que pour quelques pétards attardés. Le meunier Girault voulut parler ; mais la discussion fut close, et c'est alors qu'usant d'un procédé assez fréquent chez lui, M. Thiers demanda la permission de dire quelques mots. Il aimait à obtenir ainsi des privilèges contre le règlement. Il les jugeait dus à son passé et à son âge ; mais cette fois, le vice-président Alfred Le Roux résistait lorsque Guyot-Montpayroux, toujours agité, et déjà piqué de la mouche qui le conduisit sept ans plus tard à la maison d'aliénés et à la mort, se mit à cabrioler au milieu du bruit. Il avait l'air d'un fou furieux. Tout à coup, l'impassibilité des ministres exaspérant sa colère, il leur montra le poing en criant : « C'est un escamotage ! »

Alors se leva de leur banc un petit homme brun, sec, à moustache forte, qui se dirigea lentement vers Montpayroux debout

et gesticulant au bord de l'hémicycle, s'approcha de lui jusqu'à le toucher, lui jeta dans l'oreille un mot qu'on n'entendit pas, lui mit en même temps sa main si près du visage qu'on crut qu'il l'avait souffleté, puis, du même pas tranquille, regagna sa place parmi ses collègues du cabinet.

C'était le marquis de Talhouet, ministre des Travaux publics, l'homme ou plutôt le gentilhomme le plus sympathique de la Chambre, civil et poli s'il en fût, mais qui ne se laissait pas marcher sur le pied. Un vacarme suivit son geste. Il n'avait pas giflé Montpayroux, mais secoué seulement, et invité sur un certain ton à ne pas recommencer.

Le président dut attendre longtemps le silence. Quand il parvint à calmer les courages émus, l'un des deux acteurs d'une scène qui manque au *Moniteur* eut la parole pour un fait personnel — très personnel en effet — et s'expliqua de son mieux, alléguant qu'il avait cru à un manque de sincérité. On lui cria de toutes parts : « Vous avez dit un escamotage ! »

Il ne défendit pas le mot et déclara qu'il le regrettait, mais qu'il ne l'avait adressé à personne en particulier, au marquis de Talhouet moins qu'à tout autre. Il ajouta que si dans l'état des esprits on se montrait trop susceptible entre collègues, il faudrait venir à la Chambre avec des revolvers, et parut s'étonner, en finissant, que M. de Talhouet eût pris pour lui une interruption d'un caractère aussi général.

Le ministre, un peu méprisant, répondit : « Soit ! Ce n'était qu'un malentendu ! » Mais l'impression resta, même à gauche, que l'impétueux Guyot n'avait pas été le bon marchand de l'affaire. Je ne serais pas juste à son égard si je ne m'empressais de lui rendre de nouveau un témoignage que ses adversaires eux-mêmes ne lui refusaient pas, quand il plaisantait joyeusement avec eux. C'était un arriviste, déjà atteint de la folie des grandeurs, mais, au demeurant, bon compagnon et intelligent.

Bien que la séance eût duré jusqu'à sept heures, c'est-à-dire fort tard, étant données les habitudes du Corps législatif, l'opposition aurait voulu recommencer le lendemain, mais ce surcroît de plaisir ne lui fut pas accordé, et un ordre du jour de

confiance, voté par 227 voix contre 43, mit fin à cet avant-propos du plébiscite. La rédaction en était nouvelle au point d'en paraître bizarre. La majorité se déclarait *confiante* dans le dévouement du cabinet au « gouvernement *impérial* et *parlementaire* ».

Elle trouvait naturel d'accoupler ces deux mots, et le certificat était signé d'hommes qui s'appelaient le duc d'Albufera, Busson-Billault, Chesnelong, Brame, marquis d'Andelarre, comte de Chambrun, etc. Seulement les signataires, séparés par des nuances imperceptibles, n'avaient pas voulu mettre leur nom ensemble sur la même feuille, et le président s'était vu forcé de lire à la Chambre, au lieu d'un seul ordre du jour, deux papiers absolument identiques dans les termes. Ce byzantinisme fit rire et méritait bien cet accueil.

Le lendemain, une autre interpellation, déposée par MM. de Choiseul et Kératry, sommait de nouveau le gouvernement de soumettre le plébiscite à la discussion de la Chambre. Ce petit jeu pouvait se prolonger indéfiniment. Le garde des sceaux y coupa court en demandant le renvoi de l'interpellation à deux mois. Ils crièrent et tempêtèrent inutilement. Leur acharnement à faire du bruit avait indisposé la Chambre, le ministre maintint énergiquement ses *deux mois*, la majorité lui donna raison et les épilogueurs furent attrapés.

Le gouvernement n'en avait pas fini pour cela avec ce plébiscite, qui était vraiment l'épouvantail de l'opposition. Elle y voyait la consolidation inévitable d'un régime qui semblait lui devenir plus odieux à mesure qu'il devenait plus libéral. Car ce fut chez elle le phénomène caractéristique de ce dernier printemps : sa haine se compliquait de jalousie : elle voulait mal de mort à l'Empire de lui dérober son grand cheval de bataille, la liberté.

Mon opinion personnelle pourrait ici paraître suspecte ; mais qu'on relise, sans prévention, les débats du Corps législatif à cette époque, on s'y convaincra aisément que jamais l'esprit de fronde ne se donna pareille carrière, et que la chicane politique y déploya, en toute occasion, ses plus subtiles ressources.



D'honnêtes gens avérés, de conscience droite et scrupuleuse, les Jules Favre, les Grévy, les Picard, Pelletan lui-même, se le permettaient comme un jeu naturel et obligatoire.

En vain le ministère du 2 janvier donnait des gages en rendant au jury la connaissance des délits de presse ; au lieu de lui savoir gré de ses concessions, c'était à qui les retournerait contre lui et, quand il en manifestait quelque impatience, on l'accusait de duplicité.

Pour comble de disgrâce, il se disloquait. Le 10 avril, M. Buffet, ministre des Finances, se retira et personne ne se trompa sur ses motifs. Ce n'était pas un homme à faire claquer les portes, mais il les trouvait toujours mal faites ou mal jointes. Chacun comprit que le plébiscite, dans les conditions où il se présentait, avait inquiété ce parlementaire endurci et ombrageux. Jules Favre l'enguirlanda pour le lui faire dire. Il ne le dit pas, mais il le laissa entendre, et son refus de s'expliquer parut plus clair qu'un aveu, à la veille de l'*activité dévorante*.

Ce mot assez malheureux avait été prononcé par M. Chevandier de Valdrôme et répété par M. Émile Ollivier. L'un et l'autre s'étaient crus obligés d'avertir ainsi amis et adversaires que l'administration mettrait tout en œuvre, non pas pour peser sur le vote, mais pour empêcher les électeurs de s'abstenir. On pensa que M. Buffet avait trouvé que cette annonce d'activité dévorante était inutile, par conséquent maladroite et incompatible avec les principes.

La vérité est que trois mois d'exercice avaient suffi pour développer certains germes dissolvants, qu'on n'avait pas aperçus ou voulu apercevoir, au début, dans la composition du ministère, mais qui n'avaient pas échappé à la clairvoyance de ses ennemis. Ce cabinet, sorti de l'interpellation des Cent seize, née elle-même d'une coalition des deux centres, ne pouvait pas être strictement homogène, et, sous l'action du frottement quotidien, des pailles commençaient à se montrer dans l'amalgame. L'élément centre gauche se détachait peu à peu. Il tirait sa révérence avec d'infinies politesses, mais sans esprit de retour.

C'est ainsi que M. Buffet venait de partir; bientôt le comte Daru s'en alla, bien qu'il eût poussé plus que personne au plébiscite; c'étaient les deux doigts de la main. Quelques jours après, le marquis de Talhouet les suivit : c'était l'anneau de la chaîne. Avant d'être soumis à la ratification du peuple, le plébiscite avait désagrégé le cabinet.

Ce ministère, toujours aussi libéral qu'à son origine, ressemblait à une étoffe dont le soleil a un peu pâli la couleur. Panaché naguère de centre gauche, il n'était plus maintenant qu'un ministère centre droit, mauve plutôt que rose, et il paraît qu'un abîme séparait ces deux nuances. On ne se pressa pas de remplacer les ministres démissionnaires.

II

La parole était au Sénat, puisque, par définition, il se trouvait chargé de rédiger la nouvelle Charte libérale et de sanctionner tous les sacrifices consentis par l'Empire autoritaire. Il en parut d'abord moins enchanté que surpris. Convoqué déjà sept mois auparavant pour une opération analogue, non seulement il s'étonnait qu'on le dérangeât si souvent, mais il se défiait d'une instabilité que la sagesse un peu paresseuse de ses membres considérait comme un signe d'incohérence et de désarroi.

J'observai d'aussi près que je pus, bien que le métier de reporter parlementaire ne fût pas encore inventé, les suites de cette première impression, et je sentis assez vite que le Sénat y allait comme un chien qu'on fouette, craignant toujours, sans l'avouer, que sa propre existence n'y subît quelque accroc. Il n'avait qu'une confiance très relative dans M. Émile Ollivier et ne voyait guère en lui, selon le mot que je recueillis alors de la bouche du sénateur Boinvilliers, qu'un favori *emballé*, presque un casse-cou. On entendait répéter, sous toutes les formes, dans ces couloirs du Luxembourg dont l'accès était

moins facile qu'aujourd'hui, qu'on abusait des sénatus-consultes et que ce dernier bloc enfariné ne disait rien qui vaille à ceux qui étaient chargés de le débiter en articles. Sur leur mode de recrutement, la prérogative impériale demeurait intacte ; ce serait la seule volonté du maître qui continuerait à faire un sénateur, et la pensée qu'il suffirait toujours de s'assurer ses bonnes grâces pour prétendre à cette dignité, rassurait un peu le Sénat *conservateur;* mais il savait que la question serait soulevée par le président Bonjean qui n'en faisait pas mystère ; et, dans tous les cas, il se préparait à repousser, comme attentatoire à la majesté de la couronne, cette fantaisie d'un *plonploniste échauffé*. C'est encore un mot que je ramassai alors dans leur entourage.

Le Sénat commença par prendre ses précautions en nommant, pour examiner le projet, une *commission soignée*. Il la composa de tous les fondateurs du régime, amis de la première heure et du premier degré, soutiens et serviteurs dévoués d'une œuvre qui était la leur : Rouher, Baroche, Maupas, Drouin de Lhuys, Magne, Devienne et *tutti quanti*, coalisés pour une fois, très divisés d'ailleurs sur tout le reste et restés ennemis à la suite d'hostilités anciennes ou récentes. Tous ces vieux augures ne pouvaient se regarder sans grimace. Il n'y manquait que Troplong et Morny, morts.

Le président Devienne, qui s'était déjà distingué comme rapporteur du sénatus-consulte de l'année précédente, grâce aux ressources d'un esprit délié, rompu à toutes les besognes délicates, fut encore une fois chargé du rapport et couvrit de chrysanthèmes l'oraison funèbre de l'ancienne Constitution inhumée.

La discussion dura trois jours. Le président Bonjean y développa, comme il l'avait annoncé, un système d'élection sénatoriale, sur lequel il était d'accord avec le prince Napoléon, mais qui déplut fort à ses collègues comme tout ce qui sortait de l'officine jérômiste.

A peine était-il question du nouveau sénatus-consulte que le Sénat, stylé sourdement par Rouher et encouragé, disait-on,

par une muette adhésion de l'Empereur (c'était d'ailleurs le contraire de la vérité), avait jeté cette idée et ce mot de plébiscite dans les jambes du Cabinet.

Celui-ci en parut boiter un instant. Ce fut alors une opinion très répandue que M. Émile Ollivier, qui s'attachait avec tant d'ardeur oratoire à cette suprême ressource de l'appel au peuple, n'y avait été amené, comme l'Empereur lui-même, qu'à son corps défendant, presque malgré lui, et que son zèle apparent n'était qu'une résignation forcée. Il est fort possible qu'il n'ait accueilli d'abord qu'avec défiance un expédient qui devait lui enlever d'un seul coup trois de ses ministres; mais il n'y paraissait guère dans ses discours, et si vraiment l'ardeur qu'il y mettait n'était qu'un feu de fagots destiné à faire illusion sur ses véritables sentiments, il faudrait saluer en cet homme d'État malheureux une extraordinaire faculté de transformation, qui nous le montrerait non plus seulement comme l'admirateur, mais comme l'élève de Machiavel.

Au Sénat comme à la Chambre, il fut éloquent; il l'était toujours. Il détailla les avantages d'un remaniement constitutionnel qui, rendant au Corps législatif quelques-unes des attributions vraiment législatives que son nom seul justifiait, soulageait d'autant le Sénat. Mais il s'attacha surtout à établir que le Sénat ne perdait rien de son pouvoir constituant, qu'il allait seulement le partager, un seul jour, avec la nation, pour l'y retremper et l'y raffermir (1).

J'assistai à ces trois séances et j'avoue que l'habitude d'un milieu plus passionné me les fit trouver assez ternes. Ce n'étaient plus ces cris, ces provocations, ces tumultes de l'autre Chambre. Il me sembla que ces graves sénateurs ne siégeaient, ne discutaient que par manière d'acquit, s'ennuyaient en

(1) M. Émile Ollivier achève, en ce moment même, une *Histoire complète de l'Empire libéral*, qui en est arrivée, je crois, à son quatorzième et dernier volume, et dont j'entends dire que c'est un document de premier ordre : je n'en doute pas. Il convient toutefois de rappeler que l'auteur fut le principal acteur du drame qu'il raconte. Malgré une tentation bien naturelle, je n'ai pas voulu lire ce livre et j'affirme que je ne l'ai pas lu, dans la crainte d'en subir, à mon insu, l'influence et d'être sollicité ainsi à modifier mes premières et personnelles impressions.

conscience et avaient hâte d'en finir. Cependant, les légères retouches qu'ils introduisirent dans la rédaction du texte primitif prouvèrent qu'ils restaient fort éveillés sur leur intérêt personnel. Ils n'admirent pas, en ce qui concernait leur nomination, la plus légère atteinte à la liberté de l'Empereur; ils ne voulurent dépendre que de son choix et se donnèrent ainsi l'apparence de défendre son pouvoir en défendant leur servitude. Mais cette servitude même, ils la nièrent. Du moment qu'ils étaient inamovibles, ils se proclamèrent libres, comme s'il ne restait pas au souverain cent moyens de disgrâce pour atteindre celui qui ferait mine de s'émanciper.

III

Le sénatus-consulte étant voté à l'unanimité, comme il convenait à des sénateurs, le gouvernement et ses ennemis se jetèrent à corps perdu dans le plébiscite. Ils n'avaient que dix-sept ou dix-huit jours devant eux, mais les premiers préparatifs de la bataille les avaient mis depuis longtemps face à face.

J'eus alors l'occasion d'étudier de nouveau, au *Peuple français*, la tactique de mon directeur, M. Clément Duvernois, et de le voir se jouer dans l'intrigue, comme le poisson dans l'eau. J'étais bien placé pour cela, car aucun de ses mouvements ne pouvait m'échapper, et le secret de ses manœuvres occultes m'était toujours à demi révélé par quelque mot à double entente qu'il ne résistait pas à jeter, çà et là, dans la conversation, pour en essayer l'effet.

— J'ai ma politique personnelle, disait-il, comme l'Empereur.

— Est-ce la même? lui demandai-je un jour.

— Oui, avec des nuances!

Ce que j'avais parfaitement vu, ce qui, pour moi, était acquis et définitif, c'est qu'il gardait rancune à M. Émile Ollivier de ne l'avoir pas pris dans son ministère, et qu'il était

devenu, du jour au lendemain, l'implacable ennemi de ce Cabinet du 2 janvier dont on l'avait éliminé, non sans quelque légitime froissement final.

Il ne l'avouait pas, il affectait même de considérer cette cuisante déception comme un coup de fortune; mais son dédain sonnait faux et sa joie aussi était fausse, fausse de geste, fausse d'accent, et tellement rauque de voix que, quand il en parlait, on eût dit qu'une arête de brochet la lui étranglait dans la gorge.

Il voyait moins souvent l'Empereur, auquel il reprochait, *in petto*, de ne l'avoir pas assez soutenu; mais c'était encore derrière lui, à son ombre et sous sa protection, qu'il abritait son nouveau jeu. A la Chambre, il n'avait hasardé, pendant le premier trimestre de la session, qu'une demi-douzaine d'interruptions significatives, qui semblaient le rapprocher de ceux qu'il appelait maintenant les vrais amis de l'Empereur et de l'Empire, le baron Jérôme David, Pinard, l'ancien ministre de l'Intérieur, Dugué de la Fauconnerie, même Granier de Cassagnac; mais surtout Forcade qu'il avait associé naguère à son extrême faveur, avec qui il semblait depuis lors avoir lié partie, et que, dans toutes les négociations relatives à la formation du Cabinet, il avait toujours représenté comme le frein nécessaire de la nouvelle machine. « Si nous descendons trop vite, Forcade serrera la mécanique! » me disait-il, et il m'assurait qu'il l'avait dit à l'Empereur et à M. Émile Ollivier.

Quand il vit le ministère sérieusement ébranlé et rejeté vers le centre droit, sinon vers la droite, par la retraite des deux mécontents, Buffet et Daru, suivis de leur ami Talhouet, il saisit l'occasion de dessiner un léger rapprochement du côté de ce Cabinet, si heureusement *lâché* par la faction orléaniste. Il le félicita presque de son bonheur et lui montra du doigt, avec son assurance accoutumée, une nouvelle orientation plus sérieusement libérale, plus sincèrement démocratique.

Il niait que ces poltrons, changés en transfuges, eussent le pouvoir, ou même le désir, de mener à bon port la barque impériale. Des libéraux, des amis du peuple, eux qui faisaient

la petite bouche devant la liberté et qui reculaient d'horreur dès qu'on prononçait devant eux le mot de plébiscite ! L'accusation était d'autant plus injuste que c'était le comte Daru qui en avait eu la première idée ; mais Duvernois n'y regardait pas de si près.

Les vrais démocrates, c'étaient nous, qui considérions l'appel à la nation comme notre premier devoir et le suffrage universel comme notre seul maître. Chaque jour, dans le *Peuple français*, on brodait de nouvelles variations sur ce thème douteux. C'était la consigne que Duvernois nous avait donnée et qu'il observait lui-même avec une sincérité relative, car c'était bien la pente naturelle de sa pensée et, autant qu'il pouvait être quelque chose, il était cela : autoritaire et libéral à la fois, démocrate et césarien.

C'est pourquoi nous fûmes, durant cette période, d'enragés plébiscitaires ; nous ne jurions plus que par le peuple, avec un tel entrain que parfois l'opposition elle-même nous en faisait honneur. Elle affectait de ne pas nous confondre avec ceux qu'elle traitait de réactionnaires.

Je n'ai pas l'intention de raconter les divers épisodes de cette lutte épique ; ils s'effacèrent immédiatement devant un résultat qui démentit toutes les prédictions, excepté les nôtres, mais qui dépassa sensiblement nos véritables espérances. Il y eut bien, le soir du grand jour, une minute d'incertitude. Les nouvelles des grandes villes n'étaient pas très favorables et, au bureau du journal, nous en attendions avec anxiété de meilleures. Dans Paris, décidément réfractaire, on sut très vite qu'un certain nombre de casernes avaient mal voté ; on apprit en même temps que, de Belleville à Charonne, les révolutionnaires des faubourgs s'étaient encore donné le plaisir d'élever quelques barricades ; des bruits alarmants coururent dont on s'inquiéta même aux Tuileries ; mais on ne tarda pas à se rassurer. Lorsque toute cette fumée de la première heure se dissipa, il fallut bien voir que le second Empire n'avait presque rien perdu des huit millions de suffrages qui avaient consacré son avènement. Sans doute quelques taches rompaient la

triomphante uniformité du tableau. Trois ou quatre grands départements, comme on pouvait s'y attendre, avaient renouvelé, à propos du plébiscite, leur protestation électorale de l'année précédente et l'avaient même un peu accentuée. Mais au total, les *non* ne figuraient au recensement général des votes que dans la proportion d'un contre six, ce qui ne passera jamais pour une belle minorité.

Ils le sentirent, et Duvernois m'affirma que, devant lui, Gambetta n'avait pas fait mystère de sa déception, mais comme il est entendu que, pour sauver son crédit, il faut cacher ses pertes, ils se répandirent en commentaires et en épilogues. A les entendre, tout ce qu'il y avait d'intelligent en France avait voté pour eux ; ils n'avaient succombé que sous une avalanche de barbares ; c'étaient les paysans de nos campagnes qu'ils traitaient ainsi. Ils soutenaient d'autre part que l'armée leur était acquise et qu'elle venait de le prouver, ce qui était une criante exagération. Les votes négatifs avaient été assez nombreux dans certains corps entamés par une propagande à laquelle divers journaux, même modérés, avaient ouvert leurs colonnes, sous cette rubrique : *Gaîtés du sabre*. On y étalait avec complaisance toutes les petites misères de la vie du soldat ; on s'y élevait contre la dureté des chefs, on y flétrissait l'obéissance passive, on y raillait les officiers de salon — qui allaient bientôt se faire tuer si élégamment — et bien qu'on se défendît d'affaiblir ainsi la discipline, cette campagne avait fini par porter ses fruits.

Le vote de quelques bataillons en témoignait ; mais il y avait loin de ce petit mécontentement passager à une désaffection générale. L'armée restait fidèle et sûre, malgré les excitations de tel sergent beau parleur ou d'une douzaine de canonniers en goguette.

On n'avait pas eu besoin d'elle, dans les deux jours qui suivirent le plébiscite, pour enlever les barricades et disperser les groupes hostiles ; la police y avait largement suffi ; si bien qu'on s'était hâté de renvoyer à Versailles et à Saint-Germain des régiments de cavalerie qu'on en avait appelés pour la cir-

constance et dans l'un desquels se trouvait M. le comte de Mun, témoin et plus tard historien de cette légère inquiétude.

Ce qui est hors de doute, c'est que l'attitude des chefs et des soldats, dans les troupes qu'on tint en réserve à tout événement, ne laissait aucune espérance à l'émeute. Elle ne pouvait voir en eux que des *prétoriens* comme elle le disait, très résolus à la combattre et à la vaincre.

Je rentre maintenant avec plaisir dans ma spécialité professionnelle d'auditeur parlementaire. La Chambre se réunit le 12 mai, diversement impressionnée par le fait nouveau qui venait, non pas de changer réellement la face des choses, mais de modifier néanmoins d'une manière sensible les conditions de la lutte entre le gouvernement et l'opposition. Évidemment, les vaincus y avaient perdu une partie de cette autorité qui, après avoir été légitime, commençait à devenir insolente ; mais il me semblait que, dans la coupe du vainqueur, le peuple avait mêlé à l'ambroisie une petite goutte de vinaigre. Le triomphe, si éclatant qu'il fût, donnait à réfléchir. C'était le nom et la présence de l'Empereur qui avaient décidé du succès, sans néanmoins s'imposer à la France entière. Il était obligé, pour vaincre, d'opérer lui-même, comme son oncle, et il y avait quelque déchet dans sa popularité.

« Ce n'est plus Austerlitz, disais-je à Duvernois qui n'était pas loin de partager mon opinion ; c'est Wagram ou la Moskowa. »

Au-dessus de la victoire flottait encore l'écume des passions que la lutte avait déchaînées. Pendant près d'un mois, le pays avait donné le spectacle d'une révolution prête à éclater ; et ce n'était pas un beau spectacle. Les esprits restaient frappés des injures, des menaces, des violences échangées dans cette crise et il en avait reçu comme une impression d'anarchie. Que le gouvernement fût toujours très fort, personne n'en doutait, mais l'émeute restait dans l'air et il semblait que, devant un coup hardi, toute cette force pût tomber d'un instant à l'autre. On vivait dans la crainte d'une surprise. Elle vint d'où on ne l'attendait pas. Mais n'allons pas trop vite.

Le portefeuille des Affaires étrangères était échu, pour notre malheur, à un diplomate breveté, le duc de Gramont, ambassadeur de France à Vienne. On jugea sans doute qu'il tenait tous les fils des négociations engagées avec l'Autriche depuis quatre ans. Il les tenait mal, ou plutôt il n'en sentait pas la fragilité. Il subordonna toute sa politique à une alliance éventuelle — trop éventuelle — avec les vaincus de Sadowa, et son ardeur n'attendit pas que la France fût en état de réaliser les conditions qu'ils y mettaient.

On a su plus tard que Bismarck avait fait sur lui une grosse plaisanterie allemande. Bismarck avait tort. Il y avait dans le duc de Gramont un bon diplomate de carrière et même, par certains côtés, un négociateur habile, dont l'orgueil et la témérité nous perdirent, si tant est que nous n'étions pas perdus d'avance et sans rémission. Les chroniqueurs prétendent que Gambetta tint un jour sur Floquet un propos analogue au mot de Bismarck sur le duc de Gramont, mais encore plus salé. Je ne veux les répéter ni l'un ni l'autre. Le paon et le dindon y jouent leur rôle.

Cependant l'opposition de droite travaillait toujours contre le Cabinet, et Clément Duvernois, enchérissant sur certaines menaces, criait à son ancien ami Ollivier : « Nous attendrons notre heure ! » Il l'attendait depuis plus de trois mois et sa rancune éclatait, soulignée par les exclamations très significatives de la Chambre. Il l'eut, son heure, désastreuse pour lui, désastreuse pour tous !

On l'a qualifié d'arriviste, prêt à tout pour sa fortune, et ce jugement reste vrai, pourvu qu'on y ajoute un mot : « Prêt à tout sans tenir à rien. » Je répète que c'était le plus intelligent des bohèmes politiques, très fin, très habile à saisir le joint d'une situation délicate, mais incapable de s'imposer la moindre gêne, même pour réussir.

Personne ne l'a connu mieux que moi, et l'on peut m'en croire sur parole. Il m'invitait quelquefois à un déjeuner suivi d'une promenade qui me coûtait trente-cinq ou quarante francs ; mais le lendemain il eût versé son porte-monnaie dans ma poche.

Au fond, un inconscient. Je l'appelais don César, et il ne s'en fâchait pas, mais il y pensait. Il se contenta de me répondre un jour par un distique qu'il parut improviser sur son bureau, mais qu'il devait ruminer depuis la veille, car il n'était rien moins que poète :

Don César, c'est fort bien ; je ne discute pas,
Mais je prétends avoir l'étoffe d'un Ruy Blas.

Raoul Frary (1), à qui je montrai ces deux vers et qui était mécontent de lui, ce jour-là, me répondit : « Ce n'est pas de la Reine qu'il est amoureux, c'est de la princesse ! » voulant dire par là qu'il brûlait pour les beaux yeux de la caisse publique. Ce n'était qu'à moitié juste. En tout cas, s'il désirait l'argent, c'était pour le semer sur la route.

Cependant les petites et même les grosses réformes se succédaient sans interruption, attestant la parfaite sincérité du ministère. Contre la loi sur la presse, il n'y avait eu que trois opposants, et Granier de Cassagnac de crier : « Ce sont les trois Horaces ! » Il rajeunissait ainsi le mot qu'il avait prononcé deux ans auparavant dans une circonstance analogue : « Ce sont les sept Sages de la Grèce ! » On discutait avec un calme relatif les projets de loi. Les interpellations, les incidents violents devenaient plus rares ; enfin la vie parlementaire prenait un cours plus régulier.

Les nouveaux venus commençaient à s'y faire. Les plus hargneux, Guyot-Montpayroux, de Kératry, Steenackers, Choiseul, s'étaient convaincus que l'atmosphère du Corps législatif, surtout depuis cette confirmation de l'Empire, était devenue moins favorable aux petits frondeurs modernes, et ils renonçaient à chercher noise au ministère.

D'autres, comme Tillancourt, se faisaient peu à peu une réputation d'aimables et joyeux interrupteurs. On remarquait, là aussi, Daniel Wilson, qui s'essayait aux petites provocations anodines ; Cochery, le père, très affairé, très remuant, qui cher-

(1) L'auteur d'un admirable livre trop oublié, *le Péril national*.

chait visiblement sa voie dans le sillage de M. Thiers, et surtout Henri Germain, le gendre de Vuitry, le futur créateur ou restaurateur du *Crédit Lyonnais*, qui, très vite écouté, montrait déjà son expérience dans les questions d'affaires. Il développait des idées toujours originales avec une éloquence impétueuse, où il y avait beaucoup de feu et un peu de fumée.

On a souvent observé que le destin laisse presque toujours un instant de répit, avant les grands malheurs, aux hommes qu'il veut frapper. Il faut croire qu'il accorde la même faveur aux peuples et aux gouvernements, car depuis cinq mois que vivotait, surmené par un effort quotidien, l'Empire libéral, son horizon paraissait enfin s'éclaircir. Les grands orages avaient cessé, le tonnerre s'éloignait. Non que l'opposition eût déserté, mais on sentait chez elle du découragement et de la fatigue. Son ombrageuse susceptibilité n'éclatait plus qu'en courtes boutades, fusées inoffensives qu'elle était la première à éteindre. Elle fut à peu près sage dans toute cette seconde quinzaine de juin si voisine des catastrophes. Le ministère respirait. Rien n'eût manqué à son bonheur si l'été eût été moins sec. Il le fut tellement que M. Cochery proposa, sans succès, d'effeuiller les arbres des routes pour nourrir les vaches et les moutons. Cela gâtait l'idylle.

Les arènes de la rue Monge obtinrent un meilleur accueil. Ceux de mes contemporains qui vivent encore doivent se rappeler le bruit qu'on en fit. Des terrassiers avaient découvert, en piochant, quelques ruines de cirque et deux ou trois squelettes alentour. Aussitôt les archéologues s'écrièrent : « C'est du romain ! » Glais-Bizoin, qu'on n'aurait pas cru si ferré sur le *to palai*, alla plus loin. Pour lui, ces débris remontaient au delà de l'occupation romaine, et les squelettes appartenaient à des gladiateurs gaulois. Il y avait là une époque très ancienne à reconstituer. Le premier qui, à la Chambre, attacha ce grelot, fut un député de la Corrèze nommé Lafond de Saint-Mür. Il s'agissait d'acheter le terrain, dont la Compagnie des omnibus était propriétaire, et de continuer méthodiquement des fouilles dont un hasard avait révélé l'intérêt.

La Chambre fit d'abord la sourde oreille. La dépense l'effrayait ; mais la question n'était pas enterrée et, au bout d'un certain temps, une pétition parisienne la réveilla. Dans l'intervalle, les amateurs s'étaient remués, et l'on sait avec quel entrain les archéologues se remuent. Ils en avaient appelé à l'Académie des Inscriptions, au ministère des Beaux-Arts, au Conseil municipal ; ils avaient recueilli d'importantes souscriptions ; le rapporteur de la pétition, qui était un journaliste, M. Ernest Dréolle, se prononça pour un renvoi au ministre, c'est-à-dire pour un supplément d'étude.

J'aurais peut-être omis cet épisode pacifique de la vie parlementaire d'alors, si mon ami J.-J. Weiss, promu sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, n'y eût fait, comme orateur, ses premières armes, qui furent les dernières. Il objecta que la découverte n'avait sans doute pas l'importance qu'on lui attribuait puisque la Commission des monuments historiques s'était refusée à subventionner les travaux et même à classer ces nouvelles arènes. Et puis, il fallait débourser tout de suite six cent mille francs qui ne seraient qu'une première mise, l'amorce inévitable d'une contribution de deux millions. Pourquoi la Ville de Paris, si directement intéressée, ne s'offrait-elle pas ce cadeau? Pourquoi le conseil municipal n'avait-il voté qu'une espèce d'aumône éventuelle et insignifiante?

— C'est le vote d'un propriétaire endetté ! s'écria un des plus chauds partisans de l'acquisition, M. de Jouvencel (de Versailles).

Et, en effet, ce malheureux conseil municipal d'Haussmann, qui avait fait Paris et sur lequel tout le monde tombait maintenant à bras raccourcis, n'osait plus mettre un centime dans la plus modeste entreprise.

M. de Guiraud, un poète, soutint M. de Jouvencel. Glais-Bizoin fut presque éloquent. Ce ne fut pas trop du ministre des Beaux-Arts, M. Maurice Richard, appuyé du ministre de l'Intérieur, M. Chevandier de Valdrome, pour emporter le morceau, c'est-à-dire pour écarter la pétition. Ils ne songèrent pas que l'avenir leur donnerait tort et qu'on verrait un jour à

ciel ouvert, dans un square de la rue Monge, ces ruines d'arènes, victorieuses du temps et des hommes. J'allais oublier de dire que J.-J. Weiss, qui, naguère inculpé d'infraction à la loi sur la presse, s'était fait une réputation d'orateur en plaidant sa propre cause devant le tribunal correctionnel, fut, ce jour-là, sec comme bois et froid comme glace. Je crois bien qu'il parlait sans conviction et par ordre.

La dernière loi importante de l'Empire libéral — autrement dit du second Empire — fut une loi sur la nomination des maires. Vieux sujet et rebattu. Les uns voulaient que le maire fût élu par le suffrage universel; d'autres donnaient la préférence à l'élection par le conseil municipal; le gouvernement tenait à garder pour lui la nomination, mais il s'astreignait à choisir le maire dans le conseil. J'entendis répéter, à ce propos, beaucoup de choses souvent dites, et notamment un fastidieux rabâchage sur le double caractère du maire, représentant de la commune et agent de l'autorité centrale.

Cette loi sur la nomination des maires fut votée le 28 juin (nous brûlons), telle que le gouvernement l'avait proposée et défendue, en réalité illogique et peu libérale, puisqu'elle permettait au pouvoir de prendre dans le conseil municipal le dernier élu et le moins populaire de ses membres. C'était au fond une querelle d'investiture. Un an après, l'Assemblée nationale de Versailles y introduisit les corrections que les adversaires de l'Empire avaient réclamées. Elle retira notamment à l'exécutif cette nomination, sur laquelle on s'était si violemment escrimé; mais alors ce fut M. Thiers en personne qui protesta, on se rappelle sans doute avec quelle arrogante énergie. Dépouillé ainsi d'une prérogative qui lui paraissait indispensable pour gouverner, il menaçait de s'en aller ou, comme on disait alors, de rendre son tablier, si l'Assemblée ne s'empressait de lui restituer cet instrument nécessaire. Il lui dit même, à ce propos, quelques injures qui la décidèrent à s'incliner, mais qu'elle n'oublia pas.

LIVRE IV

LA CHUTE

CHAPITRE XXVII

LA GUERRE

La loi du contingent. — Discours prophétique de M. Thiers. — L'armée trop faible. — La pétition des princes d'Orléans. — Discours de Grévy. — La candidature Hohenzollern au trône d'Espagne. — L'interpellation Cochery. — La séance du 6 juillet. — Ultimatum du duc de Gramont. — Le jeu de M. Thiers. — Impressions personnelles. — M. Émile Ollivier sincèrement pacifique. — L'interpellation ajournée. — Discussion du budget. — Apparition de l'impôt sur le revenu. — La vraie pensée de l'opposition. — Attente de quatre jours. — La dépêche du *père Antoine* et l'accueil ironique qu'elle reçoit. — Polémique entre journaux officieux. — Attitude belliqueuse de Clément Duvernois. — Une figure héroïque. — Albert Duruy. — Nouvelles explications du duc de Gramont. — Les négociations définitives sont engagées. — Discours d'Emmanuel Arago. — Double interpellation de Clément Duvernois et du baron Jérôme David.

Benedetti à Ems. — La fausse dépêche de Bismarck. — Conseils successifs tenus par les ministres le 14 juillet. — Que s'y passa-t-il?

I

Ce mois de juin, où les influences bénignes avaient triomphé des mauvais pronostics, était sur le point de finir. Il finit mal.

La loi du contingent, que, dans l'état de l'Europe, on n'aurait même pas dû discuter, fournit à la vieille opposition de gauche un bon débouché pour son commerce habituel de lieux communs humanitaires. Elle en était encore à rêver de fraternité universelle, et tous ses membres signèrent un papier où ils réclamaient une réduction du contingent. Je ne dirai jamais assez le sentiment de réprobation que m'inspira cette criminelle sottise. Comment ces hommes, à qui allaient d'abord mon admiration et ma sympathie, en avaient-ils pu arriver à ce degré d'aberration? Où fallait-il chercher la cause de cette double infirmité, qui, malgré tant d'avertissements, les rendait ainsi sourds et aveugles? Et puisque la fatalité devait les frapper si cruellement, pourquoi ne les avait-elle pas rendus muets du même coup?

En vérité je leur souhaitais une paralysie générale, qui nous eût délivrés de leurs contagieux gémissements.

La cause, je ne la soupçonnais pas alors; mais je la vois bien aujourd'hui. Ils sacrifiaient à un besoin de popularité électorale l'intérêt et le salut même de leur pays. Ils devançaient les temps, ils prêchaient le désarmement général; mais c'était pitié que de les voir jouer l'un après l'autre à l'abbé de Saint-Pierre sur le volcan européen. Le mot de folie scélérate me paraissait doux pour caractériser ce comble d'ineptie. Et retenez que le Cabinet avait eu la faiblesse de leur accorder une réduction de dix mille hommes sur le contingent annuel. L'honnête Garnier-Pagès proposa à la France l'exemple de la Suisse; Picard suivit, puis Jules Favre, et l'inévitable Glais-Bizoin, toute la troupe. Ils avaient un idéal qui est resté cher à leurs successeurs : au lieu d'armée, une simple garde nationale. Ils rencontrèrent naturellement en face d'eux le maréchal Le Bœuf, ministre de la Guerre, qui ne craignit pas de dire que la maladie de l'armée française, c'était la maladie des congés — déjà ! Et déjà aussi, il ajoutait que cette expression banale, *armée défensive*, est un non-sens puisqu'il faut presque toujours attaquer pour se défendre. Il avouait encore : — le 30 juin ! « Dans son état actuel, la garde mobile n'est

guère qu'une force inerte, n'existant que sur le papier. »

L'opposition tenait tête au ministre avec cette opiniâtreté particulière des gens qui, sachant avoir tort, ne cherchent plus qu'à irriter l'interlocuteur, lorsqu'elle se vit secouée d'importance par un adversaire inattendu qu'elle aurait bien dû attendre, M. Thiers en personne, très résolu et surtout très documenté. Il soutint carrément que l'armée était trop faible, qu'en laissant croire qu'elle était sur le pied de guerre, on entretenait le pays dans une dangereuse illusion ; que nous avions à peine sous les armes le nombre d'hommes strictement nécessaire pour une mobilisation rapide ; qu'il fallait plutôt l'augmenter que le réduire, et que ces belles théories qui séduisaient ses amis de la gauche relevaient d'une fausse et chimérique humanité.

L'effet produit par ce discours fut énorme. On a dit, et M. Thiers lui-même a avoué que, sur la foi de son patriotisme, on l'avait appelé, quelques jours auparavant, dans les conseils secrets du gouvernement, qu'on lui avait mis sous les yeux des états et des chiffres inquiétants, qu'on avait obtenu de lui la promesse, qu'il tint, de défendre, contre ses propres amis, la loi du contingent, et qu'en échange on l'avait assuré, sans plus, d'une très sincère reconnaissance.

Un fait incontestable, c'est que ces *amis*, un moment lâchés, crièrent à la trahison, au moins dans les couloirs, et qu'en séance même Jules Favre fit grief à M. Thiers de ses « nouveaux clients ». Il appelait ainsi la majorité gouvernementale qui avait applaudi le défenseur de l'armée.

Aux votes, les amendements de la gauche ne réunirent que 39 voix contre 191, et ces trente-neuf voix se réduisirent même à trente et une dans le scrutin final.

Granier de Cassagnac avait lancé de son banc une interruption qui aurait mérité de devenir historique : « Prenons le Rhin ! et nous diminuerons ensuite notre armée de deux cent mille hommes. Il n'y a pas d'autre solution. »

Un incident plus vif encore avait mis un instant aux prises les deux lutteurs ordinaires, Jules Favre et M. Émile Ollivier.

Dans ces duels oratoires, Jules Favre était toujours l'agresseur, mais il trouvait immédiatement à qui parler. Les deux hommes se guettaient.

Ils s'étaient trop aimés pour ne se point haïr !

De la haine, non ; une naturelle générosité de caractère, égale chez l'un et chez l'autre, leur interdisait les sentiments bas et vindicatifs, mais ils se sentaient désignés pour se combattre comme d'anciens compagnons d'armes qu'un accident a jetés dans des camps ennemis. Favre abusa des facilités que l'occasion lui offrait. « Pourquoi enrôler ces milliers d'hommes, disait-il, puisque vous répétez sans cesse que tout va bien et que vous ne redoutez aucun orage. Vous êtes donc inquiets? Vous avez donc peur? » Le ministre répondit — le 30 juin — qu'il n'éprouvait aucune espèce d'inquiétude, et quinze jours après...

J'ignore si, à ce moment précis, M. Émile Ollivier avait des craintes et je suis porté à croire qu'il n'en avait pas, puisqu'il déclarait n'en pas avoir ; mais, pour mon compte, j'avais des espérances. Si c'est un gros péché, je crois l'avoir déjà confessé et je me préparais à l'aggraver. Depuis Sadowa, j'attendais, j'appelais une revanche, je sentais venir une guerre avec la Prusse et, comme dit Homère en son langage naïf, je m'en réjouissais dans mon cœur. J'y voyais une nécessité, une obligation nationales. J'allais bientôt avoir toute satisfaction !

Pendant les quelques jours qui me séparaient de cette joie, la Chambre discuta une pétition des princes d'Orléans qui demandaient à rentrer en France. Le gouvernement et, à sa suite, la commission y opposèrent un refus catégorique. A les entendre, les lois d'exil étaient des lois dures mais nécessaires. Le rapporteur, M. Dréolle, qui était un journaliste, consacra à cette idée toutes les élégances de sa plume. Il fut très respectueux, il invoqua les précédents, en laissant toutefois de côté le précédent contraire qui avait permis au prince Louis-Napoléon de rentrer en France pour devenir Empereur.

La présence des princes, disait-il, n'entraînerait aucun péril

pour le gouvernement, mais elle pourrait être une cause de trouble et d'agitation. Il ne fallait pas fournir à des fidélités persévérantes des occasions d'égarement.

Parmi ces fidélités persévérantes figurait au premier rang, et personne ne pouvait l'ignorer, celle de M. Estancelin. Elle protesta éloquemment contre les conclusions du rapporteur et trouva des accents dont toute la Chambre s'émut. La plupart des républicains, Esquiros en tête, la saluèrent de bravos retentissants, et Jules Favre lui-même plaida la cause des Princes contre M. Émile Ollivier, qui se crut obligé de soutenir, en cette occasion, la thèse ingrate de la raison d'État. Elle triompha avec l'aide de Grévy, qui, seul ou à peu près seul des hommes de 1848, se prononça pour la loi de proscription, ne voulant être « ni dupe ni complice », avertissement où Favre crut démêler quelque pédantisme et qu'il releva, non sans aigreur, comme une leçon déplacée. Elle était, en tous cas, bien inutile. Des événements se préparaient qui favorisèrent le retour des Princes sans complicité ni duperie.

Mais les beaux jours étaient passés. Cette discussion sur l'exil des Princes est du samedi 2 juillet. Le surlendemain, dans un ciel encore nuageux, mais qui semblait peu à peu se rasséréner, éclatait le coup de tonnerre de la candidature Hohenzollern. L'Espagne demandait pour roi un neveu du roi de Prusse! M. Cochery, poussé par M. Thiers, brandissait une interpellation et, le mercredi 6, le duc de Gramont, ministre des Affaires étrangères, devançait l'interpellation en mettant le feu aux poudres.

Comme il me parut grand ce jour-là! J'étais tenté de bénir ce casse-cou de Prim, qui avait machiné toute l'intrigue. J'étais reconnaissant à M. Cochery d'avoir allumé ce brûlot avec la mèche, trempée d'huile, que lui avait passée sous main M. Thiers, et j'admirais M. Thiers lui-même d'avoir si adroitement manœuvré pour rendre la conflagration inévitable.

Mais c'était tout particulièrement le ministre qui excitait mon enthousiasme. Quelle énergie, quel courage! Et comme

celui-là s'était bien pénétré de nos traditions nationales! Comme il disait fièrement leur fait à tous les ennemis secrets ou déclarés qui conspiraient contre nous! « Nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France, etc. »

A quoi bon citer davantage? Ce texte est partout, il appartient à l'Histoire. Il fut considéré, dès ce jour-là, comme un ultimatum, et les applaudissements frénétiques dont il fut salué en firent presque une déclaration de guerre. J'applaudissais moi-même sous la table de notre bureau. J'étais transporté. Je crois bien que dans mon for intérieur je comparai le duc de Gramont à Richelieu. Je disais très haut, trop haut : « Enfin! A la bonne heure! »

Aujourd'hui, quand j'évoque mes souvenirs et que j'essaie de revivre ces heures brûlantes, je me rends bien compte de la fièvre intense qui nous avait saisis et qui nous cachait le piège ; mais, comme elle est tombée, je suis bien forcé de voir que nous étions tous, ou presque tous, un peu fous. La perfidie de M. Thiers, l'imbécile complicité de Cochery, l'aveugle fanfaronnade du ministre et l'emballement de la Chambre m'apparaissent comme les signes certains d'un décret de la destinée, d'une condamnation à laquelle ne pouvaient échapper ni l'Empire ni la France. Je me disais, tout rayonnant d'une joie stupide, que l'événement répondait à mon plus ardent désir : *hoc erat in votis*. J'aurais dû dire, citant Virgile après Horace : *Hoc erat in fatis*.

Duvernois, qui, je le crois, le tenait de Forcade qui le tenait du duc de Gramont, m'a raconté que dans le Conseil des ministres on avait longuement discuté, comme des grammairiens, avant de choisir le verbe qui exprimerait le mieux l'intolérable rupture d'équilibre dont on avait à se plaindre. Troubler, déplacer, bouleverser, renverser, rompre, furent examinés tour à tour et finirent par céder la place à *déranger*, qui ne satisfit

complètement personne. On ne se demanda pas si l'armée était insuffisante, mais on trouva que la langue était pauvre.

La déclaration du ministre des Affaires étrangères n'en souleva pas moins, du côté gauche de la Chambre, d'assez vives protestations, qui obligèrent M. Émile Ollivier à la commenter. Il s'efforça de lui ôter toute apparence de provocation ; le gouvernement désirait la paix, il la désirait avec passion, mais avec honneur. Et il *suppliait* la Chambre, il suppliait la nation, de se bien persuader qu'elles n'assistaient pas aux préparatifs d'une action vers laquelle on marchait par des sentiers couverts ; le gouvernement ne cherchait pas la guerre, ne voulait pas la guerre, il ne songeait qu'à la dignité de la France. M. Émile Ollivier l'affirmait *sur l'honneur*. Au reste, rien n'était perdu. On ne connaissait pas encore les détails de cette négociation hispano-prussienne ; une fois renseigné, le gouvernement irait au-devant de toutes les interpellations.

A la suite de cette déclaration, il n'y avait plus guère qu'à reprendre l'ordre du jour, qui appelait la discussion du budget. Crémieux et Arago objectèrent qu'on était trop ému pour continuer avec fruit ; mais on voulut faire montre de sang-froid et on ne les écouta pas. Il est vrai qu'on n'écouta pas beaucoup plus M. Haentjens, qui fit un discours sur la réforme fiscale et proposa, un des premiers, l'impôt sur le revenu, condamné d'un mouvement d'épaules par M. Thiers. M. de Soubeyran, M. Germain, M. Barthélemy-Saint-Hilaire parlèrent aussi dans le vide, avec ce terrible orage sur leurs têtes, et le nouveau ministre des Finances, M. Segris, ne leur répondit guère que par politesse et pour la forme.

Le lendemain, même scène. Favre et Picard insistent pour avoir des renseignements. Favre allègue l'arrêt des affaires et se plaint que le silence du gouvernement encourage les tripotages de Bourse. Le président Schneider le rappelle à l'ordre. Émile Ollivier l'invite à s'expliquer. Il répond que l'incertitude favorise de mauvais desseins et se répand en insinuations perfides que son interlocuteur qualifie très justement d'*embarrassées*. *Embarrassantes*, réplique Favre, mais dans ce dialogue

il n'a certainement pas pour lui l'avantage de la loyauté.

Le président Schneider leur fit à l'un et à l'autre un petit sermon paternel. Jules Favre se défendit de vouloir, par un débat prématuré, gêner les négociations en cours, et il finit, après son jet de bile, par rencontrer un mot heureux: «l'important était à ses yeux que le pays et la Chambre ne fussent ni distancés par les événements, ni enchaînés par un fait accompli.» Dans cette mesure il n'avait que trop raison. La guerre lui inspirait une véritable terreur, mais je ne crois pas scruter bien témérairement sa conscience d'alors, en affirmant qu'il craignait la guerre moins pour les malheurs qui pouvaient en résulter que pour le prestige qu'elle ne manquerait pas de rendre à l'Empire. Je reste convaincu, après quarante ans, que c'était bien, à tous, leur vraie pensée de derrière la tête. On retourna, clopin-clopant, au budget et M. Bethmont parla sur les Beaux-Arts; il regretta qu'on n'eût pas plus d'argent pour acheter des tableaux. Le vieux Raspail protesta contre les frais de représentation alloués à certains ministres et rappela que Washington recevait les ambassadeurs étrangers dans une chaumière. Pour démontrer les inconvénients du cumul, il raconta l'histoire du jeune Suédois mort de chagrin et de misère parce qu'il avait fait une découverte géniale dont s'étaient avisés trop tard Cuvier et Cauchy.

Ces conversations amusaient le tapis, mais chacun le sentait en feu sous ses pieds. On causa ainsi pendant trois ou quatre jours, comme si de rien n'était, et même on paraissait mettre une certaine coquetterie à ne pas sortir de la discussion budgétaire, lorsque se produisit un incident capital, que je rappelle d'un seul mot, avant de le raconter : *la Dépêche du père Antoine!* C'est ainsi que l'ironie nationale qualifia, dès qu'elle en eut connaissance, un chiffon de papier d'où devait sortir, suivant l'accueil qu'on y ferait et la signification qu'il plairait d'y attacher, la paix ou la guerre.

Le bruit s'était répandu, dès le 10 au soir, que le prince Antoine de Hohenzollern refusait pour son fils Léopold la couronne d'Espagne, et les amis de la paix fondaient sur cette renoncia-

tion de légitimes espérances. Au *Peuple*, non seulement nous n'y voulions trouver aucun motif de satisfaction, mais nous la dénoncions comme une comédie, comme un piège. La vérité est que, belliqueux comme nous l'étions, elle nous avait causé un désappointement qui se traduisait par des moqueries. Si le *père Antoine* n'est pas de moi, il est d'Hector Pessard, aussi animé que nous et qui, dans je ne sais plus quel journal, déclarait chaque matin la guerre à la Prusse. Nous demandions si le gouvernement français allait tendre au père Antoine le *rameau d'Ollivier*, et, lorsque par hasard nous reprenions le ton sérieux, c'était pour réclamer des engagements, pour exiger des garanties, explicites, immédiates, sinon, non. Et nous n'étions pas les seuls. Vingt journaux criaient aussi fort que nous. Seul, dès le début de l'affaire, le *Constitutionnel* avait mis une sourdine à sa polémique. C'est même à cette occasion, si j'ai bonne mémoire, que mon ami Robert Mitchell et moi nous nous fâchâmes tout rouge, une seconde fois, l'un contre l'autre.

L'affaire n'eut pas de suites. Nous ne devions nous revoir, la main dans la main, Robert Mitchell et moi, que sept ans après, à l'occasion du 16 mai, et, l'année suivante, à un déjeuner chez Villemessant, avenue du Bois de Boulogne. Villemessant songeait à nous pour la politique du *Figaro*.

Clément Duvernois était, comme chacun de ses collaborateurs au *Peuple*, un chaud partisan de la guerre. Seul, Frary, suivant son habitude, se réservait, et Albert Duruy, prêt à s'engager, lui en faisait honte. Ce nom d'Albert Duruy réveille en moi le souvenir d'un des amis les plus sincères que je me sois jamais connus. C'était l'homme de cœur par excellence, brave, chevaleresque, héroïque par tempérament et par nature, au point de ne pas comprendre que la bravoure et l'héroïsme fussent des vertus. Ce n'étaient pas même à ses yeux des devoirs, mais de simples attributs de l'homme. Un être qui manquait de cette virilité spéciale devenait pour lui un malheureux disgracié qui lui inspirait plus de pitié que de colère. Et patriote ! au point que, si dans une conversation le mot de

patrie était prononcé, il rougissait comme un amant qui entend tout à coup parler de sa maîtresse.

A Wissembourg, à Woerth, à Sedan, il montra ce qu'il était, et après la guerre, lorsque l'arthrite le paralysa, il se désespéra à l'idée qu'il ne pourrait pas payer de sa personne dans la revanche. Il l'appelait de tous ses vœux et ne croyait possible ni d'y renoncer, ni même de l'ajourner longtemps. Oui, c'est le mot, un vaillant, un héros ; il a bien fait de mourir.

Mais je m'attarde à regarder, dans le passé lointain, cette noble figure ; j'espère avoir une nouvelle occasion de l'évoquer ; j'en suis, en ce moment, à l'impression produite en France et dans le monde entier par la première déclaration du duc de Gramont, si peu mesurée, si provocante, dans la bouche d'un diplomate, si belle et si fière à mon sens et si conforme à l'état d'esprit où j'étais, où nous étions tous au *Peuple*.

La dépêche du *Père Antoine*, que nous avions fini par rendre ridicule à force de la railler, n'en demandait pas moins une nouvelle explication du gouvernement. On tenait naturellement à savoir ce qu'il en pensait et ce qu'il y attachait d'importance. Le lundi 11, après tout un dimanche laissé à ses réflexions et à nos moqueries, le duc de Gramont déclara qu'il ne pouvait encore rien déclarer, sinon que tous les cabinets européens avaient reconnu la légitimité de nos griefs. Il comprenait l'impatience de la Chambre, mais il la priait de se contenter, pour le moment, de ces explications incomplètes. Il lui apporterait bientôt un résultat définitif, car il attendait une réponse d'où dépendraient ses résolutions.

A cette heure précise, il semble bien que la négociation décisive était engagée, ou allait s'engager, entre la France et la Prusse, et que le télégraphe portait déjà sur ses fils la paix ou la guerre. Nous avions, auprès du roi de Prusse, un ambassadeur qui passait pour sage, et chez nous un ministre des Affaires étrangères qu'on disait habile. Or, le premier avait depuis longtemps laissé entre les mains de M. de Bismarck un papier bien compromettant qui concernait la Belgique, et le second venait de faire deux déclarations qui m'avaient enchanté, mais

qui aujourd'hui me paraissent singulièrement téméraires.

La question du trône d'Espagne était manifestement tranchée en notre faveur. Tous les Hohenzollern réunis renonçaient à la candidature du prince Léopold. Mais le gouvernement français demandait au roi de Prusse, alors à Ems, l'engagement de n'y pas renoncer seulement comme chef de famille et de n'y jamais revenir comme roi de Prusse. Y consentirait-il? C'était sans doute la *réponse* que le duc de Gramont attendait.

Un député, dont la clairvoyance n'était pourtant pas d'ordinaire la faculté maîtresse, M. Emmanuel Arago, fut, en cette circonstance, un véritable devin. Il démêla que cette prolongation de pourparlers, qui auraient dû être finis, cachait de notre part une prétention qu'il considérait comme excessive et d'où pouvait sortir la guerre. Il essaya d'en avoir le fin mot ; mais dès qu'on vit le ministre se lever pour lui fournir une explication quelconque, la majorité en masse cria : « Ne répondez pas ! » et le duc de Gramont ne se fit pas autrement prier pour se rasseoir. « Votre silence est significatif ! » lui dit Arago. Il l'était en effet ; on s'en aperçut trois jours plus tard ; mais Clément Duvernois n'attendit pas jusque-là. Il jugea que son *heure* était venue et, dès le lendemain, il interpellait « sur les garanties que le Cabinet avait stipulées ou comptait stipuler pour éviter le retour de complications successives avec la Prusse ». C'était de l'huile bouillante sur le feu. Cela se passait le 12.

Le 13, qui était un mercredi, le ministre des Affaires étrangères annonça à la Chambre la renonciation du prince Léopold, comme la tenant officiellement de l'ambassadeur d'Espagne, M. Olozaga. Il y avait trente-six heures que M. Émile Ollivier l'avait annoncée lui-même dans les couloirs. Quant aux négociations engagées sur le même objet avec la Prusse, elles n'étaient pas encore terminées, et par conséquent le ministre ne pouvait pas soumettre à la Chambre et au pays un exposé général de l'affaire.

L'affectation du duc de Gramont à séparer l'Espagne de la Prusse et à ne s'appuyer que sur l'information espagnole, sans dire un mot de l'adhésion prussienne, avait été fort remarquée.

Le baron David et le comte de Kératry demandèrent la lecture de la dépêche communiquée au gouvernement par M. Olozaga. Était-ce bien le prince lui-même, ou seulement son père qui renonçait à la couronne? Et surtout on voulait savoir quelle part le roi de Prusse avait prise à cette renonciation. La curiosité l'emportait manifestement sur la prudence. Un tumulte se produisit, et le président Schneider, ne sachant plus auquel entendre, proposa, en désespoir de cause, de donner la parole à M. Clément Duvernois, « auteur d'une interpellation ».

Duvernois se déclara prêt à discuter tout de suite ; néanmoins il s'en remettait au ministre, seul au courant de la négociation, pour fixer le jour du débat, à la condition que ce jour ne fût pas très éloigné.

Alors, à l'interpellation de Duvernois, le baron Jérôme David en joignit une seconde, beaucoup plus énergique dans ses termes et surtout dans les commentaires dont il l'accompagna. Le ministre accepta la discussion pour le surlendemain vendredi 15 juillet ; mais M. de Kératry, plus pressant encore et très belliqueux, jugea que ce délai de deux jours était trop long. Il rappela que le ministre avait, en dehors de toutes les voies diplomatiques, adressé un ultimatum au roi de Prusse, qu'il lui avait donné trois jours pour répondre, que les trois jours étaient expirés et qu'en reculant l'explication définitive, on faisait le jeu de Bismarck.

Ce n'était que trop vrai, mais la Chambre ne pouvait pas aller contre le désir du ministre, et le grand débat fut fixé au 15 juillet, date historique, date à jamais mémorable, jour à jamais néfaste. J'étais avec le baron David, avec Duvernois, avec Kératry, avec tous les impatients. J'aurais voulu déclarer la guerre tout de suite.

Me voici arrivé — j'en frissonne encore — à cette terrible séance du *vendredi* 15 juillet 1870. Elle dura onze heures, avec une suspension de trois heures trois quarts, qui la coupa en deux. J'y fus pris, dès le début, d'un tremblement nerveux qui ne me quitta pas de la journée. Je ne me souviens pas d'avoir été, dans tout le cours de ma vie, en proie à pareille fièvre,

même sous le coup des grandes catastrophes. L'émotion que j'éprouvai après Saint-Privat, après Sedan, fut toute différente. Alors j'étais atterré, écrasé, dans un état qui ne laissait même plus de prise à la douleur. Mais le 15 juillet, c'était le sort de mon pays qui allait se jouer, c'était la grande partie qui s'engageait. L'angoisse fut si vive et si longue que je m'étonne encore à cette heure de m'être retrouvé sur pied à minuit pour traverser la place de la Concorde.

La veille, suivant l'expression consacrée, on avait *fait du budget*, non sans une certaine ostentation de tranquillité qui contrastait singulièrement avec l'oppression des cœurs. Et cela était très sensible dans les discours. On traita vingt sujets divers. On discuta tout spécialement sur la pêche du saumon et de la truite, mais les orateurs semblaient haletants et poussifs, comme des chanteurs qui ne savent pas respirer.

Que se passait-il pendant ce temps-là à Ems, à Berlin, aux Tuileries et à Saint-Cloud?

On connaît à peu près aujourd'hui les dessous de cette lamentable histoire : les entrevues d'Ems, l'insistance de notre ambassadeur Benedetti pour obtenir du roi de Prusse une renonciation *perpétuelle*, le refus obstiné du Roi et son désir hautement manifesté d'en rester là sur cette affaire. Mais on sait aussi que la négociation n'était pas absolument rompue, et le parti que tira M. de Bismarck de la répugnance du Roi à la reprendre. En un mot, on connaît l'histoire de la fameuse dépêche envoyée à toutes les cours d'Europe, et dans laquelle le chancelier leur apprenait, sous des formes diverses, mais à peine atténuées, que notre ambassadeur avait été mis à la porte, ou peu s'en faut, par le Roi.

Il a avoué lui-même le succès qu'il en attendait, qu'en effet elle obtint et qui devait rendre la guerre absolument inévitable. Je crois bien qu'on y fût arrivé de part et d'autre sans cette perfidie : mais enfin il est aujourd'hui acquis à l'histoire que les résolutions suprêmes sont sorties d'une fausse dépêche lancée avec préméditation par son auteur. Il s'était appliqué à exaspérer le taureau gaulois par une série de piqûres destinées

à le précipiter furieux sur l'épée. On sait encore que le picador escomptait si bien le résultat de sa manœuvre, que, le soir même, il convia le chef de l'armée prussienne et le ministre de la Guerre, c'est-à-dire le maréchal de Moltke et le général de Roon, à un dîner de congratulation où ils se réjouirent en commun et où le chancelier déclara qu'il eût donné sa démission si son Roi avait reculé devant la guerre.

Oui, on sait tout cela. On est peut-être moins exactement informé des phases successives par lesquelles passa la délibération solennelle du gouvernement français quand il eut connaissance de ce faux document et de cet incident dénaturé.

Notre camarade, Paul Dhormoys, avait su se créer des relations dans le monde diplomatique. Il connaissait tout particulièrement l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Drouin de Lhuys, chez qui il déjeunait quelquefois à Amblainvilliers. Il connaissait aussi M. de la Valette ; mais il nous parlait plus fréquemment du ministre de Belgique, le baron de Beyens, qu'il appelait volontiers son ami et qui lui donnait des renseignements sans importance. Enfin, il avait ses entrées chez la princesse Mathilde.

Il a raconté tout au long dans sa *Comédie politique* le grand conseil qui fut tenu le 14 juillet aux Tuileries, à la suite de la fameuse dépêche. Il y explique, sans aucune hésitation, qu'il y eut deux réunions : une le matin avant le déjeuner ; une seconde l'après-midi ; que l'Empereur, fidèle observateur des principes parlementaires, y assista sans y intervenir sérieusement ; qu'à peine y risqua-t-il, comme président, quelques modestes observations ; que, le matin, sur neuf ministres, trois seulement contre six se prononcèrent pour la guerre à la grande irritation et au grand désespoir du maréchal Le Bœuf qui déclara qu'on ne retrouverait jamais pareille occasion, qu'il s'agissait d'une simple promenade de Paris à Berlin et qu'on n'avait qu'à consulter là-dessus un de nos attachés militaires, le général L..., revenu tout récemment de cette capitale (1).

(1) Il faudrait évidemment, sur tout cela, consulter *l'Empire libéral* de M. Émile Ollivier ; mais j'ai dit pourquoi je n'y aurais point recours.

M. Paul Dhormoys ne nomme pas ce général L... qu'il serait si intéressant de connaître, mais il ajoute qu'on l'envoya chercher, et que, dans la délibération de l'après-midi, ses renseignements, conformes de tout point à ceux du ministre de la Guerre, détachèrent deux des tenants de la paix qui se trouvèrent ainsi réduits à quatre contre cinq. Quels furent ces deux détachés? On est porté à croire que ce fut M. Émile Ollivier lui-même et son ministre de l'Intérieur, M. Chevandier de Valdrome ; mais l'auteur de la *Comédie politique* ne les nomme pas plus que le général L..., qui me paraît bien être un général X...

Ce qui est certain, c'est que le parti de la guerre l'emporta, et que l'Empereur ne voulut pas s'associer au vote final. Ce qui ne l'est pas moins, c'est que, jusque-là, M. Émile Ollivier avait été le plus ferme et le plus énergique partisan de la paix, à tel point que je doute encore, chez lui, de ce revirement hypothétique. Peut-être céda-t-il devant le fait accompli, transformé tout à coup en fatalité inéluctable. Quoi qu'il en soit, il me paraît bien que le récit de mon très sincère ami Paul Dhormoys ne va ni sans fantaisie ni sans confusion, et qu'il ne faut l'accepter que sous bénéfice d'inventaire, d'un inventaire qui ne sera sans doute jamais strictement établi. Sauf M. Émile Ollivier et l'Impératrice, tous les témoins sont morts.

Documentés par les enquêtes et les dépositions ultérieures, par les confidences de plusieurs diplomates français ou étrangers, par les explications du duc de Gramont, par les papiers de M. Louvet et d'autres personnages qualifiés, les historiens montrent ce conseil du 14 juillet sous un jour assez différent. Il n'y eut pas seulement deux délibérations, mais trois, dont la dernière se prolongea jusqu'à minuit, à Saint-Cloud, où l'Empereur était revenu vers six heures du soir. C'est un tableau désolant des hésitations, des incertitudes, des perplexités, des revirements subits et des variations perpétuelles du gouvernement impérial. Comparez cela au dîner cordial de la trinité prussienne, Bismarck, Roon et Moltke ! N'est-ce pas la révélation d'une inquiétude d'esprit et d'un désordre de pensée qui ne pouvaient aboutir qu'à la défaite? Dix tempêtes sous dix crânes !

On y voit cependant, à mesure que les dépêches arrivent, la tendance pacifique céder progressivement devant la résignation apathique de gens qui se sentent, malgré eux, condamnés à la guerre et qui, n'ayant plus le courage de résister au torrent, cherchent à se rassurer et à s'entraîner, par de factices explosions de confiance et d'espoir. L'ordre de mobilisation est donné, puis retiré, tout au moins suspendu, puis lancé de nouveau ; on se ranime un moment sur une idée de Congrès, puis on abandonne cet expédient reconnu inutile et presque ridicule. L'Impératrice intervient à la dernière minute, relève les courages abattus, prononce des mots qu'on a traduits par une formule sujette à vérification : « C'est ma guerre ! » et enfin la guerre l'emporte.

Une quatrième réunion à Saint-Cloud, dans la matinée du 15, donne l'impression d'une hâte maladive. Chacun ne songe plus qu'à en finir, coûte que coûte, avec ce long cauchemar. On rédige en commun un manifeste équivalent à une déclaration de guerre. M. Émile Ollivier le portera au Corps législatif, en même temps que le duc de Gramont le communiquera au Sénat.

C'est là que j'en suis resté de cette funeste journée du 15 juillet, et que j'ai senti le besoin de m'arrêter un instant, moins pour la reprendre en sous-œuvre et la remettre dans son atmosphère, que pour me rendre à moi-même un peu de cœur. Lorsque la séance s'ouvrit, on était renseigné : c'était la guerre ! Et pendant quatre ou cinq jours, malgré l'étrange ultimatum du 6, on avait cru à la paix.

Elle avait été accueillie par les uns comme une délivrance, par les autres, dont j'étais, comme une déception ; mais, pour ces derniers mêmes, l'énervement cessait ; il y avait quelque soulagement dans la certitude. Tout à coup, au lieu de la paix attendue, promise, glorifiée, c'était la guerre ! Que signifiait ce changement à vue? Comment avait-il pu se produire? Quelle raison avait été assez forte, quelle influence assez puissante pour déclancher cette bascule? La Prusse nous avait-elle donc fait quelque mortelle injure? C'était le mot qu'on mur-

murait dans l'embrasure des croisées et que l'opinion, préparée par les journaux de la veille et du jour, ne tarda pas à répéter dans les rues. Une injure à notre dignité, à notre honneur! Le gouvernement, qui en était le gardien, n'avait plus qu'à demander raison d'un tel outrage. C'était bien la guerre. Mais enfin ce n'était encore la guerre que dans les conseils du gouvernement. Qu'allait en penser et en dire la Chambre?

CHAPITRE XXVIII

LE 15 JUILLET 1870

Les déclarations de M. Émile Ollivier. — Premier tumulte parlementaire. — Bataille générale. — L'ambition et la tactique de M. Thiers. — Commérages et cancans. — Son discours et son principal grief. — Pourquoi ne pas se contenter des satisfactions obtenues? — On demande à voir la dépêche de Bismarck. — Embarras du gouvernement. — Trop tard! — Apologie personnelle de M. Émile Ollivier. — Sa sincérité. — Revue rétrospective de notre politique étrangère depuis Sadowa. — Duvernois redevient ministériel. — Quel a été le véritable provocateur?

Demandes de crédits et suspension de séance. — Second discours de M. Émile Ollivier. — Second discours plus agressif de M. Thiers. — Colère de la majorité. — Duvernois retire son interpellation. — Intervention décisive du duc de Gramont. — Vote sur la communication des pièces.

Nouvelle suspension. — Nomination dans les bureaux de la commission des crédits. — Angoisse générale. — Rapport du marquis de Talhouet. — La mobilisation prussienne. — Encore et toujours la dépêche. — Le *casus belli*. — Gambetta intervient. — Troisième et quatrième discours de M. Émile Ollivier. — La fin de la journée. — La déclaration de guerre.

I

Tous les regards se fixèrent sur M. Émile Ollivier, qui monta, impassible, à la tribune. Peut-être était-il plus ému qu'il ne voulait le paraître; mais ses lunettes, en lui cachant les yeux, facilitaient cette apparence de calme.

D'une voix dont il s'efforçait d'amortir l'accent, il lut le manifeste qu'il avait combiné et achevé le matin même avec le duc de Gramont. Dans ce document, après avoir placé sous les yeux de la Chambre le tableau détaillé des négociations engagées « avec la Prusse seule » au sujet de la candidature Hohenzollern, il en détachait, pour les mettre en pleine lumière, les deux principaux griefs du gouvernement français. Le roi de Prusse avait bien consenti, sur nos instances, à approuver personnellement la renonciation définitive du prince Léopold, mais il avait nettement et à plusieurs reprises refusé de prendre aucun engagement pour l'avenir. Et ce n'était pas tout : par la façon dont il avait congédié notre ambassadeur, il avait donné à ce refus un caractère injurieux, attesté par l'empressement du gouvernement prussien à le communiquer aux chancelleries étrangères, par les commentaires désobligeants dont il avait été l'objet dans les journaux allemands, par l'affichage de placards sur les murs des villes, enfin par la publicité, insolite et insolente, qu'il avait reçue.

C'était cette provocation gratuite que le gouvernement avait dû considérer comme une atteinte à notre honneur national et dont il demandait compte aujourd'hui à la Prusse. Le manifeste finissait ainsi : « Nous n'avons rien négligé pour éviter une guerre, nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre en laissant à chacun sa part de responsabilité. »

Ici les bravos éclatèrent, et une retentissante acclamation salua les dernières paroles du ministre. On se précipitait vers lui, on criait : « Vive l'Empereur ! Vive la France ! » La Chambre répondit aux résolutions prises par un élan presque général d'enthousiasme. Je dis *presque*, on verra pourquoi tout à l'heure ; mais, dès ce moment, j'étais furieux de l'exception, si modeste qu'elle fût, et je n'étais pas loin de considérer les abstentionnistes comme de mauvais Français.

En terminant, le ministre annonçait que, depuis la veille, nos réserves étaient rappelées et il demandait d'urgence un crédit de cinquante millions. L'urgence fut votée, pour ainsi dire, à bras tendus. Cependant quelques députés de la gauche

restèrent assis sur leurs bancs ; la majorité s'en indigna et leur en fit honte. Ils ripostèrent ; un tumulte se produisit, à la faveur duquel on échangea les plus violentes invectives, le président Schneider eut toutes les peines du monde à rétablir l'ordre, M. Thiers monta à la tribune et c'est ainsi que commença la grande bataille parlementaire par laquelle on préludait à de plus sanglantes mêlées.

On a raconté qu'à ce moment précis l'animosité de M. Thiers contre l'Empire s'était aggravée d'un nouveau froissement personnel. Le même chroniqueur dont l'amitié m'a laissé un précieux et cher souvenir, mais à qui nous reprochions nous-mêmes une tendance manifeste à étoffer d'interprétations extensives ses informations particulières, lesquelles n'étaient parfois que des commérages de salon ou même d'antichambre, M. Paul Dhormoys, a expliqué ou cru expliquer, en plusieurs pages de sa *Comédie politique*, la violente opposition que M. Thiers fit ce jour-là à la guerre de Prusse.

S'il faut l'en croire, l'ambition du petit homme ne se contenait plus ; il ne lui suffisait pas que ses opinions fussent assises sur les bancs ministériels, il brûlait d'être ministre lui-même, au lieu des « nigauds » qui étaient au pouvoir, et il intriguait pour le devenir. Il pensa que la discussion de la loi sur le contingent lui en offrait l'occasion, et nous avons vu avec quelle ardeur il défendit contre ses propres amis, le jugeant même fort mal à propos diminué, le chiffre du gouvernement. Or, il comptait par là rentrer en grâce auprès de l'Empereur, et il chercha un moyen de le lui faire savoir.

Une des intimes de la place Saint-Georges était la baronne Roger (du Nord), veuve en premières noces du duc de Massa, laquelle avait conservé beaucoup de relations dans la société impérialiste. Par elle, M. Thiers se fit présenter à la jeune duchesse de Mouchy, née Anna Murat, qui voulut bien se charger d'être son ambassadrice auprès du souverain, de rappeler le service que M. Thiers venait de rendre au gouvernement dans cette affaire du contingent, et d'expliquer à Napoléon III les conditions auxquelles il consentirait à le

servir. Elles ne furent pas agréées, et M. Thiers, furieux, ne craignit pas de dire à la duchesse de Mouchy : « Eh bien ! il me le paiera ! » C'était, suivant M. Dhormoys, cette vengeance qui se trouvait aujourd'hui à portée de sa main et qu'il s'empressait de saisir en condamnant, comme une lourde faute, la déclaration de guerre à la Prusse.

Je ne me suis pas cru autorisé à consulter Mme la duchesse de Mouchy, dont la parole eut été décisive en cette affaire : j'ai craint que son admirable fidélité au malheur ne lui fermât la bouche — les grandes douleurs sont muettes, — mais il me paraît bien que la simple lumière du bon sens m'invite à me défier de ce récit. Il sent trop le roman et l'explication après coup. J'y trouve des impossibilités, tout au moins d'énormes invraisemblances. Quel que fût le primesaut colérique de M. Thiers, ce vieillard rompu à la politique n'était pas homme à menacer comme un enfant après s'être offert comme un valet. Et cette ambassade matinale de la duchesse ! Et ces ridicules avances à brûle-pourpoint ! Non ! il y a là trop d'invention et de mise en scène ; une véritable fantasmagorie, peut-être sur un imperceptible petit fonds de vérité. Ce qui paraît beaucoup plus croyable, c'est que, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, M. Thiers, député de l'opposition, revenait au système d'*aguicheur* qui a été la politique de toute son existence parlementaire, quand il n'était pas au pouvoir. Nul homme d'État n'a pratiqué plus habilement cet art subtil qui consiste à entraîner les gouvernements dans une direction périlleuse, à les lancer sur une pente glissante, et à les attaquer ensuite quand ils ont eu l'imprudence de s'y engager.

Là encore, sa vieille tactique trouvait à s'employer. Nul plus que lui n'avait récriminé, et avec plus de raison, contre l'accumulation d'erreurs et de faiblesses qui avait abouti à Sadowa. Nul n'avait retourné avec plus de cruauté le couteau dans cette grande blessure nationale. Il fallait à tout prix la panser, la guérir, réparer l'immense dommage qu'elle nous avait causé, rendre à la France sa situation en Europe. C'était lui qui, à l'origine, avait conseillé, dicté l'interpellation Cochery,

c'était lui qui avait fait le premier pas vers la guerre inévitable et prochaine. Et maintenant il la blâmait, il la réprouvait, il se désavouait lui-même! On y avait marché trop vite, soit! On avait lancé imprudemment, à travers l'intrigue hispano-prussienne, cette manière d'ultimatum du 6 juillet, excusable peut-être par le besoin naturel de répondre énergiquement à une provocation comme celle de cette stupéfiante candidature Hohenzollern, plus excusable encore par la crainte d'être pris au dépourvu et même par l'envie de désarmer les interpellateurs en leur donnant une première satisfaction; était-ce donc une raison pour M. Thiers d'insister sur l'irréparable avec une obstination qui divisait la France et la montrait divisée à l'ennemi. Et surtout était-ce une raison pour lui de virer de bord si brusquement, à l'heure où l'intérêt national commandait à tous de naviguer de conserve et où il n'était plus temps de s'arrêter en route.

Il commença par protester de son patriotisme, puis il saisit, avec son coup d'œil de vieux manœuvrier parlementaire, le point faible, le défaut de la cuirasse du gouvernement. Que celui-ci eut repoussé, sans discussion, toute éventualité d'une monarchie prussienne au delà des Pyrénées, c'était son devoir sur lequel la France serait unanime, et il le félicitait de l'avoir rempli; mais puisqu'il avait, de ce chef, obtenu satisfaction, pourquoi aller plus loin et demander davantage, pourquoi chercher à la Prusse une vaine querelle d'amour-propre? Pourquoi ne pas la laisser sur la lourde faute qu'elle avait commise et qui lui avait valu le blâme, comme à nous la sympathie, de toute l'Europe? Pourquoi ajouter une nouvelle humiliation au grave échec qu'elle venait de subir? Nous avions la proie, pourquoi courir après l'ombre, déchaîner la guerre et faire tuer des milliers d'hommes sur une mauvaise chicane?

Il ne voulait pas voir qu'à côté de ce qu'il appelait chicane, c'est-à-dire le refus du roi de Prusse de s'engager pour l'avenir, il y avait la manière. Et justement c'était la manière dont on se déclarait offensé, c'était cette porte fermée sur le nez de

notre ambassadeur, et surtout c'était cette injurieuse dépêche du comte de Bismarck, adressée d'urgence à toutes les chancelleries, publiée et affichée dans toutes les villes de l'Allemagne. Il se plaignait qu'on n'en connût pas les termes. Il demandait à la voir, il sommait M. Émile Ollivier et M. de Gramont de la montrer, parce qu'il se doutait bien à leur embarras que ces messieurs ne l'avaient pas entre leurs mains, qu'ils n'en possédaient point le texte intégral, alors que la première précaution à prendre eût été de se le procurer ; et qu'en réalité ils n'en livraient que des extraits, analyses ou commentaires, expédiés à la hâte par leurs agents diplomatiques.

La majorité s'indignait de cette dangereuse opposition qui faisait tort à notre cause, et elle y répondait par de violents murmures accompagnés de furieuses interruptions. Le président Schneider avait beau prêcher le calme, comme une garantie des résolutions sages, M. Dugué de la Fauconnerie et le marquis de Piré faisaient rage : « A Coblentz ! A Coblentz ! criait le marquis, vous êtes la trompette des désastres ! — Nous sommes la nation ! » ajoutait Dugué.

L'orateur se démenait de son mieux dans l'orage, jurant qu'une fois la lutte engagée, il se montrerait aussi patriote que personne et ne refuserait au gouvernement aucun des instruments de la victoire ; on ne lui pardonnait pas d'exiger, sur un incident qu'on jugeait suffisamment éclairci, un supplément inutile d'informations. On y dénonçait une mauvaise volonté perfide et masquée, et aux curieux qui répétaient dans le tumulte : « La dépêche ! la dépêche ! » la majorité répondait par une demande de renvoi immédiat dans les bureaux pour examiner les lois de crédit. Une idée dominait, c'est qu'y eût-il un semblant de vérité dans les observations de M. Thiers, l'à-propos y manquait. Il était trop tard pour s'y arrêter, disaient ceux qui tenaient à se donner un air de sagesse, et cette discussion en se prolongeant ne pouvait tourner qu'à l'avantage de la Prusse.

Le fait est qu'avant même que la guerre étrangère fût déclarée, la guerre civile était dans la Chambre.

M. Thiers tint bon sous les apostrophes, et M. Émile Ollivier se crut obligé de remonter à la tribune. Il aimait la discussion et ne voulait pas qu'on l'accusât de l'avoir étouffée. Il témoigna de son respect pour M. Thiers, le défendit d'un mot contre les injustes fureurs de la majorité, et se mit en devoir de se défendre lui-même contre les injustes reproches de l'opposition. Il prononça certainement, en cette grave circonstance, un de ses plus solides discours, un de ceux où l'apologie politique, à qui on permet d'ordinaire tant d'arguties et d'hyperboles, se rapprocha aussi près que possible de la confession sincère et de la simple vérité.

A M. Thiers qui l'accusait moins de faire la guerre que d'en mal choisir l'occasion, il répondit qu'il n'avait jamais cherché ni la guerre elle-même ni une occasion quelconque de la faire, et, avec une loyauté appuyée sur mille preuves, il rappela toute sa politique étrangère depuis Sadowa.

Député ou ministre, n'avait-il pas sans cesse répété que Sadowa avait clos une longue crise internationale et créé en Europe une situation nouvelle dont la France devait prendre loyalement son parti. N'avait-il pas, en toute occasion, consacré son effort et appliqué son éloquence à dissiper les inquiétudes et à apaiser les ressentiments que notre patriotisme en avait conçus?

Je savais, pour mon compte, à quoi m'en tenir, car cette façon optimiste d'accepter le fait accompli m'avait assez irrité; mais sur ce point on ne pouvait le contredire, car les preuves étaient là, et toute sa conduite passée et toute la série de ses discours. Il y recommandait non seulement la résignation devant l'irréparable, mais la sérénité devant l'inévitable. Selon lui, l'unité allemande, comme l'unité italienne, était dans la nature des choses, dans la loi de l'avenir. Un peu plus tôt, un peu plus tard, elles devaient, dans sa pensée, se réaliser l'une et l'autre, et dès lors à quoi bon bouder le destin? Sa philosophie personnelle s'en accommodait et, si je ne me trompe, s'en félicitait, en quoi il voyait peut-être plus loin que M. Thiers, homme d'État pratique, mais un peu myope, dont les lunettes

ne lisaient, sur l'horloge, que l'heure présente, et en s'y penchant jusqu'à la toucher.

Et M. Émile Ollivier, rappelant ses interventions, ses adjurations pacifiques, la plus récente notamment dans la question du Saint-Gothard, déclarait *solennellement* — en appuyant sur le mot — que le gouvernement français n'avait jamais désiré ni cherché la guerre. Croyait-on que dans ces huit heures de délibération, où tout venait d'être discuté, examiné, pesé, le conseil n'avait pas senti tout ce qu'il y avait de douloureux à donner, dans notre temps, le signal d'une rencontre sanglante entre deux peuples civilisés? « Nous aussi, disait-il avec un accent de tristesse qui frappe encore mon oreille, nous flétrissons ceux qui, sur une impulsion irréfléchie, lancent leur pays dans de pareilles aventures. Les guerres inutiles sont des guerres criminelles. »

Mais était-ce leur faute si on les y provoquait? Comment appeler ce *coup de théâtre*, cette expulsion de notre ambassadeur annoncée, criée et affichée partout, si ce n'était un affront voulu et prémédité à la dignité de la France? On ne pouvait supporter une telle injure et, « l'âme désolée, » on se résignait à la guerre.

Pourquoi *désolée*, pensais-je? Mais mon impression n'a ici rien à voir. C'est le mot même qu'il faut retenir. Sur le moment, il ne frappa personne, et on ne s'en souvint même pas, lorsque, dans la même séance, le *cœur léger* parut contredire l'*âme désolée*. Ce n'était qu'une contradiction apparente et absolument superficielle. Il était évident que ce *cœur léger* signifiait tout simplement *conscience tranquille*, mais personne n'a oublié le bruit que l'opposition en fit alors et que, depuis, l'histoire elle-même n'a jamais cessé d'en faire. Les épithètes ont leur destin.

M. Émile Ollivier n'en prononça pas moins, en cette circonstance, un discours d'une sincérité absolue. En terminant, il fit allusion aux enragés de la presse, et tout particulièrement au *Peuple français* où l'on avait écrit, après la dépêche du *père Antoine*, que le Cabinet, s'il s'en contentait, serait le

ministère de la lâcheté et de la honte. Ces injures ne l'avaient point touché, il avait continué à négocier; mais, cette fois, la mesure était comble. Il avait fait tout ce qui était humainement et honorablement possible pour éviter la guerre, il la subissait avec la confiance que lui inspirait une cause juste, confiée à l'armée française.

Il y avait des belliqueux même dans l'opposition, entre autres M. de Kératry, qui avait toujours poussé aux résolutions extrêmes, et Guyot-Montpayroux qui applaudissait maintenant chaque mot du ministre. Je crois bien que c'est Duvernois qui l'avait converti. Ils s'unirent à la majorité dans l'adhésion retentissante et presque unanime qu'elle donna aux explications de M. Émile Ollivier. Elle aussi, cette majorité, elle avait confiance. Elle ne croyait pas que notre armée pût être battue. J'entendis alors, dans une conversation parlementaire, un horrible mot qui me paraissait de bon augure : « Ce sera un crevage ! » Il m'a montré, après expérience, quelle était la profondeur de l'illusion nationale, dans la presse, dans la rue, dans la Chambre, et à la cour. L'opposition la partageait et ne se montrait si acharnée contre la guerre que par crainte d'une victoire qui eût consolidé le régime : « Ce sera un crevage ! » Au fait, on ne se trompait pas !

Pendant tout le discours de M. Émile Ollivier, ses adversaires habituels, Jules Favre, Arago, Glais-Bizoin, Gambetta, le marquis d'Andelarre lui-même, légèrement époumoné, n'avaient cessé de crier : « La dépêche ! la dépêche ! » Ils voulaient voir au juste en quoi consistait cet affront, injure, outrage, de quelque nom qu'on l'appelât, qui avait lassé la patience ministérielle, et, en cela, ils n'avaient pas tort ; mais le ministre était fort empêché. La dépêche elle-même il ne l'avait pas, et comment aurait-il pu l'avoir? Il avait bien son ambassadeur Benedetti sous la main ; mais celui-ci ne pouvait rien ajouter à ses déclarations : refus formel de s'engager davantage, opposé par le roi de Prusse à l'insistance de l'ambassadeur français, et envoi d'un aide de camp à ce même Benedetti pour l'inviter à n'y plus revenir ; en somme, un congé relati-

vement poli, qui laissait place aux sutures diplomatiques. Mais de dépêche directe, aucune ; et c'est pourquoi ces enragés criaient toujours.

Le gouvernement n'était, en somme, possesseur que de deux dépêches confidentielles, envoyées par ses propres agents, de deux cours d'Allemagne, qu'il ne pouvait nommer. Il se décida à les analyser, sinon à les lire, et elles ne parurent pas absolument décisives, bien qu'on y vît assez clairement la préméditation de procédés blessants chez le comte de Bismarck. Il avait voulu nous offenser en révélant au monde entier une prétendue humiliation que nous avait infligée son roi. On sait aujourd'hui que la dépêche était mensongère, ou tout au moins arrangée, aggravée encore par la publicité hâtive que le chancelier lui avait donnée, dans le but d'en faire l'allumette du grand incendie. Il voulait la guerre en usant de tous les subterfuges pour se la faire déclarer. La France s'y trompa, et l'Europe aussi.

« La guerre, c'est vous qui la faites ! » s'écriait dans cette même séance Emmanuel Arago, et une manière de père noble rouennais, en cravate blanche, nommé Desseaux, répétait : « C'est vous qui l'avez provoquée ! »

Enfin, la majorité elle-même n'était peut-être pas très éloignée de le croire, mais elle n'en était pas autrement contrariée. Bismarck a proclamé depuis leur sottise à tous. La France ressemblait alors à un promeneur qui reçoit d'un passant deux ou trois coups de pied de suite dans le derrière. « Ah ! pardon monsieur ! dit le passant à chaque reprise, je ne l'ai pas fait exprès ! » A la fin le promeneur se fâche et riposte de son mieux par une bourrade. C'est ce que fit le gouvernement français, et l'Europe aveuglée crut voir en lui l'agresseur.

Après le discours de M. Émile Ollivier, le maréchal Le Bœuf, ministre de la Guerre, et M. Segris, ministre des Finances, déposèrent des demandes de crédits. L'urgence en fut déclarée sans résistance sérieuse, et il y eut alors comme une suspension de séance, consentie d'un commun accord, sans vote formel. On se mit à causer de banc à banc et dans l'hémicycle, entre

adversaires et partisans de la guerre également émus. M. Émile Ollivier apprit là qu'on reprochait au gouvernement un excès de susceptibilité, insuffisamment justifié par ses explications précédentes et que le vague des dépêches ne comportait pas.

Alors il jugea nécessaire de remonter à la tribune et de communiquer à la Chambre, dans leur texte même, les dépêches de Benedetti. C'était bien ce qu'on lui demandait. Il y en avait deux du 13, séparées par un court intervalle de vingt minutes. L'ambassadeur y insistait sur le point principal, à savoir que le roi de Prusse lui avait refusé formellement et une promesse pour l'avenir et une seconde audience pour reprendre la négociation. C'était par un aide de camp que cette résolution du roi avait été transmise à M. Benedetti. Celui-ci pourtant n'avait pas renoncé à tout espoir de reprendre la conversation interrompue, d'autant que Sa Majesté prussienne l'autorisait à faire savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il avait approuvé la renonciation du prince de Hohenzollern.

L'opposition s'accrocha immédiatement à cette dernière phrase, qui, dans la communication, et même dans la pensée de Benedetti, n'avait sans doute qu'une valeur de parenthèse.

— Relisez ! Relisez ! crièrent en même temps vingt voix de la gauche, y compris celle de M. Thiers.

Relisez, quoi?

— La phrase où le Roi approuve et autorise l'ambassadeur à le dire.

M. Ollivier relut d'une voix un peu troublée, sentant bien qu'on allait se jeter là-dessus et créer un malentendu dont il aurait de la peine à sortir.

— Que tout le monde juge ! interrompit M. Thiers. Horace de Choiseul enchérit, Arago et Grévy s'indignèrent. M. Émile Ollivier sembla perdre pied un moment, mais, à la faveur du tumulte, il se ressaisit et remit l'affaire au point. Ce n'était ni du refus d'engagement, ni du refus d'audience, ni de la transmission des résolutions royales par un aide de camp, d'ailleurs extrêmement courtois, que le gouvernement français s'était formalisé. On ne rompt pas, en diplomatie, sur un simple dis-

sentiment, mais on rompt sur des procédés blessants, sur des offenses intentionnelles comme la divulgation de ces dissentiments, dans des suppléments de journaux, dans des affiches, dans des dépêches à toutes les chancelleries de l'Europe.

« Et, maintenant, si vous jugez que nous devons accepter une telle humiliation, s'il vous convient de dire, après avoir, depuis quatre ans et malgré nous, excité l'une contre l'autre la France et la Prusse, que nous devons aujourd'hui reculer, il ne convient pas à notre patriotisme d'imiter votre subite résignation. Si nous avons été les gardiens trop susceptibles de l'honneur national, dites-le ! »

Tel fut, brièvement résumé, le second discours du ministre. La fièvre montait à mesure que l'heure tournait ; la majorité ne songeait plus à contenir son émotion. Il y avait des appels de clairon dans ses bravos. Très calme, très maître de lui, M. Thiers demanda la parole, et il l'obtint, dès que Duvernois eut retiré la demande d'interpellation que la rapidité des événements et les déclarations du ministre rendaient maintenant inutile. A quoi bon s'escrimer sur l'hypothèse d'une guerre qui était déjà une certitude?

M. Thiers soutint, dès son premier mot, que deux grandes nations allaient se battre par la faute du Cabinet, c'est-à-dire qu'il rabâcha son premier discours au moment le plus opportun pour échauffer les esprits et déchaîner les colères.

A l'entendre, l'ambition prussienne, manifestée depuis quatre ans par des intrigues de toute nature, avait inquiété l'Europe et mis les meilleurs atouts dans notre jeu. Nous n'avions plus qu'à attendre pour gagner la partie sans coup férir. La politique qui avait abouti à Sadowa avait été, de notre part, une grosse faute, mais le temps combattait maintenant pour nous, si nous avions su modérer notre impatience. A cette première faute c'était en ajouter une seconde, plus grave encore, que de mettre le feu à l'Europe sur une vaine question d'amour-propre, et l'Europe nous le ferait bien voir.

A partir de ce moment, les interruptions violentes ne cessèrent plus, et le président Schneider s'épuisa en inutiles efforts

pour y mettre ordre. Un mot revenait à chaque phrase de l'orateur : « C'est le langage qu'on tient à Berlin ! » Ou encore : « Nous ne voulons pas de la paix à tout prix ! » Le baron David résuma le sentiment général : « Il faudra beaucoup de bataillons prussiens pour faire à votre pays autant de mal que vous lui en faites ! » Il ajouta, mais après coup et, je le crois bien, sur l'épreuve : « Involontairement. »

M. Thiers se contenta de répondre : « La violence que vous me faites retombera sur vous ! » et, les esprits étant un peu calmés, il continua : « Vous auriez été dans le vrai si on vous avait refusé de retirer la candidature du prince ! Mais on l'avait retirée, la Prusse avait subi par là un échec mérité. Que vous fallait-il de plus? Une querelle de mots? Un conflit d'étiquette? Pourquoi n'avoir pas laissé à l'Europe le temps d'intervenir? C'est par la faute du Cabinet que nous avons la guerre ! »

A aucun moment, il ne fit allusion à la fameuse dépêche de Bismarck. Le duc de Gramont l'y ramena. L'outrage était tel, disait-il, pour la France et pour l'Empereur, que, s'il se trouvait une Chambre pour le souffrir, il ne resterait pas cinq minutes ministre des Affaires étrangères.

Jules Favre posa nettement la question : « La France a-t-elle réellement subi un outrage? Il faut absolument voir les dépêches ! — Vous donnez à la Prusse le temps de charger ses canons ! » répondit M. de Kératry.

Cependant M. Bethmont et M. Buffet insistèrent énergiquement pour la communication des pièces. Un scrutin le leur refusa, mais un scrutin caractéristique : 164 voix seulement contre 83. Quelques membres de la majorité avaient eu un remords de conscience.

Il ne restait plus au Corps législatif qu'à se retirer dans ses bureaux pour nommer la commission des crédits. On convint qu'elle délibérerait sans désemparer et que la séance serait reprise le soir même, sur son rapport, à neuf heures et demie. Elle avait quatre petites heures devant elle.

II

Ce fut, dans l'attente, une agitation continue, une anxiété fébrile, d'un bout à l'autre du Palais-Bourbon. Députés, journalistes, huissiers, garçons de bureau, tout ce qui tenait de près ou de loin à la Chambre, les spectateurs eux-mêmes dont un grand nombre étaient restés dans leurs tribunes, semblaient en proie à une véritable crise de nerfs. Il faisait horriblement chaud : on étouffait, on s'épongeait. Une sueur d'angoisse coulait sur tous les visages, et quand on se hasardait, pour trouver un peu d'air, dans la petite cour extérieure qui donne sur le quai, le soleil vous brûlait la tête, tandis qu'une bande de vendeurs de journaux vous assourdissaient de leurs cris. De toutes les bouches sortait le même bourdonnement prolongé, où l'on ne saisissait qu'un mot : « La guerre ! la guerre ! » Et c'était bien en effet un vent de guerre qui courait déjà sur cette foule. Elle débordait sur la place et, lorsque la nuit vint, on eût dit que les voitures qui débouchaient avec peine du pont de la Concorde allaient écraser des fantômes.

La commission avait bien choisi son rapporteur. C'était le marquis de Talhouet, l'homme le plus respecté de la Chambre, qui s'était empressée d'en faire un vice-président, le lendemain du jour où il avait donné sa démission de ministre des Travaux publics. La commission avait obéi à la même inspiration en le chargeant du rapport.

Il monta à la tribune lentement, gravement, comme effrayé de la responsabilité qui allait peser sur lui et dont, plus tard, il mourut, n'accusant, dit-on, que lui-même et se plaignant moins d'avoir été trompé que d'avoir été crédule.

Il rendit à la Chambre un compte exact de ce qui s'était passé dans la commission, et celle-ci d'ailleurs en faisait si peu mystère qu'avant même qu'il parlât, on savait à peu près ce qu'il allait dire. Dans la plupart des bureaux on avait recommandé

aux commissaires de se renseigner minutieusement auprès des ministres et, avant tout, de se faire communiquer les pièces diplomatiques. C'était évidemment le point délicat sur lequel planait encore une ombre.

Or, la commission avait entendu trois ministres, celui de la Guerre, celui des Affaires étrangères et le garde des sceaux. Le premier lui avait donné les meilleures assurances sur l'état de notre armée et même de notre marine. Les deux autres avaient refait devant elle toute l'histoire de la négociation. Une lumière nouvelle s'en dégageait. Ce n'était pas seulement à la dernière heure, mais dès le premier jour, que notre diplomatie avait demandé au roi de Prusse, avec la renonciation à la candidature du prince, l'engagement formel de s'opposer dorénavant à toute nouvelle tentative de ce genre. Que devenait, une fois ce point litigieux dûment éclairci, l'argument principal de M. Thiers? A l'entendre, c'était par dépit d'avoir obtenu une première satisfaction que nous en avions exigé une seconde afin de nous réserver un prétexte de guerre. La commission avait eu sous les yeux la preuve du contraire, et toute l'accusation s'écroulait. D'autre part, la commission avait appris de source certaine que des mouvements de troupes s'opéraient de l'autre côté du Rhin et qu'à la faveur de négociations habilement traînées en longueur, la Prusse avait commencé sa mobilisation. Voilà ce qu'au nom de tous ses collègues affirma le marquis de Talhouet.

Restait la dépêche, la fameuse dépêche envoyée à toutes les chancelleries d'Allemagne et d'Europe, le véritable *casus belli*, de l'aveu même du gouvernement. Eh bien ! cette dépêche, la commission l'avait vue, elle ne pouvait la communiquer, mais elle jurait l'avoir vue, il n'y avait donc plus qu'à s'unir pour défendre l'honneur de la France.

On n'y parvint pas. Ce que la commission avait vu, l'opposition voulait le voir. La querelle recommença de bout en bout ; mais la majorité n'était plus d'humeur à permettre qu'on l'éternisât. On sentait chez elle une ferme résolution d'y couper court. Guyot-Montpayroux fit un discours inutile où il se pro-

clama chauvin, très chauvin, et Gambetta essaya fort habilement de rallumer le feu. Il s'associait à l'élan patriotique du gouvernement et de la majorité ; il y saluait le renouveau d'un sentiment trop longtemps contenu, trop tardif, qui enfin éclatait, à sa grande joie, mais que l'Europe s'était déshabituée de rencontrer dans l'âme française, et qu'il fallait maintenant lui expliquer pour qu'elle le comprît. Autrement elle n'y verrait que la coupable étourderie d'un amour-propre blessé. Qu'on lui mît sous les yeux l'outrage, le sanglant outrage, qu'on le lui fît toucher du doigt, elle ne pouvait être avec nous qu'à ce prix !

Gambetta se montrait ainsi plus habile que tous ses collègues de la gauche, et plus sincèrement patriote, comme s'il avait une vague conscience du rôle qu'il aurait bientôt à remplir. Mais, au fond, avec ce mot d'outrage, c'était encore la dépêche qu'il réclamait. « Nous l'avons vue ! lui répondait Kératry. — Nous l'avons vue, répétait Dréolle. — Nous l'avons vue ! jurait après eux le duc d'Albufera. — J'ai communiqué la pièce à la commission ! s'écriait à son tour le duc de Gramont ; elle l'a eue entre les mains. — Il leur faudrait le coup d'éventail du dey d'Alger ! » concluait le marquis de Piré, toujours humoriste.

Et Gambetta quittait la tribune en sommant le ministre de montrer cette dépêche, cette torche, non seulement à la commission, mais à la Chambre, à la France, à l'Europe, au monde entier.

Émile Ollivier se fâcha. Sans doute il se rappelait en ce moment le mot du général Foy : « Quand on parle d'honneur, il y a de l'écho ici ! » et il se plaignit de trouver cet écho sensiblement affaibli dans une Chambre française. Alors la gauche pensa l'écraser sous ses vociférations. Le comte Horace de Choiseul, debout et redressant sa petite taille, se distinguait parmi les plus enragés. Il se déclarait insulté, montrait le poing au ministre et le provoquait en duel.

M. Émile Ollivier laissa passer cet orage et répondit que l'insistance de l'opposition justifiait ses paroles. Était-il pos-

sible en effet que, dans une Chambre française, un ministre fût obligé de remonter trois et quatre fois à la tribune pour préciser un fait d'une simplicité élémentaire. Était-il possible qu'un esprit aussi éminent, aussi lucide que M. Gambetta en fût encore à répéter : « La dépêche ! La dépêche prussienne ! Montrez-nous la dépêche prussienne ! » Il y avait bien autre chose que la dépêche, ajoutait le ministre, perdant ainsi un peu de ses avantages et de son terrain, il y avait toute la suite de la négociation, pleine d'intentions offensantes, et un acte plus offensant encore dont la dépêche n'a été que la confirmation et le couronnement.

« Montrez-la ! Montrez-la ! » répétèrent les autres.

Le duc d'Albufera, le comte de Kératry, le marquis de Talhouet jurèrent de nouveau, et leurs collègues de la commission répétèrent après eux : tous ! tous ! pendant que la majorité mesurant les inconvénients d'un pareil débat réclamait impérieusement les urnes.

Le ministre sentit qu'on était à bout de force et de patience : lui-même succombait à la fatigue. Il fit un suprême appel à l'union et finit sur ce mot, souligné par plusieurs salves de bravos enthousiastes : « Votez ! Votez ! car voter, c'est agir, et il est temps de passer aux actes ! »

Quand j'évoque, dans ma mémoire, après quarante-deux ans, ce drame singulièrement monotone, qui se réduit presque à une scène unique, indéfiniment recommencée, mais sans variantes appréciables et en réalité toujours la même ; quand j'en repasse dans mes notes et que j'en retrouve dans les comptes rendus officiels les différentes péripéties, je suis porté à conclure qu'il y eut des torts de chaque côté. Je me persuade que la commission n'avait eu sous les yeux que des extraits, des traductions et des commentaires de la dépêche justement incriminée ; mais, en même temps, il m'apparaît qu'en s'obstinant à en réclamer le texte littéral, le papier authentique, l'opposition abusait d'une lacune qu'on n'avait plus le temps de combler et qui ne changeait rien au fond des choses. Nous savons aujourd'hui que le gouvernement était plus dans son

droit que lui-même ne croyait y être. La dépêche n'était pas seulement désobligeante, discourtoise, offensante, injurieuse, elle était pire, elle était fausse!

Après le quatrième discours de M. Émile Ollivier, Ernest Picard, Grévy, Pelletan essayèrent en vain de prolonger la lutte. La majorité avait décidé d'en finir. Picard, flutiste distingué, n'était pas l'homme des coups de clairon; Grévy, avec son dogmatisme et ses arguties, ne pouvait que retarder l'heure de l'action. Pelletan avait l'air de prononcer l'oraison funèbre préventive des soldats qui allaient tomber sur le champ de bataille. La Chambre refusa de les entendre et leur opposa le crépitement des pupitres, mêlé à des cris que Pelletan qualifia de hurlements sans que le président prît même la peine de le rappeler à l'ordre. On n'en était plus là. Les divers scrutins ne donnèrent jamais plus de dix voix contre environ deux cent quarante-cinq à une opposition qui s'égrenait visiblement à chaque vote, et l'ensemble du projet fut adopté par 244 voix contre une. Il était juste minuit.

Ainsi finit cette séance mémorable, d'où tous nos malheurs sont sortis. Le lendemain et les jours suivants, on fut relativement sage. Une proposition pour le rétablissement de la garde nationale fut discutée à deux reprises et repoussée sans trop de bruit. Picard en était l'auteur. Quelques autres pétards mal éteints fusèrent sans effet à la tribune. On retourna au budget, clopin-clopant, toujours pour faire preuve de calme. Cette affectation un peu agaçante pour quiconque voyait le trouble des cœurs dura cinq jours. Les esprits étaient ailleurs et c'est à peine si quelques bavards chicanèrent. La guerre avait été déclarée le 16 juillet, la session fut close le 21, aux cris de: « Vive la France! Vive l'armée! Vive l'Empereur! » également malades.

CHAPITRE XXIX

LA DÉFAITE

Après la déclaration de guerre. — Les premières impressions à Paris. — Confiance générale dans la victoire. — Notre satisfaction au *Peuple français*. — Je fonde un journal intitulé *la Guerre*. — Lenteurs de la préparation. — Commencement d'inquiétude. — Suppression de la *Guerre*. — Proclamation de l'Empereur. — Engagement inutile à Saarbrück. — Première surprise. — Wissembourg. — Destruction complète d'une division française. — Wœrth et Forbach. — Deux batailles perdues. — Épisodes militaires. — Les turcos. — Fausses nouvelles à Paris. — Désarroi général.

Convocation du Corps législatif. — Les lions et les ânes. — Échec au Cabinet. — Défense de M. Émile Ollivier. — Préparatifs de résistance à l'invasion. — Pas vous ! — Derniers gestes de l'Empire libéral et de son fondateur. — Le général Trochu. — Sa popularité auprès de l'opposition. — Il est suspect à la majorité. — Projet de levée en masse. — Des fusils. — Discours de Jules Favre. — La garde nationale. — Attaque personnelle de Jules Favre contre l'Empereur. — Bazaine indiqué.

Jules Favre conseille à la Chambre de prendre le pouvoir. — Réponse de Granier de Cassagnac. — Fusillez-nous ! — Première idée de la déchéance. — Les repentirs de M. de Kératry.

Suspension de séance. — Le salon du *Mazeppa*. — *Finis Franciæ*. — La vengeance de Clément Duvernois. — La chute du Cabinet. — Le ministère Palikao. — Duvernois ministre.

I

On devait se revoir plus tôt qu'on ne l'avait cru. Dix-huit jours n'étaient point passés qu'on se retrouvait, le 9 août, après

un combat désastreux et deux grandes batailles perdues, en face de la France envahie.

L'Empire tombait de trop haut pour que sa chute ne fût pas mortelle. Les témoins qui survivent doivent se rappeler quelle confiance on avait dans sa puissance militaire. Pendant les journées qui précédèrent les premiers engagements, Paris frémit d'un enthousiasme où, quoi qu'on ait dit, tout n'était pas battage et mensonge. Lorsque, à l'Opéra, Girardin, debout dans sa loge, applaudissait la *Marseillaise*, chantée par toute la troupe, et que la frénétique acclamation d'une salle en délire s'associait à son geste, cette vibrante manifestation répondait à un sentiment vrai et à une espérance patriotique. Dans cette foule immense qui se pressait sur les boulevards en criant : « A Berlin ! » il n'y avait pas que des entraîneurs payés, des *blouses blanches*. Si l'Empereur eût passé par là, on lui eût dételé ses chevaux comme à son départ pour la campagne d'Italie.

Au *Peuple français*, nous étions dans la joie, ne doutant pas de la victoire. J'y croyais si bien moi-même que, dès le lendemain, j'écrivis une phrase dont personne ne s'étonna, et qui me pèse aujourd'hui sur le cœur. « Le sort en est jeté ! La France ira jusqu'au Rhin, ou reculera derrière les Vosges ! » On peut la retrouver dans la poudre des bibliothèques. Ah ! j'avais bien mesuré l'enjeu de la partie ; mais je ne prévoyais pas, et qui donc prévoyait alors comment se résoudrait l'alternative? C'était déjà une assez grande hardiesse que de la poser.

Quoi qu'il en soit, j'avais maintenant des loisirs comme rédacteur-*reviseur*, car j'étais peu à peu monté en grade, et je pouvais donner tout mon temps au journal. Malheureusement j'eus le tort de croire que le *Peuple français* ne suffisait plus à mon activité, à mon animation intérieure, et je fis une chose absolument contraire à mes aptitudes : je fondai un journal ! Oui, avec l'aide de l'ami Leguevel de Lacombe dont j'avais pu apprécier les vertus débrouillardes si nécessaires en pareil cas, et qui les possédait à un point que je n'aurais pas osé soupçonner, je fondai une petite feuille de circonstance, que nous

appelâmes bravement : *la Guerre*. Un riche et bienveillant commanditaire mit, comme entrée de jeu, dix mille francs à notre disposition ; nous déjeunâmes ensemble chez Brébant « le restaurateur des lettres » ; Lacombe loua une manière de bureau, qu'il munit de tables et de chaises ; il s'entendit pour la vente avec deux camelots de la rue du Croissant qui était déjà, au *Peuple*, notre quartier général, et la *Guerre* vit le jour. Nous courions surtout après les informations, plus intéressantes que les articles, et ainsi à cheval sur deux journaux, nous en obtenions de biais, qui étaient encourageantes, et aussi, à mots couverts, quelques autres qui ne laissaient pas que de nous inquiéter un peu. La préparation nous semblait lente et nous étions bien obligés d'entrevoir, par ci par là, les signes d'un désordre qui aboutissait à des retards. Il nous plaisait de l'attribuer aux difficultés inséparables d'un début, mais nous trouvions qu'il se prolongeait vraiment au delà des justes limites. Nous nous étonnions chaque jour qu'on n'eût pas encore passé le Rhin, et alors me revenait une impression que, dans la nuit même de la grande séance, j'avais recueillie de la bouche de Bethmont. Nous traversions ensemble, au retour, la place de la Concorde, et je lui exprimais mon absolue confiance dans l'issue finale :

— Sans doute, sans doute ! me dit-il, mais je suis un peu moins tranquille que vous. Il m'est revenu, de source très sûre, que nous n'étions pas aussi près qu'on le prétend et qu'il nous manque beaucoup plus de boutons de guêtres qu'on ne l'avoue. Qui vivra verra !

Il parlait ainsi en passant près des fontaines. C'était une allusion à cette fameuse légende du bouton de guêtre qui avait défrayé toutes les conversations de la soirée, et je m'en souvins plus tard, après l'événement.

La *Guerre* vécut peu, l'espace de quatre ou cinq soirs tout au plus. Ma collaboration personnelle consistait à y raconter jour par jour la campagne d'Iéna. J'en étais encore à ces ordres de marche qui furent une des plus belles conceptions de l'Empereur, lorsqu'il fallut me convaincre que cette fois l'armée fran-

çaise, péniblement échelonnée sur la frontière, ne marchait pas du tout. Moi aussi, j'en ressentis un peu d'inquiétude. Nous en étions, je crois, au troisième numéro, lorsque le premier incident de la campagne nous fournit un peu de copie. Un très petit incident, l'échauffourée de Niederbronn en Alsace. Ce ne fut qu'une bagarre de cavalerie. Quelques hussards français surprirent dans une auberge, sur notre territoire, une demi-douzaine de dragons wurtembergeois. C'était d'un bon augure, mais bientôt après M. Émile Ollivier, s'armant d'une loi récemment votée, interdit aux journaux, sous peine d'amende et de prison, toute divulgation relative aux opérations militaires, et il n'en fallut pas davantage pour me dégoûter de mon journal.

Je déclarai péremptoirement à Lacombe que la *Guerre* avait vécu, et il fit une forte grimace. Notre installation ne nous avait coûté que deux mille cinq cents francs sur les dix mille que notre commanditaire y avait risqués et nous faisions déjà nos frais. Je les arrêtai quand même ; décidément ce n'était pas ma vocation, et j'eus bientôt sujet de m'en réjouir, si tant est que ce mot puisse être appliqué au soulagement que j'éprouvai de n'avoir pas à enregistrer nos désastres. Le *Peuple français* y suffit bientôt.

Sans doute M. Émile Ollivier, quand il avertit ainsi les journaux, était averti lui-même des difficultés que l'état-major rencontrait pour mettre l'armée en mouvement et des obstacles imprévus qui l'obligeaient à modifier son plan tous les jours. La proclamation de l'Empereur partant pour Metz n'avait rien d'une fanfare. Que le ton en fût modeste, on l'admettait, mais elle nous frappait par son accent mélancolique. C'était le style d'un malade ; l'Empereur l'était. Bientôt, en déjeunant chez Champeaux, Duvernois me confia que la France était envahie, ou ne pouvait manquer de l'être. En douze jours, l'aspect des choses avait changé, visiblement la confiance diminuait et la préoccupation des personnes renseignées commençait à gagner le public, lorsque, le 2 août, les dépêches annoncèrent que nous avions pris Saarbrück et que le Prince

impérial avait ramassé une petite balle. Il s'agissait uniquement d'une démonstration militaire, pour tâter l'ennemi. Dans ce combat, on avait perdu de chaque côté une centaine d'hommes. Les Prussiens s'étaient retirés sur la rive droite de la Sarre et, après avoir un instant occupé la rive gauche, nous nous étions empressés de l'évacuer. L'opération, présentée comme un succès, presque comme une victoire, n'était en réalité qu'une escarmouche illogique, sans signification précise et sans importance réelle. Nous allions bientôt recevoir des nouvelles plus sérieuses. Deux jours après Saarbrück, l'armée du prince royal écrasait à Wissembourg, au col du Pigeonnier, la division Abel Douay, du 1er corps. Ce qui n'était pas tué était pris, et le chef payait de sa vie l'habitude de se mal éclairer qui était commune à la plupart des généraux français. C'était la première surprise, préface de tant d'autres.

Le surlendemain, 6 août, c'était Wœrth, c'était Forbach, deux grandes batailles perdues, l'une en Alsace, et l'autre en Lorraine. Nous étions vaincus, débordés sur tout notre front, si mince que M. Thiers devait le comparer bientôt à une ligne de douaniers. Notre infériorité numérique et stratégique apparaissait au grand jour. Il ne s'agissait plus d'aller à Berlin, mais de battre en retraite, d'opposer une solide défensive à l'invasion, de sauver la France. Le Corps législatif fut convoqué pour le mardi 9. Le canon de Wœrth et de Forbach avait tué l'Empire libéral et le ministère Ollivier.

Ces événements demeurent en dehors de mon sujet, je n'en veux retenir que deux épisodes, à savoir la marche héroïque des turcos à Wissembourg, lorsque, réduits à reculer sous le feu écrasant de l'artillerie bavaroise et déjà presque enveloppés, leurs munitions épuisées, ils mirent à l'arrière-garde ceux d'entre eux qui avaient encore quelques cartouches dans leurs gibernes, s'ouvrirent un passage à travers l'ennemi stupéfié et finirent par arrêter la poursuite.

Ces décimés de Wissembourg recommencèrent deux jours après à Elsasshausen et au Grosser-Wald, ils jetèrent un moment la panique parmi les Prussiens victorieux. Albert Duruy, qui

se battait comme simple volontaire dans leurs rangs, m'a dit qu'on ne pouvait se douter, sans l'avoir vu, de ce qu'était cette furie arabe, même comparée à la furie française. Ils couraient en grinçant des dents, la baïonnette en arrêt, à travers la mitraille, fonçaient sous le feu, s'arrêtaient, reculaient écrasés, puis revenaient à la charge et, enfin cernés de toutes parts, se frayaient une issue et passaient, toujours chantant et criant, esquissant, dans la mort même, méprisée de leur fatalisme, d'extraordinaires fantasias. Je ne sais plus si c'est à Wissembourg ou à Wœrth, mais, en pleine retraite, quand un gibier, lièvre ou perdrix, passait à portée de leurs fusils, ceux qui avaient encore quelque cartouche dans leur giberne le tiraient. Les autres se contentaient de le viser. Je serais bien étonné que mon ami Albert ne l'eût pas raconté à son frère Georges, le dernier de ces vaillants Duruy.

La bataille de Wœrth, que nous appelons volontiers bataille de Reichshoffen, parce que nos cuirassiers, suivis de quelques lanciers, se firent hacher non pas à Reichshoffen, mais à Morsbronn, fut livrée le samedi 6 août. Cette journée eut à Paris non pas un écho mais un prélude étrange, qui n'a jamais été complètement expliqué et dont je veux dire un mot, bien qu'il n'ait rien de parlementaire. C'est le second incident que je retiendrai de ces commencements de guerre, où la toge s'était retirée, pas pour longtemps, devant les armes.

Dès neuf heures, le bruit courait que nous avions remporté une grande victoire, Mac-Mahon avait jeté trente mille Prussiens dans je ne sais plus quel fleuve ou rivière. Les uns disaient le Rhin ; d'autres la Moselle, tandis qu'on se battait sur la Sauer. Le prince royal était prisonnier. Ce fut toute la matinée, sans aucun semblant de confirmation, une allégresse inénarrable. On s'abordait dans les rues avec des figures triomphantes : « Eh bien, ça y est ! » Ça y était en effet.

On ne songeait même pas à se demander d'où venait la nouvelle, lorsqu'une dépêche conforme fut colportée et même affichée à la Bourse. Le gouvernement averti s'empressa de démentir et il fallut enfin reconnaître que l'armée française

n'avait gagné aucune bataille. C'était le moment précis où Mac-Mahon perdait décidément celle de Wœrth. D'où venait ce bruit? D'où sortait cette dépêche? On fit une enquête qui, je crois, n'a jamais abouti. Était-ce un coup de Bourse. Un jeu de baisse fondé sur l'inévitable dégringolade des fonds publics lorsque la vérité apparaîtrait, et escompté d'avance par quelques aigrefins renseignés ou prévoyants. J'ai longtemps pensé que c'était une invention de Bismarck, habile exploiteur des moments psychologiques, et tout spécialement documenté sur les soubresauts et voltiges de notre psychologie nationale, en un mot, une manœuvre politique dont il avait confié l'exécution à quelques Allemands de Paris ; mais peu à peu j'ai cessé de mettre à son compte cet expédient machiavélique : il s'en serait vanté !

Le lendemain dimanche, au lieu d'une défaite prussienne et du prince royal prisonnier, c'étaient deux défaites françaises, et la vraie dépêche officielle signée de l'Empereur lui-même. « Nous avons perdu deux batailles. » C'était Forbach ajouté à Reichshoffen et une consternation à laquelle je ne puis comparer que l'allégresse des Parisiens, trois semaines plus tard, lorsque Sedan les délivra de l'Empire. Le 7 août, ils crurent tout perdu ; le 4 septembre, ils crurent tout sauvé.

La dépêche de l'Empereur se terminait par un aveu naïf où perçait encore le reste d'amour-propre d'un artilleur dépassé : « Les mitrailleuses ont bien fonctionné, mais les Prussiens en avaient aussi qui nous firent beaucoup de mal ! » Napoléon III s'était toujours occupé d'artillerie, sans doute pour ressembler à son oncle.

A peine convoqué, le Corps législatif montra des dispositions qui n'étaient pas de bon augure pour le ministère. M. Émile Ollivier, désespéré, mais calme, rappela que l'Empereur avait prévu et recommandé cette convocation du Parlement dans le cas où les circonstances deviendraient difficiles : « Pour s'adresser aux représentants du pays, le gouvernement, disait M. Émile Ollivier, n'avait pas voulu attendre que la situation de la patrie fût compromise. »

— Elle l'est, crièrent dix députés de la gauche.

— La patrie n'est jamais compromise, répliqua le marquis de Piré.

— Il n'y a de compromis que le ministère ! ajouta M. la Tour du Moulin, qui pensa sans doute que son heure était venue.

— La Lorraine est envahie ! cria Jules Ferry.

Le président Schneider fut obligé de leur donner, tout doucement, une petite leçon de dignité. Le sang-froid semblait au-dessus de leurs moyens. Ils se turent un moment, et M. Émile Ollivier put, en atténuant beaucoup, leur confirmer les mauvaises nouvelles. Deux corps avaient éprouvé des échecs, mais la plus grande partie de notre armée n'était ni vaincue ni même engagée. Celle qui avait été repoussée n'avait cédé que devant une force quatre ou cinq fois plus considérable et avait déployé, dans le combat, un héroïsme sublime.

C'était la vérité, et elle fut accueillie par un long applaudissement, au travers duquel la voix perçante de Guyot-Montpayroux jeta cette phrase mémorable : « Des lions conduits par des ânes ! »

Elle est devenue classique et presque banale, mais, bien qu'elle fût déjà ancienne, puisque Montpayroux lui-même l'attribuait à Napoléon Ier, elle eut alors un grand succès de nouveauté et elle est restée populaire.

Sur ce mot, les récriminations recommencèrent, dirigées surtout contre le Cabinet.

« Disparaissez et la France vaincra ! » criait aux ministres Emmanuel Arago. Et Jules Favre enchérissait : « C'est une honte que la présence de ce ministère devant l'Assemblée ! » M. Émile Ollivier insista sur l'entrain, sur l'ardeur des troupes, sur leur confiance — elle était déjà singulièrement ébranlée — dans une revanche prochaine, sur nos défenses naturelles, sur nos forteresses inattaquables et inattaquées, sur nos immenses ressources de toute nature, sur le courage du pays lui-même, qui, au lieu de se laisser abattre par un revers inattendu, grandissait avec les épreuves.

On écoutait sans trop murmurer, mais lorsque le ministre

demanda à la Chambre d'aider le gouvernement à seconder le mouvement national et à organiser tout ce qui était valide dans la nation, il se produisit comme un débordement de colère. Emmanuel Arago se signalait à la tête des plus furieux, et le tonnerre de sa voix dominait tous les tumultes.

— Tous les sacrifices sans vous ! criait-il en montrant le poing au malheureux ministre.

Le marquis de Piré, le brave des braves, s'était installé au milieu de la gauche et, assailli de toutes parts, tenait tête à l'orage, si bien que Gambetta lui-même, impatienté de ses objurgations, pria le président de renvoyer à sa place habituelle cet intrus embarrassant qui défendait l'Empire, seul contre tous, comme un autre Bayard sans reproche et sans peur.

De temps à autre, le président Schneider, toujours paternel sermonnait la Chambre : « Préférez-vous donc des cris confus à une délibération digne de la gravité des circonstances ! » Et il assurait à l'orateur un répit d'une ou deux minutes.

Le langage de M. Émile Ollivier ne les rassurait qu'à demi : on était prêt à tout événement, Paris allait être mis en état de défense, il avait des approvisionnements pour un long siège. Partout la garde nationale sédentaire s'organisait ; on abrégerait les formalités pour les engagements volontaires ; une nouvelle armée de cent cinquante mille hommes, où entreraient la garde mobile et toutes les réserves disponibles, montrerait bientôt à l'ennemi ce dont la France était capable ; mais, avant tout, il fallait ôter aux Prussiens l'espérance qu'ils fondaient sur nos discordes intestines...

Cette dernière recommandation, pourtant bien naturelle, souleva une nouvelle tempête. Chaque fois que le ministre semblait entrevoir et indiquer, pour le gouvernement dont il faisait partie, une intervention quelconque dans la série des mesures que la situation commandait, on recommençait à crier : « Pas vous !... Pas vous ! »

M. Émile Ollivier n'en parut point d'abord trop décontenancé. Il répéta, sur un ton très énergique : « L'ordre, c'est le salut ! » Puis, faisant allusion aux paroles injurieuses, *cruelles*, qu'il

avait entendues, il manifesta sa ferme résolution de n'y point répondre. « Il y a des moments où il faut se taire, dit-il, et nous nous tairons, tant qu'on ne s'en prendra qu'à nos personnes. » Il se bornerait à défendre les mesures qu'il croyait bonnes et à combattre celles qu'il croirait nuisibles. La seule grâce qu'il demandât à la Chambre, au moment où « il occupait peut-être pour la dernière fois la tribune », était de dire nettement s'il avait encore sa confiance.

On lui fit entendre durement qu'il ne l'avait plus. Et alors il eut une fin très noble. A ceux qui lui criaient que son maintien aux affaires était incompatible avec le salut de la patrie, il répliquait par une dernière adjuration. « Condamnez-nous, chassez-nous, mais agissez ! Nous soutiendrons de tout notre cœur ceux qui nous succéderont. »

Il paraissait plus grand dans sa chute que tous ces aboyeurs ameutés contre lui.

Le général Trochu jouissait alors de la faveur populaire. Tous les yeux se tournaient vers lui. Sur sa tête reposaient aussi des espérances qui devaient aussi aboutir à des déceptions. M. Émile Ollivier, brisé de fatigue et d'émotion, venait à peine de retourner à son banc lorsque le président donna lecture d'une proposition, dont M. La Tour du Moulin avait pris l'initiative, mais qui était signée de presque tous les membres du centre gauche. Ces messieurs demandaient que la présidence du conseil fût confiée au général Trochu, qui serait chargé de former un Cabinet.

Pour la première fois, la majorité, d'abord accablée et muette, protesta, résista. Le président saisit l'occasion et donna la parole au nouveau ministre de la Guerre, le général Dejean, qui avait remplacé le maréchal Le Bœuf, major général de l'armée du Rhin.

En vain Jules Favre objecta qu'il fallait d'abord vider la question ministérielle, on ne l'écouta pas, et le projet de loi fut déposé. C'était une manière de levée en masse, encore très incomplète cependant, avec des restrictions qui y faisaient de grands vides. L'incorporation partielle de la garde mobile

dans l'armée active et l'appel anticipé, sans tirage au sort, du contingent de 1871, caractérisaient cet ensemble d'urgentes mesures et d'onéreux sacrifices demandés au patriotisme du pays.

II

Le mieux eût été de s'en aller tout de suite les discuter dans les bureaux, et Dugué de la Fauconnerie en fit judicieusement l'observation ; mais le président Schneider s'arma de l'autorité du règlement pour commettre une imprudence. Soit qu'en présence d'événements militaires, dont personne ne pouvait mesurer les répercussions politiques, il ne voulût pas se donner l'air de présider exclusivement contre la gauche ; soit qu'il fût convaincu que le véritable désir de la Chambre était de se débarrasser, toutes affaires cessantes, d'un ministère devenu et reconnu impossible, il expliqua à ceux qui demandaient le renvoi aux bureaux, c'est-à-dire une suspension de séance, que les explications du garde des sceaux avaient engagé un débat qu'on ne pouvait plus interrompre, et il donna la parole à Jules Favre.

Celui qu'on appelait encore, à cette époque, l'illustre orateur, s'empressa d'en user pour allumer, dans la Chambre, un incendie qui ressembla bientôt à un commencement de guerre civile. Sa chimère, dont il devait, l'année suivante, demander pardon à Dieu et aux hommes, était d'armer la garde nationale, de donner, disait-il, un fusil à tous les Français de bonne volonté. Et le groupe républicain criait tout d'une voix : « Des fusils ! Des fusils ! »

Dans l'état où était Paris, plusieurs députés eurent bien le pressentiment que ces fusils tutélaires finiraient par jouer quelque mauvais tour même à leurs partisans, mais la proposition avait un côté séduisant, et elle ne paraissait pas absolument déraisonnable ; ceux qui prévoyaient l'avenir se contentèrent de hocher la tête sans protester.

Il n'en fut pas de même lorsque Jules Favre, encouragé peut-être par ce premier accueil, annonça que, l'heure des ménagements étant passée, il allait mettre le doigt sur la plaie. A quoi tenaient nos revers? Aux fautes des généraux et à l'insuffisance absolue du commandant en chef.

Je crois bien qu'il avait raison ; mais quelle joie impatiente il éprouvait à le dire ! Ce n'était plus une simple querelle parlementaire, c'était l'attaque personnelle, le duel direct entre Jules Favre et Napoléon III ; il en parlait avec une sorte d'effusion béate, comme si Dieu, dans sa justice, lui eût réservé cette revanche. La sanction allait de soi : il demanda que toutes nos forces militaires fussent concentrées entre les mains d'un seul homme, qui ne fût pas l'Empereur. Manifestement il pensait déjà à Bazaine, qu'il devait bientôt appeler « notre glorieux Bazaine ». Mais cette première dépossession ne suffisait pas encore à son ressentiment. Il conseillait carrément à la Chambre de prendre le pouvoir et réclamait la nomination d'une Commission de quinze membres pour l'exercer.

Alors le vacarme recommença, plus intensif. Le président déclara, au milieu du bruit, que la motion était inconstitutionnelle, révolutionnaire, — ce qui était parfaitement vrai, — et que ni lui ni la Chambre n'en accepteraient la discussion. Le comte de Kératry, sans cesse tourmenté et comme obsédé de son éclatante adhésion à la guerre, réclama impérieusement l'urgence ; mais alors il rencontra en face de lui Granier de Cassagnac, qui ne redoutait rien ni personne et qui qualifia, « sans ménagements » lui aussi, la proposition de Jules Favre. Il flétrissait de toute son énergie, de toute sa conscience de député et de citoyen, ce commencement de révolution tendant la main à un commencement d'invasion, et regardant bien en face les députés de la gauche : « Les Prussiens vous attendaient ! » s'écria-t-il. Puis il les compara au traître Bourmont, leur rappela le serment qui garantissait leur inviolabilité, déclara qu'à ses yeux l'ayant déchiré, ils n'étaient plus inviolables ; et que, s'il siégeait sur les bancs du gouvernement, ils passeraient le soir même en conseil de guerre.

On ne leur avait jamais parlé ainsi. Ils en parurent un moment pétrifiés, mais cela ne dura qu'une seconde. Après cet imperceptible temps d'arrêt, les exclamations, les objurgations, les vociférations, suivies d'applaudissements ironiques, ébranlèrent de nouveau les voûtes de la salle, et Arago-Stentor, de cette même voix supérieure à toutes les explosions, éclata en détonations successives : « A l'ordre ! A l'ordre ! » Malgré son insistance, M. Schneider lui refusa cette satisfaction, et alors s'engagea entre eux un colloque animé dans lequel l'impartialité du président eut l'avantage. Il répondait à son interlocuteur que, les violences étant égales des deux côtés, il lui faudrait rappeler tout le monde à l'ordre. Le fait est que, monté à ce ton, le conflit paraissait fort au-dessus des pénalités parlementaires.

C'est à ce moment précis que Jules Simon, s'avançant dans l'hémicycle, cria aux ministres :

— Nous sommes prêts, fusillez-nous !

Le geste, quoique superbe, parut un peu théâtral, parce qu'on était convaincu que ni M. Jules Simon ni ses amis ne couraient aucun danger, et que le long dialogue d'une minute entre Arago et le président avait déjà relégué dans le passé la menace de Granier de Cassagnac. L'instantané n'y était plus. Jules Simon avait quelquefois de ces élans tout ensemble spontanés et réfléchis. M. Schneider, peu ému, se contenta de dire : « N'insistons pas, messieurs, ne réjouissons pas l'ennemi ! » Depuis l'ouverture de la séance, l'ennemi avait eu de quoi se réjouir et au delà.

A dire vrai, *la déchéance*, autrement dit la substitution à l'Empire d'un gouvernement provisoire, dans lequel la Chambre exercerait le pouvoir exécutif, était déjà le désir plus ou moins avoué, la pensée maîtresse de l'opposition républicaine, appuyée d'une partie de l'opposition libérale.

Quelques orateurs parvinrent à se faire entendre au milieu du bruit. Le baron Jérôme David, sans nier les fautes commises, prêcha la concorde avec succès. « Laissez là vos querelles ! » criait-il, et on lui répondait par des acclamations. L'union, en face du péril national, s'imposait à toutes les consciences, comme le premier des devoirs. Aussitôt que le mot était pro-

noncé, un applaudissement presque unanime le saluait au passage ; mais la dispute recommençait immédiatement sur les personnes. Avant de rien faire, on voulait renverser le Cabinet.

L'ancienne majorité n'était pas loin d'y consentir et ne se révoltait que devant les propositions plus ou moins révolutionnaires de Jules Favre, d'Arago, de Picard et de Kératry. Ce dernier était peut-être le plus monté de tous. Décidément, il tenait à se faire pardonner ses récentes échappées belliqueuses et se plaignait amèrement d'avoir été trompé. Il imagina une nouvelle motion de déchéance qui souleva un violent tumulte. Il eut le plaisir d'entendre le président la qualifier d'inconstitutionnelle et obtint la faveur d'un rappel à l'ordre, qu'il avait manifestement souhaité.

De temps en temps, M. Émile Ollivier profitait d'une éclaircie pour répéter : « Les heures sont précieuses, messieurs ! » Ils le sentaient bien, mais la présence du ministère et son maintien, si provisoire qu'il fût, irritait les colères et impatientait les ambitions. Le marquis de Talhouet, qui ne se pardonnait pas d'avoir présidé la commission des crédits et d'avoir cru aux assurances du ministre de la Guerre, proposa un moyen terme. On se retirerait tout d'abord dans les bureaux pour examiner les propositions du gouvernement. Le débat sur les personnes viendrait tout naturellement au cours de cette étude, et on éviterait ainsi des discussions infiniment regrettables en face de l'étranger.

L'assemblée acceptait cette procédure ; M. Émile Ollivier y vit un arrêt de mort suspensif et ne cacha point qu'à ce lacet qu'on lui passait au cou, pour le serrer une heure plus tard, il préférait une condamnation sans délai et sans phrase. On ne voulut pas le prendre au mot et la proposition de M. de Talhouet fut adoptée. Il fallait maintenant s'en aller dans les bureaux et y nommer les commissions, auxquelles incomberait la lourde tâche d'organiser la défense nationale en votant les lois de détresse présentées par ce gouvernement qui ne tenait plus qu'à un fil. Pour tout le monde, ces propositions *in extremis* étaient son testament.

La séance étant suspendue, M. Émile Ollivier quitta la salle et se retira, moins accablé de sa chute que du malheur de la patrie, dans le salon qui précède la Bibliothèque, et qu'on appelait alors le salon du *Mazeppa*, parce que le *Mazeppa* d'Horace Vernet en est le plus bel ornement. Il a changé souvent de destination. C'est là que fonctionne aujourd'hui le service de la distribution des imprimés. A l'époque, il servait de réfectoire aux secrétaires-rédacteurs, à qui la Chambre offrait un dîner quelconque, en échange d'un lourd supplément de travail qu'elle exigeait de leur zèle. C'était une correction d'épreuves qui, après les grandes séances, nous tenait quelquefois jusqu'à minuit, sans profit pour personne, car les journaux se plaignaient toujours, non sans quelque raison, de n'avoir pas notre *Analytique* en temps utile.

On avait installé en face du *Mazeppa* une grande table, où les plats nous arrivaient du dehors. Ce n'était ni bon ni mauvais, sauf les potages, résolument détestables. Combien de fois j'ai envié les odorants consommés que recevait de sa cuisine notre chef Maurel-Dupeyré, habitant du palais!

M. Émile Ollivier se jeta, à demi appuyé sur son coude et les jambes pendantes, au bord du large divan qui s'allongeait sous le *Mazeppa*. Son pantalon noir se retroussait, laissant voir la tige de ses bottes. Il paraissait profondément absorbé, lorsque le ministre de l'Intérieur, M. Chevandier de Valdrôme, qui était son ami personnel, s'approcha de lui et lui dit à voix basse quelques mots que je n'entendis pas, dans l'intention évidente de le remonter. Mais ce que j'entendis parfaitement, car je m'étais arrêté là, l'observant avec sympathie, sans qu'il y prît garde, c'est qu'il fit un geste découragé, accompagné de cette seule parole : *Finis Franciæ!* Nous n'étions pas nombreux autour de lui ; mais il y avait quelques personnes à distance. Le bruit se répandit immédiatement que le ministre avait dit : *Finis Galliæ*, et c'est sous cette forme que le mot fut colporté et commenté avec des gloses injurieuses, où l'on insinuait que M. Émile Ollivier considérait sa propre disgrâce comme la fin de la France. La variante, *Galliæ, Franciæ* semble

peu importante ; mais l'histoire aime les certitudes. Or, j'y étais, j'ai vu et entendu, M. Émile Ollivier a dit en latin moderne : *Finis Franciæ.*

Quelques années plus tard, ayant eu l'occasion de raconter la scène dans le *Figaro,* il contesta et son geste et son mot ; et alors je dus lui rappeler jusque dans leur plus infime détail, telles que je viens de le faire, toutes les circonstances de ce douloureux incident, et l'arrivée de son ami, et le *Mazeppa,* et le pantalon relevé sur la tige d'une de ses bottes, et avant tout le *Finis Franciæ* qui est caractéristique. S'il y a vu, comme je le crains, une intention désobligeante à l'égard d'un homme tombé dont nul plus que moi (cela saute aux yeux) n'a honoré le caractère et le talent, il s'est profondément trompé.

Ces malentendus sont assez fréquents. Ici, comme ailleurs, je n'ai obéi qu'à l'amour de la vérité vue et saisie sur place. Il est fort possible que, dans le tumulte de cette journée qui fut peut-être la plus cruelle de toute sa vie, dans l'embrasement de son cerveau, dans le bouillonnement de sa pensée, dans le battement de ses tempes, M. Émile Ollivier ait oublié ce rapide aparté ; quant à moi, je l'ai rétabli dans sa rigoureuse exactitude, mais mon respect inaltérable demeure acquis à cet homme infortuné, qu'une impitoyable fatalité a poursuivi jusqu'à le faire survivre à tous ses rêves, et qui méritait peut-être de nous arrêter, comme un barrage humain, sur la pente de la décadence.

A l'heure où je transcris, témoin sincère et scrupuleux, ce que je puis appeler mes notes d'audience, je sais nombre de gens qui ne regardent plus le *Finis Franciæ* comme une trop aventureuse prophétie. Je veux mourir convaincu qu'ils ont tort.

La séance, interrompue à trois heures et demie, fut reprise à cinq heures trente-cinq sur un fort coup de sonnette du président. L'attente avait paru longue et la curiosité tournait à la fièvre ; qu'allait-il se passer? A l'intérieur, on semblait un peu moins agité, la fatigue se faisait sentir, mais la foule grossissait

aux grilles, et des gens un peu débraillés, descendus des faubourgs, commençaient à répandre de mauvais propos dans les groupes. De temps en temps, quelque député de l'opposition se détachait de la Chambre, allait à eux et les invitait au calme ; le manège était fort remarqué. C'était comme la première répétition d'une tragi-comédie dont je devais n'être témoin que trois semaines après. Ernest Picard, avec sa grosse figure, se multipliait.

A peine remonté au fauteuil, le président Schneider rappela qu'il avait reçu trois ordres du jour motivés : une motion de déchéance, bientôt retirée, ou plutôt ajournée, de Jules Favre ; une motion de défiance présentée par M. La Tour du Moulin, et enfin un troisième papier, signé Clément Duvernois.

L'évincé du 2 janvier avait enfin trouvé sa belle. J'avais vu de près, tant à la Chambre qu'au *Peuple*, s'amasser dans son cœur un désir de vengeance qu'il ne dissimulait guère. Il l'avait dit, crié lui-même : « Nous choisirons notre heure ! » Il détestait maintenant son ami Émile Ollivier et conspirait ouvertement contre lui. Or, l'heure était venue. Pendant la suspension de séance, il m'avait glissé à l'oreille ce simple mot : « Vous allez voir ! » Ce fut l'affaire de quatre minutes et de deux votes sans scrutin. Jamais peut-être on n'a renversé aussi vite un gouvernement. Ils n'eurent qu'à souffler dessus. Il y mit d'ailleurs lui-même une certaine bonne volonté.

Le président se lève. Il lit d'abord la motion de défiance rédigée par la cabale des importants, dont La Tour du Moulin était le chef et peut-être le seul membre. On la rejette. Il lit ensuite l'ultimatum, savamment équivoque, de Clément Duvernois :

« La Chambre, décidée à soutenir un Cabinet capable de pourvoir à la défense du pays, passe à l'ordre du jour. »

On se regarde. De quel Cabinet s'agit-il ? M. de Jouvencel réclame des explications. Le président Schneider, apparemment dans le secret, lui répond que ce texte ambigu est parfaitement clair. « Clair ! réplique l'honnête Jouvencel, pour moi, il signifie

que la Chambre juge le Cabinet actuel capable d'organiser la défense du pays ! » Mais ses voisins sont moins naïfs. De toutes parts, on lui crie : « Non ! Non ! » et on le force à se rasseoir.

Un bon tour à jouer à Duvernois, si M. Émile Ollivier l'avait voulu, était de déclarer qu'il acceptait cette rédaction ; mais on n'en était plus aux petites niches parlementaires, et la droiture naturelle de M. Émile Ollivier ne s'en accommodait point. Il rassure d'un mot le bon Jouvencel : « Le gouvernement repousse cet ordre du jour ! »

C'était tomber fièrement ! Du moment que M. Émile Ollivier repoussait la proposition, la Chambre, qui n'attendait que cela, s'empressait de l'adopter à mains levées, sans autre forme de procès ; l'Empire libéral était mort !

Après le vote de la motion Duvernois, M. Émile Ollivier sollicita de la Chambre un quart d'heure de suspension, qu'elle accorda gracieusement à sa victime. Il sortit avec les autres ministres et reparut en effet vingt minutes plus tard. Tous les yeux se fixèrent sur lui, bien qu'on fût averti de ce qu'il allait dire.

Jules Favre, poursuivant son idée, demandait l'armement immédiat de tous les Parisiens et la création d'un Comité de défense pris dans le sein même de la Chambre. Celle-ci fit aux deux propositions un sort différent ; la première était fort dangereuse, comme on le vit plus tard, elle fut votée sans débat ; la seconde parut inconstitutionnelle et ne recueillit que 53 voix contre 190. La majorité reculait encore devant toute apparence d'usurpation.

C'est à ce moment — il était six heures vingt minutes — que M. Émile Ollivier annonça la retraite du ministère. Il y mit des formes, sur lesquelles, le principal étant obtenu, personne n'eut envie de chicaner.

L'Impératrice régente acceptait la démission des ministres, et M. Émile Ollivier déclarait, en son nom, qu'avec l'assentiment de l'Empereur elle avait donné mission au général comte de Palikao de composer un Cabinet. A ce nom, la gauche murmura. Le général Montauban, comte de Palikao, n'était pas

populaire auprès d'elle et son favori s'appelait Trochu; mais les bravos de la majorité couvrirent ses rumeurs et redoublèrent lorsque M. Émile Ollivier, visiblement soulagé, promit au ministère nouveau, quel qu'il fût, son appui « le plus ardent, le plus fidèle et le plus dévoué ».

Son rôle politique était fini.

CHAPITRE XXX

LES VINGT-SIX JOURS

Heureux début. — Baiser Lamourette. — Vive la France et vive l'armée! — Hommage aux vaincus. — Premiers dissentiments. — La permanence. — Prorogation des échéances commerciales. — Les passions politiques reprennent le dessus. — La motion Kératry contre le maréchal Le Bœuf. — Faveur du maréchal Bazaine. — Il est nommé commandant en chef de l'armée du Rhin. — Quel sera sur lui le jugement définitif de l'histoire? — Un finassier irrésolu et brave. — Bazaine et Palikao. — Le maréchal Le Bœuf sur le champ de bataille.
Trois favoris provisoires. — Palikao, Bazaine et Trochu. — M. Thiers triomphe. — Brandons de discorde. — Création d'un Comité de défense. — Nouvelles rares et obscures. — Borny, Gravelotte et Saint-Privat. — Il n'en est pas même question à la Chambre. — La dissimulation à l'ordre du jour. — Optimisme de commande. — L'opposition soupçonne la vérité. — L'armée de Châlons.

I

Ainsi finit cette mémorable séance du 9 août. Elle inaugurait une session de vingt-six jours qui fut l'agonie parlementaire de l'Empire. Comme Clément Duvernois passait près de notre banc, je lui dis : « Vous en êtes? » Il se contenta de sourire. A partir de ce moment jusqu'au 4 septembre, je fus suffisamment informé des grandes affaires de l'État par un homme dont la discrétion était le moindre défaut; j'avais un ministre dans ma manche, ou, si ce mot paraît trop ambitieux, j'étais dans la manche d'un ministre. Je ne tardai pas à me convaincre que ce général Palikao, cousu de vieille malice, était inférieur à une

besogne qui eût réclamé un Bonaparte, et que tout allait de mal en pis.

Le lendemain, mercredi 10 août, date fatidique, il commença les petites simagrées qui me mirent tout de suite en défiance. Je ne veux pas me faire plus perspicace que je ne le suis, et j'ai déjà fourni, ici même, trop de preuves d'aveuglement personnel pour qu'on m'accuse de prétention à la clairvoyance. Hélas ! j'en manquai autant que personne, dans toute cette comédie de cinq ans qui devait aboutir au plus affreux des drames. Mais je ne me laissai pas aller une minute à l'engouement que manifesta la Chambre, lorsque le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, y fit sa première apparition. Ils l'acclamèrent à gauche comme à droite, et il bénéficia pendant quelques jours de l'intérêt qui s'attache, dans une grande crise, au sauveur espéré. On ne doutait point de ses talents militaires, attestés par sa campagne de Chine, et on lui savait gré de n'être pas absolument dans les bonnes grâces de l'Empire. Il empauma la Chambre du premier coup par une sorte de rondeur et de crânerie bon enfant, à laquelle aucune assemblée française, populaire ou bourgeoise, n'a jamais résisté. Il trouva le mot, le trait d'union. Comme on se plaignait de ne pas entendre ses explications et qu'on lui criait : « Plus haut ! plus haut ! » il s'excusa de ne pas élever la voix : « Cela m'est impossible, dit-il, j'ai reçu il y a vingt-cinq ans une balle qui m'a traversé la poitrine, elle y est encore ! »

Personne ne se demanda comment cette balle pouvait être encore dans une poitrine qu'elle avait traversée. Un mouvement général de sympathie répondit au ministre. Entre le Corps législatif et lui, la glace était rompue. Elle ne tarda pas à se reformer ; mais ce jour-là on était de bonne humeur et presque aux embrassades. Il y eut comme un baiser Lamourette patriotique dès l'entrée en séance. On se souvenait des mauvaises querelles de la veille, et sans doute on en craignait l'effet sur le peuple, car chacun, la bouche en cœur, apportait le petit instrument de salut public qu'il avait inventé pendant la nuit. C'était comme une offrande sur l'autel de la nation.

Lorsque Forcade lut son rapport sur la loi militaire présentée *in extremis* par le ministère Ollivier avant sa mort, l'approbation tourna vite à l'enthousiasme. Forcade, lui aussi, avait trouvé le ton juste et la phrase qui porte : « Soyons unis pour être forts ! Comment les mains et les cœurs des pères ne se rapprocheraient-ils pas lorsque leurs fils partent ensemble pour les combats suprêmes? Cette fraternité de sentiments frappera l'étranger comme une victoire, elle décuplera la force de notre héroïque armée ! »

Je n'ai pas sous les yeux le texte absolument exact et ne veux point le rechercher à l'*Officiel*. Une citation ne pourrait qu'affaiblir la commotion électrique qu'en reçut la Chambre. Pendant plus de dix minutes, ce ne fut, d'un bout à l'autre, qu'un immense cri de : « Vive la France ! Vive l'armée ! » Je crus un moment que tout le Corps législatif allait s'enrôler. Positivement j'eus une sensation de 92, refroidie bientôt par une joute de surenchères, où la sincérité ne manquait certes pas, mais qui affaiblissait ce premier élan par une sorte de prolongation explicative et analytique.

La commission avait d'abord introduit dans son rapport un paragraphe spécial dans lequel le Corps législatif envoyait ses remerciements à l'armée et déclarait qu'elle avait bien mérité de la patrie. Le rapporteur s'étant plu à constater que la Chambre avait devancé ses commissaires dans cette profession de foi et d'admiration,

— C'est égal, interrompt Gambetta, dont le patriotisme commençait à s'échauffer, il faut maintenir le paragraphe !

— Oui, crie toute la Chambre, il faut le maintenir.

— Il sera maintenu ! répond M. de Forcade.

— Mais ce n'est pas encore assez. Il faut qu'il figure dans le texte même de loi, ajoutent des voix nombreuses.

— Il y sera en toutes lettres ! répond M. Schneider, ce sera l'article premier.

Il en donne lecture, et une clameur sympathique salue cet hommage aux vaincus. On semble espérer qu'il en fera des vainqueurs. Bien entendu, je me laisse aller moi-même à cette

illusion. C'est un beau moment, quoique un peu long, et un beau geste, quoique théâtral. La franchise y est, à défaut de la simplicité. Je m'y associais de tout mon cœur, lorsqu'un obscur député corse, nommé Piccioni, qui ne parlait pas souvent, le grava d'un juste mot :

— Aujourd'hui, nous sommes une Chambre française !

Le meunier du Cher, Girault, qui fut très longtemps sénateur de la République, se montra encore plus Français. Il s'empressa d'ajouter :

— Si nous enrôlions les séminaristes !

Gambetta, qui ne les enrôla pas, dit : « Très bien ! » La majorité refusa.

Je n'ai pas le souvenir que, dans mes quarante-deux ans de Chambre, une loi ait été votée avec une pareille unanimité et dans un tel emportement de fugitive allégresse.

Une demi-heure plus tard, on en rabattait. L'armement des gardes nationales ramenait les chicanes. Le rapport n'était pas prêt, et les ministres demandaient à être entendus et à se concerter entre eux, mais l'ancienne opposition jetait feu et flamme. Elle n'admettait pas que le gouvernement eût besoin de délibérer. En vain le ministre des Travaux publics, Jérôme David, en vain le ministre, présidant le Conseil d'État, M. Busson-Billault, objectaient qu'il n'y avait pas péril en la demeure et demandaient à examiner au moins le projet. Jules Favre, qui tenait d'autant plus à son idée qu'elle était détestable et lui préparait un long remords, répondait à ces hommes prudents : « Vous ne voulez pas armer les citoyens, voilà la vérité ! »

Ils le voulaient bien, mais avec les précautions nécessaires, et finalement une grosse majorité leur donna raison. La séance fut renvoyée au lendemain et l'armement de la garde nationale se trouva ainsi retardé de vingt-quatre heures.

M. Estancelin, fidèle en cela à une tradition révolutionnaire, aurait voulu que l'assemblée se déclarât en permanence.

Il en fit la proposition, qui ne fut repoussée qu'à égalité de voix, cent dix-sept contre cent dix-sept. La permanence ! Le mot sonnait bien aux oreilles républicaines, il flattait l'amour-

propre d'une Chambre que le péril national invitait à prendre les grandes attitudes de la Convention. « La permanence ! » criait, au milieu du bruit, Emmanuel Arago. On n'en eut que l'équivalent. Busson-Billault leur tourna la chose en douceur, et il fut entendu que, pour être en mesure de répondre à toutes les convocations urgentes, les députés de la France ne s'éloigneraient pas de Paris. Indépendamment des préparatifs militaires, nombre d'improvisations importantes s'imposaient à un rapide examen, et, notamment, la prorogation des échéances commerciales.

Question épineuse ! Elle ne fut résolue que deux jours après, de façon raisonnable et pratique, sur un projet présenté par le ministre du Commerce, Clément Duvernois, qui fit là son apprentissage. Il apprenait très vite. Cependant, si bon élève qu'il fût, je me figure qu'il dut s'en rapporter aux lumières de son collègue des Finances, M. Magne.

A la naissance de l'Empire libéral, n'avait-il pas juré de n'être jamais ministre avec lui? Mais le malheur commun les avait rapprochés. Au reste, il ne se targuait pas d'une compétence exceptionnelle en ces matières. Il avait quelquefois prorogé les échéances de ses propres billets par des moyens onéreux ; mais c'était tout. Dans tout le cours de la discussion, il se tint sur la défensive : « Faites ce que vous voudrez, répétait-il sans cesse, mais faites quelque chose. Ce que vous aurez fait sera bien fait ; on ne vous demande que d'agir. »

C'était se tirer d'affaire à bon compte, et il en riait volontiers avec moi dans l'intimité. Jamais homme n'a moins posé pour les airs graves. Ce fut en réalité M. Magne qui défendit le projet contre certaines hardiesses de M. Germain et surtout contre les fantaisies de quelques financiers visionnaires.

Ces affaires-là marchaient assez rapidement, mais les beaux serments étaient déjà oubliés, et les passions politiques reprenaient à chaque instant le dessus. Le 10 août, à propos de la levée en masse, on s'admirait, on se congratulait, on se serrait les mains et la taille comme des adversaires à jamais réconciliés, et le lendemain, dès l'ouverture de la séance, M. de Kératry

réclamait la nomination d'une commission d'enquête, qui appellerait à sa barre le maréchal Le Bœuf. Il ne cachait pas son intention de l'envoyer au bagne. Cette allumette eût suffi pour faire sauter la poudrière, si on ne se fût hâté de mettre le pied dessus, mais elle montrait assez l'état d'esprit d'une minorité enragée d'usurpation, qui rêvait déjà d'instituer dans la Chambre un tribunal révolutionnaire.

On le sentit, il y eut comme un mouvement de révolte chez un certain nombre de députés. Le général Lebreton, redressant sa haute taille, rappela les échafauds de la Terreur, et les amis mêmes de M. de Kératry, entre autres M. de Choiseul, qu'on savait inspiré par M. Thiers, combattirent respectueusement la dangereuse proposition. Le Corps législatif l'eût repoussée par la question préalable, si quelques timides, attentifs à ne froisser personne, n'eussent préféré un simple ajournement, qui ne termina point la querelle.

On voulait savoir à tout prix, et cette curiosité était assez naturelle, si l'Empereur commandait encore l'armée et si le maréchal Le Bœuf était toujours major général. De l'Empereur, on ne disait trop rien, un reste de respect enchaînait les langues, mais on se rattrapait sur le maréchal. La voix glapissante de Guyot-Montpayroux dominait le tumulte. Il exigeait du gouvernement un *oui* ou un *non* positif. Le général Palikao se décida enfin à parler, et son langage ne dissipa pas complètement la prévention instinctive que ses premières explications sur la faiblesse de sa voix avaient fait naître dans mon esprit. Il est bien vrai qu'on l'accablait de questions souvent absurdes, mais il avait une peine infinie à y répondre sans ambages et nettement. Montpayroux lui demandait deux choses : si le maréchal Le Bœuf restait major général, et si le maréchal Bazaine était le commandant en chef de l'armée. Au lieu de deux réponses, il ne lui en fit qu'une : le maréchal Bazaine commandait en chef l'armée du Rhin. Ce n'était pas encore vrai.

Ce Bazaine, que Jules Favre allait appeler « notre glorieux Bazaine », jouissait alors à la Chambre d'une faveur extraordinaire, presque incompréhensible. La pensée s'arrête avec une

gêne douloureuse devant cette figure énigmatique. Pour moi, après les enquêtes, le procès, la condamnation, après tout ce qu'on a rassemblé de documents sur sa personne et bâti de conjectures sur sa conduite, Bazaine reste indéchiffrable. Il l'était peut-être pour lui-même. A-t-il jamais bien su ce qu'il voulait et ce qu'il attendait? Conscience flasque, visqueuse, comme son visage, flottante comme son graisseux embonpoint, intelligence compliquée et finassière, caractère entortillé, astucieux, mais sans décision; un de ces hommes qui s'avancent tout doucement jusqu'au Rubicon, mais qui ne le passent jamais; plus d'aplomb que d'énergie et plus d'insolence que d'audace; rien d'un soldat que la bravoure. Il en avait à revendre et on aurait pu dire de lui à Gravelotte ce que Napoléon disait de Henri IV à Fontaine-Française : « Bon capitaine de cavalerie! » On lui a supposé toutes les ambitions, y compris d'être empereur et de remplacer Maximilien au Mexique ou Napoléon III en France. Que ses rêves aient été jusque-là, j'en doute. Un rôle d'arbitre convenait mieux à cette tête irrésolue, qui ne se retrouvait maîtresse d'elle-même que sur le champ de bataille.

Par un de ces hasards que combine peut-être une puissance inconnue, celle qui dispose du guignon et de la veine, entre Bazaine et Palikao les analogies étaient frappantes. Rusés et un peu bricoleurs tous les deux, j'ignore s'ils se connaissaient beaucoup avant ce coup du sort qui les mettait subitement en contact, Palikao ministre de la Guerre et Bazaine commandant en chef d'une grande armée; mais il me paraît bien que, s'ils s'étaient déjà pénétrés auparavant, ils devaient se méfier instinctivement l'un de l'autre, à moins de s'entendre et d'opérer comme deux compères, ce que les circonstances rendaient matériellement impossible.

J'en suis encore à me demander ce qu'avait fait Bazaine, admirable officier de troupe, mais médiocre général en chef, pour s'imposer ainsi à l'admiration et à la préférence du Corps législatif. A Melegnano, il avait enlevé le cimetière, au prix d'énormes pertes, à un ennemi qui battait spontanément en

retraite, imitant en cela l'inutile et meurtrière combativité de Lasalle à Wagram. Au Mexique, Forey lui avait laissé peu de chose à faire et on sait qu'il dut surtout employer son principal effort à ramener Maximilien, qui ne revint pas. Enfin, à l'armée du Rhin, dont il allait devenir le chef, on lui reprochait d'avoir ménagé son 3e corps au point de laisser écraser, à côté de lui, son *camarade* Frossard, dans cette désastreuse journée de Forbach, qui aurait dû être une victoire. Et l'Histoire n'a pas démenti cette accusation, fréquente entre généraux français. Qu'on se rappelle Niel et Canrobert après Solférino ! La vérité est que Frossard, officier du génie, général plus instruit que la plupart de ses collègues, avait le tort d'être le précepteur militaire du Prince impérial et qu'on n'était pas fâché d'infliger une petite leçon à ce favori du château.

Tels étaient donc les titres de Bazaine lorsque toute la gauche de la Chambre et une forte partie du centre libéral réclamaient impérieusement sa présence à la tête de l'armée du Rhin. La satisfaction que Palikao leur procura en leur annonçant que le gouvernement — où était-il le gouvernement, à Paris ou à Metz? — se rendait à leur désir, se traduisit par des bravos singulièrement téméraires. Quant au remplacement du maréchal Le Bœuf, comme major-général, si, à ce moment, le ministre n'en parlait pas, c'est sans doute que la chose n'avait pas encore de caractère officiel, mais on savait fort bien que le maréchal Le Bœuf avait résigné sa fonction. Il était maintenant au *feu*, comme ne manquèrent pas de le dire ceux qui combattaient la motion Kératry, et il s'y conduisait en héros coupable qui veut mourir (1).

La véritable raison de cette supériorité que le Corps législatif attribuait au maréchal Bazaine, et de ce penchant manifeste à le surfaire, était, à mon avis, moins militaire que politique. Le bruit s'était répandu qu'il parlait de l'Empire avec une certaine

(1) On a raconté que, dans un des combats livrés par l'armée enfermée dans Metz pour tâcher d'en sortir, le maréchal Le Bœuf, en grand uniforme, se tenait aux premiers rangs, appelant sur sa personne l'attention des Prussiens. Le voyant s'exposer ainsi, un de ses officiers d'ordonnance lui tendit un revolver et lui dit : « Tenez, maréchal, ce sera plus tôt fait ! » La mort ne voulait pas de lui.

indépendance, qu'il en était assez mal vu, et qu'il ne se gênait pas pour blâmer, comme embarrassante, même comme dangereuse, la présence de l'Empereur à l'armée du Rhin. Il n'en fallait pas davantage pour lui assurer du crédit auprès d'une opposition qui avait accepté Palikao sur des garanties aussi vagues et qui allait bientôt, sur des renseignements plus sûrs, honorer Trochu d'une égale faveur. La majorité aurait pu rechercher sur quoi reposait, dans le passé de Bazaine, cette réputation, cette glorification, dont Jules Favre lui faisait si bénévolement hommage, mais elle n'y songeait pas. Elle acceptait chat en poche ce prétendu sauveur, auquel ses bajoues tombantes et ses petits yeux chinois, presque fermés, donnaient l'apparence d'une vieille femme déguisée en général.

M. Thiers, plus avisé que ses voisins, se réservait, laissant faire et dire, mais il profita néanmoins de l'occasion pour glisser là, dans un de ces petits discours à côté où il excellait, une explication, une apologie de sa résistance à la guerre. C'était sa manie d'avoir toujours eu raison, même si l'événement lui donnait tort. Il enrageait quand on osait insinuer qu'il n'était pas infaillible et qu'on en donnait pour preuve son fameux pronostic sur l'avenir des chemins de fer. En lui rappelant ce désobligeant souvenir, on était sûr de le faire monter comme une petite soupe au lait. Quelques-uns en firent le pari et le gagnèrent. Mais là, sous le coup de nos premiers désastres, il avait beau jeu. Il insista sur ce grand aveuglement qui nous avait poussés à la guerre et à l'abîme. La guerre! pourquoi donc, quinze jours auparavant, s'y était-il opposé de toutes ses forces? « Parce que la France n'était pas prête. » Il ne l'avait pas dit; il ne pouvait pas le dire; mais il le savait, lui!

Une nuance d'égoïsme perçait dans cet orgueilleux panégyrique. Et pourquoi donc, s'il le savait, ne pouvait-il pas le dire? N'était-ce pas, au contraire, le vrai, le seul moyen d'empêcher ce qu'il considérait comme une folie? Et comment son patriotisme ne l'avait-il pas averti qu'il était beaucoup plus dangereux de se taire que de parler?

Je m'étonnais que personne n'en fît la remarque; mais il

était sur ses gardes et sut caresser adroitement la fibre nationale rendue encore plus sensible par d'aussi cruelles déceptions. Il fallait bien, disait-il, que la France ne fût pas prête pour avoir succombé dans une rencontre où elle n'était aux prises qu'avec une seule nation. L'Europe ne trouvait pas d'autre explication à ses revers. M. Thiers, qui ne s'oubliait jamais lui-même, en arrivait à rejeter toute la faute sur la préparation insuffisante et sur la direction incapable. Il obtenait ainsi l'effet qu'il avait cherché et la conclusion qui lui tenait au cœur : « J'avais raison ! » Pour ma part, je trouvais qu'il s'était ménagé un triomphe trop facile, que cet éternel plaidoyer *pro domo*, qui était son faible, venait hors de propos, et, que tous comptes faits, M. Thiers n'avait eu raison qu'à moitié. Mais les peuples vaincus n'en cherchent pas si long ; vingt-sept départements de la France écrasée le récompensèrent bientôt de sa demi-clairvoyance.

II

A la séance du vendredi 12, on eut la confirmation par une dépêche de l'Empereur, dont le comte de Palikao donna lecture à la Chambre, que le maréchal Le Bœuf n'était plus major-général ; mais on conclut que l'Empereur était toujours à l'armée, ce qui ne laissait pas que d'inquiéter beaucoup de sincères bonapartistes. Le ministre fournit quelques renseignements sur les renforts qu'il préparait. Avant quatre jours, deux nouveaux corps d'armée, chacun de trente-cinq mille hommes, seraient devant l'ennemi. Gambetta le félicitait avec effusion de cette activité et lui disait : « Vous avez une grande gloire à conquérir. » On ne lui avait pas encore fait si bon accueil. Il en profita pour demander la permission de s'en aller. Son travail le rappelait au ministère, mais évidemment il ne se plaisait pas dans l'atmosphère de la Chambre. Elle le gênait, l'oppressait et il s'en éloignait autant que possible, comprenant sans

doute qu'il aurait bientôt maille à partir avec « ces gens-là ». Il n'avait, à aucun degré, le tempérament parlementaire.

Dans cette séance on commença à parler des espions, des précautions à prendre contre les étrangers, contre les Allemands résidant à Paris et qu'on appelait déjà les Prussiens de Paris. On revint aussi sur l'enrôlement des séminaristes et des congréganistes, qui était l'idée fixe du meunier Girault. M. Jules Simon, stimulé par les pétitions de ses électeurs, avait la même pensée, mais il l'exprimait avec une déférence qui dépassait les moyens de son collègue. Enfin l'opposition de gauche se plaignit du peu d'empressement qu'on mettait à armer les gardes nationaux.

Le lendemain 13, les vrais dissentiments commencèrent, ou plutôt le feu qui couvait toujours sous la cendre se ralluma. Le goût d'usurpation naturel à toutes les assemblées politiques en temps de crise se manifesta par une motion de défiance et de discorde. Il y avait toujours au garde-manger, réservée pour la bonne bouche, une proposition révolutionnaire de Jules Favre, qui, vraiment, dans cette période de sa vie, commit des fautes bientôt expiées et se montra le plus étourdiment rancunier des hommes. Quelques-uns de ses compères, stylés par lui, demandaient dans ce papier incendiaire la création d'un Comité de défense qui serait pris dans le Corps législatif.

On ne pensait presque plus à cet embryon d'anarchie, lorsque Gambetta et Picard qui ne pouvaient pas se souffrir, mais qui conspiraient chacun de leur côté, demandèrent presque ensemble que la proposition, bien que déjà condamnée par un rapport sommaire de la Commission d'initiative, devînt l'objet d'une discussion sérieuse dans les bureaux. « Qui donc s'y opposerait? disait Picard. Moi! répondit Palikao. » Il réclama, pour le nouveau ministère, une liberté absolue et offrit sur l'heure sa démission. Il exigeait toute la confiance, ayant toute la responsabilité, et, si l'on contestait, il ne demandait qu'à s'en aller. Le moment n'était pas venu, et il n'y avait pas de danger qu'on le laissât partir. Le vieux renard le savait bien ; il était d'ailleurs dans son droit et dans le bon sens.

Guyot-Montpayroux, qui soignait et préparait ses mots, se contenta d'une antithèse : « Êtes-vous les ministres de la Chambre ou des Tuileries? » Et Gambetta s'empressa d'enchérir : « Il faut savoir si nous avons fait notre choix entre le salut de la patrie et le salut d'une dynastie ! » Un applaudissement parti des tribunes coupa le dialogue. Des connivences apparaissaient déjà entre ceux d'en haut et ceux d'en bas. « Nous ne discuterons pas sous la pression du dehors ! » dit bravement M. Schneider, et il donna l'ordre aux huissiers d'expulser les perturbateurs. La séance resta suspendue pendant quelques minutes. En réalité, c'était un petit prologue du 4 septembre ; on s'essayait. M. Schneider joignait la prudence au courage. Il reprit bientôt sa place au fauteuil, jeta un coup d'œil vers les tribunes et, de sa voix la plus conciliante : « Elles sont calmes maintenant, dit-il, nous pouvons délibérer. » Les délinquants étaient restés dans le couloir, ils rentrèrent, mais ils furent un peu attrapés lorsque la Chambre décida de se former en comité secret.

Il ne sortit pas grand'chose de ce huis clos ; on aurait pu décréter, toutes portes ouvertes, qu'un Comité de défense, dont deux ou trois membres seraient pris dans la Chambre, aiderait le gouvernement de ses lumières. C'est à cet expédient qu'on s'arrêta et, si secrète que fut la délibération, elle n'était pas finie depuis cinq minutes que tout le monde, au dehors, en connaissait non seulement le résultat, mais le détail. Le huis clos parlementaire est toujours entrebâillé ! L'important n'est pas d'ailleurs ce qu'on y vote, mais ce qu'on y dit, et les paroles transpirent. Une espèce de procès-verbal était nécessaire ; on avait admis deux d'entre nous à rester dans la salle, la plume à la main, le doigt sur la bouche.

Le 14 août était un dimanche. Le Corps législatif tint à siéger ce jour-là, moins pour faire preuve de zèle que pour s'excuser de chômer, le lendemain 15, la fête de l'Empereur. Le mot n'en fut pas prononcé, mais ce dernier hommage à un souverain malheureux remplit de tristesse tous ceux à qui les haines politiques avaient laissé au moins la pitié de l'*homo sum*. L'oppo-

sition ne la ressentit point, et dans le vote, quatre-vingt-deux voix se prononcèrent contre elle, sous prétexte de salut public.

La séance fut d'ailleurs très animée. Gambetta, qui se dessinait chaque jour, demanda une explication sur la rareté des nouvelles, qui étaient rares en effet et obscures, confuses, souvent contradictoires, présentées de façon à justifier toutes les inquiétudes. Ce dimanche 14 était précisément le jour de la bataille de Borny, dont il ne fut jamais question à la Chambre, non plus que de Gravelotte, le 16, et de Saint-Privat, le 18. En vain l'histoire, pour se renseigner, s'adresserait aux comptes rendus parlementaires, ces trois batailles n'y existent pas. C'est à peine si quelques députés, sur la foi de dépêches étrangères, y font une timide allusion. D'un bout à l'autre de la sténographie officielle, on ne trouve pas d'autre trace de cette trilogie tragique. Elle tient dans la chaîne de nos malheurs une place que Sedan seul a pu lui disputer, et personne n'en souffle mot à la Chambre. La retraite est coupée à l'armée française désormais enfermée dans Metz, et la chose passe sans difficulté, comme par prétérition. Il y a bien une dépêche de Bazaine sur ce Gravelotte que les Allemands appellent Rezonville, tandis qu'ils donnent le nom de Gravelotte à Saint-Privat. Le nouveau commandant en chef annonce qu'il a « livré bataille à toute l'armée prussienne entre Doncourt et Vionville », et on flaire une équivoque dans la façon dont il présente comme un succès cette mémorable rencontre. Il se garde bien d'annoncer que la marche en avant est interrompue et qu'il se replie sur ce Metz qui l'hypnotise.

L'occasion était bonne pour exiger de Palikao des explications précises ; il semble que personne n'y songea. On se contentait d'apprendre que le ministre de la Guerre formait, sous le commandement de Mac-Mahon, une nouvelle armée de cent mille hommes, qui se préparait à faire sa jonction avec celle de Bazaine ; on ne disait pas si elle marchait à sa délivrance ou simplement à sa rencontre. Je suis porté à croire que le gouvernement n'en savait rien lui-même, car il n'avait aucun intérêt à le cacher, et certainement Duvernois me l'eût dit.

Or, il ne parlait toujours que de jonction. Palikao, sans doute, mieux averti, se répandait en propos rassurants et ne laissait rien percer de ses inquiétudes. Il y avait entre Bazaine et lui une concurrence de dissimulation à laquelle la prétendue crainte de renseigner l'ennemi laissait des facilités exceptionnelles. Ils étaient aussi enclins et aussi habiles l'un que l'autre à falsifier la vérité; mais le patriotisme environnant les y aidait, et ils en profitaient pour leur politique. On se faisait un devoir de ne pas trop les presser; quelques-uns peut-être savaient ou avaient peur de savoir.

Soit qu'il devinât chez le gouvernement ce penchant au mystère, soit qu'il se défiât des dépêches manifestement arrangées, que l'on se communiquait entre collègues, Gambetta réclama plus de lumière au moment même où, par une coïncidence qui fait honneur à sa sagacité, se portaient les coups décisifs. Les bruits les plus alarmants circulaient, le télégraphe était coupé, les trains ne marchaient plus que par des crochets inexplicables; on voyait des uhlans partout et ailleurs encore, tandis que l'armée de secours était toujours à Châlons, avec l'armée prussienne dans son flanc.

Les informations et les démentis se succédèrent à quelques heures d'intervalle; mais il y avait un désastre, une honte dont on ne pouvait plus douter : Nancy avait été visitée et taxée, sans coup férir, par quatre uhlans.

Gambetta se déclarait consterné et espérait rencontrer sur tous les bancs de la Chambre une consternation égale à la sienne. Il eût voulu trouver ses collègues plus alarmés et surtout plus irrités. Entre lui et Achille Jubinal, de sa nature peu endurant, s'éleva un vif colloque, où il n'eut pas le dessus. Il s'en vengea sur le gouvernement, qu'il accusa d'ineptie, de duplicité et presque de trahison, au moment même où les boulets de Borny arrivaient jusqu'aux forts de Metz. La belle union des jours précédents était dénoncée et semblait rompue à jamais.

Duvernois répondit à Gambetta, mais mollement, en accusé qui se défend, bien plus qu'en lutteur qui fonce. Que reprochait-on aux ministres? Leur incapacité. Qu'on en prît d'autres?

Une injuste défiance de la Chambre? Quand donc avait-on pratiqué plus loyalement le gouvernement parlementaire? L'absence de nouvelles? Était-ce leur faute, s'ils ne pouvaient en donner, n'en recevant pas.

— « Vous en avez, mais vous les cachez ! s'écria Estancelin. Tout le monde les a vingt-quatre heures avant vous, je les ai, moi ! »

On commençait à douter de la sincérité des ministres. Ils lancèrent à la tribune leur garant, Jules Brame, député du centre gauche, qui avait du feu et qui soutenait son éloquence un peu désordonnée de forts coups de poings sur sa poitrine. Il jura ses grands dieux que les intentions du gouvernement étaient pures. Le Cabinet dont il faisait partie n'était pas un cabinet politique, mais un ministère de défense nationale, chargé uniquement d'armer la France, et il se porta fort pour tous ses collègues, y compris M. Henri Chevreau, ministre de l'Intérieur, et celui de la Guerre, le comte de Palikao.

Alors Magnin et Arago l'interrompirent : « Il y a des ministres à qui on ne dit pas tout, mais M. Duvernois qui est un favori, doit tout savoir. » Cela voulait dire apparemment que Duvernois était un malin et Jules Brame un gobeur. Ils protestèrent tous les deux. Brame finit cependant par avouer que les nouvelles étaient reçues d'abord par Chevreau et Palikao. Il n'ajouta pas que ces messieurs devaient en garder quelques-unes dans leurs poches. La vérité est qu'ils en attendaient toujours une bonne, qui ne vint jamais. Brame termina sur un appel désespéré à la concorde et chacun s'en alla chez soi rêver à la Saint-Napoléon. Le surlendemain 16, quand ils se retrouvèrent, on se battait à Gravelotte.

A chaque séance les pétitions pleuvaient, d'une édifiante monotonie. Armer les gardes nationaux et envoyer les séminaristes à la frontière ! C'était déjà l'esprit du temps, les curés sac au dos ! Ce sentiment s'est développé depuis. Keller, averti et renseigné, fit observer que les deux armées étaient aux prises depuis trois jours et qu'il fallait, avant tout, avoir des nouvelles.

Alors Palikao se décida à en donner, qui étaient fausses. Il n'y avait pas eu, à proprement parler, de bataille, mais des engagements partiels, désavantageux pour l'ennemi, qui avait été forcé d'abandonner la ligne de retraite de l'armée française ! La route restait libre de Metz à Verdun ! Les Prussiens s'étaient rabattus sur Commercy, etc... Ces informations, sans être absolument officielles, venaient d'une source habituellement très sûre, la gendarmerie... « Et puis, n'est-ce pas, messieurs, vous n'exigez pas d'autres détails? Vous ne voudriez pas me retenir plus longtemps? — Non ! Non ! »

C'était la méthode de Palikao. Il se retirait ensuite, les yeux à demi fermés, applaudi.

Ce jour-là, Jules Ferry fit mine d'insister. On lui cria : « Vous n'êtes pas Français ! » Arago avait une idée à laquelle il tenait beaucoup : il voulait que la Chambre siégeât tous les jours sans désemparer, du matin au soir, et il arrangea cela en antithèse : « Nos soldats sont en permanence devant l'ennemi, soyons en permanence au Corps législatif ! » Quand ils s'en allèrent, vers trois heures, la bataille de Gravelotte était perdue, et tous les mouvements ordonnés pour la rentrée sous Metz.

En réalité, on voyait venir l'agonie et on demandait tous les jours aux médecins, qui soignaient le malade, un bulletin de santé dont on aimait l'optimisme sans y croire. Cette consultation quotidienne ressemblait à la note qu'on trouve dans les journaux, lorsque, pour rassurer les familles, ils annoncent à six heures du matin qu'un illustre mourant a passé une meilleure nuit, et que, à six heures du soir, il leur faut constater le fait brutal, « il est mort ». Le public ne s'y trompe plus.

CHAPITRE XXXI

L'AGONIE

Progrès de la révolution à l'intérieur. — Tentatives d'émeute. — Le pompier de la Villette. — Les vrais coupables. — Secrètes complicités. — Le lendemain de Gravelotte. — L'incertitude se prolonge, habilement entretenue. — Trochu gouverneur de Paris. — La duplicité de Palikao. — Mensonges rassurants. — Bazaine enfermé dans Metz. — Situation de l'armée du Rhin. — Celle de Châlons marche à sa délivrance. — Palikao change son plan. — Tout pour la jonction. — On complète la défense de Paris. — Querelles quotidiennes à la Chambre. — Essais d'usurpation parlementaire. — L'opposition rêve d'un comité. — Le ministère offre sa démission. — Physionomie du Corps législatif. — La motion Kératry. — Celui-ci propose la création d'un Comité de défense. — Succès oratoire de Buffet. — M. Thiers rapporteur. — Le nouveau plan de Palikao.

Les choses se gâtaient également à l'intérieur, la révolution s'apprêtait. Ce même dimanche 14 août, pendant que les Prussiens rivaient, à Borny, le premier anneau de la chaîne où devait s'étrangler Bazaine, les blanquistes parisiens risquaient une petite émeute à la Villette et y tuaient un pompier, pour s'emparer d'une caserne. Cette tentative de guerre civile, facilitée par les préoccupations de la guerre étrangère, ouvrit les yeux les plus fermés, et la population honnête s'en indigna comme d'un crime de lèse-patrie, mais, dans le premier moment, la Chambre n'y vit goutte. Elle en accusa des étrangers, des espions prussiens, et cette obsession de l'espionnage, qui, pendant le siège, ôta le sommeil à Paris, commença dès lors à

lui tourner la tête. Il aurait fallu expulser, et au besoin exécuter en masse, quiconque ne prononçait pas correctement le *schibboleth* français.

Il ne fut pas un moment question des blanquistes qui avaient monté le coup. Les députés de la gauche semblaient encore plus pressés que les autres d'en finir avec cette racaille germanique et cosmopolite qui venait nous braver jusque dans Paris et assassiner nos pompiers, si populaires. Au besoin, ils l'eussent lynchée. Celui de la Villette a laissé son nom à l'incident. Ce fut Palikao lui-même qui se chargea de modérer l'ardeur parlementaire. Il promit que la justice, à l'égard de ce ramassis de brigands, serait aussi expéditive que possible; le conseil de guerre était prêt; mais enfin on ne pouvait les condamner sans les entendre; il fallait, en tout état de cause, les juger.

« Eh bien, jugez-les et faites vite! » lui criaient cent voix irritées, y compris celle de Gambetta.

Le ministre était sans doute mieux renseigné que ces impatients sur la nature de l'affaire et sur la personne des coupables; mais les plus montés surent bientôt, eux aussi, à quoi s'en tenir, car en quelques instants leurs dispositions parurent toutes changées. L'un d'eux, Jules Favre probablement, avait été averti sous main qu'il y avait parmi les accusés, la plupart Français, des gens qui travaillaient, comme lui, à la chute de l'Empire; des amis, des complices, qu'il désavouerait plus tard avec horreur, mais qui à ce moment-là suivaient un raccourci à côté de sa propre route. Un accident leur était arrivé, le mieux était de leur en épargner les suites. Aussi, le lendemain, lorsque les curieux demandèrent de leurs nouvelles: « Surtout, pas de précipitation! » interrompit vivement Jules Favre, protecteur de ces alliés inespérés qui s'appelaient Eudes et Chauvière. Le premier périt fusillé, comme général de la Commune; le second passa longtemps pour l'assassin du pompier de la Villette. Reconnu et apprécié, comme tel, par ses amis de la phalange blanquiste, il désavoua énergiquement cette gloire, le jour où il s'aperçut, dans une lutte électorale, qu'elle pouvait causer quelque dommage à sa candida-

ture. Par qui fut tué le pompier? Il est clair maintenant qu'à moins d'une confession *in extremis* on ne le saura jamais : un nom manque à l'histoire. A l'heure où j'écris, M. Chauvière siège encore, quoique fort malade, à la Chambre des députés, où il jouit de la considération générale (1).

M. Vaillant, pharmacien révolutionnaire, y siège aussi. Il devait être du complot ; il fut plus tard de la Commune, dont il signa, si je ne me trompe, les plus célèbres décrets. Rendu à la France par l'amnistie, il fut rendu à la Chambre par le peuple. La présence de ce droguiste dans le « temple des lois » me causa, la première fois que je l'y vis, une certaine impression, il ne m'y parut point à sa vraie place. Je ne sais plus quel député osa un jour lui en faire l'observation, mais il ne daigna même pas répondre, et Gambetta, alors président, rabroua rudement l'auteur de cette timide allusion au passé de M. Vaillant ; le peuple, qui, comme le feu, purifie tout, avait prononcé.

Ce froid anarchiste, seul détenteur des secrets et de la méthode du grand Blanqui, continue à représenter Paris. Impassible dans sa redingote râpée, impénétrable sous ses lunettes, il bredouille à voix basse des choses énormes qu'on écoute avec respect. Peu à peu, tous se sont inclinés, les victimes elles-mêmes. Lorsque M. Chaudey, le fils d'un journaliste assassiné par la Commune, fut nommé député de la Haute-Saône, je ne puis dire quel sentiment pénible j'éprouvai, pour lui, à le voir assis fort près des meurtriers de son père. Au début, il prit la chose assez mal, et quelques mots vifs que je lui entendis prononcer me donnèrent à penser qu'il se souvenait. Un peu plus tard, il fut élu secrétaire de la Chambre, et ma fonction de chef rédacteur me fit, au bout de l'estrade, son plus proche voisin. Je me rendis compte alors que, le temps et les exigences parlementaires ayant achevé leur œuvre, il avait oublié, ou pardonné. Je ne me permis pas de juger cette clémence, mais je me posai une question : « Que ferais-je, si c'était mon père qu'un de ces coquins eût tué ? »

(1) Il est mort réélu le 2 juin 1910.

Le pompier de la Villette, jeté ainsi en travers de mon chemin, m'a un peu éloigné du champ de bataille. C'est qu'aussi cet intermède, accompagné des discours de Jules Favre et de Gambetta, répand une étonnante lumière sur l'état des esprits dans ces tristes journées. Tout craquait au dedans comme au dehors. Ceux qui les ont vécu ne les oublieront jamais; ils en gardent non seulement l'impression, mais pour ainsi dire l'empreinte. Elles pèsent encore sur eux et leur courbent la tête, comme un cyclone, destructeur des moissons, voûte le paysan ruiné. Une atmosphère d'angoisse planait dans cette Chambre en fièvre, où l'on s'efforçait de lutter contre le destin. En y entrant, on respirait un air qui vous étouffait. Qu'allait-on apprendre? Qu'allait-on devenir? Quel nuage allait crever sur nos têtes?

On était arrivé au mercredi 17 août, le lendemain de Gravelotte. Les bruits les plus contradictoires recommençaient à circuler. En réalité, on n'espérait plus, mais on essayait encore de se tromper soi-même, et les plus découragés se berçaient d'un reste d'illusion, d'un mirage de victoire savamment entretenu par les mystérieuses réticences du gouvernement. Où étaient les Prussiens? Arrêtés sans doute, battus, repoussés, à moins pourtant, comme la nouvelle s'en était répandue, qu'ils n'eussent coupé la retraite à Bazaine et que leur marche sur Paris n'eût surmonté tous les obstacles.

Mais alors, où était Bazaine? Courait-il après eux? S'était-il replié sur Metz? On ne savait rien et le gouvernement lui-même semblait bien ne rien savoir. Quelques optimistes endurcis osaient appliquer le proverbe « pas de nouvelles, bonnes nouvelles » à une situation qui donnait à cette sottise le plus cruel démenti.

Cependant, on s'occupait déjà d'approvisionner Paris et de le mettre en bon état de défense. Il était entendu que l'effort du vainqueur viendrait se briser contre ses murailles. M. Thiers ne manqua pas de rappeler que la France les lui devait. Là encore, il avait eu raison contre tout le monde. Comprenait-on aujourd'hui le but et mesurait-on enfin l'importance de cette

barricade invincible, de ces fortifications si longtemps calomniées. Six mois après, lorsque la Commune les tourna contre lui et que l'armée de Versailles dut les reprendre, il exprima de nouveau l'admiration qu'elles lui inspiraient. On en fit même une plaisanterie : « Mes braves soldats, comme ils attaquent ! Mes bonnes murailles, comme elles résistent ! »

Dans la séance du 18 août, pendant que notre meilleure armée succombait encore une fois sous le nombre à Saint-Privat, Palikao apprit à la Chambre que le général Trochu était nommé gouverneur de Paris. Elle l'en félicita comme d'une victoire, n'ignorant pas que, pour confier ce poste d'honneur à un soldat désigné autant par son indépendance politique que par ses talents militaires, il lui avait fallu vaincre les préventions de l'Impératrice. Il persilla d'ailleurs ce gros événement de petites informations réconfortantes. Il n'avait pas, disait-il, de nouvelles extraordinaires, mais il en avait de bonnes. Steinmetz écrasé avait été obligé de demander un armistice pour enlever ses blessés et enterrer ses morts. Son corps s'était retiré à Saint-Mihiel pour opérer sa jonction avec l'armée du prince royal qui se dirigeait sur Bar-le-Duc ; mais toutes les correspondances le représentaient comme tellement abîmé que ce mouvement de concentration lui devenait impossible. Et ce n'était pas tout : « Vous avez entendu parler, messieurs, des fameux cuirassiers blancs de M. de Bismarck ; eh bien, des cuirassiers blancs, il n'y en a plus ! »

Cet enterrement général des cuirassiers blancs fit sensation, et Palikao continua. Partout les populations se soulevaient, des paysans organisés en francs-tireurs avaient tué dix dragons prussiens qui s'étaient aventurés dans un village. Modeste, il ne donnait pas cela comme un succès prodigieux, mais il recommandait l'exemple de ces braves à tous les Français. Ce qui confirmait l'échec de l'armée prussienne, c'est que la *Gazette de Prusse* se bornait à dire qu'on s'était battu le 16, sans un mot de plus.

Il ne l'avait pas lue, la *Gazette de Prusse*, mais quelqu'un qui l'avait lue à Bruxelles avait été frappé de cette

significative discrétion et l'en avait informé par dépêche.

L'idée ne lui vint pas que, si le journal prussien se bornait à enregistrer la rencontre du 16, c'est qu'elle était seulement, à ses yeux, la première moitié de la bataille décisive ; que l'armée prussienne avait poursuivi son offensive le lendemain, et qu'à cette heure même elle achevait sa victoire en enfermant Bazaine dans Metz.

La Chambre n'en demanda pas davantage, et lorsque le ministre prononça, en descendant de la tribune, la phrase sacramentelle : « Maintenant, messieurs, je vous demande la permission de me retirer, » elle l'accompagna de ses plus sympathiques bravos.

Cette séance du 18 août fut levée à trois heures trente-cinq, après une querelle sur la fabrication et le commerce des armes de guerre, si enfantine, que M. Thiers l'apaisa d'un mot : « Calmons-nous ! » Personne n'avait eu le moindre soupçon de ce qui se passait depuis trois jours.

Une quatrième journée s'écoula encore sans rien révéler de nouveau : mais de mauvais bruits, qui n'étaient pas de faux bruits, obligèrent le général Palikao, si peu bavard, à fournir un petit supplément d'explications. Il rassura la Chambre : « Tout allait bien ! »

Or, l'armée du Rhin avait livré le 16 à Gravelotte (Rezonville, disent les Allemands) une bataille sanglante, à la suite de laquelle son chef Bazaine s'était replié sur Metz. Le 18, elle en avait livré une seconde, encore plus meurtrière, et décidément malheureuse, à Saint-Privat (Gravelotte). Elle était maintenant bouclée, murée, dans Metz, et voici comment le chef du gouvernement racontait aux représentants du peuple français cet événement capital : les Prussiens battus se vantaient de leur défaite. Au lieu d'obtenir un avantage le 18, trois corps d'armée, qui s'étaient réunis contre le maréchal Bazaine, avaient été rejetés dans les carrières de Jaumont. Ah ! ces fameuses carrières de Jaumont ! Quel rôle elles jouèrent ce jour-là ! Elles produisirent le même effet que les cuirassiers blancs de Bismarck. Il est vrai que le narrateur ne se montrait

pas très affirmatif. Il s'en rapportait à l'autorité de différents renseignements qui lui paraissaient dignes de foi.

Tout cela ne me disait rien de bon. Je questionnais Duvernois, qui hésitait à répondre. Il ne m'avoua pas que la bataille était perdue ; il ne me dit pas non plus qu'elle était gagnée, mais seulement que nous y avions fait un horrible massacre de Prussiens, ce qui était vrai, puisque le roi de Prusse l'avait lui-même reconnu dans sa dépêche à la reine Augusta : « Saint-Privat a été le tombeau de la garde ! »

Il ne fut pas le tombeau de la garde impériale française qui ne donna qu'en très faible partie, et dont un héroïque effort eût pu changer la face des choses, si Bazaine n'eût volontairement négligé de donner des ordres à Bourbaki.

Je compris, aux sous-entendus de Duvernois, que c'en était fini de l'armée de Metz ; mais que l'on comptait toujours sur celle de Châlons pour se porter à son secours et faire sa jonction avec ce qui en restait. Seulement les Prussiens avaient aussi deux armées : celle du prince Frédéric-Charles qui bloquait Bazaine et celle du prince royal, qui marchait directement sur Paris ; trois même, en comptant celle du prince de Saxe qui n'avait qu'un crochet à faire pour se relier à celle de *notre Fritz*.

Je ne suis pas militaire, mais je n'avais pas besoin d'une sagacité exceptionnelle pour me rendre un compte exact des mouvements qui s'opéraient ainsi de part et d'autre et de la combinaison du général Palikao. A quatre-vingts ans de distance, la campagne de Dumouriez dans l'Argonne l'avait suggestionné. Les yeux fixés sur la carte, il étudiait des défilés qui n'ont plus d'importance aujourd'hui, et il espéra d'abord se servir de l'armée de Châlons pour y arrêter les Prussiens. Mais une vue plus exacte des choses lui fit bientôt abandonner ce premier plan. Il convint avec Mac-Mahon que celui-ci marcherait vers Bazaine, vainqueur ou vaincu, et laisserait le prince royal filer sur Paris. C'est ainsi que la fameuse *jonction* devint son principal objectif et que s'opéra pendant quelques jours ce mouvement parallèle et inverse d'une armée prussienne et

d'une armée française qui, marchant en sens contraire, semblaient réciproquement se fuir, afin d'arriver plus vite l'une et l'autre à leur but : Paris pour le prince royal ; Metz pour Mac-Mahon.

Mais ce paradoxe militaire n'était pas voulu par les deux chefs ; il résultait tout simplement de l'ignorance où ils étaient de leurs positions respectives. Je n'insiste pas. Tous les documents s'accordent sur ce point que l'armée prussienne piquait un peu à l'aveugle, droit devant elle, ayant absolument perdu le contact avec l'armée française. Quand elle le retrouva, les choses changèrent. Il n'entrait pas du tout dans les idées du maréchal de Moltke de laisser ainsi derrière lui les cent vingt mille hommes de Mac-Mahon. J'aurai bientôt à revenir sur ces marches et contre-marches, puisque nous approchons de Sedan ; mais je retourne bien vite à la Chambre. Je ne l'ai quittée un moment que pour interroger un ministre dont l'amitié me confia quelquefois de petits secrets, aujourd'hui connus, mais qui n'étaient pas tous alors des secrets de Polichinelle, notamment l'obstiné parti pris d'envoyer Mac-Mahon à Bazaine : la jonction !

La moitié des séances se passait à demander des fusils pour les gardes nationaux, surtout pour ceux de Paris qui en usèrent comme on sait. Quelques-uns toutefois se battirent fort bravement, à Buzenval et ailleurs contre l'ennemi, car il y eut de bons bataillons comme de bonnes sections sous la Terreur. Le colonel Langlois, blessé, porta longtemps son bras en écharpe. Le 106e, commandant Ibos, se distingua, pendant le siège, en délivrant l'Hôtel de Ville d'un commencement de Commune.

Après les premières manifestations de zèle, on s'était décidé à ne plus siéger le dimanche, et on en avait donné pour raison qu'il fallait bien laisser aux ministres un peu de répit pour travailler.

Le lundi 22 août, six jours après Gravelotte, quatre jours après Saint-Privat, Palikao se présenta à la tribune, la bouche enfarinée de bonnes nouvelles. Il les annonçait, mais il ne les

révélait pas, et pour cause : « Je ne puis vous les faire connaître, insinuait-il, vous comprenez pourquoi ! » Et la sottise parlementaire répondait béatement : Très bien ! Elles lui venaient du maréchal Bazaine lui-même, à la date du 19, et elles montraient chez ce vaincu subtil et sournois une confiance que Palikao déclarait partager, « connaissant sa valeur ».

En même temps la défense de Paris se complétait et quiconque oserait se présenter devant ses murs serait bien reçu !

C'était la dissimulation organisée, mais le soupçon commençait à se glisser dans les esprits, et bien qu'à la tribune on jouât encore à tout propos la comédie de l'union patriotique pour le salut de la France, la sincérité n'y était plus. Y avait-elle jamais été? Avait-on réellement de part et d'autre, pendant quelques jours, oublié les querelles et les ressentiments qui s'étaient déchaînés avec tant de violence avant la guerre? Certainement on l'avait essayé et même on l'avait cru ; on s'était leurré, à droite et à gauche, de cette chimérique espérance ; mais, dans le for intérieur, chacun était demeuré ce qu'il était, non seulement très solide, mais très chatouilleux sur ses convictions politiques, et comme nos revers n'étaient pas faits pour calmer les mauvaises humeurs, chaque jour, sur un mot, sur une allusion, sur un malentendu, la dispute recommençait et découvrait le fond des cœurs.

La majorité impérialiste gardait le pli de sa récente docilité, et bien qu'elle en éprouvât quelque gêne, elle cachait soigneusement ses repentirs et n'entendait pas qu'on l'invitât aux confessions humiliantes. Sitôt qu'on faisait mine de toucher au régime qu'elle avait soutenu et prétendait encore soutenir, sa fidélité se révoltait, donnant ainsi, aux erreurs commises et même à l'obéissance passive, une honorable apparence de discipline et de dévouement. Toute proposition qui lui paraissait porter quelque atteinte à ce qui restait de la prérogative impériale la trouvait aussi résolument hostile qu'aux plus brillantes heures de l'Empire. Et dans huit jours son Empereur serait prisonnier en Allemagne ! Il y avait bien quelque noblesse

dans cette attitude et, malgré mes anciennes préventions, je ne pouvais m'empêcher d'en convenir.

L'opposition, de son côté, avait de vieilles rancunes à satisfaire. Elle n'avait jamais oublié le 2 Décembre, et la revanche, même aidée par l'étranger, lui semblait légitime contre l'homme qui avait supprimé la deuxième République. Elle ne se réjouissait pas de nos revers, mais elle ne perdait pas une occasion de les lui attribuer et elle cherchait à en tirer parti. Tout moyen lui semblait bon pour faire brèche dans le régime. C'est ainsi qu'au lendemain de nos premières défaites, elle évoqua des précédents historiques, empruntés à la méthode révolutionnaire, pour revendiquer et remettre à la Chambre une part du pouvoir exécutif. Elle y employa tous les moyens et tous les sophismes; elle conseilla l'usurpation sous toutes ses formes. Sa furieuse envie de s'emparer du gouvernement se manifesta tout de suite dans le désarroi de Wœrth et de Forbach, lorsqu'elle fit son petit 10 août en renversant Ollivier.

On n'en était pas encore à tout lui céder, et elle le vit bien le jour où Granier de Cassagnac, interprète audacieux d'une majorité timide, lui montra du doigt un peloton d'exécution imaginaire. Elle poussa les hauts cris et fit des gestes dramatiques; mais elle n'en poursuivit pas moins ses tentatives d'escamotage, jusqu'au jour de la débâcle finale, où, n'ayant plus besoin d'escamoter le pouvoir, elle le prit.

En vain la majorité et le ministère se faisaient un rempart de la Constitution, elle avait beau jeu à répondre que la nation réduite à se défendre elle-même avait naturellement voix au chapitre et le droit de se faire entendre par l'organe de ses députés.

A première vue, ce qu'elle exigeait ne paraissait pas bien méchant. Son ambition se réduisait à adjoindre, au Comité de défense, nommé par le gouvernement, quelques membres choisis dans le Corps législatif. Le gouvernement y consentait, mais à la condition de les choisir lui-même, et ce fut là-dessus qu'on se chicana, pendant dix jours. Jules Favre intervint chaque fois dans la dispute avec un besoin de provocation

dont on sentait qu'il n'était plus le maître. Ce qu'on m'avait dit autrefois de son éloquence âcre et bilieuse me revint alors à la mémoire, et je compris enfin ce surnom de Me Aspic qu'on lui avait donné. Cependant je persiste à croire que ce n'était pas sa vraie nature et, de même que dans son visage il n'avait rien de la vipère, j'affirme que jusque-là il n'avait jamais mis autant de venin dans sa parole.

A côté de lui, Glais-Bizoin, Jules Ferry et surtout Kératry se démenaient. Que le Corps législatif déléguât au Comité de défense trois de ses membres, et la France était sauvée ! Leur obstination mit le gouvernement sur ses gardes, il se demanda si ce n'était pas un petit Comité de salut public qu'on voulait lui jeter dans les jambes et ce que deviendrait le ministère lui-même en face de cette remuante et agaçante trinité. Il se redressa sous ce qu'il affectait d'appeler une injure et posa fièrement la question de confiance. « Nous sommes entre vos mains ! » C'était la formule, mais il entendait que le pouvoir restât entre les siennes. « A vous le contrôle, messieurs, le contrôle assidu et vigilant ; à nous l'action, l'action libre et responsable. » Palikao insista brièvement sur cette antithèse, et Duvernois prononça par la même occasion son plus éloquent discours, presque improvisé. A peine m'en avait-il donné une idée, le matin, sur de courtes notes dont il bouleversa si bien l'ordre à la tribune, que je n'arrivai plus à m'y reconnaître.

Il n'était pas probable que le Corps législatif prît au mot cette offre de démission et les remplaçât par d'autres dans ce guêpier d'où l'honneur leur défendait de sortir. Il n'était même plus temps de leur rendre ce signalé service ; mais, en les taquinant ainsi tous les jours, l'opposition jouait son jeu. Dès l'entrée en séance elle faisait une scène. On échangeait de gros mots, puis, tout à coup, sur une adjuration du président, quelque brave homme criait : « Restons unis ! » On se calmait, on se proclamait tous également patriotes, et cinq minutes après, on se querellait de plus belle, on se provoquait, on s'injuriait à bouche-que-veux-tu. Aux sifflements de Jules Favre — nouveaux pour moi, je le répète — répondaient les

sourds grondements de quelques députés obscurs dont l'histoire a oublié le nom, tandis que le tonnerre d'Arago lançait çà et là une forte sottise qui foudroyait le tumulte.

On n'en sentait pas moins se charger une mine qui ferait tout sauter un jour ou l'autre. L'anxiété grandissait d'heure en heure; ils auraient voulu que le ministre de la Guerre fût toujours là pour leur donner un os à ronger et, dès qu'il paraissait, ils le renvoyaient à sa besogne ,qui était la défense nationale. Un membre de la gauche se plaignit que ce fût toujours la même chose; mais la réprobation générale l'avertit qu'il eût mieux fait de se taire : « Oui, c'est toujours la même chose! lui répondit Duvernois. Nous perdons ici cinq heures par jour! » et le fait est que, pour son compte, il s'occupait plus utilement à faire entrer des bœufs dans Paris.

Mais le débat sur la proposition Kératry montra une fois de plus, chez les uns, le désir d'usurper, chez les autres l'énergique volonté de résister à toute tentative d'usurpation. Ce fut pendant ces vingt-six jours, en dépit des apparences et des contingences, la vraie partie, plus dissimulée ou plus franche, suivant les heures et suivant les hommes. Chacun y apporta son tempérament, mais une clairvoyance moyenne suffisait aux spectateurs pour apercevoir très vite où l'on allait. Jules Favre, enveloppant sa pensée autant qu'il le pouvait, attribuait tous nos malheurs à l'institution impériale et insinuait par cela même qu'il fallait y renoncer. Il sommait les ministres de dire à la France qu'elle combattait pour la dynastie; au moins elle saurait de quoi elle allait mourir. « La patrie ne mourra pas! » lui répondait un interrupteur bonapartiste. Et comme Favre ajoutait que, malgré tout, le devoir de tout bon citoyen était de se faire tuer : « Allons-y ensemble, si vous l'osez! » lui cria le président du Conseil d'État, Busson-Billault.

Évidemment la place de Jules Favre n'était pas dans les camps, pas même sur les remparts. Le mieux qu'il pût faire était de rester chez lui, au lieu de jeter ainsi de l'huile sur le feu. Buffet obtint un vif succès contre lui en repoussant cette adjonction parasite de neuf députés au Comité de défense.

On connaissait son attachement aux institutions parlementaires, il jura d'y être toujours fidèle et l'on sait aujourd'hui qu'il est mort sans avoir manqué à sa parole ; mais il déclara en même temps que le moment était mal choisi pour soulever des chicanes de prérogative ; qu'en présence de l'ennemi victorieux, toutes les opinions devaient faire trêve, tous les cœurs s'unir, tous les sentiments, toutes les énergies se tendre vers un seul but et un seul résultat : chasser l'étranger !

L'émotion fut telle et le triomphe de l'orateur si complet que la Chambre ne voulut même pas entendre une réplique de Gambetta. Ce fut M. Thiers qui eut la parole, comme rapporteur de la proposition Kératry, et Dieu sait ce que son habileté huila de tampons pour empêcher cette mécanique de grincer. Il prit position, suivant sa coutume, à égale distance de la gauche et du gouvernement. Très soucieux de sa réputation, très économe de sa popularité, il fit doucement la leçon aux uns et aux autres. Ce rôle d'arbitre entre les partis lui plaisait infiniment ; il en mesurait les avantages et peut-être en prévoyait-il la récompense. Il expliqua que cette proposition Kératry ne lui avait pas inspiré la même défiance qu'au gouvernement et à la majorité. Elle avait un défaut : neuf membres, c'était trop : il en résultait un encombrement qui ne pouvait aboutir qu'à l'inertie ou à la discorde. Mais, réduite à trois députés, à trois conseillers, sa place n'était-elle pas toute marquée dans un Comité de défense nationale ? C'était un bon procédé, que de l'y introduire et ainsi d'associer plus directement la Chambre, c'est-à-dire le pays lui-même, à l'effort patriotique de son gouvernement.

Les ministres n'y avaient vu d'abord aucun inconvénient, aucun empiétement et le désaccord ne s'était produit que sur un malentendu. Il s'agissait toujours de savoir qui nommerait les trois délégués du Corps législatif. Le gouvernement ou la Chambre? Il n'en fallut pas davantage pour les mettre aux prises et fournir à M. Thiers l'occasion de se placer entre les deux camps.

Il partageait, disait-il, le sentiment de la Chambre, mais,

d'autre part, il ne voulait pas contrarier le gouvernement chargé de tant de soins, et il voterait contre la proposition Kératry sans la désapprouver. Elle ne passa point. Il aimait cette façon d'aller sur deux chevaux, un pied sur l'un, un pied sur l'autre.

On était au 24 août, le cœur battait d'anxiété à tout le monde et les nouvelles se succédaient chaque jour plus inquiétantes, on dirait aujourd'hui plus angoissantes, mais le mot n'était pas encore inventé. Gambetta voulait savoir, coûte que coûte, où étaient les Prussiens, et les ministres le trouvaient d'autant plus curieux qu'ils étaient incapables de le lui dire. Le journal la *Marne* venait d'imprimer que l'incident de Nancy s'était reproduit à Châlons. Cinq cavaliers ennemis étaient entrés dans la ville et en avaient pris possession, renouvelant et vengeant ainsi les exploits des hussards français après Iéna. L'un d'eux fumait tranquillement sa pipe. Une division de cavalerie française se tenait à proximité de la ville. Son général averti s'était empressé de *lever* le camp.

Gambetta dit, en effet, *lever;* mais avec un point d'orgue; alors les soldats prussiens avaient menacé de leur pistolet la population indignée.

En même temps, il sommait le ministre de s'expliquer sur Saint-Privat. Le ministre de l'Intérieur fut lamentable. Il ne savait rien, il ne pouvait pas même dire si l'armée prussienne était en marche vers Paris. On avait vu en effet des coureurs ennemis dans l'Aube et la Marne. Ils s'étaient présentés à Troyes et à Châlons. Mais de Saint-Privat, aucune nouvelle, rien de plus que la dépêche énigmatique de Bazaine, datée du 19 (on était au 24) et tous les journaux étrangers racontaient la bataille. La piteuse attitude du ministre consterna la Chambre. Pour la première fois elle eut le sentiment que nous étions perdus, et lorsque Gambetta avertit solennellement Paris qu'avant huit jours il verrait les Prussiens sous ses murs, la majorité ne protesta plus; elle reçut le coup en victime expiatoire, presque coupable, avec une résignation qu'elle n'avait pas encore montrée. Palikao ne pouvait pas lui dire

que le siège de Paris rentrait dans son plan. Le dénouement approchait, avec l'ennemi. Mac-Mahon, traînant l'Empereur après lui, venait de quitter Châlons, puis Reims et se dirigeait... vers Sedan.

On le connaît aujourd'hui, le plan de Palikao : laisser le prince royal poursuivre sa marche aventureuse sur Paris, gagner rapidement la Meuse et Verdun, écraser en passant l'armée du prince de Saxe, donner la main à Bazaine et se rabattre ensemble sur le prince royal pris ainsi entre les deux armées françaises et Paris solidement armé, énergiquement défendu, imprenable. C'est ainsi qu'appuyés sur les documents les plus certains, renseignés par des témoins dont ils ont reçu les confidences et dont quelques-uns sont encore vivants, la plupart des historiens militaires et autres ont expliqué la combinaison élaborée dans la cervelle du général Palikao. C'est ainsi que Duvernois voulut bien me l'expliquer à moi-même pendant qu'elle s'exécutait. La jonction ! la jonction !

Était-ce une idée chimérique? Je n'aurai pas l'impertinence d'en décider. Les officiers avec qui j'ai pu m'en entretenir après la catastrophe étaient enclins à la condamner comme trop aléatoire, comme dépendant d'une réunion presque impossible de chances heureuses, surtout avec une armée dont nos revers avaient ébranlé le moral et dont tous les éléments n'étaient pas d'égale valeur.

Il est visible que ce plan s'inspirait de la pensée géniale de Napoléon en 1814, lorsqu'il abandonna à l'invasion la route de Paris, pour revenir derrière elle l'écraser avec les garnisons de l'Est. Le succès de l'entreprise dépendait alors de la résistance de Paris, et Paris ne tint qu'un jour.

Cette fois, il tiendrait, mais on pouvait redouter d'autres mécomptes. Un tel plan si ingénieux, mais si compliqué, exigeait, pour réussir, que tous les hasards de la guerre fussent en notre faveur et que le génie des chefs répondît à la complaisance de la fortune. C'était beaucoup demander, et j'en faisais l'observation à Duvernois alors très optimiste : « Palikao est sûr de son affaire ! me disait-il, il m'a exposé les données

du problème et prouvé par A + B la justesse de ses calculs. »

J'en étais d'autant moins convaincu qu'il restait toujours une inconnue, un X dont on ne voulait pas tenir compte, et qui semblait irriter les gens lorsque je me permettais d'y appeler leurs réflexions. Et la troisième armée, celle du prince Frédéric-Charles, celle qui avait supporté le principal choc de Saint-Privat, où était-elle? Que faisait-elle dans tout cela? On semblait l'éliminer du calcul. Et Bazaine lui-même, où était-il? Vainqueur ou vaincu, il semblait faire le mort. Lui donner la main, c'était bientôt dit, mais encore fallait-il qu'il eût le moyen de la saisir. Et Duvernois me traitait d'ergoteur.

CHAPITRE XXXII

SEDAN

Les hésitations de Mac-Mahon. — Offensive ou retraite? — Commencement de retraite. — L'opinion à Paris. — Le gouvernement, la Chambre et l'Impératrice poussent Mac-Mahon en avant. — Le voyage de Rouher. — Le souffle de 92. — La fabrication libre des armes. — Le mouvement de l'armée prussienne sur la Meuse. — Un aveu de Bismarck. — La dernière chance. — L'ennemi approche. — L'approvisionnement de Paris. — Activité de Duvernois. — M. Thiers, membre du Comité de défense. — Vaines manifestations à la Chambre. — Paris se prépare à un siège. — Conflits d'àttributions entre Palikao et Trochu. — Un Ollivier militaire. — Totleben et Palafox. — Un professeur de barricades. — Le sergent Boichot. — Mesures urgentes. — L'anarchie en province. — Commencement de jacquerie. — Séances du 31 août et du 1er septembre. — Négociations avec certaines puissances. — Appel à l'Italie. — Ne vous tourmentez pas. — Séance du samedi 3 septembre.

Enfin nous apprîmes que Mac-Mahon était parti de Châlons le 23 et qu'il allait entrer dans l'Argonne, de favorable augure. En ce moment il remontait un peu dans le nord, vers Vouziers, pour mieux tromper les Prussiens, et ceux-ci, donnant dans cette feinte, avançaient sur Paris, lorsque des renseignements venus de divers côtés, et surtout la fameuse dépêche du *Temps*, les éclairèrent définitivement sur le véritable but de Mac-Mahon, qui était la délivrance de Bazaine. On commençait en effet à comprendre que ce soi-disant victorieux avait besoin d'être délivré, et Mac-Mahon s'en faisait un point d'honneur.

Néanmoins, sa résolution flotta et oscilla pendant toute une

semaine. Irait-il à Metz, ou reviendrait-il sur Paris? L'offensive et la retraite se disputaient ainsi sa pensée, et cette tempête sous un crâne aboutissait à une perte de temps qui rendait à la fois l'offensive plus périlleuse et la retraite plus nécessaire. Il inclinait cependant vers ce dernier parti, que lui conseillait la prudence et pour lequel l'Empereur avait insisté, dans la faible mesure où il se permettait encore quelque insistance.

Il pensait avec Mac-Mahon qu'il était temps de s'échapper par Mézières et les places fortes du Nord si l'on voulait conserver à la France sa dernière armée. Mac-Mahon en prévint Palikao et commença son mouvement. Ce fut Paris qui gâta tout; ce fut Paris qui nous valut Sedan, Paris, c'est-à-dire la cour, le ministère, la Chambre et la population elle-même. L'Impératrice ne pouvait supporter l'idée de revoir à Paris l'Empereur vaincu, malade, en butte à la haine populaire, accusé par ses serviteurs eux-mêmes de sacrifier « notre glorieux Bazaine » à sa propre sûreté, au souci de son pouvoir, à la crainte d'une révolution, au salut mal compris d'une dynastie dont ce piteux retour serait la condamnation et la perte.

C'était l'avis des familiers qui entouraient l'Impératrice et qui avaient de l'influence sur elle, notamment de Rouher, président du Sénat, qui s'apprêtait à jouer un rôle actif dans cette affaire et à gagner le quartier général de Mac-Mahon pour y porter les derniers ordres de la Régente.

De son côté, Palikao était furieux; tout son plan s'écroulait. Il déploya la plus impérieuse énergie pour persuader à ses collègues qu'il n'y en avait pas de meilleur. Il leur en montrait les beautés, il leur en prédisait le succès; le mouvement oblique des Prussiens en avait à peine diminué les chances, car le maréchal avait encore trente-six heures d'avance sur eux. C'était assez pour culbuter ceux qui se seraient aventurés sur la Meuse. Il avait revu les cartes, mesuré les distances, calculé les difficultés et les obstacles. Et puis Bazaine attendait Mac-Mahon? Allait-on lui fausser compagnie et manquer aux assurances données, aux conventions faites, au devoir et à l'honneur militaires qui commandaient la marche sur Metz.

Le Corps législatif, mal renseigné et trompé, se laissait faire ; il attendait, convaincu toutefois, lui aussi, que la retraite vers Paris serait un désastre, que personnellement l'Empereur n'y pouvait pas rentrer, que son retour serait le signal d'une émeute sanglante, peut-être d'une révolution. L'opposition républicaine et l'Impératrice régente étaient absolument d'accord sur ce point, avec cette différence que la première redoutait, en cas de trouble, une répression victorieuse ; tandis que la seconde entrevoyait un commencement de guerre civile, le trône attaqué par le peuple, mal défendu, trahi peut-être par des troupes douteuses et un commandement suspect, le sang inutilement répandu, la défaite et la chute.

Lorsque je me reporte à mes notes, j'y retrouve mille indices que tel était bien l'état d'esprit général dans les derniers jours d'août. J'y vois aussi que le grave Barthélemy Saint-Hilaire déposait, comme remède à nos maux, une pétition dans laquelle les mobiles d'Argenteuil demandaient l'enrôlement des séminaristes. Cette perpétuelle requête me donnait à réfléchir. Quand on dit : « J'irai, si tout le monde y va ! » c'est qu'on n'a pas envie d'y aller.

Les discussions du Corps législatif sembleraient témoigner, à ce moment, d'un enthousiasme extraordinaire. On n'y entendait que ce cri : Des armes ! des armes ! et on sentait enfin passer sur soi le souffle de 92 ; mais il se disait aussi beaucoup de sottises, comme les enquêtes postérieures en font foi et comme il arrive presque toujours dans les grandes crises nationales. Jamais on n'en a dit autant que sous la Convention, ce qui ne l'empêcha pas de vaincre. L'histoire a raison de ne pas attacher trop d'importance à certaines niaiseries, quand elles sont sincères, qu'elles partent d'un bon naturel et ne cachent aucune arrière-pensée. Elles en prirent à leur aise dans un débat du 25 août sur la fabrication des armes de guerre. Si l'on eût cru Jules Ferry, qui la voulait libre, et surtout Jules Favre, devenu absolument bourru et hargneux, on eût permis aux chaudronniers de faire des fusils avec des poêles à frire. L'industrie privée, mal outillée, aurait pris aux

manufactures de l'État leurs meilleurs ouvriers, elle aurait fabriqué de tous côtés des armes de divers modèles qui auraient nécessité une égale diversité de munitions, et le résultat final de cette généreuse idée eût été le déchet sensible d'une production dont on avait tant besoin. Les professionnels les plus autorisés ne purent jamais faire comprendre aux échauffés de l'opposition qu'à la guerre l'unité d'armement s'impose comme une impérieuse nécessité.

A la séance du vendredi 26 — je suis pas à pas cette agonie, comme on suit celle d'Ugolin dans l'*Enfer* de Dante — le ministre de l'Intérieur annonça spontanément aux députés que l'armée du prince royal, qui avait paru s'arrêter l'avant-veille, venait de reprendre sa marche sur Paris. C'était une erreur, car, à ce moment précis, elle se rabattait en éventail vers le nord-ouest et le nord-est, pour cerner, encercler l'armée française. En d'autres termes, elle dessinait cet éternel mouvement de capricorne, prévu et décrit par le général Ducrot, le matin même de Sedan lorsqu'il se prononçait contre Wimpfen pour une retraite immédiate, encore possible.

J'ai eu, à ce sujet, après la guerre, un renseignement assez curieux de Duvernois. Pendant l'armistice, il avait eu l'occasion de voir Bismarck à Versailles et de causer quelque temps avec lui dans son appartement de la rue Maurepas. Le chancelier de fer le reçut dans sa chambre à coucher, non sans avoir préalablement écarté les rideaux de son lit, comme s'il eût craint que quelqu'un ne fût caché derrière. Et comme Duvernois souriait de cette défiance : « C'est une habitude que j'ai prise, depuis qu'à Berlin même j'ai trouvé un espion russe dans mon alcôve ! »

J'ignore ce que Duvernois allait cuisiner dans cette entrevue, peut-être y intercéder pour une restauration impériale. En tout cas, voilà ce qu'il m'a raconté et je ne pense pas qu'il se joua de mon innocence ; c'était plutôt Bismarck qui s'était joué de la sienne. Après cet incident des rideaux, la conversation s'engagea et ils en vinrent à parler de Sedan. Duvernois demanda à son interlocuteur si, à un moment quelconque de

la journée, la retraite avait été possible à l'armée française. « Parfaitement, répondit le prince, le matin à l'heure où Mac-Mahon fut blessé, votre armée pouvait aisément, avec un peu de décision, se retirer sur Mézières et gagner vos places du Nord en longeant la frontière belge. Moltke en tremblait de peur. L'anneau n'était pas encore fermé ; il y manquait la boucle. Nous n'avions là jusqu'à midi qu'un rideau de troupes, avec quelques pièces de canon, et nous en sommes encore à comprendre pourquoi vos généraux n'ont pas utilisé le bois de la Grange et la Falizette pour se dérober. La route leur était encore ouverte par Vrignes-au-Bois. En *marchant vite*, ils auraient été à Mézières et à Rocroi avant que nous eussions quitté Sedan. »

On discutera à perte de vue, et il est probable que les militaires ne s'entendront jamais sur les maigres chances que la fortune laissait encore à une évasion de l'armée française par le pli de la Meuse et ces croupes montagneuses resserrées en étroit défilé, que Ducrot baptisa plus tard les Thermopyles de la France ; mais il me paraît bien que je donne ici l'opinion de l'état-major prussien. Pourquoi Bismarck aurait-il dit à Duvernois ce que Duvernois m'a raconté, et pourquoi Duvernois l'aurait-il inventé pour me le dire? Donc, à sept heures du matin, le 1er septembre, les chemins restaient ouverts à moitié, et Ducrot continuait son mouvement de retraite sur Mézières, commencé la veille. Lorsqu'il lui fallut l'interrompre pour obéir à l'ordre exprès de Wimpfen devenu général en chef, il baissa la tête et dit : « Nous sommes perdus. »

Je viens de devancer l'heure fatale, et cet aparté m'a mis en avance de cinq jours sur la Chambre. Le rôle qu'elle joua dans cette sombre histoire n'en est encore qu'au 26 août. La nouvelle communiquée par le ministre de l'Intérieur, Henri Chevreau, que le prince royal venait de reprendre sa marche sur Paris, concentra toute son attention et réveilla son énergie. Les paysans des départements voisins, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Oise, l'Yonne montraient quelque mauvaise humeur à l'idée de faire le vide autour de l'ennemi en rentrant leur blé

et leur fourrage dans les magasins que leur offrait à Paris le ministre du Commerce. Ils tenaient aussi à ne pas se séparer de leur bétail. On fut obligé de leur expliquer que le besoin le plus pressant, à cette heure, était d'approvisionner la capitale et que, si le temps manquait pour des réquisitions par la force, on brûlerait ce qu'ils refusaient de vendre. Quelques députés ruraux protestèrent contre les « moyens coercitifs », mais M. Thiers lui-même prit la peine de rappeler à ces récalcitrants qu'on était en état de guerre, que Paris allait être en état de siège et que les campagnes avaient autant d'intérêt à lui vendre leurs denrées alimentaires de toute nature qu'il en avait lui-même à les acheter

L'activité de Duvernois lui valut les plus grands éloges ; le gouvernement et la Chambre avaient eu sur ce point une vue claire des choses ; des deux côtés on avait compris que Paris avait moins besoin d'hommes que de vivres, et qu'il fallait avant tout l'approvisionner pour un long siège. Seulement on n'avait pas calculé la longueur de ce siège, ni prévu le moment psychologique de la fin.

En même temps, Keller demandait que la Chambre continuât à tenir ses séances dans la capitale assiégée, afin que chacun, suivant sa spécialité, pût rendre quelque service. Il appelait cela mettre de l'ordre dans la distribution des dévouements. On l'invita à s'expliquer. Il proposa de répartir dans les vingt arrondissements soixante députés qui entretiendraient les courages et organiseraient méthodiquement la défense. Cette dispersion des énergies parlementaires surprit et inquiéta. Roulleaux-Dugage, ancien préfet de l'Hérault, exprima le sentiment général : « Le meilleur dévouement, dit-il, c'est de prendre un fusil de garde national et d'aller sur les remparts. En ce qui me concerne, je m'y engage ! » C'est ce que fit l'ancien ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy. L'invitation fut d'ailleurs bien accueillie. Un député de Versailles, Jouvencel, demanda qu'on établît un roulement, afin que chacun fût un peu garde national à son tour, et il n'oublia pas de réclamer des insignes pour les gardes nationaux députés. Cette effervescence,

très sincère et très française, avait déjà besoin de panache. M. Thiers se contenta de répéter : « Soyons calmes ! »

Il n'oubliait cette recommandation que si sa personne était en cause. Dès le lendemain il fit une esclandre à propos d'une surprise obligeante que le gouvernement avait voulu lui faire. Le *Journal officiel* lui ayant appris qu'il était nommé membre du Comité de défense, sans qu'on l'eût consulté, il protesta contre cet appel imprévu à ses lumières. Un homme moins chatouilleux d'épiderme eût remercié galamment, avec une petite réserve. Il tint à bien marquer que la distance restait la même entre le gouvernement et M. Thiers, député de l'opposition ; qu'il n'avait point sollicité l'honneur de collaborer avec les ministres et que, s'il ne le refusait point, c'était uniquement parce que chacun devait servir la France sans regarder à côté de soi. Son dévouement ne ferait pas défaut à son pays. Il appelait cela « garder la clarté de sa vie » et, ainsi couvert aux yeux des partis, il ajoutait : « Vous avez mon concours. » Au fond, ce qu'il voulait, c'était l'approbation publique de la Chambre. Il l'eut. Un flatteur réclama pour lui une acclamation générale qui ne se fit pas attendre. Le ministre de l'Intérieur l'agrémenta d'un remerciement, et le président la souligna.

L'occasion aidant, quelques entêtés, entre autres M. La Tour du Moulin, revinrent à l'idée de la *Commission parallèle* ou Commission de contrôle, ou Commission de surveillance. Il s'agissait toujours d'élire dans le Corps législatif un petit comité qui associerait son effort à celui du gouvernement pour la défense du territoire. M. La Tour du Moulin aimait ainsi à reprendre, en sous-œuvre, les inventions d'autrui et à les faire siennes par de légers amendements.

A défaut de génie, il avait une persévérance d'ambition et surtout une force d'obstination qui n'ont jamais trouvé leur récompense ; cette fois encore il échoua.

En réalité, on ne pensait plus guère qu'au siège de Paris, qui, pour presque tous, avait cessé d'être une hypothèse. Que se passait-il en Champagne et en Lorraine? On n'en savait rien, mais on parlait du siège comme si les uhlans étaient déjà à

Chevreuse ou à Gonesse. Il y avait bien la jonction, l'éternelle jonction, qui arrêterait l'ennemi, mais on prenait l'habitude de n'y plus compter et tous les yeux regardaient en dedans, vers Paris.

Que le gouvernement travaillât d'arrache-pied à le rendre inexpugnable, c'est tout au plus si l'on consentait à le croire ; la politique de défiance, inaugurée par la gauche depuis le commencement de la guerre, cherchait à créer une rivalité d'attribution entre le gouverneur de Paris et le ministre de la Guerre. Le plan était de jeter Trochu dans les jambes de Palikao ; Ernest Picard s'était réservé ce soin ; il entendait que tout ce qui concernait la défense de Paris fût laissé à la vigilance et à l'activité de son gouverneur. Le ministre le prit de très haut avec cette prétention. Il déclara qu'un subordonné ne lui ferait pas la loi et qu'il « maintiendrait toute l'intégralité de son pouvoir sur M. le général Trochu ».

Il n'eût pas pris ce ton, qui n'était pas ordinairement le sien, s'il n'eût soupçonné quelque velléité de connivence entre Trochu et les députés de l'opposition. Je me persuade que cette méfiance n'était point fondée, et, plus tard, les enquêtes ne laissèrent aucun doute sur la loyauté, d'ailleurs un peu dédaigneuse, du gouverneur de Paris ; mais, à ce moment, les apparences y étaient, aggravées par le sujet de la querelle, à savoir la distribution des armes à la garde nationale, et elles y furent jusqu'à la fin, la fierté du général Trochu n'ayant jamais consenti à s'en expliquer.

Duvernois, au plus fort de ces dissentiments, ne lui reprochait que cet amour de l'élocution élégante et de la formule choisie qui lui valut le surnom d'Ollivier militaire. Le général Trochu savait écrire et parler, et comme on aime à faire ce qu'on fait bien, il se répandait volontiers en discours, qu'il couronnait régulièrement d'une maxime lapidaire. Ainsi dans le Comité de défense, un jour qu'on traitait la question des barricades, il se montra partisan résolu de ce moyen, dont Palikao contestait l'utilité :

— Vous n'y voyez, disait-il, qu'un instrument de guerre

civile, mais n'est-il pas entendu que nous résisterons à outrance? Plutôt que de rendre Paris, n'êtes-vous pas décidés, comme moi, à vous ensevelir sous ses ruines? Et alors...

Il prit un temps, soit qu'il espérât une interruption, soit qu'il préparât sa phrase.

— Et alors? répéta Duvernois.

— Alors, la chose va de soi, nous ne ferons pas seulement du Sébastopol, nous ferons aussi du Saragosse; Totleben et Palafox!

Dans la même séance du comité, on apprit qu'il s'était précautionné d'un professeur de barricades et que ce précieux auxiliaire n'était autre que le sergent Boichot, qui, député en 1848, avait beaucoup fait parler de lui comme réformateur militaire. Ce n'était pas un méchant homme, mais un primaire vaniteux. Sorti de cette anarchie qui suivit la révolution de février, il s'était donné pour tâche spéciale, avec ses deux collègues, sergents comme lui, Commissaire et Ratier, de faire la leçon à Lamoricière et à Cavaignac. Après le coup d'État, on le crut mort. Trochu l'avait ressuscité.

La séance du samedi 27 août fut consacrée à la discussion fort animée et au vote d'une loi qui incorporait une partie de la garde mobile dans l'armée active. On ne siégeait pas le dimanche, et, le lundi 29, les plaintes recommencèrent à propos des fusils. L'administration n'en donnait pas assez; avait-elle donc peur du peuple? L'opposition agitait d'ailleurs un nouveau brandon de discorde. Dans les provinces on la calomniait! Les fonctionnaires la désignaient à la haine des paysans comme ennemie de l'Empire et heureuse de l'invasion. Les députés protestants étaient dénoncés; on insinuait qu'ils étaient fort capables de pactiser avec les Prussiens, protestants comme eux. Ainsi à la guerre nationale déchaînée, à la guerre civile préparée, allait se joindre la guerre religieuse, amorcée par le réveil et l'explosion d'un fanatisme qu'on croyait à jamais éteint. Il fallait que la France eût la vie dure pour résister à ces trois furies.

Le gouvernement faisait de son mieux pour rassurer la

Chambre. Il multipliait les déclarations, les circulaires, les affiches. L'avant-veille, le ministre de l'Intérieur dut avouer et flétrir l'acte de sauvagerie commis à Nontron, où une sorte de jacquerie impérialiste avait brûlé vif, sous les yeux d'une population indifférente, un légitimiste, M. de Monéis, dont un cousin avait crié : « A bas l'Empereur ! » L'anarchie, violente et sanglante, sévissait partout, née de la peur. Le détraquement cérébral se manifestait du haut en bas de la société ; la France devenait folle (1).

Témoin de cette démence, l'opposition l'exploitait. Elle dénonçait un gouvernement occulte qui, suivant elle, agissait à côté du gouvernement nominal, ou plutôt derrière lui, au-dessus de lui ! et c'était le spirituel Picard, qui donnait dans ces bourdes.

Les ministres s'indignaient qu'on les supposât capables de subir cette tutelle imaginaire. Le président Schneider suppliait la Chambre de ne pas s'arrêter à des enfantillages et surtout de ne pas les discuter avec une animation disproportionnée, qui aboutissait généralement à des invectives. On se recueillait un instant, puis sur un mot, sur la plus inoffensive réplique, les querelles et les récriminations se substituaient de nouveau à l'ordre du jour. Pendant ce temps-là, les Prussiens nous infligeaient un grave échec à Beaumont et nous rejetaient sur Sedan. Les deux séances du 31 août et du 1er septembre, qui coïncidaient, sans que personne s'en doutât, avec la catastrophe finale, furent très agitées. Keller raconta le bombardement de Strasbourg et somma ses collègues de jurer que Strasbourg serait toujours français. Ils le jurèrent.

A distance, et devant le fait accompli, ce genre de serments paraît un peu puéril ; mais j'affirme qu'à cette heure suprême l'engagement était sérieux, et que tous les cœurs y participèrent lorsque le comte de La Tour s'écria : « Dussions-nous mourir jusqu'au dernier, Strasbourg restera à la France ! » Je crois bien que je jurai moi-même tout bas à mon banc.

(1) Lire à ce propos *la Comtesse de Valon* de M. Gustave-Clément Simon. D'autres faits analogues et également caractéristiques y sont rapportés (219-225). La province fut saisie un moment d'une sorte de terreur panique.

La scène ne manqua ni de sincérité ni de grandeur ; malheureusement l'épilogue parlementaire la gâta. Keller, dans son ardeur d'Alsacien déjà privé de patrie, avait bien commencé. Il demandait l'envoi en Alsace d'une commission extraordinaire chargée de soulever les populations et l'honneur d'en être. « J'y pourrai bien, disait-il, laisser ma vie ; mais je vous assure que les choses se passeront autrement ! »

Cet homme, anguleux et sec, était en ce moment d'une beauté impressionnante. Ses yeux éclairés d'un feu sombre ressemblaient à deux charbons ardents. Et le ton froid sur lequel il disait ces choses ajoutait encore à l'émotion.

Le pauvre Brame était seul au banc des ministres. Il allégua qu'il ne pouvait rien décider sans ses collègues occupés, Palikao à compléter nos armements, Chevreau à organiser la garde nationale, Duvernois à approvisionner Paris. Il aurait pu justifier également l'absence du ministre des Affaires étrangères, La Tour d'Auvergne, qui négociait avec l'Italie, par l'entremise du prince Napoléon, l'envoi en France d'une armée italienne de cent mille hommes (1).

Brame demanda qu'on attendît au moins jusqu'au lendemain pour entendre Palikao, et les chicanes recommencèrent. Picard trouva une antithèse : « Il faut secourir Strasbourg, avant de secourir le ministère, » comme si quelques heures de plus ou de moins pouvaient changer quelque chose au sort de Strasbourg Enfin on décida qu'on attendrait le ministre de la Guerre, et à six heures, en effet, il se présenta, plus agressif qu'à l'ordinaire et mécontent sans doute d'avoir été dérangé dans son travail. Il rendit d'abord hommage à Strasbourg, à ses habitants et au général Ulrich son défenseur, acclamé alors, contesté depuis. Ulrich avait juré, lui aussi (tout le monde jure dans ces crises),

(1) Cette négociation, comme on l'a su depuis, parut un moment réussir, et le gouvernement y crut si bien que Duvernois me dit un beau matin, avec un air d'absolue conviction : « L'Italie nous envoie cent mille hommes ! » La vérité aujourd'hui connue est que le roi Victor-Emmanuel, galant homme et soldat de Solférino, eut devant son gendre un premier mouvement chevaleresque ; mais ses ministres s'empressèrent de le calmer, et le gouvernement italien nous promit uniquement ses bons offices.

de se retirer dans la citadelle et de brûler la ville si elle gênait la défense.

On applaudit, mais on cessa d'applaudir lorsque Palikao le prit de très haut avec la proposition Keller, et affecta d'y voir un nouveau témoignage de défiance. C'était la dernière fois qu'il voulait bien demander à la Chambre si, oui ou non, elle s'en rapportait franchement au ministre du soin de défendre le pays.

A l'avenir, il ne se dérangerait plus pour poser une semblable question ou pour y répondre.

Le vieux Garnier-Pagès se déclara insulté. Autour de lui, on apostropha le ministre ; mais Palikao ne cacha pas sa mauvaise humeur, défia les interruptions, rappela qu'il en avait vu bien d'autres, affirma qu'on ne lui ferait pas dire ce qu'il jugeait à propos de taire et appuya sur un dernier mot assez dédaigneux : « Ne vous tourmentez pas ! »

Lorsqu'il le prononçait, nous étions à peu près perdus et la dernière armée française n'attendait plus que le coup de grâce. Keller se plaignit des allures du ministre et demanda au gouvernement pourquoi il se défiait de la Chambre.

« C'est vous qui vous méfiez de nous ! et qui voulez la confusion des pouvoirs ! » interrompit Busson.

Le gouvernement l'emporta encore et la proposition Keller fut écartée. Les ministres commençaient à voir des complots partout. Il n'y en avait certainement pas là, mais seulement, chez l'opposition, toujours la même envie d'exploiter à son profit une idée juste.

La façon dont Palikao avait rabroué ceux qu'il considérait comme des gêneurs et qui, en de si graves conjonctures, l'étaient bien un peu, les calma pour un ou deux jours et on arriva, sans anicroche nouvelle, à la séance du samedi, 3 septembre. Il y avait soixante heures que l'armée de Mac-Mahon était anéantie et l'Empereur prisonnier. De mauvais bruits couraient, mais personne ne soupçonnait l'étendue du désastre. On parlait même encore de jonction et, pour ma part, j'y reviens toujours, parce que ce fut le mot perpétuellement prononcé, l'obsession

de cette quinzaine de malheur. Contre son habitude, Palikao monta spontanément à la tribune et préluda par une phrase alarmante : « Je vous ai promis de vous dire toujours la vérité, si dure qu'elle pût être, je vais tenir ma parole ! » On frissonnait.

Il se borna à reconnaître que la plus importante des mauvaises nouvelles concernait la *jonction*. Elle était devenue impossible à la suite d'une sortie très vigoureuse et d'un combat de neuf heures dans lequel l'intrépidité française avait excité l'admiration du roi de Prusse. Bazaine avait été obligé de se retirer sous Metz, il ne pouvait donc plus donner la main à Mac-Mahon ! Or, jamais Palikao n'avait avoué à la Chambre que Bazaine cerné eût besoin de percer l'armée prussienne pour se faire jour, et il ne le disait même pas encore dans cette dernière communication. Quant à l'armée de Mac-Mahon, elle attendait alors dans la presqu'île d'Iges son transfert en Allemagne. Palikao semblait l'ignorer. De Sedan, rien, ou plutôt quelques renseignements sur une bataille livrée entre Sedan et Mézières. Les succès y balançaient les revers. Nous avions d'abord culbuté une partie de l'armée prussienne, nous l'avions même jetée dans la Meuse, mais ensuite, accablés sans doute par le nombre, nous avions dû nous retirer soit sous Mézières, soit sous Sedan, soit même, mais en petit nombre, sur le territoire belge.

De Mac-Mahon blessé, de l'Empereur prisonnier, de la capitulation, pas un mot. Il résultait simplement de la situation qu'elle ne permettait plus d'espérer, « avant quelque temps, une jonction des forces du maréchal Bazaine et du maréchal Mac-Mahon ».

Et il était trois heures et demie de l'après-midi, le samedi 3 septembre.

Nous en savions et nous en disions davantage au *Peuple français*, car l'un de nous, en regardant la carte, se permit cette ironie lugubre : « Elle est faite, leur jonction ! »

Jules Favre fit un discours où il célébra les prodiges de valeur accomplis par son cher Bazaine et déclara que le gouvernement impérial n'existait plus. C'était à la France elle-même à régler

son ordre du jour. On cria, on protesta ; le président avertit l'orateur que de telles paroles ne pouvaient qu'affaiblir la défense nationale. L'orateur répondit que le pays ne trouverait son salut qu'en lui-même et dans Trochu. G'était une manie chez cet avocat de recommander des généraux : Trochu après Bazaine ; Palikao se plaignit. La débandade commençait ; il fit remarquer que comme moyen de salut un changement de régime n'offrait que des garanties insuffisantes. C'était un saut dans l'inconnu, dans le vide, la majorité n'en voulait pas. « Je tiendrai mon serment jusqu'à la mort ! » s'écria le vieux marquis de Piré, et il ajouta : « Voilà la défection de 1815 ! » A quoi Gambetta répondit : « Oui ! 1815 ! » toujours l'invasion avec les Bonaparte ! »

Jules Favre essaya encore de questionner sur Mac-Mahon. « A l'heure qu'il est, répondit Palikao, il est probable que celui dont vous prononcez le nom n'existe plus. »

Il en savait donc plus long qu'il n'en avait dit. Nous en savions plus long nous-mêmes et la vérité était à peu près connue dans Paris, elle avait mieux réussi que Bazaine à s'échapper. Elle se faisait jour d'heure en heure.

C'est un des caractères frappants de cette période historique et de la session des vingt-six jours. Jamais la Chambre ne sut ce qui se passait que par prétérition. L'armée, après Borny, se mettait-elle en retraite? On apprenait qu'on avait eu un avantage à Borny. Les Prussiens essayaient-ils de couper cette retraite et de nous devancer sur la route de Verdun? On répliquait qu'on les avait repoussés, tandis qu'au contraire ils nous avaient refoulés sur Metz? Achevaient-ils à Saint-Privat de nous enfermer dans Metz? Nous étions simplement avertis que l'armée du Rhin avait dû livrer une seconde bataille qui n'était pas une défaite, mais qui avait été encore plus sanglante que la première. Et puis, un beau jour, il fallait avouer qu'on avait tenté de sortir de Metz et qu'on n'y avait pas réussi. On y était donc enfermé ! Palikao avait négligé de nous en avertir. Jamais on n'aurait su qu'on était battu si un second échec n'eût forcé d'avouer le premier.

La Chambre en avait bien le sentiment. Elle se sépara fort inquiète à quatre heures un quart ; mais c'était fini, bien fini, et personne ne pouvait plus rien pour sauver l'Empire. De toutes parts, la vérité éclatait. Sedan faisait explosion dans Paris, et Paris tout entier se demandait ce qui allait en sortir. La nuit n'était pas encore venue que la foule encombrait les boulevards ; il était impossible d'y faire un pas ; elle vous portait en vous étouffant. Il s'y produisit une sorte de dispersion lorsqu'elle sut que le Corps législatif était convoqué à une heure du matin, et une forte partie de cette masse reflua vers la place et le pont de la Concorde.

Cette première séance nocturne du dimanche 4 septembre, qui ne dura que vingt minutes, permit de prévoir ce que serait la seconde. Lorsque j'entrai dans la salle, à une heure moins cinq, elle était encore obscure et à peu près vide. Il me parut qu'on n'avait pas été fort pressé de venir, car je n'y aperçus qu'un seul député. C'était le vieux Douesnel, député de la Seine-Inférieure, qui dormait, comme un bienheureux, sur une banquette. Enfin, M. Schneider parut entre deux huissiers, il monta au fauteuil et s'excusa presque d'avoir ainsi dérangé les députés de la France ; mais l'urgence évidente des mesures à prendre l'y avait obligé. Palikao, que, de son propre aveu, on avait arraché de son lit où il ne devait guère dormir, confirma la nouvelle : l'armée avait capitulé à Sedan et l'Empereur était prisonnier. Un fait aussi grave exigeait une mûre délibération, qu'il fallait, suivant lui, remettre de quelques heures.

A l'instant même Jules Favre intervint ; il avait enfin trouvé l'occasion cherchée depuis vingt jours, il tenait sa vengeance et n'était pas en humeur de la lâcher. Il pouvait enfin prononcer sans réticences le mot qu'il avait sur le bout des lèvres depuis nos premières défaites : la déchéance ! Il la proposa, il la réclama, et vingt-six députés de la gauche signèrent avec lui cette affiche. Il y eut un léger murmure et ce fut tout.

La Chambre renvoya la séance à midi pour en délibérer. Nous passâmes la nuit au journal avec Frary, Leguevel de Lacombe, Gaumont et quelques autres collaborateurs du

Peuple français. Duvernois vint nous y retrouver et, contre son habitude, ne dit qu'un seul mot : « L'Empire sera renversé demain ! » Il avait tâté le pouls à un certain nombre de députés et l'avait trouvé faible. Il redoutait manifestement une épidémie de défaillances. En outre, comme journaliste, il avait été chargé par ses collègues du gouvernement de rédiger la proclamation qui annoncerait la catastrophe ; et on était en train de la placarder sur tous les murs de Paris. Cette commission l'avait un peu déprimé lui-même. Son rêve finissait en cauchemar.

CHAPITRE XXXIII

LE 4 SEPTEMBRE

La nuit du 3. — Aspect de la salle à minuit et à midi. — Préparatifs d'attaque et de défense. — Le pont et le quai. — L'émeute par infiltration. — Ouverture de la séance. — Proposition Kératry. — Trop tôt. — L'opposition et la garde nationale. — Négociations entre les groupes. — On semble d'accord pour transférer le pouvoir à la Chambre. — Palikao se prononce pour la nomination d'un conseil de gouvernement et se propose comme lieutenant général. — Mauvais accueil. — Jules Favre renouvelle sa motion de déchéance. — Transaction imaginée par Thiers. — L'urgence est déclarée sur les trois propositions. — Les députés se retirent dans leurs bureaux pour nommer la commission.

Suspension de séance. — La faute est commise et l'invasion commence. — Le képi du duc Decazes. — Les gendarmes cèdent la place aux gardes nationaux. — Les surprises et les raisonnements de J.-J. Weiss. — Le courage militaire et le courage civique. — L'inaction de Trochu. — Le général de Caussade. — La Chambre envahie. — Le président Schneider menacé. — Crémieux et Glais-Bizoin à la tribune. — Emmanuel Arago. — Gambetta. — Suprême adjuration du président. — Gambetta lui-même échoue. — Le président lève la séance. — Le dernier bonapartiste. — A l'Hôtel de Ville. — Fin du second Empire.

Le dénouement approchait. J'en suis à l'événement décisif auquel une des plus belles rues de Paris doit son nom.

Je vais raconter simplement ce que j'ai observé, vu et entendu dans cette journée mémorable. J'habitais alors Montmartre, assez haut sur la butte. Vers cinq heures du matin, au petit jour, je regagnai mon logis. Des groupes stationnaient dans les

rues, essayant de déchiffrer cette affiche de malheur. Çà et là, on la lisait à la lueur d'une allumette. Les gens causaient tout bas, consternés, atterrés. « Ça va bien ! » je ne pus recueillir sur mon chemin que cette réflexion, qui n'était pas le cri de joie d'un révolutionnaire expansif, mais l'ironie désespérée d'un patriote.

Après quelques heures de repos, je me sentis assez frais de tête et assez libre d'esprit pour m'arracher à mes préoccupations personnelles et sortir de mon moi pour concentrer toute mon attention sur les réalités objectives. J'éprouvais un véritable besoin de bien regarder, de bien retenir, et j'étais parvenu, comme on dirait aujourd'hui, à m'extérioriser complètement. La grande douleur reviendrait ensuite, mais pour le moment, persuadé que tout était perdu et qu'il n'y avait plus rien à faire, je prenais intérêt au spectacle de l'écroulement et je voulais fixer dans ma mémoire la vue de cette ruine.

C'est ainsi qu'après avoir calmé les appréhensions de ma famille, qui voyait déjà le Palais-Bourbon saccagé et Paris en feu, je me dirigeai, lesté de corps et de cœur, vers la place de la Concorde, par la rue Blanche, la gare Saint-Lazare et la rue Tronchet.

C'était un dimanche, et quelques Parisiens s'en allaient prendre l'air à la campagne, assez tranquilles d'aspect et d'allure sur ce qui arriverait pendant leur absence. Si animé qu'il soit en temps ordinaire, ce quartier de Paris n'a pas la physionomie révolutionnaire et, jusqu'à la Madeleine, il ne semblait guère participer à l'émotion générale. C'est à peine si quelques ouvriers descendus des Batignolles et de la Butte affectaient quelque turbulence de geste et de parole.

Mais, quand j'arrivai à la rue Royale, la scène changea. La foule y était encore plus compacte que la veille et j'eus quelque peine à m'y faire jour, à travers une cohue de gardes nationaux, dont beaucoup n'avaient pour uniforme qu'un képi. Tout le flot qui arrivait par le boulevard dégorgeait là, tandis que la masse qui venait par la rue de Rivoli trouvait un plus large débouché sur la place de la Concorde. Je crus

que je ne passerais jamais. Cependant je parvins à me glisser jusqu'au faubourg Saint-Honoré et à en doubler l'angle de droite, après quoi je le remontai et gagnai la Seine par des rues presque désertes qui m'amenèrent au pont d'Iéna. Encore me fallut-il exhiber plusieurs fois ma médaille de fonctionnaire pour franchir le cordon des sergents de ville et des gendarmes. A l'extérieur, le Palais-Bourbon semblait bien et fidèlement gardé.

A l'intérieur, on ne pouvait déjà presque plus bouger, et je dus jouer fortement des coudes pour arriver jusqu'à mon banc. J'y trouvai installé un intrus de première marque, mon maître et ami J.-J. Weiss, qui, un mois auparavant, était presque ministre des Beaux-Arts et qui, comme tel, avait une ou deux fois abordé la tribune. Cette fois, il nous demanda la permission de s'asseoir dessous, derrière les secrétaires-rédacteurs, et aucun huissier revêche ne songea à l'en empêcher. Nous nous retournions pour causer avec lui, et rien ne me parut plus piquant que ses réflexions philosophiques sur les divers incidents de la journée. Au moment même où ce que l'on appelle le courage civique abandonnait des gens qu'on en aurait crus mieux pourvus, il nous fit sur cette rare vertu la plus savoureuse des conférences.

Il était midi et la séance n'était pas encore ouverte, que l'on s'écrasait dans les galeries et dans les tribunes. Les dames n'y manquaient pas en toilettes claires. Du bord de la loge réservée par la galanterie présidentielle aux élégantes habituées du lieu, Mme Stephen Liégeard, une des plus assidues, lorgnait les députés qui montaient leurs gradins ou se pressaient dans l'hémicycle. A l'extrême cintre, tout près du couloir supérieur qui entoure la salle, et sur lequel s'ouvrent des dégagements et des portes, propices à l'invasion comme à l'évasion, des figures inconnues se noyaient dans l'ombre. On n'y distinguait qu'un fourmillement de têtes. J'y reconnus seulement Pipe en Bois, déjà célèbre. Un bruit confus partait de là qui ressemblait à celui de la marée montante. Ce mugissement sourd vous frappe, bien qu'atténué, dès qu'on entre dans un

endroit où, même calme, une assemblée nombreuse délibère. C'en est pour ainsi dire la respiration. Ce jour-là, c'étaient le souffle d'une foule et l'haleine d'une fièvre.

Avec mes camarades Boysse et Dhormoys nous profitâmes du répit que nous laissait l'absence du président pour nous échapper quelques minutes vers la salle des Pas-Perdus ou salon de la Paix et vers la petite cour extérieure qui s'ouvre sur le pont de la Concorde. Elle est fermée d'une simple grille, où s'adossent un urinoir pris sur le socle creux de la statue de d'Aguesseau et en face une logette de concierge. C'est par là qu'on pénètre aujourd'hui, c'est par là qu'on pénétrait alors dans l'enceinte sacrée. Rue de Bourgogne, une porte verte, de chêne massif, y donnait également accès. C'était l'entrée des artistes, c'est-à-dire des députés, gardée par un seul factionnaire. Quelques pas à faire et l'on était à la caisse ; quelques marches à monter, on était à la salle du *Mazeppa* et à la bibliothèque ; là, avec Horace Vernet ; ici, avec Eugène Delacroix.

Enfin, sur la place de Bourgogne se présentait, colonnade et portique, l'entrée principale du Palais, précédée de la grande cour d'honneur. Elle semblait condamnée, comme une porte de derrière. Personne n'y passait.

Notre petite inspection, où la curiosité seule jouait son rôle, car nous étions tous les trois assez jeunes pour désirer voir ce que nous n'avions pas encore vu, une *défenestration* d'assemblée, nous révéla que ces deux dernières issues étaient plus surveillées qu'assiégées. Rien à craindre, ni sur la gauche, ni à revers, au moins pour le moment. Mais il n'en était pas de même sur la façade. Le quai et le débouché du pont restaient fidèlement gardés par la police et la gendarmerie, mais, nonobstant le caracolement perpétuel des cavaliers, quelques gavroches se glissaient déjà entre les jambes de leurs chevaux et surtout les hommes toujours dévoués et fidèles, mais manifestement embarrassés, étaient à chaque instant forcés d'ouvrir leur vivante barrière devant quelque député ou soi-disant tel, les invités munis de cartes, les fonctionnaires qui déclaraient se

rendre à leur travail, et n'importe quel gros bonnet à l'air imposant et au ton impérieux. Il s'en présentait en quantité à qui on ne demandait même plus patte blanche.

Dans ces heures de crise on a toujours, sous l'influence de la fièvre, une pensée qui vous bat le cerveau et qui y prend quelquefois les formes les plus bizarres. Savez-vous à quoi je songeais en ce moment? Je vous le donne en mille : à la bataille de Wagram, telle que je l'avais lue autrefois dans M. Thiers. Oui, à Wagram! et à l'inquiétude de l'empereur d'Autriche disant à son neveu, l'archiduc Charles, dont le plan consistait à n'écraser les Français qu'après le passage du Danube : « Il me semble que vous en laissez passer beaucoup? »

Il en passait beaucoup, en effet, surtout des gardes nationaux qu'on ne chicanait pas trop, à l'entrée, sur leur droit de pénétration, et qui, pour la plupart semblaient gagnés au mouvement. Fort peu avaient des armes. Deux ou trois pourtant arrivaient avec leurs fusils, et j'en suis encore à me demander comment la grille leur fut ouverte.

Mais la grande inquiétude était la place de la Concorde. Telle que je l'avais aperçue une heure auparavant, lorsque j'avais dû prendre l'oblique du faubourg Saint-Honoré, elle était déjà tellement noire de monde qu'une épingle jetée d'une cravate ou d'un chapeau ne serait jamais tombée à terre. Et, cependant, tous les nouveaux arrivés nous annonçaient que cette foule en apparence incompressible grossissait encore de minute en minute et que, par sa seule pesée, le cordon des troupes serait infailliblement rompu.

Il tenait bon cependant, et l'espace entre l'entrée du pont et les premières statues de la place restait encore à peu près libre, quoique sillonné de petits groupes qui commençaient à se souder et à s'agglutiner en boule. C'est du moins ce que nous apprîmes, car d'y aller voir nous-mêmes c'eût été une entreprise impossible. En vain, nous tentions de nous rendre compte; le dos d'âne du pont nous empêchait de voir et la questure vigilante nous avait interdit l'estrade du palais, qui aurait pu servir d'observatoire. Nous n'apercevions, par ci par là,

qu'un cavalier en culotte blanche qui, pour occuper son cheval, tirait des bordées sur le pont. Cependant la salle se remplissait, et le président Schneider ouvrait la séance une heure plus tard qu'il n'était convenu. Manifestement, on avait négocié dans l'intervalle, on avait même négocié un peu partout, et particulièrement aux Tuileries avec l'Impératrice; mais je ne dis rien de ces conciliabules *in extremis*, n'ayant jamais pu là-dessus arracher à Duvernois mécontent aucun jugement positif, sinon que le gouvernement y avait été absurde et la Régente admirable. « C'est une femme ! » disait-il, comme on dit d'un homme résolu : « C'est un homme ! » L'heure approchait où cette *femme*, un moment protégée contre l'émeute victorieuse par ses deux amis d'Italie et d'Autriche, le comte Nigra et le prince de Metternich, allait être abandonnée par eux, place Saint-Germain-l'Auxerrois, à la grâce de Dieu et d'un fiacre. La grâce de Dieu lui réservait le dévouement d'un simple particulier, le précepteur de son fils, M. Augustin Filon.

On entrait à peine en séance, que M. de Kératry, sans cesse en mouvement et piqué chaque jour d'une nouvelle tarentule, fit une proposition si naïvement insidieuse que plusieurs députés parmi ses propres amis murmuraient entre haut et bas : « Trop tôt ! » Il demandait qu'on éloignât de la Chambre les sergents de ville et les soldats; la dignité parlementaire l'exigeait. En donnant sur ce point des ordres contraires à ceux du général Trochu, Palikao avait forfait à son devoir.

Les grands mots ne coûtaient pas à M. de Kératry. Il se mettait volontiers en avant pour les dire, et il les disait avec un calme apparent dont il eût été difficile de décider si c'était du courage ou de l'étourderie. L'opposition l'envoyait souvent en éclaireur et il faisait bravement toutes les commissions qu'elle lui donnait. Sa parole le servait assez mal, mais il y suppléait par sa gravité. Assis au premier banc de gauche, il n'avait qu'un pas à faire pour monter à la tribune et il parlait même souvent sans y monter. Son pâle visage d'un jaune mat était indéchiffrable; on remarquait immédiatement deux

particularités sur sa personne, sa rosette d'officier de la Légion d'honneur et une espèce de nombril qu'il avait au milieu du front, peut-être la trace d'une balle reçue au Mexique. Il allait être préfet de police ; mais sous l'Empire, comme sous les diverses républiques qui lui succédèrent, il ne put ou ne voulut jamais rester nulle part. Je crois bien que la nature l'avait condamné au mécontentement perpétuel.

Cette façon d'inviter la Chambre à se rogner elle-même les dents et les griffes produisit l'objet d'une facétie un peu grosse. Palikao la releva vertement et expliqua que le général Trochu n'avait rien à voir en cette affaire. C'était lui, Palikao, et lui seul, qui avait le commandement, et après tout, de quoi se plaignait-il : « Que la mariée fût trop belle, » c'est-à-dire d'être trop bien gardée.

La vérité est qu'ils auraient voulu l'être assez mal pour que l'enlèvement fût plus facile, car de tous les bancs de la gauche partit le même vœu, le même cri : « La garde nationale ! » L'amour des oppositions pour une troupe qui d'un bout à l'autre de son histoire a toujours fini par se mettre de leur côté, explique assez cette préférence ; mais l'heure de la milice citoyenne n'avait pas encore sonné. Il fallait prendre des résolutions et les prendre vite. On se sentait à peu près d'accord pour déposséder plus ou moins poliment l'Empire et lui substituer la Chambre. Sur cette nécessité il n'y avait guère qu'une voix, et l'opinion de M. Buffet, de M. Schneider lui-même ne différait pas sensiblement de celle de Jules Favre. L'Histoire dira si, en perdant toute la nuit précédente, Palikao n'avait pas précipité ce dénouement. Elle a déjà dit qu'un homme moins désemparé se fût mieux rendu compte des circonstances et qu'à minuit, maître de l'heure, il pouvait encore commander au destin en plaçant la Chambre et la révolution elle-même devant un fait accompli, une dictature militaire ou parlementaire. J'ai vu de fort près l'état des choses et l'état des esprits ; c'est pourquoi je n'en crois rien. Le 4 septembre reste dans ma pensée une vilaine chose, inévitable.

En tout cas, Palikao ne crut pouvoir mieux faire que de pro-

poser au Corps législatif de se transformer en exécutif. Son moyen lui avait paru simple. Il consistait à créer un conseil de gouvernement composé de cinq membres, choisis dans la Chambre des députés et nommés par elle. Ce conseil contresignerait la nomination des ministres, qui semblait laissée à la régente ; mais cela n'était pas dit explicitement. En revanche, l'article 3 et dernier était très net, Palikao restait « lieutenant général du conseil ».

Ce monstre ne vit jamais le jour et la France ne put apprécier les avantages de la Pentarchie. Mais la Chambre en accueillit froidement la proposition. Le lieutenant général ne lui inspirait plus confiance. Il y eut même quelques murmures dans les galeries, mais vite apaisés. Jules Favre prit la parole à son tour et rappela qu'il avait présenté, dans la séance de nuit, une motion de déchéance pure et simple. Sans insister, il réclama pour sa proposition, comme Palikao l'avait fait pour la sienne, le bénéfice de la déclaration d'urgence. Personne ne songeait à la leur refuser, car tout devenait urgent et pressant pour une Chambre qui commençait à comprendre que l'ennemi intérieur approchait encore plus vite que l'ennemi étranger.

Jusque-là pourtant tout allait assez bien. On savait qu'entre la motion de Palikao et celle de Jules Favre, M. Thiers se proposait d'intercaler une transaction, qui, sans qu'on la connût exactement, jouissait déjà de toute la faveur du Corps législatif. Il monta en effet à la tribune et lut un papier, très court, qui parut mettre tout le monde à l'aise :

« Vu les circonstances,

« La Chambre nomme une Commission de gouvernement et de défense nationale.

« Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront. »

Cette rédaction d'une extrême habileté me parut d'autant plus menaçante qu'elle était plus vague, mais elle laissait tant de choses en suspens, qu'elle ne froissait aucune conviction et que Palikao lui-même se rallia à l'idée d'une grande con-

sultation nationale après la crise. Dans l'état où nos revers l'avaient mis, il ne risquait rien.

L'urgence et le renvoi aux bureaux furent votés sans difficulté en faveur des trois propositions. Le président invita les députés à se rendre immédiatement dans leurs locaux respectifs pour nommer la commission qui serait chargée d'examiner ces divers explosifs. Un assentiment presque général lui répondit. La séance fut suspendue et la salle resta vide de députés, mais non point de spectateurs. La grande faute était commise, l'émeute en profita. Elle arrivait. La grande horloge de face marquait deux heures moins vingt minutes.

J'ignore si la présence des députés sur leurs sièges eût suffi pour arrêter les envahisseurs, mais il est bien certain que cette grande enceinte évacuée se présentait comme une tentation. Pendant que les députés délibèrent, un mouvement se dessine, et il me semble bien qu'un mot d'ordre est donné. Certaines gens, qui déjà étaient dans la salle, en vont chercher d'autres dehors. Ceux-ci se pressent aux grilles, et à chaque instant il en passe par la petite porte entr'ouverte, où, de l'intérieur, des amis leur font signe d'approcher.

C'est là que j'avais établi mon poste d'observation. J'y étais à peine installé, le nez entre les barreaux de la grille, que celle-ci s'ouvrit devant une poussée des gardes nationaux. Ils étaient bien une cinquantaine. Dhormoys m'en montra un et me dit à l'oreille : « C'est le duc Decazes ; » l'avait-il réellement reconnu? Depuis, je le trouvai moins affirmatif ; mais la légende qui fait cet honneur au duc n'a jamais été sérieusement démentie, et le duc lui-même, de son vivant, ne paraissait pas très empressé à la démentir. Devenu ministre des Affaires étrangères, il la prenait sur un ton de badinage qui ôtait beaucoup de valeur à son demi-désaveu. Je crois, tout pesé, qu'il ne fut pas parmi les envahisseurs, mais qu'il n'était pas autrement fâché qu'on se figurât l'y avoir vu. L'homme que m'indiquait Dhormoys n'avait d'ailleurs du costume des gardes nationaux que le képi.

Comme nous nous étonnions qu'on eût livré passage à ce

groupe, nous apprîmes d'eux-mêmes qu'ils avaient négocié pour l'obtenir et que la consigne avait fléchi en leur faveur sur la condition, acceptée par eux, qu'ils laisseraient leurs fusils à la porte, ce qu'ils firent très loyalement. Peut-être avaient-ils compris dès ce moment que la révolution se ferait sans armes et sans larmes. Elle était à moitié faite, tout cédait, tout pliait. Nous vîmes soudain d'autres gardes nationaux, en assez grand nombre, sur le pont. Ils semblaient l'occuper. La gendarmerie chargée d'en défendre l'accès les avait d'abord tenus à distance; mais bientôt de nouvelles instructions, obscures ou mal interprétées, comme il arrive lorsque les chefs commencent à perdre la tête, changeaient en un instant la face des choses.

Les rangs de la gendarmerie s'ouvraient devant ces gardes nationaux, qui se présentaient comme des défenseurs de l'ordre, bien que l'opposition comptât manifestement sur eux pour le troubler. Installés sur ce pont, ils séparaient les gendarmes qui étaient sur un quai, des gardes de Paris qui étaient sur l'autre, et ils empêchaient la communication entre les deux rives de la Seine. C'eût été pour eux une situation fort périlleuse dans le cas où le peu qui restait du gouvernement eût été encore capable d'énergie, car ils eussent été pris infailliblement entre deux feux et balayés comme une poussière ou précipités des parapets; mais ils savaient probablement à quoi s'en tenir, ou du moins ils sentaient que la force morale était de leur côté, car ils ne paraissaient pas redouter la moindre attaque ni devant, ni derrière. Avec Boysse et Dhormoys, avec Hervé et Weiss qui venaient de nous rejoindre devant cette grille mal gardée et entr'ouverte, nous y pensions pour eux, et Weiss, toujours un peu militaire parce qu'il avait été enfant de troupe, se demandait ce que deviendraient les soldats citoyens s'ils avaient affaire à de vrais soldats comme les gendarmes et les gardes républicains ou seulement à des hommes résolus comme les sergents de ville. Il s'étonnait que les chefs chargés de la défense du palais n'eussent pas encore donné l'ordre d'en dégager les abords; une seule charge, disait-il, y

suffirait. Que faisait donc Trochu, gouverneur de Paris? Que faisait le général Soumain, commandant de place? Que faisait le général chargé du commandement spécial des troupes massées dans le palais ou autour du palais? Que faisait Palikao lui-même, toujours chef du gouvernement et ministre de la Guerre, qui n'avait qu'à lever le doigt pour en finir avec ce commencement de révolution? Ainsi parlait Weiss, très haut, à côté de gens, députés et autres, qui le regardaient de travers. Son besoin d'observation psychologique, stimulé par les circonstances, lui suggérait des observations originales, et il revenait constamment sur cette différence entre le courage militaire et le courage civique. Justement Palikao lui fournissait à ce sujet un argument péremptoire. Au moment où les députés quittaient leurs gradins pour se rendre dans les bureaux et y nommer la commission de déchéance, il s'était produit un peu de tumulte dans l'hémicycle. Un certain nombre de députés, qui n'étaient pas tous de la gauche, s'étaient précipités vers Palikao et l'avaient violemment apostrophé, même un peu houspillé, le traitant de fourbe, de menteur et ne lui ménageant pas les bourrades. Impassible au milieu d'eux, il ne daignait même pas répondre à leurs injures, et aucun tressaillement de son visage n'indiquait que cette cohue lui fît peur. Son calme les irritait, et je crus un instant que de l'insulte ils allaient passer aux sévices. Nous l'admirions, ainsi pressé et poussé de toutes parts, muet, dédaigneux, aussi indifférent aux gestes qu'aux paroles. Enfin, ils le lâchèrent, et Weiss, suivant son idée, me dit : « Voilà le courage militaire ! — Comment, m'écriai-je, il me paraît bien que c'est du courage tout court, militaire, civique, personnel, tout ce que vous voudrez ! — Non, le vrai courage, c'est celui qui ne craint pas les responsabilités ; et tenez, cet homme, que vous venez de voir ou de croire si vraiment brave devant cette bande de hurleurs, n'osera pas prendre sur lui de donner un ordre à un chef de bataillon pour nettoyer le palais et liquider l'émeute. Il en est encore temps ! Dans une demi-heure, il sera trop tard ! »

Il y avait bien en effet une demi-heure, trois quarts d'heure tout au plus, qu'il avait ainsi philosophé avec nous lorsque les premiers gardes nationaux pénétrèrent dans le vestibule de la salle des Pas-Perdus, où est aujourd'hui le bureau de tabac. Nous sentîmes très bien alors, en les voyant se faufiler par petits groupes de deux ou trois, que l'envahissement allait se faire par infiltration. De l'autre côté du palais, sur la place de Bourgogne, la foule commençait aussi à peser sur le cordon de troupes qui protégeait le Corps législatif expirant et à forcer toutes les consignes. Pour mieux dire, de consignes, il n'y en avait plus, ou elles changeaient à chaque instant. Çà et là, des individus de mauvaise mine semblaient sortir des caves. Nous n'arrivions pas à nous expliquer l'inertie des chefs militaires. Dans toutes les conversations, la conduite de Trochu paraissait inexplicable. Les impérialistes l'accusaient déjà de trahison. Ils ne voulaient pas se souvenir que deux jours auparavant, Palikao soulevant contre lui une chicane d'attributions, l'avait durement renvoyé à la défense extérieure de l'enceinte et des forts. Ils ne comprenaient pas que le gouverneur de Paris, ainsi réduit, sur leur propre invitation, à la portion congrue, se désintéressât d'une émeute dans Paris. Enfin, ils ne savaient pas que l'Impératrice elle-même avait témoigné au général une défiance qui, à la rigueur, permettait, à l'homme d'honneur soupçonné, de se désintéresser sans trahir. De son cabinet, Trochu pouvait voir s'écrouler l'Empire sans contribuer à sa défense et sans participer à sa chute. Mais à mesure que la marée montait, tout le monde se posait la même question : Où donc est passé Palikao? Il n'y a donc personne qui commande ici?

Or, celui qui commandait était un vieux général, nommé de Caussade, qui avait de magnifiques états de service, mais qui n'était fait que pour obéir. Incapable de prendre une résolution dans une guerre civile, ce brave homme ne reçut pas d'ordre et n'en donna pas. Il s'était retiré, ou plutôt retranché dans la salle des conférences, très entouré, très conseillé et ne sachant auquel entendre. Les députés de la gauche, tantôt le driaient, tantôt le sommaient d'éloigner les sergents de ville et

de confier la défense du palais à la garde nationale. C'était introduire bénévolement les loups dans une bergerie assiégée par eux de toutes parts. On finit par arracher au malheureux Caussade une espèce de consentement. Après la retraite des députés dans leurs bureaux, ce fut la seconde faute capitale de la journée. La police partie, l'émeute entra.

Nous étions sous le péristyle, devisant tous les cinq, Hervé, Weiss, Dhormoys, Boysse et moi. Tout à coup un bruit se répand : la proposition de M. Thiers est adoptée, et, presque au même instant, une seconde rumeur : « Nous sommes envahis ! Nous sommes débordés ! »

La proposition de M. Thiers n'était pas encore adoptée ; mais c'était une manière d'annoncer que tous les commissaires nommés y étaient favorables. Quant à l'invasion, elle débordait en effet par en haut, par en bas, dans les galeries, dans l'hémicycle. Elle s'avançait des vestibules, elle montait des escaliers, elle escaladait même les fenêtres et elle emplissait les couloirs avant même que les députés eussent repris leurs places dans la salle. Les gardes nationaux à qui on avait permis d'entrer n'avaient pas tous laissé leurs fusils au long de la grille. J'en vis briller deux ou trois, munis de leurs baïonnettes, au fond de la tribune où était restée Mme Stephen Liégeard, maintenant écrasée dans cette retraite peu sûre et comme précipitée dans le vide par le flot des envahisseurs.

L'horloge marquait exactement deux heures trente-cinq.

Pour rentrer dans la salle, les députés qui sortaient des bureaux étaient obligés de fendre par brassées, comme des nageurs, une foule hurlante, qui se refermait sans cesse devant eux. Peu y parvinrent, et il leur fut encore plus difficile de regagner leurs places déjà occupées par des gardes nationaux, mais surtout par des individus de mine spéciale qui péroraient et gesticulaient. Ils ne firent que grossir encore cette meute qui aboyait assez distinctement ces deux mots : Déchéance, République ! Cependant, quelques-uns réussirent à passer. Nous avions eu nous-mêmes, mes deux compagnons et moi, toujours accompagnés de Weiss, une peine extrême à regagner notre

banc, et, une fois installés, nous fûmes emprisonnés de toutes parts. Il y eut là pour les dilettantes de révolution quelques minutes vraiment supérieures. Apercevant les baïonnettes qui pointaient dans les tribunes : « Ah ! les fusils ! dit Weiss ; l'affaire se gâte ! »

Le président Schneider était resté à son fauteuil comme une sentinelle dans sa guérite, et même, pendant quelques minutes, sa présence avait paru en imposer aux plus turbulents. Mais déjà on ne l'écoute plus ; on l'entoure, on le menace, les secrétaires et les huissiers sont obligés de lui faire un rempart de leurs corps.

A ce moment, Crémieux, qui a réussi à se glisser dans la salle, se dresse, malgré sa petite taille, devant les plus animés et leur dit quelque chose que nous sommes chargés de reproduire, mais que nous entendons fort mal. On y devine une prière soutenue d'un encouragement, et qu'il les exhorte à la patience, à une patience qu'on ne ferait pas trop attendre. Dans le bruit, je distingue très nettement cette promesse : « Tout à l'heure ! » Et le geste est celui d'une connivence inquiète qui redoute les coups de tête.

Quelques vieux de 1848 disent respectueusement à leurs voisins : « C'est Crémieux ! » Mais son nom ne les empêche pas de crier. A son tour, Glais-Bizoin essaye d'intervenir ; mais sa voix de ventriloque paraît sortir de sous terre et fait rire ceux qui l'entourent. Il est clair que, lui aussi, il convie ces dévorants à modérer l'ardeur qui les emporte et que, comme récompense de leur sagesse, il leur garantit le succès prochain et total. En présence d'un mouvement devenu irrésistible, ces deux pauvres parlementaires ont l'air de mendiants qui sollicitent une aumône.

Déjà, avant de rentrer dans la salle des séances, nous avions été témoins, dans le salon qui la précède, d'une scène à peu près pareille. Là, c'était Emmanuel Arago qui opérait, il chapitrait les envahisseurs qui arrivaient par un escalier de service ouvert sur la cour de Bourgogne et qui semblaient monter d'un trou noir, dans un fourmillement où l'on ne voyait que leurs

têtes. Arago étendait vers eux ses deux bras et les exorcisait d'un *vade retro* sympathique, dont ils ne tenaient d'ailleurs aucun compte. Seul, le tonnerre de Gambetta domina un instant le tumulte. La platitude n'ayant pas réussi à ses trois collègues, il essaya de l'autorité : « Citoyens, s'écria-t-il, vous pouvez donner un grand spectacle, celui d'un peuple unissant l'ordre et la liberté ! »

Là-dessus, du haut des tribunes, on lui répond : « Oui ! Oui ! » Et les députés assiégés mêlent leurs bravos à ceux des assiégeants, déjà maîtres de la place. Gambetta continue : « Eh bien ! si vous le voulez, je vous demande, je vous adjure de former dans chaque tribune un groupe qui se chargera d'assurer l'ordre et le silence. Il faut que la Chambre délibère librement. »

On applaudit de nouveau, on fait mine d'obéir, il y a comme deux ou trois minutes de rémission. Un certain nombre de députés rentrent dans la salle. Le président Schneider croit bien faire en utilisant ce court répit pour joindre ses adjurations à celles de Gambetta. Il s'autorise du patriotisme et de la popularité de l'orateur qui vient de dompter la foule pour donner aux émeutiers le même conseil.

— Ah ! me dit Weiss, toujours calme et classique, voilà le consul qui se met sous la protection du tribun.

Les quelques applaudissements que recueille M. Schneider sont bientôt couverts par des huées.

Un immense vacarme couvre sa voix et la voix même de ceux qui l'insultent. On l'apostrophe, on l'invective et non plus seulement des tribunes. Dans la salle même, pendant qu'il prêche le calme nécessaire aux délibérations, comme si l'on pouvait encore délibérer, une demi-douzaine d'émeutiers, que la Commune attend, épuisent contre lui tout le vocabulaire des railleries et des injures : « Vieux sapajou ! gredin ! canaille ! Debout sur les premiers bancs de l'hémicycle où siégeaient, hier encore, les ministres, ils désignent du poing aux vengeances populaires « l'assassin du Creusot ». Celui-ci ne paraît pas autrement s'en émouvoir. Son visage a un peu pâli, mais il

oppose à des outrages, qui peuvent à chaque instant dégénérer en sévices, un front serein et se contente d'agiter sa sonnette à tour de bras, comme s'il espérait encore que le prestige de cet instrument suffira pour rétablir le silence.

En vain Glais-Bizoin essaye une seconde fois après Crémieux et Gambetta d'arrêter les envahisseurs. En vain il leur annonce que la déchéance va être prononcée et la France à jamais débarrassée de l'Empire ; sa voix enrhumée fait rire ceux qui l'entourent. Ils se demandent ce que vient faire là ce petit homme à nez crochu, maigre et noir, qui se démène comme un diable dans un bénitier. Il n'est pas jusqu'au meunier Girault qui ne tâche de faire appel aux bons sentiments de ses bons amis de l'émeute. Tout est fini, ou à peu près ; et désormais rien n'y fera, pas même une suprême adjuration de Gambetta à ceux qui furent ses électeurs. Il reparaît une seconde fois à la tribune comme pour s'assurer de ce qui lui reste de pouvoir et il en a vite la mesure. « Il importe, dit-il, que les députés présents dans les couloirs et dans les bureaux où ils délibèrent sur notre proposition de déchéance soient à leur poste pour que la Chambre puisse voter sur cette mesure de salut. Il faut que vous les attendiez dans l'attitude de la modération et de la dignité ; ils vont venir ! »

Ils ne viendront pas, car ceux qui étaient là se sont empressés de partir. La dignité et la modération de la foule sont parties avec eux. On applaudit plus mollement le modérateur ; entre les deux courants, c'est encore celui de la violence qui l'emporte.

Les bravos s'éteignent dans un vacarme infernal, et Gambetta a beau promettre aux hurleurs que le résultat de la délibération sera celui qu'ils désirent, le bruit qu'ils font l'oblige à quitter la tribune. Il n'en est pas descendu que la porte du fond s'ouvre avec fracas et les premiers envahisseurs sont eux-mêmes envahis, submergés. Quelques députés résistent, et je retrouve là cet intrépide marquis de Piré, qui joue de la canne et jure de mourir à son poste. L'estrade même du président est forcée. Un des secrétaires, je n'ai pu voir lequel, se penche

vers lui et lui conseille de lever la séance. M. Schneider bousculé jette un dernier regard sur le temple des lois, déclare la séance levée, se couvre et quitte le fauteuil ; mais c'est à peine s'il peut sortir de la salle. On lui crie dans les oreilles : « Misérable ! Canaille ! » et toujours le même grief : « A bas l'assassin du Creusot ! » Bientôt, parmi ces furieux qui l'assaillent et le frappent, nous le perdons de vue et je n'aperçois plus que son chapeau horriblement cabossé. Enfin nous apprenons qu'il a pu rentrer à l'hôtel de la présidence ; mais c'est miracle qu'il n'ait pas été écharpé. Il m'est bien resté dans l'esprit que cela n'a tenu qu'à un fil.

Son départ est le signal d'une échauffourée. Quelques émeutiers sont prêts à se battre pour s'emparer du fauteuil présidentiel. Il ne reste pas vingt députés dans la salle. Seul, le marquis de Piré tient toujours bon et lance à cette foule en délire les plus injurieuses provocations. A chaque instant, nous croyons qu'elle va lui passer sur le corps, mais elle se sent assez forte pour négliger ce Bayard parlementaire. On crie : *Vive la République*, et dans une des tribunes de droite on agite un drapeau tricolore. La sonnette fait rage dans la main des individus haletants et suants qui se la disputent. Il est trois heures, nous sommes toujours là à notre banc, tenus par la curiosité et d'ailleurs assez empêchés de sortir. L'un d'entre nous, Paul Dhormoys, se prévalut ensuite de cette attitude qui n'avait pourtant rien d'héroïque et qu'une force majeure nous imposait.

Gambetta entraîné rédige un décret de déchéance. On l'acclame, on le hue. Il se collette sur les degrés de la tribune avec un inconnu, qu'on m'a dit plus tard s'appeler Peyrouton ; d'autres m'ont assuré que c'était Regère. A ce moment précis, la salle des séances appartenait à ce qui devait être la Commune. Il n'y avait pas trois députés sur les bancs de la gauche.

Enfin, on se montre Jules Favre presque invisible jusque-là et qui, je ne sais trop comment, a pu percer la foule et dominer le tumulte : « Suivez-moi, s'écrie-t-il. C'est à l'Hôtel de Ville qu'on fait les républiques ; j'y marche à votre tête ! » Instanta-

nément un remous se dessine : « Oui ! Oui, à l'Hôtel de Ville ! » On prend du papier dans les pupitres, on pique aux baïonnettes des écriteaux avec cette inscription : *A l'Hôtel de Ville*, et on les promène devant les tribunes qui se vident peu à peu pour suivre le mouvement indiqué par Jules Favre. Un citoyen nous demande de lui confectionner un de ces écriteaux ; mais nous nous contentons de lui offrir le papier et la plume dont il use en nous remerciant. Un autre monte à la sellette de notre chef Maurel-Dupeyré et lui demande à brûle-pourpoint : « Que gribouillez-vous là? » Mais Dupeyré, très calme à son ordinaire : « Vous le voyez ! répond-il, vous faites l'histoire, moi je l'écris ! »

Le torrent s'écoulait et la circulation devenait moins difficile. Je sortis étouffé de poussière et de chaleur. Dans les couloirs, je vis Ernest Picard, la figure bouleversée et les joues tombantes. On l'entourait, on lui disait : « Conduisez-nous à l'Hôtel de Ville, » mais cet aimable épicurien, très bourgeois, semblait trouver la caresse du peuple un peu rude ; il se dérobait de son mieux et voulait absolument rentrer dans la salle « pour délibérer ».

Lorsque je me retirai à quatre heures, elle était encore occupée par des gens qui ne délibéraient pas. Quelques tribunes avaient été transformées en réfectoires et en buvettes. On y mangeait de la charcuterie et des tartes aux prunes. Les pipes et les cigarettes étaient allumées. On chantait, çà et là, à tue-tête. Des gens avinés braillaient la *Marseillaise*.

Cependant un certain nombre de députés avaient reparu ; les émeutiers causaient avec eux sans colère. Une espèce de détente avait succédé aux récentes fureurs.

Dans la rue, c'était presque fête. Il faisait un temps magnifique ; le soleil illuminait l'Arc de triomphe. Des passants se congratulaient et inauguraient par des poignées de mains l'ère de la délivrance. Personne ne songeait à l'invasion ; on l'aurait crue rentrée sous terre.

Le reste appartient à ce qu'on appelle la grande Histoire. La scène classique de l'Hôtel de Ville ; les velléités de résistance

dans la salle à manger du président Schneider et de M. Johnston, député de Bordeaux ; la noble attitude des sénateurs attendant sur leurs chaises curules une émeute qui ne daigna pas venir ; les défections, les abandons, les reniements, les usurpations, les intrigues, la foire aux places, la main basse sur les petits emplois comme sur les grandes charges, en un mot, tous les épisodes de cette révolution du 4 septembre ont sollicité d'autres plumes que la mienne ; je n'y étais pas, je n'en parle pas.

Les enquêtes confuses et parfois contradictoires qu'on en fit plus tard ne sont d'accord que sur un point : la joyeuse humeur de Paris. Les Prussiens approchaient ; le second Empire avait vécu !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LE DÉCLIN

CHAPITRE PREMIER

UN JEU DU HASARD

CHAPITRE II

L'ÉCHIQUIER POLITIQUE EN 1865

CHAPITRE III

LA RANÇON

CHAPITRE IV

L'ENGRENAGE

CHAPITRE V

UNE ADRESSE SOUS L'EMPIRE

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

AVANT SADOWA

CHAPITRE VIII

INDÉCISION ET NEUTRALITÉ

CHAPITRE IX

LA DERNIÈRE FAUTE

LIVRE II

CHAPITRE X

SADOWA

CHAPITRE XI

LES TROIS TRONÇONS

CHAPITRE XII

SURSIS ET ATTENTE

CHAPITRE XIII

L'EXPOSITION



CHAPITRE XIV

MENTANA

CHAPITRE XV

L'ARMÉE ET LA PRESSE

CHAPITRE XVI

LA BATAILLE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE XVII

SAINTE-BEUVE SÉNATEUR

LIVRE III

LA RÉVOLUTION EN MARCHE

CHAPITRE XVIII

LE VOLCAN

CHAPITRE XIX

LES ÉLECTIONS DE 1869

CHAPITRE XX

LA BATAILLE

CHAPITRE XXI

LE 12 JUILLET

CHAPITRE XXII

VERS L'EMPIRE LIBÉRAL

CHAPITRE XXIII

L'ENFANTEMENT

CHAPITRE XXIV

L'EMPIRE LIBÉRAL

CHAPITRE XXV

LE MAUVAIS SORT

CHAPITRE XXVI

LE PLÉBISCITE

LIVRE IV

LA CHUTE

CHAPITRE XXVII

LA GUERRE

CHAPITRE XXVIII

LE 15 JUILLET 1870

CHAPITRE XXIX

LA DÉFAITE

CHAPITRE XXX

LES VINGT-SIX JOURS

CHAPITRE XXXI

L'AGONIE

CHAPITRE XXXII

SEDAN

CHAPITRE XXXIII

LE 4 SEPTEMBRE

PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
8, RUE GARANCIÈRE

A LA MÊME LIBRAIRIE

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 17384.

